

M. J.-L.-K. Laflamme

Livre-Souvenir

Le
Centenaire Cartier
1814-1914



Sir George-Etienne Cartier, baronnet

Né le 6 septembre 1814

Décédé le 20 mai 1873

Livre-Souvenir

Le
Centenaire Cartier
1814-1914.

Compte rendu des assemblées, manifestations, articles de journaux, conférences, etc., qui ont marqué la célébration du Centenaire de la naissance de SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER et l'érection de monuments à la mémoire de ce grand homme d'Etat canadien, avec une introduction.

Par

J.-L. K.-LAFLAMME

MONTREAL

1927

TOUS DROITS RÉSERVÉS



Mademoiselle Hortense Cartier

Livre-Souvenir

Le Centenaire Cartier

A Sir George-Etienne Cartier

Hommage de sa fille

Hortense Cartier

MONTREAL

1927

AVANT-PROPOS

Ce "Livre-Souvenir" est publié à la demande expresse et grâce au généreux concours de Mademoiselle Hortense Cartier et sous les auspices d'un comité composé de l'honorable juge Edouard Fabre-Surveyer, de Monsieur Eugène H. Godin, Conseil du Roi, et de M. Eugène W. Villeneuve, président du Comité du Centenaire Cartier. Il recevra, nous l'espérons, un accueil bienveillant.

On a voulu y donner, sous une forme concise, le récit des grands événements qui, de 1911 à 1920, ont contribué à honorer la mémoire, à perpétuer le souvenir de Sir George Etienne Cartier. Après l'apothéose de l'illustre canadien, cette oeuvre s'imposait; il importait, après tant de manifestations enthousiastes, après ces éloges innombrables, de donner aux fêtes du Centenaire la consécration d'un document d'histoire.

Personne ne nous contredira sur ce point, surtout parmi ceux qui ont encore présents dans l'esprit l'éclat inoubliable des fêtes, les noms des personnages distingués qui ont voulu y contribuer de toute façon, par la parole, par les écrits, par des souscriptions généreuses. Ceux-là, du moins, et c'est le plus grand nombre, verront avec plaisir que le Comité, invité, secondé par celle qui fait de ce volume dédié à la mémoire de son père un hommage nouveau d'affectueuse admiration, un acte de piété filiale envers celui dont elle n'a pas cessé de vénérer

le souvenir, ceux-là se réjouiront en voyant que le comité s'est rendu à leur désir maintes fois exprimé.

En lisant ce "Livre-Souvenir" on comprendra mieux les monuments, on croira entendre les voix éloquentes de ceux qui, orateurs ou poètes, interprètes de tout le peuple reconnaissant, ont glorifié la mémoire d'un fondateur. Et puis, s'il est vrai de dire que, "les hommes disparus, grands et petits, ne sont que poussière d'histoire" on lui saura gré d'avoir voulu protéger contre les atteintes du temps les belles choses qui ont été faites, qui ont été dites, sur ce sol national dans lequel la poussière du grand Cartier a été déposée comme une semence, il y a cinquante quatre ans, et où elle n'a pas cessé de donner son intarissable moisson.

Voici donc ce "Livre-Souvenir" qui, à part le récit des fêtes, nécessairement limité, s'appliquera surtout à grouper des faits, à compiler des textes que les historiens de l'avenir aimeront à consulter. Il contient, dans le texte original, les discours prononcés par les hommes distingués qui ont pris part aux différentes cérémonies, les lettres de l'épiscopat canadien approuvant le mouvement, les principaux articles de journaux faisant l'éloge de Sir George-Etienne Cartier et louant l'idée d'élever un monument à sa mémoire. Nous avons même dû nous limiter aux pièces principales, tant notre richesse documentaire était abondante.

Des illustrations nombreuses et choisies avec soin feront revivre, pour les yeux, la splendeur des cérémonies de la pose de la pierre angulaire du grand monument de Montréal, du dévoilement des monuments à Montréal, à Québec, St-Antoine-sur-Richelieu, et Winnipeg. On pourra revivre cet époque de vie nationale qui, pour un temps, a dominé, dans les coeurs canadiens, les angoisses,

les amertumes et aussi les joies de la guerre cruelle qui a dévasté le monde.

De plus, nous tenons à rappeler ici que cette entreprise du "Livre-Souvenir" a recherché et obtenu les adhésions de personnages distingués qui avaient déjà accordé leur approbation et le plus généreux concours à l'oeuvre des monuments Cartier. Et nous tenons à remercier tout particulièrement son Altesse Royale le duc de Connaught, Son Excellence le duc de Devonshire, le Très Honorable Sir Robert Borden et Sir Lomer Gouin pour le très haut et très précieux patronage dont ils ont honoré l'ouvrage. On pourra lire dans une autre page leurs lettres d'adhésion.

Quant à l'auteur, il remercie également pour le compte du Comité, et pour le sien propre, tous ceux qui ont, de quelque façon, souvent avec une inlassable générosité, contribué à lui faciliter la besogne. Nous avons dû consulter une masse de documents et compulser tous les journaux de l'époque. Nous avons puisé largement à toutes les sources, et si l'on juge que ce travail a quelque valeur c'est à tous ces collaborateurs réunis qu'il faudra en attribuer le mérite.



PATRONS DU LIVRE-SOUVENIR

S. A. R. le duc de Connaught
Ancien Gouverneur-Général du Canada,
Patron du Centenaire Cartier

S. E. le duc de Devonshire
Ancien Gouverneur-Général du Canada

PATRONS DU LIVRE-SOUVENIR

SON ALTESSE ROYALE LE DUC DE CONNAUGHT
ANCIEN GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA

SA GRÂCE LE DUC DE DEVONSHIRE
ANCIEN GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA

LE TRÈS HON. SIR ROBERT-LAIRD BORDEN
ANCIEN PREMIER MINISTRE DU CANADA

SIR LOMER GOUIN
ANCIEN PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

CLARENCE HOUSE

St James's, S. W., 23rd. February, 1927.

Dear Sir,

In reply to your letter of the 2nd February addressed to H. R. H. the Duke of Connaught which I sent out to the south of France, where His Royal Highness is, I have to inform you that the Duke will be pleased to give his patronage to the volume containing a complete history of the Cartier Centenary Celebration.

Believe me to be,

Yours faithfully,

*Douglas GORDON,
Lt. Colonel Equerry.*

*The President
Cartier Centenary Committee,
Montreal, Canada.*

CHATSWORTH

Bakewell, 14th. March, 1927.

Dear Sir,

I am directed by the Duke of Devonshire to acknowledge the receipt of your letter of the 2nd., ulto., and to say His Grace will be pleased to extend his patronage to the publication referred to.

Yours faithfully,

W. G. SHIMWELL.

The President
Cartier Centenary Committee,
Montreal.

GLENSMERE

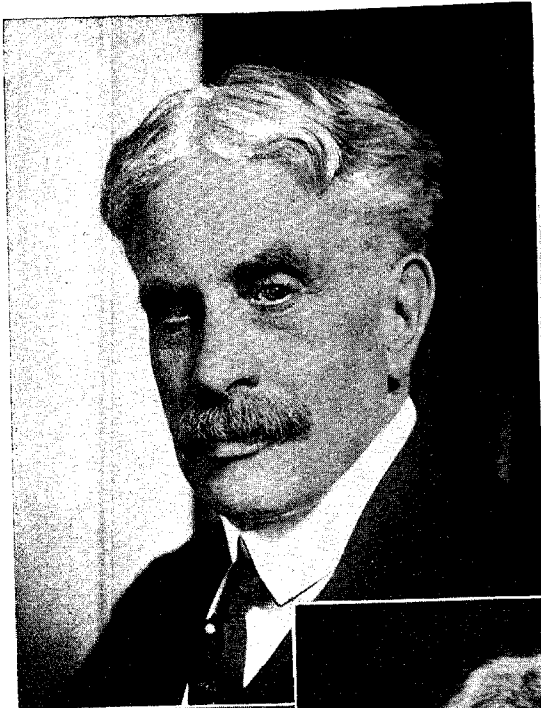
Ottawa, 201 Wurtemberg Street,

23rd. February, 1927.

E. W. Villeneuve, Esq.,
Montreal, Que.

Dear Mr Villeneuve,

The Cartier Centenary Celebration took place during my premiership, and it gave me great satisfaction to co-operate in every way in making that celebration a success. Sir George Etienne Cartier held a most distinguished place in the history of our country and the Centenary Celebration served to recall his great service to Canada in the early years of Confederation. I am glad to know that a history of the Celebration is to be published, and that it will contain a full record of all the



PATRONS DU LIVRE-SOUVENIR

*Le T. H. Sir Robert L. Borden
Ancien Premier Ministre du Canada,*

*L'hon. Sir Lomer Gouin
Ancien Premier Ministre de
la province de Québec*

notable events connected therewith. As requested by you I am very glad to give my approval and patronage to the volume.

With best wishes, I remain,

Yours faithfully,

R. L. BORDEN.

*The President
Cartier Centenary Committee,
Montreal.*

Montréal, 25 mai 1927.

Cher Monsieur Villeneuve,

C'est une heureuse pensée que vous avez eue de publier un compte-rendu officiel des fêtes du centenaire Cartier.

Vous complétez ainsi l'hommage bien mérité que la province de Québec et tout le pays rendaient à notre illustre compatriote en lui érigeant, en 1919, le beau monument qui s'élève au pied du Mont-Royal.

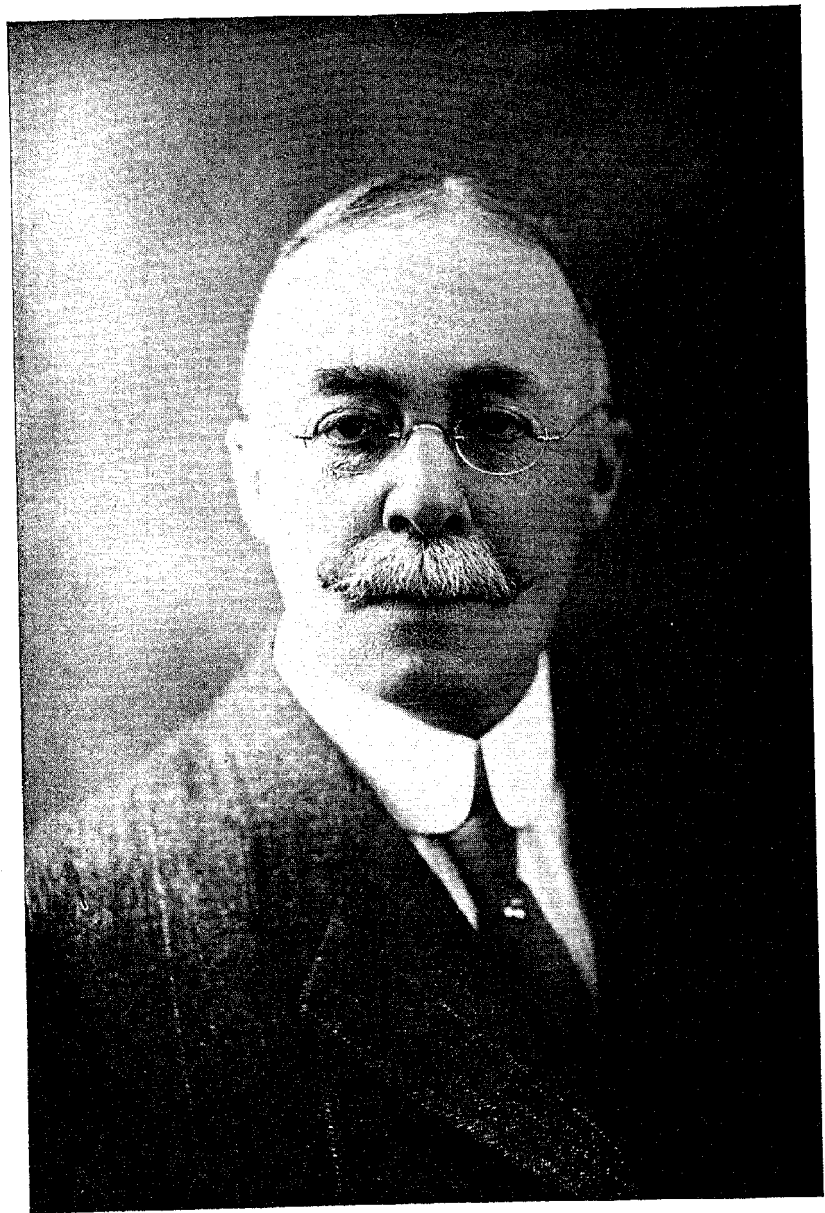
Les générations futures trouveront, dans ce récit des fêtes d'un grand centenaire, de belles leçons de patriotisme.

Il me fait plaisir de recommander votre oeuvre. Je vous souhaite succès, et je vous offre l'expression de mes meilleurs sentiments.

Sincèrement vôtre,

Lomer GOUIN.

*M. Eug. W. Villeneuve,
Président du Comité du
Centenaire Cartier,
Montréal.*



M. Eugène W. Villeneuve
Ancien Commissaire de la Ville de Montréal
Président du Comité du Centenaire Cartier

INTRODUCTION

LE CENTENAIRE CARTIER

Le projet d'un monument à Sir George-Etienne Cartier était dans la pensée des patriotes depuis une douzaine d'années quand, en 1911, il prit corps et fut lancé par M. Eugène W. Villeneuve. En 1914, il y aurait bientôt cinquante ans que l'oeuvre par excellence du grand Canadien, la Confédération, aurait vaincu toutes les oppositions et justifié les prévisions de ses auteurs en faisant du Canada une nation prospère, grandissante, prenant résolument sa place parmi les peuples de la terre. En contemplant l'oeuvre on songeait à honorer l'artisan et à perpétuer sa mémoire. Et puis un philosophe de nos jours, qui est en plus un célèbre politique, n'a-t-il pas dit: "Plus nous faisons de lumière sur les grandes existences du passé, plus nous éclairons les spectacles de notre propre vie."

Des institutions vitales dûes au zèle patriotique de Cartier, grâce à l'intuition profonde qu'il avait de la grandeur future de sa patrie, avaient déjà dissipé bien des craintes et dépassé les plus généreux espoirs; un règne de paix et de concorde ininterrompues dans cette province dont l'autonomie reconquise par ses soins avait cicatrisé les vieilles blessures de la conquête et, avec l'estime enfin proclamée d'adversaires souvent injustes, fait oublier l'âpreté des luttes constitutionnelles; de multiples entreprises politiques et sociales menées à bonne fin par cet homme extraordinaire qui, pendant vingt-cinq ans d'une carrière publique comme il ne s'en voit pas d'autre dans notre histoire, mérita tout le temps le titre

“d’homme légion” que lui donna Gladstone, et qui, comme l’a dit M. Chapais, “fut partout, de tout, dans tout”; un sens latent de la reconnaissance populaire, lente à se manifester, mais qui aime à devancer l’histoire et ne manque jamais de se produire devant la maturité des oeuvres, tout semblait justifier l’étonnement de ceux qui voyaient avec peine cette mémoire s’éteindre au foyer même de son oeuvre toujours jeune.

Ferdinand Brunetière a dit un jour des monuments: “Tous les jours, dans nos grandes villes, sur nos places publiques, si nous voyons s’élever des monuments dont l’objet ne semble être, en vérité, que de perpétuer de fâcheux souvenirs, et d’assurer à de vieilles haïnes, qu’on croyait abolies, l’éternité du bronze ou de la pierre, il en est d’autres, heureusement, qui ne nous rappellent à nous-mêmes, comme ils ne donneront à nos descendants, que de nobles, que d’utiles, que de glorieux souvenirs.”

Quels souvenirs, et surtout quels enseignements ne donnerait pas un monument qui rétablirait dans le bronze la figure longtemps populaire et toujours vénérée, la pensée prophétique de celui qui fut le plus indomptable défenseur des siens, le principal artisan de la grandeur canadienne. A Montréal, surtout, sa ville de prédilection parce qu’il y devinait la grande métropole future et où il connut les triomphes suprêmes et l’extrême amertume, nul hommage rendu à sa mémoire ne pourrait dépasser la mesure de reconnaissance qui lui était dûe.

“Et pourtant”, nous faisait observer M. DeCelles, un vieil ami hélas! disparu, et qui connut Cartier, “sur la place aujourd’hui occupée par l’Ecole Polytechnique, on lui lança assez de pierres pour qu’en les rassemblant toutes on puisse lui élever une colonne plus haute et de dimensions plus grandes que le monument Nelson.” Caprice populaire qui n’a pas empêché la doctrine prêchée par Cartier de faire le fond de toutes nos thèses politiques, depuis sa mort, et la base de notre sécurité économique. Erreur si l’on veut, mais erreur que le temps répare. “Cinquante ans ne s’étaient pas écoulés” nous rappelle

Clémenceau, “que le peuple athénien convertissait sa sentence de mort en un décret portant qu’il serait élevé une statue de bronze à Démosthène sur la place publique.”

Cartier aussi allait connaître ce retour des choses qui attache le nom qu’il faut à une oeuvre durable. M. E. W. Villeneuve qui fut l’initiateur et l’âme du Centenaire Cartier, qui, pendant les quelques années que dura le mouvement, réveilla puis incarna l’idée des patriotes dans cette entreprise de gratitude nationale, nous a raconté comment, après une visite au cimetière de la Côte-des-Neiges, il avait pris la ferme détermination de lancer cette idée admirable d’un monument à Cartier, une entreprise dont le succès, après la gloire du héros lui-même, reste bien une oeuvre qui honorera à jamais son auteur, comme elle honorera le peuple entier qui en a réclamé sa part. C’est Abraham Lincoln qui disait au champ de Gettysburg “qu’il n’était pas au pouvoir des vivants d’honorer les grands morts, mais qu’il leur était loisible de s’honorer eux-mêmes des nobles vies disparues.”

Au cimetière, dit M. Villeneuve, on voyait un monument à peu près oublié, un humble buste surmontant un socle de granit canadien, le seul monument que Cartier eût dans sa ville, lui qui avait tant fait, qui avait tout fait pour elle. Est-ce que ceux qui lui étaient le plus redevables allaient l’oublier? Pourtant, dans toute l’étendue de la grande cité, pas une entreprise d’intérêt public qui ne portât la marque de son génie prévoyant: le port agrandi, les chemins de fer du Grand Tronc, de l’Intercolonial, du Canadien Pacifique, le pont Victoria, l’une des merveilles du monde. . . Et dans cette richesse active, de cette vitalité débordante, on ne connaissait de l’auteur que le modeste mausolée dont je viens de parler, que cette tombe discrète où il dormait, dans l’éternel repos, entouré de ses fidèles amis: l’hon. J. A. Mousseau, ancien premier ministre de Québec, l’hon. J. O. Villeneuve, sénateur et ancien maire de Montréal, le juge Ubald Beaudry, M. Nowlan de Lisle, Guillaume Boivin, surnommé le “père de la Protection”, Testard de Montigny, ancien

recorder et zouave pontifical, L. W. Sicotte, greffier de la Cour du Banc du Roi, le notaire Jos. Simard, Wm. Evans, Patrick Dunn, John Jackson.

Le mouvement du Centenaire fut lancé. On sait avec quel enthousiasme il fut accueilli; on sait aussi dans quelle apothéose il a fini. Mentionné d'abord par M. Villeneuve à une modeste assemblée des clubs libéraux-conservateurs de la division électorale de Maisonneuve, assemblée tenue dans la salle municipale du quartier St-Jean-Baptiste, puis officiellement lancé, le 9 novembre (1911), au Monument National, à l'occasion d'une installation des officiers des clubs libéraux-conservateurs fédérés, le mouvement prit soudain une extension que l'on n'espérait guère mais qui devait rallier en quelques jours les adhésions de tous les partis politiques, enrôler la collaboration de tous les hommes éminents du pays, se répandre de province en province, dépasser les frontières et mériter, avec la sanction royale, l'appui chaleureux de toutes les nations-soeurs de l'Empire. Et quand le monument fut dévoilé—ce qui fut fait par le Roi lui-même de son château de Balmoral—on put contempler ce spectacle unique du héros qu'une Renommée, aux larges ailes déployées, fait le geste de couronner, entouré des quatre provinces fondatrices de la nation lui répétant sur un ruban de bronze les paroles du premier chant patriotique sorti de son coeur "O Canada, mon pays, mes amours", dans un décor où battaient à la brise les drapeaux réunis de tous les Dominions britanniques et des nations alliées.

Et Mademoiselle Hortense Cartier, dernière survivante de la famille du grand homme, présente à la fête et invitée du gouvernement canadien, pouvait répondre à l'adresse qui lui fut présentée avec cette éloquence émue dont la source est le coeur, ces paroles admirables qui étaient comme la reprise de possession d'un précieux héritage laissé par un riche ancêtre:

"En voyant la prospérité toujours croissante du Canada, je suis heureuse et fière de penser que les grands talents et l'inlassable activité de mon père y ont si large-

ment contribué. Cette prospérité du Canada, son pays, ses amours, nous savons tous qu'il en avait eu d'avance la claire vision. Il ne me reste plus qu'à rendre grâce à Dieu qui a permis que je vive pour être présente à cette fête."

On se rend mieux compte, aujourd'hui qu'on peut le mesurer, de la profondeur de l'enthousiasme qui accueillit en 1911 la proposition de M. Villeneuve. D'un projet qui ne devait d'abord avoir d'autre but que d'honorer un grand chef de parti a surgi spontanément un vaste mouvement national. Nouvelle justification, aux yeux de plusieurs, de la belle confiance de Cartier dans la rectitude du peuple quand il agit en dehors de ses passions.

Nous le répétons, le mouvement du Centenaire au pays, dans l'Empire, fut accueilli par un concert universel d'approbation. Chez-nous, dans la Province de Québec, on mit dans cette oeuvre l'empressement, l'entrain qui marquent la plupart de nos grandes manifestations, la dévotion patriotique que nous avons déjà accordée aux grands héros lointains de nos trois-cents ans d'histoire, aux oeuvres dont la pérennité bienfaisante le dispute à la majesté de nos pics merveilleux, de nos fleuves géants, à la splendeur séculaire de notre incomparable nature. Journaux, revues, écrivains et conférenciers, il n'y eut qu'une voix pour acclamer l'oeuvre et l'homme à qui l'on devait les cinq premières décades de notre vie nationale. M. John Boyd entreprend d'écrire son grand ouvrage "Cartier et son temps". Et l'on voit que pour louer l'homme, il faut aussi louer toute l'époque puis, comme il l'aurait fait lui-même, associer à sa gloire ceux qui avaient partagé son labeur et secondé ses efforts. On écrit de la bonne histoire et si, à tous ces travaux réunis on voulait donner une épigraphe on n'en trouverait pas de plus appropriée que ce passage de l'Ecclésiastique (XLIV) : *"Faisons donc l'éloge des hommes illustres et des pères de notre race—en qui le Seigneur a opéré de glorieuses merveilles—et qui ont manifesté leur grandeur dès l'origine—dont les peuples célèbrent la sagesse et l'assemblée publie les louanges—et dont la gloire ne*

sera jamais effacée.” “*Primus inter pares*”—le premier entre ses égaux, chaque éloge adressé à ses collaborateurs, compatriotes ou concitoyens, est un fleuron de plus ajouté à la couronne qu'on lui tresse.

La même unanimité se produit dans la collaboration pratique. Et l'on se demande avec raison si jamais souscription s'est faite avec plus d'entrain et avec un accord plus parfait. En tête de la liste la Province de Québec, alors sous la sage direction de Sir Lomer Gouin, prend la place qui lui revient de droit, la première. Sir Lomer ajoute au don généreux qu'il fait à l'oeuvre, au nom des siens, cette appréciation d'homme d'Etat doublé du patriote: “Nous comptons des patriotes et des hommes d'Etat, mais Cartier a été les deux réunis. Il a été un grand homme. Le Canada que nous voyons aujourd'hui est en grande partie le résultat des qualités qui le distinguaient comme fondateur d'empire. Le nom de Cartier vivra aussi longtemps que ce Dominion, dont il fut l'un des principaux créateurs, et sa survivance persistera aussi longtemps que l'esprit de patriotisme, de zèle, de dévouement, d'énergie indomptable et de conciliation qui le caractérisait restera dans les coeurs de ses compatriotes.”

Nous entendons aussi ce témoignage du premier patron d'honneur du Centenaire, Sir Charles Tupper, d'abord témoin émerveillé puis collaborateur fidèle et enthousiaste de Cartier: “Le Canada lui doit une dette de reconnaissance qui ne pourra jamais lui être payée!” Le vénérable cardinal Bégin, aujourd'hui disparu, mais qui sentait alors descendre sur ses jours le beau crépuscule d'une longue vie de sagesse et de vertu, résumant en quelques mots la pensée déjà exprimée de tout l'épiscopat canadien, écrivait à M. Villeneuve: “Tous nos compatriotes sans distinction d'origine lui sont redevables d'une large part de la prospérité nationale et son exemple, mis en relief par le monument que lui dresse la patrie reconnaissante, est de nature à fortifier ceux qui veulent, dans l'arène politique ou civique, rester fidèles au devoir et ne pas sacrifier à l'intérêt personnel.”

Citer davantage serait déranger le plan de ce livre qui réserve à d'autres chapitres l'énumération des grands noms inscrits dans le livre d'or du Comité, le compte rendu des éloges nombreux adressés à la mémoire de Cartier. Du reste, cette introduction a un tout autre objet : Montrer avec l'homme, et souvent au-dessus de ses mérites personnels, assurément très grands, la pensée qui, sortie de son cerveau créateur, a dominé toute son époque, a associé son nom à la formation définitive de la nation canadienne. Certains s'étonnent, de nos jours, de ce que la Confédération n'ait pas donné à des problèmes nouveaux une solution apparemment facile quand on les compare aux questions épineuses qui, il y a cinquante ans, ne furent pas réglées sans difficulté, mais qui furent réglées par les hommes de ce temps, et dans le sens de la justice. Ce qui rappelle cette parole fort juste de Bentham "qu'il ne faut pas juger du bonheur d'un pays par le plus ou moins de droits politiques dont il jouit, mais bien par la sagesse de ses lois civiles et la manière dont on y entend et fait justice."

C'est ce que le Centenaire de Cartier est venu remettre en lumière, en rappelant aussi qu'il ne suffit pas d'avoir une constitution mais qu'il faut, en l'appliquant, rester pénétré de l'esprit qui l'a dictée, rester fidèle aux traditions dont les chartes politiques ne peuvent être, en somme, que la consignation écrite... Aussi, les hommes changent, et, s'il fallut trente générations de paysans pour préparer le cerveau d'un philosophe, il ne faut pas s'étonner qu'à un demi-siècle de distance, on se soit senti soudain, dans l'interprétation des lois, non pas en désaccord, mais loin de la pensée, en deçà des qualités viriles des fondateurs. Pourtant, c'est encore Clémenceau qui le dit, "la vie est une persévérance", pensée que les monuments des grands hommes gardent vivante, parce que, sentinelles muettes du passé, ils servent encore à maintenir entre les générations qui se suivent le lien d'une commune grandeur et la solidarité des espoirs patriotiques. Il y a des monuments qui font encore plus que cela. Consacrant toute une époque dans une colonne ou dans une

statue, érigés sur la place publique pour commémorer une victoire nationale ou le berceau d'un peuple, ils continuent, sous le ciel, l'oeuvre bienfaisante et créatrice de ceux qui les ont conçus ou les ont mérités.

Cinq monuments de Cartier, à Montréal, Québec, Ottawa, Winnipeg, St-Antoine-sur-Richelieu nous parlent aujourd'hui ce langage. Ils continuent la vie qui est "une persévérance". Quand on les érigea, les inscriptions sortirent de l'oeuvre même du héros, comme l'eau du rocher; elles jaillirent toutes des discours, des harangues de ce politique sagace, qui savait "observer la rue des fenêtres du Parlement", qui donna aux siens, qui donna à sa nation, dont la fondation eût été impossible sans son concours, des conseils de force et de justice aussi durables que le granit et le métal dans lesquels on les a gravés. Après avoir rédigé presque entièrement de sa main le code des droits avec l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il aura ainsi légué à ses nationaux, à ses concitoyens de toute origine, le code des devoirs comme il leur a laissé la plus populaire de leurs chansons patriotiques.

Préoccupé de l'avenir des siens il leur dit: "Pour assurer notre existence, il faut nous cramponner à la terre, et léguer à nos enfants la langue de nos ancêtres et la propriété du sol." Dans le même ordre d'idées Roosevelt a dit après lui: "Le plus grand bonheur d'une nation consiste à avoir des héritiers de son sol." Dans la Chambre des Communes, parlant à la cadette des provinces, c'est un autre conseil que Cartier donne. Etait-ce un nouvel exemple de sa clairvoyance prophétique, ou parce que, connaissant les hommes, il a pu craindre un moment que l'oeuvre qu'il venait d'implanter là, dans cette petite province de douze mille habitants, serait menacée. Il lui dit: "Manitoba est un mot indien qui veut dire "le Dieu qui parle", puisse la nouvelle province toujours parler aux habitants du Nord-Ouest le langage de la raison, de la vérité et de la justice." Et quel est le grand conseil qu'il donne à tous: "Dans un pays comme le nôtre, il faut que tous les droits soient sauvegardés, que toutes les con-

victions soient respectées.” “Justice égale à toutes les races, à toutes les croyances.” Et l’homme de bronze va ainsi prêchant la large doctrine annoncée par l’homme de chair.

Aussi fut-il, suivant l’expression d’un ancien gouverneur du Canada, le marquis de Lorne, “un maître parmi les hommes d’État canadiens.” Et quand on rappelle, après Sir John Macdonald, avec Sir Charles Tupper, que sans lui la Confédération n’eût pas été possible, il faut aussi se remémorer ce que disait de lui George Brown, le plus farouche adversaire qu’il ait eu au parlement canadien jusqu’au moment où il l’eût gagné à la cause de la paix et de l’union entre les provinces : “Seule la conviction que l’on ne pouvait autrement faire face à une urgente nécessité, et aussi la façon courageuse et noble dont l’honorable député de Montréal-Est (Cartier) et ses collègues ont envisagé la question, ont pu m’engager à prendre l’attitude que j’ai prise (1). On me pardonnera de rappeler ce détail, parce qu’il est important, même si cela peut paraître une digression.

Que, pendant un quart de siècle, Cartier ait dominé l’histoire de son pays et cela, pendant la période la plus tourmentée, qu’il ait guidé dans la voie nouvelle et sûre la barque de l’État confiée à ses soins, ses compatriotes, de toutes races, de toutes croyances, viennent de l’en remercier dans des témoignages apportés de toutes les parties de notre vaste empire. “Un maître parmi les hommes d’État canadiens,” a dit le marquis de Lorne, “constructeur d’empire” disait Sir Lomer Gouin. Et, en face de la belle statue élevée sur le versant du Mont Royal on se demande, avec une sorte de crainte admirative—tant certaines grandeurs nous dépassent—: pourquoi lui plutôt que d’autres qui, pourtant, ont mêlé leur action à la sienne dans la préparation d’un nouveau régime? Parce que, seul de tous ses collègues, ou avant eux, portant la responsabilité d’un million de compatriotes deux fois réduits par les armes, et de race différente de celle de la mé-

(1) *Life of Sir John Macdonald* by J. P. Macpherson, vol. 1, p. 521.

tropole, il a vu dans la Confédération autre chose qu'une manoeuvre pour gagner du temps et perpétuer une guerre de races, autre chose qu'un grand mouvement impérialiste, c'est qu'il a vu dans la Confédération l'idée essentiellement canadienne, c'est que, dans son optimisme, jugé téméraire par les hommes "prudents" de son temps, il a su lire dans l'avenir comme dans un livre ouvert, et contempler à l'avance la grandeur réalisée de ses oeuvres. "Nous avons fondé, disait-il en 1869 (10 mars) devant l'Institut Colonial de Londres, un vaste empire qui s'étendra de l'Atlantique au Pacifique, non pas sur des bases égoïstes en ce que nous serions seuls à en bénéficier, mais de façon à ajouter à la puissance et à la prospérité de la mère-patrie."

Et si l'on y songe bien, si l'on veut se rappeler que ces paroles furent prononcées au coeur même d'un vaste empire en marche—car, l'empire britannique tel que nous le connaissons aujourd'hui, date à peine de 1850—on serait tenté de dire que, pour avoir, comme pas un, compris les idées et les hommes de son temps, pour avoir interprété dans leur vrai sens nos relations avec la métropole, Cartier se place parmi les gloires de l'Ère Victorienne. Ainsi nous comprenons mieux la pensée du grand Gladstone qui, moins soucieux de louer "l'homme légion" que de signaler à ses auditeurs la solidité de sa doctrine, lui adressait à la même occasion un remerciement discret pour le bel exemple de civisme qu'il apportait de son pays au reste de l'Empire. "Je me réjouis", disait-il, s'adressant au "Colonial Institute" alors représenté par de hautes personnalités comme le vicomte Lord Bury, son président, Lord Granville, le duc de Manchester, le comte d'Albemarle, le marquis de Normandy, Lord Alfred Churchill, "je me réjouis de voir que vous ayez réussi à vous assurer la présence, ce soir, des représentants de la grande famille anglaise, et qu'une branche principale de cette famille soit ici représentée par un homme qui semble lui-même être "légion", qui n'en éprouve pas moins une chaude sympathie pour l'origine à laquelle il fait remonter sa race et les traditions

de son peuple qui, supérieur à tous ses prédécesseurs, *est éminemment apte à représenter l'esprit de fraternité qui devrait unir tous les peuples de langue anglaise par l'univers entier.*" Vingt-huit ans plus tard, au milieu de la splendeur des fêtes qui saluèrent le jubilé de son règne, au spectacle incomparable de sa famille politique réunie autour du Trône, à la vue de toutes ces puissances nouvelles de paix et de guerre défilant sous ses yeux dans une féerie d'uniformes chamarrés d'or et de drapeaux portant la croix de St-André, la reine Victoria a dû se rappeler le petit canadien d'origine bretonne, "citoyen britannique parlant français", rebelle d'hier, devenu l'un des plus sages constructeurs de son vaste empire, Cartier, le premier Canadien à qui elle ait accordé la royale hospitalité de son château de Windsor, Cartier lui apportant, avec l'assurance renouvelée de la loyauté des siens, l'hommage de la colonie, future nation-soeur, qui serait, avant la fin de son règne glorieux, le plus précieux comme le plus brillant joyau de sa couronne.

Au moment de conclure cette étude succincte d'un mouvement qui, pour honorer comme il le méritait un des grands noms de notre histoire, a dépassé la conception pourtant assez vaste de ses initiateurs, une question s'élève dans notre esprit. N'avons-nous pas eu raison de faire ressortir la pensée qui a fait du Centenaire de Cartier une des plus belles de nos manifestations patriotiques, de souligner l'utile leçon qui s'en dégage ? On a compris qu'il importait de placer dans son cadre véritable l'homme politique qui fut peut-être le plus adulé et le plus discuté de son temps. Du reste, rien des éloges qui lui sont adressés, du crédit qui lui est accordé, n'enlève au mérite de ceux qui furent ses collaborateurs. La Confédération est une oeuvre immense où il y a assez de gloire pour en faire une large part à tous ceux qui y contribuèrent de leur pensée ou de leur action. Et les Pères de la Confédération étaient trente-trois. L'histoire proclamera, en appréciant une époque si fertile en grands hommes, que ce vaste empire, voulu par Cartier d'un océan à l'autre, doit sa grandeur, comme l'a dit

Laboulaye de la République Américaine, “non pas à la fortune, mais à la sagesse, au talent et au courage de ses premiers fondateurs”. Cartier lui-même n’aurait pas parlé autrement.

J.-L. K.-LAFLAMME

INTRODUCTION

THE CARTIER CENTENARY (1)

The project for a Monument at Montreal to Sir George Etienne Cartier had been in the thoughts of patriotic Canadians for twelve years when, in 1911, it took concrete form and was launched by Mr Eugene W. Vileneuve.

In 1914, nearly fifty years would have elapsed since the pre-eminent work of this great Canadian, Confederation, had vanquished all opposition and had justified the prescience of its authors, making of Canada a great and prosperous nation resolutely taking her place amongst the peoples of the world. Contemplation of this work inspired the thought of honoring the Artisan and perpetuating his memory. A philosopher of our day, one who is also a renowned politician, has said: "The more light we shed on the great men of the past, the more do we illumine the scenes of our own times."

Vital institutions, due to the patriotic zeal of Cartier, owing their being to his profound intuition of the future grandeur of his country, had dispelled many fears and exceeded the most generous hopes. A reign of uninterrupted peace and concord in this province, where autonomy, reconquered through Cartier's care, had healed the old wounds of conquest, and, with the oft-unjust accusations of adversaries turned to esteem, the harshness of constitutional battles were forgotten. Multiple enterprises, political and social, had been brought to a successful conclusion by this extraordinary man who, through a public career of twenty-five years such as that of no

(1) A translation.

other man of our history, merited at all time Gladstone's characterization: "A man a legion in himself", and who, to use Mr Chapais' words: "was everywhere; was of all and in all".

A latent sense of public gratitude, slow to manifest itself but eager to anticipate history and never failing to materialize when faced with the fruition of deeds, all seemed to justify the amazement of those who with regret saw the memory of his ever vibrant work fading, even on its own hearth.

Speaking of monuments Ferdinand Brunetière once said: "If, in our great cities and on our public squares we every day see monuments erected whose object seems, in truth, to be only to perpetuate in bronze and stone bitter memories and to affirm old hatreds which, it had been thought, had disappeared, fortunately there are other monuments which recall to us, as they will transmit to our descendants, noble, useful and glorious memories."

What remembrance, and above all, what lesson would a monument give which re-incarnated in bronze a long popular and ever esteemed form, visualizing the prophetic vision of the indomitable defender of his fellow countrymen's rights, and the chief artisan of Canadian grandeur. And at Montreal, above all, the city of his predilection, for in it he visioned the great future metropolis, where he had known supreme triumphs and extreme bitterness, no homage that could possibly be rendered to his memory could surpass the measure of gratitude which was due to him.

"And yet", as Mr. DeCelles, an old and alas! now lamented personal friend who had known Cartier, once said: "On the site where today stands the Polytechnic School, enough stones were thrown at him which, if gathered together, would make a column higher and of greater dimensions than the Nelson Monument".

But the whim of a populace did not prevent the doctrine preached by Cartier from becoming the foundation of our political structure and the basis of our economic

security since his death. An error, if you will, but an error which time repairs.

“Fifty years had not run their course”, we are reminded by Clemenceau, “before the Athenians converted their sentence of death into a decree for the erection of a bronze statue to Demosthenes on the public square.”

Cartier, too, was to know this return which would give the needed name to a lasting work. Mr. E. W. Villeneuve, the initiator and soul of the Cartier Centenary movement, who, during the years of the undertaking, awakened, then put into life this patriotic idea of national gratitude, has told us how, after a visit to Côte-des-Neiges Cemetery, he had made a firm resolution to launch the admirable idea of erecting a monument to Cartier—an enterprise whose success, next to the glory of the hero himself, will forever remain a work honoring its author, as it honors the whole population who have shared in it.

At the Battlefield of Gettysburg, Abraham Lincoln said that it was not in the power of the living to honor the great dead, but rather they were free to honor themselves through the noble lives of those who were gone.

“In our Cemetery”, Mr. Villeneuve said, “there is a monument almost forgotten, a modest bust surmounting a pedestal of Canadian Granite, the only monument Cartier has in his own city, he, who had done so much for it, who had done everything for it. Are those who owe him the most going to forget him? Yet, in the whole extent of the great city there is not an enterprise of public interest which does not bear the mark of his genius and foresight: The enlarged harbor, the Grand Trunk Railway, the Intercolonial Railway, the Canadian Pacific Railway, the Victoria Bridge, which is one of the marvels of the world. And of the originator of that active wealth, of that superabundant vitality, we are only reminded by that unobtrusive tomb where Cartier sleeps in everlasting repose, surrounded by those who, in life, were his faithful friends: The Hon. J. A. Mousseau, former Prime Minister of Quebec; the Hon. J. O. Villeneuve, Senator, and former Mayor of Montreal; Judge

Ubalde Beaudry, Nowlan de Lisle, Guillaume Boivin, surnamed the "Father of Protection", Testard de Montigny, formerly Recorder and Pontifical Zouave, L. W. Sicotte, Clerk of the Court of King's Bench, Notary Joseph Simard, William Evans, Patrick Dunn, John Jackson."

The Centenary Movement was launched. We know with what enthusiasm it was received. We also know in what blaze of glory it ended. Mentioned first by Mr. Villeneuve at a modest gathering of the Liberal-Conservative Clubs of the electoral division of Maisonneuve, at a meeting held in the municipal hall in St. Jean Baptiste Ward, then officially started on the 9th. of November 1911, at the Monument National on the occasion of the installation of the officers of the Federated Liberal-Conservative Clubs, the movement at once assumed proportions which one had hardly dared to hope for, but which, in a few days brought together the adherents of all political parties, enrolled all the eminent men in the country, extended from province to province, even beyond the frontiers of the Dominion, and, receiving Royal sanction, secured the hearty support of all the sister nations of the Empire. And, when the Monument was unveiled—an act graciously performed by His Majesty the King, himself, from Balmoral Castle—the public could view the unparalleled spectacle of our Hero, surrounded by representative figures of the four original provinces of the nation proclaiming on a bronze ribbon the words of the first patriotic song that flowed from his heart: "O! Canada, mon pays, mes amours", and above him the figure of Fame, with outspread wings in the act of crowning him, while all around, flying in the breeze were the united flags of all the British Dominions and of the Allied Nations.

Miss Hortense Cartier, the last surviving member of the great man's family, who was present at the celebration, the guest of the Government of Canada, could reply to the address that was presented to her with that moving eloquence which springs from the heart in these admirably chosen words, which were as the re-taking

possession of a precious inheritance bequeathed by a worthy ancestor :

“In witnessing the ever-growing prosperity of Canada”, she said, “I am happy and proud to think that the great talents and untiring activity of my father have so largely contributed thereto. We all know that from the beginning he had a clear vision of this prosperity of Canada, his country, his love. It only remains for me to render thanks to God who has permitted that I should live to be present on this occasion”.

While scarcely realizing it, we can better appreciate today the enthusiasm with which Mr. Villeneuve's proposition was greeted in 1911. From a project which, at its inception, had no other purpose than to honor a great party leader, there sprang spontaneously a vast national movement—another justification in the eyes of many of the splendid confidence Cartier always had of the rectitude of the people when not actuated by passion.

We repeat, the Centenary Movement in the Dominion, in the Empire, was acclaimed with unanimous approval. Here, in the province of Quebec, we put into the work all the eagerness, all the spirit and all the animation which invariably mark most of our great manifestations; and we again showed the patriotic devotion which we had already accorded to the great and distant heroes of our three hundred years of history, and to their works whose everlasting benevolence challenges the majesty of our marvellous peaks, of our giant rivers, of the secular splendor of Nature's incomparable dower to us. Newspapers and reviews, writers and lecturers, all united as in one voice to acclaim the work and the man to whom we owe the first five decades of our national life. Mr John Boyd undertook to write his great book “Cartier and his Times”, and it is evident that in lauding the man it was also necessary to laud his epoch and, as Cartier would have done himself, associate with him in his glory those who had shared his labors and seconded his efforts. Good history was written in those days, and if we would give a fitting epigraph to all these works combined, what more

appropriate than this passage from Ecclesiasticus (XLIV):

“Let us praise the works of illustrious men and the fathers of our race, in whom the Lord has performed marvellous things, and who have manifested their grandeur from the beginning, whose wisdom the people commemorate and assemblies trumpet forth their praise, and whose glory shall be everlasting”.

Primus inter pares—the first amongst his equals, every eulogy addressed to his associates, compatriots, citizens, is one more jewel added to the crown Cartier wears.

The same unanimity was shown in practical cooperation. It may indeed be reasonably asked whether any public subscription had ever been made with greater zeal and spirit and with more perfect accord.

At the head of the list the Province of Quebec, then under the wise direction of Sir Lomer Gouin, took her rightful place, the first. Sir Lomer Gouin added, to the generous gift he made in the name of his people, this appreciation of one who was doubly endowed as a statesman and a patriot:

“We count amongst our ancestors patriots and statesmen. Cartier was both. He was a great man. Canada, as we see it today, is, in a large measure, the result of the qualities that distinguished him as a founder of Empire. The name of Cartier will live as long as this Dominion, of which he was one of the principal creators; it will survive as long as the spirit of patriotism, zeal, devotion, indomitable energy and conciliation which characterized him shall remain in the hearts of his compatriots.”

There was also this testimony from the first Honorary Patron of the Centenary Movement, Sir Charles Tupper, who had been first an amazed onlooker, then a faithful and enthusiastic associate of Cartier: “Canada owes him a debt that can never be repaid.”

The Venerable and regretted Cardinal Begin, then in the beautiful twilight of a long life of wisdom and virtue, summarizing in a few words the thought already

expressed by the whole Canadian Episcopate, wrote to the President of the Movement:

“All our compatriots, without distinction of origin, are indebted to him for a large part of our national prosperity, and his example, standing out through the monument which will be erected to his memory by a grateful country, is of a nature to strengthen those who, in the political or civic arena, wish to remain faithful to duty and not sacrifice it to personal interest”.

To make further citations would disarrange the plan of this book, which reserves to other chapters the enumeration of the great names that are inscribed in the Golden Book of the Committee, and the publication of the numerous eulogies addressed in memory of Cartier. This introduction, however, has quite another object. It is to show how the man — often beyond his personal merits which were surely great—and the ideas emanating from his creative brain, dominated his whole epoch, and associated his name with the definite formation of the Canadian nation.

There are people of our day who express astonishment that Confederation has not given to new problems a solution apparently easy when compared with the thorny questions of over fifty years ago, questions which, though not settled without difficulty, nevertheless were settled by men of that day, in accordance with a sense of justice. This recalls the just words of Bentham “that we cannot judge the happiness of a country by the more or less political rights which it enjoys, but must do so through the wisdom of its civil laws and the manner in which justice is understood and administered.”

This is what the Cartier Centenary has brought conspicuously into the light of day by recalling that it is not sufficient to have a Constitution, alone, but that in and through its application there shall ever penetrate the spirit which inspired it, a spirit faithful to the traditions, of which political charters can, after all, be but written records.

Also, men change, and if it required thirty generations of peasants to prepare the brain of a philosopher,

it is not surprising that at half a century's distance one should feel suddenly, in the interpretation of the laws, not in disaccord with them, but far from the thought and beyond the virile qualities of the founders. However, to quote Clemenceau again:

“Life is a perseverance”, a thought that monuments of great men keep alive, because, like mute sentinels of the past, they still serve to maintain between succeeding generations the bond of common grandeur and the solidarity of patriotic hopes. There are monuments which do more than this. Consecrating a whole epoch in a column, or in a statue, erected on a public square to commemorate a national victory or the birth of a people, they continue, under Heaven, the creative and beneficent works of those who conceived them or who merited them.

Five monuments to Cartier—at Montreal, Quebec, Ottawa, Winnipeg, St-Antoine-sur-Richelieu—speak to us this language. They continue life, which is a “perseverance”. When we erected them their inscriptions emanated from the works of the Hero like water flowing from a rock; they sprang from the speeches and addresses of this sagacious statesman who could “read the hearts of the people from the windows of Parliament”, who gave to his own people, who gave to the nation, the foundation of which would have been impossible without his co-operation, counsels of strength and justice as durable as the granite and bronze in which we have engraven them.

After having drawn with his own hand almost, the Code of their rights, in the British North America Act, Cartier has also bequeathed to his compatriots and fellow citizens of other origins a code of duty, as he left them the most popular of their patriotic songs.

Anxious for the future of his people, he said to them:

“In order to assure our existence we must cling to the soil, and bequeath to our children not only the language of our ancestors but also the possession of the land”.

In the same order of ideas, Roosevelt, after him,

said: "The greater happiness of a nation consists in having heirs for its soil".

Speaking in the House of Commons to Manitoba, the youngest of the Provinces, Cartier gave other sage counsel. Was it another instance of his rare prophetic insight, or was it only that, knowing men as he did, he may for a moment have feared that the work he had just implanted in that small province of twelve thousand souls might be menaced, and he said to them:

"Manitoba is an Indian name which means "the God who speaks". May the new province always speak to the inhabitants of the North West the language of reason, truth and justice".

And what is the great advice he gives to all:

"In a country like ours it is necessary that all rights be safeguarded, that all convictions be respected."

"Equal rights to all races, to all Creeds."

And the Man of Bronze will continue to preach the same broad doctrine taught by the man in the flesh.

Thus was Cartier, according to a former Governor-General of Canada, the Marquis of Lorne, "A master among Canadian Statesmen", and when we recall, according to Sir John Macdonald, and with Sir Charles Tupper, that without him Confederation would not have been possible, we must also remember what was said of him by George Brown, the most violent adversary he had in Canadian Parliament up to the time he was won by Cartier to the cause of peace and union between the provinces. Brown said:

"Only the conviction that one can have in the face of an urgent necessity, and the courageous and noble manner in which the honorable member for Montreal East (Cartier) and his colleagues have regarded the question, could have induced me to take the stand I have taken..." (1)

I may be pardoned for recalling this detail, because it is important, even though it may appear a digression.

(1) Life of Sir John Macdonald by J. P. Macpherson, vol. 1, p. 521.

For a quarter of a century, then, Cartier had dominated the history of his country, during the most troublesome period he had guided in the new, safe channel, the Ship of State confided to his care, and now his compatriots of every race and creed come to express their thanks for the services that he had rendered, supported by testimony from all parts of our vast Empire. "A master amongst Statesmen" said the Marquis of Lorne". "Empire Builder" observed Sir Lomer Gouin. And before the beautiful statue erected on the slopes of Mount Royal one may ask with an admiring awe, as the names of other great men occur to mind, "Why Cartier more than other men who, nevertheless, united their actions with his in the preparation of a new regime?" Well, Cartier above all others, because, alone of all his colleagues, or before them, carrying the responsibility of a million of his compatriots who had been twice reduced by force of arms, and of a race different to those of the Mother Country, he saw in Confederation something besides a manoeuvre to gain time and perpetuate racial war, something besides a great Imperialist movement; because he saw in Confederation an idea essentially Canadian; because, in his optimism—which was adjudged rash by "prudent" men of his time—he was able to read the future like an open book, and visioned in advance the grandeur realized by his works. On March 10th, 1869, speaking before the Royal Colonial Institute of London, he said: "We have founded a vast Empire extending from the Atlantic to the Pacific, not on a selfish basis that we alone may benefit, but in a manner that will increase the power and the prosperity of the Mother Country."

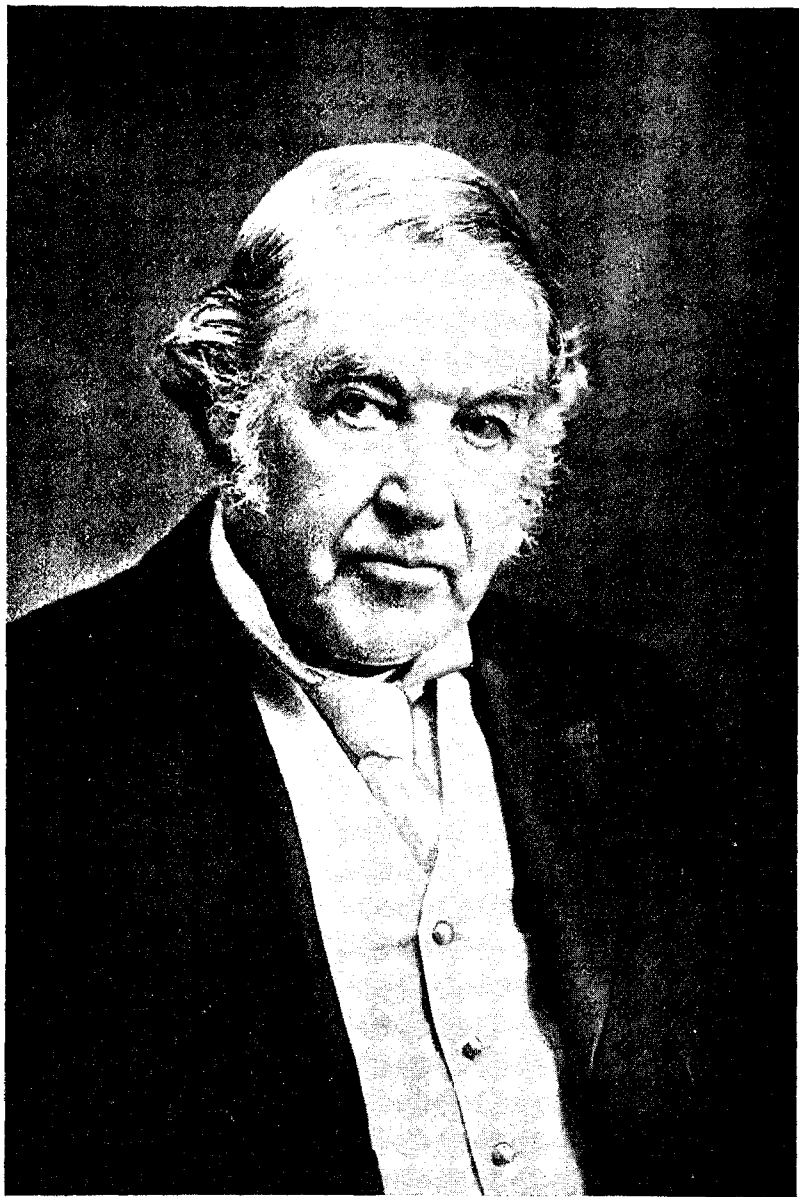
And if we ponder well, if we recall that these words were spoken in the heart of a vast Empire-in-the-making—for the British Empire as we know it today dates only from the year 1850—we may be tempted to say that: For having understood as no other the ideas and the men of his time, for having interpreted in their true sense our relations with the Mother Country, Cartier ranks among the glories of the Victorian era.

Thus shall we better appreciate the thought of the great Gladstone who, less anxious, perhaps, to praise the man who was "a legion in himself" than to call the attention of his audience to the solidity of his doctrine, addressed to him on the same occasion discreet thanks for the great example of public spirit that he brought from his own country to the rest of the Empire. "I rejoice", said Gladstone, addressing the Colonial Institute, then represented by such high personages as Viscount Bury, the president, Lord Granville, the Duke of Manchester, Count Albemarle, the Marquis of Normandy, and Lord Alfred Churchill, "I rejoice to see that you have succeeded in securing the presence here, this evening, of representatives of the great British family, and that one of the principal branches of this family is represented by a man who seems to be a legion in himself, and who displays no less warm a sympathy particularly to the origin to which he traces his race and the traditions of his people, and who, superior to any of his predecessors, is *eminently fitted to represent that spirit of fraternity which should unite the English speaking nations throughout the world.*"

Twenty-eight years afterwards, amidst the splendor of the Jubilee Celebrations, at the incomparable spectacle of her political family reunited around her Throne, at sight of all these new powers of peace and war unfolding before her eyes a fairy scene of dazzling gold-braided uniforms and flags bearing the Cross of St. Andrew, Queen Victoria was sure to remember the little Canadian of Breton origin, the "British citizen who spoke French", the rebel of yesterday who had become one of the wisest builders of her vast Empire,—Cartier—the first Canadian to whom Her Majesty accorded the hospitality of her Royal Castle at Windsor,—Cartier, who brought her, with the renewed assurance of the loyalty of his people, the homage of a colony, a future sister nation which, before the end of Her Majesty's Reign, would be the most precious as well as the most brilliant jewel in her Crown.

In concluding this brief study of a movement which, originally started to honor according to his merits one of the greatest names in our history, surpassed all conceptions, great as they were, of the originators, one question arises in our mind: Have we not reason, in emphasizing the thought which made the Cartier Centenary the grandest of our patriotic manifestations, also to stress the useful lesson it teaches? We all realize that the movement was directed to place in his true perspective the Statesman who had been, perhaps, the most idolized and the most discussed man of his period. At the same time, the eulogies that were pronounced in his praise, the credit that was accorded to his work, take nothing from the merit of those who were his associates. Confederation was an immense work in which there was sufficient glory for all who contributed to it by thought or action. The Fathers of Confederation numbered thirty-three. History will proclaim, in appreciating an epoch so fertile in great men, that this vast Empire stretching from one ocean to another, as willed by Cartier, owes its grandeur, as Laboulaye said of the American Republic, "not to any stroke of fortune, but to the wisdom, talent and courage of its first founders". Cartier himself would not have spoken otherwise.

J.-L. K.-LAFLAMME.



*Le T. H. Sir Charles Tupper, baronnet.
Patron d'honneur du Centenaire Cartier*

CHAPITRE I

Observations préliminaires. — Le projet d'un monument à Sir George-Etienne Cartier lancé par M. Eug. W. Villeneuve, le 26 octobre 1911, à une assemblée des Clubs Libéraux-Conservateurs de la Division électorale de Maisonneuve. — Grande assemblée au Monument National, le 9 novembre suivant. — Le Comité du Monument est formé. — Entreprise nationale. — Lettre de Mlle Hortense Cartier. — Appel du Comité. — La Province de Québec est la première à souscrire. — Opinion de Sir Lomer Gouin.

AUJOURD'HUI que Sir George-Etienne Cartier a son monument sur le versant du Mont Royal, qu'il a sa statue ou son buste dans d'autres endroits du pays où s'est le plus exercée son activité, à Québec, à Ottawa, à Winnipeg, à St-Antoine-sur-Richelieu, son village natal, et au moment de commencer le récit des manifestations dont on a honoré son nom, des années 1911 à 1920, nous ne pouvons nous défendre de l'émerveillement profond que nous cause ce mouvement qui dépassa, dès la première heure, les bornes politiques qu'on voulait lui donner pour prendre les proportions d'une vaste manifestation nationale.

Il est peu de cas, croyons-nous, où l'idée patriotique, associée à la réputation d'un homme, ait rencontré du premier coup pareil sentiment universel d'approbation. Cela tient, sans doute, comme nous le faisons observer dans la note d'introduction qui précède notre récit, au fait que grâce à un concours de circonstances dont il ne fut pas le maître, il eut l'avantage de comprendre l'esprit de son temps et de faire bénéficier sa patrie de la profonde évolution que subissait, à l'époque, la mère-patrie. Tâche délicate, assurément, devant laquelle il eut non-seulement le courage de ne pas reculer, mais qu'il eut le rare génie d'accomplir en parfaite conformité avec ce que nous nous plaçons à proclamer le meilleur destin de la nation. Il fut un fondateur. Agent d'union

entre les provinces il a pu dire, sous bien d'autres formes, ce que disait le regretté Edmond Roy à l'occasion des Fêtes du Centenaire de Québec: "Les préjugés avaient élevé autrefois, entre les provinces de notre pays, une muraille qui s'abaisse de plus en plus, et, quand elle sera disparue complètement, on sera bien étonné de découvrir que, derrière, il y avait bien des braves gens".

On n'a pas constaté autre chose au moment de la Confédération. Et parmi les hommages qu'on lui a rendus, il n'en est peut-être pas de plus beau que ce concert d'éloges qui s'est élevé à la seule mention de son nom, à la seule énumération de ses oeuvres, dans toutes les provinces du Dominion, parmi les nations-soeurs, et du siège même de l'Empire. Chevalier "franc et sans dol" de l'idée canadienne c'est non seulement sur sa tête que la renommée veut déposer une couronne mais sur toute l'oeuvre que représentent les groupes symboliques dont l'artiste a entouré sa statue.

Cent ans sont vite passés dans l'histoire d'une nation et Cartier est peut-être encore bien rapproché de notre génération pour que nous puissions tirer de sa vie une autre leçon et d'autres conseils que ceux qu'il nous donna en étant un homme d'action. Vraiment, "il fut le combattant de la plus belle cause. Son idée le portait". C'est ce qui fait que, si sa renommée ne remonte pas à plus d'un demi-siècle, elle ne l'en classe pas moins parmi les premiers ancêtres. Continuateur fidèle des traditions, il a parachevé l'oeuvre de relèvement entreprise par ses devanciers et détourné de ses fins, à l'avantage de la patrie, la cruelle épreuve de la conquête.

Il a été un fondateur. Il a établi une tradition que l'on sent toujours au fond de notre vie publique et qui va beaucoup plus loin que les vagues dissertations des rhéteurs ou des politiciens, ce qui est souvent la même chose. Aussi le peuple, en l'honorant, s'est-il attribué, comme il le méritait, la douce récompense qui est le lot de ceux qui reportent jusqu'aux liens du passé la vertu de piété filiale qui est à la fois l'ornement et la force de leur foyers. C'est la gloire des pères reportée sur les

enfants. Féconde doctrine admirablement exprimée par un des sages de la nation et de l'église, le cardinal Bégin: "*Honora patrem*. A la piété filiale des peuples comme à celle des enfants (Dieu) attache une récompense. L'amour pour les ancêtres les fait revivre dans leurs descendants et assure à ceux-ci l'héritage des dons providentiels que Dieu leur a préparé dans leurs pères".

Voilà un sentiment que les préoccupations politiques, ou plutôt les ambitions des partis, nous font quelquefois perdre de vue. Cela est dû, sans doute, à la jeunesse de notre passé, qui ne nous permet pas encore de discerner entre les succès de passage et le mérite des oeuvres qui demeurent. Mais nous étions assez avancés dans le développement de nos entreprises nationales pour que l'on songeât à rechercher, parmi nos chefs d'autrefois, ceux qui ont laissé la trace de leur génie dans notre organisation sociale, ceux qui ont donné l'impulsion définitive au divers courants d'intérêts, de passions, d'idéals qui ont abouti à la conquête de nos libertés constitutionnelles, et à cette "grande charte" canadienne qu'est l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Ces hommes appartenant à un passé qui nous touche de l'épaule, puisque nous comptons au milieu de nous des hommes qui les ont connus, que nous en connaissions, il n'y a pas dix ans, qui furent leurs compagnons d'armes et leurs collaborateurs, sans doute ces hommes sont grands. Mais si nous commençons de les voir à leur taille, nous comprenons bien que, liés par toutes les fibres de leur vie utile, aux oeuvres, aux institutions, dont nous récoltons les bienfaits, leur nom est si étroitement mêlé à la gloire nationale, fruit de leurs efforts, qu'il continuera de grandir avec elle. Ce fut bien le cas de Cartier. Et, si l'on veut nous le permettre, nous pouvons répéter ici ce que nous disions à l'Université Laval, à l'origine même du mouvement lancé pour honorer et perpétuer sa mémoire: "Pour nous, pour le pays, sa figure grandira à mesure que nous avancerons et que nous pourrons contempler, à plus grande distance, les cîmes au sommet desquelles nous

pouvons déjà lire son grand nom. Mais il est une chose, aujourd'hui, que tout le monde reconnaît et que nous, Canadiens-français, pouvons bien proclamer avec plus d'orgueil et d'émotion que les autres, c'est qu'il a réalisé, pendant un quart de siècle, au milieu de son peuple "ce phénomène si peu fréquent du citoyen le plus digne occupant la première place."

On l'a bien vu aussitôt que fut lancé le mouvement que nous allons raconter. Il avait été le premier de son temps parce que le plus digne. Apôtre d'un évangile d'union et de concorde, sa seule mémoire évoquée a dominé les partis comme il les avait dominés pendant sa vie. Et un journal pouvait s'écrier: "la fête commémorative est, naturellement, non politique; car l'oeuvre de Cartier, l'homme d'Etat qui amena le Canada-français à la Confédération, une chose qui eût été impossible sans son influence dans le Québec et sans la force irrésistible exercée par sa forte personnalité, est une chose bien au-dessus de toutes les rivalités de parti".

Il n'est peut-être pas hors de propos d'ajouter que le succès de l'entreprise est surtout dû au fait que les organisateurs du mouvement — et, en cela, la plus grande part du crédit revient assurément à celui qui fut, pendant huit ou neuf ans, l'ouvrier inlassable, l'âme du mouvement — sont bien entrés dans l'esprit de leur héros et l'ont glorifié comme il aurait voulu l'être — dans son oeuvre; ils ont répondu aussi à l'attente universelle et c'est véritablement au nom de tout le peuple canadien qu'ils ont pu inscrire, en toute vérité, sur le socle de leur monument: "A Cartier, la patrie reconnaissante".

* * *

LE projet d'élever un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier fut lancé à Montréal, par M. E. W. Villeneuve, le 26 octobre 1911, au cours d'une assemblée des clubs Libéraux-Conservateurs fédérés de la division de Maisonneuve tenue dans la salle municipale du quartier St-Jean-Baptiste. Il y avait trente-huit ans que Cartier était mort (20 mai 1873).

L'idée fut accueillie avec le plus vif enthousiasme. On choisit sur place un comité qui fut placé sous la présidence de M. Villeneuve et chargé de préparer le lancement du mouvement qui serait fait d'une façon officielle, quelques jours plus tard, le 9 novembre, dans une grande assemblée au Monument National, à l'occasion de l'installation des officiers de la Fédération des clubs Libéraux-Conservateurs. Un grand nombre des citoyens présents à l'assemblée de Saint-Jean-Baptiste se prononcèrent chaleureusement en faveur du mouvement, prononcèrent l'éloge de celui qu'ils considéraient comme le fondateur de leur parti. L'idée était en marche. Les journaux s'en emparèrent avec une belle unanimité qui s'est maintenue jusqu'après les grandioses manifestations de 1919 et 1920.

Seulement, le projet se présentait dans des circonstances qui, si elles étaient de nature à le favoriser parmi un élément considérable de la population, firent craindre un moment que l'on donnerait à l'entreprise les limites, très vastes, assurément, mais limitées quand même aux cadres d'un seul parti politique. On était au lendemain des élections fédérales de 1911 qui avaient porté M. Robert Borden et son parti au pouvoir. Il était naturel qu'au lendemain d'une pareille victoire remportée après quinze années d'attente dans l'opposition, les membres d'un parti fondé par celui que l'on voulait honorer songeassent à associer sa mémoire à leur récent triomphe. Mais Cartier pouvait-il bien être l'homme d'un seul parti, lui qui avait été surtout l'homme d'une idée, et qui, pour la faire triompher, avait dominé tous les partis de son temps? Beaucoup de libéraux s'émurent à la pensée qu'on ne les inviterait peut-être pas à une oeuvre patriotique qui devait rallier le concours unanime de toute la nation. "Le Canada", organe des libéraux qui s'était fait l'interprète de ces craintes se déclara bientôt satisfait du ton qui était donné à l'entreprise et se rallia carrément au mouvement.

Nous avons dit que le projet d'un monument à Cartier prit définitivement corps, (9 nov. 1911), à une

grande assemblée tenue au Monument National. Ce fut le lancement officiel du mouvement. Cette assemblée, présidée par Sir Alexandre Lacoste, fut couronnée d'un succès extraordinaire. On fit bien l'installation des officiers de la Fédération des clubs Libéraux-Conservateurs de Maisonneuve, mais c'est la pensée de Cartier qui domina toute la réunion. Ministres, députés, membres de la magistrature et du Barreau, chefs politiques, tous n'eurent qu'une voix pour approuver le projet de M. Villeneuve et pour lui assurer leur plus dévoué concours.

Ceux qui n'avaient pas pu être présents avaient eu la précaution d'adresser aux organisateurs de la réunion des messages, des lettres d'adhésion au projet. C'est ainsi qu'on put lire des communications approbatives du premier ministre du Canada, l'honorable M. Borden, de ses collègues, les honorables MM. Cochrane, Crothers, Rogers, Pelletier, Nantel, de députés, de personnages marquants de l'organisation politique. Une seule pensée forma le fond de tous les discours. L'honorable M. Doherty, ministre de la justice déclara que Cartier appartenait à l'histoire et que "le Canada lui devait un hommage national".

L'honorable juge J. Aldéric Ouimet parla dans le même sens :

"Le monument, dit-il que nous élèverons à Cartier sera un monument national.

"Cartier est un héros national, Québécois et Montréalais, héros national parce qu'il a organisé tous les grands pouvoirs en notre pays, parce qu'il a été l'âme de tous les grands travaux.

"Cartier a été l'instrument principal de la Confédération. Par là, il a assuré l'existence du Canada et sa prospérité. Par là, il nous a donné une constitution garantissant notre liberté politique, religieuse et légale.

"La Province de Québec est la patrie des Canadiens-français, c'est Cartier qui nous a assuré cela.

"Cartier a tout fait pour le développement de notre ville. C'est la réalisation de ses idées qui a fait de notre ville la grande métropole du Canada... Tout le

pays doit ériger à Montréal ce monument à Cartier qui dira les traditions, non-seulement de son parti, mais de toute la nation. Car Cartier n'appartient pas seulement au parti conservateur, mais au pays tout entier".

Monsieur C. H. Cahan apporta à l'oeuvre et à l'homme l'hommage de la population anglaise. Approuvant le mouvement, il en tira aussitôt l'enseignement qui s'en dégagait pour ses compatriotes et pour le pays tout entier.

"Cartier, dit-il, fut le plus grand de nos canadiens et un jour Sir John Macdonald déclara que, sans le courage de son collaborateur, la Confédération ne se fût point faite.

"Tous, canadiens de toute race et de toute religion, nous devons nous unir dans le seul amour de notre pays pour rendre hommage à Cartier.

"Cartier voulait pour tous les mêmes droits et les mêmes libertés. Les Canadiens-français ont toujours protégé la minorité anglaise et jamais je n'ai rencontré un Canadien-français qui voulût me donner moins que ce qu'il réclamait pour lui-même. Québec est loyal au pays; Québec est loyal au Trône. Nulle province n'a jamais montré plus de fidélité à la parole donnée que ne l'a fait Québec".

Et quand le ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. M. Hazen, annonça que "le gouvernement qu'il était chargé de représenter approuvait le projet d'élever un monument au grand collègue de Macdonald" on ne douta plus du succès de l'entreprise et le comité du monument fut formé avec Sir Charles Tupper comme patron d'honneur. Dans un cablogramme adressé à M. E. W. Villeneuve, Sir Charles avait déjà accepté cette présidence. Cette nouvelle fut acclamée. Bel hommage rendu par les amis de Cartier au dernier survivant des Pères de la Confédération.

Un cablogramme fut adressé à Mademoiselle Hortense Cartier, à Cannes, France, pour lui annoncer qu'un monument allait être érigé à la mémoire de son illustre père. Mademoiselle Cartier répondait quelques jours plus tard (26 novembre 1911) à M. Villeneuve:

“Il m’est difficile de vous exprimer combien a été grande ma joie en apprenant que, grâce à votre initiative, le projet d’ériger un monument à la mémoire de mon père soulevait de l’enthousiasme dans tout le pays et que toutes les provinces désiraient y prendre part.

“C’est bien là la patrie qu’il a tant aimée d’un sentiment que le refrain de sa chanson exprime si bien: “O Canada, mon pays, mes amours!”

“Je vous prie de croire que je ferai mon possible pour assister à l’inauguration de ce monument érigé par la nation canadienne reconnaissante à la mémoire de mon illustre père Sir George-Etienne Cartier.

“Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Hortense Cartier”

Quelques jours plus tard le comité était définitivement constitué tel qu’on l’a connu, avec M. Villeneuve à la présidence. Le comité avait élargi ses cadres et recrutait ses membres parmi les libéraux autant que parmi les conservateurs. Il se composait comme suit:

Le Comité

Patron Honoraire:

Le Très honorable Sir Charles Tupper, Baronnet, (1).

Patron

S. A. R. le Duc de Connaught

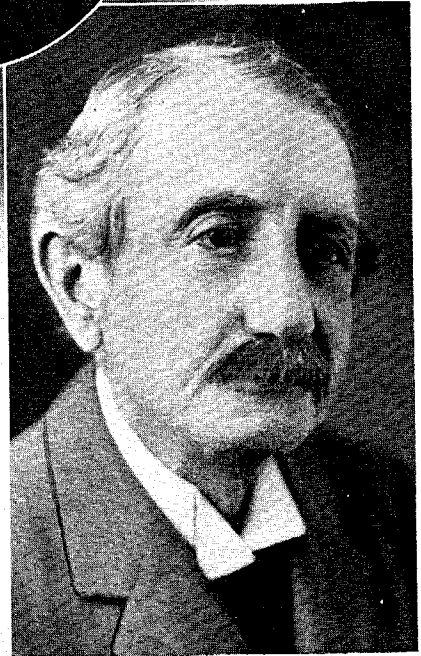
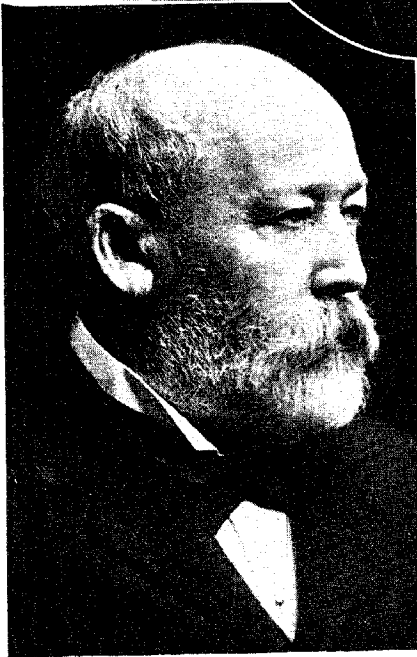
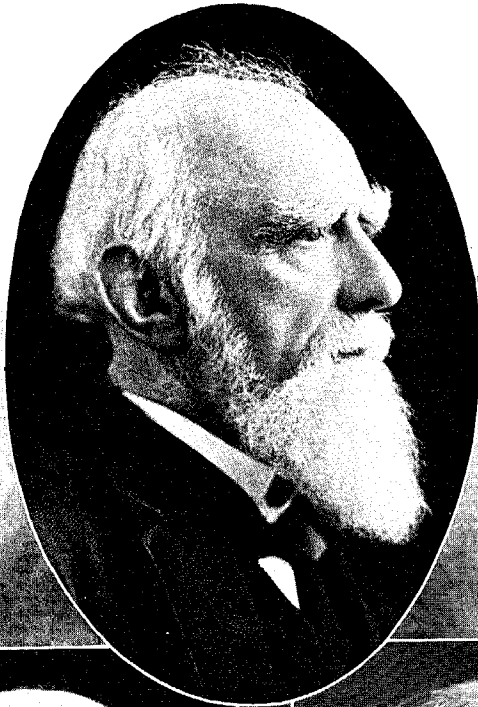
Vice-Patrons:

Lord Strathcona
Très Hon. Sir Robert L. Borden
L’hon. Sir Lomer Gouin
Sir Wm Van Horne
Sir Hugh John Macdonald

Président:

E. W. Villeneuve

(1) Décédé en Ang’eterre le 30 novembre 1915.



VICE-PATRONS DU CENTENAIRE CARTIER

Lord Strathcona

*Ancien président du Pacifique Canadien
Haut Commissaire Canadien à Londres*

Sir Wm Van Horne

Ancien président du Pacifique Canadien

*Sir Hugh John Macdonald
fils de Sir John A. Macdonald*

Vice-Présidents:

Sir Montagu Allan
 Sir Mortimer Davis
 J. N. Dupuis
 Sir Rodolphe Forget
 Hon. J. J. Guerin
 Sir Alex. Lacoste
 Sir Hormisdas Laporte
 W. D. Lighthall, c.r.
 D. Lorne McGibbon
 Hon. N. Pérodeau (1)
 Sir L. Olivier Taillon

Trésoriers honoraires

Sir H. Vincent Meredith, (2)
 Président de la Banque de Montréal
 L'honorable J. Ald. Ouimet,
 Président de la Banque d'Épargne de la
 Cité et du district de Montréal.
 H. A. Ekers,
 Ancien maire de Montréal.

Secrétaires honoraires

John Boyd
 Horace J. Gagné, c.r.
 C. A. Pariseault, c.r.
 F. Arthur Jackson

Membres du Comité

F. J. Bisailon, c.r., le Chev. C. H. Catelli, Eug. H. Godin, c.r., J. O. Labrecque, Brig.-Gén. F. S. Meighen,

(1) Depuis, élevé au poste de Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

(2) Sir H. Vincent Meredith, qui avait accepté d'agir comme trésorier du Comité avec l'hon. J. Ald. Ouimet jusqu'en 1914 date fixée pour le dévoilement du monument, fut forcé de se retirer en 1915, à cause de ses nombreuses occupations. Quand, à cause de la guerre, l'inauguration du monument eut été renvoyée à une date indéfinie, l'honorable J. A. Ouimet continua d'agir seul jusqu'à sa mort, le 12 mai 1916. Il fut remplacé par M. Ekers.

Rodolphe Monty, c.r., W. J. Shaughnessy, c.r., (1) l'honorable juge Edouard Fabre-Surveyer, Hon. P. E. Leblanc, J. U. Emard, c.r., Edouard Gohier, Mark Workman, J. T. Bethune, L. J. S. Morin, c.r.

Ce fut là le comité définitif qui assista à la complétion de l'oeuvre. Il va sans dire qu'il avait subi auparavant de nombreuses modifications dans son personnel, tant pour le nombre de ses membres — il y en avait plus de trois cents — que pour sa composition qui visa, et réussit à donner satisfaction aux divers éléments et diverses opinions politiques (2). C'est ainsi que "*Le Canada*", dès le 11 novembre, pouvait écrire :

"Nous sommes heureux de constater que l'oeuvre du monument Cartier est enfin placée sur une base nationale, qui permettra à tous les Canadiens, quelles que soient leur origine et leurs opinions politiques, d'apporter chacun sa contribution.

"Cartier est maintenant une figure nationale. En lui s'incarne, pour tous les citoyens du Canada, l'idée de la confédération, qui a réuni en un seul faisceau les colonies britanniques éparses sur l'immense étendue qui couvre plus de la moitié du continent nord-américain.

"C'est lui qui a jeté sur cette terre d'Amérique la semence d'où est sortie la nation canadienne dont nous voyons les vigoureux rameaux s'étendre aujourd'hui de l'Atlantique au Pacifique et des Etats-Unis au pôle.

"Nous nous faisons un devoir de solliciter de nos amis leur concours généreux à cette oeuvre patriotique, et nous les prions de réserver un bon accueil aux sollicitations qui leur viendront du comité permanent, composé de nos concitoyens les plus en vue dans le mon-

(1) Depuis, Lord Shaughnessy.

(2) Parmi les noms qui figurent sur le comité à l'origine nous pouvons mentionner les suivants :

Sir Hugh Graham, Hon. J. M. Wilson, Hon. Robert MacKay, Hon. William Mitchell, Hon. J. D. Rolland, Hon. T. C. Casgrain, c.r., Hon. A. W. Atwater, c.r., Echevin L. A. Lapointe, M.P., R. Bickerdike, M.P., C. M. Hays, A. Racine, Dr E. P. Lachapelle, L. A. Lavallée, c.r., Echevin George Marcil, E. A. Robert, L. J. Tarte, C. H. Cahan, c.r., J. S. Brierly, Smeaton White, F. J. Bisaillon, c.r., Ex-maire Wilson Smith, J. A. Descarries, c.r., Colonel Meighen, N. K. Laflamme, c.r., Huntley Drummond, F. E. Tremblay, O. Faucher, L. E. Geoffrion, Colonel C. Smart, Major G. W. Stephens, Séverin Létourneau, c.r., L. P. Deslongchamps, G. Desserres, J. Aug. Richard, Peter Lyall, Arthur Berthiaume, J. A. Vaillancourt, J. C. Walsh, c.r., Col. J. P. Landry, Austin Mosher, L. T. Maréchal, c.r., Fred. Yorston, Raoul Lanthier.

de de la politique, de la finance, de l'industrie, du journalisme, sans distinction de race ni de parti, qui vient d'être constitué à cette fin.

"Et nous nous mettons à la disposition de ce comité, au cas où il aurait besoin de nos services".

Le Comité une fois constitué on se mit résolument à l'oeuvre et l'appel suivant fut adressé au public canadien d'abord, puis aux provinces-soeurs et aux dominions britanniques d'outre-mer :

APPEL AUX CANADIENS (1)

Pourquoi on doit souscrire au Centenaire Cartier

Il y aura cent ans le 6 septembre 1914, que naquit George-Etienne Cartier, dans la vieille paroisse de Saint-Antoine, comté de Verchères.

En 1814, notre pays, avec une population totale d'environ 900,000 âmes, subissait les attaques répétées de l'armée américaine et luttait sans relâche pour la conquête du gouvernement responsable. Notre commerce, mal organisé, en butte aux caprices de la métropole, périssait.

Si l'on songe au chemin parcouru depuis cette époque, on voit quelle somme de progrès a été accomplie, et le nom de Cartier se rattache à toutes les oeuvres durables qui ont scellé les destinées du peuple canadien.

La carrière de cet homme illustre s'étendant de 1844 à 1872, couvre vingt-huit années fécondes en actions éclatantes sur notre scène parlementaire. Successeur de Lafontaine, il réussit à préserver sous l'Union les droits de ses compatriotes sans porter atteinte à ceux du Haut-Canada. Loyal et chevaleresque en tout ce qu'il entreprenait, il est l'une des grandes figures de notre histoire.

Rien de plus naturel alors que la population du Canada veuille célébrer dignement le centenaire de ce patriote. Elle a résolu de lui ériger un monument qui fera

(1) Nous reproduisons de "La Semaine Religieuse", de Montréal, numéro du 25 mars 1912.

honneur à la métropole et symbolisera l'acte par excellence de sa vie : la Confédération canadienne. Une convention nationale de tous les éléments de notre population, indépendamment des races et des croyances, marquera le côté pratique de cette célébration. On ne pourrait mieux rendre la pensée de George-Etienne Cartier, qui fut le champion des droits égaux dans notre pays.

Domicilié à Montréal dès ses débuts professionnels, il s'était identifié avec les intérêts de cette ville ; et plus que tout autre, il a contribué, par de sages mesures administratives, à en faire non seulement la métropole du pays, mais l'une des grandes cités de ce continent. Il a jeté sur ses compatriotes un lustre qui leur fait honneur, et il a élargi les horizons du monde politique dans lequel il a vécu.

L'empreinte qu'il donna à notre législation eut une influence directe sur les progrès énormes du Canada. Son influence fut puissante dans l'adoption d'un grand nombre de propositions légales importantes, telles que la décentralisation judiciaire, l'abolition de la tenure seigneuriale, le choix de la capitale, la construction du chemin de fer Montréal et Portland, celle du Grand Tronc et du Pont Victoria, la codification des lois civiles et de la procédure, la modification des lois criminelles, l'acte des municipalités du Bas-Canada, la loi concernant les bureaux d'enregistrement, l'organisation de notre système d'éducation, la fondation des écoles normales, la création d'une ligne océanique, l'amélioration et l'approfondissement du fleuve Saint-Laurent, le creusement des canaux, la Confédération, l'acquisition des territoires du Nord-Ouest, l'Intercolonial, l'établissement de la province du Manitoba, l'admission de la Colombie Anglaise dans la Confédération, l'organisation de la milice, et le chemin de fer du Pacifique.

Législateur, fondateur de constitution, avocat, militaire et conquérant pacifique, il accomplit seul la tâche de plusieurs hommes et mourut à cinquante-huit ans, épuisé par ses devoirs d'Etat.

Le politique qui a surmonté tant d'obstacles et a toujours atteint son but dans un milieu tel que le parlement

canadien, ne mérite-t-il pas la reconnaissance de la nation ?

Les anciens couvraient leurs villes de monuments aux gloires nationales et quelquefois même ils mettaient celles-ci au rang des dieux. Ils réchauffaient ainsi le patriotisme des masses et stimulaient l'ambition de la jeunesse. Honorer la mémoire des héros est un devoir que le peuple ne saurait négliger. Dans notre pays, tout préoccupé de la lutte pour l'existence, on semble oublier les services rendus à la nation par ses fils les plus distingués. Nous nous sommes bornés jusqu'à présent à glorifier les fondateurs de nos grandes villes et les braves guerriers qui ont versé leur sang pour le drapeau ; mais les lutteurs indomptables qui ont combattu pendant près d'un siècle pour obtenir nos libertés constitutionnelles, semblent relégués dans l'ombre.

La célébration du Centenaire Cartier nous rappellera à notre devoir, fera peut-être réparer quelques oublis regrettables et ranimera le patriotisme de tous les vrais Canadiens.

Que seraient aujourd'hui les Canadiens sans la Confédération ? Il n'y aurait dans l'Amérique Britannique du Nord que certains groupes se côtoyant sans se connaître et se regardant avec méfiance. Or Sir John A. Macdonald aimait à dire que sans Cartier qui, en 1867, était le maître incontesté du Bas-Canada, l'union des provinces n'aurait pas eu lieu. Cartier en fut l'un des fervents protagonistes. Il veilla attentivement sur la rédaction de la charte canadienne, en étudia pour ainsi dire chaque phrase, et contribua à y placer les deux races sur un pied d'égalité. Ce fait seul suffirait à l'immortaliser et justifierait notre population entière, de Halifax à Vancouver, de se porter en foule aux fêtes de 1914.

Sir John A. Macdonald et Sir George-Etienne Cartier ont été les deux grandes figures de la Confédération, et leurs relations cordiales, qui furent de longue durée, symbolisent bien l'union qui devrait toujours lier les deux races de ce pays. Les services qu'ils ont rendus à leur patrie leur donnent droit à la vive reconnaissance de leurs concitoyens. La mémoire de Sir John Macdo-

nald est justement honorée par des statues à divers endroits, mais il incombe au peuple de ce pays d'honorer le nom de Cartier par un monument digne du Dominion.

Le comité, en s'adressant aux corps publics, aurait facilement recueilli les cent mille dollars dont il a besoin; mais il a cru mieux rencontrer les vœux de tous en demandant à la masse de fournir son obole, si minime soit-elle, afin que le monument soit érigé surtout par le public. Cartier, homme du terroir et démocrate, était fier de son origine qu'il a proclamée aussi hautement sous les lambris royaux du Château de Windsor que dans les modestes habitations de nos campagnes.

Cartier fut un homme public de grande envergure. Il ne se soucia jamais des questions de clocher. Quand, en 1872, il subit une défaite, il dit aux citoyens d'Ottawa qui lui faisaient une démonstration sympathique: "Soyez convaincus que je ne me considère pas simplement comme le représentant d'une localité dans le parlement du Canada. Une défaite locale ne m'affecte pas du tout."

Son champ d'action, durant les sept dernières années de sa vie, fut tout le Dominion, et sa mémoire appartient aujourd'hui à tous les Canadiens quelle que soit la province qu'ils habitent.

Une souscription au Centenaire Cartier est un acte de patriotisme.

Que le peuple canadien témoigne de sa reconnaissance envers l'un de ses grands patriotes.

Honorons la mémoire de celui qui a lutté pendant trente ans pour le bien du Canada.

Rendons hommage à la gloire de l'homme dont l'indomptable énergie a jeté les bases de notre prospérité.

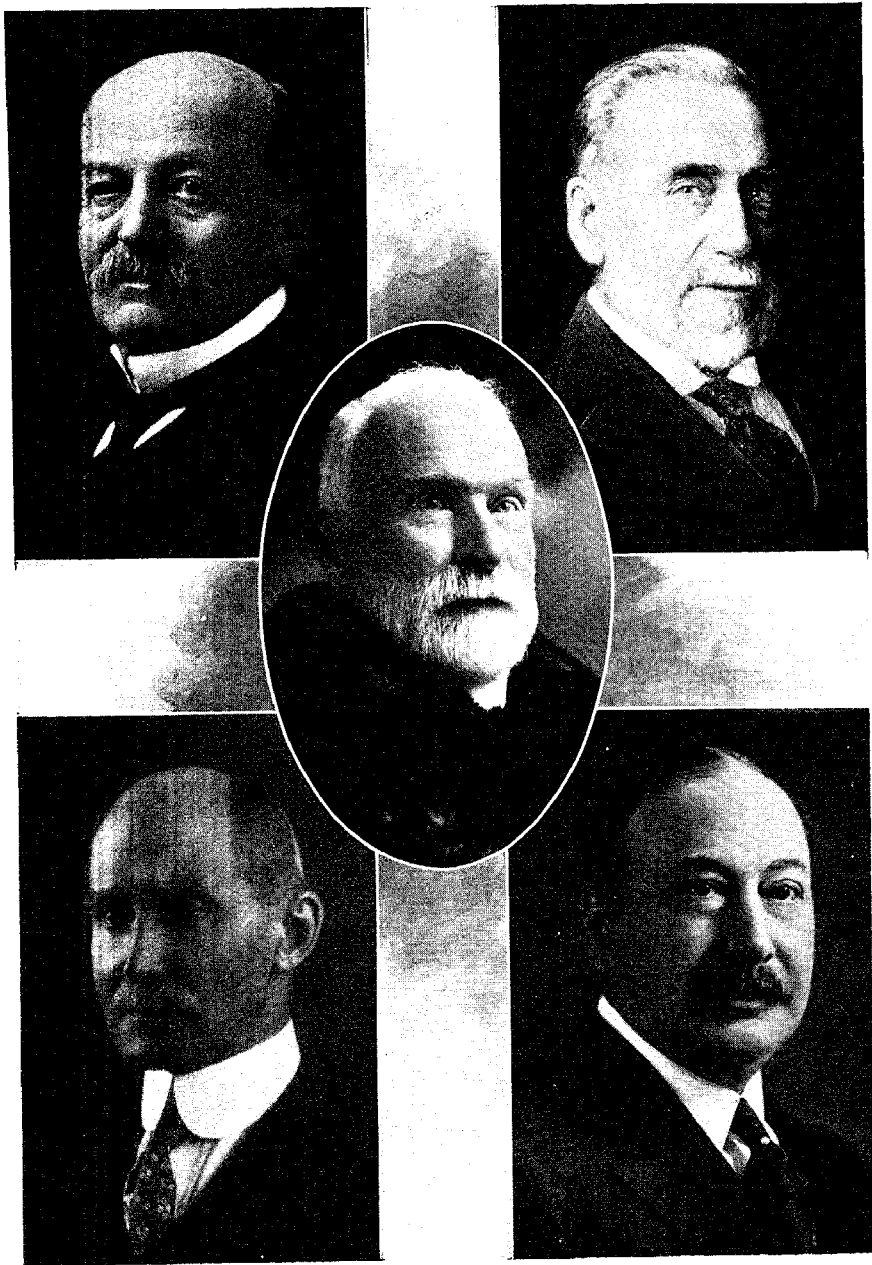
Que chacun prenne à coeur le succès de cet important Centenaire qui fera époque dans l'Histoire du Canada.

Toutes les souscriptions devront être adressées au: Centenaire Cartier, Case Postale 188, Montréal, Qué.

Comité du Centenaire Cartier.

Dans l'intervalle, le Comité, sous la vigoureuse direction de son président, s'était occupé de solliciter les premières souscriptions de la part des corps officiels. Une délégation se rendit auprès du gouvernement de Québec le 26 janvier 1912, et fut reçue par le Premier Ministre lui-même, Sir Lomer Gouin, qui promit une souscription provinciale. Sir Lomer, qui avait déjà, en maintes occasions, exprimé toute son admiration pour Sir George-Etienne Cartier se montra très enthousiaste du projet. Dans sa réponse aux délégués il félicita chaleureusement les promoteurs de leur idée qui, à son sens, devait partir, naturellement, de Montréal, le site obligatoire d'un monument à Cartier. "Je crois, dit-il, que Cartier fut l'un des plus grands hommes de notre pays et qu'il rendit des services incalculables, non-seulement à sa province et à sa race, mais à tout le Canada. Je trouve même que l'on a attendu bien longtemps pour lui élever un monument dans la province de Québec".

La province de Québec s'inscrivait la première sur la liste des souscripteurs — c'était la place qui lui revenait de droit. Cet exemple devait être suivi par les autres provinces, Ontario en tête, par le gouvernement fédéral, puis par tous les dominions.



VICE-PRÉSIDENTS

Sir Alexandre Lacoste

Sir Hormisdas Laporte

Sir Louis-Olivier Taillon

Sir H. Montagu Allan

Sir Mortimer B. Davis

CHAPITRE II

Adhésions au mouvement. — Deux lettres de Sir Charles Tupper. — Lettres, cablogrammes de hautes personnalités britanniques et canadiennes. — Lettres des évêques. — Le Très Révérend "Lord Bishop of Montreal".

QUAND la Confédération fut un fait accompli elle reçut l'appui unanime de tous les évêques catholiques tant du Bas-Canada (Province de Québec dans le nouvel ordre de choses) que des autres provinces confédérées. Dès le 11 mars 1867, Monseigneur Ignace Bourget écrivait à Sir George-Etienne Cartier, qui était alors à Londres, la lettre suivante :

Montréal, 11 mars 1867.

M. le Procureur-Général,

Je reçois, à l'instant, la copie du *British North America Bill* que vous avez eu la bonté de m'adresser; et je m'empresse de vous présenter mes sincères remerciements pour votre bienveillante attention.

Je comprends vivement que le *Bill* intéresse à un haut degré notre pays qui, après toutes les phases d'administration par lesquelles il lui a fallu passer depuis un certain nombre d'années, a grand besoin de se fixer sur des bases stables et durables.

Il serait superflu de vous dire que le clergé, tout en se mettant en dehors de toutes luttes de partis politiques, n'en est pas moins attaché au pays qui l'a vu naître, et qu'il l'aime, comme un bon enfant aime sa mère, et cet amour est d'autant plus ardent qu'il lui est inspiré par la religion.

Veillez bien croire, M. le Procureur-Général, à la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur,

IG., Evêque de Montréal.

A l'hon. G.-E. Cartier,

Proc.-Gén., etc.

Palais de Westminster, Londres.

Des lettres pastorales de Monseigneur l'archevêque de Québec, de NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de Rimouski, de Sherbrooke, que nous avons sous les yeux précisent d'avantage l'importance du nouveau régime auquel ils recommandent de se rallier avec confiance.

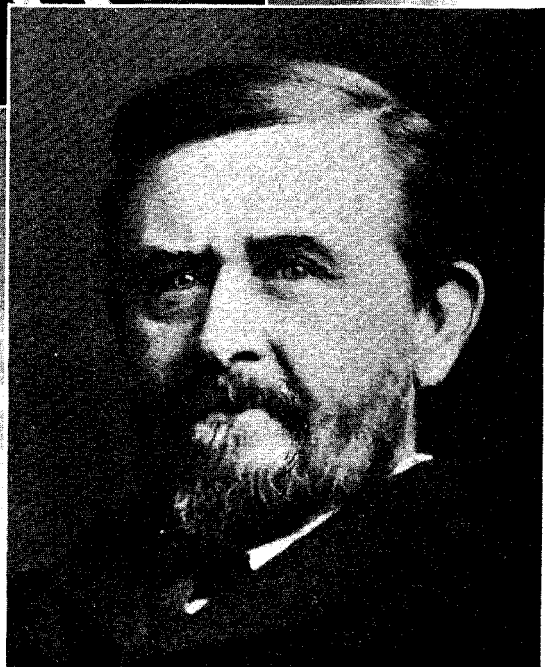
Le projet d'un monument à Sir George-Etienne Cartier, l'un des principaux auteurs de la Confédération, a rencontré de la part de l'épiscopat, la même unanimité dans l'approbation.

Mais à ces témoignages nombreux il faut ajouter ceux des corps publics, des sociétés politiques, de collègues ou de contemporains de Cartier, des chefs actuels de la nation. M. E.-W. Beatty apporta la contribution du Canadien Pacifique, M. Wainwright celle du Grand-Tronc,—deux institutions qui bénéficièrent si largement du patriotisme et de la clairvoyance de Cartier. A ces témoignages viennent s'ajouter, durant les premiers mois, et jusqu'à la fin, jusqu'à l'apothéose finale, en 1919 et 1920, ceux d'anciens gouverneurs-généraux, Lord Minto, Lord Grey, de personnages britanniques de haute marque.

Il n'en est pas de plus touchant que celui fourni par Sir Charles Tupper, vétéran des luttes politiques de sa province et du dominion, et qui, au moment où il acceptait d'être le patron honoraire du mouvement pour perpétuer la mémoire de Cartier était le dernier survivant des Pères de la Confédération. Et celui de Sir Hugh John Macdonald, le fils de celui qui fut, durant sa longue carrière, l'inséparable collaborateur et le solide ami du Chef Canadien-français.

Les témoignages, comme les souscriptions, sont venus de toutes parts. Dans toutes on retrouve le même tribut de reconnaissance et d'admiration.

Un ancien secrétaire d'Etat, l'hon. R. W. Scott, écrit : "Dans le pléiade de grands hommes qui ont guidé les destinées du Canada durant les années 50 et 60 du siècle



*M. E. W. Beatty,
Président du Pacifique Canadien*

*M. Wm. Wainwright,
Vice-président du Grand-Tronc*

*Whose companies recognized Cartier's great work in the establishment
and development of Railways in Canada.*

cle dernier aucun ne fut, plus que Cartier, loyal envers ses amis. Disposant de la plus grande force au parlement il n'hésita pas à céder sa place et permettre qu'un autre fût choisi comme premier ministre."

Lord Stratheona, qui a joué dans la vie canadienne un rôle qui en fait l'égal du plus grand politique, écrit à M. Villeneuve: "Je ne puis cacher ma satisfaction de constater que le mouvement Cartier reçoit l'approbation chaleureuse des gouvernements et de tout le peuple du Canada."

"Quelle belle idée, écrit l'hon. L.-P. Brodeur qui fut lui aussi un des ardents jeunes politiques de sa génération, quelle belle idée vous avez eue d'ériger un monument à Cartier dans Montréal pour la prospérité et le développement de laquelle il a tant fait!"

Et Sir Hugh John Macdonald: "L'étroite amitié qui unissait Cartier à mon père pendant tant d'années était si forte qu'on les appelait les "Frères Siamois"; et cette raison seule serait suffisante pour m'engager à accorder à votre mouvement tout mon concours. A part cela, comme canadien je m'empresse de reconnaître que Sir Charles Tupper avait bien raison de dire que "sans Cartier il n'y aurait pas eu de Confédération."

Puis, il y a le témoignage de Son Altesse Royale le Duc de Connaught, gouverneur-général du Canada quand le mouvement fut lancé et qui exprimait "tout son regret de ne pouvoir présider à la pose de la pierre angulaire du monument élevé à la mémoire de l'homme d'état canadien, loyal et distingué, que le Dominion se fait une gloire d'honorer".

"S'il est un canadien, au pays, qui mérite que ses compatriotes lui érigent un monument, c'est bien ce grand homme," s'écrie l'hon. M. Nantel.

A tous ces témoignages il faudrait en ajouter nombre d'autres, il faudrait ajouter les lettres de l'épiscopat canadien-français tout entier; les adhésions écrites des associations canadiennes, aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada, de la "Canadian Society", de New-York, de la "British Empire Association of the State of Illi-

nois; de l'Association des Clubs Canadiens, du "Canadian Club" de Chicago, etc., etc.

Et si chaque texte apporte son hommage spécial, sa louange particulière suivant l'état ou le milieu du correspondant, tous se rassemblent dans une splendide unanimité pour louer cet homme qui était "légion" par les traits bienfaisants de son caractère.

De ces lettres venues de toutes les parties de notre province, du Dominion, de l'Empire, nous avons formé un faisceau qui ne manquera pas d'attirer pour ceux que l'histoire — et en particulier l'histoire de notre pays — attire.

L'HON. W. B. NANTEL

MINISTRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

Ottawa, 8 novembre, 1911.

Cher Monsieur,

Il m'aurait fait réellement plaisir de prendre part à l'assemblée du Monument National, jeudi soir, mais mon voyage à Halifax, pour le banquet en l'honneur de notre chef, M. Borden, et l'approche de la session, les séances du cabinet tous les jours et même le soir, et mille autres occupations, me retiennent à Ottawa.

Je vous ai suivi pendant la lutte mémorable que vous avez faite dans Maisonneuve, la division la plus populeuse du Dominion, et je vous ai suivi également après la lutte.

Après ce travail ardu, d'autres auraient senti le besoin du repos; au lieu de cela, vous avez fondé 12 clubs conservateurs, dans la division de Maisonneuve; vous êtes un brave, un digne disciple du grand Cartier!

S'il est un Canadien au pays, qui mérite que ses compatriotes lui érigent un monument, c'est bien ce grand homme, et ceux qui s'intéressent à cette entreprise nationale sont des patriotes.

Le nom de Cartier évoque un passé de gloire. Pendant trente ans, il a été sur la brèche pour la cause du Canada et de la Cité de Montréal en particulier. C'est lui qui a assuré à Montréal la construction de ses premiers chemins de fer: une première voie ferrée entre Montréal et Portland, puis le Grand Tronc, et plus tard l'Intercolonial; c'est lui qui a fait adopter la première charte du Pacifique Canadien.

Lui, toujours confiant dans l'avenir du Canada, son pays, ses amours, il a toujours été l'adversaire ardent et intransigeant de tout projet d'annexion avec les Etats-Unis.

THE MOUNT

BEXLEY HEATH

Nov. 19th 1911

Dear Mr. Williams,

In reply to
your letter of Oct 31st
I beg to assure you
that I accept with
much pleasure
the great honour
of being the donor
of the portion of the pro-
posed Monument
to Sir George Thomas
Cartier. I have no
hesitation in saying
that without Cartier

There could have
been no confes-
sion and therefore
Canada owes
him a debt that
can never be re-
paid. The Baronetcy
was promptly con-
ferred upon him
by the Queen when
in 1868 I assured the
British Government
that he was entitled
to as great recognition
as Sir John A. Macdo-
nald. Withring you
the utmost respect,

Believe me,
yours faithfully,
Charles Tupper.

E. W. Villeneuve Esq.,
President of the
Executive Council

Le code civil, la loi pourvoyant à l'érection canonique des paroisses, la Confédération, sont autant de ses oeuvres qui rendront sa mémoire inoubliable pour le peuple canadien.

L'érection d'un monument à cet homme d'état s'impose aujourd'hui. On comprend combien précieux est, pour nous de la Province de Québec, le principe de la représentation qu'il a fait insérer dans l'acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Cette disposition-là seule doit faire de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, une chose sacrée, pour nous de la Province de Québec, que nos hommes publics doivent défendre contre toute attaque comme une autre arche d'alliance.

Je suis en communauté d'idées avec vous, de la manière la plus absolue. . . Je vous approuve, je vous félicite; je vous souhaite plein succès.

Je demeure,

Votre bien dévoué,

W. B. NANTEL

Monsieur E. W. Villeneuve,
MONTREAL, P. Q.

LETTER FROM THE Rt. Hon. SIR CHARLES
TUPPER, BART.

THE MOUNT,

Bexley Heath, Kent, England.

November 17, 1911.

My dear Mr. Villeneuve,

In reply to your letter of October 31st, I beg to assure you that I accept with much pleasure the great honor of being the honorary patron of the proposed monument to Sir George Etienne Cartier. I have no hesitation in saying that without Cartier there could have been no Confederation and therefore Canada owes him a debt that can never be repaid. The baronetcy was promptly conferred upon him by the Queen when, in 1868, I assured the British Government that he was entitled to as great a recognition as Sir John A. Macdonald.

Wishing you the utmost success, believe me,

Yours faithfully,

CHARLES TUPPER.

E. W. Villeneuve, Esq.,
President Executive Committee
Cartier Monument.

LETTRE DU T. H. SIR CHARLES
TUPPER, BART.

THE MOUNT,

Bexley Heath, Kent, Angleterre.

17 novembre, 1911.

Cher monsieur Villeneuve,

En réponse à votre lettre du 31 octobre, je vous prie de croire que c'est avec beaucoup de plaisir que j'accepte l'honneur d'être le patron du monument projeté à Sir George-Etienne Cartier.

Je n'ai aucune hésitation à dire que sans Cartier il n'y aurait pas eu de Confédération et le Canada lui doit, par conséquent, une dette qui ne pourra jamais être payée.

La Reine l'honora tout de suite du titre de baronnet lorsqu'en 1868 j'assurai le gouvernement britannique qu'il avait droit à autant de reconnaissance que Sir John A. Macdonald. Vous souhaitant beaucoup de succès, croyez-moi.

Bien sincèrement à vous,

CHARLES TUPPER.

*M. E. W. Villeneuve,
Président du Comité Exécutif du
Monument Cartier.*

LETTRE DE L'HON. L. P. BRODEUR

ANCIEN MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES
DANS LE CABINET LAURIER

Richmond, Virginie, 25 avril 1912.

Mon cher M. Villeneuve,

Quelle belle idée vous avez eue d'ériger un monument à Sir Geo.-Étienne Cartier dans Montréal pour la prospérité et le développement de laquelle il a tant fait. Je suis très heureux que vous m'ayiez demandé de contribuer à la réalisation de cette idée tout à fait patriotique, et votre lettre que je viens de recevoir ici a été accueillie avec grande satisfaction. À mon retour au Canada je me ferai un devoir de vous envoyer ma souscription.

Un peuple qui commémore, par l'érection de monuments, les hommes d'Etat qui l'ont guidé s'honore lui-même. La ville d'où je vous écris est toute imprégnée du respect qu'elle a pour les Virginiens qui ont laissé dans l'histoire des noms impérissables. Les Canadiens font bien de suivre un si bel exemple.

Bien à vous,

L.-P. BRODEUR.

FROM LORD MINTO

GOVERNOR-GENERAL OF CANADA (1898-1904)

MINTO HOUSE, HAWICK, N. B.

April 28th, 1912.

Dear Sir,

I am very glad to hear of the monument to commemorate the One Hundreth Anniversary of the birth of Sir George Etienne Cartier, in recognition of the distinguished services he rendered in the achievement of that Confederation which has added so many brilliant pages to the history of Canada and of the Empire.

Believe me,

Yours truly,

MINTO.

The President,

The Cartier Centenary.

LORD STRATHCONA

FORMER PRESIDENT OF THE CANADIAN PACIFIC RY.
FORMER CANADIAN HIGH COMMISSIONER AT LONDON

28, GROSVENOR SQUARE, W.

London, 4th May, 1912.

My dear Sir,

On the 1st November last, in acknowledgment of your cable message of that date, I telegraphed you:—

"Your today's cablegram. Gladly accept membership committee for erecting monument to Sir George Etienne Cartier." And

I now have your letter of the 8th April, and I also received your favour of the 30th March on the same subject, that of the Cartier Centenary; but owing to indisposition I have been unable to give them attention until now.

It affords me gratification to know from your letters that the Memorial to Sir George Etienne Cartier is being taken up so warmly by the Dominion and Provincial Governments, and by the people of Canada generally; and I need only here say that I join most cordially with you and those who are acting in the matter.

At the same time it affords me much pleasure to contribute to the fund for the Memorial, as I not only appreciate most fully all that Sir George Cartier did in the interest of the Dominion, but from the fact that it was my privilege to regard him as an intimate personal friend, for whom I entertained the highest esteem.

Believe me,

Very truly yours,

STRATHCONA.

*E.-W. Villeneuve, Esquire,
President, The Cartier Centenary,
Montreal, Canada.*

FROM EARL GREY

GOVERNOR-GENERAL OF CANADA (1904-1911)

2 CARLTON GARDENS, LONDON, S. W.

4th June 1912.

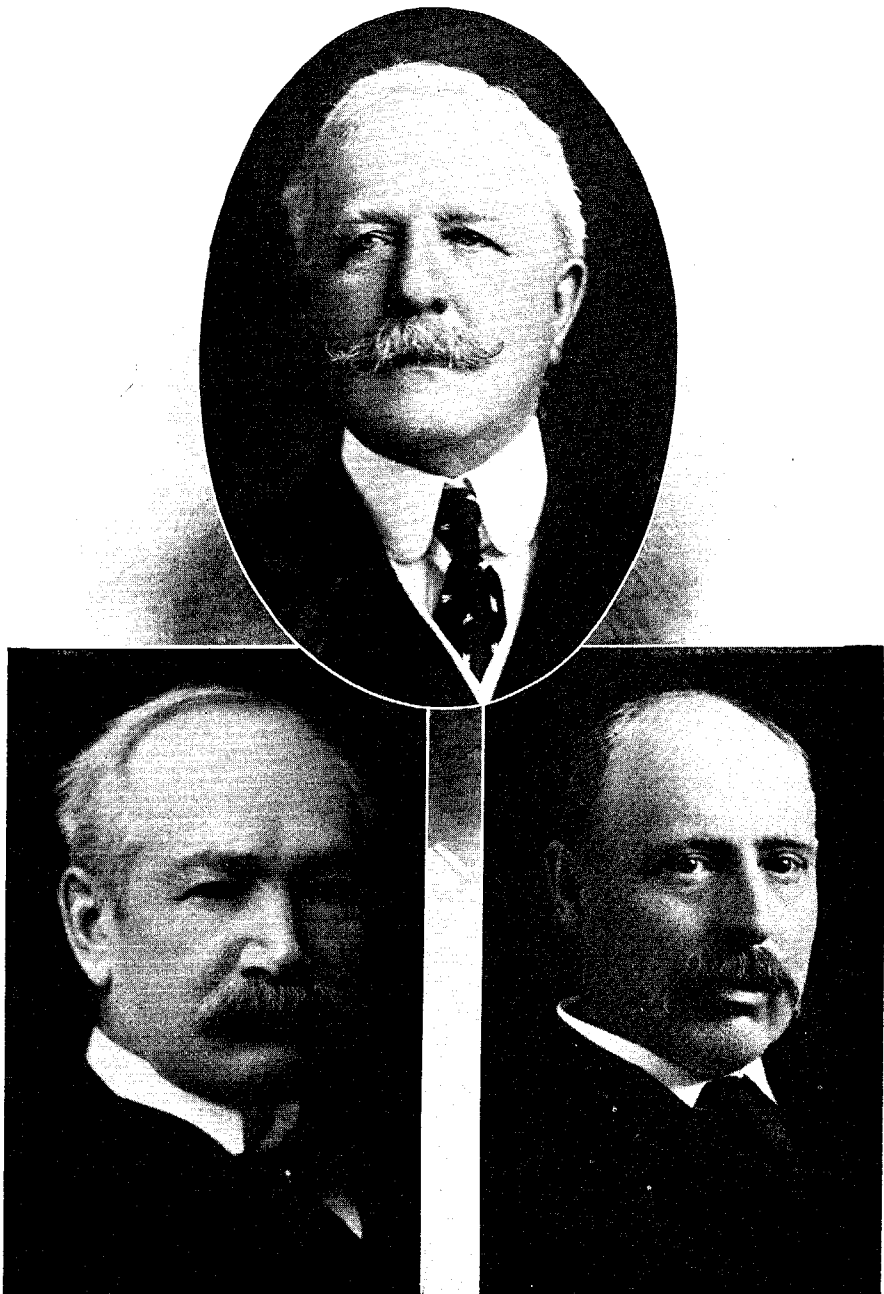
Dear Mr. Villeneuve,

I am very glad to hear that you propose to commemorate the Hundreth Anniversary of the birth of Sir George Etienne Cartier, by the erection in the city of Montreal of a Memorial in honor not only of his memory, but also of the Confederation for which he was so largely responsible, and which has formed the sure foundation of the present and future greatness of Canada.

I remain,

Yours very truly,

GREY.



LES TRÉSORIFIERS

Sir H. Vincent Meredith, Bart.

Président de la Banque de Montréal

L'hon. juge J. Aldéric Ouimet
Président de la Banque d'Épargne
de la Cité et du District de
Montréal

M. H. A. Bkers
Ex-maire de Montréal

MR. J. L. PATTISON

FORMER SECRETARY OF LORD DUFFERIN (1872-74)

10 CARLISLE ROAD, EASTBOURNE

4 July 1912.

Dear Sir,

In reply to your letter of June 24th I am glad to send my modest cheque to the Cartier Monument Fund.

It was only in the last year of his life that I had the pleasure of knowing personally Sir George E. Cartier, but I was present when he lunched at Rideau Hall with Lord and Lady Dufferin on the day after their arrival at Ottawa in 1872, and I well remember his bright and witty geniality and how it charmed all.

Yours sincerely,

J. LUARD PATTISSON.

*Private Secretary of the late
Lord Dufferin in Canada in 1872-4.**E. W. Villeneuve, Esq.*

HON. SIR HUGH JOHN MACDONALD

SON OF SIR JOHN A. MACDONALD

Winnipeg, 3rd. Aug., 1912.

*E. W. Villeneuve, Esq.,
President, Cartier Centenary,
Montreal.*

My dear Mr. Villeneuve,

I was delighted to get your favour of the 29th ulto., informing me that at the last meeting of the Cartier Centenary, I was named as one of the Vice-Honorary Patrons of the movement, for I

consider it a very great honour to have my name associated with a movement to secure a proper recognition of the services rendered to Canada by that great man, Sir George Etienne Cartier. The friendship and intimacy, which existed for many years unbroken, between my father and himself, was so great that they were generally called the Siamese Twins, which alone would make me take a lively interest in the success of the movement. In addition to this, I, as a Canadian, fully recognize that Sir Charles Tupper was perfectly right when he stated: "that without Cartier there would have been no Confederation".

I trust that everything is going well and that the Cartier Centenary will be a great success.

I read, with much interest, the cuttings from the newspapers, which you enclosed in your letter.

By the way I should be much obliged to you if you would let either Mr. Joseph Bernier or myself know, when you think active steps ought to be taken here to form a Committee, and to bring this important matter before the attention of the Citizens. I spoke to Mr. Bernier on two or three occasions about getting the organization under way, but he thought it was too early to do so, and as at present nearly every one of influence is out of town, I do not think myself it would be well to move in the matter until say the middle of September, when I consider it of importance that the scheme should be at once launched and pushed vigorously, so that success may be ensured.

With kind regards, I remain,

Yours very sincerely,

Hugh J. MACDONALD.

LORD GEORGE HAMILTON

MILITARY ATTACHE IN CANADA (1865-67)

DEAL CASTLE,

Deal, 4th August, 1912.

Dear Sir,

I have to acknowledge your letter of the 20th July.

I was quartered in Canada, at Quebec and Montreal, during the years 1865, 1866 and 1867. The Confederation Act had just

then come in to operation. Sir George Etienne Cartier not infrequently dined at our mess and I recollect that we young officers were greatly impressed by his charming personality as well as by his undying confidence in the greatness of the future expansion of Canada.

Three prominent Statesmen of that day were himself, Sir John Macdonald and D'Arcy McGee. I saw Sir George afterwards, when he was in England between '71 and '73 and he then reiterated with increased confidence his certainty that Canada would develop into a great country and become the rival both in population and produce of its great neighbour the United States.

Sir George combined the charm and quick perception of the Frenchman with the sound judgment and reliability of an Englishman.

I am exceedingly glad to know that Canada is about to celebrate his centenary. He unquestionably was one of the prime movers of the Confederation and the consolidation of Canada and I very much doubt if Sir John Macdonald would have been able to accomplish his great task if he had not had throughout as his right hand supporter this most distinguished French-Canadian.

Believe me,

Yours very truly,

HAMILTON.

GENERAL SIR G. DIGBY BARKER, K.C.B.

COLONEL OF THE SEAFORTH HIGHLANDERS

ALARE PRIORY, SUFFOLK.

5th August, 1912.

Sir,

Though the contribution which I inclose towards the Cartier Centenary is small, I thank you for the opportunity given to me

to support the undertaking, which greatly appeals to me, more especially as Colonel of the Seaforth Highlanders, to which two Highland Regiments of Canada are allied.

I feel that the alliance of Canadian Regiments in this and other instances to our British Regiments forms a not unimportant link in that "giant chain" which now binds the Empire together under one flag, to the forging of which Sir George Cartier devoted all his energies.

I have the honor to remain

Yours very truly,

G. Digby BARKER,

E. W. Villeneuve, Esq.

*President of the Cartier Centenary Committee,
Montreal.*

LORD DUNDONALD

FORMER COMMANDER CANADIAN MILITIA

MAINS LODGE, WIMBLETON PARK, S. W.

August, 9th, 1912.

Sir,

The proposed Monument to Cartier has my entire sympathy. I, like many Scotchmen, am connected with old France by ties of blood — it is old France that is planted in Canada and to men like Cartier we shall owe the binding together of the Nations in a true union—the union of hearts in a joint endeavor for the good of all under the grand old flag.

I inclose my subscription herewith.

Very faithfully and sincerely,

DUNDONALD.

E. W. Villeneuve, Esq.

VISCOUNT KNUTSFORD

ADVISOR TO THE COLONIAL OFFICE AT THE TIME OF
CONFEDERATION

PINWOOD, WITLEY, SURREY

August 9, 1912.

Dear Sir,

I very gladly send a small contribution to the Cartier Centenary Fund.—In 1867 I was legal adviser to the Colonial Office, and had many opportunities of noting the important part which he played in the matter of the Confederation of the Dominion.

I may add personally that I look back with pleasure at the cordial relations which then, and afterwards, existed between us.

I remain,

Very truly yours,

KNUTSFORD.

HON. R. W. SCOTT

FORMER SECRETARY OF STATE

Ottawa, 21st Oct. 1912.

E. W. Villeneuve, Esq.,

Dear Sir,

Having been associated for many years with Cartier in public life, and honored with his friendship and confidence, I can truthfully say that in the Galaxy of Statesmen who guided Canada's destiny in the fifties and sixties of the last century, there was no man more loyal to his friends than Cartier. With the largest following in the Assembly he was content to stand aside and allow another to be Premier.

Yours truly,

R. W. SCOTT.

LETTER FROM
THE R. H. SIR CHARLES TUPPER, BART.

*The Mount, Bexley Heath, Kent,
May 31st, 1914.*

Dear Mr. Villeneuve,

I had the honor and pleasure of receiving, yesterday, the kind invitation of the Cartier Centenary Committee to attend the celebration in September next at Montreal, and to personally unveil the monument of that great man, Sir George Etienne Cartier, to whom Canada is so deeply indebted. I regret very much to say it is impossible for me to undertake that service, which I should have been so glad to perform.

I am greatly flattered by the proposed arrangement to allow me to participate in doing honor to the memory of one, who was not only a dear personal friend, but a patriot without whose existence Canada could not have attained the great position it now occupies. With best wishes for the utmost success in this important matter.

I remain,

Yours faithfully,

CHARLES TUPPER.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ASSOMPTION
LETTRE DE
L'HON. SÉN. PASCAL POIRIER, PRÉSIDENT

2 juin 1914.

Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du Centenaire Cartier,
Montréal, P. Q.

Monsieur le Président,

Vous avez bien raison de porter à la connaissance des Acadiens votre projet d'honorer la mémoire de Sir George-Etienne Cartier.

Sir George est l'une de vos gloires canadiennes de première grandeur. Nous y prétendons, nous autres aussi de l'Acadie, car, en modifiant quelque peu le texte du poète latin, nous pouvons dire: "Nous sommes français, et rien de ce qui touche à la race française dans le monde et surtout en Amérique ne nous est indifférent."

J'ai eu l'honneur de connaître personnellement Sir George-Etienne Cartier, à Ottawa, durant le premier Parlement qui suivit la Confédération. Il était avant tout un homme d'action sincère. "Franc et sans dol" vis-à-vis de ses adversaires aussi bien, quoique d'autre façon, que de ses amis personnels ou politiques.

S'il tenait ceux-ci dans le creux de sa main, c'est qu'il les portait aussi au milieu de son coeur. Cet homme était incapable de défection. C'est peut-être ce qui explique l'extraordinaire ascendant qu'il exerçait sur les Canadiens de son temps.

Le but de sa vie, sur lequel ses yeux se tenaient constamment fixés, c'était la grandeur du Canada.

Sir John A. Macdonald, son digne frère d'armes, l'estimait, l'aimait et le craignait.

Vos frères d'Acadie, vous remercient, Monsieur le Président, de vous êtes souvenu d'eux, et sont heureux de vous envoyer, par l'entremise de leur Société Nationale l'Assomption, une contribution malheureusement plus conforme à leur situation financière qu'à la hauteur de leurs sentiments de fraternelle amitié.

Votre bien dévoué,

PASCAL POIRIER,

Président, Société Nationale de l'Assomption.

LETTRES DE L'ÉPISCOPAT
 SON EXCELLENCE LE DÉLÉGUÉ APOSTO-
 LIQUE AU CANADA

Ottawa, le 13 avril 1912.

M. E.-W. Villeneuve,
 Président du comité du Centenaire Cartier,
 Montréal.

Monsieur le Président,

Je vous envoie le montant ci-inclus à titre de souscription au monument que vous vous proposez d'ériger à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier, et je suis heureux d'ajouter mes encouragements à ceux si nombreux que votre comité a déjà reçus des divers membres de l'Épiscopat.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes vœux et l'assurance de ma haute considération.

P. F. STAGNI, O.S.M.,
 Archevêque d'Aquila, Del. A. P.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L. N. BÉGIN
 ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Archevêché de Québec, le 12 avril, 1912.

Monsieur E. W. Villeneuve, Président,
 Comité du Centenaire Cartier,
 Montréal.

Monsieur,

Je suis heureux, en réponse à votre lettre du 15 mars dernier, de vous signifier mon entière approbation du projet que votre Comité se propose de réaliser à la mémoire du grand citoyen que fût Sir George-Etienne Cartier. Son nom est déjà inscrit en lettres d'or dans les annales de notre pays; déjà sa statue figure à Ottawa parmi celles des plus illustres fondateurs de la Confédération; mais il convenait que sur le sol de la vieille province qu'il a tant aimée et si bien servie, un monument de proportions plus grandioses rappelât à tout venant quel rôle prééminent il a joué dans notre histoire nationale. Cet homme qui, pendant plus d'un quart de siècle, fut le champion de nos droits, et qui fût loyal à la fois à l'Église, à la patrie canadienne et à la Couronne britannique, méritait de la part de ses concitoyens un tel honneur et un pareil souvenir.

Agréer, Monsieur, l'assurance de mon plus entier dévouement
 en N. S.

† L. N., Arch. de Québec.



Son Éminence le Cardinal Bégin
Archevêque de Québec

Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési
Archevêque de Montréal

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier
Archevêque de Tarona

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
PAUL BRUCHÉSI

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Archevêché
de
Montréal

Montréal, le 17 mars 1912.

Monsieur le président,

Vous me priez d'accorder mon patronage à la célébration du centenaire de Cartier qui aura lieu le 6 septembre 1914, et qui sera marqué par l'érection d'une statue sur l'un des sites les plus pittoresques du Mont Royal. J'accepte volontiers ce patronage, comme évêque et comme citoyen, convaincu qu'aucun autre homme public n'a mieux mérité de la nation canadienne, par la noblesse et le désintéressement de sa vie, par sa haute et généreuse conception du devoir patriotique, et la profonde sincérité de ses sentiments chrétiens.

J'espère que tous les Canadiens vont s'unir dans un élan vraiment unanime, non seulement pour faire de ce centenaire une date à jamais mémorable dans les annales de notre histoire, mais aussi pour en tirer de salutaires leçons d'entente fraternelle, et de paix dans la justice et le respect mutuel de toutes les libertés garanties par le pacte fédéral, dont Sir George-Etienne Cartier fut le plus clairvoyant et le plus habile artisan, au témoignage même de ses illustres collaborateurs les Pères de la Confédération.

Cartier voulait faire du Canada un pays prospère, heureux, une nation loyalement attachée au drapeau britannique autant que fidèle toujours à ses destinées providentielles. Noble dessein assurément, et dont la réalisation est désirable. Mais ses successeurs ne le pourront pleinement réaliser que si tous ensemble, dans l'union des âmes et l'harmonie des sentiments, nous avons une juste et large conception de nos droits et de nos devoirs réciproques.

Plaise au Maître souverain des peuples que tous les Canadiens sans exception le comprennent, et puisent dans cet idéal les pensées directrices de toute leur vie privée, sociale et politique.

C'est à la fois le vœu et la prière que je forme, en vous priant d'agréer ma souscription, et mes meilleurs souhaits de succès dans votre patriotique entreprise de glorifier comme elle le mérite une des plus belles et des plus réconfortantes figures de notre histoire nationale.

† PAUL,
arch. de Montréal.Monsieur E. W. Villeneuve,
président du comité du monument
de Sir George Etienne Cartier.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
ADÉLARD LANGEVIN

ARCHEVÊQUE DE ST-BONIFACE

Archevêché
de
Saint-Boniface.

St-Boniface, 5 mars 1912.

A Monsieur W. Villeneuve,
président du comité du
"Centenaire Cartier",
Montréal.

Mon cher M. Villeneuve,

J'ai bien reçu vos deux lettres, l'une du sept et l'autre du douze février dernier au sujet du "Centenaire Cartier", et je suis tout à fait favorable à ce mouvement excellent, car Sir G. Etienne Cartier est une de nos gloires nationales et j'aime sa fière devise: Franc et sans dol.

Veillez croire, cher Monsieur,
à tout mon dévouement et à mon meilleur souvenir,

† ADELARD,
o.m.i., arch. de St-Boniface.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
J. A. ARCHAMBAULT

Joliette, 10 février 1912.

Monsieur E.-W. Villeneuve,
Président du comité du Monument Cartier,
Montréal.

Monsieur le Président,

Je ne puis qu'applaudir à l'heureuse initiative, prise par le comité dont vous êtes le président, d'élever un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Cet illustre compatriote est, en effet, l'un de nos hommes d'Etat à qui un tel hommage est dû à plus de titres. Le Canada ne lui est-il pas redevable, en grande partie du moins, de son homogénéité politique? Sans la Confédération, dont Cartier fut l'un des Pères, et non le moins actif, serait-il ce qu'il est aujourd'hui, un,

libre et fort, prospère dans son agriculture, son commerce et ses industries, occupant dans l'empire britannique une place enviable, ouvert aux plus chères espérances de l'avenir ?

Cartier aima son pays jusqu'à la mort, il l'aima d'un amour loyal, éclairé, désintéressé. Ses adversaires, même les plus ardents, n'osèrent jamais le nier.

Cartier restera, dans l'histoire, l'un des défenseurs les plus intrépides de la race canadienne-française, de ses traditions, de sa foi, de sa langue, de ses institutions. Respectueux des autres races dont se compose le Dominion, de leurs droits et de leurs légitimes ambitions, il fut toujours en éveil pour conserver, accroître même le prestige et l'influence de la nôtre sur la direction et le développement du pays; pays jeune encore où se jouent tant d'intérêts divers et souvent contraires, où la minorité d'hier devenue la majorité est tentée parfois de rompre les pactes les plus sacrés, où les nouveaux venus, ne regardant qu'à leur nombre, oublient trop facilement qu'ils ont à se faire à la mentalité de leur patrie d'adoption et non à détruire cette mentalité.

Cartier a rendu à l'Eglise elle-même des services signalés en appuyant de toutes ses forces plusieurs lois favorables à nos libertés religieuses, à l'exercice de nos droits comme catholiques dans la vie sociale et politique, au fonctionnement normal de la hiérarchie ecclésiastique.

Je suis donc heureux, monsieur le Président, de vous adresser ci-jointe ma souscription au monument Cartier. Elle est bien modeste, mais les oeuvres nombreuses qu'il me faut soutenir dans mon diocèse, de formation récente, ne me permettent pas de donner davantage.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments bien dévoués en N. S.

† JOSEPH-ALFRED,
Evêque de Joliette.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR PAUL LAROCQUE

EVECHE DE SHERBROOKE

Sherbrooke, P. Q., 12 février 1912.

Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du Comité pour
"Le Centenaire Cartier".

Monsieur,

C'est un beau et noble projet que celui que votre Comité soumet à "toute la population du Dominion": l'érection d'un monument à l'illustre Canadien que fut Sir George-Etienne Cartier.

Un peuple s'honore en gardant comme un héritage précieux la mémoire de ses grands citoyens. En leur érigeant des monuments, il perpétue, parmi les générations qui se succèdent, le souvenir reconnaissant des services signalés qu'ils ont rendus à la commune patrie. Sir George-Etienne Cartier—tous, sans distinction de partis politiques, de races ou de croyances religieuses, l'admettront.—restera comme l'une des plus brillantes figures de notre monde politique, l'une de nos gloires nationales. Je félicite donc votre Comité de l'heureuse idée qu'il a eue de lancer ce projet d'érection d'un monument—même au coût relativement élevé de \$100,000—en l'honneur et à la mémoire de notre illustre Canadien-français Sir George-Etienne Cartier.

Par "le plan de souscription" que vous avez adopté j'espère qu'il vous sera facile de recueillir les fonds nécessaires à votre grande et patriotique entreprise.

En temps utile comptez sur la modeste offrande que sera heureux de vous adresser celui qui a le plaisir de se dire.

Monsieur,

Votre tout dévoué en N. S.

† PAUL,

Ev. de Sherbrooke.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR MICHEL-THOMAS LABRECQUE

Evêché de Chicoutimi, 12 février 1912.

Monsieur E. W. Villeneuve,

Président du Comité du Cent. Cartier,

Montréal.

Monsieur,

J'ai reçu votre honorée lettre du 7 du mois de février courant. Vous m'informez qu'un comité a été formé à Montréal dans le but de recueillir des souscriptions pour élever un monument à la mémoire de l'homme d'Etat remarquable que fut Sir George-Etienne Cartier. Je ne saurais trop louer les citoyens méritants qui ont conçu cette idée patriotique, et un pays s'honore toujours en consacrant la mémoire de ses grands citoyens par des monuments qui rappelleront aux âges futurs les services qu'ils ont rendus à la patrie canadienne.

En vous souhaitant tout le succès que mérite votre belle entreprise, je vous prie d'agréer l'assurance de mon respectueux dévouement en N. S.

† MICHEL-THOMAS,

Evêque de Chicoutimi.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
ALEXIS-XISTE BERNARD

Saint-Hyacinthe, le 16 février 1912.

*Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du Comité du Monument Cartier,
Montréal.*

Monsieur le Président,

J'ai eu l'honneur de recevoir vos lettres en date du 7 et du 12 courant.

Avec tous ceux qui ont compris le travail patriotique opéré par Sir George-Etienne Cartier, j'ai applaudi à l'idée de lui élever un monument. Il s'est grandement dévoué pour le bien de son pays, parce qu'il l'a beaucoup aimé. La reconnaissance impose donc le devoir d'honorer sa mémoire. Aussi je serai heureux de prendre part, personnellement à la souscription que vous organisez. En temps opportun, je vous ferai tenir mon humble obole.

Je vous prie d'agréer l'hommage de ma considération distinguée.

† ALEXIS-XISTE,
Evêque de Saint-Hyacinthe.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
J.-H.-S. BRUNAUT

Nicolet, le 7 février 1912.

*Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du Comité du Monument Cartier,
Montréal.*

Monsieur le Président,

Sous pli ma modeste souscription à la belle oeuvre que vous avez entreprise: un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier. Admirateur de ce grand canadien je m'empresse d'ajouter mon témoignage aux nombreux éloges qui vont, grâce à vous et à votre comité, à celui qui fut le principal artisan de la Confédération et sut allier à l'amour irréductible qu'il nourrissait pour les siens un sens patriotique qui lui permit de deviner et de préparer la grandeur de la nation canadienne.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

† J.-H.-S., Evêque de Nicolet.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
ÉLIE A. LATULIPPE

Monsieur E. W. Villeneuve,
Montréal.

Cher Monsieur,

Je reçois votre lettre du 15 mars.

Inutile de vous dire que j'admire Cartier et que ce sera avec bonheur que je verrai fixés dans le bronze les traits vénérés du grand Canadien franc et sans dol.

Votre tout dévoué en N. S.

† ELIE A.
Ev. de Catenna.
V. A. T.

Haileybury, 21 mars 1912.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
F. X. CLOUTIER

Evêché des Trois-Rivières, le 23 mars 1912.

Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du Comité du Centenaire Cartier.

Cher Monsieur,

Le projet d'élever un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier, est, à mon avis, très digne d'éloges et mérite tout encouragement.

De l'avis de tous, Cartier a été l'un de nos hommes d'état les plus éminents. Son courage à défendre nos droits a triomphé de tous les obstacles; sa vaste intelligence prévoyait les événements, et son infatigable énergie ne manquait pas de les dominer. Ennemi de l'intrigue, il ne la souffrait pas sur son chemin; c'était à découvert qu'il voulait rencontrer ses adversaires et les terrasser. Combien de nos libertés les plus précieuses lui sont dues, lesquelles ont été conquises à la pointe de l'épée.

Que ses exemples dignement célébrés, que ses paroles rappelées à tous, que son oeuvre mise en lumière telle qu'il l'a conçue et enfantée, raniment le courage des faibles, redressent les idées d'un certain nombre, et répriment tous les empiètements! La paix du pays, son développement et son progrès, comme aussi, peut-être, la vie de la Confédération, semblent être à ce prix.

Je vous souhaite, Monsieur le Président, un plein succès dans votre patriotique entreprise, et je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments en N. S.

† FRANCOIS-XAVIER,
Evêque des Trois-Rivières.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
C.-H. GAUTHIER

ARCHEVÊQUE D'OTTAWA

Ottawa, 28 mars 1912.

Cher monsieur Villeneuve,

C'est avec plaisir que j'approuve l'heureuse et patriotique idée que vous avez eue d'élever un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier, l'un des auteurs les plus actifs de la Confédération canadienne. Sa renommée qui avait dépassé les limites de votre province en a fait un des plus grands hommes de son époque et lui donne droit au témoignage public d'admiration que le peuple canadien, à votre instigation, ne manquera pas de lui donner.

Veillez trouver sous pli ma modeste contribution avec mes vœux de plein succès.

HUGHES,

Archevêque d'Ottawa.

*Mons. E. W. Villeneuve,
Président du Centenaire Cartier,
Montréal.*

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR J. M. ÉMARD

Valleyfield, 31 mars 1912.

*M. Eugène W. Villeneuve,
Président du Comité du Monument Cartier,
Montréal.*

Cher monsieur,

Avec mes meilleurs souhaits pour le succès de leur noble et patriotique dessin, je prie Messieurs les Membres du comité du Centenaire Cartier d'accepter mon humble contribution ci-jointe pour l'érection du monument projeté à la mémoire du grand homme d'Etat et de l'illustre Canadien que fut Sir George Etienne Cartier.

† JOSEPH-MEDARD,
Evêque de Valleyfield.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
ANDRÉ-ALBERT BLAIS

Evêché de Rimouski, 11 avril, 1912.

Monsieur,

Je vous envoie, ci-inclus, le montant de ma contribution à l'érection du monument Cartier. Veuillez bien agréer, en même temps, mes meilleurs sentiments et mes souhaits sincères pour le succès d'une oeuvre destinées à faire revivre parmi nous la mémoire imposante d'un dévouement et d'un patriotisme dignes d'admiration et d'imitation.

ANDRE-ALBERT,

Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
GUSTAVE BLANCHE

Sept-Iles, 15 avril 1912

Monsieur E. W. Villeneuve,

Président du Comité du Centenaire Cartier

Monsieur le Président,

Perdu au milieu des neiges et des glaces du Labrador, je n'ai reçu qu'à l'ouverture de la navigation, votre lettre m'informant du projet que l'on a d'élever, à Montréal, un monument à la mémoire de Sir George Cartier.

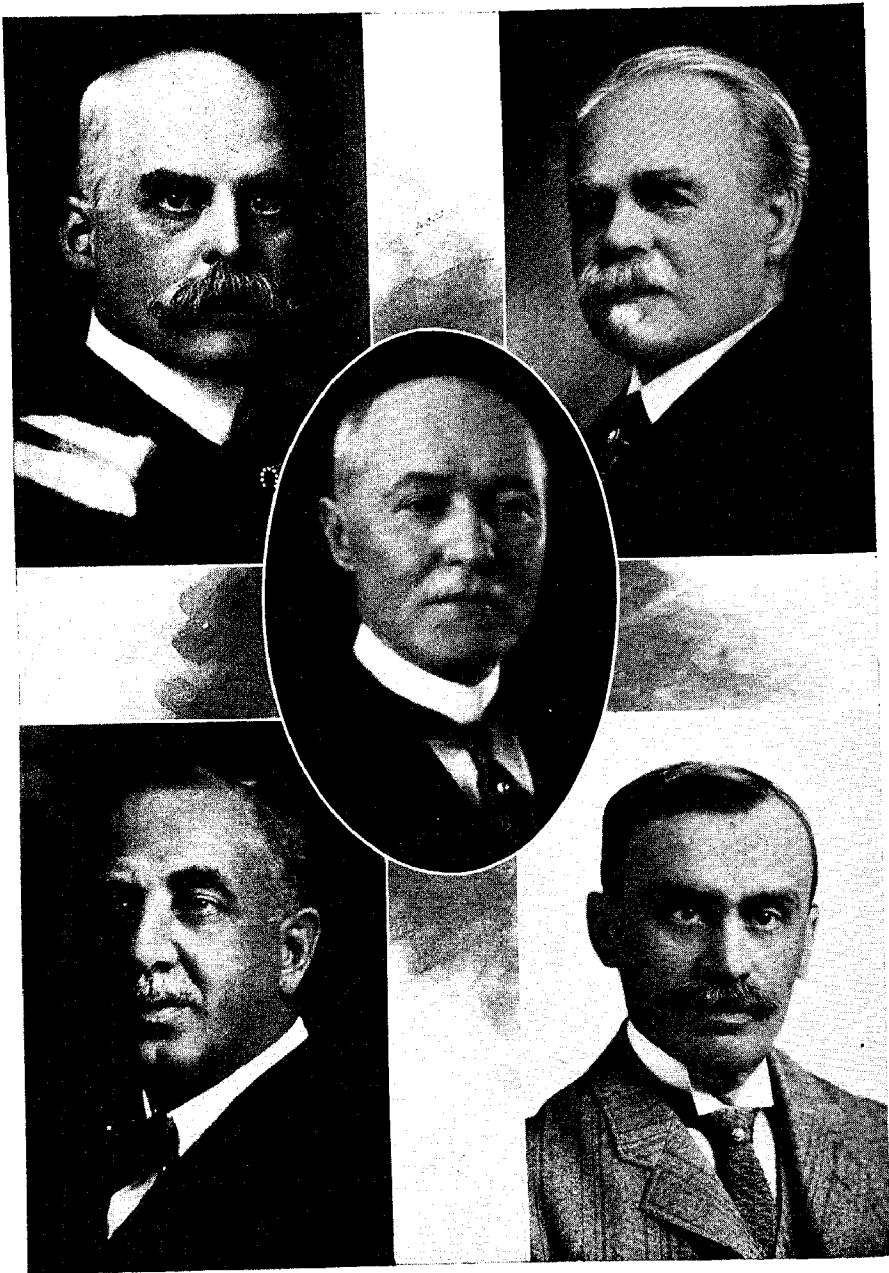
J'applaudis de grand coeur à ce projet. Sir George a été une de nos gloires nationales, un homme d'état hors pair et un de ces hommes auquel cet hommage est dû. Personne de son temps n'a mieux compris et plus nettement posé le problème de la politique canadienne et personne n'a mieux indiqué le moyen de le résoudre et tout Canadien doit être heureux de s'incliner devant sa grande renommée.

Je souhaite, Monsieur le Président, plein succès à votre patriotique entreprise et je vous prie de vouloir bien accepter ma modeste souscription.

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'expression de mes sentiments respectueux.

† GUSTAVE, *Evêque de Sicca.*

Vicaire apostolique du Golfe St-Laurent



VICE-PRÉSIDENTS

L'hon. Dr J. J. Guerin

L'hon. Trefflé Berthiaume

L'hon. N. Pérodeau

M. D. Lorne McGibbon

Sir Rodolphe Forget

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
GUILLAUME FORBES

Joliette, le 7 mai 1912.

Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du Centenaire Cartier,
Montréal.

Cher Monsieur,

C'est avec un nouveau plaisir, après l'adhésion qu'il était déjà de mon devoir de vous donner alors que j'étais curé de St-Jean-Baptiste à Montréal, que je viens, comme évêque de Joliette, vous redire mes félicitations pour le travail que vous avez pris à coeur d'accomplir en vue de commémorer le centenaire de la naissance de notre grand concitoyen et patriote, Sir George-Etienne Cartier par l'érection d'un monument digne de lui-même et du pays qu'il a servi, et vous exprimer mes voeux les plus sincères de plein succès pour l'achèvement de votre patriotique entreprise.

Daignez aussi agréer, à titre de contribution supplémentaire, la modeste obole ci-jointe.

Votre respectueux serviteur

† GUILLAUME,
Evêque de Joliette.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR BRUNET

ÉVÊQUE DE MONT-LAURIER

Mont-Laurier, Qué. 8 mai 1913.

E. W. Villeneuve,
Prés. du Comité du Centenaire Cartier,
Montréal.

Recevez ma pleine et entière adhésion au mouvement qui s'organise pour célébrer dignement le centenaire Cartier. C'est un beau geste que celui d'un peuple qui rend l'hommage du souvenir et de la fidélité à l'un de ses grands hommes.

† FRANÇOIS-XAVIER,
Evêque de Mont-Laurier.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
OVIDE CHARLEBOIS

Le Pas, Man., 3 juillet 1912.

*Monsieur E.-W. Villeneuve, président,
Montréal.*

Cher monsieur,

Je suis heureux d'accuser réception de votre aimable lettre du 27 juin. Veuillez croire qu'elle m'a fait bien plaisir; car elle me procure l'opportunité de joindre ma faible voix au concert que vous préparez pour chanter les mérites et les gloires de notre illustre George-Etienne Cartier.

J'ai toujours été un des admirateurs de ce grand et vrai patriote. Mon coeur se réjouit à la pensée que sa mémoire sortira bientôt du tombeau et sera immortalisée dans le bronze.

Cette statue sera une prédication continuelle pour nos jeunes Canadiens et même pour ceux qui ont l'honneur d'être ses successeurs dans la direction de notre pays. Elle dira à tous d'être de braves défenseurs des droits garantis par la Confédération et pour lesquels notre héros a livré de si rudes combats. Je joins ma modique obole. C'est celle du pauvre évêque missionnaire "quêteur".

Daignez, cher monsieur, agréer l'expression de ma plus haute considération.

† OVIDE, O. M. I.,
Vic. Apost. du Keewatin.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
ÉMILE J. LEGAL

ÉVÊCHÉ DE ST-ALBERT

St-Albert, Alta, Oct. 7 1912.

*Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du "Centenaire Cartier",
Montréal.*

Bien cher Monsieur,

A la suite de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et de plusieurs autres Archevêques et Evêques, je suis heureux d'applaudir au projet d'élever un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier, ce grand ami du Nord-Ouest Canadien.

*Croyez-moi toujours, bien cher Monsieur,
Votre tout respectueusement dévoué,*

† Emile J. LEGAL, O.M.I.,
Ev. de St-Albert.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
O.-E. MATHIEU

ANCIEN RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,
ÉVÊQUE DE RÉGINA

Québec, 8 mai 1914.

M. Villeneuve,
Montréal, Qué.

Je suis avec vous d'esprit et de coeur. Nous ne ferons jamais assez pour reconnaître les services rendus à notre cher pays par nos concitoyens distingués qui ont donné leur intelligence, leur coeur, leur vie à son progrès. Celui dont vous honorez la mémoire est un de ceux dont le nom est inscrit en lettres d'or dans l'histoire du Canada.

† OLIVIER-ELZEAR,
Evêque de Régina.

LE SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE
SAINT-HYACINTHE

Septembre 1912.

Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du Comité du Monument Cartier,
Montréal.

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous envoyer sous ce pli la contribution que le Séminaire de Saint-Hyacinthe a résolu d'offrir au comité d'organisation du Centenaire de Sir George-Etienne Cartier.

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe se glorifie de compter Sir George-Etienne parmi ses anciens amis et bienfaiteurs. Nous possédons plusieurs lettres écrites de sa main à notre regretté supérieur, Monseigneur J. S. Raymond. Celui-ci fit célébrer dans la chapelle du Séminaire un service solennel pour le repos de l'âme de l'illustre homme d'Etat canadien et prononça une oraison funèbre.

Bien à vous,

C. P. CHOQUETTE,
Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

LETTRE DE M. L'ABBÉ LECOQ

SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

1er Avril, 1912.

Très honoré Monsieur,

Je répons tardivement à votre lettre du 7 mars; une communauté n'a pas la liberté d'allure d'un jeune homme. Nous n'avons pas hésité un instant à donner à la mémoire de Sir George Cartier le témoignage de reconnaissante admiration que nous lui devons à des titres dont vous donnez un résumé excellent. J'aurais préféré que la souscription fut affectée à un autre genre de memorial, une oeuvre de bienfaisance ou d'éducation, portant le nom glorieux de Sir George.

Veillez accepter, très honoré Monsieur, l'hommage de mon profond respect.

Votre très humble et tout dévoué serviteur,

CHARLES LECOQ, P.S.S.

*M. E. W. Villeneuve,
Président, Le Centenaire Cartier,
Montréal.*

THE RIGHT REVEREND JOHN FARTHING

LORD BISHOP OF MONTREAL

BISHOPSCOURT

Montreal, Feb. 21st 1912.

*E. W. Villeneuve, Esq.,
Montreal.
My dear Sir,*

Your letter concerning the Cartier Centenary is duly received. It would be a pleasure for me to do what I can to further a national monument such as you have mentioned.

I am sure we shall all cooperate with your Committee in the fullest possible way.

Believe me,

Yours sincerely,

JOHN,

CHAPITRE III

Attitude favorable de la presse. — Principaux articles des journaux et revues qui, de 1911 à 1920, ont approuvé et secondé le mouvement. — Hommages de la presse du Canada, de l'Empire et de l'étranger. Le "Times", le "Mail", de Londres, le "Telegraphe", de Toulouse, etc., etc. (1)

IL faudrait un volume plus considérable que celui-ci pour contenir tous les articles, comptes rendus, publiés, les deux ou trois premières années seulement du Mouvement du Centenaire Cartier. Et si, dans les entreprises de cette nature, l'on se préoccupe quelquefois de ce que diront les journaux, il fut tout de suite évident

(1) A part les journaux et revues dont nous reproduisons les articles, les publications suivantes ont aussi publié des notices, biographies, commentaires, etc., sur Cartier et son centenaire:

Charlottetown Guardian; Daily Planet, Chatham; Brockville Times; Progrès de l'Ouest, Edmonton; Quebec Diocesan Gazette; Vancouver News Advertiser; Egyptian Gazette; Argus, Melbourne, Australia; Canada, London; Bulletin Paroissial, Montréal; Courrier des Etats-Unis; London Mirror; Dunedin Evening Star, New-Zealand; Melbourne Herald; Evening Star, Wellington, New-Zealand; Canadian News, London; Canadian American, Chicago; L'Événement, Québec; Le Soleil, Québec; Evening Journal, St. Catharines, Ontario; Witness & Daily Telegraph, Montréal; Moncton Times, New-Brunswick; London Financial News, London; Daily Malta Chronicle; Daily British Whig, Kingston, Ontario; Globe, St. John, New-Brunswick; United Empire, London; The Pioneer, Allahabad, India; Natal Mercury, Durban, S. A.; Evening Standard, London; Yorkshire Post; North China Herald, Shanghai; Morning Herald, Sidney, Australia; National Review, London; Madras Mail, India; Canadian Mail, London; London Financier; L'Etoile, Lowell, Mass.; Daily Mail, Montréal; Le Petit Parisien, Paris; Hartford Post, Hartford, Connecticut; Le Rappel, Paris; Evening Star, Philadelphia; Nottingham Examiner; Edmonton Standard, Edmonton, Alta; The Canadian, London; Morning Leader, Regina, Sask.; Vancouver World, Vancouver, B. C.; St. John's Times, New-Brunswick; Stratford Herald, Ont.; St. John's Globe, Nfd.; Hamilton Times, Ont.; Toronto Times, Ont.; Toronto Sunday World, Ont.; Westminster Gazette, London, Eng.; Canadian Magazine, Toronto, Ont.; Saskatoon Phenix; Times, Moosejaw; Saskatoon Star; Regina Post; London Advertiser, Ont.; St. John Freeman, New-Brunswick; Courrier de Sorel; L'"Eclairer", Beauceville, P. Q.; La Semaine Religieuse, Montréal; La Semaine Religieuse, Québec; La Canadienne, Montréal; Chronicle, Québec; Le Bien Public, Trois-Rivières, P. Q.

que l'idée de perpétuer la mémoire de Cartier était reçue avec faveur. Elle devint le sujet favori des journaux de tous les pays de l'Empire. Chez nous, où les attaches de parti sont toujours très étroites, dès qu'il fut connu que le mouvement lancé par M. Villeneuve et les clubs conservateurs allait revêtir un aspect décidément national, la presse fut unanime à endosser le projet. On en jugera par les articles que nous reproduisons ci-après et qui donnent une idée exacte non-seulement de l'opinion du temps mais aussi de l'universalité du mouvement.

La Presse, 11 novembre 1911

LE MONUMENT CARTIER

Le projet d'un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier semble avoir reçu de tout le monde le meilleur accueil. Il n'est personne qui ne soit prêt à rendre hommage à l'illustre homme d'Etat canadien.

Cependant, si l'on veut assurer le succès de l'entreprise si bien commencée, il importe qu'elle ne revête en aucune façon le caractère d'une manifestation politique ou de parti.

Comme nous l'avons dit déjà, il était naturel, il convenait même que des conservateurs prissent l'initiative d'un monument à Cartier, puisqu'ils ont avec lui un lien particulier. Mais qu'ils aient la bonne grâce de ne pas trop insister. Sans s'effacer, en gardant même la tête du mouvement, ils doivent au plus tôt élargir leur cercle.

L'honorable M. Ouimet a dit, avec beaucoup de raison, hier soir, au Monument National, que tout le Dominion, sans distinction de race ou de parti, devrait être appelé à prendre part à la souscription en faveur du monument Cartier. Mais ce n'est peut-être pas assez encore. Il faudrait que la direction même de l'oeuvre fût d'ores et déjà confiée à un comité largement représentatif, composé d'hommes de toutes les nuances et de toutes les classes. Cela est, à notre avis, absolument indispensable, si, comme nous en sommes convaincus, l'on a l'intention sincère de préparer à Cartier, au jour de son centenaire, une apothéose qui ait un caractère véritablement national.

Le comité provisoire a délégué quelques-uns de ses membres pour rencontrer, mardi prochain, les commissaires de la cité de Montréal, et savoir d'eux quelle aide la ville pourrait donner à l'oeuvre du monument Cartier. Nous ne pouvons douter que cette démarche sera bien accueillie. La ville de Montréal se doit à elle-même de contribuer généreusement à la glorification de Cartier, qui a si longtemps représenté ses intérêts dans les conseils de la nation et qui est, par conséquent, une de ses gloires propres. Montréal tiendra sans aucun doute à ce que le monument projeté soit à la fois digne du héros et digne d'elle-même.

Les promoteurs du monument Cartier doivent pouvoir compter non seulement sur le concours de la ville de Montréal, mais sur celui des deux gouvernements provincial et fédéral. Cartier a occupé une trop grande place dans ces deux gouvernements, avant et après la Confédération, pour ne pas avoir droit à cette rétribution. N'a-t-il pas été, d'ailleurs, le principal artisan, on peut même dire le génie inspirateur de la Confédération? Cela devrait suffire à lui mériter la reconnaissance de la nation entière.

Montreal Herald, March 1912

THE CARTIER MEMORIAL

There is to-day but one living Father of Confederation. Full of years and honors, the sole surviving helper and companion in arms of the venerable Sir Charles Tupper in those pregnant days of 1866 and 1867 passed away this week in the person of the Hon. A. A. Macdonald. The circumstance adds a new interest to the movement which is being officially inaugurated to-day for the proper commemoration of the life work and public services of another eminent Father who passed to his reward many years ago. It is well that the Cartier Memorial should be started while there is yet with us at least Sir Charles Tupper to bear witness, as he has already done in no uncertain language, to the yeoman service of Sir George Etienne Cartier in the formation of Confederation.

Canada has not been unduly generous in commemorating its Fathers. The only member of the Quebec Convention who has had a due share of public memorials is Sir John A. Macdonald, who is honored rather for his achievements after Confederation than for his share in effecting it, which was certainly no more indispensable than either that of Sir George or that of Sir Charles. Montreal in particular owes tokens of gratitude to the man who brought her Province into the Canadian nation when nobody else could, who thereby secured for this metropolis the rank of chief port of a continent-wide country of inestimable richness, and who was largely instrumental in the development of the railway systems that confirmed our commercial supremacy. The Herald prints elsewhere to-day an account of the claims of Sir George Etienne Cartier upon the gratitude of present-day Canadians. They are in no sense party claims; we are all, Liberals and Conservatives alike, the heirs of the heritage which Cartier and his friends prepared for us, as we are all also heirs to the heritage of provincial rights and guarantees which were imposed upon the constitution by the criticisms of the provincialists of their day. In the honoring of our great dead we can afford to abandon the party prejudices which divided them when living. The Cartier Memorial is a public duty, not a party one.

Standard, Montreal, March 23, 1912

TO CARTIER'S MEMORY

Great public servants, who in their day and generation have well and faithfully served their country, erect their own monuments — "*more lasting than brass,*" as the poet of old truly said.

The acts of these men are their monuments — the achievements of their own time, and the benefits that have flowed from them for succeeding generations.

Such monuments as these Sir George Etienne Cartier erected to himself, and they are recognized to-day by all who impartially study the history of Canada of the past 60 years.

During at least one half that time he was one of the guiding minds and moulding influences of our public life; and that his guidance was wise and his influence beneficial is proven by the position occupied by the Canadian people to-day — by the extent of their country, and by the harmony and prosperity that prevail within its borders.

For these things a large measure of credit is due to Sir George Etienne Cartier.

The worth of Cartier as a public servant has not to be inferred from mere words. *It is writ large in acts whose fruits are enjoyed to-day by his fellow countrymen.*

"The field of his labor", writes his biographer De Celles, "might be divided into two parts, one being his native Province, and the other Canada at large."

Public education, the seigniorial tenure, the judiciary, the codification of the laws of Lower Canada, were among the subjects which occupied his attention in Quebec".

In the broader field, first of United Canada, and later in that of the Dominion, his achievements give him a place in the front rank of the builders of Canada — the inception and carrying out of the earliest railway policy framed on anything like national lines; the able and zealous advocacy of the policy of acquiring the Great West, and participation in the negotiations which resulted in the transfer of the vast territory to Canada; and his indefatigable and invaluable labors in behalf of Confederation. *These were achievements in whose benefits all Canada shares.*

It is because of these things that the monument it is now proposed to erect to the memory of Sir George Etienne Cartier *appeals to all Canadians.*

Le Temps, Ottawa, 23 mars 1912

LE MONUMENT A CARTIER

Une souscription publique vient d'être ouverte pour l'érection d'un monument à Sir Georges-Etienne Cartier et un appel à la générosité populaire est fait aujourd'hui même dans la presse entière du pays.

Libéraux comme conservateurs ont avec empressement prêté l'appui de leur nom et de leur influence à ce mouvement patriotique

dont le but est de commémorer le souvenir de l'un des plus grands homms d'Etat Canadiens. Honorer la mémoire de ses grands hommes est le devoir d'un peuple qui se respecte, d'une nation soucieuse d'acquitter une dette d'honneur envers ses héros. Dans l'histoire des peuples de l'antiquité nous pourrions puiser des leçons suffisantes si nous n'avions pas dans notre âme une noblesse de sentiments aussi grande que la possédaient nos pères.

Cartier restera l'une des grandes figures de notre histoire nationale. Patriote ardent, il combattit avec une farouche énergie pour les droits des siens. Il a fait connaître la valeur de la race canadienne-française, et par là même il a contribué au maintien constitutionnel de ses privilèges. L'histoire de notre pays a enregistré les actes de Cartier. Sa vie est connue de tous. L'estime et l'admiration ne lui ont point été ménagées.

A une certaine époque les préjugés contre les Canadiens-Français étaient tels, dans le Haut Canada que le conseil de ville de Toronto ainsi que l'Assemblée Législative demandèrent au gouverneur Poulett Thomson d'enlever sa franchise à la population française du Bas Canada. Grâce à la largeur de ses vues, Cartier, respecté autant par les populations catholiques que protestantes réussit à dissiper tous les nuages qui s'étaient amoncelés.

Doué de hautes qualités intellectuelles et morales possédant une énergie rare, Cartier fut un homme de paroles, jamais enclin à faire des promesses qu'il aurait su ne pouvoir tenir. Son caractère opiniâtre, la persistance avec laquelle il poursuivait son but, pouvaient en effet lui faire répondre à M. Dunkin, disant qu'il ne voyait jamais de difficultés dans ses entreprises:

"J'ai rarement manqué mon but. J'obtiens généralement le succès que je désire."

Il avait le courage, il avait l'audace,—"*Semper audax*", lui disait un jour à la Chambre M. Wright, du comté d'Ottawa.—"*Audaces fortuna juvat*" répondit Cartier.

Ses détracteurs lui ont reproché d'avoir cherché à angliciser ses compatriotes. A celui qui l'accusait ainsi un jour à la Chambre Cartier rétorqua: "L'honorable monsieur a osé déclarer que j'avais pour but d'angliciser mes compatriotes. Eh bien, s'il occupe jamais mon siège, j'espère qu'il placera dans les statuts des mesures qui leur seront aussi favorables que celles dont je m'honore d'être l'auteur."

Voici une partie de l'opinion que Sir Wilfrid Laurier émettait sur son illustre compatriote: "Ce qui me frappe le plus dans cette nature complexe, c'est qu'il s'empare de toutes les questions au point de vue le plus élevé. On ne l'a jamais vu décharger sa responsabilité en faisant appel aux préjugés populaires qui offrent souvent une retraite facile. Il fait face courageusement et noblement à toutes les situations. Il est impossible de lire ses discours, sans en arriver à la conclusion qu'ils sont conçus par une intelligence politique de l'ordre

le plus élevé. Peu d'hommes ont aussi bien que lui, compris la situation de la race française. Peu ont eu une conception plus claire des devoirs qui étaient attachés à cette situation."

La mémoire de Cartier doit être chère à tous les Canadiens, surtout à tous les Canadiens-Français à quelque parti politique qu'ils appartiennent. C'est pourquoi l'appel fait aux Canadiens pour réunir la somme de cent mille dollars nécessaire à l'érection du monument qui lui sera élevé à l'occasion du centenaire de sa naissance n'aura pas besoin d'être répété.

Le patriotisme des Canadiens-Français est trop grand pour prêter une oreille sourde à ce mouvement généreux en l'honneur de l'un de nos plus illustres compatriotes, dont l'influence a contribué dans une si grande mesure à maintenir les privilèges dont nous jouissons aujourd'hui.

Progrès de l'Ouest, 28 mars 1912

A LA GLOIRE DE CARTIER

Tranchant de toute sa lumineuse et belle figure l'époque des luttes de notre histoire, Cartier nous apparaît aujourd'hui comme le Canadien immortel auquel nous devons tout.

Nos lecteurs pourront se rendre compte de son oeuvre dans l'article que nous publions avec joie sette semaine.

Sir John Macdonald disait de lui "Cartier avait l'audace du lion; si ce n'eut été que de lui, la Confédération n'aurait pu s'accomplir".

Cartier fût l'apôtre du patriotisme et de la langue française: qui n'a pas murmuré avec les premières leçons de français ces strophes immortelles:

"Comme le dit un vieil adage
Rien n'est si beau que son Pays
Et de le chanter c'est l'usage
Le mien je chante à mes amis.
L'étranger voit avec un oeil d'envie
Du St-Laurent le majestueux cours
À son aspect le Canadien s'écrie
O Canada mon pays mes amours!

Le Canadien, comme ses pères,
Aime à chanter, à s'égayer.
Doux, aisé, vif, en ses manières,
Poli, galant, hospitalier.
À son pays, il ne fut jamais traître

A l'esclavage, il résista toujours
 Et sa maxime est la paix, le bien-être
 Du Canada, son pays, ses amours.

(1835)

Georges-Etienne CARTIER.

Tous, nous donnerons pour la glorification de cette figure illustre afin de rendre le plus beau possible ce centenaire auquel tous les Canadiens quels qu'ils soient prendront part. En honorant ses héros un peuple grandit et de leurs cendres froides sort souvent une ère de régénération et de relèvement moral et intellectuel.

Brockville Times, 26 March, 1912

CARTIER, A GREAT CANADIAN

The proposal to erect a monument in Montreal to the memory of Sir George Etienne Cartier, First Minister of the Cartier-Macdonald Ministry, and a powerful factor in the accomplishment of Canadian Confederation, has apparently struck a responsive chord in Canadian hearts. Though the proposal has been before the public but a comparatively short time, it has met with a hearty approval most encouraging to the promoters of the movement.

Common gratitude demands that the people of this great Dominion show some recognition of the debt they owe to the wise and far-seeing men who laid the foundation of the Canadian nation.

The broad views and the tactful patience of Sir George Etienne Cartier made confederation possible: such is the testimony of Sir John A. Macdonald and Sir Charles Tupper. Sir George was an Imperialist, a lover of British connection and British institutions, and an empire-builder. Such men as Cartier and Macdonald represent the two great races of Canada. Each belongs equally to both, and the promoters of the scheme to erect a monument to Cartier happily appeal to all Canadians, regardless of racial or religious ties, rich and poor alike, to contribute towards the erection of a monument truly of the splendid figure of Sir George-Etienne Cartier, who is truly and example and an inspiration to public men to-day in Canada.

La Presse, 13 avril, 1912

L'accueil sympathique que l'oeuvre du Centenaire Cartier reçoit, non seulement dans le Dominion mais même à l'étranger, doit inciter la province de Québec à entrer d'enthousiasme dans ce mouvement patriotique.

Il ne faut pas oublier que Cartier fut l'un des nôtres.

L'idée dominante de sa carrière a été de nous garantir les mêmes droits et les mêmes privilèges qu'aux Anglo-Canadiens, afin de mettre les deux races sur un pied d'égalité. Ministre à l'époque où se dessinait notre avenir, il a eu l'énergie et la force intellectuelle d'orienter en ce sens la politique canadienne.

De son regard d'aigle, il a vu loin dans nos destinées. N'a-t-il pas même prévu quel serait, cinquante ans après, le chiffre exact de notre population!

Il eut une assez grande part dans la formation de la jeune nation canadienne pour que l'on se demande aujourd'hui: que serions-nous devenus sans Cartier?

Que serions-nous, en effet, si cet homme illustre n'eut donné le coup de grâce à ce néfaste Acte d'Union de 1841 conçu dans une idée antipathique aux Canadiens-Français?

Comment aurait-on traité la province de Québec dans la constitution fédérale si ce patriote éclairé n'eut été là pour faire respecter notre langue, nos traditions et nos coutumes?

Nous sommes donc tenus plus que les autres Canadiens de contribuer au succès du Centenaire.

Ces fêtes, en outre, jetteront un lustre nouveau sur notre province; puis en entourant le nom de Cartier d'une auréole de gloire, nous remplissons un devoir de reconnaissance nationale que nous avons déjà trop retardé.

Le monument dira aux générations futures que, sur les bords du Richelieu, naquit un homme d'Etat d'origine française, dont la valeur fut reconnue et récompensée au trône même de l'Empire britannique.

Cartier mourut sous le harnais, alors qu'il occupait le poste de ministre de la milice. Quoique relativement jeune, il avait blanchi au service de la patrie, en homme qui a conscience de sa responsabilité et du rôle important qu'il remplit dans la vie publique.

Il ne connut pas le repos sur cette terre. Il se consacra entièrement au bien de ses compatriotes. Deux ans avant sa mort, il terminait un discours à Rimouski en disant: "Quant à moi, j'ai depuis longtemps renoncé au repos. Homme public, je fournirai ma carrière jusqu'au dernier souffle de mon existence."

"Franc et sans dol" fut sa devise: il lui resta fidèle.

Le parlement fédéral, appréciant les immenses services que Cartier a rendus au pays, a donné l'exemple en votant la somme de \$20,000 pour l'oeuvre du centenaire. La Législature de Québec a souscrit \$10,000; celle du Manitoba, \$5,000. Les autres provinces ont promis leur concours et entreront en ligne généreusement.

Mais la somme requise pour la célébration projetée est de plus de \$100,000, et il faut que chacun y mette du sien, d'autant plus que ce monument doit être érigé surtout par le peuple pour lequel Cartier a tant fait et dont il a assuré le bonheur sur la terre canadienne.

Nous invitons instamment les principaux citoyens de chaque paroisse à faire de la propagande pour cette oeuvre et à l'encourager en tout sens. L'un des moyens les plus efficaces serait de former des comités locaux dans le but de prélever des souscriptions.

Les souscripteurs sont priés par le comité d'envoyer eux-mêmes par la poste leurs contributions, afin d'éviter les frais inutiles de perception.

Les citoyens de Montréal ne se rendent généralement pas compte de tout ce qu'ils doivent à Sir George-Etienne Cartier qui donna l'essor à notre étonnante prospérité. Il y a bientôt soixante-dix ans, cet homme remarquable avait une juste vision des besoins de notre ville, et entrevoyait déjà, au pied du Mont-Royal, la grande métropole d'un vaste pays. M. A.-D. DeCelles, le distingué bibliothécaire de l'Etat, qui a écrit la biographie de Cartier, pour la série des "Makers of Canada" publiée à Toronto, il y a trois ans, a fait ressortir de façon admirable l'oeuvre pratique du grand Canadien dans la formation du Dominion. Nous détachons de ce travail, un chapitre qui mérite d'être lu, celui qui a trait à sa politique des chemins de fer en 1846, il y a soixante-six ans. Voici :

Cartier fut un des premiers à comprendre la situation et un des plus ardents apôtres du progrès. Dès 1846, il préconise la création des chemins de fer, le creusement des canaux, avec une ardeur qui ne se ralentira jamais durant le reste de sa vie. Aussi son nom reste attaché à la construction du chemin de fer de Montréal à Portland, le premier chaînon de notre voie de communication transatlantique, du Grand Tronc, de l'Intercolonial et enfin du Pacifique, pour ne parler que des principales lignes de notre réseau.

Le 10 août 1846, nous trouvons Cartier au sein d'une assemblée présidée par LaFontaine, à Montréal, plaidant la cause du chemin de fer de Portland avec une abondance d'arguments qui le rendent maître de ses auditeurs. Il est curieux, à la distance où nous sommes de cette époque, de voir avec quelle maîtrise il traite la question au point de vue social et économique. Avec une claire vision des besoins du pays, et une prescience qui doivent guider les hommes d'Etat canadiens en matière de transport, avec des raisonnements auxquels il n'y a rien à ajouter aujourd'hui.

Le peuple souverain, dans nos jours de démocratie, a autant de flatteurs et de courtisans que les rois les plus absolus d'autrefois. Il n'est plus de mode de lui faire la leçon et de lui montrer ses devoirs à côté de ses droits. Disons à la louange de Cartier qu'il n'a jamais donné dans cette faiblesse; son seul souci est de parler juste et sincèrement, sans préoccupation de flatter, sans peur de choquer. Aussi ne craint-il pas, dans ses discours de 1846, de reprocher aux citoyens de Montréal, "leur apathie, leur paresse", en la faisant contraster, pour exagérer sa critique, avec l'activité incessante, l'énergie fébrile et l'esprit d'entreprise de nos voisins."

L'absence de chemins de fer au Canada le pousse parfois à se servir d'arguments qui sembleraient empreints de banalité de nos jours, mais notre population d'alors se montrait un peu réfractaire aux grandes entreprises dont l'importance lui échappait c'est pour-quoi nous l'entendons lui dire: "Je dois vous faire remarquer aussi que chaque ville qui a l'avantage de devenir l'aboutissant d'un chemin de fer voit doubler la valeur de ses propriétés, témoins: Buffalo, Albany, Boston, New-York." Mais il est plus moderne quand il avertit Montréal "que sa prospérité dépend de sa position comme entrepôt du commerce de l'Ouest, que les changements opérés dans les lois sur les céréales ont mis ce commerce en danger, et que nous ne pouvons le conserver si nous ne lui assurons pas les meilleurs moyens de transport, depuis les eaux de l'Ouest jusqu'à l'Atlantique, par nos canaux et ce chemin de fer..." Et dans une autre occasion, il dit encore, "Montréal méconnaîtrait ses meilleurs intérêts et serait la plus arriérée des villes, si elle refusait le moyen qui lui est offert pour ramener une prospérité qui fuit. Elle est appelée à devenir le grand entrepôt de l'Ouest; sans les chemins de fer et les canaux, il lui sera impossible d'atteindre cette glorieuse destinée."

Ne convient-il pas de rappeler sommairement ici l'oeuvre de Cartier à Montréal? Nul effort donné dans le but d'accélérer le progrès de la métropole du Canada n'a été plus persistant, plus fécond que le sien. Creusement du chenal entre Québec et Montréal, subventions aux transatlantiques, construction du pont Victoria, sont autant de facteurs de la prospérité de Montréal qu'il a appuyés de sa puissante influence. Remarquons qu'il n'a pas favorisé l'élan du commerce sans rencontrer d'obstacles. Une lutte formidable éclata un jour entre l'Est et l'Ouest de la ville relativement aux travaux d'amélioration du hâvre. John Young, la plus forte tête du temps, en matière commerciale, poussait les autorités à concentrer leurs efforts du côté du pont Victoria, sans tenir compte des intérêts du bas de la ville. La persistance de Cartier à démontrer que la nature imposait la construction de jetées sur tout le front de Montréal jusqu'au pied du courant, finit par triompher. Lorsqu'il fut question de prolonger la voie ferrée du Grand Tronc sur les quais, il eut à lutter contre des ennemis aussi puissants que la Chambre de Commerce et quelques compagnies de paquebots.

A raison des grands services que rendaient les améliorations regardées aujourd'hui comme indispensables, ne mérite-t-il point de figurer parmi les initiateurs du mouvement progressif de Montréal?

Son esprit d'initiative en matière d'entreprise de chemins de fer devait trouver un aliment d'action énorme lors de la construction du Grand Tronc. Tant qu'il fut question de cette voie ferrée au Parlement et dans le pays, on le vit, par un effort incessant, pousser au succès de l'oeuvre. Son zèle lui valut des attaques sans nombre et sans fin; il était si ardent qu'on ne voulait pas, dans certaines régions, le croire désintéressé. Mais aucune calomnie ne put le rebu-

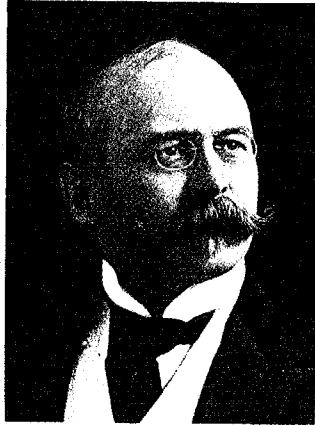
ter et alors que le Grand Tronc ne comptait encore que quelques centaines de milles, il se glorifiait, en pleine Chambre, à la session de 1854, d'avoir préparé la charte de cette voie ferrée. "J'ai été chargé, disait-il, de la loi qui a créé le chemin de fer du Grand Tronc et j'en suis plus fier que de tout autre acte de ma vie. Même aujourd'hui, c'est lui qui est la principale cause de la prospérité publique. La compagnie du Grand Tronc emploie 1600 ouvriers, et elle a dépensé trois millions et demi de louis, depuis le mois de juillet 1852."

La construction de cette grande voie ferrée, allant de l'Atlantique à Chicago, se faisait au point de vue des intérêts généraux, mais il importait de ne pas négliger en même temps le service des intérêts locaux, et Cartier, usant au profit des siens de sa vaste influence dans les conseils de la Compagnie, réussit à faire prolonger cette voie du côté de l'Est jusqu'à la Rivière-du-Loup. Ce fut là un véritable tour de force, car la région desservie par l'embranchement de la Rivière-du-Loup ne donnait aucun profit à la Compagnie récalcitrante à bon droit au point de vue de ses propres intérêts. Mais Cartier, appuyé par E.-P. Taché, posait ce principe que si le gouvernement subventionnait une entreprise destinée à promouvoir les intérêts généraux du pays, il n'était que juste d'offrir une compensation à certaines régions appelées à payer leur quote-part des subventions. Le même principe l'inspirait lorsqu'il demandait à ses collègues de faire passer l'Intercolonial par les comtés de Rimouski, de Bonaventure et de Gaspé à l'encontre de certains d'entre eux qui préféraient la route par l'intérieur, de la Rivière-du-Loup à Edmonton.

Au point de vue commercial, celle-ci semblait préférable à une ligne plus longue contournant le bas du Saint-Laurent. Cartier soutenait qu'il était nécessaire de traverser les comtés de Rimouski, de Bonaventure et de Gaspé, afin d'ouvrir cette région à la colonisation. Il invoquait aussi à l'appui de sa thèse, l'intérêt militaire. Le major Robinson, chargé de faire une étude de la question, avait aussi exprimé l'avis que l'Intercolonial devait passer le plus loin possible de la frontière américaine.

Cartier prit position, appuyé sur l'opinion du major Robinson, et déclara qu'il se retirerait du cabinet si ses collègues ne cédaient pas à sa manière de voir. Comme Achille, retiré sous sa tente, il fut huit jours sans reparaitre au Conseil, attendant une réponse à son ultimatum. L'opinion de Cartier finit par prévaloir, grâce à sa fermeté inébranlable. Il y allait de l'existence du cabinet et dans les crises de ce genre, il se rencontre toujours des hommes disposés à crier: "Tout plutôt que la mort et Cartier le savait parfaitement bien."

Cartier étant allé passer, au mois d'août 1870, quelques jours à Rimouski, les citoyens de cette ville lui présentèrent une adresse pour le remercier d'avoir fait tous ses efforts dans le but d'assurer le passage de l'Intercolonial chez eux. Sir George leur répondit comme suit sur ce point, sans fausse modestie:



MEMBRES DU COMITÉ

L'hon. T. Chase Casgrain
M. J. N. Dupuis, Vice-Prés. *Lord Shaughnessey*
L'hon. Rodolphe Monty, c. r.
M. J. O. Labrecque *Le Brig. Gén. F. S. Meighen*

“Vous avez bien voulu mentionner la part que j'ai prise à l'adoption du présent tracé du chemin de fer Intercolonial. En effet, si vous pouvez espérer d'avoir une voie de communication qui mette les produits de vos terres et de vos pêcheries aux portes du marché du Canada, et même du monde entier, surtout quand le chemin de fer du Pacifique complètera le réseau de nos voies ferrées, vous le devez à mes efforts.”

Sans doute, l'intérêt de la défense du pays, mieux servi par le tracé Robinson, n'était pas indifférent à Cartier, mais le souci de doter la péninsule gaspésienne d'une voie de communication avec le reste du pays lui tenait au coeur. Il sentait que s'il ne profitait de l'occasion pour les rattacher à Québec et à Montréal, ces points éloignés du Canada resteraient isolés indéfiniment. C'est pourquoi le nom de Cartier mérite de vivre dans la mémoire des populations du bas du fleuve, entouré d'un sentiment de reconnaissance.

Passons outre aux nombreuses voies ferrées, qui ont tour à tour occupé son attention, pour arriver à la grande entreprise du chemin du Pacifique.

C'est à Cartier que revient l'honneur d'avoir posé les assises du premier transcontinental canadien. A la session de 1871, il avait fait accepter par le parlement la loi qui réglait les conditions d'admission de la Colombie dans la Confédération. Or, un des articles portait que la nouvelle province serait rattachée aux plus anciennes par une voie ferrée. La construction de ce chemin était donc le complément de la Confédération, le lien matériel indispensable au maintien du lien moral. Pour donner suite à ce pacte, Cartier à la session de 1872, soumit à l'approbation des Communes une série de résolutions bases du projet réalisé plus tard. Ces résolutions incorporées dans la loi adoptée à cette session octroyaient à la compagnie qui construirait le chemin du Pacifique un subside de \$30,000,000 et de 25,000,000 d'acres de terre. Jamais sa verve et sa dialectique ne se déployèrent avec plus d'éclat que dans les débats suscités par cette vaste entreprise. Une objection se présentait-elle que, de suite, elle était réfutée. Cette affaire le préoccupait beaucoup. N'avait-il point négocié l'achat des territoires du Nord-Ouest, fait entrer le Manitoba et la Colombie dans l'union des provinces? Assurer la construction du Pacifique, c'était bien le couronnement de son oeuvre.

Le projet de loi sortit des débats aux acclamations de toute la Chambre, acclamations qui allèrent tout droit à Cartier. Dans l'enthousiasme du succès, il lançait une de ces phrases typiques, dont il était coutumier. D'un geste expressif, les yeux tournés du côté des vastes régions éloignées, vers lesquelles la voie ferrée allait supprimer la distance, il s'écriait: “All aboard for the West”! aux applaudissement de toute la Chambre.

L'un des premiers à reconnaître la valeur de Cartier, fut Sir Wilfrid Laurier qui, certes, a la compétence voulue pour juger un homme de cette envergure. Voici ce qu'en a dit M. Laurier.

“Ce qui pour moi est plus caractéristique que tout le reste dans cette nature si complexe, c’est que toutes les questions qui se présentent, il les envisage par le point de vue le plus élevé. Il ne cherche jamais à échapper à sa responsabilité dans la retraite facile qu’offrent les préjugés populaires. Quelle que soit la situation, il l’aborde de front et de haut, chose singulière pourtant, si la conclusion qu’il adopte est élevée, brave, vaillante, la grandeur du sujet, non plus que la hauteur du point de vue, ne fait jamais jaillir aucune source d’inspiration; il reste toujours dans la discussion, exclusivement homme d’action et homme d’affaires sans éclat de pensée, sans bonheur d’expression.

“Le courage et la vaillance étaient peut-être les traits les plus saillants de Sir Georges Cartier, dans sa carrière de chaque jour, et Sir Richard Cartwright lui disait une fois dans une altercation sur le parquet de la Chambre: “L’Honorable ministre a assez d’audace pour entreprendre quoi que ce soit”. Il réflétait l’opinion de tout le monde, y compris Sir Georges lui-même qui, sur le champ, avec beaucoup de bonne humeur, remercia Sir Richard de son compliment”.

Plus loin, donnant une appréciation générale de la carrière publique de Cartier, M. DeCelles s’exprime comme suit:

“Il fut donné à Cartier de vivre assez longtemps pour avoir vu passer son pays de l’abîme de l’oppression aux sommets bienfaisants des libertés civiles et politiques. Il lui était permis de tirer vanité d’avoir été un des ouvriers puissants de cette rénovation, de cette révolution dans les choses et les idées. Plus que tout autre homme de son temps, il a contribué par son humour, par son entrain, sa largeur d’idées, à rapprocher les Canadiens-Français des Anglais. Il a été le premier des nôtres à parcourir Ontario et à y prononcer des paroles d’apaisement, prouvant ainsi, de visu, à des populations qui n’en voulaient croire leurs yeux, que les habitants du Bas-Canada n’étaient pas aussi noirs, aussi ignorants, aussi bornés qu’ils l’avaient cru.”

La grande part que Cartier a prise dans l’institution de la Confédération a été reconnue et appréciée par ses contemporains. Aujourd’hui nous en voyons des heureux résultats. Sir Charles Tupper, qui a vu Cartier à l’oeuvre, disait dernièrement:

“Sans Cartier la Confédération aurait été impossible, c’est pourquoi le Canada lui est redevable d’une dette qui ne pourra jamais lui être payée.”

Et sir John A. Macdonald:

“Cartier avait l’audace du lion; si ce n’eût été que de lui la Confédération n’aurait pu s’accomplir.”

Tout le Canada n’a-t-il pas le droit d’être fier de cet homme qui fut le plus digne de ses fils?

L'Étudiant, 22 avril 1912

CARTIER ET LA JEUNESSE

Les Leçons du Passé

S'il est vrai que de tous les tombeaux où gisent les ossements de ceux qui furent nos ancêtres, monte un enseignement, quelle doit être pour nous, étudiants, la leçon qui se dégage des restes de l'homme d'état dont le nom s'attache à l'oeuvre de la Confédération: Cartier? A mon sens, et sans être obligé de retracer la carrière de sir Georges-Etienne, par ce que nous en avons lu, et par ce qu'on nous en a dit, le grand exemple que nous aura laissé Cartier, c'est la vertu d'énergie. Et qu'on ne s'étonne pas de l'extension que je donne au mot vertu, car l'énergie, quand elle est appliquée à une oeuvre d'édification nationale, quand elle concourt à la réalisation d'un plan défini d'avancement et de progrès pour la patrie, quand elle permet à celui qui l'a dans la moelle, de réunir sur un continent deux grandes races dans la paix, l'harmonie et le respect mutuel, c'est plus qu'une qualité, je ne crois pas trop m'avancer en disant que c'est une vertu.

Cartier possédait à un très haut degré cette vertu.

L'oeuvre qu'il s'était promis de mener à bonne fin était ardue, il fallait du courage pour l'entreprendre, mais il fallait encore plus d'énergie pour persévérer, pour aller jusqu'au bout, malgré les obstacles sans nombre qu'il a rencontrés.

En ces temps où nous vivons, quand on nous a prêché pendant si longtemps et un peu partout la veulerie et l'aplatissement devant le plus fort, il fait bon de faire revivre une figure où l'on sent passer dans les yeux, la fierté, le courage de ses opinions et la décision bien arrêtée de faire son devoir, quand même la perte d'un portefeuille devrait être la récompense de cet acte d'homme d'Etat qui n'a pas eu crainte d'obéir à sa conscience plutôt que de céder à l'attrance des splendeurs dorées du pouvoir.

Cartier, pour la jeunesse de nos jours, c'est un exemple de force morale, de courage raisonné, d'énergie toujours en action. C'est l'homme d'Etat dont les gestes et les paroles prennent pour nous cet accent de déterminisme qui devra guider notre vie, car toutes les étapes de notre marche vers le tombeau qui jettent un démenti à ce que nous ont enseigné nos aïeux, paralysent notre avancement en tant que nation, plus que cela, annihilent leurs efforts et constituent une trahison de notre part. On l'a dit cent fois, nous ne sommes que le prolongement de nos morts, selon l'expression de Barrès, et comme nous venons au monde avec des devoirs à l'égard de ceux qui vivent avec nous, ainsi qu'à l'égard de ceux qui, demain, prendront notre place, par suite de la succession des générations, ne croit-on pas que nous, qui sommes les héritiers des héros d'hier, nous n'avons pas également notre tâche à accomplir?

J'ai ici, sur mon bureau, l'excellent article de notre camarade, Joseph Baril: "Une âme qui se meurt", dans lequel il rappelle avec une pointe de pessimisme, les dures mais véridiques paroles de M. Cahan: "Canadiens-français, vous avez abandonné vos droits, vous avez manqué à votre foi. . . ." Qu'est-ce donc que cette foi, sinon l'attachement aux principes pour lesquels se sont battus les Lafontaine, les Papineau et les Cartier? — Manquer à notre foi, mais c'est ne pas tenir compte des leçons que nous ont données nos morts: manquer à notre foi, mais c'est faillir à nos obligations envers eux, c'est refuser de maintenir la tradition, c'est permettre à la chaîne qui nous relie à notre grand passé de se rompre, brisant par là, le lien qui nous ferait transmettre à nos descendants ce que nous aurions dû garder de nos pères!

La leçon qui découle donc pour nous, étudiants canadiens-français, de la glorification de Cartier, ce doit être le ressaisissement des affinités qu'il est naturel de voir exister entre nous et ceux dont nous sommes les petits-fils. Cartier a été l'édificateur de la Confédération, sachons comprendre la lettre et l'aspect de la constitution sur laquelle elle est établie, pour savoir en réclamer l'application intégrale partout et toujours, pour nous du Québec, pour nos frères groupés ailleurs dans le Dominion, aussi bien que pour nos compatriotes anglo-canadiens. Sachons, comme Georges-Etienne Cartier, nous dépouiller de ce préjugé avilissant qui s'appelle l'esprit de parti étroit et borné, car il n'y a rien de déshonorant, et l'histoire de Cartier le prouve, à se faire traiter de "tourne-capot", par un individu quelconque qui a préféré abdiquer toute idée personnelle entre les mains d'un chef, plutôt que de savoir lui dire, s'il se trompe: "je ne puis vous suivre sur ce terrain, l'intérêt de mon pays doit passer avant celui du parti." —

Et de même que nous aurons vécu, par là, en redonnant de la vitalité à cette "âme qui se meurt" pour avoir manqué "à sa foi", nos successeurs, prenant exemple sur nous qui aurons gardé sous nos yeux l'horizon qui borna les efforts de nos grands Canadiens pour donner à notre pays, paix et prospérité, pourront répéter la parole si profondément vraie d'Auguste Comte: "Les vivants sont gouvernés de plus en plus par les morts."

Louis-D. DESFORGES.

Quebec Diocesan Gazette, May, 2, 1912.

THE CARTIER CENTENARY

We venture to call the attention of our Readers to the movement which is now under way for the celebration of the Centenary of the birth of Sir George Etienne Cartier, who is well known

amongst us as the Father of the Confederation of Canada. It is owing to his labours that Canada to-day instead of being a number of isolated territories is now a powerful consolidated portion of the British Empire. Considering all the difficulties originally existing owing to the strong opposition of various contending nationalities the result has been nothing less than wonderful, and Canada probably owes this to Sir George Etienne Cartier more than to any other one man. It is therefore proposed to erect in the City of Montreal a Monument which will not only perpetuate the memory of Sir George Etienne Cartier but also symbolize the achievement of Confederation, in which he played such a conspicuous part. The movement is thoroughly national in its character, embracing all races, parties and creeds, and it is hoped, therefore, that the whole Dominion will participate in doing honor to the memory of one of Canada's most illustrious sons, who certainly rendered eminent service to his country in his day. Our Bishop therefore trusts that many of our readers will give their support and co-operation to this movement, and he further hopes that our Clergy will call the attention of their people to the worthy character of this undertaking.

L'Événement, mai 1912

LE CENTENAIRE CARTIER

Son Honneur le maire Drouin vient d'accepter la présidence d'honneur du comité québécois qui s'occupera des fêtes qui auront lieu en 1914, à Québec au cours de la grande semaine de réjouissances qui marqueront, à Montréal le centenaire de la naissance de Sir Geo. Etienne Cartier.

Québec aura sa part de la dette de reconnaissance et du tribut d'admiration que le peuple du Canada doit à ce grand homme d'Etat que fut Cartier.

M. E. W. Villeneuve, président du comité du Centenaire et M. H. R. Ovenden, secrétaire, étaient hier, en ville, afin de jeter les bases de l'organisation des fêtes québécoises.

Comme nous l'annonçons en un autre endroit de notre journal, deux grandes manifestations auront lieu durant le cours du mois présent au bénéfice de ces fêtes; ce sont l'audition de "Britannicus" de Racine qui sera interprété le 31 mai courant, par les élèves du Conservatoire Lasalle, à l'Auditorium, et une grande conférence publique sur Cartier qui sera faite le 18 mai courant, par M. J. L. K. Laflamme, à l'Université Laval.

Il importe que tout Québec mette beaucoup d'enthousiasme à l'organisation de ces belles fêtes du centenaire Cartier.

Sir Geo. Etienne Cartier a toujours été un grand, un fervent et sincère ami de notre ville qu'il affectionnait particulièrement. Aussi

Québec lui rendait-il le change de façon touchante et c'était toujours grande fête chaque fois que Cartier faisait une visite dans sa chère vieille capitale. Les Québécois l'aimaient d'un amour franc et sincère; ils aimaient en lui, l'homme franc et digne.

A ce propos nous ne saurions mieux agir, pour faire connaître d'un trait, ce véritable grand Canadien que de reproduire un extrait de l'éloge funèbre de sir Geo. Etienne Cartier prononcé par Mgr Antoine Racine, dans la cathédrale de Québec, le 9 juin 1873:

"Sa suprême habileté fut sa franchise, la vérité dans ses paroles et dans ses actions: "Vocabatur fidelis et verax." Sa loyauté repoussait les déguisements et les compromis, il ignorait cet art moderne de chercher à populariser ses principes en ne les avouant qu'à demi. Convaincu que la dignité de l'homme consiste avant tout dans sa sincérité, il n'attendait rien de ces complaisances mutuelles du langage qui éternisent l'équivoque, et qui, ne tranchant pas les questions, ne ramènent jamais la concorde parmi les hommes.

"Le peuple l'aimait, il aimait en lui l'homme "franc et sans dol". Le peuple n'accorde pas longtemps sa faveur à celui qui flatte ses passions et ses préjugés; mais ce même peuple est plein de considération pour celui qui se dévoue, qui sacrifie son repos et sa vie à l'accomplissement de son devoir. Plus il montre de courage à briser les obstacles qui s'opposent à ce noble désir de servir son pays, plus il gagne en considération et en estime.

"L'Histoire dira à la postérité que sa conduite a toujours été noble et patriotique; elle lui donnera une place distinguée parmi ces natures d'élite, les Lafontaine, les Baldwin, qui se sont illustrés dans l'histoire contemporaine. Oui, Sir Georges est au premier rang parmi nos gloires nationales. Ses oeuvres subsisteront pour attester ses talents hors ligne, ses vues larges, sa grande habileté.

"Oui, il a aimé son pays d'un amour sincère et généreux; il lui a donné son coeur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé, et quelle que soit l'opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n'ont qu'une voix pour reconnaître qu'il a servi son pays avec dévouement et fidélité.

"La Patrie reconnaissante gardera chèrement la mémoire de cet illustre homme d'Etat, et l'Histoire ne tarira point sur les avantages qu'il a procurés à son pays, les services qu'il lui a rendus, les grandes oeuvres accomplies pour son bonheur et sa gloire."

Le Devoir, 20 mai, 1912

LE PATRIOTISME CANADIEN

Le Comité du centenaire Cartier avait prié M. Cahan de prendre la parole après M. l'abbé Auclair, à la réunion d'hier soir.

Quand le distingué secrétaire de la *Revue Canadienne* eut évoqué la grande figure de Cartier et souligné les traits principaux de son caractère, l'éminent orateur anglais vint faire une constatation qui mériterait d'avoir un retentissant écho dans toutes les provinces de la Confédération.

La grande leçon de la vie de Cartier, dit-il, celle dont nous lui devons être particulièrement reconnaissants et dont les Anglo-Canadiens avaient un plus pressant besoin, c'est la leçon du patriotisme canadien. J'ai souvent entendu, dans les pays sud-américains, un chant populaire, plein de mélancolie et qui dit le regret de l'exilé à qui est interdite la terre d'Espagne. Le malheureux confie sa peine aux hirondelles qui passent et qui verront là-bas les prés et les vignes, les chaumières et les églises, les fêtes et les deuils de sa patrie. Il les fait messagères de son cœur et il leur demande de lui apporter quelque parfum, quelque souvenir du vieux pays. Pendant trop longtemps, nous, les Anglo-Canadiens, avons paru chanter cette mélancolique complainte. Ceux même qui étaient nés sur le sol du Canada semblaient croire que leur vraie patrie, c'était l'Angleterre et l'Écosse, et leur cœur confiait à tous les messagers de l'air leurs regrets et leur exclusif amour.

—Cartier nous a appris que ce pays du Canada est notre patrie, une patrie qui vaut que l'on vive et que l'on meure pour elle. Et c'est une leçon dont nous ne saurions trop bénir sa grande et glorieuse mémoire.

Le patriotisme canadien, voilà le seul et logique terrain d'entente pour toutes les races qui se partagent le sol du Canada.

Le temps, la distance, la longue possession du sol canadien, l'impossibilité évidente et depuis longtemps constatée de renouer, entre la France et le Canada, des liens politiques, ont habitué les Canadiens-Français à tout juger du point de vue de l'intérêt canadien et à placer cet intérêt au-dessus de tous les autres.

Le jour où nos compatriotes d'origine anglaise, où les nouveaux venus de toute origine prendront cette résolution de juger les questions politiques du point de vue canadien, un pas énorme sera fait dans la voie de la bonne entente et de la cordialité entre les races.

Nous remercions particulièrement M. Cahan d'apporter à cette prédication patriotique le prestige de son talent et de sa grande situation professionnelle. Nous souhaitons de le voir étendre encore le champ de son action et sa propagande.

Hier soir, du reste, il ne s'est pas contenté de souligner la grande leçon de patriotisme canadien donnée par Cartier, il a tourné vers l'avenir la pensée de son auditoire et lui a montré les problèmes graves et nombreux qui commanderont demain son attention et son effort: relations entre les divers groupes ethniques, entre les provinces de l'est et de l'ouest, entre le capital et le travail.

Ces considérations de haute actualité faisaient à la conférence historique de M. l'abbé Auclair le plus vivant des commentaires.

Si le Comité du centenaire Cartier nous donne toujours d'aussi utiles séances, son oeuvre sera féconde et d'une haute bienfaisance.

Omer HEROUX.

Progrès de l'Ouest, 1912

LE GOUVERNEMENT SIFTON ET CARTIER

Sir George-Etienne Cartier fut un grand canadien. En ne parlant que des morts, il est volontiers comparable par plusieurs côtés aux plus remarquables dont fasse mention l'histoire de notre pays. Sans distinction de race, de nationalité ou de religion, parmi les hommes qui laissèrent leur empreinte sur la politique canadienne, Cartier mérite une place honorable et c'est faire acte de justice que de le classer parmi les Papineau, les Lafontaine, les Baldwin, les Dorion, les Macdonald, les Mercier, les Mowat et les Blake.

Sans lui, la Confédération eut été reculée de plusieurs années, la construction du Chemin de fer du Pacifique Canadien eut été ajournée et l'ouverture de l'Ouest indéfiniment retardée. C'est Cartier qui prononça à la Chambre des Communes ces paroles prophétiques: "All aboard for the West".

Le projet d'élever à cet homme éminent, à cet homme d'état, de talent et d'énergie, dans la métropole du pays, un monument qui rappellera son ardeur au travail et son patriotisme enthousiaste, rencontre notre approbation et notre assentiment.

Le gouvernement Sifton vient de contribuer à l'érection de ce monument la somme de trois milles dollars au nom de la province d'Alberta.

Nous en félicitons sincèrement le premier ministre et ses collègues qui font en cette circonstance preuve d'une largeur de vues vraiment louable, et dont les canadiens de langue française se feront un devoir de tenir compte à l'occasion.

L'Ami du Foyer, St-Boniface, 1er juillet 1912

SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER

Nous avons connu Sir Georges-Etienne dès notre enfance, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, où nous l'appelions simplement monsieur Georges, comme nous disions monsieur Côme, en parlant de son frère qui vivait dans la maison paternelle.

Il paraissait toujours heureux de se trouver dans son vieux Saint-Antoine, sa paroisse natale, ou en outre d'un frère, de deux soeurs, d'un cousin, M. Narcisse Cartier, il rencontrait des anciens camarades d'école et des condisciples de collège. C'était le dimanche que nous avions le plaisir de le voir, à l'église d'abord, dans notre belle église de Saint-Antoine, où il assistait à la messe dans le banc de son frère, Côme. À la sortie de la grand'messe, il devait nous faire un discours, mais il ne se hâtait pas de monter sur le husting; il commençait par saluer, en leur donnant une bonne poignée de main, tous les vieux amis qui s'empressaient autour de lui. Il fut notre député, c'est-à-dire du comté de Verchères, de 1841 à 1861.

* * *

En 1837, il avait vingt-trois ans, il épousa la cause des patriotes et prit part à la bataille de Saint-Denis où les troupes anglaises furent repoussées. Notre ancien voisin, le passeur de Saint-Antoine, Joseph Roberge le voyait arriver au matin de la bataille, avec une bande d'hommes.

—Roberge, lui dit-il, d'un ton bref, tu vas nous traverser.

—Attendez que j'aïlle déjeuner, M. Cartier.

—Soldat, en joue, commande Cartier.

—Vous ne me ferez pas peur; j'ai traversé du monde toute la nuit, il est temps que j'aïlle déjeuner.

Roberge qui nous contait cet incident était tout fier d'avoir tenu tête à M. Cartier, qui, ce jour-là même, devait faire reculer le colonel Gore avec ses soldats.

Sir George-Etienne était Canadien Français dans ses manières, son langage, sa tournure d'esprit et, au milieu des siens il se trouvait en famille. Nous avons pu le constater à une soirée de l'Institut Canadien à Ottawa, à laquelle il assistait. Il y avait causerie littéraire, chant, musique. Pendant la soirée, Madame Gélinas, qui avait une très belle voix, nous fit entendre la chanson de Cartier: "*O Canada, mon pays, mes amours!* Après ce chant, Cartier se leva pour remercier la chanteuse et puis, il ajouta: "Madame Gélinas a omis le couplet de la chanson en l'honneur du beau sexe dont elle est un ornement; si vous le voulez, M. le Président, je vais vous le chanter." La proposition fut accueillie par les applaudissements de l'assemblée et l'on eut le plaisir de voir l'illustre Ministre monter sur le théâtre et de l'entendre chanter son couplet de chanson.

D'ailleurs il avait une très belle voix, nous écrit son cousin, M. L.-J. Cartier, de Saint-Antoine, et il excellait à chanter nos vieilles chansons canadiennes. En 1860, lors du retour du Prince de Galles, de Montréal à Québec, Sir Georges était sur le bateau et, dans la nuit, il chanta, *A la claire fontaine*. Le Prince l'entendit de sa chambre, il se fit montrer la chanson et le lendemain, il la redisait à ses amis.

Cartier était bien des nôtres par son éducation religieuse, le fait suivant le prouve. C'était en 1864, nous étions dans la galerie des journalistes au parlement de Québec et nous avons été là témoin du fait que nous allons rapporter. Sir Georges était à son pupitre, attendant l'ouverture de la séance; il y avait deux ou trois députés debout près de lui qui causaient avec lui; l'un d'eux était M. Samuel Gendron, député de Bagot, et celui-ci en tirant son mouchoir de sa poche, fit sortir son chapelet qui alla tomber sur le parquet. Quelqu'un le ramassa et allait le remettre en riant à M. Gendron; mais Cartier s'en empara et sérieux, il dit, en tenant le chapelet:

—Savez-vous pourquoi on récite 3 *Ave Maria* au commencement du chapelet? C'est pour demander un accroissement de foi, d'espérance et de charité. Et après, il remit le chapelet à M. Gendron.

Encore un détail de la vie intime du grand homme que nous tenons de bonne source.

En 1872, Sir George quittait Ottawa pour aller à Montréal, où il devait prendre le bateau pour l'Angleterre. On sait qu'il y mourut en 1873.

Sa dernière nuit à Ottawa, il la passa avec le R. P. Dandurand, O. M. I., alors curé de la cathédrale. Comme il devait prendre le train de nuit pour Montréal, il envoya sa voiture au Père Dandurand, en le faisant prier de vouloir bien lui accorder quelques heures d'entretien. Le révérend Père se rendit bien volontiers à cette invitation. Cartier était alors malade, et comme un homme de foi qu'il était, il pensait à son âme, à la mort qui l'attendait peut-être à brève échéance. Ce fut le sujet de son entretien avec le P. Dandurand. Il ne voulait pas se confesser de suite, mais préparer sa confession, et c'est pour cela qu'il avait requis la présence du Père Dandurand. — "En arrivant à Montréal, lui dit-il, j'irai me confesser à M. le Supérieur de Saint-Sulpice."

C'est ce qu'il fit en effet, le Père Dandurand en a eu l'assurance.

Au milieu de toutes les préoccupations de sa vie publique, Sir Georges n'avait pas mis en oubli l'unique nécessaire, le salut de son âme. Et nous sommes heureux de le noter ici, c'est l'un des plus beaux traits de la vie de ce grand homme. Il sera accueilli avec bonheur pour tous ceux qui lui ont voué leur admiration.

* * *

Nous n'entreprendrons pas d'étudier la vie de Cartier comme homme public. Nous aurions bien, pourtant, quelques réflexions à faire sur certains actes de sa vie, pour mettre en relief le caractère de cet homme bien chrétien et bien canadien-français toujours.

Il a doté la Province de Québec d'un Code civil, qui la met à la tête des Provinces de la Puissance pour la législation. Pourquoi un Code civil dans la Province de Québec? C'est parceque les Anglais

des townships étaient régis par des lois civiles autres que celles qui étaient en vigueur dans les paroisses des seigneuries. "Nous aurons les mêmes lois pour tous," dit Cartier, et il fit adopter le Code civil à cette intention.

A qui Cartier a-t-il confié le travail si important de la codification de nos lois? A de savants légistes? Oui! mais surtout à des savants imbus de bons principes, à des chrétiens bien connus, les honorables R. E. Caron et A.-N. Morin, et pour représenter l'élément anglais, le juge Day.

Aussi notre Code civil de Québec est aussi parfait qu'on pouvait l'attendre. C'est une législation chrétienne, digne d'un peuple de chrétiens et dont pas une seule disposition ne contredit l'enseignement chrétien.

* * *

Les sénateurs sont nommés par le Gouverneur-Général d'après l'avis de ses ministres.

Remarquez encore ici la prévoyance de Cartier et sa vigilance pour protéger les intérêts de ses compatriotes. Il y a 24 sénateurs pour Ontario et 24 pour Québec. Une condition requise pour la nomination d'un sénateur dans l'Ontario, c'est qu'il réside dans la Province; mais à Québec il y a plus, ceux qui sont appelés au Sénat devront résider dans la division pour laquelle ils sont nommés ou bien y posséder leur propriété. Dans certaines divisions bon gré mal gré, il faudra bien à ce compte choisir des Canadiens-français qui seront les seuls ayant les qualités requises par la Constitution.

* * *

Il n'y a pas de question plus importante que l'éducation. Cartier a voulu assurer à la province catholique et française de la Confédération, la liberté pleine, entière de faire des lois sur cette question, à l'exclusion du gouvernement fédéral. Aussi, tant que nous enverrons au Parlement de Québec des Canadiens-français et des catholiques intelligents, dignes de notre confiance, les entreprises des émancipés de la loge pour pervertir l'enseignement que nous donnons à l'enfance et à la jeunesse, sont condamnés à un honteux avortement. Sir George a été encore là bien inspiré, il a fait preuve de sagesse, de patriotisme, en usant de son influence pour assurer aux nôtres le contrôle absolu de l'instruction publique dans la Province de Québec.

The Times, London, August 26, 1912

THE CARTIER MEMORIAL

As we announce elsewhere, it is proposed to celebrate the centenary of the birth, in 1814, of SIR GEORGE ETIENNE

CARTIER, one of the chief fathers and founders of the Canadian Dominion, by the dedication of a monument erected to his memory on the slope of Mount Royal, overlooking the City of Montreal. The site is singularly well chosen, for it has been associated with the name of CARTIER ever since Canada has been known to mankind. It was an earlier CARTIER, JACQUES by name, a man of the same race as the later Canadian statesman, who was the first European to set foot on Mount Royal, then overhanging, not the city of Montreal, but the Huron-Iroquois village of Hochelaga. He, too, had he been gifted with the prophetic vision of his later namesake, might have felt "like stout Cortez "when with eagle eyes he stared at the Pacific," as he gazed on the broad waters of the St. Lawrence and the Ottawa gleaming away to the westward. The rapids of Lachine barred the further progress of his boats, but it was JACQUES CARTIER who first discovered the St. Lawrence and gave it its name, giving at the same time the name of Canada to the region it traversed and of Mount Royal to the hill on which he stood at the furthest point of his westward pilgrimage. The name Canada merely means a village in the Indian language from which he took it, and that again is significant in its symbolism. It is recorded of THEMISTOCLES that he pleaded that, though he had "no skill to tune a harp nor a viol, nor to play on a psalterion, yet if they did put a city into his hands that was of small name, weak, and little, he knew ways enough to make it noble, great, and strong." This is just what GEORGE ETIENNE CARTIER did. We know not if he was any more of a musician than THEMISTOCLES was, though in the estimation of his countrymen he was no mean poet in the tongue of his race. But he knew ways enough, and he followed them too, to make the "village" which JACQUES CARTIER had named into a Dominion noble, strong, and great.

GEORGE ETIENNE CARTIER was born on September 6, 1814, at St. Antoine, in the county of Verchères, in the Province of Quebec. He was educated for the law, and, becoming a member of the Bar in Lower Canada, he soon acquired a lucrative practice in that profession. He took some part in PAPINEAU'S rebellion of 1837, and had for a time to leave the country. But he soon repented of this youthful aberration, and returned to Canada as a loyal and enthusiastic subject of the British CROWN. From that time forward all his energies were devoted to the consolidation of all the Canadas and their development into one great self-governing Confederation destined to grow in freedom, concord, content, and tranquillity under the British flag. His attitude and sentiments in this regard are best expressed in a few words from a speech delivered in London in 1869 at a time when he was a member of the first Dominion Government. "The Canadian people desire to remain faithful to the old Monarchical flag of Great Britain, that flag which waves over all seas, that flag which tyranny has never been

able to overcome, that flag which symbolizes true liberty." If that was the universal sentiment of the Canadian people in 1869, it was largely owing to CARTIER'S personal influence over Canadians of his own race that it had become so. This was the higher spiritual element of his work for Canada—a passionate aspiration combined with unceasing effort for the reconciliation of the two races which in his youth had been so bitterly estranged. But his prophetic vision also led him to work with no less enthusiasm, not only for all domestic legislation that might make for the concord and unity of the two races that dwell together in Canada, but also for the extension, development, and consolidation of that great Dominion that now stretches, as JOHN BRIGHT once said of the United States, "from the wild billows of the Atlantic westward to the calmer waters of the Pacific main." We need not enumerate the many measures both of internal organization and of external expansion and development with which his name is associated, the many Ministries of which he was either a member or the chief, the many colleagues who shared his labours and contributed to their noble results. It suffices to quote LORD DUFFERIN'S appreciation of them in a letter written in 1872, when he was Governor-General of Canada and CARTIER was within a few months of his death. "Your name is indissolubly incorporated with the most eventful and most glorious epoch of your country's history, commencing as it does with your entrance into political life, and culminating in that consolidation of the Provinces to which your genius, courage, and ability so materially contributed."

To such a man, who is justly held by his countrymen to have been one of the most honest, upright, and farseeing Ministers who have ever held office in the Dominion, it is eminently fitting that a worthy monument should be dedicated on the hundredth anniversary of his birth. We commend the proposal to all who realize the greatness of Canada, her inspiring memories of the past, and her not less inspiring ambition to bear a part worthy of her mighty destiny in the fortunes and the burdens of our common and united Empire in the future. A Committee has been formed for the purpose under the presidency of Mr. E. W. VILLENEUVE. It has received encouragement and support from men of light and leading representing all shades of opinion in Canadian politics and public life, and from others of like prominence in this country. To judge by the list of names which we have received, some of the most prominent of which we mention elsewhere, the promoters of the memorial are, as is natural and fitting, well-nigh equally divided between French and English Canadians; and in particular both Mr. BORDEN, the present Prime Minister of Canada, and SIR WILFRID LAURIER, his distinguished predecessor, are, as might be expected, united in its support. The PRINCE of WALES has been invited to visit Canada in the year of the centenary and to preside at the dedication

of the memorial, and, should HIS ROYAL HIGHNESS be able to accept the invitation, it will, we are sure, be felt that the occasion is eminently worthy of his presence and countenance. Invitations have also been sent to the PREMIERS of all the British Colonies. Thus the whole British Empire will in spirit be gathered together to do the honour which is justly due to the memory of the man who, albeit not of British blood and race, was one of the first to comprehend the majesty and dignity of the Empire, and one of the foremost to promote its unity.

London Times, August 26, 1912

THE CARTIER CENTENARY

A French-Canadian Statesman

The centenary of the birth of the late Sir George Etienne Cartier, who took a leading part in promoting the Confederation of Canada, will be celebrated on September 6, 1914, by the unveiling of a monument which is to be erected to his memory on the slope of Mount Royal, overlooking the City of Montreal.

Cartier, who was a French-Canadian by birth, was an ardent loyalist and devoted his political career, which extended from 1844 to 1872, to the development and consolidation of his native country. His public utterances were invariably marked by an unbounded belief in the potentialities of Canada and by a profound appreciation of the advantages of the British connexion. It was on the occasion of the departure of the last British regiment from Canada in 1871 that he bade farewell to the troops in the following words: — "You are leaving our shores, but you are not taking with you the British flag. We shall not forget that it is our duty to defend against all attacks this flag under which we dwell so happily and contentedly."

It was Cartier who was largely responsible for the choice of Ottawa as the capital of the Dominion, the subsequent admission of British Columbia into the Dominion, the establishment of the Province of Manitoba, many important legal changes, and the organization of public education throughout the country. Most especially is he connected with the development of Canada's railway and steamship services. His last triumph was the enthusiastic acceptance of his proposal for the construction of the Canadian Pacific Railway in 1872. He died in London in the following year.

The Centenary Committee is presided over by Mr. E. W. Villeneuve, and its patrons and the subscribers to the Memorial Fund include most of Canada's leading public men. Both Sir Wilfrid

Laurier, the late Prime Minister, and the Rt. Hon. R. L. Borden, the present holder of that office, have given material and moral support to the project. Lord Minto, the former Governor-General, Sir Charles Tupper, the sole surviving Father of the Confederation and Sir Lomer Gouin, Prime Minister of Quebec, have followed suit. Lord Strathcona, Vice Honorary Patron has also given his generous support.

The Prince of Wales, as was stated in a despatch from our Montreal Correspondent on May 31, has been invited to honour the unveiling ceremony with his presence. Invitations have likewise been addressed to the Premiers of all the British Dominions and Colonies.

Daily Mail, London, Eng., Sept. 5, 1912

A GREAT FRENCH CANADIAN

If it be true that a country writes its history on its men's faces, then the face to be unveiled on Mount Royal is the face of a pioneer and a prophet. For George Etienne Cartier was both, as a century has proved. This is why Canadians propose to build a monument to mark the hundredth anniversary of his birth on September 6, 1914, and why they will raise it on the famous hill that overlooks Montreal, the greatest city in the Dominion.

We hear much in these days of the resources of Canada, of the teeming wealth of its soil, of its railways and waterways, of the treasures of its mines, and of vast regions awaiting the quickening hand of the settler. We know that Canada has a Constitution which secures personal liberty and national unity and power, and we know also that Canada is loyal to the Empire. But of the men who subdued the wilderness and, laid the foundations of this imperial edifice how little we know.

There is one Cartier whose fame needs no trumpet. He was the first to sail the St. Lawrence and to bring back to Europe marvellous stories of this new country. Jacques Cartier made four voyages to Canada (1534-43), and ascended the great river as far as Montreal, then the Huron-Iroquois village of Hochelaga. There is another Cartier, a man of the same race, who was born three centuries later, and who, like his romantic name-sake, has left his mark on the history of Canada.

George Etienne Cartier was born in 1814 at St. Antoine, in the Province of Quebec. He was educated for the law, and, like many others of that profession, was unable to resist the attraction of politics. His first essay was unfortunate. George Cartier was only twenty-three years old when the constitutional struggle between the British and French in Lower Canada ended in a

rebellion. Mr. Louis Joseph Papineau, leader of the French-Canadian majority in the Assembly, had become not merely a political despot but also an irreconcilable, who resisted immigration as certain to strengthen the British population and put every obstacle in the way of the progress of the eastern townships, which were attracting industrious and enterprising settlers from the United Kingdom and New England. Mr. Papineau's ambition was to be the founder of a French-Canadian nation in the valley of the St. Lawrence, and when the Imperial Government sought to readjust the incidence of taxation between Upper and Lower Canada—the two provinces into which Canada was divided before the Federation—he raised the standard of rebellion. Young Cartier joined the rebel forces, whose leader lost no time in making a hurried flight to the United States as soon as he realized that his cause was lost. Cartier followed Mr. Papineau into exile and returned to Canada a wiser man.

The failure of Papineau's rebellion taught George Cartier that other methods must be adopted, and that the hope of a Canadian nation was in a union of the two races. French Canada was, and is still, "a distinct and visible element which is not English." Its institutions as well as its language and religion differ from those of the settlers who came from the United Kingdom and from those of the Loyalists who had left their homes on the other side of the United States frontier in order that they might remain under the British flag. How to reconcile these differences and to create a new nation was the problem which statesmen set themselves to solve. The conditions were favourable, and there were men in Canada with the capacity and the will to use them to advantage. In 1864 the famous convention met in Quebec. Its members were representative of all races and parties, and its president, Sir Etienne Pascal Taché, had proved his fidelity to England at the battle of Chateauguay in 1813 when 300 French Canadians routed Hampton and his 7,000 who had crossed the American frontier in the hope of wresting Canada from Britain.

Of those who were pledged to introduce the Federal principle into Canada the most conspicuous for ability and authority was Sir John Macdonald. To knowledge of men and complete understanding of the working of British institutions he joined remarkable influence with French Canadians, George Cartier had already ranged himself with Macdonald, and had been for many years his faithful colleague and ally in the Legislature of old Canada. While abating none of the legitimate claims of his race, Cartier, since the indiscretion of his youth, had been generous and fair toward other races. Like Macdonald, he saw the necessity of governing a country like Canada on principles of justice and compromise. His great opportunity came during the evolution of Confederation, and how he used it may be seen from the testimony of two great British protagonists.

Sir John Macdonald declared that "Cartier was as bold as a lion; but for him Confederation could not have been carried." Sir Charles Tupper, who, is still alive to confirm this testimony, was no less emphatic: "Without Cartier there could have been no Confederation, and therefore Canada owes him a debt that can never be repaid."

Sir George Cartier strove to preserve the peculiar institutions of his native province of Quebec. How successful he was is evident not only from the terms of union but also from the conditions of government in Quebec to this day. But behind and above this instinct of race lay a greater ambition and a broader vision. Cartier saw that under the British flag Canada was assured of liberty and of a great destiny. He was a convinced Imperialist, though the name was unknown in the days when he proclaimed his undying allegiance to "the old monarchical flag of Great Britain."

Sir George Cartier lived to become a member of the Dominion Government which was first constituted in 1867. Montreal refused to elect him in the general election of 1872, but another constituency was found for him. He did not live to take his seat in the new Parliament. In 1873 Sir George Cartier died in England. The State honoured him with a public funeral worthy of the great French Canadian who did more than any man to weld together the two races upon whose friendly co-operation depends the welfare of Canada.

Canadians will pay tribute to his memory by dedicating a monument on Mount Royal. Men of British race, in whatever part of the Empire they live, will join in that tribute and will endorse the words of Lord Dufferin written within a few months of Sir George Cartier's death :

"Your name is indissolubly incorporated with the most eventful and most glorious epoch of your country's history, commencing as it does with your entrance into political life and culminating in that consolidation of the provinces to which your genius, courage, and ability so materially contributed."

Vancouver News Advertiser, September 5, 1912

SIR GEORGE CARTIER

All the English-speaking provinces of Canada will cheerfully contribute to the monument to Sir George Cartier. British Columbia's proposed grant of \$5,000 is a tribute from the most western province to a great Canadian. No one can say that the Union of Canada could never have taken place without Sir George Cartier, but it is certain that Confederation could not have been accomplished

in 1867, or for many years after, if his commanding influence in Lower Canada had not been used to that end. It was fortunate that the movement came at a time Cartier had such influence in Quebec. There were eminent and able French-Canadian party leaders who opposed Confederation, but Sir George Cartier was more than a party leader. He represented the French-Canadian people more fully than any one else has represented them before or since, and he is not likely to have a successor. The way of the Fathers of Confederation was not easy, and Sir Charles Tupper has recently pointed out some of the difficulties which Sir George Cartier had to overcome.

Before Confederation Sir George Cartier shared with Sir John A. Macdonald the honors and duties of leadership. Sometimes one and sometimes the other held the office of Premier, but these were times when the English and French chiefs were coupled in a hyphen leadership. After Confederation the practice was dropped, but in the first Dominion ministry Sir George Cartier was still a chief. His astonishing confidence in the destiny of the country and the future of Western Canada was an inspiration to his colleagues and his compatriots. Sir George was perhaps one of the most advanced, aggressive and enthusiastic workers for the completion of the Union of British North America, which was only partly consummated in 1867, and for practical union by the construction of a transcontinental railway.

It is especially fitting that in the extreme West this large statesmanship and this great statesman should be remembered. That is one proper and becoming way in which we may make common cause with Sir George Cartier's compatriots.

Canadian News (London, Eng.), Dec. 28, 1912

THE CARTIER CENTENARY, 1914

By the Rev. Forbes Phillips

It was indeed a happy inspiration which suggested the celebration of the birth of Sir George Étienne Cartier in 1814. No sooner was the proposal mooted than it seized upon the whole heart and imagination of the Canadian people, and it is bound to stir them more as the proposal takes definite form and shape. The happy relationships between the Mother Country and France will be pulled the closer: *L'Entente Cordiale* will become a more living, pulsating thing because of the whole-hearted enthusiasm which has greeted this movement to do honour to one of France's noblest sons. In these days, when the practice of vote-catching has supplanted so much the art of statecraft, the revived interest in a really great and

fearless leader, who was not for ever looking over one shoulder at his prospect of re-election, will come as a wholesome tonic; what is more, it will be a mighty stimulus to real patriotism to read again of one who recognized in deed, as well as in word, Virgil's ideal, "The noblest motive is the public good."

It is refreshing to turn to the life-story of George Etienne Cartier. He was born at St. Antoine, Verchères, Province of Quebec, on September 6, 1814. He was of the same *stirps* as an earlier Cartier — Jacques — the famous French navigator who was the first European to open out Canada for settlers. In 1534 he set foot on Mount Royal, not then overlooking the magnificent City of Montreal, but a squalid village of the Huron-Iroquois called Hochelaga. Our own John Cabot in 1497, sailing from Bristol, landed on the coast of Labrador, where he planted the British flag, and reported the presence of a vast continent stretching away to the west and south, and disappearing in the northern mists and icefields, but to Jacques Cartier belongs the honour of being the first European to ascend Mount Royal, discovering the St. Lawrence, naming it, giving at the same time the name of Canada to the shores washed by its waters, and Mount Royal to the most western height upon which he stood.

There is something singularly appropriate in the fact that the slope of Mount Royal has been chosen as the site upon which will be erected to the memory of Sir George Etienne Cartier the monument — the tribute of a noble people to a noble man, which will be unveiled on September 6, 1914. At present the arrangement is that the Prince of Wales shall perform the ceremony of unveiling to which all the Dominion and Colonial Premiers have been invited. It is anticipated, too, that representative Members of the House of Commons and the House of Lords will be present on the occasion, and Canadian hospitality will be offered to France in the persons of her statesmen and literary men, to be nominated by the President of the Republic.

We are bidden to "Look to the Rock whence we are hewn." On good authority we are bidden "to praise famous men which begat us." The examples of the great dead are a spur to the living. In the great Union of Hearts which will take place on the slopes of Mount Royal in 1914 we see more than the happy augury of good fellowship and alliance with France — there will be such a vibration of race sympathy as shall shake an Empire out of apathy into the warm recognition of blood relations.

Sir George Etienne Cartier read for the law, practising as a member of the Bar in Lower Canada, where his keen perception, his thorough grip of historical conditions, linked to his sterling straightforwardness, acquired him an extensive practice. One indiscretion must be told. In his early youth he cast in his lot with the rebellion organized by Papineau. He was only twenty-three at

the time—it is the one spot upon his memory, but it could have carried more spots and still have been grand. This was in 1837. On the occasion of the departure of the last British regiment from Canada in 1871, he bade farewell to the men in these words: "You are leaving our shores, but you are not taking with you the British flag. We shall not forget that it is our duty to defend against all attacks this flag under which we dwell so happily and contentedly." This utterance presented a sincere word-picture of the man. Between 1837 and 1871 a host of unformulated ideas had had time as well as opportunity for forming what proved to be lasting opinions and fixed principles. His life became one prolonged endeavour to help the development and consolidation of his native country as part of the British Empire. In public as in private, his utterances were distinguished by a loyal regard for England by whose side Canada was to develop into a great nation. He it was who urged Ottawa as the capital of the Dominion, and its further consolidation by the admission of British Columbia to the Union. He was largely responsible for the wise system of education which prevails in Canada, from which England might learn a lesson.

He was quick to recognise that railways were the necessary channels of civilisation, and the Canadian Pacific Railway will always be a monument to his greatness, for it was his idea. All human work is unfinished work. None can hope to complete it: none does complete it. The man who realizes this great truth yet steadily pursues his work has within him the foundation of real statesmanship. It was just here that Cartier showed his grit. His prophetic vision showed him many things; one was that the future triumph of Canada was only to be brought about by loyal friendship with the Mother Country. He had all the chivalry which we associated with the sons of fair France, and when he saw through Papineau that there was more in him of the picturesque than the practical, the theatrical rather than the real, he threw himself full hearted into the movement for bringing the two races together; and a large measure of that happy reconciliation which we now witness between French and English Canadians is due to him and his efforts. His enthusiasm for concord and unity was expressed not only in speeches but in wise legislation to which successive Governors-General have borne a whole testimony of praise. His influence over his countrymen was great: it was used for their good.

Looking back over the years we see what a real patriot he was, we realise that he was a wise statesman, for time has shown the domestic measures linked with his name to be good. It is fitting that a worthy monument to so great a man should remind future generations of their obligations, and present politicians of their responsibilities.

Evening Star, Dunedin, New Zealand, November 25, 1912

A GREAT CANADIAN

It is a far cry from New Zealand to Canada, and from Dunedin to Montreal. Yet not so far as it was but yesterday. There was a time when the two were remote in the most depressing sense of the term. We knew nothing of Canada, and Canada knew nothing of us; while, which is infinitely more important, neither the one nor the other seemed to want or care to know. Today, though the geographical limits are the same as they have always been, these two Overseas Dominions of the one great Empire are perceptibly and appreciably nearer. We may, roughly speaking, date the beginning of a new and better order from the time of the Boer War in 1899-1902, when the manhood of Canada and Australia and New Zealand met on the battlefields of South Africa to fight and die for the common cause of Imperial unity. Since then the people of each Dominion have moved apace towards their ultimate goal. There is an intelligent and eager interest to know more of each other, to find out wherein we differ and agree, and to seek for means by which all alike can plan and work for that Imperial ideal we have set before us. Hence we have arranged and carried through reciprocal trade relations, and organized an interchange of school cadets, and are all of us persuaded of the wisdom and desirability of an "All-Red" steam service and an "All-Red" cable service. The underlying sentiment—perhaps we might say principle—of each and every one of these laudable and much needed undertakings is that what concerns one portion of the Empire concerns all, and that if this Empire of ours is to become in reality what we believe and wish it to be, then there must be on every possible occasion a frequent interchange, not so much of news circulated through the Press, but of responsible and representative individuals. The occasions for these last are many. The Empire has awakened during recent years to the immense benefit that accrues to the nation as a whole through the timely and appropriate honoring of the memories of the great events and the great men who alone have made that Empire possible. It is a good thing, as the ancient Hebrew sage long ago said, to praise famous men and our fathers that begat us, and we shall be upon the right track if we hold, as among the most precious portion of our vast inheritance, the memories of those men and women who sowed that we might reap, and who built but did not enter. The great sister Dominion of Canada, therefore, is doing well when she proposes less than two years from now to honor the one hundredth anniversary of the birth of Sir George Etienne Cartier one of the fathers of the Confederation, as well as one of the most illustrious of Canadian statesmen.

Cartier's whole ambition was to promote Canada's interests as an integral part of a great British Empire, whose glories he, with rare prescience, foresaw, and it is hoped to make the celebration, which will take place in Montreal in September, 1914, Empire-wide in its sympathy and representation.

Sir George began his political life by advocating railways, for with sagacious vision he foresaw that by transportation alone could Canada open up her vast vacant spaces to the world, and bring East and West into intimate communication, and

On the 26th April, 1872, he proposed the great Canadian Pacific Railway project. He did more. He conducted the debate upon it, and when the enthusiastic applause of the House greeted his triumph, the last one of his well-filled career, he prophetically exclaimed: "All aboard for the West." It was his final triumph, for he died in London in the following year on the 20th May, 1873.

Such is the man whom Canada and Canadians of all ranks and both races propose to honor two years hence. There is to be a memorable gathering in the city of Montreal. The London "Times" says :

The Prince of Wales has been invited to visit Canada in the year of the centenary and to preside at the dedication of the memorial, and should His Royal Highness be able to accept the invitation, it will, we are sure, be felt that the occasion is eminently worthy of his presence and countenance. Invitations have also been sent to the Premiers of all the British colonies. Thus the whole British Empire will in spirit be gathered to do the honor which is justly due to the memory of the man who, albeit not of British blood and race, was one of the first to comprehend the majesty and dignity of the Empire, and one of the foremost to promote its unity.

In conclusion, we would express the hope that the Government and people of New Zealand will arrange for this Dominion to be fittingly represented on such an august and Imperial occasion.

Canadian American, Chicago, February 1, 1913

A GREAT CANADIAN

The proposal to fittingly commemorate the centenary in 1914 of Sir George Cartier, Canada's Father of Confederation, should meet with the largest possible measure of success. E. W. Villeneuve

of Montreal, head of the memorial movement, who was in Chicago last week had no difficulty in getting the Canadian Club interested in his plans. In an able manner he presented Cartier's claim to consideration as a great pioneer, and the Chicagoans found the famous French-Canadian a very worthy subject to contemplate.

Unusual honors are most certainly due to the man who took the initiative in making the people of the Dominion a united whole. The federation of the provinces was not necessary to Canada's existence as a straggling settlement of doubtful destiny across the American border, but it was needed to make the flourishing nation that has become an important business rival of Uncle Sam in a very few years. With the joining together of the scattered territories from coast to coast, Canada's actual progress began. The mammoth boom in trade and immigration did not start then, it is true, but the preliminary step was taken to insure the later prosperity and to make the most of it when it arrived in due course.

Unlike many energetic statesmen of this and other times, Cartier had a passion for consolidation as opposed to disruption. "In union is strength," was his text and slogan. In his day as now, there were trouble-makers who went about demanding a secession of East from West, and home rule for every hundred miles or so of the country. Cartier appealed to the people to get together and live and die for a united Canada. He saw that juvenile tactics in establishing and administering a colony that was fated to be a world beater if properly piloted, would result in half success and perhaps total failure.

This vision of future greatness for the Dominion, securely places Sir George Cartier among Canada's great sons. When Winnipeg and the vast, thriving West of today were only so much prairie, his imagination laid their foundations and built them into cities with bank clearances and trade reports amazing to the financial centers. He saw that the next thing after Confederation in the van of progress was railroads, and through his agency a beginning was made of what has developed into the great trans-continental highways which are the wonder of the world tourists. Canadians surely would be lacking in gratitude if they failed in doing honor to such a pioneer as Cartier. He is an inspiration for every good citizen and earnest patriot of the present, and the men of future generations will thankfully remember his labors for their native land.

Montreal Star, March 28, 1913

THE CARTIER MONUMENT

The grant of \$20,000 to the Cartier monument included in the supplementary estimates, is official recognition by the Federal

Government of the services of one of the master-architects of Confederation. Sir George Cartier stands out against the sky-line, when we look back to the stormy days when our young Dominion was born, as one of the most impressive figures then in public life. He was a man with the vision—a gift which is of more value to a statesman than, perhaps, any other. He saw over the dust kicked up by the furious feet of the factionists, who were then pursuing their petty quarrels with a mad disregard of the vital fabric of the country committed to their care, and looked into the long future when Canada would be a great nation, and this Province would be an important part of its commanding whole.

We ought not to forget that Sir George, to a certain extent, guaranteed his fellow Lower Canadians against loss from Confederation. He assured them that they would not be the losers if they trusted to the generosity and sense of fair play inherent in the English-speaking people. If he had not done this, he could hardly have carried them with him into the experiment of a great Canadian Confederation. That being so, we should do more than erect statues to his honor—we should honor his pledge. We should be very careful that no French-Canadian at any time in the future will ever be able to say that Sir George misjudged the spirit of the majority—that he put too high an estimate upon our passion for justice—that he misled his Province into a bad bargain.

The monument in Montreal should receive the most generous support. It ought to be made a memorial worthy of the man; and its artistic quality should be worthy, too, of the artistic race from which he sprang. We are a young country and are just beginning to dot our public squares with monuments raised to the honor of our great dead; and we can now take care that these monuments be of a nobility and beauty which will commemorate the culture of the generation which erected them as well as the public heroes whose name they bear. In the cities of Old France, public monuments are works of art. In too many other cities, they are nothing of the sort. Let us in this city, with its large French majority, make our public monuments vie in character with those of the French cities across the sea.

Daily British Whig, Kingston, November 5, 1913

THE CARTIER OF 1869

The Cartier Centenary is at hand, and the society which is interested in making it a success quotes from a speech which Sir George made in London, and before the Royal Colonial Institute in 1869. Sir George was then in England in connection with the

purchase of the North-West Territories, and he made an address of exceeding great merit.

One point of very great importance was that in the plan of confederation the Canadians had been allowed to frame an act, which was adopted by the British government and British parliament, "without a word of alteration." The thought occurs, Why should the members of the United Kingdom, in local matters, not be allowed the freedom which was accorded to Canadians? They are seeking the power of legislating locally, and one province is dictating to another and along lines which have no relationship one with another. Were the Canadians a peculiar people, to have so much freedom conferred upon them?

A second point was the attitude of the French in the British Dominions. Sir George Cartier some years previous to this had been presented to the queen, and she asked about his countrymen, and he hastened to describe them as "Englishmen speaking French." A happy phrase, and meaning a great deal more than the words would imply. Cartier was not of the Bourassa stamp, and so while admitting that there was an admixture of Norman blood with the best blood in England, he could see nothing in their political friendship which would create the friction that one reads about in this year of grace 1913.

Daily Telegraph and Witness, September 3, 1913

SIR GEORGE ETIENNE CARTIER

"The mental equipment of Cartier, combined with his moral qualities," writes Alfred D. de Celles, Sir George Etienne Cartier's biographer in "The Makers of Canada," "served to fit him admirably for power. What men lack most in our age is that sterling endowment called character." Cartier's character is the Dominion's common legacy. It requires no monument to perpetuate that among Canadians who read their history. It needs not even the cheap sarcasm of de Celles' suggestion that "his friends might have gathered up the stones which were hurled at him one day to form the pedestal of a monument recalling his public services and his devotion to his country." But it is fitting that, in the admirable spirit of the inauguration of yesterday afternoon the pride and affection in which Canadians of all parties revere the memory of Cartier should be crystallized in granite; best of all, that his character should be so perpetuated.

Sir Charles Fitzpatrick, in his address, pointed to the salient lessons of the life of Cartier as they live after him, emphasizing his deep religious convictions and the respect which he entertained for the convictions of others, and submitting Cartier's codification of the scattered French laws and their adaptation to conditions in the

Province of Quebec as constituting in itself a work that alone would immortalize Cartier. The result of this achievement was felt especially by the population of the Eastern Townships. Cartier's memory, however, rests on a much wider basis. Of especial value in the present day is the example of his firm mind, his unswerving integrity, and his earnestness of purpose. An illuminating instance of his frank honesty might be not inappropriately or inopportunistically given to-day for the benefit of patronage-loving politicians. If a young man requested Cartier's influence for a civil service appointment, the invariable answer would be this: "I have no situation to give. Besides, you should not ask for a favor of this kind. Do as I have done — work hard, and you will succeed."

There we have one of the little traits that go to make up the greatness of the character of the man whose biggest part in politics was played in the building up of Confederation and in bringing his clever and strong opponents of the day to stand loyally by the new constitution, even if they were critical of its administration. It was the triumph of right through the virtue of character again, and without lacking cordial sympathy for the cause of the public-spirited promoters of the monument whose foundation was well laid in the magnificent setting of Fletcher's Field yesterday afternoon, we may declare, with Henry Ward Beecher, that "there is no such sculpture as that of character".

La Patrie, 3 septembre 1913

CARTIER

Sous un soleil resplendissant et en présence d'une foule immense a été posée hier la première pierre du monument que le Canada reconnaissant élèvera à la mémoire de sir George Etienne Cartier. Et en peu d'occasions auparavant avons-nous vu une réunion d'hommes aussi hautement représentatifs que ceux qui ont porté la parole à cette solennelle manifestation patriotique et lui ont donné un caractère quasi international. La présence des représentants autorisés de l'Eglise et de l'Etat était un hommage qui ne pouvait manquer à la mémoire de celui qui fut le principal artisan de la Confédération canadienne; mais la participation d'un des plus éminents citoyens de la grande république américaine et aussi celle d'un des fils les plus distingués de la France — de cœur avec les panégyristes de Cartier, quoique empêché par un fâcheux contretemps de paraître en personne — était un hommage inattendu et d'une inestimable valeur parce que venant de par-delà nos frontières.

Cette statue de bronze acquittera dans la mesure qu'il est possible la dette de reconnaissance de la nation canadienne. Peu d'hommes, dans notre histoire, ont contribué aussi puissamment que sir George Etienne Cartier à poser des bases solides à la grandeur future

de notre patrie. Peu de carrières politiques sont également susceptibles d'inspirer aussi hautement notre patriotisme. Il a donné aux Canadiens, sans distinction de race, de grandes leçons dont le monument érigé sur le versant du Mont-Royal empêchera de perdre jamais le souvenir. Il a donné aux générations à venir un exemple que nous ne devons non plus jamais oublier: celui de l'accord harmonieux entre les éléments de diverse origine qui doivent constituer la nation canadienne et la conduire aux brillantes destinées que l'avenir lui réserve.

Des démonstrations comme celle à laquelle nous avons assisté hier, et où fraternisent les Canadiens de toute origine, montrent que l'exemple de Cartier a déjà porté des fruits et que le rapprochement des diverses nationalités en ce pays est dans une bonne mesure accompli. S'il subsiste encore, au sein de quelques groupes peu nombreux, une certaine antipathie irraisonnée inspirée par un sentiment de race, ce n'est qu'un dernier vestige presque imperceptible de l'hostilité ouverte d'autrefois.

Pour l'action nationale commune et féconde, il est bon toutefois que soit effacé ce dernier vestige, que les Canadiens, quelle que soit leur origine, soient partout et toujours unis comme ils étaient unis hier pour honorer la mémoire d'un bienfaiteur de la nation, sorti du reste des rangs de la minorité.

C'est sur ce terrain de la glorification de nos grands hommes que se peut le plus étroitement cimenter cette union nécessaire entre tous les Canadiens. Et pour cette raison, en même temps que pour reconnaître des services signalés, devrions-nous multiplier les occasions de célébrer les hommes illustres et les faits glorieux de notre histoire.

National Review, London, January 1914

GREATER BRITAIN — CANADIAN AFFAIRS

THE hundredth anniversary of the birth of Sir George Etienne Cartier will be celebrated next September, and all sorts and conditions of Canadians are subscribing to the memorial which is to be erected in Montreal. The commemoration is, of course, non-political; for Cartier's work as the statesman who brought French Canada into Confederation, which could hardly have been achieved without his influence in Quebec and the driving-power of his eager personality, is a matter above and beyond the warfare of Parties. Rt. Hon. R. L. Borden and Sir Wilfrid Laurier are at one in honouring the French-Canadian Father of Confederation, and the preliminary list of subscribing supporters of the movement also includes the names of Lord Minto, Lord Grey, the venerable High Commissioner, Sir Charles Tupper, who is the sole surviving maker of the

Confederacy, the Roman Catholic Archbishop of Montreal (Mgr. Bruchesi), and the Anglican Bishop of Montreal (Dr. Farthing), and Sir Lomer Gouin, the Prime Minister of Quebec. The movement has the patronage of H.R.H. the Duke of Connaught, who will unveil the memorial if he is in Canada at the time. The character and career of Cartier are so well known to students of Canadian history that it is unnecessary to deal with either at length. He lived up to his motto *Franc et sans dol*, and the charm of French-Canadian personality, in which the energy proper to a New World environment is combined with the courtesy of an Old World that passed away with monarchical France, was never better illustrated than by his works and words in public and private life. Courage and vision were the chief characteristics of his statecraft. "Cartier was as bold as a lion," said Sir John Macdonald, "and but for him Confederation could not have been carried." "Without Cartier", says Sir Charles Tupper, whose memory of the negotiations is undimmed by the efflux of Time, "there could have been no Confederation, and therefore Canada owes him a debt that can never be repaid." He saw as clearly as "Sir John A" himself the necessary ways and means of unification and the picturesque sentence: "All aboard for the West," in which he summed up his support of the scheme of a transcontinental line, the thread on which the provinces were to be strung, is one of the prophetic epigrams of Canadian history. And in his mind Confederation was a step to the realization of the ideal of Imperial partnership, which seemed to himself and his famous chief a *sine quâ non* of humanity's progress, not merely an aggregation of powers and privileges. "Canadian people," he said, in a fine speech delivered in London in 1869, "desire to remain faithful to the old monarchical flag of Great Britain, that flag which waves over all seas, that flag which tyranny has never been able to overcome, that flag which symbolises true liberty." Such phrases were with him no mere exercises in Latin rhetoric, but the expression of a ruling ideal and a sincerity without fear and without reproach.

Télégramme de Toulouse, 18 juin 1914

Un Fils de la Nouvelle-France

GEORGES-ETIENNE CARTIER

Il est des noms prédestinés. Celui de Cartier doit apparaître aux Canadiens comme marqué d'un sceau spécial. Il doit leur être synonyme d'héroïsme et de vertu civique. C'est un Français de ce nom là qui, sous François Ier, découvrit leur territoire, y implanta

leur race. C'est un des leurs, du même nom et d'origine française, dont le génie, l'effort patient et éclairé, réalisa au siècle passé l'union des races anglaise et française, et conquit au Dominion Canadien l'autonomie dont il jouit actuellement. Jacques Cartier avait fait naître le pays à la vie. Georges-Etienne Cartier le fit naître à l'indépendance.

C'est de ce Georges-Etienne Cartier que le Canada se prépare à fêter solennellement le centième anniversaire. Certes, rien de ce qui se passe sur les rives du Saint-Laurent ne peut, nous Français, nous laisser indifférents. Il nous plaît cependant de nous associer d'une façon particulière à la célébration de ce centenaire qui, en même temps, qu'une fête canadienne, est une fête française. Georges-E. Cartier descendait en effet d'une famille normande; il parlait notre langue; il avait été formé par nos auteurs. Il représenta au Parlement de Montréal les franco-canadiens, nos frères lointains mais aimés, si fidèles à leurs origines et si imprégnés de notre esprit et de notre culture; son oeuvre en vérité fit donc briller intensément notre génie au-delà des mers. C'est pourquoi nous l'admirons et vénérons sa mémoire comme nous le ferions pour un grand homme né en France et ayant vécu avec nous.

Les 60,000 colons français que la paix de Paris avait, en 1763, abandonnés à la domination anglaise furent pendant plus de vingt-cinq ans traqués comme des bêtes fauves. Persécutés, poursuivis presque dans les forêts où ils se réfugiaient, ils montrèrent néanmoins une prodigieuse vitalité et un attachement farouche, obstiné à leur culte et à leurs lois. La guerre de l'indépendance américaine de 1791 leur assura une sécurité relative. On leur accorda le droit à la vie. Ils eurent leur Parlement et purent cultiver leur province du Bas-Canada. Mais l'élément anglais ne tarda pas à engager, sur le terrain politique, social et religieux, de nouvelles et âpres hostilités. Les Français se défendirent énergiquement. Leur porte-parole, le journal "Le Canadien", lutta avec une admirable vigueur. Nos frères purent conserver leur culte, leurs lois et l'usage de leur langue, droits que sanctionna en leur faveur la Constitution de 1840.

Cependant, entre l'élément français et l'élément anglais, la séparation restait entière. Le Canada, divisé en deux provinces, nettement hostiles l'une à l'autre, ne pouvait se développer comme la richesse de son sol et l'industrie de ses habitants le permettaient. L'union de tous les Canadiens dans la liberté, et en vue des grands travaux nécessaires à l'essor économique du pays, devenait la plus indispensable des choses. Il appartenait à un Franco-Canadien: Georges-E. Cartier, de réaliser cette union, de conquérir cette liberté, d'engager ces grands travaux. Grâce à lui les provinces hostiles devinrent, par la Constitution de 1867, la grande nation unie et pratiquement libre qu'est le *Dominion Canadien*; grâce à lui, le Saint-Laurent, approfondi, permit aux navires de gros tonnage l'accès du port de Québec: des canaux creusés fournirent à des bateaux de 1,500

tonnes une voie de pénétration commode et qui atteignait l'extrémité des grands lacs; enfin les premiers tronçons du transcanadien furent construits et exploités; les immenses territoires du Nord-Ouest furent acquis; le Canada fut armé pour exploiter ses étonnantes richesses et pour devenir effectivement ce qu'il est déjà: le grenier du monde.

Georges-E. Cartier naquit le 6 septembre 1814 à Saint-Antoine-sur-Richelieu, petite ville de la province de Québec. Son enfance fut paisible. À vingt ans même il se crut poète et composa un chant, célèbre aujourd'hui au Canada et dont chaque strophe se termine par ce cri patriotique:

O Canada, mon pays, mes amours !

Il prit les armes quelque temps contre l'Angleterre, puis, après un effacement prudent de quelques années, entra au barreau de Montréal où il se conquit une gloire rapide et, en même temps, une fortune.

Estimé, déjà célèbre et indépendant, il entra en 1848 au Parlement de Montréal. Il avait trente-quatre ans, était marié à Mlle Hortense Fabre, femme d'esprit remarquable, et mûrissait de grands projets. Néanmoins, il ne prit d'abord qu'une part peu active aux débats parlementaires. Par deux fois, il refusa d'entrer dans le ministère Hincks-Morin. Il attendait son heure. Elle sonna en 1854, au moment où le ministère MacNab-Taché, qui succédait au ministère Hincks-Morin, s'attacha sa collaboration, en même temps que celle de sir John Macdonald.

Ces deux hommes devaient tenir dans l'histoire politique canadienne une place immense. Tous deux, admirablement mais diversement doués, étaient des chefs, néanmoins Georges-E. Cartier, plus infatigable, plus résolu, surpassait son collègue sinon en valeur du moins en activité. Il passa, dans tous les cas, pour être l'inspirateur et en quelque sorte l'âme de sir John.

Georges Cartier, qui parlait mal l'anglais comme le Français, possédait néanmoins une éloquence qui tenait toute entière dans la force des idées. Il conduisait ses discours avec une sûreté implacable, répondait aux interruptions avec une étonnante présence d'esprit. Il imposait ses convictions aux contradicteurs par une abondance de verbe et une logique remarquables.

Optimiste, il voyait constamment le succès de ses projets. Patriote, il aimait par-dessus tout son pays. Il n'y avait dans ses conceptions ni ambition personnelle, ni souci de fortune, mais seulement le désir de la gloire et du bien nationaux, choses auxquelles il sacrifia, d'ailleurs, une forte part de son acquis.

* * *

Venu aux affaires en une période où le Canada naissait à peine, Cartier se rendit compte qu'il avait pour ainsi dire tout à créer. Dans

l'ordre moral comme dans l'ordre économique et social, il fallait à la nation une armature solide et stable. Le premier soin de Cartier fut donc d'organiser. Sa législation, contrairement à ce que la Révolution a fait en France, eut pour but de décentraliser, de laisser à chaque état le soin d'élaborer des règlements conformes à ses coutumes, à son originalité et à ses besoins.

Il s'employa à faire codifier le droit civil, jusqu'alors incertain, parfois contradictoire. Le nouveau Code, publié en français et en anglais, fut beaucoup critiqué par les avocats.

Cartier ne s'embarassa pas de cette obstruction. Il réussit à imposer son texte.

De pair avec cette réfection du Code allait la création des bureaux d'enregistrement et du cadastre. Cartier organisa complètement cette administration nécessaire et d'une façon telle que le Canada entier s'en félicite aujourd'hui.

Il créait en même temps une milice — mesure impopulaire à cause de la charge qu'elle constituait, et qui lui fit perdre le pouvoir. Néanmoins Cartier revint bientôt aux affaires et la milice fut maintenue.

Il trouvait en outre la possibilité d'organiser l'enseignement d'une façon libérale, respectant la religion de chacun, donnant aux enfants des maîtres qui convenaient aux croyances de leurs familles.

Homme positif et comprenant qu'un développement moral devait nécessairement s'accompagner d'un développement économique, Cartier s'employait encore à réaliser les vastes entreprises (voies de communications, chemins de fer) nécessaires à l'exploitation méthodique du sol. Il traçait la route du chemin de fer intercolonial actuel, créait une ligne de vapeurs transocéaniques, acquérait les immenses territoires du Nord-Ouest, si riches en forêts, en faune et en minerais.

Mais son oeuvre principale, celle qui était la condition de vie de toute les autres, fut celle de la conquête de la liberté canadienne. Georges-Etienne Cartier fut l'inspirateur et le véritable artisan de la confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord, confédération qui laissait le pouvoir législatif au Parlement canadien et l'exécutif à onze ministres choisis par un gouverneur général, d'ailleurs simple personnage représentatif.

La lutte que Cartier eut à soutenir à ce sujet fut ardente et de longue durée. Il eut avec George Brown, représentant du Haut-Canada, des polémiques d'une violence extrême. Il se rendit une première fois à Londres avec deux de ses collègues et proposa son projet de confédération qui fut discuté puis ajourné et enfin adopté au printemps de 1865. Deux ans plus tard un statut impérial établissait définitivement le nouvel ordre de choses.

* * *

Ce vaste projet réalisé, Cartier ne s'écarta pas de l'arène politique. La maladie le contraignit quelquefois à s'éloigner du pouvoir, mais il s'employa constamment à perfectionner son oeuvre, à inspirer

de nouveaux travaux, à encourager surtout l'établissement des lignes de chemins de fer et des voies fluviales par lesquelles le sang et l'argent pénétreraient au Canada. "L'avenir est dans l'Ouest", avait-il coutume de dire. Il s'efforça de canaliser l'émigration vers ces immenses districts dont la fertilité est étonnante, où les richesses minières abondent, et qui, aujourd'hui, bien qu'à peine exploités, sont pour quantité de colons terre nourricière et source de fortune.

* * *

Cartier, ministre éminent, eut une qualité plus rare peut-être que son génie, il fut parfait citoyen et bon père. Là, sa tâche lui fut facilitée par une femme d'une valeur remarquable. Lady Cartier sut non seulement venir en aide à son époux dans sa tâche nationale, en présidant aux réceptions, en ravivant par ses conseils, par sa douceur et son intelligence une énergie rarement défaillante, mais aussi en permettant à l'homme d'Etat, par sa diligence à rendre le foyer agréable, et par les soins qu'elle donna à l'éducation de ses enfants, le repos et l'intime joie nécessaires.

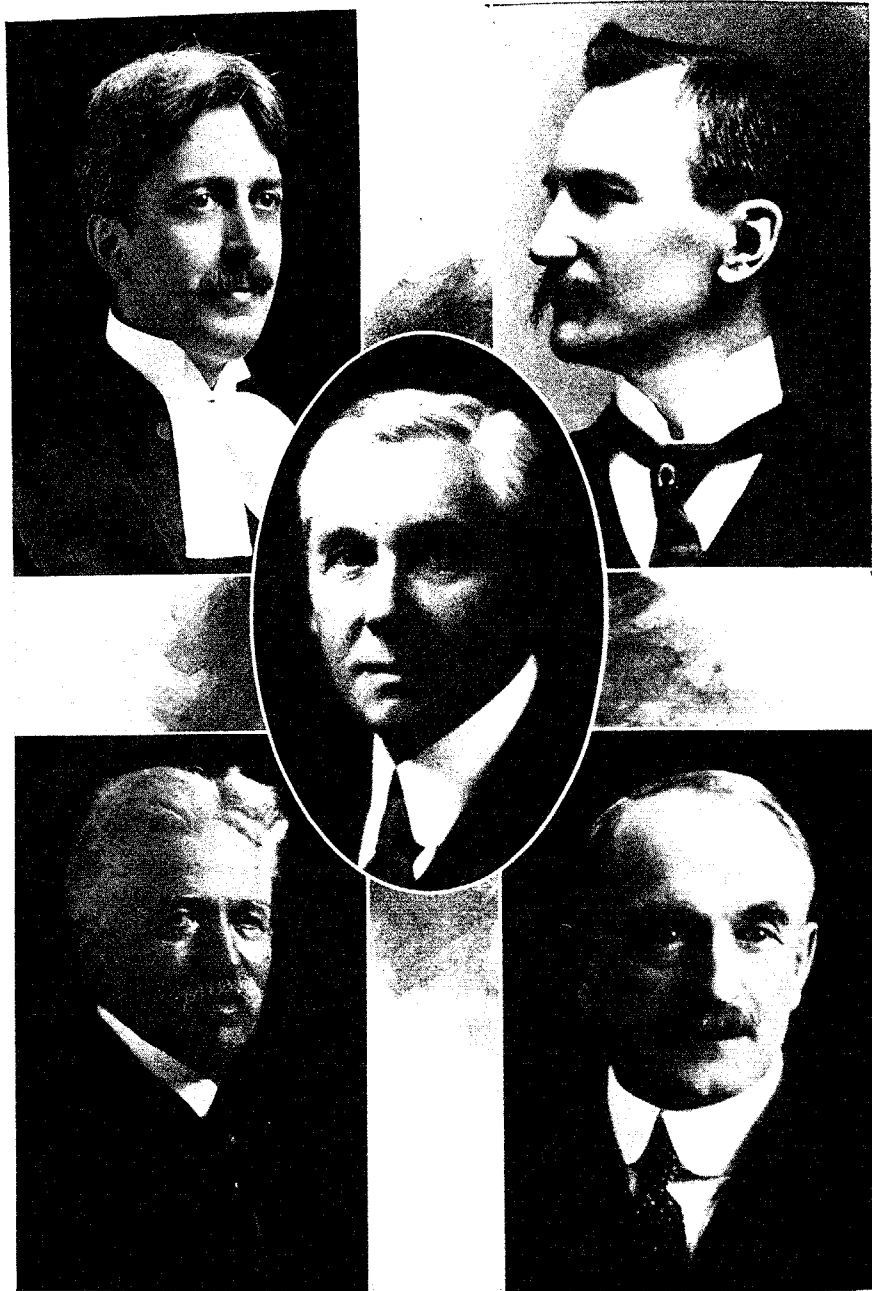
Après une carrière trop courte, mais bien remplie, Georges-Etienne Cartier mourut à Londres le 20 mai 1873; son corps fut ramené solennellement à Montréal. Il repose désormais dans cette terre canadienne qu'il a tant aimée.

Si Cartier, à l'encontre de certains Franco-Canadiens, ne fut pas partisan de l'annexion du Canada à la France, il n'en fut pas moins un de nos frères les plus chers, un des fils les plus aimants de notre patrie. Il pensait peut-être à constituer au-delà de l'Atlantique une autre France, plus grande, plus riche et plus travailleuse, mais non moins attachée à ses traditions et à son génie. C'est pourquoi nous saluons avec émotion sa mémoire.

Après les funérailles de son époux, Lady Cartier vint s'établir à Cannes, où, en compagnie de ses deux filles, Joséphine et Hortense, elle vécut de douleurs et de souvenirs.

Joséphine Cartier mourut en 1886, sa mère en 1898. Il ne reste plus de la famille du grand homme que Mlle Hortense Cartier qui continue à préférer au sol canadien, pour elle si plein de gloire et de tristesse, la belle terre de France.

C'est vers elle qu'à cette heure nos regards se tournent. Qu'en elle le nom de son père soit vénéré et honoré. Nous lui disons avec émotion et respect: "Fille de Georges-Etienne Cartier, la France vous salue!"



MEMBRES DU COMITÉ DU CENTENAIRE

L'hon. Juge Ed. Fabre-Surveyer

M. W. D. Lighthall, c. r.

M. F. J. Bisailon, c. r.

Le chevalier C. H. Catelli

M. Eug. H. Godin, c. r.

Philadelphia Evening Star, June 29th, 1914

BY THE WAY

The centennial anniversary of the birthday of Sir George Etienne Cartier, which occurs on the sixth of next September will be the occasion of inaugurating in the city of Montreal a series of festivities that will undoubtedly be the greatest celebration of its kind that country has ever witnessed. The movement from its inception has been enthusiastically endorsed and generously subscribed to by Canadians of all classes, by sympathizers all over the Anglo-Saxon world, including many Canadians and friends of Canada in the larger cities of the United States, all of whom appreciate the impetus given to the growth and welfare of Canada by Confederation, and the invaluable services rendered by Cartier first on behalf of his native Province, Quebec, and later in the larger arena of the Federal Parliament. The celebration will last for a week, commencing September 6, and includes the unveiling on the Seventh of a memorial, commemorating Cartier and Confederation, which is being erected on the eastern slope of Mount Royal. The programme also provides a visit to St. Antoine-on-the-Richelieu, Cartier's birthplace, where a bust of Cartier will be unveiled, and a similar ceremony at Quebec, as well as fetes at Ottawa and on the River St. Lawrence.

John Boyd, author of the memorial history of the life and times of Sir George Etienne Cartier, says that Cartier's public career covered a period of some twenty-five years, that is to say, from 1848 to 1873. The period which it covered was one of the most remarkable, if not the most remarkable, in the whole range of Canadian history. It was a period which witnessed many great constitutional changes, many transformations of parties, many fierce political struggles.

It saw the beginning and the end of the Union, it marked the triumph of the long struggle for responsible government, it witnessed the birth of Confederation. It was a period fecund of great events and momentous developments, it was also a period rendered notable by the long succession of great statesmen whose names must forever be illustrious in Canadian history. During all of that period Cartier played an active part and at times occupied a pre-eminent position.

* * *

Cartier was the destined successor of LaFontaine in the great work of reconstruction, pacification and conciliation, and when LaFontaine retired in 1851, and was followed a few years later by

that other eminent French-Canadian statesman, Auguste Norbert Morin, Cartier's path to the leadership of his native province was clear. For years he was the undisputed leader; his voice, as has been well said, was the voice of Quebec.

The struggle for responsible government having been won, an era of marked industrial expansion and development followed under the Union. It was an era of railway building, of canal construction, of the establishment of great public works. Cartier, owing to his practical qualities, his great business abilities, his mastery of details, and his administrative capacities, was eminently qualified to obtain a leading position during such a period. He achieved distinction as a reformer, as an able administrator, as a legislator, and as a constructive statesman. His name is attached to some of the most important acts of a period prolific of important legislation.

* * *

It is sufficient to mention in this connection such measures as the construction of the Montreal and Portland Railway, the decentralization of the judiciary, the codification of the civil laws and of civil procedure, the modification of the criminal law, the Municipal Act of Lower Canada, the act relating to registration offices, the abolition of the seigniorial tenure, the choice of Ottawa as the capital of Canada, the construction of the Grand Trunk Railway and the Victoria Bridge.

There were also the organization of the educational system of Lower Canada, the improvement and deepening of the St. Lawrence, the building of canals, the union of the provinces of British North America, the acquisition of the North-West Territories, the construction of the Intercolonial Railway, the establishment of the Province of Manitoba, the admission of British Columbia into Confederation, the establishment of the militia system and the initiation of the Canadian Pacific Railway.

* * *

Of course there were other eminent men who helped in these grand achievements, but Cartier was pre-eminent, and Canadians plan well when they purpose celebrating the centennial of their great and patriotic fellow-countryman.

THE BYSTANDER.

Montreal Gazette, 5 September, 1914

CARTIER

On the 6th of September, 1814, George Etienne Cartier was born at St. Antoine, on the Richelieu river. Today, but for the war,

his grateful fellow-citizens would be preparing to commemorate the centenary of his birth in a manner worthy of his services and reputation. For reasons which were explained in yesterday's Gazette such commemoration has been postponed indefinitely. This disappointment falls most heavily on Mr E. W. Villeneuve and those who have so long labored with him to make the intended celebration all that it ought to be, and to them our cordial sympathy is extended. Not the less are our thanks due to Mr. Villeneuve and his co-workers for the patriotic zeal and assiduity with which they have discharged the delicate task which they undertook. Although to them it was a labor of love, like all good service, it was not without its difficulties and obstacles. But these only incited them to greater activity and they would all have been overcome had no impediment intervened. But for this dreadful war there is reason to believe that the Cartier celebration would have been in every way successful. All honor, then, to those who labored to that end and carried it to the eve of completion.

But although the erection of the monument has been inevitably postponed, there is one part of the commemoration which has been accomplished. Mr. John Boyd has discharged the duty that he assumed and a worthy biography of the great French-Canadian statesman is now within reach of all his admirers. And, after all the fruitful memory of what he was and achieved is the statesman's best monument. The romance, the solid usefulness, the lofty aims, the enduring attachments, the noble lessons of Cartier's life are legacies that his successors and those whom they serve can now prize more than ever before. The precepts and examples and even the mistakes of great men are rich in lessons for those who come after them. Nor is it their achievements, their triumphs only on which attention should be fixed. It is in their ideals, those high principles, that remain unshaken through all temptation, through all failure, that those who come after them may find guiding stars. Once, when one of his compatriots suggested to Cartier that Ontario was not as considerate to its Catholic minority as Quebec was to its Protestant population, and proposed the adoption of the *lex talionis*, Cartier promptly replied: "It is our conviction in Quebec that our people of all creeds should have religious liberty. That conviction is not changed because others take a different course." He would make no bargain with any mammon of unrighteousness nor part with his integrity for gain. It is, indeed, a temptation to the patriotic statesman when he sees that by thrusting rigid principle aside he may win some great advantage for his own people. For the sake of his fellow-countrymen he may do what he would shrink from doing for his own advantage. It is not pretended that Cartier was faultless, but his merits so transcended his faults that today we think only of the brightness of his patriotism, the greatness of his services to Canada and to the Empire. Four statesmen, his successors in the Dominion and in this province have expressed, in

letters to the biographer, what they think of Cartier. They represent our two great parties, but they write as of no party, as statesmen of the present doing honor to a statesman of the past. Another statesman of another land said, when the first stone of the Cartier memorial in this city was laid: "Great is he who sees the opportunities others do not, and over all obstacles and by his own energy and ability, completes the work that will be remembered for centuries. That is what Cartier did." Yes, that is what Cartier did and today his French-Canadian compatriots and all Canada and the whole British Empire do honor to his memory. Of that monument, at least, he is sure.

Montreal Gazette, 16 June. 1919

HORTENSE CARTIER

The return to Canada, following an absence of forty-seven years, of Mlle Hortense Cartier, recalls not only the patriotic statesmanship of her illustrious father, but the early years of the new Dominion as well, as Canada was but five years old when the daughter of the man whose career had made the union possible turned her face towards the land of her glorious ancestors and her back to that country which both loved so well.

Whether the splendid Cartier monument overlooking Fletcher's field is unveiled by Royal hands or by the second daughter of the greatest of French-Canadians living or dead, the fact remains that no man in this vast empire ever entertained a more inveterate cult for British power and progress on this continent than Sir George Etienne Cartier, Bart. Consequently no name will evoke more memories at the foot of the granite pile than that of Hortense Cartier of Cannes. Lives are so fleeting in their character that there are very few today who remember when the remains of the great statesman were borne through the streets of Montreal to their last resting place in Cote des Neiges, and how many less who recall the truly French and historic names of Josephine and Hortense, as they remained in Europe to comfort and console Lady Cartier in the great loss which she shared with the people over in Canada. Both mother and fond sister passing away beneath a foreign, yet today an enthusiastically friendly flag, Hortense Cartier has remained the sole representative of this eminent Canadian family by the blue waters of the Mediterranean, yet in La Belle France all the same. At Cannes, Mlle. Cartier has passed many happy years identifying herself and her life with the good people of that beautiful clime, yet she at all times has cordially received any English or French-Canadian tourist who did himself or herself the signal honor of

passing a few hours with the daughter of the late Sir John A. Macdonald's eminent colleague and warm personal friend. This lady will be welcomed most heartily by the official heads of the Canadian nation as well as by men of both political faiths, irrespective of those whose life-long political acts have been moulded in the self same grooves of her illustrious father and his honored English-speaking companions from the great province of Ontario. Hortense Cartier left the Dominion just budding into national importance, and she returns amid the frenzied acclamation of old Europe in the face of her country's exploits on the battle fields of France and Flanders. Canada had but four million people when the young maiden crossed over to the mother lands of England and France, yet she returns to find half that number and more being rocked in the cradle of her race on the Lower St. Lawrence and with quite as many singing her late lamented father's historic song. "Mon Pays, Mes Amours." There is, however, a dark and pathetic side to the home-coming of Miss Cartier and the lesson should no doubt be taken to heart by many of her fellow countrymen. Can anyone who knows what Sir George did for Canada and consequently for his countrymen for a moment realize that so great a statesman was accused by ill advised men of ultra partizan feeling, of having betrayed his compatriots for a mess of pottage, thus causing that noble patriot to go down to a premature grave, and will those of the same extravagant nature halt and consider what their accusations, uttered today over men perhaps as patriotic as was the great Cartier, will sound like when read and listened to by generations now unborn.

Montreal Gazette, 11 August, 1919

SIR GEORGE CARTIER

It is interesting and not without instruction at a time when the memory of Sir George Etienne Cartier is being honored, to recall what manner of man he was. Especially pertinent is it to do so when influences are at work having a latent if not avowed tendency to destroy confidence and co-operation between the two great races which founded the Dominion of Canada, and thereby impair the unity of spirit and purpose that alone can give stability and strength to the Confederation. Sir George Cartier was one of the great men of Canada. Ten years after he had participated in the rebellion, when many prominent citizens of Montreal sought in annexation to the United States escape from a most severe commercial depression attributed to the abolition by Great Britain of Colonial preference duties, he was one of several members, mostly French Canadians,

who issued an address in reply to the annexion manifests, in which these words occur:

"Sincerely attached to the institutions which the Mother Country has acknowledged and convinced that those institutions suffice through the system of wise and judicious legislation to secure prompt and efficient remedies for all the evils which this province can complain of, we consider ourselves urgently bound to protest publicly and solemnly against the opinions enunciated in that document."

The loyal spirit which moved Cartier in 1849 animated him and swayed his whole public life down to his death. He believed in British connection as affording the strongest security to the rights and privileges of his compatriots, and it was as the upholder of British connection that he won and retained the confidence of his race. For four years, 1858-62, he held the office of Prime Minister of the old province of Canada, displaying conspicuous vigor and ability, proving himself at all times equal to the most difficult tasks, as well as to the most trying duties of government. It was during his tenure as premier that Sir George caused the civil laws of Lower Canada to be codified, and introduced the important judicial reform of constituting Superior Court districts in several parts of the province to the great convenience of litigants who previously were compelled to resort to courts at Montreal and Quebec. Conspicuously was he an advocate of harmony between the people of Upper and Lower Canada seriously disturbed by the agitation for representation by population, an agitation composed ultimately by the larger scheme of Confederation which delegated to each province control of local affairs. Speaking on the subject in 1861 he said: "Lower Canada and Upper Canada are united by the St. Lawrence, by railways and canals, and each of the two is absolutely necessary to the prosperity of the other. I approve of no hostile sentiment towards any." Cartier early realized the need of improving the transportation system of the country towards which end he ardently promoted the construction of the Grand Trunk Railway, while to his initiative was due the improvement in the educational system of Quebec that resulted from the creation of the Council of Public Instruction and the establishment of normal schools.

The foremost achievement of Sir George Cartier, that for which his memory should be held ever in reverence by all Canadians, was the consummation of Confederation. Cartier practically held Quebec in the hollow of his hand. He had been the unswerving champion of its rights and privileges, had through the confidence of its people attained the highest place in the government of the united provinces, and time upon time had proved that his loyalty to his race was not incompatible with his loyalty to Britain and fair play and justice to the dominant partner, Upper Canada. George Brown, leader of the Liberal party in that province, declared in the legisla-

ture that it was upon the fair, frank and manly manner in which Cartier had met the difficulties that he had consented to enter the coalition cabinet which brought about Confederation, and Sir Richard Cartwright in his reminiscences refers to Cartier as a masterful man who possessed a predominant if not an almost despotic influence in his province; and all contemporary authorities agree that without Cartier's consent the union of the provinces out of which has grown the Dominion of Canada would have been impossible.

It was at a great banquet in Montreal to the delegates to the Quebec Conference that Sir George Cartier uttered sentiments touching the relations of the people of what are still the two great provinces of Canada that there is unhappily too much proneness to now ignore. He said:

"If we present to the legislatures of the provinces and the Imperial Government a project carrying with it the creation of a general government, it will be our duty equally to protect all races and to safeguard the interests of each of them. If we succeed we will have done much. I am told that in Lower Canada there exists a strong opposition to this project because the English-speaking population will find itself at the mercy of the French population. Why? I answer should the English born in Lower Canada yield to such arguments? Let them reflect that if the French have a majority in the provincial government, they will in their turn be in a large minority in the Federal Government. The French population in confiding their interests to a Federal Government gives proof of confidence in our English fellow-countrymen. Is it too much to ask the English that they should rely on the liberality and the spirit of justice of the French race in the local government? In any case I do not hesitate to proclaim that I will never suffer, as long as I am a minister of the Crown an injustice being done under the Constitution or otherwise, to my countrymen, whether English or Catholics."

There spoke the broad-minded patriot. It was Cartier revealed in words, as many a time he had revealed himself in deeds, never more so than when he joined hands with his life-long political opponent, to consummate Confederation. In honoring the memory of the great French Canadian we can best do so by manifesting the loyalty and liberality of mind which so notably distinguished him.

Stratford Herald, 6 September, 1919

THE CARTIER MEMORIAL

All Canadians can afford to pay homage to the memory of Sir George Etienne Cartier. Today in Montreal was unveiled the magnificent memorial to the great Canadian nation builder, and in

the days to come visitors to the imposing monument will recall the romantic career of a loyal spirit. True, he participated in the rebellion launched by Montreal leaders who sought relief from a severe commercial depression in annexation with the United States; yet ten years later Sir George was one of several members, mostly French-Canadians, who issued an address in reply to the annexation manifesto, in which these words occur :

"Sincerely attached to the institutions which the Mother Country has acknowledged, and convinced that those institutions suffice through the system of wise and judicious legislation to secure prompt and efficient remedies for all the evils which this province can complain of, we consider ourselves urgently bound to protest publicly and solemnly against the opinions enunciated in that document."

Sir George believed in British connection as affording the strongest security to the rights and privileges of his compatriots of the French Canadian race, and he long labored to upbuild a virile Dominion that would be a part of the Empire.

Indeed the foremost achievement of Sir George Cartier, that for which his memory should be held ever in reverence by all Canadians, was the consummation of Confederation. Cartier practically held Quebec in the hollow of his hand. He had been the unswerving champion of its rights and privileges, had through the confidence of its people attained the highest place in the government of the united provinces, and time upon time had proved that his loyalty to his race was not incompatible with his loyalty to Britain and fair play and justice to the dominant partner, Upper Canada. George Brown, leader of the Liberal party in that province, declared in the legislature that it was upon the fair, frank and manly manner in which Cartier had met the difficulties that he had consented to enter the coalition cabinet which brought about Confederation, and Sir Richard Cartwright in his renunciation refers to Cartier as a masterful man who possessed a predominant if not an almost despotic influence in his province; and all contemporary authorities agree that without Cartier's consent the union of the provinces out of which has grown the Dominion of Canada would have been impossible.

St. John, Times-Star, Sept. 6th 1919

SIR GEORGE ETIENNE CARTIER

There is to be unveiled in Montreal today a monument to Sir George Etienne Cartier, Bart., a national tribute to one of Canada's most illustrious sons, a patriot and statesman to whose credit is

greatly due the fashioning of the great uncut jewel of Canada into the gem of empire that she is today.

It was at St. Antoine, on the Richelieu River, that Cartier first saw the light of day on September 6, 1814. Not until he was thirty-four years of age did he enter public life but the following twenty-five years of his career were devoted to the public welfare of the Dominion and he was still active in the affairs of the nation as Minister of Militia and Defence at the time of his death in London, England, in 1873. Always a strong believer in British connection, he became one of the strongest links between Canada and the mother country during the days when Canada was developing into a great British colony.

Cartier was one of the most prominent of the fathers of confederation and even after he saw the four original provinces of Quebec, New Brunswick, Ontario and Nova Scotia united, he expressed the desire to see Canada established as a country stretching from the Atlantic to the Pacific and the whole connected by a great continental railway system. Working towards this end it was largely through his efforts that the northwest territories were secured from the Hudson Bay Company and finally in 1871, with the admission of British Columbia to the Dominion, he saw a united Canada from sea to sea become a reality. And to him goes the credit of having secured in the following year the first charter for the Canadian Pacific Railway, the road which was to bind the provinces which he had brought together even more closely. The Grand Trunk Railway for the development of Eastern Canada was also one of his promotions and the first Canadian line of ships that plied the seas was also another valuable adjunct to commerce established by Cartier for the Dominion.

He was one of Canada's big men. His broad ideals, his love of country and, most of all, his far-seeing vision, which the years have verified, of the future awaiting Canada, were instrumental in producing the realization of his vision which we have today.

To him was greatly due the establishment of the Canadian canal systems, the establishment of our present military system and the improvement and deepening of the St. Lawrence, besides many needed improvements and additions to the laws of the country, including the abolition of the seigneurial tenure, the codification of the civil laws, the modification of the criminal law, and the municipality act of lower Canada. His promotion of education found a worthy field in the organization of the public instruction system and the establishment of normal schools.

Today we stand with bared heads in respect for the memory of the man who made possible Confederation, the union which transformed this great country of ours into one of the empire's finest colonies through his and his colleagues' efforts. And the foundation which he laid and the example which he left behind will enable

generations to come to build here a still greater national institution which shall be in itself an eloquent monument to his memory.

Le Droit, 8 septembre 1919

UN GRAND HOMME

Le monument Cartier a été officiellement dévoilé à Montréal samedi dernier. Des tributs d'admiration et de louanges sont arrivés de toutes les parties de l'empire britannique, depuis la Nouvelle-Zélande et l'Australie jusqu'à l'Angleterre. Lord George, Massey, Smuts, Hughes, se sont joints dans un même élan à tous nos premiers ministres provinciaux du Canada, à notre gouverneur-général et au roi George pour exprimer leur joie de voir commémorer le patriote que fut sir George-Etienne Cartier. Chaque Canadien ne peut s'empêcher d'admirer le travail accompli par ce champion de la cause sainte, celle du bonheur de son pays, de notre pays. Nous surtout de l'Ontario lui devons un tribut particulier de reconnaissance pour l'énergie et le talent avec lesquels il nous a défendus contre les attaques des ennemis de notre race et pour la conclusion du pacte de la Confédération dont il fut l'âme. Le vœu que nous formons à l'occasion du dévoilement de son monument est que son œuvre politique demeure et que son esprit revive dans les consciences comme son exemple dans notre politique. Si sa largeur de vues avait prévalu au cours des démêlés que nous avons eus entre les deux races, la solution eût été vite atteinte et profitable pour nos compatriotes comme pour nous. Faire revivre son œuvre serait le meilleur monument que l'on pût lui élever.

Hamilton Times, Sept. 6, 1919

Sir George E. Cartier, the historian tells us, was born on the 6th of September, 1814, at St. Antoine, on the Chambly River, in Verchères, Province of Quebec, and died on the 20th of May, 1873. It is related that he took part in the incipient rebellion of 1837, but refused to follow Papineau, repenting of his indiscretion and becoming a loyal subject of the Crown. He allied himself with the Conservative party, being from 1858 to 1862 Premier of Canada. He was the moving factor in inducing Quebec to enter Confederation and was a strong force in having Canada undertake the building of the Grand Trunk and Canadian Pacific Railways.

For over twenty-five years Cartier was a prominent figure in the national life of Canada, and was identified with most of the great political problems of those days. Those were days of bitter racial strife, but like that other great Canadian, Sir Wilfrid Laurier,

his influence was thrown on the side of amity and unity. One Canadian biographer gives a local touch to the life history of Cartier by stating that once in Parliament—in 1858, upon the resignation of the Ministry—the Hon. Isaac Buchanan, one of Hamilton's pioneers of the early days, summed up the character of Cartier in the following lines from Horace's ode :

Justum et tenacem propositi virum
 Non civium ardor prava jubentium,
 Non vultus instantis tyranni
 Mente quatit solida, neque Auster
 Dux inquieti turbidus Adriæ,
 Nee fulminantis magna Jovis manus;
 Si fractus illabatur orbis,
 Impavidum ferient ruinae.

To give another local coloring to the story, it may be mentioned that on the 25th of January, 1856, Mr. Cartier became Provincial Secretary in the MacNab-Taché Ministry, which, however, was short-lived. Mr. MacNab, was the well-known Sir Allan MacNab, of Dundurn Castle, this city.

Aberdeen Journal, September 8, 1919

THE KING UNVEILS CARTIER MEMORIAL

Ceremony by Cable

The statue erected in Montreal to the memory of Sir George Etienne Cartier, the great Canadian patriot, was unveiled by the King from Balmoral Castle on Saturday night.

At 8.15 the King pressed an electric button which had been fitted up in his sitting room, and in five minutes a reply was received to the effect that a current received was unveiling successfully.

How this wonderful transmission of the King's bidding was effected was explained to a press representative at the General Post Office, London, on Saturday.

The pressure of the Royal finger started on its way a current that raced to the Post Office in London. As it came to London the power of the current was reinforced by the series of relays. At each relay point it received what may be described as a "push."

The apparatus that gave the "push" was set to work automatically by its arrival. There was a "big push" at the London G. P. O., and another "big push" at Penzance, where the current

passed on to the Imperial cable. Then at Fayal in the Azores, it was "pushed" again, and a further "big push" awaited it at Halifax, where it changed instantaneously on to the land wire for Montreal.

In Canada it travelled under the charge of the Pacific Cable Board on Imperial authority. Thus it tore across half the world in a moment or so of time, keeping its strength up by relay "pushes."

At Montreal it dashed into a contrivance that enabled it to cause the veil to fall and set the people of Montreal cheering.

Mr Fraser, retired superintendent of telegraphs in the Aberdeen district, arrived at Balmoral in the course of Saturday, and saw that everything had been satisfactorily accomplished in connecting the wire between Ballater and Balmoral, this work having been carried out by Mr Bremner, Ballater.

L'Évangéline de Moncton, 11 septembre 1919

UN GRAND HOMME

Quelques leçons. — Énergie. — Fierté, nationale et religieuse. Amour du Sol.

Samedi dernier, on dévoilait à Montréal un monument de granit et de bronze, élevé à la mémoire de Cartier. Tandis que le souvenir de cette cérémonie est encore vivant chez tous, nous voudrions rappeler au public quelques traits de ce noble caractère, dégager de cette vie si bien remplie, quelques leçons: leçons d'énergie, de fierté et d'amour du sol.

L'énergie de Cartier c'est le secret de tous ses succès. Elle se manifeste dès sa jeunesse par un labeur opiniâtre qui lui donne dès lors des connaissances approfondies dans toutes les branches du droit; elle se manifeste au barreau par une fougue qui le fait craindre de tous. Il ne néglige rien pour gagner sa cause: tous les textes de la jurisprudence et des commentateurs, il les connaît et les cite avec un à propos déconcertant; les arguments, il les accumule jusqu'à épuisement. Plus tard au parlement cette énergie le soutient dans les luttes qu'il a à soutenir même au sein du cabinet. Il lui faut résister au fanatisme des francophobes aussi bien qu'au libéralisme dangereux des amis de Papineau; il lui faut tenir bon contre les pressions du ministère et les préjugés de ses collègues. Macdonald, son ami, le trouve "dûr à cuire" et McNab doit penser de même, mais tous deux doivent en passer par les volontés de cet homme intransigeant, qui dans les questions de race n'avait pas de préjugés et par conséquent voyait plus clair. Après la mort de Cartier, Macdonald disait de lui: "Cartier avait le courage du lion. Sans lui la Confédération n'aurait pas été acceptée."

Autre trait de son caractère: la fierté! Pas une fierté mesquine et personnelle qui s'offense de tout et crie sa plainte à tous les vents. Cartier est fier et de sa religion et de sa race. Avec elles il ne transige jamais. Un jour quelqu'un y va d'une harangue tonnante pour condamner l'enrôlement des zouaves canadiens qui courent à la défense d'un "prince étranger." "Quoi, répond Sir George, il sera permis à nos jeunes gens de s'enrôler pour soutenir la guerre civile qui jette le deuil dans un état ami et voisin, et vous osez les blâmer de voler au secours du Chef spirituel de deux cents millions de catholiques? Le Pape n'est pas un souverain étranger, il est roi dans tout l'univers, parce qu'il a des sujets dans tous les empires. C'est le Père de tous les Chrétiens, et c'est le devoir des enfants de défendre leur père."

Sa fierté nationale n'est pas moins noble. Il affiche crânement sa qualité de Canadien-français et demande à haute voix qu'on leur accorde leurs droits tout comme à leurs compatriotes de langue anglaise. Il a conscience de sa haute position et du respect qu'on lui doit en tant que représentant de sa race. En 1868, Macdonald est fait Chevalier de l'ordre du Bain, et Cartier ainsi que Tupper reçoivent le titre de Compagnons. Ces décorations sont données pour reconnaître leur mérite dans l'établissement de la Confédération. Or Cartier a fait sa grande part dans cette oeuvre. Blessé dans sa fierté nationale, il refuse un titre inférieur à celui de son ami. Et malgré les convenances et la tradition, Cartier persiste dans son refus. Sir C. Tupper en donne la raison. "Je crois qu'il est malheureux", dit-il dans une lettre au duc de Buckingham et Chandos, "qu'un million de français catholiques, sujets des plus loyaux de sa Majesté, puissent penser que le représentant de leur race et de leur religion, *égal à son collègue en mérite* et ayant droit à la même considération, n'ait pas été jugé digne des mêmes distinctions que lui." Plus tard on le créait "baronnet". Son attitude fière et sans précédent ne l'avait pas desservi dans l'esprit de sa Majesté.

A cette énergie et cette fierté, vient s'allier chez Cartier, l'amour du sol canadien. A cette heure où nos jeunes dédaignent bien vite nos campagnes, où la vie n'est pas assez mouvementée, pour courir dans les villes "faire de l'argent", rien de plus à-propos que les paroles de ce patriote: "Canadiens-Français, n'oublions pas que si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous *crampopper à la terre*. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine territorial. Celui qui n'en a pas, doit employer le fruit de son travail à l'acquisition d'une partie de notre sol, si minime qu'elle soit. . . Je ne vois pas d'éventualité possible qui puisse donner le coup de mort à notre nationalité tant que nous aurons la pleine possession du sol." La leçon vaut la peine d'être retenue: notre force nationale et notre attachement au sol voilà qui va de pair. Tel est l'enseignement que dictent à Cartier son large

sens pratique et sa claire vision de nos besoins basée sur une connaissance parfaite de notre caractère.

La reconnaissance et l'admiration d'un peuple ont élevé à Cartier un imposant monument. Rien de plus juste. Mais que ce ne soit pas un simple ornement. Qu'il redise plutôt à la foule, à l'heure où elle en a le plus besoin quelques-unes des vertus de ce grand homme : son énergie indomptable, sa belle fierté et son attachement au sol canadien.

A.-N. ROY.

Regina Post, 11 September 1919

THE CENTENARY OF CARTIER

Montreal, Quebec and Ottawa are celebrating the centenary of a great Canadian, Sir George Etienne Cartier. Cartier was one of the builders of Canada. He was one of the Fathers of Confederation. He was an early advocate and a vigorous supporter of the Intercolonial and Canadian Pacific railways. Becoming prominent in public affairs when Canada comprised only Upper and Lower Canada, his large vision foresaw a Dominion stretching from sea to sea. He lived to see his dream fulfilled.

Sir John A. Macdonald and Sir Charles Tupper testified that without Cartier Confederation could not have been carried. He was an ardent Liberal. But he saw in the grand project of a united Canada embracing all British North America from Prince Edward Island to British Columbia, an object whose attainment was more desirable than party success. He therefore joined hands with his Conservative opponents and formed a union government consecrated to the construction of the Dominion.

The spirit which animated Cartier in that episode dominated his entire public life. His keenness as a party man never obscured the bigger passion of love of country. He had supreme faith in his native land. He wanted to see Canada great and Canadians happy. He was steadfastly loyal to the British connection, and sought always to create cordial feelings between the two races of the Dominion.

Cartier had within him two spirits, one spirit of the early French explorers of the American continent, and the spirit of the nineteenth century Frenchman of affairs. He was an alert, vigorous, successful Prime Minister, an administrator of high ability, a practical executive in public matters. With these qualities he combined a hardy, adventuring, indomitable soul which looked far into the great distances of time and physical space, visioning populous provinces and a nation of the future.

Cartier is an important figure in the history of Canada. A great deal is owed by this country to the courageous, far-seeing, broad-minded patriot. The East alone should not honor his memory. The memory of Cartier deserves honor in all the Canadian provinces he helped to draw together into the broad Dominion of to-day.

Quebec Chronicle, 7 Sept. 1920

THE SPIRIT OF CARTIER

Something of the ennobling spirit of Sir George Etienne Cartier prevailed at Montmorency Park yesterday afternoon, the pleasant spot which has such intimate associations with his bodily presence; something of the inspired magnanimity of the Fathers of Confederation communicated itself to those leaders of Church and State who had assembled to do honor to the memory of the intrepid political pioneer, national statesman, and devoted son of French-Canada, whose monument was being unveiled as a fitting termination to the observances of his centenary that have been taking place throughout Canada and in Great Britain.

God knows that we have need today of that spirit and that magnanimity in Canada to guide the footsteps of the present generation in the pathway of political and social development that our ancestors hewed out for us with so much labor. With all their constructive genius, those fathers of Confederation could not possibly have foreseen and forestalled all the difficulties that we have been called upon to encounter; but the fact remains that our difficulties, which appear so formidable, are as nothing to those which they successfully surmounted, and it wants but a little mutual goodwill, a little mutual toleration to assure us of the same success. To this end, we can think of nothing more calculated to promote sympathy and understanding than occasions such as that of yesterday, where the spokesmen of two races unite to venerate famous men whose careers are not an exclusive possession of the one or of the other, but rather — in the best and highest sense — a common heritage.

It is true that something of the bitterness engendered of recent differences also asserted itself spontaneously on one or two occasions, but it was instantly repressed and forgotten in the more genial atmosphere created by the unveiling. At functions of this character it is that, despite all transitory dissensions, one can regard with greatest hopefulness the future of that splendid Confederation of Canada which Cartier and his associates wisely planned and built with honest workmanship. Could we but act from day to day upon the elevated principles of citizenship that were so eloquently

enunciated in the shadow of the effigy of the great departed, there would be no racial or language problems to disturb the internal harmony and stifle the national consciousness of this Dominion. In the worship of our ancestors we experience aspirations similar to those kindled by worship of Divine though necessarily on the moral rather than the spiritual plane, but just as only too often our spiritual aspirations are lost sight of or crushed down once the inspiration of religion has been withdrawn, so the moral aspirations grow faint and are stultified when the inspiration of patriotism has evanesced.

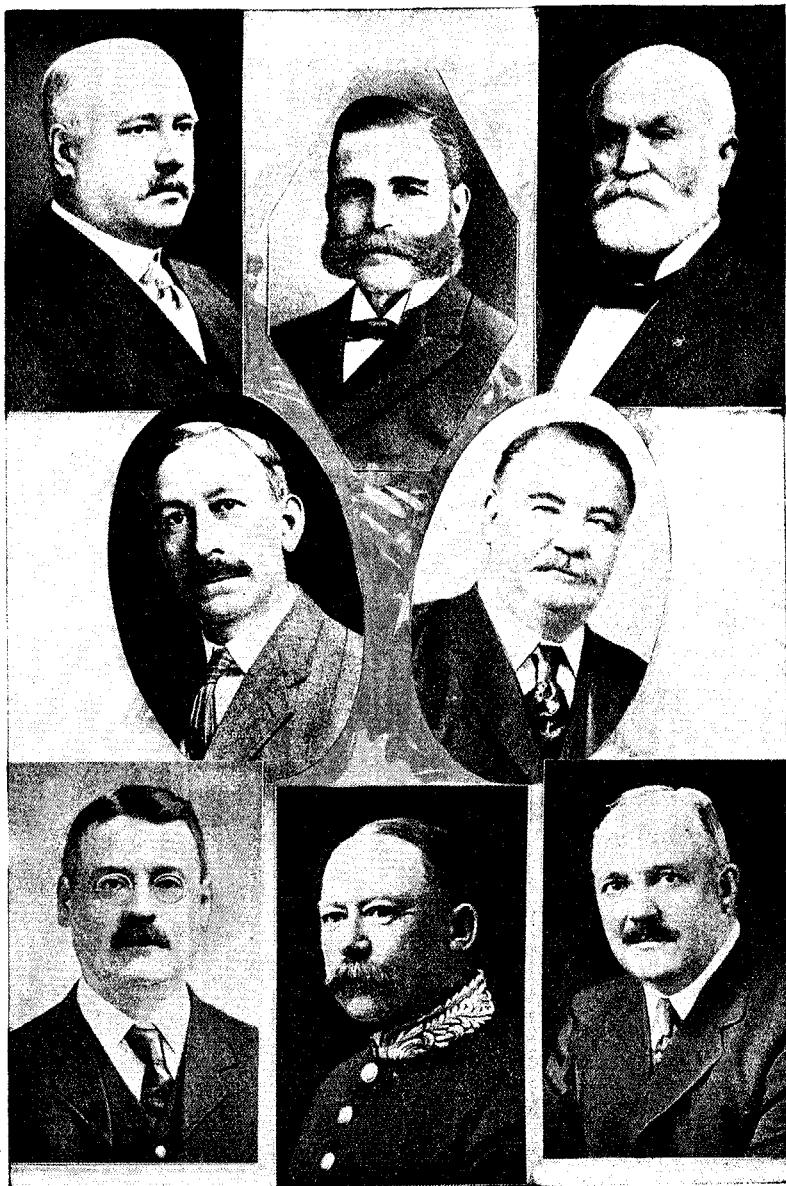
As was justly observed, however, by the Honorable Arthur Meighen of Sir George Cartier. "He cleared the forests and leveled the cliffs and got together the timbers for our Canadian homes. Some things that he did have been undone, the underbrush may have grown up in certain places, but the way is clearer and ultimate success is more certain because he lived," and we may rest assured that yesterday's display of practical "bonne entente" will not go for nothing altogether since "there never shall be one lost good" and Cartier himself must have been well pleased with the demonstration, not so much because it proved the vindication of his personal career as because it was an earnest that the policies for which he lived and suffered obloquy have not been as yet definitely defeated through the prejudices or narrow vision of lesser men.

So long as a Cartier monument shall stand upon its pedestal in Montreal, Ottawa, or Quebec, let no Canadian, whatever his racial origin, forget or betray the vision revealed in such characteristic utterances as those chosen by the Committee for the programme of yesterday.

"In our Confederation there will be Catholics and Protestants, English, French, Irish and Scotch, and each by his efforts and his success will add to the prosperity, the power and the glory of the new Confederation. We are of different races, not for strife, but to work together for our own and common welfare. We cannot by law cause differences of races to disappear, but I am persuaded that English-Canadians and French-Canadians will appreciate the advantages of each other. Placed one beside the other, as in large families, their contact will produce a happy spirit of emulation . . .

"So long as England will be England, and so long as England shall enjoy the freedom and the advantage of a Parliament, our political gravitation and our special political affection will always be towards the mother country. In order that we may not lose sight of this fact that we have founded a great Empire which shall extend from the Atlantic to the Pacific Oceans, we intend that all that immense territory shall be well governed not merely on a selfish principle as applied to us, but in order to add to the power and the prosperity of the mother country."

COMITÉ DE CHICAGO



Wm K. Pattison,
President British Empire Association
of Illinois (Vice-
president).

George Sutherland,
editor and proprietor of the Can-
adian American and Western
British American (member).

E. A. Beauvais,
(member)

Z. P. Brosseau,
President.

Horace Nugent,
British Consul at Chicago
(honorary President)

John A. McGill, M.D.,
Pres. St. Andrew's Society of Illi-
nois and of the Canadian Vete-
rans' Assoc. of Illinois.

John Crerar,
formerly of Pictou, N. S., ex-president
of the St. Andrew's Society of
Illinois (vice-president).

Thomas A. Woodruff,
President Canadian Club of Chicago
(Vice-president)

CHAPITRE IV

Une belle croisade d'orateurs et de conférenciers pour le Centenaire. — L'hon. juge A. B. Routhier à l'Université Laval. — L'abbé Elie Auclair au Monument National. — Manifestation des Canadiens de New-York. — Banquet du "Canadian Club" de Chicago. — Soirées de gala: "Britannicus" et "La Tosca" au théâtre His Majesty's.

L'APPUI unanime de la presse du pays n'aurait pas été suffisant pour garantir au mouvement du Centenaire Cartier son plein succès sans la véritable croisade poursuivie par M. Villeneuve et ses amis en faveur de cette patriotique entreprise. Depuis l'assemblée du monument National, le 9 novembre, jusqu'au moment du dévoilement du monument, il ne se passa pas de semaine sans qu'une manifestation quelconque, séance dramatique, assemblée publique, conférence, ne vint attirer l'attention du peuple sur Cartier, sur son oeuvre, sur la période historique où il vécut et qu'il domina de toute la force de son talent. Comme il fallait s'y attendre, le mouvement dépassa de beaucoup les bornes qui devaient en faire un simple hommage local à la mémoire d'un grand canadien. Rien de ce qui touchait à son nom ne pouvait être distrait d'une oeuvre essentielle à notre formation nationale. Parler de Cartier, c'était faire, pour le bénéfice de notre génération, pour la génération qui fréquentait nos écoles, et cela, presque sous les yeux de ses contemporains, l'histoire du dernier quart de siècle de notre existence politique.

Le sujet envahit les écoles. Il y eut des séances où l'on parla de Cartier, au couvent de la paroisse de Saint-François-du-Lac, aux collèges de l'Assomption, de Saint-Laurent, de Valleyfield. A Chambly Bassin on organisa au profit du monument une grande séance dramatique et littéraire qui fut donnée dans la salle paroissiale. Nous ne pouvons pas, malheureusement, donner ici la liste

complète des institutions qui ont voulu contribuer au mouvement. Nous ne pouvons, tout au plus, que citer celles dont le nom surgit dans notre mémoire, mais en offrant à toutes l'expression de la plus vive reconnaissance de la part du Comité.

Dans certains cas, l'affaire prit une tournure sociale du plus haut ton, montrant par là combien la popularité du Grand Canadien de la Confédération s'étendait à tous les groupes, à toutes les classes. On n'a pas oublié, à Montréal, la splendide représentation de gala donnée, le samedi 30 novembre 1912, au théâtre "His Majesty's" par la troupe de la "Montreal Opera Company." On joua la "Tosca". Soirée brillante, triomphe artistique de grande allure.

Dans la loge vice-royale avaient pris place l'Hon. C. J. Doherty, ministre de la Justice, et Mme Doherty; le président du Comité d'organisation du Centenaire Cartier, M. E. W. Villeneuve et Madame Villeneuve; Sir Alexandre Lacoste et Lady Lacoste; le maire et Madame Lavallée; l'ex-maire Guerin et Mlle Guerin.

Dans les autres loges on remarquait l'hon. Louis Beaubien, M. C. P. Beaubien, c.r.; M. de Gaspé Beaubien; M. Guy Drummond; l'hon. Raoul Dandurand, sénateur; Sir Montagu et Lady Allan. A l'orchestre avaient pris place un grand nombre de notabilités canadiennes-françaises. Sir Wilfrid Laurier et Sir Lomer Gouin avaient fait parvenir à M. Villeneuve des télégrammes exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister à la soirée. Pour adopter le terme en usage dans les chroniques mondaines, on a été unanime à proclamer que ce fut vraiment "l'événement de la saison."

Mais nous ne saurions passer sous silence un autre événement artistique du plus grand intérêt. Nous voulons parler de la représentation du "Britannicus" de Racine par les élèves du Conservatoire Lasalle. Ce fut, à proprement parler, la contribution des jeunes à l'oeuvre du Monument Cartier. Soirée de gala, cette fois aussi, et au théâtre "His Majesty's", mais avec cette couleur spéciale et charmante qui lui venait et du caractère essentiellement français de la maison dont les élèves

étaient au programme et du talent indiscutable des jeunes artistes eux-mêmes. "Britannicus" remporta un égal succès à Montréal, à Québec et à Ottawa. Aux trois endroits l'assistance comprenait les plus hautes personnalités de la politique, de la finance et des professions.

A la séance de Montréal le gouvernement fédéral était officiellement représenté par l'honorable Louis Coderre, Secrétaire d'Etat et Mme Coderre qui occupaient la loge royale accompagnés de M. E. W. Villeneuve, président du Comité Cartier et de Mme Villeneuve, de Sir Lomer Gouin et de Lady Gouin. Dans les autres loges on remarquait l'hon. T. C. Casgrain, Mme Casgrain et un parti d'amis, l'ex-maire Guerin, M. Tom Guerin, l'hon. Raoul Dandurand, M. Gonzalve Desaulniers, MM. Frank Pauzé, J. L. Dubé, Arthur Vallée, etc.

Les jeunes artistes, parmi lesquels il faut citer au premier rang le fils de Sir Lomer Gouin, M. Léon-Mercier Gouin dans le rôle de Néron, puis Mme Allard-Laurendeau, Mlles Berthe Marcotte, Blanche Gosselin, MM. Alexandre Mazurette, Donat Coutu, George Landreau remportèrent un succès complet qui ne fut pas sans jaillir sur le Conservatoire Lasalle et son directeur qui reçut sa bonne part des félicitations.

Mais nous ne faisons que mentionner ici les principaux incidents de ce genre qui marquèrent, tout le temps qu'elle dura, la campagne poursuivie par M. Villeneuve en faveur de l'oeuvre. Encore les représentations théâtrales ne furent-elles qu'une faible contribution à l'entreprise générale.

Rien que les conférences — toutes des panégyriques de Cartier — fourniraient seules de la matière pour la composition d'un fort volume. Les comptes rendus des assemblées politiques tenues un peu partout dans la province, dans la Nouvelle-Angleterre, à New-York, à Chicago, publiées généreusement par toute la presse du pays en fourniraient un autre. Et l'on formait des comités, l'on prélevait des souscriptions, les corps municipaux votaient des crédits spéciaux, sommes modiques souvent, mais toutes attestant de la reconnaissance pro-

fonde que l'on professait à l'égard de celui qui avait été l'initiateur de tant de pouvoirs nouveaux, le conquérant indiscuté de tant de libertés chères.

La première conférence sur Cartier fut donnée le 13 février 1912, à la salle du Saint-Enfant-Jésus, par M. Stanislas Côté, aujourd'hui disparu mais, à l'époque, le doyen des journalistes de Montréal. Mgr Lepailleur qui était présent, rapporte "La Presse" laissa parler, "comme lui seul sait le faire, son coeur de prêtre et de patriote."

Le 25 avril, c'était l'honorable juge A. B. Routhier, de Québec qui faisait l'éloge de Cartier à l'Université Laval. Le mouvement prenait une belle allure. La grande salle des séances de l'Université suffisait à peine pour contenir l'auditoire d'élite qui s'était empressé d'aller entendre un orateur dont la réputation, de longue date, l'avait précédé à Montréal, un ami de la famille Cartier, auteur du chant national "O Canada, terre de nos aïeux", un citoyen éminent terminant dans la tranquillité de la magistrature une carrière brillante. La séance fut présidée par M. le juge Lafontaine. M. Villeneuve, président, et quelques autres membres du Comité du Centenaire Cartier occupaient des sièges près du conférencier.

Quelques passages du superbe discours qui fut alors prononcé par le savant jurisconsulte ont leur place dans ce récit — ou plutôt dans ce livre-souvenir tout entier consacré à la mémoire d'un homme qui, comme l'a dit l'abbé Émile Chartier, possédait, par l'ensemble de ses qualités, "un caractère tel que peu de nos hommes publics, s'il en est seulement un autre, en ont possédé un pareil."

"L'âme de toute sa race, dit le juge Routhier, vivait en lui, et il en était le verbe. Son nom était dans toutes les bouches, dans tous les journaux, sur tous les hustings. Sur lui se concentraient toutes les admirations et toutes les attaques; et quand, aux jours mémorables de sa carrière, il exposait en Chambre ses grands desseins on pouvait dire: c'est la Province de Québec

COMITÉ DE NEW-YORK



Courtney Walter Bennet, C.G.E.,
British Consul General at N.-Y.

Wm N. Tweddell,
Chairman Cartier Centenary,
New-York.

J. Douglas, L.L.D.,
New-York.

John Joyce Broderick,
British vice-consul at New-York.

Rev. Chs A. Eaton, D.D.,
President Canadian Society, N.-Y.

Dr John J. MacPhee,
Ex-president Canadian Society,
New-York

Robert B. Hincks,
Grandson of Sir Francis Hincks,
a colleague of Sir G.-E. Cartier.

Henry C. Hunter,
New-York.
ex-president Canadian Society,

A. Lauzon,
membre du Comité du Centenaire
Cartier à New-York.

T. H. Jarvis,
Vice-president Canadian
Society, New-York.

Frank W. McLaughlin,
treasurer Canadian
Society, New-York.

P. Thomas Ahern,
honorary secretary Centenary
Committee, New-York.

qui parle. Ses paroles qui n'étaient pas souvent éloquentes étaient presque toujours des oracles."

Et quand l'orateur se demande les raisons d'un monument à Cartier nous entendons ces paroles qui étirent l'auditoire et provoquent applaudissements sur applaudissements :

"Quarante années de solitude et d'oubli ont passé sur sa dernière demeure, et voilà que, soudainement, sa renommée retentit de nouveau comme une fanfare.

"Que se passe-t-il donc autour de ce tombeau? Toute sa génération n'est-elle pas éteinte avec lui? Et ne dort-elle pas à ses côtés de l'éternel sommeil? Quelles sont donc ces voix puissantes que tous les échos répètent, et qui acclament son nom de l'Atlantique au Pacifique?

"Mesdames, et messieurs, ce sont les voix des générations nouvelles, et c'est le réveil mystérieux de la gloire des grands hommes.

"Dans les années qui suivent leur mort, elle dort avec eux dans le sépulcre. Leur nom semble s'effacer de la mémoire des humains. L'oubli couvre leurs oeuvres les plus méritoires. Mais un jour vient où le souffle de l'immortalité remue soudainement la poussière de leurs tombeaux et y réveille la gloire endormie.

"Ce sont les générations nouvelles qui s'éprennent d'admiration pour les grandes choses qu'ils ont laissées derrière eux.

"C'est la postérité dont la conscience éveille tardivement l'ingratitude, et qui veut payer à leurs cendres augustes la dette de reconnaissance jusqu'ici négligée.

"Et voilà ce qui arrive aujourd'hui à notre illustre compatriote. Son étoile qui, depuis quarante années, avait sombré sous l'horizon vient de reparaitre au ciel de son pays, plus grande et plus brillante que jamais; et pour que les générations futures ne puissent plus l'oublier, un superbe monument de granit et de bronze perpétuera sa gloire sur les hauteurs de sa ville bien-aimée.

"C'est de là qu'il assistera, désormais, aux progrès merveilleux de sa race et de sa patrie. C'est de là qu'il enseignera à la jeunesse canadienne que la vie ne lui est pas donnée pour s'enrichir et jouir, mais pour aimer Dieu et sa patrie, et pour faire à ce double culte les sacrifices que le désintéressement et le patriotisme imposent.

"C'est de là qu'il dira aux hommes politiques: "Soyez des hommes d'action et non des cymbales retentissantes, des constructeurs et non des démolisseurs."

"Pour un grand nombre d'hommes la politique est une carrière. Pour lui, elle fut un apostolat, une mission patriotique, et pour remplir cette mission il a tout sacrifié."

En terminant son superbe discours l'orateur avait eu une pensée pour la famille de Cartier, lady Cartier, ses enfants. "Il m'a semblé, dit-il avec une émotion qui eut vite fait de gagner son auditoire, "il m'a semblé convenable et juste de lever un coin du voile de deuil et d'oubli qui depuis si longtemps enveloppe ces nobles existences, en ce jour où le réveil de la gloire vient rendre tout son éclat à l'astre autour duquel elles ont gravité.

"Il est juste qu'un rayon de cette gloire rejaillisse sur elles, et c'est pour vous comme pour moi, j'en suis sûr, une grande satisfaction d'apprendre que l'unique fille survivante du grand homme sera avec nous en 1914 et prendra part à la glorification de son illustre père."

Cette conférence, que l'on proposa à l'orateur de répéter en un autre occasion, avait été donnée le 25 avril. Un mois plus tard, (1) l'abbé Elie Auclair reprenait le thème patriotique que l'on venait d'applaudir et, devant un immense auditoire réuni au Monument National faisait acclamer le nom, les oeuvres de Cartier, l'idée de lui élever un monument au nom du peuple canadien tout entier. Belle séance encore, digne de l'orateur et de l'écrivain érudit qui publiait alors dans la "Revue Canadienne" des articles fort lus. Présenté par M. Villeneuve qui, on le sait, à son titre de président du Comité du Centenaire, et aussi poussé par son dévouement à la cause qu'il avait épousée, était de toutes les manifestations, M. l'abbé Auclair fit passer à ses auditeurs une heure charmante et instructive dont on le remercia avec chaleur. Un moment l'orateur s'arrête dans une digression qui semble la conclusion de sa conférence et en tire le plus précieux enseignement.

"Certes, dit-il, les Canadiens-français ne manquent pas de talent; ce qui leur fait défaut, c'est, dans une foule de cas, le manque de travail, le manque d'étude sérieuse des grands problèmes nationaux. L'exemple de Cartier est une preuve de ce que peut faire le travail persévérant. Il avait confiance en lui-même."

Un orateur anglais, M. C. H. Cahan, c.r., qui avait déjà dès la première heure manifesté son approbation au mouvement du Monument Cartier créa, ce soir-là, une profonde impression. Ecoutons un témoin (1) nous raconter l'incident :

(1) 20 mai 1912.

(1) M. Omer Héroux, Devoir du 20 mai 1912.

“Le Comité du Centenaire Cartier avait prié M. Cahan de prendre la parole après M. l'abbé Auclair à la réunion d'hier soir.

“Quand le distingué secrétaire de la *Revue Canadienne* eut évoqué la grande figure de Cartier et souligné les traits principaux de son caractère, l'éminent orateur anglais vint faire une constatation qui mériterait d'avoir un retentissant écho dans toutes les provinces de la Confédération :

“La grande leçon de la vie de Cartier, dit-il, celle dont nous lui devons être particulièrement reconnaissant et dont les Anglo-Canadiens avaient un plus pressant besoin, c'est la leçon du patriotisme canadien. J'ai souvent entendu, dans les pays sud-américains, un chant populaire, plein de mélancolie et qui dit le regret de l'exilé à qui est interdite la terre d'Espagne. Le malheureux confie sa peine aux hirondelles qui passent et qui verront là-bas les prés et les vignes, les chaumières et les églises, les fêtes et les deuils de sa patrie. Il les fait messagères de son coeur et il leur demande de lui rapporter quelque parfum, quelque souvenir du vieux pays. Pendant trop longtemps nous, les Anglo-canadiens, avons paru chanter cette mélancolique complainte. Ceux même qui étaient nés sur le sol du Canada semblaient croire que leur vraie patrie c'était l'Angleterre et l'Ecosse, et leur coeur confiait à tous les messagers de l'air leurs regrets et leur exclusif amour.

“Cartier nous a appris que ce pays du Canada est notre patrie, une patrie qui vaut que l'on vive et que l'on meure pour elle. Et c'est une leçon dont nous ne saurions trop bénir sa grande et glorieuse mémoire.”

“Le patriotisme canadien, voilà le seul et logique terrain d'entente pour toutes les races qui se partagent le sol du Canada. Le temps, la distance, la longue possession du sol canadien, l'impossibilité évidente et depuis longtemps constatée de renouer, entre la France et le Canada, des liens politiques, ont habitué les Canadiens-français à tout juger du point de vue de l'intérêt canadien et à placer cet intérêt au-dessus de tous les autres. Le jour où nos compatriotes d'origine anglaise, où les nouveaux venus de toute origine prendront cette résolution de tout juger du point de vue canadien, un pas énorme sera fait dans la voie de la bonne entente et de la cordialité entre les races.

“Nous remercions particulièrement M. Cahan d'apporter à cette prédication patriotique le prestige de son talent et de sa grande situation professionnelle. . . Si le Comité du Centenaire Cartier nous donne toujours d'aussi utiles séances, son oeuvre sera féconde et d'une haute bienfaisance.”

Il faudrait aussi parler de la conférence donnée par M. Jean Prévost, le fougueux député du comté de Terrebonne, l'héritier des “Lions du Nord”, des anciens adversaires de Cartier. “On se demandait” comme le disait un des auditeurs, “avec une certaine curiosité sous quel angle le fils des vieux libéraux, qui a lui-même fait de rudes écoles, envisagerait la carrière du chef conservateur. Il l'a fait avec un esprit de justice et de tolé-

rance, en même temps qu'avec un sentiment de respect pour ses propres traditions qui donnaient à son langage un bel accent de noblesse. D'autres ont traité plus longuement le sujet, mais peu de conférenciers, jusqu'ici, ont fait surgir de Cartier une image qui ait plus l'accent de la vérité. *Il a dû être ainsi*, se disait-on dans la salle."

Et puis lequel, de tous les conférenciers (1) qui appuyèrent le mouvement de leur parole n'a pas fait ressortir un trait saillant du caractère du héros que l'on se préparait à fêter? Lancé sur une base de concorde et d'union nationale, le mouvement s'élevait partout à des hauteurs qui furent peut-être le plus bel hommage rendu à la mémoire du grand canadien.

A part les conférences, il y eut toute une série de manifestations publiques, d'assemblées régionales, qui contribuèrent largement à populariser le mouvement. Et partout, on s'empressait auprès des orateurs pour entendre l'éloge du héros, arrêter les moyens à prendre pour contribuer une part au monument qu'on allait lui élever. (2)

(1) Il y eut des conférences de données par M. Horace J. Gagné à Saint-Hyacinthe, M. John Boyd devant les Canadian Clubs à Montréal, St. Catherine et Hamilton, M. Villeneuve devant la Canadian Society de New-York, par M. J.-L. K.-Laflamme, à l'Université Laval de Québec, par M. Gagné à Manchester, N.-H., par MM. Leprohon et Laferrière à Lowell, Mass., par l'abbé Perrier, etc., etc.

(2) Voici une liste des principales réunions de ce genre avec les noms de ceux qui les ont présidées et qui y ont porté la parole:

MALBAIE, 18 août 1912. — M. J. E. Duggan, seigneur et maire de la Malbaie, préside la réunion. Orateurs: M. Pierre d'Auteuil, député de Charlevoix, aujourd'hui juge, MM. E. W. Villeneuve, Horace J. Gagné. On lit des lettres d'excuses de la part de Sir Rodolphe Forget, de l'hon. Adélar Turgeon et d'autres.

ST-EUSTACHE, 22 août 1912. — Par une pluie torrentielle. Présidents: M. A. J. Théoret, maire de la paroisse de St-Eustache et M. J. B. Berthiaume, maire de Beloeil. Orateurs: MM. E. W. Villeneuve et Horace J. Gagné. M. Théoret, maire, annonce la formation d'un comité.

STE-AGATHE-DES-MONTS, 26 août 1912. — Présidence de MM. L. E. Parent, maire du village, L. Deschamps, maire de la paroisse. Orateurs: MM. E. W. Villeneuve, André Fauteux, Jean Prévost, M. le curé Bazinet. Un compte rendu dit: "L'honorable Jean Prévost eut des mots forts bien tournés à l'égard de Cartier après avoir avoué qu'il n'avait pas apprécié Cartier comme il méritait de l'être. Sa manière de dire, la franchise de sa confession remua tous les coeurs des Canadiens-français et bien des hommes eurent les yeux voilés par l'émotion qui était montée librement de leurs coeurs."

La plus brillante comme la plus enthousiaste de ces réunions fut, sans contredit, l'assemblée qui fut tenue, le 29 juillet (1912), à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le village natal de Sir George-Etienne Cartier. Là encore, c'est l'union sacrée qui se manifeste, non pas pour faire face à un danger qui menace la patrie, mais pour coopérer dans la louange d'un homme qui fut, de son temps, l'apôtre de l'union, de la bonne entente, l'artisan heureux de notre bel édifice national. Le lendemain de cette réunion un journal (1) disait :

"Le comité chargé d'élever un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier dans ce Montréal dont il a commencé et assuré le brillant avenir, a manifesté, hier, à Saint-Antoine de Richelieu, c'est-à-dire dans cette belle paroisse qui fut assez fortunée pour être le berceau de ce grand patriote canadien-français, dont la mémoire à jamais vivra parmi ses compatriotes, tant que les générations se perpétueront sous l'égide de la Confédération dont il fut l'un des plus énergiques artisans.

"L'assemblée de Saint-Antoine fut remarquable à plusieurs points de vue. D'abord, comme il convenait, on fit trêve de toutes les divisions politiques, en cette circonstance, et l'on vit là, manifestant ensemble, les députés libéraux du comté et les politiciens conservateurs de partout. Cette consolante harmonie, cette trêve bienfaisante, nous voudrions qu'elle eût lieu toujours lorsqu'il s'agit de nos intérêts communs, et de toutes les entreprises qui peuvent aider à notre bien-être national. Il paraît que c'est la première fois qu'un grand homme politique, au Canada, est honoré des deux partis. Souhaitons que ce ne soit pas la dernière, et qu'à l'avenir, on enterre

FRASERVILLE, 1er septembre, 1912. — Assemblée présidée par le maire Fraser.

RIMOUSKI, 15 août, 1912. — Président, le maire Fiset. Lettre d'encouragement de Monseigneur Blais. Discours: Monsignor Bolduc, M. l'abbé Pelletier, curé de Rimouski, MM. L. L. Asselin, ancien député, Elzéar Sasseville, E. W. Villeneuve, Horace J. Gagné. On forme un comité composé comme suit: Mgr Blais, Mgr Bolduc, le chanoine Sylvain, le curé de Rimouski, M. le curé Pelletier, M. Auguste Tessier, M.P.P., le maire et les échevins de la ville, etc.

HULL, 9 septembre, 1912. — Assemblée présidée par le maire Dupuis. Orateurs: l'Hon. F. D. Monk, M. E. B. Devlin, M.P., Docteur J. L. Chabot, M.P., MM. M. Fortier, M.P.P., N. Champagne, M.P.P., Arthur Desjardins, Louis Cousineau, F. A. Labelle, E. W. Villeneuve et Alban Germain.

ST-PHILIPPE de LA PRAIRIE, 31 mai 1914. — Assemblée convoquée par les Amis du Devoir. Présidents: MM. le maire Poissant et J. E. Monette. Orateurs: MM. Omer Héroux, J. N. Cabana, Anatole Vanier, L. P. Deslongchamps, Gustave Monette, etc. Assemblée close par M. le curé Jobin.

(1) La Presse, 29 juillet.

la hache de guerre chaque fois qu'il s'agira de rendre hommage à l'un des nôtres qui s'est distingué, ou de s'inspirer de ses doctrines, de ses leçons, de ses maximes, ou de sa conduite en présence des dangers nombreux qui entourent notre existence nationale.

“La démonstration de Saint-Antoine fut encore remarquable d'un autre côté. Dans la foule de 7,000 personnes qui y assistaient on pouvait voir, non seulement des descendants du grand patriote canadien-français, mais encore des cultivateurs septuagénaires qui canadièrent Cartier dans toute la plénitude de son beau talent, et des fils de ceux-ci qui ont appris de la bouche paternelle l'histoire de la vie de ce fondateur de la Confédération canadienne, de cet homme énergique qui réclama pour les siens, dans les temps difficiles où il vivait, toutes les garanties de leurs droits et de leur privilèges, dans ce pacte fédératif où il s'agissait de faire le pas dangereux d'un changement de “status” de provinces aux besoins et aux conditions divers et même opposés.

“Tout ce que l'on manifeste à la gloire Cartier, est de bonne semence pour nous, et nous ne pouvons trop féliciter le Comité du Centenaire de l'activité qu'il déploie, et surtout du soin qu'il prend à grouper tous les Canadiens-français d'un parti ou de l'autre, autour de la glorieuse célébration de l'année 1914.” (1)

Le “Devoir” faisait précéder son compte rendu de cette épigraphe empruntée aux discours de Cartier: “Soyez des hommes d'action et non des cymbales retentissantes, des constructeurs et non des démolisseurs. Soyez fidèles à l'honneur et à la probité, au lieu de rechercher les honneurs, les dignités et la fortune.” Puis il ajoutait: “La mémoire de celui qui, un jour, donnait à ses descendants politiques ce conseil patriotique a été évoquée d'une façon touchante, hier, à l'occasion du voyage du Comité du Centenaire Cartier et des fervents de l'oeuvre au village natal du grand homme d'état.”

De Montréal seul il y avait plus de quatre cents excursionnistes qu'accompagnait la musique des Vétérans. Toutes les paroisses des rives sud et nord du Richelieu avaient également envoyé de nombreuses délégations. L'assemblée publique eut lieu en face de la demeure de M. Dorais, maître de poste de l'endroit, que décoraient pour l'occasion, de nombreux drapeaux canadiens. La

(1) La guerre qui a éclaté en août 1914 devait forcer de remettre au mois de septembre 1919 les grandes fêtes du Centenaire.

réunion était présidée par le seigneur Louis-Joseph Cartier, cousin de Sir George, et dans la foule on remarquait quelques-uns des descendants du patriote: ses neveux Erasme Lusignan et Jacques Cartier, son beau-frère M. L. J. A. Surveyer, de Montréal, Jacques-Antoine, fils de Jacques, le docteur A. P. Cartier, son cousin, Jules Lusignan, le docteur G. E. Cartier, de Montréal, Armand et Louis Cartier, ses petits cousins.

A l'issue de la réunion, le comité local du centenaire Cartier, composé du préfet et des maires du comté, décida de se réunir prochainement dans le but de préparer l'érection d'un obélisque à l'endroit même où s'élevait autrefois la maison natale de Sir George. En attendant, une plaque commémorative marquera l'endroit où naquit l'initiateur du pacte de la Confédération.

L'assemblée est présidée par M. Louis-Joseph Cartier, cousin de Sir George. M. Villeneuve, président du Comité du Centenaire explique le but de son organisation. Il déclare que dans toutes les parties du Canada, et même aux Etats-Unis, l'encouragement à l'oeuvre du Centenaire Cartier se fait de plus en plus grand. Il lit des lettres d'excuses de Sir Lomer Gouin, de MM. Henri Bourassa, de l'abbé Elie Auclair, du Dr Nelson, de New-York, petit-fils du patriote.

L'orateur cite des extraits d'un discours de Cartier sur Lafontaine pour démontrer que ces deux hommes d'état étaient des amis. Il lit une lettre qu'écrivait Lord Dufferin à Cartier, au lendemain de sa défaite dans la partie Est de Montréal, l'opinion du sénateur L. O. David, de George Brown, et un extrait de l'éloge funèbre de Sir George, par Mgr Racine, évêque de Sherbrooke. L'orateur termine en demandant de nouveau le concours de la population de Saint-Antoine, pour l'érection d'un monument à Cartier.

M. Camille Duguay, un baryton de Montréal, entonne ensuite, accompagné par le corps de musique des Vétérans: "O Canada! mon pays, mes amours." La foule suit dans le refrain et des applaudissements éclatent.

Puis viennent, tour à tour, les orateurs qui accompagnaient le président du Comité, M. J. H. Rainville, député du comté de Chambly-Verchères à Ottawa, M. Amédée Geoffrion, député de Verchères à la législature de Québec, M. C. H. Cahan, conseil du Roi, M. Louis Coderre (1) député d'Hochelaga, M. J. B. Archambault, M. Horace J. Gagné.

Entre les discours on chante des airs patriotiques. M. Mazurette récite une poésie de Charles Gill sur Cartier (2). Et, dans cette claire journée d'été canadien, on vit comme l'aurore de l'apothéose qui devait éclater, plus tard, sur le versant du Mont Royal; dans les âmes réveillées au patriotisme chantaient, comme couronnement à cette fête de fierté et de reconnaissance nationales, les beaux vers du poète dont on venait de réciter les strophes :

"Muse, clame son nom dans tes apothéoses !

"Que tes rayons soient doux à sa pierre, ô Soleil !

"Enfants, par vos chansons, allégez son sommeil !

"Hommes, brûlez l'encens! Femmes, jetez des roses!"

Nous avons donné quelque importance à cette manifestation au village natal de Cartier. Elle a été le prélude de la fête triomphale qui, quelques années plus tard, devait marquer le dévoilement d'un buste au grand homme d'état au pays même de sa plus tendre enfance, dans sa paroisse où la mémoire des Cartier est toujours vivante et où de nombreux descendants continuent les belles traditions d'une famille qui non seulement a donné un chef indomptable à notre race mais a pris une part généreuse aux événements décisifs de notre histoire.

Il est vrai que Cartier est réclamé par la nation tout entière et que l'enthousiasme qui s'est manifesté à Saint-Antoine, nous l'avons retrouvé sur tous les points de la province où l'on a prononcé son nom. Mais il semble qu'en nous rapprochant de son berceau, il nous a été donné de le voir plus grand encore et que ceux qui, là, ont

(1) Plus tard secrétaire d'Etat dans le cabinet Borden, puis juge de la Cour Supérieure.

(2) Voir ce poème dans l'appendice.

parlé de lui, que ceux qui les ont applaudis, ont exprimé, avec un enthousiasme plus touchant l'admiration qui s'est manifestée dans les quelque quarante ou cinquante assemblées qui ont précédé ou suivi celle de Saint-Antoine.

Nous avons réservé les dernières pages de ce chapitre à trois réunions, dont une fête publique, tenues à New-York et à Chicago en faveur du monument Cartier. On a vu que nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre avaient accueilli le mouvement avec la ferveur qu'ils savent mettre dans toutes leurs manifestations patriotiques. Ailleurs aussi d'autres Canadiens, anglais et français, ont tenu à fêter en lui l'un des fondateurs de la nation et à acclamer son nom avec toute la pieuse dévotion qui les rattache toujours à la terre de leur origine. Ce sentiment que M. Villeneuve a su deviner, il s'est manifesté d'abord à l'"Association Démocratique des Canadiens et Français de "Greater New-York" qui, le 9 avril 1912, sur proposition de MM. R. D. Daignault, S. Rabineau, Marcel de la Cour et Edouard L. Marcil, appuyés par l'hon. H. Stanley Renaud, assistant procureur de l'Etat de New-York et MM. Louis Lemieux et Arthur Chagnon, adoptait la résolution suivante:

"Que l'Association Démocratique des Canadiens et Français du Greater New-York, apprend avec grand plaisir qu'un monument national est projeté pour honorer la mémoire de Sir George-Etienne Cartier, en reconnaissance des grands services rendus au Canada par ce digne et inoubliable patriote, dont les travaux ont signalé une ère de progrès pratique par la codifications des lois et statuts de la Province de Québec, pour le concours infatigable qu'il a apporté à l'abolition de la Tenure seigneuriale dans la même province, et, enfin, par sa participation considérable à la création de la Puissance du Canada, mesures d'Etat qui toutes ont hautement contribué à l'ère de prospérité et l'avancement dans l'ordre moral et matériel qui aujourd'hui règnent dans notre mère-patrie." (1)

Le 4 juillet, grande manifestation des Canadiens de New-York, au Liberty Park, discours, adoption de la résolution déjà adoptée par l'"Association Démocratique" et déjà citée, afin, comme le disait M. Hogue, "de

(1) Copies de cette résolution étaient communiquées, le 19 avril suivant, à la presse du Canada et au comité du Centenaire, par M. J. C. Hogue, président, et M. R. D. Daignault, secrétaire.

donner à nos compatriotes, venus du Canada pour participer à cette fête et y déployer l'éclat de leurs talents, une preuve tangible de notre appréciation et un "keepsake" à rapporter dans leur pays."

Les fêtes, données sous les auspices de la Société St-Joseph furent un succès sur toute la ligne. A dix heures, eut lieu une grand'messe dans l'église St-Jean-Baptiste à laquelle assistaient tous les dignitaires et tous les membres de la Société. La maîtrise exécuta la messe "Te Deum Laudamus" de Lorenzo Perosi. A l'issue de la cérémonie le chœur chanta l'hymne national canadien. Le professeur Alfred Cartier toucha l'orgue. La fête champêtre eut lieu à 2 heures précises, à Liberty Park; c'est là qu'on fit la présentation des visiteurs et des membres du clergé. Des discours patriotiques furent prononcés par l'abbé Letellier, l'abbé Giasson, chapelain général de la Ligue de St-Joseph, et l'hon. H. Stanley Renaud, assistant procureur de l'Etat de New-York, puis les hôtes canadiens. M. Villeneuve prononça un éloquent discours qui vaut d'être cité :

DISCOURS DE M. VILLENEUVE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes enchantés, mon collègue (1) et moi, de la réception sympathique que vous avez bien voulu nous faire, et nous garderons un excellent souvenir, non seulement des paroles que nous avons entendues ici, mais encore de la courtoisie que vous nous avez témoignée.

Le patriotisme des Canadiens de New-York est un bel exemple pour nos compatriotes de la Province de Québec. Dispersés aux quatre coins de cette grande cité de langue anglaise, vous avez le courage de résister à l'assimilation, vous conservez dans votre cœur l'amour du pays natal et le souvenir de ses vieilles traditions. Cela ne vous empêche pas—j'en suis sûr—d'être loyaux citoyens de cette grande république où vous avez trouvé la liberté individuelle la plus complète, quoique vous ne soyez pas reconnus officiellement comme une nation distincte tels que nous le sommes au Canada, grâce à la force intellectuelle et à l'énergie de Sir George-Etienne Cartier qui fut avec Lafontaine le plus illustre de nos hommes d'Etat.

Messieurs, je viens de prononcer un nom devant lequel tout Canadien-français doit s'incliner avec reconnaissance. Si, aujour-

(1) M. Horace J. Gagné.

d'hui, les descendants des 60,000 Français restés sur nos "arpents de neige" en 1760, forment un peuple homogène, dont les prérogatives sont acceptées et respectées par la Couronne britannique, c'est au patriotisme de Cartier que nous en sommes redevables.

Quand il entra dans la politique, en 1848, sous l'Union des deux Canadas, il se trouva dans un milieu antipathique à notre nationalité. Le gouverneur-général et le notoire "family compact" avaient décrété notre absorption et notre déchéance. Louis-Hippolyte Lafontaine, qui leur résistait avec une force des plus effectives, trouva dans la personne du jeune député de Verchères un aide puissant à qui il pourrait plus tard remettre les insignes du commandement.

La lutte pour le respect de nos droits enveloppa Cartier dès cette époque et ne le quitta que vingt-cinq ans plus tard, alors que, miné par le travail, vieilli par les épreuves, il expirait dans la métropole anglaise, à l'ombre du vieux parlement de Westminster. Il a accompli durant ce quart de siècle des oeuvres si nombreuses et si importantes que, si l'histoire n'était là, on pourrait croire difficilement qu'il en est l'auteur.

Répondant à une adresse qui lui fut présentée par les citoyens de Montréal, en 1867, à l'occasion de son retour d'Europe, où il était allé compléter l'acte de la Confédération, il disait :

"Destiné comme je l'ai été à la politique, je ne suis pas sans m'être rendu compte des qualités nécessaires au succès dans cette position; je sais que je ne possède pas toutes ces qualités, et il y a sans doute des hommes qui me sont supérieurs. Mais je ne reconnais pas de supérieur pour la sincérité, pour l'honneur, pour l'amour de mon pays. Ces principes m'ont constamment guidé et quoiqu'on ait dit et écrit, je ne m'en suis jamais départi.

"On a fait allusion, dans l'adresse qui vient d'être lue, aux sentiments nationaux qui ont inspiré mes principaux actes politiques. C'est vrai, messieurs, je suis catholique et Canadien-français, et je n'ai jamais oublié les devoirs que m'imposent ces deux titres. Mais aussi, j'ai toujours eu pour principe qu'un homme politique, dans le Bas-Canada, ne devait pas seulement se dévouer aux intérêts de ses compatriotes et de ses coréligionnaires. Dans un pays composé de races différentes, et professant des croyances différentes, il faut que tous les droits soit sauvegardés, que toutes les convictions soient respectées. Le Canada doit être un pays de liberté, et toutes les libertés y doivent être protégées par la loi. Tels sont les principes qui m'ont guidé dans le passé et qui me guideront dans l'avenir."

Quoi que l'on en dise en certains milieux, Cartier entretenait pour les Canadiens-français des Etats-Unis, la plus profonde admiration. Il se réjouissait de votre fidélité à la mère-patrie et son âme de patriote voyait avec émotion combien vous êtes restés attachés au berceau de vos ancêtres.

Je n'en veux d'autres preuves que les paroles suivantes qu'il prononçait à Ottawa le jour de notre fête nationale en 1868: "Une

chose qui ne peut que nous réjouir, c'est qu'on retrouve chez nos voisins plusieurs groupes de ces frères émigrés, assez fiers de leur origine, assez orgueilleux de notre passé, assez heureux d'appartenir à la famille franco-canadienne, pour avoir fondé là-bas des journaux français, des institutions françaises, où la religion donne la main au patriotisme, comme ici.

"On dit qu'il n'y a que le Français qui ne puisse s'américaniser dans cette grande république, où tant d'Européens, d'origines diverses, sont venus mêler leurs noms, leurs travaux et leurs énergies. Dieu merci, on ne peut nous accuser d'avoir dégénéré sous ce rapport quand tant des nôtres restent aussi bons Canadiens-français sur le sol étranger où ils ont planté leurs tentes.

"Il est consolant de se dire que les mêmes aspirations, les mêmes joies, les mêmes pensées que les nôtres font battre aujourd'hui des milliers de coeurs au sein de la république voisine."

Cartier était trop connaisseur d'hommes et trop sincère pour avoir d'autres sentiments sur le patriotisme de nos frères qui avaient traversé la frontière dans des circonstances des plus honorables.

Comme vous le savez sans doute, les têtes dirigeantes dans la Puissance du Canada, font depuis quelques mois un mouvement des mieux accueilli pour célébrer en 1914 le Centenaire de la naissance de cet illustre Canadien. On a constaté que l'empreinte de George-Etienne Cartier est sur toutes les grandes entreprises industrielles ou politiques du pays, et l'on a résolu d'ériger dans notre métropole, qu'il habitait et dont il voulait servir la brillante destinée, un monument qui dira aux générations futures quel fut le génie de cet homme qui appartenait à notre race et qui était né sur les bords de la rivière Richelieu.

Il disait en 1866: "Jacques Cartier est mon homonyme, je voudrais marcher sur les traces de cet homme illustre et ne pas déroger à ses grands desseins. Si, après trois siècles encore, l'histoire, venant peut-être à mentionner mon nom comme celui d'un homme qui a fait quelque chose pour sa patrie, disait que j'ai un jour forligné on aurait ma mémoire en horreur, et je ne veux pas qu'il en soit ainsi."

Sir John Macdonald, qui a présidé si longtemps aux destinées du Canada, aimait à dire que sans Cartier la Confédération n'aurait pas eu lieu, et Sir Charles Tupper, le dernier survivant des Pères de la Confédération, ce grand ami des Canadiens-français et le patron honoraire du Comité du Centenaire Cartier, disait dans une lettre qu'il m'écrivait en date du 17 novembre 1911: "que sans Cartier la Confédération aurait été impossible et que le Canada lui était redevable d'une dette qui ne pourrait jamais lui être payée." Sans Cartier, il est certain que la langue française ne serait pas officielle à Ottawa et nous n'aurions pas aujourd'hui notre juste représentation au Sénat. Avec une fermeté qui ne cédait pas, une intransigeance qui étonnait toute la députation de son temps, une fierté nationale qui

excitait l'admiration, de vastes connaissances du droit et une précieuse expérience au barreau, il a été au premier rang durant toute sa glorieuse carrière et, surtout, il a surveillé de près la rédaction de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui est la "grande charte" des libertés canadiennes. Toutes les branches de l'administration l'intéressaient; il s'y adonnait de tout coeur et avec une maîtrise sans égale.

S'il est vrai, comme l'a dit un auteur célèbre, que "gouverner c'est prévoir," on peut affirmer que George-Etienne Cartier fut l'un des politiques les plus éclairés que notre pays ait jamais produits. Il avait prévu, il y a cinquante ans, la prospérité de notre Nord-Ouest qui attire aujourd'hui tant de cultivateurs américains, et c'est lui qui, le premier, a lancé l'idée des chemins de fer transcontinentaux reliant les deux océans qui baignent les rives est et ouest de notre grand pays. Il eut, il y a un demi-siècle une vision exacte de ce que devait devenir le port de Montréal, et l'on est étonné de voir aujourd'hui, par la lecture de ses discours, combien ses opinions coïncident avec celles de nos grands financiers.

Il fut, en outre, le créateur de notre code civil, ce recueil de lois françaises qui rappellent encore à l'étranger combien les traditions de la race sont profondément enracinées sur les bords du Saint-Laurent. Le Grand Tronc, le Pacifique Canadien, le chenal du Saint-Laurent sont autant d'oeuvres qu'il a initiées et encouragées dans la législature et sur les tréteaux populaires. L'organisation des territoires du Nord-Ouest, l'entrée de la Colombie Anglaise dans la Confédération, tout cela n'est qu'une partie du travail gigantesque qu'il a accompli au timon des affaires.

Ne croyez-vous pas, messieurs, qu'un tel homme est digne de la plus vive reconnaissance de son pays et que le monument que nous allons lui élever pour rappeler ses vertus civiques stimulera en même temps l'activité des générations futures?

Cartier, il est vrai, n'eut pas de son vivant toute la gratitude qu'il avait droit d'espérer de la part de ses compatriotes. Il subit en cela le sort de plus d'un homme public; mais son indomptable énergie n'en fut pas affectée et il ne conserva dans son âme aucune rancœur contre ceux qui lui avaient, dans un moment de faiblesse, retiré leur confiance. Battu à Montréal, il trouva un siège au Manitoba et il allait continuer son oeuvre d'avancement pour la nation quand la maladie le terrassa, et il alla terminer ses jours à Londres où il avait cru trouver une science médicale qui lui fit défaut. On lui fit des funérailles d'état et tous se complurent à reconnaître que George-Etienne Cartier avait été le seul génie politique qui ait vu le jour au Canada.

L'abbé Antoine Racine, devenu plus tard évêque de Sherbrooke, prononça l'oraison funèbre qui fut une pièce d'éloquence fort remarquable au cours de laquelle il dit:

“Avec quel amour ardent et sincère il aimait sa patrie, avec ses institutions et ses antiques lois françaises, avec ses campagnes paisibles et heureuses, avec ses montagnes, ses vallées fertilisées par le majestueux fleuve qui baigne les murs de la cité de Champlain!

“Il l’aima dès sa jeunesse, il l’aima jusqu’au terme de sa carrière, et il donna des preuves éclatantes de cet amour en travaillant avec énergie à son élévation, à sa gloire et à sa prospérité.

“Pendant sa longue carrière politique, il a travaillé de toutes ses forces à conquérir pour ses compatriotes, la part d’influence à laquelle ils avaient un droit indéniable.

“Je ne crains pas de le dire; ce qui mérite surtout à Sir George-Etienne Cartier la reconnaissance de tous les vrais amis du pays, c’est le courage qu’il déploya, à Québec et à Londres, pour sauvegarder les droits des institutions du Bas-Canada. Il avait promis à ses compatriotes l’autonomie provinciale; et par son habileté, ses talents, sa persévérance, s’appuyant sur les traités et les capitulations qui assuraient nos droits d’une manière imprescriptible, il réussit à obtenir pour chaque province le contrôle de ses institutions civiles et religieuses, avec l’instruction publique, la colonisation, l’administration des terres et les entreprises d’intérêt provincial.

“Issu des descendants de l’un des frères de Jacques Cartier, l’illustre navigateur de Saint-Malo, qui a découvert le Canada, il a porté avec honneur pour lui, avec gloire pour son pays, le poids et l’éclat d’un nom héroïque.

“Oui, il a aimé son pays d’un amour sincère et généreux; il lui a donné son cœur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé, et quelle que soit l’opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n’ont qu’une voix pour reconnaître qu’il a servi son pays avec dévouement et fidélité.

“La patrie reconnaissante gardera chèrement la mémoire de cet illustre homme d’Etat, et l’histoire ne tarira point sur les avantages qu’il a procurés à son pays, les services qu’il lui a rendus, les grandes oeuvres accomplies pour son bonheur et sa gloire.”

Il fut de ces hommes qui ne tiennent ni à l’honneur du pouvoir ni à sa durée et qui apprécient plus le progrès national que les profits personnels. Il a laissé un nom aimé et respecté de tous. Qu’il fût à gauche ou à droite, dans notre parlement, il a toujours rendu service à son pays.

Heureuse la nation qui donna naissance à des hommes comme celui-là! Elle est forte et peut résister à bien des épreuves. Aujourd’hui, l’avenir est à nous, et tant qu’il y aura sur les bords du Saint-Laurent des poitrines françaises, c’est en vénérant le nom de George-Etienne Cartier qu’elles rediront avec reconnaissance,

“O Canada, mon pays, mes amours!”

A l'issue de la réunion, on forma le comité suivant: Président, J. C. Hogue; Vice-président, l'hon. H. Stanley Renaud; M. l'abbé Giasson, et MM. Adolphe Bell, président de la Société St-Joseph, Wilfrid Collins, président de la Société St-Jean-Baptiste, Joseph Pauzé, Anselme Lauzon, Joseph Sasseville, Camille Morache et M. Desroches.

Le 24 octobre M. Villeneuve parlait de Cartier devant les membres de la Canadian Society de New-York réunis au Delmonico. Résultat: le Comité du Centenaire s'adjoint les membres suivants comme représentants à New-York: MM. Courtney W. Bennett, consul général anglais; le président de la Canadian Society de New-York, le Rév. Charles A. Eaton; M. James Douglas; Dr Wolfred Nelson, petit-fils du grand patriote de 1837, Dr John Macphee, M. Frank W. McLaughlin, et M. T. P. Ahern en qualité de secrétaire honoraire pour New-York; MM. J. C. Hogue, A. Lauzon et J. Sasseville, représentants de la Société St-Jean-Baptiste de New-York.

Le 18 janvier (1913) réunion à Chicago dont nous trouvons le compte rendu suivant dans le "Canadian American (1) :

A large and representative assembly of British-Americans and ex-Canadians welcomed E. W. Villeneuve of Montreal at a dinner given in his honor Jan. 18, by the Canadian Club at the Great Northern Hotel. Mr. Villeneuve came to interest Chicagoans in the Cartier Centenary in 1914, and in the memorial which his admirers throughout the Dominion have planned to erect in honor of the statesman and patriot to mark this event. The Montrealer, who is an eloquent and engaging speaker, is President of the Cartier Centenary Association. He made a stirring appeal for the interest and support of Chicago Canadians and his remarks evoked warm applause.

President (Dr) Thomas A. Woodruff who introduced the guest of honor, referred to the great work of Sir George Cartier in promoting the Confederation of the Dominion. The latter had worked side by side with "that other lion of the people, Sir John A. Macdonald," and had been tireless in his efforts to establish amity and good will between French and English-speaking peoples. "Witout Cartier", said President Woodruff, Confederation could not

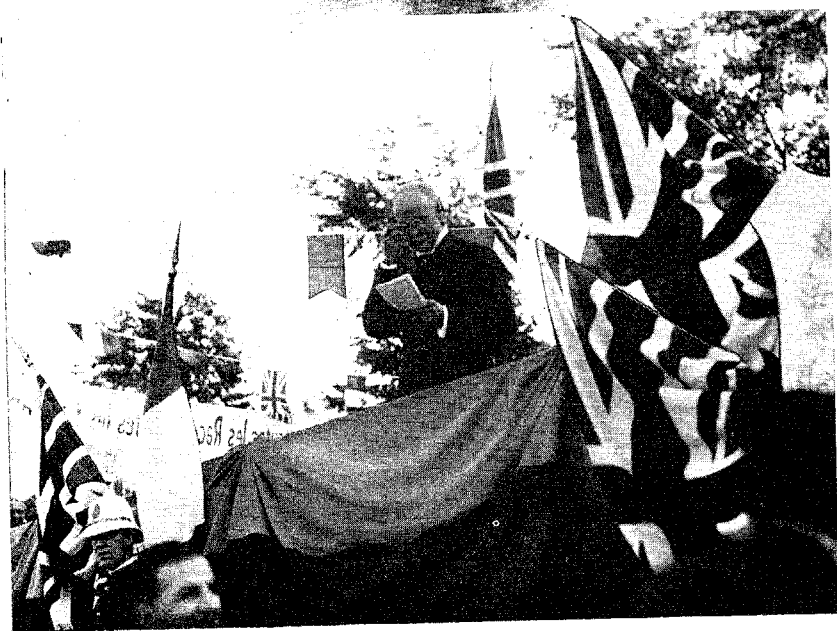
(1) Canadian American, 25 janvier 1913.

have been accomplished; it was he who bought the North West Territories, for the paltry sum of £ 300,000—territories greater in area than the whole of Europe, and to-day producing, with Manitoba, the finest wheat in the world, where thousands of citizens from this great republic are yearly emigrating to become good and loyal Canadians."

Other speakers were W. K. Pattison, John Crerar, Capt. Horace D. Nugent, British Consul General, I. N. Powell, W. H. Birch (of Winnipeg), and Dr. G. Cooke-Adams. Mr. Villeneuve stated that he had already secured the co-operation of the Canadian Societies of New-York and Boston and that the outlook for the success of the movement was all that could be desired. The gathering joined in singing "America", "The Maple Leaf Forever", and "Auld Lang Syne".

Cette assemblée du Canadian Club ne fut pas limitée seulement aux citoyens d'extraction anglaise; elle rallia aussi le concours des membres les plus influents de la colonie Franco-Américaine et l'on pouvait compter dans l'assistance des personnalités comme MM. Z. P. Broseau, E. A. Beauvais, P. N. Desjardins, le Dr Elzéar Lamothe. Aussi n'a-t-on pas manqué, à cette occasion, de rappeler les origines françaises de la grande cité et des Illinois dont le premier gouverneur fut, comme on le sait, un Canadien-français, le colonel Pierre Ménard.

Les assemblées, les conférences, les séances dramatiques, les diverses manifestations dont nous venons de donner un résumé forcément succinct se distribuèrent sur le cours de l'année 1912 et les premiers mois de 1913, jusqu'au 2 septembre, le jour où l'on fit la pose de la première pierre du monument Cartier. Le succès de l'entreprise était assuré. Le comité s'occupa de préparer les grandes fêtes par lesquelles il projetait de couronner son oeuvre, le 6 septembre 1914, centième anniversaire de la naissance de Cartier. La guerre vint déranger ces plans dont l'exécution fut retardée jusqu'au 6 septembre 1919.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Monsieur E. W. Villeneuve présentant à l'auditoire l'hon. Wm H. Taft, ex-président des Etats-Unis

L.e T. H. Sir Charles Fitzpatrick prononçant le panégyrique de Sir George-Etienne Cartier.

CHAPITRE V

Pose de la première pierre du monument. — Brillante cérémonie à laquelle prennent part plusieurs milliers de personnes. — Allocution de Sir Charles Fitzpatrick, représentant le gouverneur-général.—Discours de M. Villeneuve, président du Comité, de M. L. A. Lavallée, maire de Montréal, de l'hon. R. L. Borden, de l'hon. Wm H. Taft, ex-président des Etats-Unis, de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, de l'hon. Rodolphe Lemieux, etc.

LE 2 septembre (1913), par une température resplendissante, devant une foule de plus de 5,000 personnes, pose de la première pierre du Monument Cartier sur le site qu'il occupe aujourd'hui. Ce fut le premier témoignage public rendu par le peuple canadien à l'infatigable préparateur de son avenir. La cérémonie, présidée par le Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick, administrateur du Canada en l'absence de Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur-général, fut impressionnante en ce qu'elle avait réuni sur une même estrade nombre de nos citoyens les plus distingués, des invités de marque, et provoqué chez nombre d'autres, empêchés d'être présents à la fête, des témoignages venus de tous les points du monde.

“L'Eglise et l'Etat s'unissent pour fêter une de nos gloires les plus pures” dit Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal, l'un des orateurs au programme.

Après lui, l'hon. Wm. H. Taft, ancien président des Etats-Unis :

“Le grand homme n'est pas celui qui conduit son peuple dans les sentiers battus par son prédécesseur, même si cela le menait à un grand succès. Le grand homme est celui qui sait découvrir l'occasion d'accomplir de grandes choses, qui saisit cette occasion et qui, malgré l'opposition de ceux qu'il aime le plus mais ne savent pas prévoir, poursuit sa course et atteint son but.

Sir George-Etienne Cartier était un homme de cette trempe.”

Le lendemain la *Presse* (1) pouvait dire :

“Grâce au recul du temps, la grande figure de Cartier se projette de plus en plus rayonnante sur l'écran de l'Histoire. La nuance politique qui s'attachait à son nom a été absorbée par le pur patriotisme dont reste pénétrée toute sa carrière, et voilà pourquoi, aujourd'hui, sans distinction de parti, ni de race, tout le monde s'incline devant le patriote sincère et éclairé qu'il fut.

“L'ex-président Taft a rappelé fort à propos que le peuple des Etats-Unis a beaucoup d'admiration pour les hommes qui ont su unir les descendants de deux grandes races, sans porter la moindre atteinte aux droits, privilèges et croyances qu'elles tenaient chacune de leur mère-patrie.

“Ce ne sera pas le moindre mérite de l'oeuvre de l'actif Comité du Centenaire Cartier d'avoir groupé toute la nationalité canadienne, ainsi qu'une multitude d'étrangers, admirateurs des belles figures de l'Histoire, pour rendre un impérissable hommage à la mémoire de l'un de ses plus grands hommes d'état.”

Et le *Canada* :

“Cartier a été, il y a quarante et quelques années, une figure typique de la politique canadienne. Les animosités parfois ardentes que quelques-uns de ses actes ont soulevées se sont éteintes, et il ne reste plus, chez ses compatriotes des deux partis, que le souvenir de la sincérité, de l'honorabilité de sa vie, de son ardent patriotisme, et de la grande oeuvre de la Confédération canadienne dont il a été l'un des principaux ouvriers.”

The Daily Telegraph & Witness :

“It is fitting that, in the admirable spirit of the inauguration of yesterday afternoon the pride and affection in which Canadians, of all parties, revere Cartier should be crystallized in granite; best of all, that his character should be so perpetuated.”

The Herald :

“It was altogether fitting that leading men in Canada should have united to pay a warm tribute of respect and gratitude to the memory of that Great French Canadian Sir George Etienne Cartier. That an eminent man from the United States should have been present at the inauguration of the memorial to him yesterday, and whose intimate acquaintance with Canadian history rendered him all the more competent to speak with authority as to Cartier's great work, rendered the occasion only the more auspicious.

(1) 3 sept. 1913.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

*Le T. H. Sir Robert L. Borden et l'hon. Wm H. Taft
Le T. H. Sir Robert L. Borden Lady Borden Madame Villeneuve
M. H. A. Ekers*

"What Cartier did for Canada we are only beginning to realize. As the years go on we shall appreciate his work more nearly at its true value. It may be well that in time Cartier will take his place as the one great outstanding figure of his race and time."

Montreal Star:

"The Cartier Memorial is in a true sense a national monument to a great Canadian Statesman. When the question of raising a memorial to Sir George Etienne Cartier was first mooted the idea was received with enthusiasm. Mr. E. W. Villeneuve put the idea into concrete shape. At a public meeting held in Montreal on October 30th., 1911, the general plan was adopted. After that the Federal Government was approached and the Cabinet gladly acceded to the request to subscribe towards a memorial for this Quebec Father of Confederation. In turn the various Provincial Governments subscribed, cities, towns and even villages gave according to their wealth, Canadian Clubs joined in the movement and a host of individuals in every Province gave generously. Further the plan found favor in other parts of the Empire and subscriptions came from the United Kingdom, from Australia, New Zealand, South Africa and from India forming an imperial tribute."

Et la Patrie:

"Sous un soleil resplendissant et en présence d'une foule immense a été posée, hier, la première pierre du monument que le Canada reconnaissant élèvera à la mémoire de sir George-Etienne Cartier. Et en peu d'occasions auparavant avons-nous vu une réunion d'hommes aussi hautement représentatifs que ceux qui ont porté la parole à cette solennelle manifestation patriotique et lui ont donné un caractère quasi international. La présence des représentants autorisés de l'Eglise et de l'Etat était un hommage qui ne pouvait manquer à la mémoire de celui qui fut le principal artisan de la Confédération canadienne: mais la participation d'un des plus éminents citoyens de la grande république américaine et aussi celle d'un des fils les plus distingués de la France (1)—de coeur avec les panégyristes de Cartier, quoique empêché par un fâcheux contretemps de paraître en personne — était un hommage inattendu et d'une inestimable valeur parce que venant de par-delà nos frontières."

Nous empruntons aux comptes rendus des journaux du temps les principaux détails de cette fête inoubliable. Une magnifique estrade, couverte de drapeaux, avait été érigée au pied du Mont Royal à l'ombre des grands arbres de la Montagne, à quelques pas de l'endroit où s'élève aujourd'hui le monument Cartier. C'est de cette estrade que les orateurs ont adressé la parole, après la pose de la pierre angulaire.

(1) Mtre Labori.

Aux côtés du Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick avaient pris place sur l'estrade: M. E. W. Villeneuve, président du Comité du Centenaire et président de l'assemblée, Madame Villeneuve, Lady Fitzpatrick, le Très Hon. R. L. Borden, premier ministre du Canada, Madame Borden, Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal, Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'Hon. Rodolphe Lemieux, M. H. A. Ekers, un des vice-présidents du Comité du Centenaire, les honorables MM. George Perley, C. J. Doherty, T. C. Casgrain, l'ex-président des Etats-Unis, l'hon. Wm H. Taft, le maire Lavallée, les échevins L. A. Lapointe, Boyd, Poissant, D. McDonald, l'ex-échevin U. H. Dandurand, M. Charles Robillard, rédacteur en chef de "La Patrie", le commissaire Dupuis, le commissaire Godfroy, M. le chanoine Dauth, recteur de l'Université Laval, MM. John Boyd et Horace Gagné, secrétaires honoraires du Comité du Centenaire, M. Victor Pelletier, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur Langelier, M. J. A. Labelle, c.r., M. C. P. Beaubien, c.r., M. D. Lorne McGibbon, un des vice-présidents du Comité, Madame McGibbon.

La famille Cartier était représentée par M. Jacques Cartier de Saint-Antoine-sur-Richelieu, neveu de Sir George-Etienne Cartier, par M. J. E. Lusignan, Madame Desrosiers et le Dr et Mme G.-E. Cartier.

A 3 heures précises Sir Charles et lady Fitzpatrick se rendirent au Parc où leur arrivée fut saluée par le "God Save the King" joué par la musique des Grenadiers Guards. Après l'inspection de la garde d'honneur fournie par les Royal Highlanders, Sir Charles prit à son tour place sur l'estrade et la cérémonie commença par des discours de bienvenue prononcés par M. E. W. Villeneuve, président du Comité du Centenaire Cartier et par Son Honneur le maire L. A. Lavallée.

DISCOURS DE M. VILLENEUVE

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Honorables Messieurs, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux, en ma qualité de Président du Comité du Centenaire Cartier, de vous adresser la parole en cette occasion, afin

de vous convier à ce que nous pourrions appeler le premier pas officiel vers la glorification de la mémoire de notre homme d'État distingué, Sir George-Etienne Cartier.

Honorer la mémoire de nos grands hommes défunts, c'est là l'un des privilèges les plus heureux des vivants, et nous, qui avons à cœur la préservation et la perpétuation des vertus héroïques de Cartier, comme patriote et homme d'État, avons sûrement raison aujourd'hui de nous réjouir de la bonne fortune qui nous a permis d'avoir, au nombre de nos hôtes, en cette circonstance, le très Honorable Sir Charles Fitzpatrick, administrateur du Dominion, qui a gracieusement consenti à faire la pose de cette pierre angulaire, également le Très Honorable R.-L. Borden, notre distingué Premier Ministre, l'honorable William H. Taft, notre ami estimé de l'autre côté de la frontière, l'honorable Rodolphe Lemieux, ainsi que ceux de nos compatriotes qui se sont fait une renommée dans les limites de notre Dominion. Je n'ai qu'à faire mention de ces noms pour être assuré que vous, qui vous êtes rassemblés ici aujourd'hui, dans le but de participer à cette cérémonie, considérez comme un événement heureux, pour le Canada et pour les Canadiens, leur présence au milieu de nous; car, pour tout Canadien loyal, ce fait est bien significatif des grandes choses du passé, du présent et de l'avenir, lorsque des hommes dont le nom seul, dans leur sphère particulière, est une puissance en lui-même, se sont joints à nous pour rendre hommage à un homme dont la mémoire parle si fortement à nos cœurs. Le monument impérissable de Cartier est gravé sur les pages de l'histoire de son pays, et je laisserai aux orateurs éloquents qui porteront la parole, tout à l'heure, le soin de parler de ses oeuvres nombreuses, comme patriote et comme homme d'État.

Je ne crois pas, cependant, inopportun de dire quelques mots, en passant, de ce mouvement lancé dans le but d'honorer la mémoire de Sir George-Etienne Cartier.

Ce mouvement prit naissance dans Montréal, ville de prédilection de Cartier, et l'ambition de ses auteurs fut d'ériger sur le versant du Mont-Royal, appelé ainsi, avec tant d'à-propos, par un autre Cartier, un monument dans le but de rendre hommage à sa mémoire. Depuis sa conception, ce mouvement a obtenu les plus heureux résultats. Dès qu'il en fut informé, le Gouvernement fédéral manifesta son appréciation de la valeur de Cartier, de même que les autres provinces du Dominion, les unes après les autres, non seulement les quatre provinces primitives qui nous permirent de faire notre premier salut au monde, comme nation, mais les autres provinces du Manitoba, de la Colombie Anglaise et de l'Île du Prince-Edouard, dont l'entrée dans la Confédération fut le fruit du travail incessant de Cartier; même les provinces qui n'avaient pas encore pris naissance lorsque le rêve de Cartier commença à se réaliser, ont ajouté également leur témoignage de reconnaissance pour ce que ce grand homme a fait dans le but de guider la marche et aplanir la route d'une

nation à son enfance. Et aujourd'hui le Comité du Centenaire Cartier se réjouit du fait que, d'un océan à l'autre, chaque province et chaque comté s'unissent dans ce grand mouvement national.

Mais nous, qui avons étudié attentivement les pages de la vie de Cartier, et qui avons appris combien grandes étaient ses sympathies, désirions quelque chose de plus encore. Nous voulions également un tribut d'outre-mer, et c'est pourquoi je suis fier de vous dire que ce mouvement n'est pas seulement canadien, mais qu'il est universel. De toutes les parties de notre vaste empire, et de plusieurs endroits de la Grande République des Etats-Unis, partout où le Canada et les Canadiens se sont fait connaître et respecter en ces dernières années, des témoignages enthousiastes et des paroles d'encouragement nous ont été adressés pour cette entreprise.

Je pourrais dire que parmi les témoignages qui ne sont pas les moins importants, se trouvent ceux des officiers de l'armée anglaise qui, lorsque les troupes régulières étaient au milieu de nous, connurent Sir George-Etienne Cartier, et qui nous ont fourni de magnifiques souvenirs de ce grand Canadien, comme militaire. Ils étaient en position d'apprécier sa loyauté sans borne envers le drapeau britannique, dont il disait dans une circonstance mémorable :

"La population canadienne désire rester fidèle au vieux drapeau monarchique de la Grande-Bretagne, ce drapeau qui flotte sur toutes les mers, ce drapeau que la tyrannie n'a jamais pu abattre, ce drapeau qui symbolise la vraie liberté.

"Les Canadiens sont convaincus que, s'ils veulent grandir réellement, ils n'ont qu'à continuer leur union étroite avec la mère-patrie, afin de partager sa puissance, son prestige et sa gloire."

On me permettra de citer les paroles de Mgr Racine, qui résume l'oeuvre de la vie de Cartier, dans son oraison funèbre :

"Il a aimé son pays d'un amour sincère et généreux; il lui a donné son coeur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé, et quelque soit l'opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n'ont qu'une voix pour reconnaître qu'il a servi son pays avec dévouement et fidélité.

"La patrie reconnaissante gardera chèrement la mémoire de cet illustre homme d'Etat, et l'histoire ne tarira point sur les avantages qu'il a procurés à son pays, les services qu'il lui a rendus, les grandes oeuvres accomplies pour son bonheur et sa gloire."

Il est peut-être bon de mentionner ici que dans ce mouvement, dans le but d'honorer notre grand homme d'Etat canadien-français, nous n'avons pas perdu de vue, non plus que nous n'entendons perdre de vue ce brave groupe de pionniers, Macdonald, Brown, Galt, Tupper, McGee, Tilley qui, épaulé à épaulé, avec Cartier, luttèrent et obtinrent pour nous les bienfaits dont nous bénéficions dans notre vaste héritage national. Le Comité a reçu le message suivant de Son Altesse Royale, le Duc de Connaught: "*Deeply regret being prevented laying foundation stone of Monument to Memory of that*



ORATEURS À LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Son Honneur le maire L. A. Lavallée, c.r.

M. Gonz. Desaulniers, c.r.

L'hon. Rodolphe Lemieux

M. J. T. Foster

loyal and distinguished Canadian statesman whom the Dominion is so proud to honour."

Du seul survivant des pères de la Confédération, Sir Charles Tupper, un message vous sera lu, ainsi qu'un message de Sir Hugh John Macdonald, le fils de l'ami intime et collègue de Cartier, et aussi de la part du Révérend Chas A. Eaton, président de la "Canadian Society of New-York", de W. K. Pattison, président de la "British Empire Association de l'Etat d'Illinois", ainsi que des lettres d'excuses de la part de Canadiens éminents.

Nous avons espéré avoir le plaisir de vous présenter aujourd'hui Maître Labori, dont le prestige est universel, mais malheureusement il lui est arrivé un accident, et il lui est impossible d'être présent.

Je vous donnerai aussi lecture du message envoyé spécialement pour cette occasion par Mademoiselle Hortense Cartier, la seule fille survivante de Cartier qui sera avec nous l'an prochain :

Paris, le 15 août, 1913.

"Cher Monsieur,

"Je suis heureuse d'apprendre que la pierre angulaire du monument sera posée de 2 septembre.

"Devant aller à la campagne, je crains de ne pas pouvoir vous adresser un cablogramme à cette date, c'est pourquoi je vous prie d'exprimer au comité du centenaire Cartier, que je serai avec vous par le coeur et la pensée en ce jour mémorable du 2 septembre, 1913.

"Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hortense CARTIER."

Je ne veux pas, cependant, vous priver plus longtemps du plaisir d'entendre nos hôtes distingués, et en cédant ma place à M. Lavallée, notre digne maire, qui vous souhaitera la bienvenue au nom de la ville de Montréal, je vous souhaite de nouveau une cordiale bienvenue, et j'exprime l'espoir que lorsqu'une autre année aura vu la réalisation de nos espérances, j'aurai également le plaisir de vous convier à cette réunion plus grande et plus chère encore, celle du dévoilement du Monument Cartier.

(TRANSLATION)

Your Excellency, Honourable Gentlemen, Ladies and Gentlemen:

It is with considerable gratification that I, as President of the Cartier Centenary Committee, address you on this occasion to welcome you to what we may call the first official step towards honoring the memory of our illustrious statesman, Sir George Etienne Cartier.

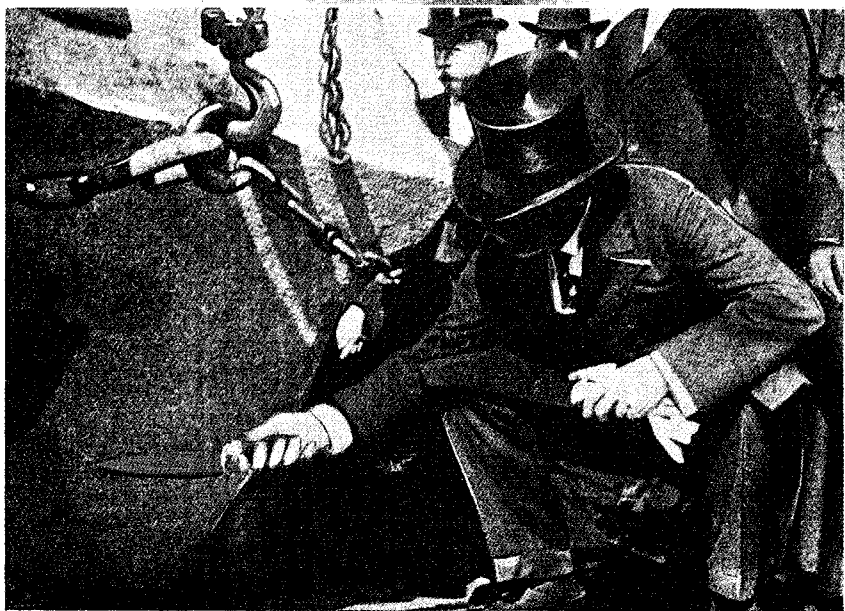
To do fitting honor to our great dead is one of the most cherished privileges of the living, and we, who have at heart the preservation and perpetuation of Cartier's heroic virtues as patriot and statesman, have surely reason today to congratulate ourselves on the good fortune that has given us as guests at this time, the Right Honourable Sir Charles Fitzpatrick, administrator of the Dominion, who has graciously consented to lay this stone, also the Right Hon. R. L. Borden, our distinguished Prime Minister, the Hon. Wm. Taft our esteemed friend from the other side of the line, the Hon. Mr. Lemieux, and those of our own countrymen who have achieved renown within the bounds of the Dominion. I have only to mention these names to be quite sure that you, who have gathered here today to grace this celebration, will appreciate that their presence in our midst is a happy event indeed for Canada and Canadians, for to every Canadian it must be significant of great things past, present and future, when men, each one of whose name in his own particular sphere is a power in itself, have joined us to render honor to one whose memory appeals so strongly to us.

Cartier's unfading monument is graven on the pages of his country's history, and I will leave reference to his many achievements as patriot and statesman to the eloquent speakers who will address you in a few moments.

It appears to me, however, not inopportune that I should say a few words, *en passant*, as to the movement to honor Sir George Etienne Cartier's memory.

This movement was started in the city of Montreal, Cartier's home, and the ambition of the promoters was to plant on the slopes of Mount Royal, which was appropriately named by another Cartier, a monument to do fitting honor to his memory. Since its inception this movement has met with the most gratifying results. The Federal Government testified to its appreciation of Cartier's worth, as also one after the other the different provinces of the Dominion, not only the original quartet which comprised our first bow to the world as a nation, but the other Provinces of Manitoba, British Columbia and Prince Edward Island, whose entrance into Confederation Cartier labored so untiringly to secure, and even provinces unborn when Cartier's dream of Canada was taking form, have also added their testimony of appreciation of what this one great man has done to guide the steps and straighten the path of a nation in its infancy. And today the Cartier Centenary Committee rejoice in the fact that from ocean to ocean, every Province, every country is joining in this great national movement.

But we, who have studied closely the pages of Cartier's life and learned how broad were his sympathies, desired even more. We also wanted a tribute from across the seas, and today I am proud to say that not only is this movement Canadian, it is world-wide. From



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU MONUMENT CARTIER

Au côté de l'hon. Wm H. Taft, Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Sir François Langelier causant avec le Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick durant la cérémonie.

Le T. H. Sir Charles Fitzpatrick posant la première pierre. Renfermée dans la pierre on peut voir la boîte de plomb contenant les documents, journaux, etc.

all parts of our vast Empire, from many portions of this great Republic to the south of us, wherever Canada and Canadians have in these latter years become known and respected, there have come enthusiastic testimonials and words of encouragement in this undertaking.

I might say that not the least important of these are messages from officers of the British Army, who, during the period when the regular army was in our midst, had known Sir George Etienne Cartier and who have supplied the Committee with many cherished souvenirs of this great Canadian at close range. They were in a position to appreciate his loyalty to the British Flag, of which he said on one memorable occasion, in 1869:

"The Canadian people desire to remain faithful to the old monarchical flag of Great Britain, that flag which waves over all seas, that flag which tyranny has never been able to overcome, that flag which symbolizes true liberty." And again: "Canadians know that if they wish to become really great they have only to continue their union with the Mother Country so as to share in her power, her prestige and her glory."

To quote the words of Mgr Racine, who epitomized Cartier's lifework at his funeral oration:

"He loved his country, with a love sincere and generous, he has given it his heart, and his intellect, his rest, his fortune, his health, and whatever may be the opinion of political parties, all his compatriots have but one voice to recognize that he served his country with fidelity and devotion. The nation grateful will precious guard the memory of this illustrious statesman, and history will not exhaust the advantages that he has procured for his country, the services that he rendered it, the great works that he accomplished for its glory and welfare".

It is perhaps well to mention at this time that in this movement to honor our great French Canadian statesman, we have not lost sight, nor do we intend to loose sight of that brave band of pioneers, Macdonald, Tupper, Brown, McGee, Galt and Tilley, who, shoulder to shoulder with Cartier struggled and obtained for us the benefits which we now enjoy in this vast national heritage of ours.

The Committee are in receipt of the following message from His Royal Highness the Duke of Connaught: "*Deeply regret being prevented laying foundation stone of Monument to Memory of that loyal and distinguished Canadian Statesman whom the Dominion is so proud to honour.*" From the sole surviving Father of Confederation, the Right Hon. Sir Chas. Tupper, there is a message of greeting which will be read for you, as also one from Sir Hugh John Macdonald, the son of Cartier's life long friend and colleague, also a message from the Rev. Chas. A. Eaton, president of the Canadian Society of New-York, from Mr. W. K. Pattison, president of

the British Empire Association of the State of Illinois, Dr. Thos. A. Woodruff, president of the Canadian Club of Chicago, as well as letters of regret from many prominent Canadians.

We had hoped to have the pleasure of presenting to you today Maître Labori, whose prestige is world wide, but owing to an unfortunate accident, he was unable to be present.

I will also read to you the message specially sent for this occasion from Miss Hortense Cartier, his sole surviving daughter, who will be with us next year.

"I am happy to learn that the corner stone of the Monument will be laid on September 2nd. As I am leaving for the country I fear that I will not be able to address you a cablegram at that date, hence I beg of you to express to the Cartier Centenary Committee that I will be with you in heart and in thought on this memorable 2nd day of September 1913."

However, I may not further keep you from hearing the distinguished guests of ours, and making way for Mr Lavallée, our esteemed and worthy Mayor, who will welcome you in the name of the City of Montreal, I bid you once more a hearty welcome and trust that when another year has seen the fruition of our hopes that I will also have the pleasure of welcoming you to that greater, happier gathering, the unveiling of Cartier's Monument.

DISCOURS DU MAIRE LAVALLEE

Monsieur le Président, Excellence,
Honorables Messieurs, Mesdames et Messieurs,

Pas plus que le reste du pays, Montréal n'a oublié les services incomparables que lui rendit Cartier, dont la politique de développement des voies de transport fit de cette ville la métropole commerciale incontestée du Canada.

C'est pourquoi, dès le début, elle a voulu s'associer au comité du Centenaire Cartier qui a entrepris d'élever à la mémoire de cet illustre canadien, dans l'enceinte même de la ville qu'il représentait au Parlement de son pays, un Monument qui fût à la fois un témoignage de reconnaissance envers lui, un sujet d'orgueil pour les Canadiens et un enseignement pour les générations à venir.

Le pays tout entier a répondu avec empressement à l'appel du Comité, et ce Monument, élevé par la générosité de toute la Nation, symbolisera l'unité de pensée et l'union des cœurs, parmi les différentes races et dans les diverses parties de cette vaste Confédération.

Lorsque Sa Majesté le roi George V visita ce pays, en 1901, comme Duc de Cornwall et de York, il prononça les paroles suivantes: "La nation anglaise se forme de l'union des Normands et des Saxons. De même, par la Confédération du Canada, les deux



LA TRUELLE D'ARGENT

Qui a servi à la pose de la première pierre
du monument Cartier. Offerte au Très
Hon. Sir Charles Fitzpatrick qui a
présidé à la cérémonie.

grandes nations qui composent la population se sont unies pour former un peuple harmonieux et servir, de la meilleure façon possible, les intérêts du pays tout entier. Je suis convaincu que ces deux races continueront, chacune suivant son génie spécial et ses moyens, à coopérer dans le perfectionnement de ce vaste édifice dont les fondations ont été si bien et si solidement assises."

Il m'appartient, comme premier magistrat de cette ville, de remercier ceux qui travaillent à ériger une oeuvre d'art aussi imposante à la gloire d'un homme dont le nom reste à jamais gravé dans les pages de l'histoire du Canada. Il m'appartient également de souhaiter aux représentants distingués de toutes les parties de ce pays, la plus chaleureuse bienvenue et de les remercier de l'honneur qu'ils rendent par leur présence ici à la mémoire de Cartier.

Cartier fût, avec quelques-uns de ses collègues, le véritable architecte de notre édifice constitutionnel, légal et judiciaire. L'occasion qui réunit dans cette ville plusieurs des disciples les plus autorisés et les plus brillants de la science légale de l'Amérique et de l'Europe, me permet d'affirmer ce fait, incontesté d'ailleurs, devant ceux-là mêmes qui font briller avec le plus d'éclat dans le monde la lumière de la justice et du droit.

J'apprécie hautement l'acte de ces hommes distingués qui se font un devoir de s'associer au peuple du Canada dans cette célébration. Leur présence contribue à rendre plus éclatant le tribut de reconnaissance que la nation paie à celui qui, français dans son génie et sa pensée, anglais dans ses conceptions politiques et administratives, fût avant tout, dans l'enthousiasme de sa jeunesse comme dans les durs labeurs de l'âge mûr, un véritable CANADIEN, loyal à ses traditions, à son pays, à la Couronne.

Il ne me reste qu'à féliciter le Président et les membres du Comité du Centenaire Cartier, au nom de la Cité de Montréal, de leur dévouement à l'oeuvre qu'ils ont entreprise. Ils méritent bien de leur ville et de la Patrie en érigeant ce monument, témoignage d'une entente cordiale entre toutes les races qui habitent le Canada. Ils font ressortir de façon éclatante la réalisation du désir le plus ardent de Cartier: *Concordia Salus*.

Après les discours de bienvenue le représentant du Gouverneur-Général procéda à la pose de la pierre qu'il scella avec une truelle d'argent qui lui fut offerte, en souvenir de la fête, par le Comité du Centenaire. La reproduction que nous en donnons dans le hors-texte ci-contre nous dispense d'en donner une description. Mais avant de sceller la pierre on déposa d'abord dans une cassette de plomb qui y avait été placée une copie de tous

les journaux en publication à Montréal et le procès-verbal suivant :

“En ce deuxième jour de septembre, dans l'année de N. S., 1913, dans la troisième année du règne de notre très gracieux Souverain Georges V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des colonies britanniques par delà les mers, défenseur de la foi, empereur de l'Inde, le Dominion du Canada étant gouverné par le field maréchal Sa Royale Altesse, le duc de Connaught et Stratmarn, le Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, agissant comme administrateur du Dominion à cette date, le très honorable Robert Laird Borden, premier-ministre du Canada, l'honorable Sir Lomer Gouin, premier-ministre de la province de Québec, l'honorable Sir James Whitney, premier-ministre d'Ontario, l'honorable G.-W. Murray, premier-ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'honorable M. Flemming, premier-ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Sir Rodmond Roblin, premier-ministre du Manitoba, l'honorable Sir Richard McBride, premier-ministre de la Colombie-Anglaise, l'honorable J. A. Mathieson, premier-ministre de l'Île du Prince-Edouard, l'honorable Walter Scott, premier-ministre de la Saskatchewan, l'honorable A. L. Sifton, premier-ministre de l'Alberta, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, le Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, et administrateur du Canada, pose la première pierre de ce monument commémoratif national, en reconnaissance des services publics éminents rendus par feu Sir George-E. Cartier, baronnet, et pour commémorer le centième anniversaire de sa naissance, le 6 septembre 1914.

M. Eugène W. Villeneuve, président du Comité du Centenaire Cartier, Sir Rodolphe Forget, l'hon. N. Pérodeau, l'hon. J. J. Guerin, MM. H. A. Ekers, D. Lorne McGibbon, vice-présidents; l'hon. J. A. Ouimet et Sir Vincent Meredith, trésoriers-honoraires; MM. H. J. Gagné, John Boyd, C. A. Pariseault et F. Arthur Jackson, secrétaires-honoraires.”

Liste des documents déposés dans la pierre angulaire du Monument Cartier

Les journaux du jour: The Gazette, Le Canada, La Presse, La Patrie, Le Devoir, The Star, The Witness-Telegraph.

Les discours de Cartier par l'honorable Joseph Tassé.

Chant: “O Canada, mon pays, mes amours”.

Conférences sur Cartier par Sir A.-B. Routhier, l'abbé Elie-J. Auclair, M. John Boyd, M. J.-L. K.-Laflamme.

Poésie: "La statue de Cartier" par Benjamin Sulte. Biographie de Cartier par Benjamin Sulte. Numéro de la Revue Franco-Américaine d'Août 1912.

Circulaires: anglaise et française.

Carte d'invitation à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire.

Les armoiries de Cartier.

Pièces de monnaie de 1 c., 5, 10, 25 et 50.

Copies des discours prononcés le jour même par M. E. W. Villeneuve, Président; le Très Honorable Sir Charles Fitzpatrick, administrateur du Canada; le Très Honorable Sir R. L. Borden, Premier Ministre du Canada; Son Honneur le Maire L. A. Lavallée; Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal; l'honorable W. H. Taft, ancien Président des Etats-Unis; l'honorable Rodolphe Lemieux; M. Gonzalve Desaulniers, M. John T. Foster, Président du Conseil Central des Métiers et du Travail.

Messages du Très Honorable Sir Charles Tupper, de Sir Hugh John Macdonald, de MM. W. K. Pattison, Thomas A. Woodruff, Charles R. McCullough, et du Révérend Charles A. Eaton.

Cartes postales commémoratives du Centenaire Cartier.

De retour à l'estrade M. Villeneuve présenta à l'auditoire Sir Charles Fitzpatrick qui prononça un éloquent panégyrique de Cartier, discours admirable qui fut longuement applaudi, et dont un témoin pouvait dire (1) :

"Le discours de Sir Charles est à lire en entier. Il est non seulement magnifique de fond, mais il est aussi superbe de forme. L'orateur a soulevé les plus vifs applaudissements après chacune de ses périodes. Il a visé au coeur ses auditeurs et ses paroles ont porté juste. Cela faisait du bien d'entendre un Irlandais d'origine, parvenu par ses talents à la présidence du plus haut tribunal au Canada vanter les mérites d'un Canadien-français et réclamer, à l'instar de Cartier lui-même, la "royauté" de la province de Québec sur ses jeunes soeurs; cela faisait du bien d'entendre le représentant du roi proclamer, haut et ferme, les bienfaits de la religion sur les peuples, comme Cartier sut les proclamer de sa banquette parlementaire."

(1) Le Devoir, 3 septembre 1913.

DISCOURS DU TRES HON. SIR CHARLES FITZPATRICK (1)

L'histoire, a-t-on dit, est "la résurrection du passé", et je ne puis vraiment pas lui dénier ce pouvoir miraculeux en présence de ce socle où doit revivre en pleine immortalité Sir George-Etienne Cartier.

En érigeant ce monument, vous voulez tracer une page de notre histoire nationale; mais au lieu de l'écrire sur une feuille volante et la réserver à quelques rares intelligences, vous avez résolu de la graver dans le marbre et de l'étaler aux yeux de tous, pour que le plus petit pût la lire, pour que l'étranger, à la recherche d'une nouvelle patrie, pût, en une vision rapide, apprendre ce que nous avons été et chez qui il porte son espérance et son amour.

Pour cela, MM. du Comité, vous êtes allés trouver un de ces beaux talents qui savent écrire dans le marbre et dans le bronze; avec lui, vous vous êtes pieusement agenouillés devant une tombe, vous avez soulevé le linceuil, secoué la poussière, redressé les ossements et évoqué l'âme du défunt, et vous avez dit à l'homme qui immortalise le passé: "C'est ici la tombe de George-Etienne Cartier, Canadien de race, qui a su résumer dans son admirable sens politique, un des plus beaux mouvements de la vie nationale de notre pays; étudiez-le, idéalez-le, incarnez-le de nouveau pour qu'il soit le ferment qui soulève les masses en nobles aspirations et la lumière qui éclaire ceux mêmes qui doivent aux autres, clarté, conseil et vertu."

Au nom de la Puissance du Canada, je vous remercie, MM. du Comité, de cette généreuse et féconde initia-

(1) Un incident qui se produisit pendant le discours de Sir Charles Fitzpatrick, mais qu'un vieux fonds d'humour celtique lui permit de tourner à son avantage, amusa beaucoup les spectateurs. Il avait à peine prononcé quelques paroles quand le régiment Royal Highlanders qui lui faisait escorte et qu'il venait de passer en revue jugea opportun de se transporter dans un endroit plus favorable. Et comme les Ecossais n'ont jamais le pas si léger que lorsqu'ils marchent au son de la cornemuse et des musettes ils firent bientôt une mélodie qui couvrit la voix de l'orateur. Sir Charles — vétéran de luttes politiques souvent tumultueuses — se contenta de sourire et de dire: "Oh! je ne puis pas faire concurrence à cette musique. Mon enthousiasme peut être très grand, mais mes moyens sont limités!" Quand les applaudissements qui accueillirent cette répartie eurent cessé, les musettes étaient dessoufflées, les Highlanders à longs bonnets de plume étaient au repos, et l'orateur put continuer son discours.

tive. Si Son Altesse Royale, le Duc de Connaught, n'était pas retenu au loin par d'impérieux devoirs, c'est lui qui vous eût complimentés aujourd'hui, et Dieu sait avec quelle joie et quel empressement?—Car si rien de tout ce qui se passe de grand dans "l'Empire où ne se couche pas le soleil" ne saurait le laisser indifférent, il a pourtant des préférences manifestes pour cette "fille aînée de l'Empire", le Canada, dont il dirige avec sagesse et un tact infini les hautes destinées.

Il vous eût félicités vous tous, qui couvrez ce piédestal de respect et de fleurs, d'être un peuple "qui se souvient" et qui met en marge de ses annales la reconnaissance et la fidélité.

Il est bon, messieurs, que les peuples se souviennent de leurs gloires comme de leurs revers; ils prennent ainsi une trempe qui leur donne la dureté et l'élasticité de l'acier et en fait de beaux athlètes dans les concurrences vitales et mondiales.

Pour un peuple qui veut vivre "splendidement", qui veut placer son nom dans la même gloire où rayonnent quelques rares Puissances, il ne s'agit pas seulement de faire face aux exigences matérielles et à la sécurité des frontières, il faut aussi lui forger une âme sublime qui, par sa foi religieuse, ses qualités morales, son amour des arts et des lettres, son prestige politique, puisse tenir son rang dans le Sénat de l'humanité.

Et quels sont les ouvriers, les artisans vigoureux et zélés qui trempent et forgent cette âme, sinon nos grands hommes qui ont su s'approcher de la Divinité plus que les autres hommes et de là, répandre les rayons de cette Divinité sur leurs frères.

Ces magnifiques créatures d'énergie, les George Cartier, et pour ne citer que ses contemporains, les Papineau, les John Macdonald, les La Fontaine, les Morin, les Caron, les Chauveau, les Pascal Taché, continuent encore aujourd'hui leur oeuvre d'éducation et d'idéalisation nationales. Ce sont "nos morts qui parlent".

Un écrivain français, dans un ouvrage célèbre, a rendu les peuples attentifs à ces mystérieuses et très réelles interventions... "Vous croyez voir les gestes, enten-

dre les paroles des contemporains conscients et responsables de ce qu'ils disent et font? Détrompez-vous; vous voyez, vous entendez sur la scène du monde des figurants... qui sont les échos d'autres voix. Regardez derrière eux la foule des morts qui poussent ces hommes, commandent leurs gestes et dictent leurs paroles. Nous croyons marcher sur la cendre inerte des morts. En réalité, ils nous enveloppent... ils sont dans nos os, dans notre sang, dans la pulpe de notre cervelle; et surtout, quand les grandes idées, les grandes passions entrent en jeu, écoutez bien la voix, ce sont les morts qui parlent."

C'est dans un coin de terre joli, fertile et vénérable, où les morts ont beaucoup parlé, que naquit George Etienne Cartier, le 6 septembre 1814, à Saint-Antoine, entre Chambly et Sorel, sur la rivière Richelieu, dans le comté de Verchères, tout près de l'endroit de la rencontre de Champlain avec les Iroquois et de la victoire de Montcalm à Carillon.

Comme tous ces mots sonnent clair? Quelle poésie champêtre et quelle fanfare guerrière? Quelles images et quels précieux et héroïques souvenirs?... Voici la campagne canadienne avec ses villages propres, ses prés souvent chantés, ses clôtures monotones et mélancoliques. Voici la vieille maison des Cartier, un peu féodale, un peu monastique, toujours très hospitalière... voici enfin les chevauchées bruyantes des invasions et les sublimes sacrifices de la défense du sol aimé!...

Le jeune Cartier subit l'influence de ces forces ambiantes et son âme prit à ce contact l'équilibre, la mesure, la pondération et l'amour de l'ordre, qui furent les vertus maîtresses de sa vie publique. L'instruction et l'éducation qu'il reçut à Saint-Sulpice ne firent que consolider ces premières assises...

Faut-il pourtant rappeler qu'une fois il se lança sur le chemin de l'aventure. Un formidable écho d'une plainte nationale était venu jusqu'à son cœur d'adolescent. Un frisson de révolte avait secoué la province de Québec et tout spécialement la vallée du Richelieu. Des réunions publiques sortaient des mots ailés et troublants, des appels à la justice, à la tolérance, au respect des

droits populaires, le tout mêlé des craintes d'oppression, d'absorption d'un élément par l'autre, de persécution religieuse et de tyrannie scolaire.

Beaucoup de jeunes gens devinrent "Fils de la Liberté", prirent les armes et se battirent, non sans gloire, contre les vétérans de Waterloo. George Cartier était au milieu d'eux. Ce ne fut qu'un rêve épique dans une vie loyale, modérée et amie de l'ordre. Et qui donc n'a pas eu son rêve épique? Et qui donc voudrait ne pas l'avoir eu! On n'a qu'une fois ses vingt ans.

Et nous voici déjà en pleine carrière politique, car l'intervalle de 1840 à 1849 n'est pour Cartier qu'une période de retraite studieuse où son âme se ramasse, prend conscience d'elle-même, mûrit ses capacités, son tempérament et son caractère.

Pendant ce temps, la nation elle-même, malgré des tourmentes politiques assez vives, vivait en paix et dans une aisance que les vieux peuples pouvaient lui envier.

Cartier fut avocat, mais sans le feu sacré. Une pente plus forte l'entraînait vers la politique, et dans cette poussée intérieure il crut reconnaître une vocation.

Après avoir escarmouché en tirailleur indépendant, il entre franchement dans les rangs en 1849, refuse un portefeuille en 1851, l'accepte en 1855, et ne quitte plus le pouvoir sauf à de très rares intervalles.

Une fois au poste de combat, s'y sentant bien accoué, et soutenu par un tempérament heureux, il livre bataille avec un enthousiasme optimiste, que les plus rudes épreuves ne surent jamais abattre; car, il ne semble pas que Sir George-Etienne Cartier ait éprouvé ces sentiments de lassitude qui effleurèrent à diverses reprises l'âme de Sir John Macdonald. "Je ne suis pas de ceux, disait-il en 1856, qui voient tout en noir, je préfère les perspectives encourageantes. J'ai foi dans nos populations, dans nos ressources, dans l'avenir."

Il ne fut pas orateur dans le sens élevé du mot, quoiqu'il eût du génie français la clarté, la précision et la puissance d'abstraction, mais il fut un merveilleux "debater", toujours documenté, dominant les chiffres aussi bien que les arguments les plus captieux et leur faisant

réponse par des coups droits, souvent laissés sans réplique, même par les froids calculateurs qu'il avait devant lui comme adversaires. Il avait inscrit sur son blason: "Franc et sans dol", c'était le résumé de sa méthode politique, de sa vie et des traditions de son illustre famille.

Vous ne vous attendez pas, messieurs, à un exposé de sa longue carrière parlementaire, je ne veux noter que quelques interventions principales, décisives, qui font honneur à l'homme d'Etat et vous permettront de répandre, avec plus d'enthousiasme, sur ce socle, des fleurs et de la reconnaissance. "*Spargite flores, date lilia plenis manibus.*"

La première mesure est le règlement de la tenure seigneuriale et ce ne fut pas une petite affaire de concilier les droits acquis des Seigneurs avec les prétentions des censitaires. Le compromis accepté par les intéressés fut l'oeuvre de Cartier et l'on en a depuis reconnu la sagesse.

La décentralisation judiciaire devait non seulement rendre l'administration de la justice moins onéreuse, mais encore créer dans nos petites villes de véritables foyers de culture morale. Elle fut suivie de la codification des lois françaises et de la réforme de nos lois d'enregistrement des hypothèques. Cette adaptation du code français aux exigences de notre province fut un chef-d'oeuvre et il est impossible de ne pas louer l'esprit et le doigté du législateur.

Mais la clairvoyance de l'homme d'Etat s'est surtout révélée dans les débats sur la forme constitutionnelle des provinces canadiennes. Cartier se déclara pour le régime fédératif et son action fut si prépondérante qu'on a pu l'appeler le "Père de la Confédération". "Sans Cartier, a dit Sir Charles Tupper, nous n'aurions pas eu de Confédération."

En s'attachant de toute son âme à cette forme organique, il était dominé par une philosophie sociale très élevée. Ce que des efforts immédiats même gigantesques ne peuvent obtenir, ne le réalisera-t-on pas avec le concours des siècles et en échelonnant sagement les étages? L'unité nationale est une fin, une perfection; allons-y à l'exemple des autres peuples, en obéissant comme eux,

aux mêmes lois d'évolution. Nous sommes une agglomération de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les religions, commençons par endiguer, canaliser les instincts, les nécessités, les vertus comme les vices; permettons à chaque race, à chaque groupement important de se préciser, de se protéger et d'éviter les conflits immédiats que rendraient inévitables des contacts forcés et trop intimes. Il faut toute une saison pour mûrir un fruit, il faut des siècles pour mûrir un peuple.

Cartier a donc pressenti qu'une grande et jeune nation comme la nôtre n'avait pas de pires ennemis que sa grandeur et sa jeunesse mêmes, et voilà pourquoi il a ordonné cette grandeur et mis en paternelle tutelle cette jeunesse.

L'unité, forme épurée de la perfection, se fera insensiblement par le travail des morts et des vivants et surtout par l'influence de la Religion... les bassins de la Tamise, de la Seine, du Rhin, et du Pô ne sont devenus qu'à la longue les plus magnifiques centres de culture intellectuelle, esthétique et religieuse.

Plusieurs nations ont réalisé leur unité et cependant aucune ne peut se glorifier d'appartenir à une race homogène; toutes ont passé par le tourbillon des invasions qui mêlent et broient les éléments sociaux comme les vents d'automne mêlent les feuilles de nos forêts.

D'ordinaire, cette unité se décide par la pré-éminence d'une des races en concurrence, celle qui a su se faire un tempérament de roi et saisir le sceptre de la pensée et de l'action... Et là-dessus, il me semble voir Cartier se pencher sur sa chère province de Québec et sur toute cette incomparable vallée du Saint-Laurent, et lui dire: "Fille aînée de la grande famille soit la Reine Future. Tu es de haute lignée et le monde entier honore ou envie ta race. Je regarde ton front et j'y vois la clarté sous le diadème de l'ordre; j'ouvre la main et tu m'offres la loyauté avec l'épée de combat; je sonde ton coeur et j'y trouve l'héroïsme et la bonté." "Filia, prospere, procede et regna".

L'unité ne nie pas la vérité, mais elle sème la paix et la concorde dans la variété... Un Gallois ressemble

plus à un Breton de France qu'un Anglais à un montagnard de l'Ecosse et cependant les mêmes fifres et les mêmes cornemuses mirent le même frisson héroïque dans toutes les troupes de Wellington. De même un Flamand ne paraît rien avoir de commun avec un Provençal. Mais faites entendre à ces mêmes hommes une simple romance de la "Douce France", de la France, "tant jolie et tant aimée", et voici que leurs paupières se mouillent et que leurs coeurs se penchent sur la commune mère pour s'attendrir en famille.

Il n'y a pas d'unité durable sans un lien divin, pénétrant jusque dans les consciences et nouant ensemble tous les coeurs. Et quel est ce lien qui, de milliers d'âmes, ne fait qu'une âme?—Je veux le proclamer bien haut sous l'irrésistible pression de ma conscience. Ce lien est unique, ce lien est éternel, et, comme tout ce qui est éternel, il est descendu des cieux. Ce lien, c'est la Religion qui par la Charité triomphe de toutes les haines engendrées par le conflit des intérêts. La religion a une puissance d'union que vous chercheriez en vain dans les morales nouvelles que l'on met de temps en temps en adjudication dans l'ancien monde comme dans le nouveau.

Voici un trait que j'ai lu, il y a peu de jours. Il est dans les notes intimes d'un officier français: "Nous sommes au 8 septembre 1796, les troupes françaises sont campées sur une des côtes du Danube, les troupes autrichiennes de l'autre, et, parmi elles, un régiment de nos émigrés. C'est le matin. On célèbre au camp des émigrés une messe militaire. Ce spectacle attire l'attention des Sans-Culottes. Un coup de canon annonce l'élévation. Instinctivement un de ces Sans-Culottes s'agenouille, puis un second, puis dix, puis cent, et la bénédiction du prêtre descend à la fois sur les têtes courbées des proscrits et des proscripteurs, des blancs et des bleus, réconciliés pour une minute dans ce qui fut la religion de leurs pères."

Sir George-Etienne Cartier a toujours reconnu la puissance et la nécessité de ce lien, et il a prévu qu'insensiblement il enserrera d'abord une province, puis une seconde, puis cinq et enfin toute l'étendue de notre beau

pays. “La religion, a-t-il dit le 7 août 1870, est la sauvegarde des peuples. Quelle reconnaissance la race canadienne-française ne doit-elle pas à son clergé? Si elle a conservé sa nationalité, sa langue, ses institutions, à qui le doit-elle, sinon à ce corps vénérable?”

Ecoutez aussi cette profession de foi: “Je suis catholique et jamais cette Chambre ni aucune autre Chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et plusieurs me sauront gré de les avoir défendues.”

Dans une autre circonstance, il disait :

“Je suis catholique, j’aime ma religion, la croyant la meilleure, mais tout en me disant hautement catholique, je crois de mon devoir comme homme public de respecter la sincérité et les convictions des autres. Je suis aussi Canadien-français, j’aime ma race, j’ai pour elle une prédilection bien naturelle, assurément, mais... j’aime aussi les autres.”

Je m’arrête sur ce voeu suprême du grand bienfaiteur du Canada; que ce voeu soit aussi le nôtre.

Ne nous engageons jamais dans des luttes fratricides; elles ne font pas seulement pleurer les mères, elles compromettent et souvent sacrifient la vie ou du moins la prospérité des nations. Les nations jeunes comme la nôtre doivent veiller sur les emportements d’un sang trop généreux et éviter les terrains où les luttes intérieures se produiraient fatalement. Pourquoi donc nous y heurter en perpétuels conflits de race et de langue, quand nous possédons des forces surnaturelles pour les aplanir? Pourquoi nous laisser fasciner et aveugler par ce qui nous sépare, quand nous pourrions faire oeuvre de progrès en cultivant les merveilleux éléments d’union?

Chaque race a reçu de Dieu, ou condensé par le travail de plusieurs siècles, dans son coeur et dans son esprit, un certain nombre de vertus qui sont ses vertus nationales. Groupons ces vertus en un magnifique faisceau, laissons-les se compénétrer, se fortifier mutuellement, et nous aurons ainsi un trésor commun, comme l’exquise fleur des génies de toutes les races.

Sir George-Etienne Cartier a donné sa vie pour l'accomplissement de ce voeu. "Quand à moi, disait-il peu de temps avant sa mort, j'ai depuis longtemps renoncé au repos. Homme public, je fournirai ma carrière jusqu'au dernier souffle de mon existence."

Ce n'est donc pas seulement sur les champs de bataille que l'on cueille les roses du martyr pour les offrir à la grande patrie; chacun peut trouver son arène; Cartier est tombé en montant la garde près de la gloire et de la grandeur de son pays.—Et voilà pourquoi je veux égrener avec vous tous, sur le monument de sa propre gloire, ce petit rosaire du poète :

"Ceux qui, pieusement, sont morts pour la patrie,
 "On droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie;
 "Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
 "Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère;
 "Et, comme ferait une mère,
 "La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau."

ADDRESS BY THE RT. HON. SIR CHARLES FITZPATRICK

History, we are told, is "the Resurrection of the Past", and I cannot truly deny to it this miraculous power before this base whereon Sir George Etienne Cartier will come back to life in full immortality.

In erecting this monument you desire to trace a page of our national history; but instead of writing on the flowing page and reserving it for some rare intellect, you have resolved to engrave it in granite, and to display it to the eyes of all, so that the smallest may read, to that the stranger, seeking a new country, may learn at a glance what we have been and to where he brings his hope and his love.

For this, Gentlemen of the Committee, you have sought one of the most talented writers in granite and in bronze; with him you have piously knelt before a tomb, you have lifted the winding sheet, you have aroused the dust, replaced the bones, invoked the soul of the dead, and you have said to the man who immortalizes

the Past: "This is the tomb of George Etienne Cartier, of Canadian race, who, through his rare political sense epitomizes one of the most beautiful movements in the national life of our country; study him, idealize him, re-incarnate him, so that he may be the leaven that will lift the people to noble aspirations, and the light that will illumine what they owe to others, clearness, counsel and virtue.

In the name of the Dominion of Canada I thank you, Gentlemen of the Committee, for this generous and fruitful inspiration. If His Royal Highness, the Duke of Connaught, had not been detained by his high duties, it is he who would have complimented you today, and God knows with what joy and eagerness, for if nothing of importance that transpires within this "Empire on which the Sun never sets" could ever leave him indifferent, he bears a very evident preference for this "first born daughter of the Empire" — Canada— whose high destinies he directs with wisdom and with infinite tact.

He would have felicitated all of you who have covered this pedestal with respect and with flowers on being "A people who remember" and who place on the margin of their annals gratitude and fidelity.

It is well, Gentlemen, that a people should remember their glories as well as their reverses; thus they acquire the tempering which gives them the durability and elasticity as of steel, making of them splendid athletes for vital and world-wide tournaments.

For a people who wish to live splendidly, who wish their name placed in an equal glory where shine some rare Powers, it is not only necessary to provide for material exigencies and the security of their frontiers, they must also forge for themselves a sublime soul, which, by its religious faith, its moral qualities, its love of arts and of letters, its political prestige, will enable them to take rank in the Senate of Humanity.

And who are the workers, who the vigorous and zealous artisans who temper and forge this soul, if not our great men who have been able to approach closer to the Divinity than other men, and from there reflect the rays of that Divinity on their brothers.

These magnificent creatures of energy, the George Cartier, and to cite only his contemporaries, the Papineau, the John Macdonald, the LaFontaine, the Morin, the Caron, the Chauveau, the Pascal Taché, continue even today their work of national education and idealization. These are "our dead who speak".

A French writer, in a celebrated work, has apprised thoughtful people of these mysterious and very real happenings: "You believe when you see the gesture, hear the words of earnest and responsible contemporaries that it is they who speak and act? Undeceive yourself; you look, you listen in a scene of a world of figures. . . who are the echoes of other voices. See behind them the throng of the dead who thrust these men forward, command their

gestures and dictate their words. We believe we walk on the inert ashes of the dead. In reality they envelop us . . . they are in our bones, in our blood, in the substance of our brains; and above all, when great ideas, when great passions come into play, listen well to the voices, they are the dead who speak."

In a corner of a beautiful, old and fertile land, where the dead spoke often, George Etienne Cartier was born on the 6th of September, 1814, at St. Antoine, between Chambly and Sorel, on the Richelieu River, very close to the site of Champlain's meeting with the Iroquois, and of Montcalm's victory at Carillon.

How clearly ring these words! What rural poetry and what warlike trumpets! What pictures and what cherished and heroic souvenirs! Here was the Canadian country with its tidy villages, its oft-sung meadows, its monotonous and melancholy fences. Here was the old Cartier Home, somewhat feudal, somewhat monastic, always very hospitable . . . Here, in fine, the clamorous raids and invasions, the sublime sacrifices in defence of a loved land!

The young Cartier felt the influence of these surrounding forces, and his soul acquired by their contact the poise, the weight, the fulness and the love of order which formed the master virtues of his public life. The instruction and education which he received at St. Sulpice only consolidated these first influences.

It must be recalled, however, that he once thrust himself out on the road of adventure. The formidable echo of a national grievance had reached his adolescent heart. A tremor of revolt had shaken the Province of Quebec and more especially the Valley of the Richelieu. From public meetings spread words, winged and disturbing, appeals to justice, to tolerance, to respect of people's rights, the whole mixed with fears of oppression, of the absorption of one element by another, of religious persecution and of scholastic tyranny.

Many of the young men formed the "Sons of Liberty", took up arms and fought, not without glory, against the veterans of Waterloo. George Cartier was one of these. It was but an epic dream in a life loyal, moderate and order-loving. And who, then, has not had his epic dream? Who, then, would not wish to have had it? We are only once twenty years old.

And then we find Cartier in full political career. For the interval from 1840 to 1849 was for him but a period of studious retreat where his soul, gathering strength, took inventory of itself, ripened his capabilities, his temperament and his character.

During this time, the nation itself, notwithstanding some political turmoil lively enough, lived in peace and in a comfort which older nations could envy.

Cartier was an advocate, but without the sacred fire. A strong inclination drew him towards political life, and in this inward urge he believed he recognized a vocation.



Pose de la première pierre. — Le centre de l'estrade — De gauche à droite on voit: l'ex-président Taft, Sir François Langelier, le Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick, Lady Fitzpatrick, le Très Hon. Sir R. L. Borden, Madame Villeneuve, Lady Borden, M. H. A. Ekers.

After skirmishing as a free lance, he frankly entered the ranks in 1849, refused a portfolio in 1851, accepted one in 1855, and never afterwards left power except at rare intervals.

Once entered into combat, finding himself well braced, and sustained by a happy temperament, he gave battle with an optimistic enthusiasm, which the most severe trials could not abate; for it did not seem that Sir George Etienne Cartier was tried by the feeling of weariness which touched the soul of Sir John Macdonald on different occasions. "I am not of those", he said in 1856, "who see everything black. I prefer a cheering perspective. I have faith in our people, in our resources, in our future."

He was not an orator in the highest sense of the word, notwithstanding the fact that he possessed the French gift of clarity, of precision, and of the power of analysis, but he was a marvellous debater, always well informed, mastering the figures as well as the arguments of the most captious, answering them by direct blows, often leaving even the cool-headed calculating men who were his adversaries unable to reply. He had inscribed on his crest "Franc et sans dol" (Frank and without deceit). It was a summary of his political principles, of his life and of the traditions of his illustrious family.

You do not expect from me, Gentlemen, a recital of his long parliamentary career. I only wish to note some of the principal, decisive events, which honor the Statesman and which will enable you to spread flowers and gratitude more enthusiastically on this base: "*Spargite flores, date lilia plenis manibus.*"

The first measure is the settlement of the Seigneurial Tenure, and it was not any small matter to reconcile the rights acquired by the Seigneurs with the pretensions of the holders of the farms. The compromise accepted by those interested was the work of Cartier, and we have since recognized its wisdom.

The decentralization of the judiciary was not only for the purpose of rendering the administration of justice less onerous, but at the same time of making our smaller cities real centres of moral culture. This was followed by the codification of the French laws, and of the laws for the registration of mortgages. This adaptation of the French laws to the needs of the Province was a masterpiece, and it is impossible not to laud the spirit and the ability of the Legislator.

But the foresightedness of Cartier is above all revealed in the debates that took place on the form of Constitution of the Canadian Provinces. Cartier declared himself for a Federal Regime, and his action was so preponderant that we can call him the "Father of Confederation". "Without Cartier", Sir Charles Tupper says, "there would have been no Confederation."

In devoting all his soul to this form of organization he was dominated by a very lofty social philosophy. What immediate

efforts, no matter how gigantic, could not give, shall it not be realized with the help of centuries and a wise building by stages. National Unity is an objective, a perfection; let us go towards it, following the example of other nations, in obeying like them the same laws of evolution.

We are an agglomeration of all races, of all languages, of all creeds. Let us commence by damming up, canalize the instincts, the necessities, the virtues as well as the vices, permit each race, each group to define itself, to protect itself, and avoid immediate conflicts which would render a forced and too intimate contact inevitable. It takes a whole season to ripen a fruit, it takes centuries to ripen a people.

Cartier foresaw that a great and young nation such as ours had no worse enemies even than its greatness and its youth, and that is why he regulated its greatness and placed its youth in paternal tutelage.

Unity, purified form of perfection, will come imperceptibly through the work of the dead and the living, and above all through the influence of Religion. . . . The valleys of the Thames, of the Seine, of the Rhine, of the Po, only became the centres of intellectual, aesthetic and religious culture through time.

Ordinarily this unity is brought about through the pre-eminence of one of the races in competition, the one that has been able to form a kingly temperament and seize the sceptre of thought and action. And then, I seem to see Cartier, bending over his dear Province of Quebec, and over all this incomparable valley of the St. Lawrence, and saying:

"First born daughter of the great family, be the future Queen. Thou art of high lineage, and the entire world honors or envies thy race. I look at thy brow and I see there the light under the diadem of order; I extend the hand and thou offerest me loyalty with the sword of combat. . . . I probe thy heart and I find there heroism and kindness." "*Filia prospere, procede et regna.*"

Unity does not destroy variety, but it sows peace and concord in variety. A Welshman resembles more closely a Breton of France than an Englishman does a Highlander of Scotland, and nevertheless the same fifes and the same bagpipes caused the same heroic thrill in all Wellington's troops. In the same way the native of Flanders does not appear to have anything in common with the native of Provence, but make those same men listen to a simple romance from "La Douce France", that France so beautiful, so beloved, and you will find their eyes will moisten, and their hearts will lean towards their common mother in family tenderness.

There is no durable unity without a Divine link, penetrating even into the consciences and binding all hearts together. And what is that link which, of thousands of souls makes one? I wish to declare clearly under the irresistible pressure of my conscience,

that link is unique, that link is eternal, and like all that is eternal, it has come down from Heaven. That link is Religion, which through Charity triumphs over all the hatreds engendered through the conflict of interests. Religion has a power of union which you will look for in vain in the new morals which are brought forward from time to time in adjudication in the old world as in the new.

The following is an event of which I read a few days ago: It is from the notes of a French Officer :

"This is the 8th of September 1796, the French troops are encamped on one of the banks of the Danube, the Austrian troops on the other, and amongst them a regiment of our emigrants. It is morning. In the camp of the emigrants a military mass is being celebrated. This spectacle attracts the attention of the Sans-Culottes. A cannon volley announces the elevation. Instinctively one of the Sans-Culottes kneels, then a second, then ten, then one hundred, and the benediction of the priest descends at the same time on the bowed heads of the proscribed and the proscribers, of the whites and the blues, reconciled for the moment in what had been the religion of their fathers."

Sir George Etienne Cartier always recognized the power and the necessity of this link, and he foresaw that imperceptibly it would surround first one province, then a second, then five and finally the full extent of our beautiful country. "Religion", he said on the 7th of August, 1870, "is the safeguard of nations. What gratitude does not the French Canadian race owe to her clergy? If she has preserved her nationality, her tongue, her institutions, to whom is it due, if not to this venerable body?"

Listen also to this profession of Faith: "I am a Catholic, and never this House, nor any other House, nor any power on earth will make me renounce my faith. My religious convictions are immovable, and many will be thankful to me for having defended them."

On another occasion he said:

"I am a Catholic, I love my religion believing it is the best, but whilst proclaiming myself truly Catholic I believe it my duty as a public man to respect the sincerity and conviction of others. I am a French Canadian, I love my race, I have for it a very natural predilection, surely, but . . . I also love the others."

I stop on this supreme wish of the great benefactor of Canada; that this wish be also ours.

Let us never engage in fratricidal strife, it not only causes mothers to weep, it compromises and often sacrifices the life or at least the prosperity of the nation. Young nations, such as ours, should watch carefully the passions of a too generous blood, and avoid the fields where internal strife can be produced fatally. Why then engage in perpetual conflict of race and tongue, when we possess the supernatural forces to level them. Why then permit ourselves

to be fascinated and blinded by what separates us, when we could labor for the progress and development of the marvellous elements of unity.

Each race has received from God, or condensed by the work of many centuries, in its heart and in its soul, a certain number of virtues which are its national virtues. Let us group these virtues into a magnificent cluster, let them mingle, strengthen each other mutually, and we will thus have an exquisite flower of the spirit of all the races.

Sir George Etienne Cartier gave his life towards the accomplishment of this wish. "As for me", said he shortly before his death, "I have since a long time given up my rest. As public man, I will fulfill my career to the last breath of my existence."

It is, then, not only on the field of battle that we gather the roses of the martyr to offer them to the great country, each can find his arena, Cartier fell mounting guard near the glory and greatness of his country, and that is why I wish to recite with you all on the monument of his own glory, this little rosary of the poet :

"Ceux qui, pieusement, sont morts pour la patrie,
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie;
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau,
Toute gloire, près d'eux, passe et tombe éphémère;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau."

ADDRESS OF THE RIGHT HON. R. L. BORDEN

Mr. Chairman, Ladies and Gentlemen,

I esteem it a great privilege to have the opportunity of addressing you on this occasion.

The eloquent words which have fallen from the lips of His Excellency, the Administrator, leave little to be added. In looking back upon the career of the great Canadian, whose memory will be honored by the splendid monument, of which the corner stone has just been laid, there are features of outstanding distinction, which at once arrest our attention.

The intense earnestness of Cartier characterized his conduct and his endeavor at all times and under all conditions. Therein he gave a high example to the young men of to-day. It was once said that Thos. Carlyle spent his life and his energy in preaching the gospel of earnestness to the most earnest nation in the world; yet it may not be amiss, in these later days, that such a gospel should still be preached. Cartier wasted little of his energy in grace of dic-

tion, or in the elaboration of rhetorical periods. His incessant energies and lofty ability were rather consecrated to thought and purpose and achievement.

Nor can one fail to be impressed by the wide vision and the far-reaching foresight of this great Statesman. He divined the need of unity for the then scattered and disunited Provinces of Canada; he foresaw that understanding, co-operation, and mutual endeavor, were all important, if the people of the two great races were to accomplish all that their opportunities, their traditions, and their past achievements should properly demand.

But more than this he realized that the great purpose which he had in mind, could only be accomplished by the maintenance of Provincial autonomy, and by the establishment of a union upon a Federal basis. In this endeavor he consecrated all his courage, his energy, his ability and his statesmanship.

His memory should always be enshrined in the high tribute that without him the Canadian Confederation could not have been accomplished at the time, and under the conditions which confronted the founders of this Dominion. In the accomplishment of that task his name is inseparably associated with that of another great Canadian, his comrade and friend, Sir John A. Macdonald.

I have spoken of his courage; it never faltered in face of difficulty or clamour, however overmastering they might seem; and not less in evidence was the lofty patriotism through which he always realized and taught the duties and responsibilities of Canadian Citizenship in its highest and noblest aspects.

It is fitting that his name and career should be commemorated, not only by the spoken word, but by the stately monument which shall be reared upon this site. Our grateful thanks are due, and are unsparingly offered to those who have devoted their time and their energy to this work, which is indeed to them a labour of love. From the Atlantic to the distant shores of the Pacific, Canadians of every Province and of every race have as their heritage the wonderful work which he wrought, and they will not fail to treasure also the fine example which he bequeathed to them. Canada owes many a great debt to the splendid race from which Cartier sprung, but no nobler gift was ever bestowed upon the national life of Canada than that which is embodied in the personality, the patriotism and the achievement of Sir George Etienne Cartier.

HON. W. H. TAFT'S REMARKS

“But for the earnest and heartfelt welcome extended to me, I should feel that I am intruding to speak on this occasion, so interesting and properly interesting to Canadians. But we are neigh-

bours, and being neighbours means more to-day among nations than it did 50 or 25 years ago. We know the Canadian people, the English and the French, and in my country we have the profoundest admiration for this great union of States which has common loyalty to the mother country on the one hand and France on the other.

He is happily indebted who finds his work to do, and that permanently; but greater is he who sees the opportunities others do not, and over all obstacles and by his own energies and ability completes the work that will be remembered for centuries. And that is what Cartier did.

Cartier, Macdonald, Brown — These struggled against the smaller and often intenser feeling of localities, and, with a foresight coming from God, carried their country to victory. And not the least of Cartier's qualities was his courage in standing against his own people. "I know better than you do" he said, "and will do what is for your greatest good, and for the good of mankind."

I congratulate Canada on her unity of racial propensities and upon the harmony which exists within her borders. No one did more to increase and foster that harmony than Sir George Etienne Cartier, whose memory we are to-day gathered to honor. I congratulate Canada on having as one of the builders of this great Confederation a man who thought so little of self and fame, and so much of his country.

Hence I seize this opportunity and am grateful for the occasion, to recognize, to testify to the rest of the world the debt we owe for the progress of the great Dominion of which Sir George Etienne Cartier was one of the principal founders. I am glad to lay a wreath to the memory of this great statesman."

DISCOURS DE L'HONORABLE RODOLPHE LEMIEUX

M. le Président, Excellence,
Mesdames et Messieurs,

Si l'on me demande en quelle qualité je parais à cette tribune, je m'empresse de répondre que c'est en qualité de Canadien. Et si l'on insiste trop, je rappellerai que pendant longtemps le parti fondé par Cartier s'est appelé le parti libéral-conservateur. C'est comme représentant de la branche aînée que je viens assister à cette cérémonie, prélude d'une fête plus grandiose encore que vous nous réservez pour l'an prochain.

Que vous dirai-je, après les remarquables discours que vous venez d'entendre? Tout monument, bronze ou marbre, est un feuillet d'histoire qui contient une leçon. Ce que la pose de ce premier bloc de granit nous révèle c'est, non pas un geste de parti,

mais bien plutôt un grand acte patriotique auquel s'associe la nation canadienne tout entière.

Vous avez attendu le centenaire de Sir George-Etienne Cartier pour buriner ses traits dans le bronze et présenter en une puissante allégorie l'oeuvre maîtresse de sa vie aux générations à venir.

Vous avez bien fait.

Le recul du temps donne aux hommes leur exacte physionomie et aux choses leur vraie perspective. Et la figure de Cartier, faite de contrastes violents, est de celles qui s'éclairent et grandissent au fur et à mesure que nous nous éloignons de l'époque tourmentée qu'il personnifia et des événements qu'il façonna.

La Providence, a-t-on dit, est avare de ses supériorités. Aussi bien, sans m'arrêter à discuter les défauts ou les faiblesses inhérents à l'humaine nature, ne considérant que l'ensemble d'une vie indiscutablement utile au pays, je m'incline avec respect devant cette grande mémoire.

Ce nom a cessé d'être le symbole d'un parti. La nation entière le réclame comme celui d'un Ancêtre dont l'antique médaillon orne désormais le temple de l'histoire.

Dégageons en effet la vie de Cartier des contingences étroites et mesquines de parti et quel enseignement y trouvons-nous?

Issu d'une race fière, esprit courageux, caractère essentiellement combatif, les griefs de ses compatriotes l'émeuvent. Il se lance dans le mouvement des FILS DE LA LIBERTE, et, en 1837, il fait le coup de feu à St-Denis. Ce fut là son début dans la carrière. Telles furent ses lettres de noblesse.

Et plus tard, lorsque la métropole, mieux instruite des événements passés dans la lointaine colonie, donne au Canada la constitution de 1841, Cartier se range sous le drapeau du GOUVERNEMENT RESPONSABLE, hardiment arboré par Lafontaine et Baldwin. Disons-le à sa louange, il fut l'un des artisans de cette merveilleuse institution qui assure à l'Empire Britannique sa stabilité et, à chacun des Dominions, sa liberté.

Cartier fut le continuateur de l'oeuvre de Lafontaine. Il en fut l'héritier politique. Autant que son devancier, il s'appuya sur la raison politique pour justifier ses alliances et conserver aux siens le dépôt que nous avaient transmis nos ancêtres au lendemain de la cession.

Le temps ne me permet pas d'énumérer les lois d'ordre public dont, au cours de sa longue carrière, Cartier fut l'inspirateur. Saluons, toutefois, en cet homme d'Etat, le sage prévoyant de l'avenir, qui fit codifier nos vieilles lois françaises.

La Confédération couronne la carrière de Cartier. C'est assurément 1867—l'une des grandes dates de notre histoire—qui fixe sa renommée.

Cette oeuvre est trop vaste pour en apprécier ici les détails, mais il me sera bien permis de dire en présence de nos amis, les Amé-

ricains, que sans viser à la perfection, la constitution du Canada contient tous les avantages du système fédératif et en élague autant que possible tous les défauts.

J'ajoute que la Confédération est le fait des hommes et non des dieux. Elle est le résultat d'un compromis entre la majorité représentée par Macdonald et Geo. Brown et la minorité représentée par Cartier.

Dans le choc de nos intérêts quotidiens, ce qui nous doit guider comme un phare lumineux, ce n'est pas tant la lettre que l'esprit de la Constitution canadienne. Or, dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il y a un large fonds de tolérance, de justice, de liberté et de droits égaux.

Voulons-nous honorer la mémoire de Cartier? Que ceux qui gouvernent aujourd'hui, que ceux qui gouverneront demain ne violentent jamais le texte de la Constitution dont il fut l'un des auteurs. Ne changeons pas à la légère, au gré des caprices, ce qui dans sa pensée devait être impérissable.

Il y a place au soleil canadien pour la majorité anglaise et la minorité française.

Anglais et Français, poursuivant les conquêtes de la civilisation, ont été, dans le monde, des compagnons de route.

Que ces deux grandes races perpétuent au Canada dans l'harmonie et la concorde les glorieuses traditions de la France et de l'Angleterre.

C'était là la pensée de Cartier depuis le jour où il combattait avec les patriotes à St-Denis jusqu'au moment solennel où il apposa sa signature à l'acte de la Confédération.

Et si nous allions jamais oublier cet enseignement, il semble qu'un souffle de vie viendrait animer le bronze de Cartier. Comme au temps jadis, le fils de la liberté se lèverait pour protester contre tout ce qui ternirait sa fière devise: "Franc et sans dol".

DISCOURS DE M. GONZALVE DESAULNIERS

PRÉSIDENT DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Lorsque le président du Comité, chargé de l'édification d'un Monument à la Mémoire de Cartier, me demanda de prendre la parole cet après-midi, mon premier mouvement fut de refuser.

Cartier appartient à l'histoire et je me voyais mal dans le rôle d'historien. Cartier relève de la critique et je ne voyais pas que ce fût l'heure de jeter des ombres, si menues fussent-elles, sur sa grande figure. Mais quand on m'eut dit qu'on ne désirait de moi qu'une

allocution brève où s'exprimeraient sans réserve les sentiments de ceux que préoccupe toujours la persistance du geste français, dans l'Amérique du Nord, j'acceptai avec empressement et me voici.

C'est une consolation, Mesdames et Messieurs, de penser que du milieu de la foule affairée ou indifférente se détachent, de temps à autre, des hommes qui s'inquiètent, qui pensent et qui agissent pour elle. Ces hommes ont des facultés admirables; ils changent le cours des événements, l'histoire, dans les périodes où ils dominent, prend des aspects nouveaux; ils sont mus par des convictions profondes; ils s'élèvent par une volonté puissante et quand des visions sur l'avenir leur révèlent un but à atteindre ils n'ont de cesse qu'ils ne l'aient atteint.

Ces hommes, que l'antiquité haussaient jusqu'à la demeure des dieux, jalonnent la marche de l'humanité. On peut calculer les étages de la civilisation sur le rayonnement de leur effort personnel comme on calcule l'âge des arbres sur leurs couches concentriques. Tant qu'ils vivent ils nous apparaissent comme des êtres que les événements portent au gré de leur mobilité, quand ils sont morts et que du recul du temps ils montent diminués de leurs défauts et agrandis de leur qualités, on a l'impression vive que ce sont eux qui ont canalisé les courants qui nous entraînent.

Cartier fut un de ces hommes. Il fut un observateur sagace des forces de notre jeune pays; il sut en saisir à temps le jeu et les rapports.

Bergson dit quelque part, dans un livre d'une subtilité parfois déconcertante, que le présent est fait avec du passé accumulé, qu'il s'enfle continuellement de la durée qu'il ramasse. Il ajoute même, si mes souvenirs ne me trahissent point, qu'il est commode de ne pas faire attention à ce changement ininterrompu et de ne le remarquer que lorsqu'il devient assez gros pour imprimer des attitudes et des directions nouvelles. C'est à ce moment précis, dit-il, que l'on trouve que l'on a changé d'état.

Eh bien! Mesdames et Messieurs, ne trouvez-vous pas que nous touchons cet après-midi à l'un de ces moments qui marquent précisément un changement né d'une direction nouvelle. Pour qu'un homme d'Etat canadien-français, indépendamment du nom qu'il porte et de l'éclat dont il a su l'entourer, puisse faire, dans ce pays, l'objet d'une manifestation, où tant de sympathies admiratives, parties de points divergeants, se ramassent pour le pénétrer davantage, il faut que ce moment se rattache à tous ceux qui l'ont précédé et soit comme la synthèse de notre durée nationale.

Nous sentons très bien que notre passé se condense en ce moment et que cette condensation dessine pour ainsi dire les formes toujours fuyantes de notre avenir.

Voyez comme tout s'est logiquement enchaîné, depuis trois cents ans, pour créer cette atmosphère unique dans laquelle nous baignons. Voyez comme, de juxtaposition en juxtaposition, des

sentiments lointains, divers, profonds, heurtés, hostiles même des races que notre terre a séduites et enracinées sont venus le long de notre ligne d'évolution, former cet assemblage harmonieux dans ses tendances qui fait une âme nouvelle avec des âmes collectives.

Ces terres immenses, que d'ici nos yeux devinent, couvertes de forêts, de lacs et de rivières, attendaient depuis l'aurore du globe que la civilisation les fit s'épanouir. Elle est venue avec les hardis marins de la Bretagne et de la Normandie. La France fournit le meilleur d'elle-même, ses paysans, ses soldats, ses martyrs, pour couvrir le sol de sillons, pour fléchir les résistances des autochtones, pour faire aimer plus vite l'évangile qu'elle apportait.

Elle eut le temps, avant les heures fatales, au milieu des déchirements que nos pères connurent, de donner à notre édifice social les bases sur lesquelles il repose encore. Pourquoi vous rappellerai-je les angoisses de la rupture et nos luttes constitutionnelles coupées parfois des éclairs de l'acier pour obtenir le droit de vivre. Est-ce que ce seul mot ne vous dit pas toute l'âpreté des combats et des efforts ? Les combats achevés, les efforts grandirent.

Au désir, à peine dissimulé, de noyer la race qui avait fait pousser sur ce sol sauvage et vierge les premières fleurs de la vie civilisée, répondit notre volonté ferme de l'associer à celle qui avait recueilli les premiers fruits de ses travaux et de ses souffrances.

Et ce sera l'éternel honneur de Cartier d'avoir incarné cette volonté et d'avoir démêlé les lois de cette association.

Dans son esprit la Fédération devait être un arbre dont les branches s'étendraient dans des directions contraires, mais resteraient fermement attachées au tronc principal. C'est lui qui le dit et il convient de noter qu'il n'entrevoit pas qu'une branche, entre toutes ces branches, aspirât à exercer son hégémonie.

Il a voulu que la Confédération ne fût pas seulement une expression géographique, mais qu'elle reposât sur des principes d'ordre, c'est-à-dire de mutuelle tolérance et de commune action. Il a voulu que l'unité des peuples jaillît de la vérité libre de ces parties.

Tous tant que nous sommes, admirateurs ou adversaires de Cartier, ceux que ses conceptions politiques enthousiasmaient, comme ceux qui ne croyaient pas, dès l'abord, que la réalité des faits répondrait à la séduction de la théorie, unissons-nous, et faisons concourir toutes nos forces à la grandeur de sa vie.

Là, sans aucun doute, est notre devoir.

Que la foi dans notre patrie canadienne, sortie toute entière des alternatives d'agitation et d'apaisement, féconde toutes les avenues de notre pensée, et demain, sur cette place même où s'entrelacent présentement nos sentiments et nos vœux, devant le monument qui se dressera vers le ciel dans un élan gracieux et symbolique, nous viendrons tous ensemble oublier et nous souvenir.

ADDRESS OF MR. J. T. FOSTER

Mr President. Your Excellency, the Honourable Prime Minister, Honourable Gentlemen, Ladies and Gentlemen.

As President of the Trades and Labour Council of Montreal I deem it a great privilege indeed to be present today to join in honouring the memory of Sir George Etienne Cartier. The working class of Montreal, Mr President, let me say, deem it but just that they should unite with the other citizens of this city in paying honour to the memory of that great statesman, because he was one who always showed sympathy for the laboring classes, and did everything in his power to promote their interests.

If the labor element of Montreal is to-day able to enjoy profitable fields for its labor, in many cases it is largely due to the great works which were inaugurated by Cartier, and which have promoted the progress and prosperity of our city.

He helped in the inception and construction of our great railways which to-day employ thousands of men. It was Cartier in fact, we all know, who secured the incorporation of the Grand Trunk Ry Co., and the construction of the Victoria Bridge, and it was he who had passed through Parliament the first charter of the Canadian Pacific Railway Company. What these great railway systems have done for Canada in general and for the city of Montreal in particular we all know. The improvement of the St. Lawrence navigation and the development of the Port of Montreal also had in Cartier a strong supporter and that there are great Harbour works to-day employing thousands of working men is due to the program of development which he initiated. He was active both in and out of Parliament to promote the interest of the laboring classes. In this connection I would desire simply to recall what he said in a speech delivered to the electors of Montreal East on August 8th, 1872. Cartier then said: "At the last Session of Parliament I worked with my colleagues to improve the condition of the working classes. I desire to give them the right to meet and defend their interests."

This was always the aim of Cartier, to improve as far as he could the condition of the laboring classes, from the beginning to the end of his career he was in fact the true friend of the working man, and when his remains were escorted through the streets of this city to their last resting place, the working classes showed their appreciation of what he had done for them by turning out in thousands as a last mark of respect. Every labor organization of this city attended the funeral in a body, and there were no more sincere mourners in the great cortege for they felt they had lost a true friend.

On the occasion, therefore, of the laying of the first stone of the Memorial to this great man, I deem it my duty, Mr President, as one of the representatives of the working classes of Montreal to be

present, and I desire to thank you and the Committee for giving me the opportunity of voicing our feelings on this occasion. I assure you, Mr President, that we are in complete sympathy with this movement and that we will do everything in our power to make the celebration which is to be held next year in commemoration of the one hundredth anniversary of Cartier's birth, worthy of his memory and of this great city.

DISCOURS DE SA G. MGR BRUCHESI

J'étais venu pour voir, écouter, me souvenir, admirer et non pour porter la parole, je n'étais pas inscrit au programme.

Et voici que M. le Président me prie d'ajouter un dernier mot aux éloquentes discours que nous avons applaudis.

A-t-on pensé qu'il manquait une voix au concert de louanges qui retentit depuis deux heures à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier? Peut-être. Eh bien! cette voix je suis heureux et fier de me trouver désigné pour la faire entendre, au nom de l'église catholique dont Cartier fut un fils dévoué et fidèle.

On l'a dit et répété: le pays tout entier reconnaît et célèbre aujourd'hui en Sir George-Etienne Cartier un illustre citoyen et un grand homme d'Etat.

Il a aimé son pays avec tendresse, je pourrais dire avec passion. Il lui a consacré le meilleur de son esprit et de son coeur, il l'a chanté dans les strophes populaires que les générations futures se plairont à redire: "O Canada, mon pays, mes amours!" il a lutté pour la conservation de ses droits et de sa liberté, il a travaillé à son expansion et à sa grandeur, il n'a reculé devant aucun obstacle, aucune fatigue, il a été un patriote dans toute la force de ce mot.

Mais il a été aussi un croyant convaincu. Il n'a pas craint de pratiquer, d'affirmer, de proclamer sa foi, et je remercie sincèrement M. l'administrateur du Canada qui, tout à l'heure, nous rappelait les fières paroles par lesquelles Cartier savait prouver son attachement aux croyances reçues sur les genoux maternels.

Une telle profession doctrinale est glorieuse pour l'homme public qui avait le courage de la faire et elle devait être citée dans une circonstance solennelle comme celle qui nous rassemble en ce moment.

Cartier eut ses jours de triomphe. Il connut aussi l'échec, et personne ne niera qu'il sut se montrer grand dans l'échec comme dans la gloire.

Il mourut à Londres, loin de sa terre natale, mais sa mort fut entourée de toutes les consolations et de toutes les espérances que notre religion peut offrir.

Quelques jours plus tard, dans la basilique de Québec, une brillante parole épiscopale faisait son éloge funèbre et rappelait les beaux exemples de sa vie.

Voilà pourquoi j'ai été heureux de venir avec vous assister à la pose de la première pierre du monument qui va immortaliser son souvenir, et l'on pourra dire aussi que l'église s'est unie à l'Etat pour honorer aujourd'hui en Sir George-Etienne Cartier une de nos plus grandes gloires nationales.

MESSAGE FROM THE Rt HON.
SIR CHARLES TUPPER, BART.

E. W. Villeneuve, Esq.

The Mount, Bexley Heath, Kent,
August 7th, 1913.

Dear Mr. Villeneuve,

In reply to your letter received yesterday informing me that the corner stone of the Monument to be erected in honour of the Honorable Sir George Cartier, Bart., is about to be laid by the Hon. Sir Charles Fitzpatrick, Administrator of the Dominion, and asking me for a message to those assembled on that occasion, I beg to say: In my opinion Canada owes a debt to that great statesman that can never be repaid.

At the most important crisis he succeeded in carrying the great Province of Quebec into Confederation, notwithstanding the opposition of the Rouge party led by the able and accomplished Hon. Mr. Dorion and supported by the Hon. Mr. Duncan, one of the English members for Quebec who opposed Confederation. When the first government of United Canada was formed the Hon. Mr. Cartier became Minister of Militia and I heard him say that he accepted that portfolio because it was the most difficult in the Administration.

He subsequently in conjunction with Hon. William McDougall went to England and succeeded in securing the acquisition of the great North West Territories by Canada and when trouble arose with the French half-breeds on that subject he used his great influence in removing it.

When Sir John A. Macdonald was negotiating the Treaty of 1871 at Washington, Sir George led the Government during that session with tact and ability and sacrificed his seat in Montreal for

having secured the admission of the Province of British Columbia to the Confederation on the only possible terms, that of providing means of communication with the rest of Canada by the construction of a Railway. I have made no reference to the great part played by this distinguished statesman when Prime Minister of United Upper and Lower Canada before I had the pleasure of meeting him. Nor is it necessary to make good the declaration that Canada can never repay the debt due to the memory of that great man. All that is requisite is to compare the miserable condition of British North America from the Atlantic to the Pacific Ocean, before Confederation, with the Canada of today unsurpassed in its progress and prosperity by no part of the world.

Wishing that the most abundant success may attend this effort to recognize and perpetuate the illustrious memory of Honorable George Etienne Cartier, Bart.

I remain,

Yours faithfully,

CHARLES TUPPER.

MESSAGE FROM THE BRITISH EMPIRE ASSOCIATION OF THE STATE OF ILLINOIS

Chicago, Sept. 1st, 1913.

E. W. Villeneuve,

President, Cartier Centenary,

Montreal.

Regret exceedingly engagements here preclude my acceptance invitation to be present laying foundation stone Memorial to Sir George Etienne Cartier. His devotion to Confederation alone, not to speak of his many other invaluable public services to his beloved City of Montreal, to Canada and through Canada to the Empire at large, entitles him to an enduring Memorial at the hands of a grateful and appreciative people. I would enlarge upon the tribute of Sir Charles Tupper and say the whole Empire owes the name and memory of Cartier a debt that can never be repaid. I pray that the function may be marked with the interest it deserves.

William King PATTISON,

President.

CANADIAN CLUB OF CHICAGO

Chicago, Sept. 2nd 1913.

E. W. Villeneuve
President Cartier Centenary,
Montreal, Q.

Regret cannot be present at laying corner stone Cartier Monument. Every one of Canadian birth should feel proud to do honor to that illustrious patriot who probably more than any one else was responsible for bringing together the various provinces and creating a great Dominion. I can assure you that those of Canadian birth who live in Chicago of which there are more than fifty thousand feel proud of their country and will take pride in doing honor to a man who helped to give birth to this coming nation.

Thomas A. WOODRUFF,
President Canadian Club of Chicago.

GREETINGS OF THE
 CANADIAN SOCIETY OF NEW-YORK

The President
Cartier Centenary,
Montreal.

New-York, 2nd Sept. 1913.

Our beloved Canada has entered upon a period of unparalleled progress. Amidst the splendors of her achievements in politics, industry and morals, it is imminently fitting that we should cherish with sincere loyalty the memory of those heroic men who, in the dawn of national career, liberated those energies which have made the present possible.

Among the heroes of the dawn, none are more worthy of honor than Sir George Etienne Cartier. Indeed, it may fairly be claimed that without Sir George Cartier Confederation would have been impossible. He was the forward-looking man. He has earned the undying gratitude and affection of Canadians of every race and creed.

On behalf of the Canadian society of New-York, I extend greetings to the committee in charge of the Cartier Centenary, and, through them, to the Canadian people. We wish for our Mother Land nothing less than that she may enjoy the leadership of men worthy to succeed Cartier and his fellows.

Charles A. EATON,
President.

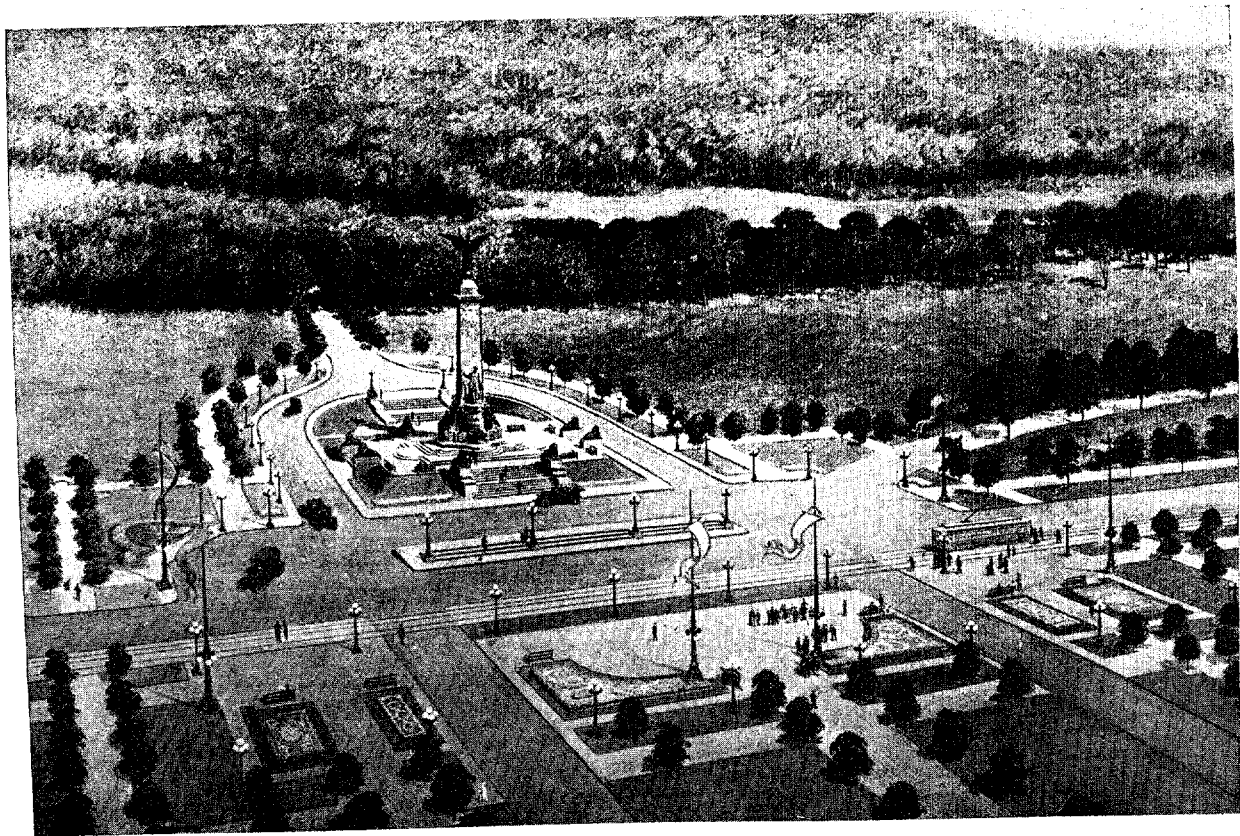
ASSOCIATION OF CANADIAN CLUBS

Hamilton, Ont., Sept. 2nd, 1913.

*E.-W. Villeneuve, Esq.,
Cartier Centenary,
Montreal.*

Regret exceedingly inability to join with you in ceremony of laying the foundation stone of a monument to the great Canadian who truly was the corner stone of the fabric of Confederation.

*Chas. R. McCULLOUGH,
Honorary President,
Association of Canadian Clubs*



*Le monument de Sir George-Etienne Cartier, Montréal,
à l'entrée du Parc Mont Royal*

CHAPITRE VI

Les monuments. — Le choix du monument de Montréal. — Concours ouvert aux artistes canadiens et formation d'un jury. — Ce dernier arrête son choix sur la maquette de l'artiste Hill. — Opinion d'un artiste français, A.-J.-L. Lecointe. — On fixe au 2 septembre 1913 la pose de la première pierre. — Description du monument.

LE comité du Centenaire, tout en poursuivant une active campagne de propagande en faveur de son oeuvre, ne perdait pas de vue la question du monument lui-même que l'on voulait élever à la mémoire de Cartier. La spontanéité, l'enthousiasme avec lesquels le projet était accueilli, non seulement dans les milieux officiels mais aussi dans les rangs du peuple, allaient fournir au Comité les moyens d'élever au grand homme d'état canadien un monument vraiment digne de lui, de son oeuvre, de sa ville, et de la patrie qu'il avait servie jusqu'à son dernier soupir.

Le 29 juin on ouvrait un concours auquel ne prendraient part que des artistes canadiens et devant se terminer le 15 septembre suivant. La circulaire du Comité se lisait comme suit :

CONCOURS DE SCULPTURE POUR UN MONUMENT QUI SERA ÉRIGÉ À MONTRÉAL, À LA MÉMOIRE DE FEU SIR GEORGE-ÉTIENNE CARTIER, MONTRÉAL.

1° Des sculpteurs sont invités à concourir pour l'érection d'un monument à feu Sir George-Etienne Cartier, Baronnet, qui symbolisera aussi la "Confédération".

2° Une fois achevé et érigé à l'endroit indiqué, le monument ne devra pas coûter plus que \$100,000, y compris le socle à partir du niveau de la surface du sol.

3° Ne pourront concourir que les sculpteurs Canadiens.

4° Le monument sera placé au pied du Mont-Royal à un endroit près de la rue Rachel.

5° Les concurrents devront soumettre à l'examen des maquettes en plâtre modelées à une échelle de pas plus d'un pouce au pied. Un mémorandum de la maquette devra accompagner chaque modèle.

6° Toute correspondance se rattachant à ce concours devra être adressée au Président du Comité du Centenaire Cartier, Casier Postal 188, Montréal. Toutes les maquettes seront expédiées au bureau du Comité, Edifice Banque d'Hochelega, à Montréal. Les maquettes devront être livrées le ou avant le 15 septembre 1912. Elles ne seront pas exposées publiquement avant l'adjudication du contrat. Le Comité payera les frais d'envoi des maquettes et du memorandum qui les accompagnera. Après le verdict du jury, les maquettes seront expédiées, sur demande, aux concurrents aux frais du Comité mais au risque des dits concurrents.

On donnera avis de ce verdict à chacun des concurrents.

Si le Comité l'exige, l'heureux concurrent fournira une garantie d'exécuter les travaux pour la somme ci-haut mentionnée.

Les artistes suivants envoyèrent des maquettes: Alfred Laliberté, Philippe et Henri Hébert, Aimé Léger, Geo. W. Hill, MM. McCarthy, Kilpen, Brunet et Gratton.

Un jury fut constitué dont les membres furent: l'ex-maire H. A. Ekers, l'ex-maire Guerin, l'ex-échevin U. H. Dandurand, M. Charles Gill, M. Théodore Labatt, M. Nathaniel Curry, M. W. D. Lighthall, c.r., M. D. R. McCord, c.r., l'honorable J. Damien Rolland, M. J. A. Vaillancourt, M. J. Lusignan et M. C. Mariotti.

Entre temps, on allait s'occuper de choisir le site du monument. On en suggéra plusieurs, dont le Parc Lafontaine situé dans cette partie de la ville plus particulièrement représentée au Parlement par Cartier. Une autre suggestion fournit le sujet d'assez longs débats entre le Comité du Centenaire, le gouvernement municipal et la Compagnie des Tramways. On voulait camper le monument dans une sorte de rond-point établi au milieu de l'avenue du Parc à la hauteur de la rue Rachel. Le rond-point serait contourné, de chaque côté, par la rue, à la façon dont certains monuments européens célèbres sont situés. La discussion menaçant de s'éterniser et en face de difficultés, en apparence insurmontables, le Comité se décida pour le site actuel qui est très beau, un point du Parc Mont Royal, à l'ouest de l'avenue du Parc à la hauteur de la rue Rachel. Et on prévint les artistes de cette décision afin qu'ils pussent tenir compte, dans la préparation de leurs maquettes, des dispositions particulières, du pittoresque de l'endroit où le monument serait placé.

La maquette de M. Geo. W. Hill fut choisie. Ce choix, qui fut accueilli non sans une certaine surprise de la part de quelques-uns, rencontra finalement l'approbation générale. On admit que le jury avait choisi la plus belle des oeuvres soumises. Ce jugement fut, quelque temps plus tard, confirmé par l'opinion d'un grand artiste français, Lecoïnte, récemment établi au Canada. Son opinion fut publiée dans les journaux qui l'accompagnèrent d'une notice sur la carrière artistique et les oeuvres du grand sculpteur.

M. A.-J.-L. LeCointe, est un de ces vieux artisans du marbre et du bronze, un de ces artistes dont la France tire une part de sa gloire. Arrivé récemment au Canada, il y est venu pour passer ses jours auprès de son fils, ingénieur au service de l'aqueduc de Montréal.

Monsieur LeCointe est un sculpteur dont la compétence ne peut être niée; ses avis doivent être acceptés avec le respect qu'imposent son grand âge, son absolue intégrité d'artiste et son indépendance parfaite de toutes les questions qui nous agitent. Monsieur LeCointe, aujourd'hui âgé de 86 ans, fut à l'Ecole des Beaux Arts, de Paris, le condisciple de Carpeau, l'auteur de ce groupe divin de la Danse, digne des statuaires de la Grèce. Monsieur LeCointe fut l'élève de Klagmann et de Tous-saint. Pendant vingt ans il se livra à la statuaire, l'orfèvrerie, à la joaillerie. Il remporta de nombreuses récompenses aux expositions de Paris, 1855 et 1867. Il fut médaillé à l'exposition de Philadelphie en 1876, au Salon de Paris en 1882 et à l'exposition universelle de Paris en 1889.

Parmi ses oeuvres on cite tout particulièrement un groupe décoratif à l'hôtel de ville de Paris; les monuments de Sedaine et de Diderot, à Paris; une restauration de la cathédrale de Moulins et un bas-relief de l'église de Saint-Séverin, à Paris. Il fut membre du jury de la Médaille d'honneur du Salon des artistes Français, vice-président de l'association des artistes peintres et sculpteurs. Il obtint de ce dernier titre la médaille d'argent de la mutualité.

L'artiste a représenté Sedaine dans ses habits de tailleur de pierre, à cette période de sa vie où, travaillant durement pour soutenir les siens, il passait ses soirées à l'étude. Sedaine, à ce titre, ne fut pas qu'un grand auteur dramatique, ce fut un grand caractère et un bel exemple d'énergie intelligente.

Monsieur LeCointe étant un sculpteur, raconte son interviewer, nous lui avons parlé, naturellement, des monuments qui ornent la métropole. Des monuments construits nous en vîmes à parler des autres, de ceux qui sont à construire et notamment de celui de Cartier. Sur les maquettes des artistes, Monsieur LeCointe nous a, incidemment, exposé sa manière de voir.

"Ayant fait, à bord du bateau sur lequel j'ai fait la traversée, la connaissance de Monsieur Horace J. Gagné, celui-ci me conduisit un jour dans le local où se trouvaient exposées les maquettes des artistes qui avaient pris part au concours du Monument Cartier. En entrant dans la salle je vis à ma droite et à ma gauche, deux maquettes qui attirèrent plus particulièrement mon attention. Je les examinai avec attention et je constatai que l'une et l'autre demandaient des modifications sérieuses. L'une de ces deux maquettes me parut meilleure que l'autre qui, cependant, était aussi l'oeuvre d'un artiste. Après que la commande du Monument eut été passée à Monsieur Hill, je suis allé voir sa maquette et je constatai qu'il y avait apporté de profondes modifications. Je vis celle de Monsieur Laliberté, la seconde maquette, la meilleure après celle de Monsieur Hill, et je constatai que Monsieur Laliberté avait aussi apporté à sa maquette de sérieuses modifications.

"Etant donné le milieu bourgeois dans lequel furent jugées les maquettes, je demeurai surpris que celle de Monsieur Hill, l'eût emportée sur celle de Monsieur Laliberté, mieux faite selon moi pour plaire aux bourgeois que celle de Monsieur Hill. La maquette de Monsieur Laliberté a de quoi plaire aux profanes par tout ce qu'elle a de clinquant et d'attrappe-Poeil.

"Je ne prisai pas beaucoup l'idée de placer Cartier tout en haut d'une colonne. Il faut que celui à qui on élève un monument soit accessible à la vue du public. Comment voulez-vous qu'on voie Cartier si on le pique sur une colonne, comme un coq sur un clocher?

"J'aime mieux la tenue générale de la maquette de Hill et je m'en tiens à ce que j'ai dit, je n'ai donné aucun conseil à l'un ou à l'autre et, d'ailleurs, je n'avais aucun titre à en donner à un artiste qui doit rester maître de son oeuvre. Je n'ai rien dit avant la décision du jury, mais aujourd'hui j'estime avoir le droit d'exprimer librement mon sentiment d'artiste.

"J'ai vu des esquisses primées par un jury et qui donnèrent d'épouvantables monuments. J'ai pleine confiance que l'esquisse de Hill, une fois exécutée dans le granit et le bronze, constituera une oeuvre digne à la foi de l'artiste, et du grand homme canadien. Ce monument, la métropole canadienne aura droit de s'en orgueillir.

"Les communications sont difficiles entre Monsieur Hill et moi; en outre que le français ne lui est pas trop familier, il est dur d'oreille et je

le suis plus que lui. L'art seul nous rapproche; j'apprécie son oeuvre en toute indépendance d'artiste. Je suis étranger, trop vieux pour être le concurrent de qui que ce soit, ici ou ailleurs; je ne suis donc pas suspect de dire en cette matière, autre chose que ce que je pense."

THE CARTIER MEMORIAL (1)

The Cartier Memorial is a monument in granite and bronze to perpetuate the memory of Sir George Etienne Cartier, patriot, statesman, Premier of Canada before Confederation, leader of the Province of Quebec in Confederation and first Minister of Militia in the Canadian Confederation, born in 1814, at St. Antoine-sur-Richelieu, died in London, England, in 1873. The Monument is nearly 100 feet high from base to top of crowning figure. It consists of a base and column of grey Canadian granite, and a large bronze figure of Renown on top of column. Around the base and column are the following seventeen bronze figures: In front, at the base are four large female figures in bronze 9 ft. high representing the four Provinces of Quebec, Ontario, New Brunswick and Nova Scotia, which first entered into Confederation in 1867; a bronze ribbon connects the figures bearing this inscription "*O Canada, mon pays, mes amours*", or "*O Canada, my country, my love*". These words are the refrain of a song which was sung by Cartier at the first celebration in Canada of St. Jean Baptiste Day in 1835, and was specially written by him for that occasion. Cartier was the first Secretary of the St. Jean Baptiste Society. It was also sung by Cartier, then Prime Minister of United Canada, on the trip up the St. Lawrence with His Majesty the late King Edward, then Prince of Wales, in 1860. The Prince expressed keen delight at Cartier's rendition of the songs of his country, particularly "*O Canada, mon pays, mes amours*".

One of the central figures of this group, the Province of Quebec is gazing upward towards the granite column, to Cartier, whose statue 11 ft. high, in bronze, is placed in the centre of the column, bearing in one hand a scroll on which is inscribed "*Avant tout soyons canadiens*" (Before all let us be Canadians), the title of a song written by Cartier and sung on the streets of Montreal in 1837 by the Sons of Liberty, of which Cartier was the Secretary.

At the base of the monument below the four statues of the Provinces is inscribed the following quotation from a speech delivered by Cartier in 1865: — "*We are of different races not for strife, but to work together for the common welfare.*" Below the statue of Cartier is his coat-of-arms in bronze, which bears his motto, "*Frank*

(1) From the official program published in 1919.

et sans dol" (Frank without deceit). Above the statue of Cartier, near the top of the column, carved in the granite, is the coat-of-arms of the City of Montreal.

At the base of the monument, to the rear, are five bronze figures, of the same proportions as the front figures, representing the Provinces which have subsequently entered Confederation, viz: Prince Edward Island, Manitoba, British Columbia, Saskatchewan and Alberta, linked together by a ribbon bearing the inscription in English "*The defense of the flag is one of the bases of Confederation*" an extract from a speech delivered by Cartier at the Provincial Conference held in Halifax in 1864. Above these figures, on the back of the column, level with the statue of Cartier is a bronze figure also 11 ft. high of a soldier defending the flag, to carry out the thought of the above quoted saying, also a reminder that Cartier was the first Canadian Minister of Militia, and that it was he who established the Militia of Canada. On the breast of each of the nine statues is a shield bearing the coat-of-arms of the respective province it represents. To the right and left of the base are groups in bronze, the one to the left representing "Education", to the right "Legislation".

"Education" is represented by three figures typical of the imparting of instruction to the young, and is to perpetuate Cartier's great work in the development of our educational systems.

The group of "Legislation" is also comprised of three figures. The central figure is Law, stern and unchangeable. In her left hand she holds the sword, symbol of the execution of the law. Her right hand rests on a book in which the figure Genius is inscribing the laws compiled by the genius of Cartier. To the left of the central figure is the little prisoner in the act of pleading, this is symbolic of correction. Surmounting the column is a large bronze ball, 4 ft. in diameter, supporting the winged figure of "Renown", bearing a wreath in one hand, with which she appears to crown Cartier's statue below. In the middle of the four front figures at the base is this inscription "*A Cartier, la reconnaissance et l'admiration d'un peuple*" (To Cartier, the gratitude and admiration of a people). At the rear below the group of the five provinces is inscribed the following quotation from a speech delivered by Cartier in 1867: "*Le Canada doit être un pays de liberté, et toutes les libertés doivent être protégées par la loi*" (Canada must be a country of liberty, and all liberties must be protected by the law.)

On the four approaches to the monument are eight large pedestals in granite, four of which will be surmounted by large bronze lions, 9 ft. long 3 ft. 8 inches broad. At the rear of the monument will be two large lighting standards in bronze. Fifty car-loads of granite were used in the construction of the monument, the stone having been quarried in Stanstead Co., Province of Quebec.

The bronze figures were cast in Brussels, Belgium, where Mr G. W. Hill, the sculptor, has a studio, and the total weight of the 18 figures (exclusive of the lions) is 27 tons.

The site of the monument is at the entrance to Mount Royal Park, on the slope of the mountain, overlooking the City of Montréal, the scene of Cartier's labors and triumphs.

DESCRIPTION DU MONUMENT

Ce monument imposant mesure cent pieds de hauteur. Il est fait d'une gigantesque colonne, surmontant une large base solide autour de laquelle se groupent divers motifs de sculpture en bronze. La colonne et sa base sont en granit gris canadien. Au pied du monument, sur le devant, se voient quatre statues en bronze. Ce sont Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, les quatre provinces entrées dans la Confédération dès 1867. Un ruban en bronze relie les quatre allégories et sur ce ruban on lit l'inscription *O Canada, mon pays, mes amours* (1). La statue qui représente Québec a les yeux tournés vers la statue de Cartier lui-même, placée un peu plus haut. Ce Cartier, fort ressemblant, est en bronze et mesure 11 pieds. Il se trouve au centre même de la base de la colonne. Le héros tient dans sa main un papier roulé sur lequel se lit l'inscription: *Avant tout soyons Canadiens* (2). Au-dessous des quatre statues, représentant les quatre provinces, une troisième inscription porte: *Nous sommes de races différentes, non pas pour nous faire la guerre, mais pour travailler ensemble à notre commun bien-être* (3).

Au-dessous de la statue de Cartier, et sur son écusson (de chevalier) en bronze, se voient les mots de sa devise *Franc et sans dol*, tandis qu'au-dessus vers le haut de la colonne, l'écusson de Montréal est gravé dans le granit. A la base du monument encore, mais à l'arrière, cinq autres statues en bronze ont été placées: Prince Edouard, Manitoba, Colombie, Alberta et Saskatchewan — les cinq dernières provinces entrées l'une après l'autre dans la Confédération canadienne. Elles aussi, elles sont reliées par un ruban portant en anglais cette inscription: *La défense du drapeau est une des bases de la Confédération* (4). Au-dessus de ces dernières figures, à

(1) Paroles de la chanson populaire composée par Cartier et chantée par lui le jour de la première célébration de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal le 24 juin 1834. Devenu Premier Ministre du Canada, Cartier la chanta un jour devant le Prince de Galles (plus tard Edouard VII), alors qu'ils remontaient ensemble le St-Laurent en 1860.

(2) Autre chanson, aussi composée par Cartier, et chantée par les Fils de la Liberté, dans les rues de Montréal, en 1837.

(3) Paroles extraites d'un discours de Cartier, prononcé en 1865.

(4) Paroles extraites d'un autre discours de Cartier, prononcé à Halifax en 1864.

l'arrière toujours, et au même niveau que la statue de Cartier, s'en trouve une autre, symbolique celle-là, également de 11 pieds, qui représente un soldat défendant le drapeau (1). Au bas du groupe de ces cinq provinces, on lit cette autre inscription: *Le Canada doit être un pays de liberté et toutes les libertés doivent être protégées par la loi* (2). Ajoutons que chacune des neufs statues porte, sur la poitrine, un bouclier orné de l'écusson de la province qu'elle personnifie. Au centre des quatre figures des plus anciennes provinces, à la base de la façade, se lit l'inscription principale: *A Cartier, la reconnaissance et l'admiration d'un peuple.*

À droite et à gauche de la base du monument sont encore deux groupes symboliques, composés chacun de trois statues: ils représentent la *Législation* et l'*Éducation*. Surmontant la colonne et dominant le tout, un gros globe sphérique en bronze, de quatre pieds de diamètre, supporte une statue ailée de la *Renommée* qui a dans sa main une couronne qu'elle fait le geste de venir déposer sur la tête de Cartier. Enfin, à chacune des quatre approches du monument se trouvent huit piédestaux en granit dont quatre seront surmontés par des lions en bronze mesurant chacun neuf pieds de longueur par trois pieds huit pouces de largeur. En arrière du monument, on placera deux lampadaires en bronze. De larges terrasses gazonnées s'étendront tout autour (3).

La vie de Cartier a été une lutte continuelle, incessante, souvent contre l'inattendu, toujours contre des obstacles apparemment insurmontables. Et il est remarquable de constater que, même dans la gloire, son dur destin ne l'a pas abandonné et que ses monuments eux-mêmes ont reflété jusqu'aux tribulations dont il eut à triompher toute sa vie.

Le contrat signé par le sculpteur stipulait que le monument devrait être complété pour l'automne de 1914. En conséquence, M. Hill traça ses plans et devis, confia à un entrepreneur la partie architecturale du monument, puis retourna à Bruxelles où il lui fallut augmenter son personnel et agrandir son studio à cause des proportions gigantesques des pièces qu'il aurait à travailler. À mesure, par exemple, que la statue ailée de la *Renommée* qui surmonte le monument prit forme, elle eut vite fait d'atteindre le toit même du bâtiment où le studio se trouvait installé. Le sculpteur, pour travailler, dut se servir d'une échelle, entourer la pièce d'échafaudages, un

(1) Cartier fut le premier Ministre de la milice canadienne.

(2) D'un discours de Cartier, prononcé en 1867.

(3) Cette description est de l'abbé Elie Auclair, *Revue Canadienne* de septembre 1919.



LES MONUMENTS

*Le Soldat,
Echappé aux Allemands*

*M. Geo. W. Hill,
Sculpteur*

peu à la façon de ceux qui construisent des maisons. Les statues, à mesure qu'elles étaient faites dans le plâtre, étaient confiées aux fondeurs.

Au commencement de l'été 1914 le travail du sculpteur était à peu près terminé. Seize statues étaient prêtes en juillet et elles furent expédiées d'Anvers dès que les premières rumeurs de guerre vinrent jeter la consternation en Europe. Mais, même dans ces conditions, le destin leur fut favorable et elles échappèrent aux sous-marins qui commencèrent à parcourir l'Atlantique avant qu'elles aient atteint les rives de l'Amérique. Mais les deux statues principales n'étaient pas encore achevées—celle de Cartier et celle du Soldat qui lui fait contrepoids à l'arrière de la colonne. Toutes deux étaient chez le fondeur qui, grâce à des efforts spéciaux, put achever Cartier et l'expédier à Anvers le 2 août. La guerre n'était pas encore déclarée mais elle était si imminente que les services maritimes en étaient déjà tout désorganisés. La compagnie du Canadien Pacifique avait déjà contremandé tous ses voyages et retiré tous ses navires, à part un qui était à Anvers. La statue de Cartier resta donc quelques jours, à l'abandon sur les quais, pendant que les Allemands prenaient Liège et Bruxelles et menaçaient la ville d'Anvers elle-même. Un peu avant la capitulation de la ville le capitaine Kendall, le marin qui se fit une certaine renommée dans l'affaire Crippen, et qui commandait le seul navire du C.P.R. qui restait sur la ligne d'Anvers, offrit de traverser en Belgique et de ramener la statue. Le capitaine était un "brave tout" et avec un peu d'audace et de courage il amena la statue en lieu sûr, à Londres, d'où elle fut expédiée à Montréal. Ici, dans la métropole canadienne, on y porta peu d'intérêt à l'époque, toutes les attentions étant concentrées sur la guerre, et on décida de remettre à la conclusion de la paix la complétion du monument.

Durant la première semaine de la guerre M. Hill et sa famille quittèrent Bruxelles pour se rendre à Ostende en même temps que les autres réfugiés britanniques qui avaient été forcés d'abandonner la capitale belge. Personne ne comprenait encore la gravité de la situation,

malgré la rareté des vivres et la non valeur du papier monnaie. M. Hill retourna au Canada, où il était appelé, laissant aux fondeurs le soin de lui expédier les pièces à mesure qu'elles seraient prêtes.

Le destin fut moins élément pour la statue du soldat que pour celle de Cartier. Lorsque cette dernière fut expédiée à Londres, le soldat était encore en fragments à la fonderie, attendant l'assemblage. Après leur entrée dans Bruxelles les Allemands pillèrent la fonderie plusieurs fois, enlevant toutes les matières premières lors de leur première visite et nombre de pièces non terminées lors de la seconde. Ces incidents alarmèrent les fondeurs qui rassemblèrent toutes les pièces terminées—dont le soldat du monument Cartier—et les cachèrent dans un endroit qui ne fut pas dévoilé. Appartenant à M. Hill se trouvaient huit petits bustes de Cartier qui avaient été commandés par des amis, deux grands bustes du même pour Québec et Saint-Antoine et la statue complète de D'Arcy McGee destinée à Ottawa, à part les pièces non rassemblées de la statue du soldat. Pendant quatre ans leur sort resta en suspens. Avait-on enterré les pièces dans la cour de l'atelier, sous le pavage de pierres rondes? Avait-on pu les traîner à une plus grande distance pour les enterrer dans un champ? Pouvait-on espérer qu'elles échapperaient à l'envahisseur allemand? L'artiste lui-même, dans le cas de sa disparition, pourrait-il reconstituer son soldat conformément à sa première inspiration, pourrait-il réussir une réplique parfaite de son premier modèle? Autant de questions qui tourmentaient l'artiste dans l'impossibilité où il se trouvait de communiquer avec ses amis de Belgique. Mais, tout le temps, on savait bien que les statues de bronze étaient cachées dans un endroit accessible. Les Allemands firent de nombreuses visites sans résultat et, désireux de passer leur colère sur quelqu'un, voulurent imposer une lourde amende au propriétaire de la fonderie. Malheureusement cette tentative ne réussit pas plus que leurs fouilles; le fondeur était un officier belge et, de ce fait, protégé. Ils songèrent à prendre sa femme en otage, mais la dame réussit à se cacher chez des amis.

Quant à son mari et à ses ouvriers ni les menaces, ni les promesses ne purent leur faire dévoiler la cachette des monuments de Cartier.

Après l'armistice, M. Hill communiqua avec les fondeurs et en apprit que ses bronzes avaient été sauvés et qu'ils étaient en parfait état. On en rassembla les pièces pour les expédier ensuite au port maritime le plus rapproché. Il restait la difficulté de les rendre à destination; les navires manquaient d'espace et ces statues durent à leur tour, comme leurs devancières, attendre des mois et des mois le capitaine qui les amènerait en Amérique. Enfin, dans le mois de juillet 1919, on réussit à transporter la statue du soldat. Les autres suivirent à différentes dates dans le cours du mois d'août suivant.



Sa Majesté le roi George V

CHAPITRE VII

Dévoilement du monument Cartier, à Montréal, le 6 septembre 1919. — Le monument est dévoilé par le roi en personne de son château de Balmoral. — On présente une adresse et des fleurs à Mlle Hortense Cartier. — Touchante réponse de cette dernière. — Panégyrique de Sir George-Etienne Cartier par l'hon. Thomas Chapais. — Participation de tout l'empire. — Messages des provinces.

LES débats sur la Confédération furent d'une violence extrême malgré la certitude où l'on était que la mesure, préparée avec tant de soin, et au prix de tant de sacrifices, serait approuvée par une forte majorité. C'était à la session de 1865. Cartier y fut pris personnellement à parti, ce qui lui permit, une fois de plus, de déployer son ardeur combative et de défendre, pouce par pouce l'oeuvre pour le succès de laquelle il mettait en jeu sa popularité et son prestige gagnés par un quart de siècle d'efforts. On voyait même dans ce temps-là que le champion des droits Canadiens ressentait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter quelques années plus tard. Mais "il avait le courage du lion" et rien ne put le faire bouger de la position qu'il avait prise. C'est alors que Sir Hector Langevin, (11 mars 1865) prenant la défense de son chef, de son collègue et ami, avec cet accent prophétique qui, à cette époque, anime presque tous les discours, des Pères de la Confédération, prononça ces paroles mémorables qu'il était donné au Comité Cartier de réaliser moins de cinquante ans plus tard.

"Il (Cartier) aura son heure", s'est écrié Sir Hector. "Toute sa vie, ainsi que Sir Louis Hippolyte Lafontaine, l'honorable procureur général du Bas-Canada s'est appliqué à sauvegarder et à favoriser les intérêts matériels et religieux de ses concitoyens, et il convient de couronner cette oeuvre gigantesque par la part

si importante qu'il a prise à la nouvelle constitution destinée à régir un des plus grands empires du monde, à cette constitution sous laquelle toutes les races et toutes les croyances trouveront protection et respect. Oui, il aura son heure, et, comme son devancier, son nom passera à la postérité comme celui d'un des plus grands bienfaiteurs de son pays." (1)

En 1873, le lendemain de la mort de Sir George, cette prophétie était reprise par M. Boucher de la Bruère (1) qui écrivait :

"A mesure que les années s'écouleront, son nom grandira dans l'histoire et ses oeuvres n'en seront que plus appréciées."

On pouvait rappeler ces paroles le jour du dévoilement du monument Cartier à Montréal, comme on rappelait aussi le rude destin qui semblait poursuivre jusque dans la gloire celui qui accomplit tant de choses, mais qui ne gagna jamais un avantage que de haute lutte. Le monument fut dévoilé sous une pluie torrentielle, cérémonie qui fut suivie, une couple d'heures plus tard, par une resplendissante fin de journée. Image de la vie de Cartier, pensait-on; lutte ardente, orages profonds jusqu'à l'accomplissement de l'oeuvre entreprise, mais une fois l'oeuvre accomplie, une fois les problèmes résolus, triomphe heureux sous un ciel clair. On aurait pu aussi bien rappeler les embarras multiples qui, en dépit de l'enthousiasme avec lequel le mouvement fut accueilli, en ont retardé l'exécution. Le Centième anniversaire de la naissance de Cartier tombait le 6 septembre 1914. Mais la guerre, éclatée cette année-là, avait forcé le Comité de remettre la célébration qu'il avait longuement préparée, après la conclusion de la paix. L'armistice fut signée le 11 novembre 1918 et il fut immédiatement décidé que le dévoilement du monument Cartier se ferait le 6 septembre suivant, le 105ième anniversaire de sa naissance. Dans l'intervalle ou pourrait compléter le

(1) "Sir George-Etienne Cartier, sa vie et son temps", par John Boyd, p. 277.

(2) "La Minerve", 21 mai 1873.

monument, recevoir d'Europe les pièces que l'on avait réussi à soustraire à la barbarie allemande.

Le Comité reprit son activité des premiers jours. On arrêta pour la fête du dévoilement qui eut lieu le 6 septembre 1919, cinq ans après la date précédemment fixée, et cela pour des raisons que nous avons déjà indiquées, le programme suivant :

CÉRÉMONIE DU DÉVOILEMENT

2 HEURES 30

Réception de Leurs Excellences Le Gouverneur-Général du Canada
et La Duchesse de Devonshire

“Dieu Sauve le Roi”

“Rule Britannia”

Adresse de bienvenue à Leurs Excellences par le Président du Centenaire
Cartier. — Discours par le Président

3 HEURES 12

Sonnerie de Fanfare par des Trompettes Heraldiques

3 HEURES 15

Dévoilement du Monument par Sa Majesté le Roi George V, au moyen d'un
courant électrique, transmis par câble, du château Balmoral, Ecosse

Salve d'artillerie de dix-neuf coups de canon

Message de Sa Majesté, lu par Son Excellence le Gouverneur-Général

Présentation d'une adresse enluminée à Mlle Hortense Cartier à qui des
fleurs seront offertes par “The Imperial Order of Daughters of the
Empire” et la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Panégyrique de Sir George-Etienne Cartier par l'honorable
Thomas Chapais, Conseiller Législatif.

DISCOURS

Honorable C. J. Doherty, Ministre de la Justice, représentant le
Premier Ministre du Canada

Honorable Sir Lomer Gouin, K.C.M.G., Premier Ministre de la
Province de Québec

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, Evêque auxiliaire de Montréal
Très Révérend John Cragg Farthing

M. Tom Moore, Président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada

M. Samuel Insull, délégué de “The British Empire Association of Illinois”

M. J.-V. Désaulniers, représentant la Société St. Jean-Baptiste de Montréal
“O Canada”

“Dieu Sauve le Roi”

Fanfare du 1er Régiment des Grenadier Guards, J.-J. Gagnier, directeur
Avec permission du Général F. S. Meighen, O.C.

Ce programme fut suivi à la lettre. Il fallut procéder sous une pluie torrentielle, mais on procéda quand même, et, quand même, la cérémonie fut réussie. A 2 h. 30 de l'après-midi, le président du Comité du centenaire, M. Eugène W. Villeneuve, recevait sur le terrain du parc Mont-Royal les invités d'honneur et les personnages officiels, le gouverneur-général, le duc de Devonshire, plusieurs membres du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, aussi bien que des délégués des diverses parties de l'empire, les consuls des nations alliées, France, Belgique, Italie, Etats-Unis, les représentants des associations britanniques, des hommes d'Eglise et des hommes d'Etat, des autorités militaires, ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens. S'il eut fait beau, ce sont des milliers et des milliers de personnes qu'on eût vues là. Malgré la pluie, la foule était cependant considérable. Au premier rang, Mlle Hortense Cartier, l'unique enfant survivante de Sir George, et les membres de la famille Cartier avaient pris place. (1)

Deux tentes avaient été dressées pour les principaux invités. C'est sous l'une d'elles que M. Villeneuve a lu les adresses de bienvenue à Son Excellence le duc de Devonshire et à Mlle Hortense Cartier à qui on a offert une première gerbe de fleurs. Sous l'autre, la duchesse de Devonshire a reçu les hommages du comité féminin du centenaire, composé de Madame E. W. Villeneuve, lady Williams-Taylor, Mesdames J. G. H. Bergeron, J. V. Désaulniers, L. P. Crépault, Mlle Power O'Brien. Et parmi les dames invitées on remarquait Mme C. J. Doherty, Mme la colonel Renouf, Mlle Bury, Mlle Walsh,

(1) La famille Cartier était largement représentée: outre la fille du grand disparu, héros de la fête, les parents suivants, neveux et arrière-neveux, prirent part à la cérémonie: M. Jacques Cartier, neveu, et Mme Joseph Desrosiers, nièce de Cartier; et au nombre de ses arrière-neveux et petits-neveux: Dr. et Mme G.-E. Cartier, le Dr. Côme Cartier, de L'Annonciation; le Dr Henri Cartier, de Mont-Laurier; M. Jacques-Antoine Cartier, M. Camille Giroux, M. Louis Mignault, de Sherbrooke; M. N. Cartier, de Providence, R. I.; M. Alphonse Lamy, le Dr Paul Cartier, de Sainte-Madeleine; M. L.-J. Cartier, de St-Antoine; MM. Armand et Joseph-Louis Cartier, M. J.-M. Richard, notaire, de Contrecoeur; M. et Mme A. Déziel, Mme Gracia Chalifoux, Mlle Berthe Cartier et Mlle Eugénie Cartier.



LE MONUMENT CARTIER À MONTRÉAL AU MOMENT DU DÉVOILEMENT PAR LE ROI

Mlle Sexton, Mme Sherris, Mme Mount Duckett, Mlle Winnifred Duckett et nombre d'autres.

Nous donnons ici les textes de l'adresse de bienvenue à Son Excellence le duc de Devonshire et la réponse du gouverneur-général, l'adresse lu par M. Villeneuve à Mlle Cartier et la réponse de cette dernière, puis une adresse lue à la fille de Sir George par les dames de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste avec présentation de fleurs, par les dames de l'Imperial Order of the Daughters of the Empire représentées par Mme W. C. Hodgson.

ADDRESS OF WELCOME TO HIS EXCELLENCY
BY Mr E. W. VILLENEUVE, PRESIDENT OF
THE CARTIER CENTENARY COMMITTEE.

May it please Your Excellency,

On behalf of the citizens of Canada gathered here today to do honor to the memory of a great Canadian Patriot and Statesman, and especially in the name of the Cartier Centenary Committee charged with that undertaking, we beg to tender to you our sincere welcome on this occasion.

Your Excellency has graciously consented to join us in this ceremony, to take part in this, a Nation's tribute of respect and gratitude to one whose career shines proudly in the records of our country for devotion to country and race and **unswerving loyalty to the Mother Land.**

As the representative in Canada of His Majesty King George V, and the Government of Great Britain, your participation in this event is another mark of honor to one who, in life, was the recipient of many marks of royal esteem, for it is worthy of mention that Sir George Etienne Cartier, whose praises we have gathered here today to proclaim, was the first Canadian Statesman to be received as a guest of the Royal House of Great Britain, when Her Majesty, the late Queen Victoria, conferred that rare honor on him at Windsor Castle.

His Majesty the King has graciously consented to unveil from Balmoral Castle this monument which has been erected to carry down to future ages the memory of the ideals and principles which, in life, Sir George Etienne Cartier strove to inculcate, and the giant work which through his lofty motives and high purpose he helped accomplish for his country. It will tell how Canada held all his love, her future held all his faith, and all his hopes were founded on the unity of all races for the successful government of that country.

To the estimable lady who shares with you the proud responsibility of Their Majesties representatives in Canada, and who has bestowed additional honor on our rejoicing by her presence, we tender cordial welcome, and to you both our thanks and gratitude.

We also beg to present to your Excellencies the grateful thanks of Miss Hortense Cartier, the daughter and sole surviving descendant of Sir George Etienne Cartier, who has come from her home in France to rejoice with us at the immortalizing of her father's name and to witness this full tribute being paid to his memory.

Permit us, in conclusion, to express the hope that the foundations of State which Cartier and his co-workers so well and truly laid, will carry us ever onward to a still greater prosperity, a still firmer allegiance to The British Crown and a still closer association with The Mother Country.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE

Son Excellence le gouverneur-général, dit d'abord, en français, la joie qu'il ressent de participer à la cérémonie.

Il rappelle ensuite que Sir George-Etienne Cartier avait raison que lorsqu'il déclarait, en 1865, à Londres, que la Confédération canadienne serait un grand pays dans peu d'années.

"Les Pères de la Confédération, avec Cartier, dit-il, ont travaillé à la fondation, non seulement d'une grande puissance, mais, aussi, d'un grand Empire.

"Et Cartier aurait été heureux de voir se réaliser sa pensée de faire du Canada une grande partie de l'Empire Britannique, tel que nous l'avons constaté au retour des vaillants soldats canadiens, qui, sans différence d'origine et de langue sont allés combattre sur les champs d'Europe.

"Il reste aux successeurs de Cartier, de travailler ferme, et dans le même esprit que les Pères de la Confédération, c'est-à-dire, à s'unir pour faire plus grand et plus prospère encore, le grand Dominion de l'Empire Britannique.

"Le monument élevé à Cartier est beau et grand, mais beau et plus grand encore est l'exemple que nous a laissé Cartier, exemple qu'il nous faut suivre pour assurer l'avenir du Canada."

HIS EXCELLENCY'S REPLY

"We come here to honor the memory of a man whose life was consecrated to one sole object, the development of this country. His work will stand for all time as a monument to a great Canadian. But it is not only as a great Canadian that we desire to do honor to him. The great work that he accomplished as the Father of Confederation will stand for all time, not merely as a great Canadian work, but at that Conference which met in the early days at Charlottetown, and was then adjourned to Quebec, they laid the foundation not only of a great Dominion, but they laid the foundation of a great Empire, and today the Fathers of Confederation, as we know them, are justly entitled to be called the Fathers of an Empire as well.

"Could any thing have been more prophetic or more indicative of the true character of the man than the speech which Sir George Etienne Cartier delivered in the year 1865, at a time very different from the time we are living today, a speech delivered in the great metropolis of the Empire, in London, when he said: "We desire the adoption of Confederation not only to increase our prosperity and our strength, but also to be in a better position to participate in the defense of the British Empire". Throwing our minds back to the events of the last fifty years, as we stand beside this monument which in a moment is to be unveiled by His Majesty the King, could we imagine a prouder moment to Sir George Etienne Cartier than he could witness what we are witnessing today? Only a few days ago the great city of Montreal had the privilege and the pleasure of welcoming His Royal Highness, the Prince of Wales. A loyal and enthusiastic welcome was extended to him, extended to the great grandson of that illustrious Queen whose devoted Servant and Minister Sir George Cartier was, and, as you said, Mr President, one of the very first Canadians to be received by Her Majesty Queen Victoria. He would have witnessed the return of those gallant men who sailed down that river of which he was so proud, French-Canadians, English-born, Americans, Serbians, Poles, almost every nation represented, sailed in the opposite direction to that which his forebears came from, in order to take that civilisation to Europe, and from that great work they have now returned triumphant. Today he could have witnessed the spectacle of that Parliament which he did so much to create, considering and deliberating upon the greatest instrument ever prepared by the wit of man, restoring permanent peace to a war-torn and distracted world. The times in which we are living are indeed a striking testimony to the foresight, to the genius, to the perseverance, and, above all, the splendid faith which actuated Sir George Cartier all his life. We Canadians, members of a brilliant Empire, owe to Sir George a debt which we can never repay.

"We have the privilege today of unveiling a memorial which will stand for all time as a testimony to his work, but great as the sculptor's art has been, and I join with you all in my congratulations to his art, we have yet to raise a still greater and still nobler monument. We have to work upon his work. We have to add to what he has accomplished, a nation worthy of the life time which he give to it, and future generations, not only of Canada but of the British Empire, will regard this statue as an encouragement to still higher endeavor and to still greater and nobler enterprise.

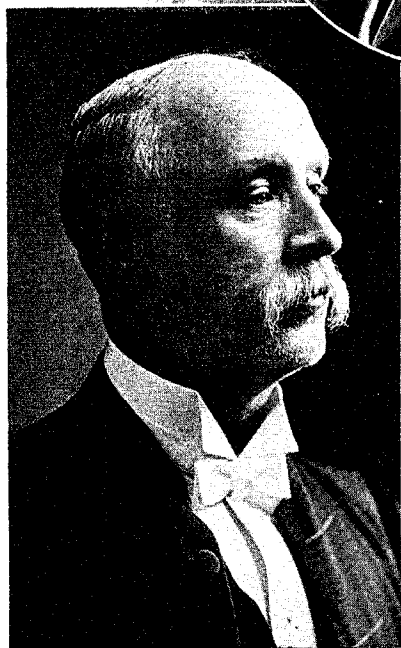
"We have many difficult problems to face, but if we face them in the same spirit of devotion and the same spirit of resolution, and the same determination as Sir George did, the future generations of Canadians will be able to look with even still greater pride than we can on the splendid work of which he was the illustrious founder.

"I thank you, Mr President, for the welcome which you have given me. I regret that the day is unfavorable to us, but when the discomfort of that has been forgotten the memory of today's occasion will be an ever memorable one in the history of Canada, and be an encouragement and an inspiration to everyone of us to endeavor to do still more for that great country in which he took so great a part."

DISCOURS DE BIENVENUE DU PRESIDENT, M. E. W. VILLENEUVE

C'est avec grand plaisir et la plus légitime fierté, que je souhaite, aujourd'hui, au nom du Comité du Centenaire Cartier, la bienvenue aux membres de cette noble assistance, venue pour célébrer avec nous l'accomplissement de notre plus ardent désir, celui d'honorer comme il convenait la mémoire de l'éminent homme d'Etat canadien que fut Sir George-Etienne Cartier, et de rendre à celui-ci le digne hommage de notre reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour le Canada.

Le couronnement de nos propres labeurs nous réjouit d'autant plus, qu'il arrive après des années d'attente. Vous n'ignorez pas comment nos espérances furent déçues, car vous savez que nous avions projeté une célébration digne du centième anniversaire de celui dont le nom trouve sa place dans le coeur de tous les Canadiens. Mais l'année du centenaire de Cartier, 1914, fut marquée par des événements d'une extrême gravité, non seulement pour le Canada et l'Empire, mais pour le monde entier. La France que Cartier avait tant aimée, l'Angleterre à qui il avait juré fidélité, la France et l'Angleterre étaient menacées, et nous inspirant des grandes leçons de la vie de Cartier, de son patriotisme et de sa loyauté, nous avons remis nos réjouissances à plus tard, afin que rien ne pût nous distraire dans l'exécution du devoir qui s'imposait à chacun de nous.



LES PANÉGYRISTES DE CARTIER
L'hon. juge L. P. Pelletier, à Québec

L'hon. Thomas Chapais, C. L.
à Montréal

L'hon. juge J. B. Archambault
à St-Antoine-sur-Richelieu

Il ne m'appartient pas de souligner ici les événements qui se sont succédés dans l'intervalle, ni de décrire comment la barque de l'Etat dont Cartier fut l'un des premiers pilotes, a triomphé de la tempête. Qu'il me suffise de dire que des jours plus heureux et plus beaux sont arrivés et que le temps est venu pour nous d'acclamer Cartier, en nous rappelant que le Canada a réalisé les ambitions qu'il avait fondées sur lui et qu'il s'est montré digne des enseignements qu'il a reçus de lui.

Mais le temps ne peut pas effacer la mémoire de Cartier, ni son oeuvre, et les années d'attente n'ont pu ni refroidir notre ardeur, ni diminuer le respect que nous avons pour lui. Dans quelques minutes, Sa Majesté le Roi George va personnellement dévoiler ce monument érigé à la mémoire de Sir George Etienne Cartier. De son château de Balmoral, de l'autre côté des mers et à des milliers de milles de distance, s'étend le câble transatlantique avec son réseau de fils métalliques, et c'est de là que partira le geste royal destiné à honorer Cartier et le Canada tout entier.

Nous venons d'entendre le représentant de Sa Majesté, le gouverneur général du Canada, adresser au peuple de ce pays son message officiel, et, se voyant ainsi l'objet de votre loyauté, le Roi pourra prendre sa large part des réjouissances de son peuple.

Nous avons aujourd'hui, au milieu de nous, Mademoiselle Hortense Cartier, la seule descendante du grand homme d'Etat, qui lui survive. Depuis la mort de son illustre père, en 1873, mademoiselle Cartier a vécu en France, mais elle a retraversé l'océan, après plusieurs années, afin d'être avec nous aujourd'hui pour prendre part aux réjouissances qui accompagneront la cérémonie destinée à immortaliser le nom de son père, et être témoin de l'hommage rendu à sa mémoire.

Nous avons aussi l'avantage d'avoir au milieu de nous des représentants officiels des grandes puissances alliées: la France, les Etats-Unis, la Belgique et l'Italie. Unis dans la paix comme dans les jours d'épreuve, ils ne font qu'un avec nous pour rendre hommage à la mémoire de notre grand compatriote.

Les gouvernements Fédéral et provinciaux, des membres éminents de notre clergé et des milliers de citoyens s'unissent en outre à nous pour honorer Cartier. Bref, nous pouvons dire que tous les Canadiens; que toutes les parties de ce vaste empire et ses alliés, prennent part à cette célébration du Centenaire de Sir George-Etienne Cartier.

Par ce monument nous avons voulu perpétuer, dans le bronze et le granit, l'esprit de l'oeuvre de Cartier, son génie, son dévouement, et sa loyauté, autant de vertus qu'il a déposées sur l'autel de sa patrie. Le sculpteur a mis en relief les espérances de Cartier, ses ambitions et ses oeuvres. Cartier avait conçu un Canada s'étendant de l'Atlantique au Pacifique, et ce monument parle éloquentement de la réalisation de ses voeux, il témoigne de son amour pour son pays,

il prêche l'union que Cartier a tant désirée. Pendant des siècles, nous l'espérons, il dominera la Cité qui fut le théâtre de ses efforts de jeune homme et de ses exploits d'homme mûr, là où il a remporté ses plus grands triomphes personnels et politiques—du Mont Royal regardant le St-Laurent sur les eaux duquel, confiant dans les destinées du Canada, comme grenier de l'Empire, il avait vu des vaisseaux battant les pavillons de toutes les nations du globe et chargés des richesses du commerce du monde entier.

C'est là notre espérance, ce pourquoi nous avons travaillé sans relâche, afin que ce monument immortalise l'oeuvre de ce grand homme d'Etat et redise aux générations futures ses leçons de loyauté, de patriotisme, de paix et d'harmonie.

Encore une fois, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

ADDRESS OF WELCOME DELIVERED BY Mr. E. W. VILLENEUVE, PRESIDENT OF THE CARTIER CENTENARY COMMITTEE

It is with profound pleasure and pride that I welcome here today, in the name of the Cartier Centenary Committee, this noble gathering, assembled to rejoice with us in the fulfillment of our great desire to fittingly honor the memory of that eminent Canadian, Sir George Etienne Cartier, and to pay full tribute to the work he accomplished for Canada.

This crowning of our work is all the more gratifying in that it comes after years of waiting. You know of our deferred hopes, of how we had planned a celebration worthy of the hundredth anniversary of this great man whose name is dear to the hearts of all Canadians. But the year 1914, Cartier's Centenary year, was fraught with grave import, not only to Canada and the Empire, but to the world at large. The France that Cartier loved and the England to whom in life he had pledged full loyalty, were menaced, and taking a lesson from Cartier's life, his high ideals and lofty purposes, we deferred our festivities that nothing might interfere with the work lying next our hand.

It is not within my province on this occasion to touch on the happenings of the intervening years, nor how the ship of State, of which Cartier was one of the Master-Builders, has weathered the storm—suffice it that the happier, brighter days have arrived, and today we may acclaim Cartier with the knowledge that Canada has fulfilled his hopes and ambitions for her, and proved worthy of his teachings.

But time cannot dim the memory of Cartier's great work, and the years of waiting have not lessened our ardor nor weakened the respect that is his. In a few moments His Majesty King George will

personally unveil this monument to Sir George Etienne Cartier. From his home, Balmoral Castle, across the ocean and the intervening miles, stretch the cables and the connecting wires, and over there the Royal Hand will be raised to honor Cartier and all Canada.

You have just heard His Majesty's representative, the Governor General of Canada deliver his message to the people of this country, and all our loyalty goes out to the King who can thus share in his people's rejoicing.

We have with us today the daughter, the sole surviving descendant of this great man, Miss Hortense Cartier. Since her father's death in 1873, her home has been in sunny France, but she has crossed the ocean after many years to be with us today, to rejoice with us in the immortalizing of her father's name, and to witness full tribute being paid to his memory.

We are also favored by the presence here today of special representatives of the great allied powers, France, Belgium, Italy and the United States. As in the days of stress so in the days of peace and rejoicing, they are one with us in this tribute to our great countryman.

Our Federal and Provincial Governments, our distinguished clergy and laity are of one heart with us in rendering homage to Cartier. In truth we may say that this celebration of the Centenary of Sir George Etienne Cartier is one participated in by all Canadians, by all parts of this great Empire and its great allies.

This monument itself is an effort to perpetuate in bronze and granite the spirit of Cartier's work, his genius, his devotion and his loyalty, all of which were laid on the altar of his country. The sculptor has typified in this work Cartier's hopes, his ambitions, his achievements. Cartier's vision of Canada was of a land stretching from the Atlantic to the Pacific, and this monument speaks eloquently of the realization of his hopes, it breathes his love of country, it preaches his desire for unity. It will stand, we trust, for ages, looking down over the city, the scene of his manhood's first efforts and the fruition of his hopes of more mature years, where his greatest personal and political triumphs were achieved, from Mount Royal to the St-Lawrence, on whose bosom in his faith in a great Canada, the granary of the world, he saw ships sailing under the flags of all nations, laden with commerce from the world's market places.

This is our hope, for this we have striven, that through this monument the great works of this great man will be immortalized and will speak to future ages his lessons of loyalty, patriotism, peace and harmony.

Again I bid you welcome.

Ces brèves cérémonies préliminaires avaient rapproché la minute du dévoilement.

A trois heures douze, quatre trompettes héraldiques annoncèrent l'approche du dévoilement par une sonnerie spécialement composée pour la circonstance par M. le professeur J.-J. Gagnier, directeur de la fanfare des Grenadiers Guards.

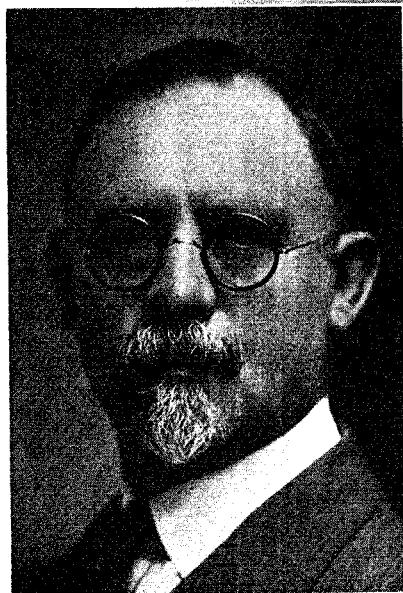
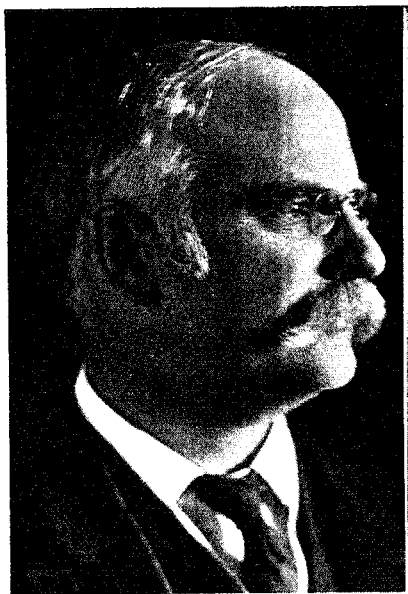
Mal abrités sous leurs parapluies, les centaines de spectateurs attendirent, les yeux à leur montre, l'instant où le drapeau voilant la statue de Sir George-Etienne Cartier tomberait sur la pression d'un bouton électrique par sa Majesté George V, à son château de Balmoral en Ecosse.

Cela dura deux minutes, dans un silence qui n'était troublé que par la pluie qui tombait toujours. Pas un mot n'était prononcé : on attendait anxieusement que le drapeau anglais couvrant la statue de Cartier tombe, pour applaudir le grand Canadien. Là-bas dans son château de Balmoral, notre gracieux souverain pressait le bouton électrique à huit heures quinze, suivant le programme. Il s'écoula trente-une secondes, heure officielle, entre ce geste et la tombée du drapeau. L'*Union Jack* est tombé exactement à trois heures dix-huit minutes. Des vivats ont retenti, puis le canon a grondé, dix-neuf coups à la suite, et la fanfare des *Grenadiers Guards* a joué "Jour de fête" de Derstrahen, "Rule Britannia" et "O Canada, mon pays, mes amours". L'émotion était intense. Comme le drapeau tombait, Mlle Cartier, qui se tenait à côté de la duchesse de Devonshire se mit à verser d'abondantes larmes, et la duchesse émue, pleura avec elle.

Le duc de Devonshire donna ensuite lecture du télégramme de Sa Majesté George V et du télégramme adressé au roi au nom du peuple canadien.

Disons brièvement, et comme par parenthèse, comment cela a pu se faire, en profitant d'une explication qui a été fournie à la presse par M. W.-M. Thompson, surintendant de la compagnie du télégraphe du Pacifique

(1) Exactement 3 hrs 15 de notre heure. Il y a 5 heures de différence entre l'Angleterre et le Canada.



ORATEURS À MONTRÉAL

*Le T. H. C. J. Doherty
M. J. V. Desaulniers*

*M. Samuel Insull
M. Tom Moore*

Canadien. (1) Un câble spécial, partant de Balmoral, était venu rejoindre, à Londres, le câble "impérial" qui relie Londres à Halifax. A Halifax, on relia l'impérial" à la ligne télégraphique qui aboutit, à Montréal, aux bureaux de la rue Saint-François-Xavier. De là, un autre fil spécial conduisait le courant jusqu'au monument Cartier. Ce dernier fil en acier était tendu sur deux poteaux (plantés à droite et à gauche du monument) et soutenait dans son centre deux poulies auxquelles étaient attachées les cordes du drapeau formant rideau devant la statue. Ces cordes étaient maintenues à leurs extrémités par deux crochets qui, situés dans une petite boîte dérobée aux regards, obéissaient à l'action d'un levier actionné à l'électricité. En touchant le bouton, à 3,400 milles de distances, le roi coupa le circuit électrique qui tenait le levier en place. En tombant, le levier décrocha les cordes et, naturellement, le drapeau qui n'était plus tendu par ses extrémités s'affaissa par le centre.

CABLEGRAM FROM HIS MAJESTY KING GEORGE V

In unveiling the Cartier Monument which ceremony thanks to the marvelous agency of electricity I am able to perform at a distance of upwards of three thousands miles I am glad thus to join with the people of Canada in commemorating the Centenary of their illustrious fellow citizen whose name will ever be closely associated with the consolidation, progress and prosperity of the Dominion. (1)

George R. I.
Sept. 6, 1919.

CABLEGRAM TO THE KING

TO HIS MAJESTY,
KING GEORGE V,
Balmoral Castle,
Scotland.

Your subjects in Canada assembled in honor of the Centenary of Sir George Etienne Cartier beg to tender to Your Majesty their

(1) Nous citons l'abbé Elie Auclair, "Revue Canadienne", octobre 1919.

heartfelt thanks for your gracious act in unveiling the Monument, and gratitude for Your Majesty's message. They pray you to accept the assurance of their devotion and loyalty.

DEVONSHIRE. (2)

Les invités firent l'inspection du monument. M. Villeneuve accompagnait le duc de Devonshire au cours de cette visite, les autres invités suivaient. Revenus au point de départ, les personnes présentes se rendirent à l'arsenal des Grenadiers, avenue Esplanade. En route Son Excellence exprima à Mademoiselle Hortense Cartier, l'impression qu'il avait ressentie à la vue du monument. Le gouverneur-général déclara à la fille de l'illustre homme d'Etat: "C'est bien beau, Mademoiselle, mais rien n'est trop beau pour sir George-Etienne Cartier".

A l'arsenal la cérémonie continue sous la présidence de M. Villeneuve. Adresse de bienvenue à Mlle Cartier par le président, lecture par les secrétaires, MM. Boyd et C. A. Pariseault, de télégrammes et lettres de regret de la part des invités empêchés d'être présents, discours que nous donnons, sans commentaire, dans l'ordre qu'ils se sont présentés. Avaient pris place dans la galerie les personnalités suivantes (1).

Leurs Excellences le duc et la duchesse de Devonshire, Mlle Hortense Cartier, Mme E. W. Villeneuve, l'hon. C. J. Doherty, représentant le gouvernement fédéral, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec et lady Gouin, l'hon. Thomas Chapais, Sir Louis O. Taillon, le colonel Renouf et Mlle Renouf, Sir

(1) (Traduction) — "En dévoilant le monument Cartier, cérémonie que grâce à la merveille de l'électricité je puis accomplir à une distance de plus de trois mille milles, je suis heureux de me joindre avec le peuple du Canada dans la commémoration du centenaire de leur illustre compatriote, dont le nom sera toujours étroitement associé avec la conciliation, le progrès et la prospérité du Dominion.

"GEORGE, R. I."

(2) (Traduction) — "Vos sujets du Canada, assemblés en l'honneur du centenaire de Sir George-Etienne Cartier, désirent présenter à Votre Majesté leurs sincères remerciements pour avoir bien voulu dévoiler le monument et leur gratitude pour le message de Votre Majesté. Il vous prie d'accepter l'assurance de leur profond attachement et de leur profonde loyauté.

"DEVONSHIRE"

H. Vincent Meredith et lady Meredith, Sir Frederick et lady Williams-Taylor, Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, le T. Rev. John Farthing, lord bishop de Montréal, Sir Alexandre Lacoste et lady Lacoste, l'hon. P. E. Blondin et Mme Blondin, Sir Henry Drayton, l'hon. J. J. Guerin, ex-maire de Montréal, et Mlle Guerin. Représentaient les quatre grandes nations alliées : Henri Ponsot, consul général de France, J. L. Rogers, consul général des Etats-Unis, le chevalier Gulio Ricardo, consul général d'Italie, le chevalier Clarence I. DeSola, consul de Belgique, et F. Jansen, assistant consul.

La cité de Montréal était représentée par l'hon. Charles Marcil, commissaire, et par l'échevin E. Dubeau; M. J. V. Desaulniers représentait la Société Saint-Jean-Baptiste; M. Gonzalve Desaulniers, l'Alliance Française; MM. Jos. Quintal, Ludger Gravel, le chevalier C. H. Catelli, M. Daoust, représentaient la Chambre de Commerce du district de Montréal; M. A. Tarut, la Chambre de Commerce française; John Baillie, le Board of Trade; le Sénateur Dandurand, le comité France-Amérique; M. Gustave Francq, la Chambre de Commerce belge; M. Tom Moore, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada; M. T. Warner Shilbey, la Canadian Society de New-York; le colonel Noseworthy, la British Empire Association de l'Etat de l'Illinois; M. Frederick Hague, K.C., The Royal Colonial Institute; M. le notaire Ed. Cholette, The Association of Canadian Clubs; M. Bartlett, l'Etat du New-Hampshire; des délégués des sociétés St. Patrick, St. Andrew et St-David.

Représentaient les provinces : MM. le sénateur Bostock, Colombie Anglaise; le Dr J. G. Rutherford, Manitoba; A. E. Donovan, M.P.P., Ontario; le Colonel Renouf, Terreneuve.

Autres personnalités à ajouter à la liste des invités officiels : l'hon. Sénateur Smeaton White, M. Benjamin Sulte, historien, ancien secrétaire de Sir George Etienne Cartier, M. J. A. Beaudry, député de Verchères à la lé-

gisature de Québec; M. Léon Mercier Gouin, M. Gérard Malechelosse; M. John Boyd, secrétaire du Comité du Centenaire et historien de Cartier; le capitaine Bourassa, L. J. S. Morin, c.r., et Mme Morin, Dr P. A. Brisson, Edmond Brossard, c.r., Edouard-Fabre Survever, c.r., Brigadier-général Armstrong, M. Paul Lacoste, c.r., l'hon. juge Panneton et Mme Panneton, Mme Henry Joseph, Mme J. G. H. Bergeron, Mme Drummond, l'ex-échevin Drummond, Horace J. Gagné, c.r., A. S. Clarkson, représentant les Sons of England, A. Papineau-Mathieu, c.r., l'hon. juge J. B. Archambault, l'hon. juge Bruneau et Mme Bruneau, Eugène H. Godin, c.r., L. de G. Beaubien, Charles Emard, c.r., W. R. Sicotte, John Baillie, président du Board of Trade, et Mlle Baillie, M. et Mme C. J. Hill, S. C. Hill, Brigadier-général F. S. Meighen, Major S. Stairs, Lieut-Col. Hercule Barré, Dr Walter Kennedy, G. P. Arnold, Madame Chapais, Mlle Bernard, J. A. Perreault, M. et Mme Raoul Grothé, Lieut-Col. L. A. Lafèche, F. J. Bisailon, c.r., et Mme Bisailon; Lieut-Col. L. Leduc, C. A. Pariseault, c.r., M. et Mme Ludger Gravel, George Delisle, M.L.A., Miss D. J. Merrith, Miss Bury, L. A. Bédard, Major Eugène Bourassa, John Barry, Dr T. Brisson, Théo. Rhéaume, c.r., W. A. Handfield, c.r., Conrad Pelletier, c.r., Gerin Normand, Gustave Dutaud, G. W. Hill, le sculpteur du monument, etc., etc.

Le Gentilhomme Huissier, de la Verge Noire, le colonel E. Chambers, d'Ottawa, était aussi présent et avait la charge de la partie protocolaire de la cérémonie.

ADRESSE DE BIENVENUE A MLLE CARTIER PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ

Madame,

Vous portez un beau nom et le sang qui coule dans vos veines est riche et noble: c'est le nom et c'est le sang de Sir George-Etienne Cartier, votre père, l'homme d'Etat distingué, à qui nous devons la Confédération Canadienne. Au jour de son apothéose, rien ne pouvait être plus agréable à notre peuple, qui se souvient, que de vous recevoir, vous, son unique survivante.

Vous êtes, Madame, l'hôte du pays. Le Comité du Centenaire Cartier, qui comprend les représentants de tous les groupes du Canada, anglais et français, unis dans une véritable *entente cordiale*, est heureux et fier de vous dire, par la bouche de son Président, que vous êtes ici la bienvenue. Vous ne sauriez ne pas l'être, vous, la fille de Sir George, en ces jours de joyeuses fêtes, consacrés, sur les bords du fleuve majestueux et au pied du Mont Royal qu'il a tant aimés, à son souvenir et à sa gloire.

Sur la côte d'azur à Cannes, où vous habitez, fidèle au cher souvenir de votre illustre père et de Lady Cartier, vous perpétuez, Madame, avec grâce et dignité, les traditions canadiennes d'aimable hospitalité que Sir George avait naguère célébrées en chantant son *pays, ses amours*. Les princes et les rois fréquentent chez-vous. Les pauvres aussi, nombreux, y trouvent un charitable asile. Votre villa, la "Liane", est devenue pendant la guerre un hôpital pour les blessés anglais et français. *Et tout cela, c'est de votre lignée.*

Vous avez su montrer, Madame, par votre dignité de vie et par votre charité proverbiale, que *bon sang ne peut mentir*. Soyez remerciée d'avoir ainsi maintenu selon le mot de votre devise *franc et sans dol*, tout clair et toujours pur, le blason de votre illustre père, notre grand Sir George-Etienne Cartier. Tout spécialement soyez remerciée d'avoir bien voulu être des nôtres pour son apothéose.

Le Comité du Centenaire Cartier

Le Président,

E. W. VILLENEUVE.

RÉPONSE DE M^LLE CARTIER

Monsieur le président,

Je vous remercie pour les sentiments de cordiale bienvenue exprimés dans cette adresse, et je saisis cette occasion pour dire combien je suis reconnaissante pour les nombreuses preuves de sympathies qui n'ont été témoignées depuis mon arrivée.

En voyant la prospérité toujours croissante du Canada, je suis heureuse et fière de penser que les grands talents et l'inlassable activité de mon père y ont si largement contribué.

Cette prospérité du Canada, son pays ses amours, tous savent comme moi qu'il en avait eu d'avance la claire vision.

Il ne me reste plus qu'à remercier Dieu, qui a permis que je vive pour être présente à cette fête.

ADRESSE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

A Mademoiselle Hortense Cartier,

Mademoiselle,

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste se fait l'interprète des Canadiennes-françaises pour vous souhaiter la bienvenue en ce pays et vous dire la joie qu'elles éprouvent à déposer entre les mains de la digne descendante du grand homme dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, ce tribut de leurs hommages et de leur admiration.

L'oeuvre patriotique accomplie par Sir Georges-Etienne Cartier et dont ce monument grave l'histoire dans le bronze et la pierre; cette oeuvre dis-je, faite de dévouement, d'intelligence et de courage, est d'un enseignement profond pour notre génération.

Aux heures difficiles que nous traversons et à l'aurore de cette ère de reconstruction sociale dans laquelle nous entrons, c'est une heureuse pensée que celle qui évoque la figure d'un homme qui vécut pour sa race et travailla à lui assurer des destinées glorieuses.

Au pied de ce monument les foules viendront s'instruire et ranimer leur amour de la patrie; l'étranger en passant saluera en lui le canadien éminent et la race française.

M. L. LACOSTE,

Membre du Comité d'honneur.

Marie GERIN-LAJOIE,

Présidente Générale.

Georgette LEMOINE,

Secrétaire.

Montréal le 6 septembre mil neuf cent dix-neuf.

C'est l'honorable M. Thomas Chapais qui avait été chargé de faire le panégyrique de Cartier en ce jour de son apothéose. Le comité avait eu la main heureuse. Car, comme l'a fait observer le président, personne n'avait plus que lui autorité pour parler de Cartier. Il l'a fait avec une maîtrise parfaite, "Nous croyons bien, disait un témoin, que M. Chapais, qui a fait dans sa vie tant de bons et beaux discours, n'en a jamais prononcé de meilleur, ni avec plus de conviction, ni avec plus de

réelle éloquence, celle qui vient du coeur et tout ensemble jaillit du fond des choses."

Après M. Chapais ont aussi prononcé des discours : l'hon. C. J. Doherty, représentant le Premier ministre du Canada, l'hon. Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail ; M. Samuel Insull, de Chicago, représentant la British Empire Association de l'Illinois, et l'un des citoyens d'origine britannique les plus importants des Etats-Unis ; Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal ; le T. Rev. John Farthing lord bishop de Montréal et M. J. V. Desaulniers, représentant la Société St-Jean-Baptiste.

PANÉGYRIQUE DE CARTIER PAR L'HON. THOMAS CHAPAIS

Au mois de novembre 1837, le "Canadien" de Québec, dont notre illustre Etienne Parent était alors le rédacteur, annonçait la mort d'un jeune patriote, victime des troubles qui désolaient notre province ; et il publiait à cette occasion les lignes suivantes : "C'était un jeune homme doué au plus haut point des qualités du coeur et de l'esprit et devant lequel s'ouvrait une brillante carrière."

Celui dont on annonçait ainsi la fin tragique n'était âgé que de 23 ans. Et la promesse de ses débuts dans la vie active justifiait le funèbre éloge dont le journaliste défenseur de nos droits décorait sa tombe. Quelle n'eut pas été la joie du vaillant écrivain si, à cette heure de tristesse et de désespérance, on lui eût dit : Rassurez-vous, le jeune concitoyen dont vous pleurez la mort prématurée n'a point péri dans le lugubre drame qui a plongé dans le deuil tant de foyers canadiens. Il vit, et ses jours sont préservés pour l'accomplissement d'une oeuvre qui achèvera la réparation de nos infortunes nationales. Proscrit, et errant aujourd'hui loin des siens, il sera demain l'un des champions intrépides de nos revendications victorieuses, et l'avenir saluera en lui le restaurateur de l'autonomie bas-canadienne."

Messieurs, cette prédiction, si on l'eût faite à Etienne Parent au mois de novembre 1837, lui eût sans doute paru bien aventureuse. Et cependant l'oeuvre étonnante dont elle eut formulé l'audacieux

espoir, nous en saluons à cette heure la définitive et glorieuse constatation. Oui, le jeune avocat dont le "Canadien" annonçait la mort, au lendemain du combat de Saint-Denis, a survécu aux périls du champ de bataille et aux misères de l'exil. Comprenant la leçon austère des événements, et s'armant pour d'autres luttes, il s'est signalé au premier rang de la phalange illustre qui a conquis nos libertés politiques, en se servant de la constitution même promulguée pour les détruire. Il a secondé les efforts de Lafontaine et de Baldwin, et donné son puissant concours à Morin et à Taché. Puis, appelé à son tour au commandement par la confiance de nos compatriotes, il a discipliné nos énergies pour leur faire rendre une action plus efficace et plus continue. Et, se servant hardiment de cette force populaire, comme d'un levier de progrès, il a réalisé pour notre province, pour le Canada tout entier, une oeuvre administrative, économique et législative, dont les proportions nous étonnent. Il a été un réformateur éclairé, en même temps qu'un défenseur courageux de nos meilleures traditions sociales. Et enfin il a fondé un régime qui contenait en germe la grandeur future de la nation canadienne.

Telle est l'oeuvre, tel est l'homme dont nous voulons aujourd'hui consacrer la gloire. Le jeune proscrit de 1837 est devenu Sir George-Etienne Cartier, l'un des fondateurs de la Confédération,— "*primus inter pares*"—le patriote et l'homme d'Etat devant qui s'incline en ce moment, dans un commun hommage et une acclamation unanime, le canadien de toutes les opinions, de toutes les croyances et de toutes les races. J'ai dit l'homme d'Etat et patriote. Lorsqu'on étudie l'histoire de Cartier, c'est bien sous ce double aspect que nous apparaît son énergique et attachante physionomie. Il eut de l'homme d'Etat les facultés puissantes. Il eut du patriote les généreuses ardeurs. En sa personne se fondent et s'unissent ces deux caractères qui ne se rencontrent pas et ne s'équilibrent pas toujours dans la vie publique. Car on a vu des hommes d'Etat chez qui le sens patriotique, sans être absolument émoussé, était faussé par les conceptions utilitaires et le souci trop exclusif des combinaisons politiques. Et il s'est trouvé des patriotes à qui il manquait, par malheur, le discernement, la pondération, la vision nette des réalités, l'intelligence des circonstances et des temps. Dans la carrière du grand canadien dont nous célébrons la mémoire, nous n'avons à déplorer ni l'une ni l'autre de ces lacunes. Et c'est là surtout ce qui la rend si digne d'admiration et de respect.

I

Messieurs, qu'est-ce qu'un homme d'Etat? C'est un homme qui sait prévoir, concevoir et agir, dans la sphère supérieure des intérêts d'un peuple. L'homme d'Etat doit prévoir; il doit savoir lire



DÉVOILEMENT

Le duc de Devonshire, la duchesse de Devonshire, Mme Villeneuve, M. E. W. Villeneuve, l'Hon. Sir Lomer Gouin, Mgr Forbes, M. Geo. W. Hill.

l'Hon. Dr J. J. Guerin, Mlle Hortense Cartier, le duc et la duchesse de Devonshire, Madame Villeneuve, M. E. W. Villeneuve, l'Hon. Sir Lomer Gouin, le lord Bishop Farthing.

et comprendre les symptômes qui font présager les résultats futurs des actes présents. L'homme d'Etat doit concevoir: il doit posséder la fécondité d'esprit qui enfante les projets d'où naîtra le progrès public. L'homme d'Etat doit agir: il doit être doué de cette volonté active et persévérante qui traduit les idées en faits et transforme les pensées en actes. A ces traits qui ne reconnaît les facultés maîtresses de Sir George-Etienne Cartier?

La prévision de l'avenir, la clairvoyance qui écarte les chimères et fait éviter les écueils, il les eut dès le lendemain du drame national si douloureux dont il avait été l'un des acteurs. Il comprit immédiatement que la tactique constitutionnelle réussirait là où le dévouement aveugle avait échoué. Il pressentit les succès inattendus que la lutte parlementaire apporterait à notre cause après tant de revers. Et aux élections de 1844, on le vit à la tribune populaire proclamer son adhésion aux principes de Lafontaine, combattant ardemment Monsieur Denis Benjamin Viger, qui faisait le jeu d'un gouverneur autocrate, et déclarant que la responsabilité ministérielle "est le salut dans les luttes du présent comme dans les luttes de l'avenir."

Quelques années après, dans un autre ordre de choses, Cartier montra de nouveau la pénétration avisée de son esprit quand il se constitua l'un des premiers et des plus actifs zéloteurs de la politique des chemins de fer, qui devait faire accomplir à notre pays, aussi bien qu'à tant d'autres, une si profonde et si merveilleuse évolution économique. Plus tard encore, avant un grand nombre de nos parlementaires les plus expérimentés et les plus sages, il comprit que le dualisme mal pondéré de l'Union, d'où naissaient tant de conflits et surgissaient tant d'insolubles problèmes, devait éventuellement faire place à un autre système mieux conçu, mieux coordonné, où la juste position des juridictions et des pouvoirs assurerait le fonctionnement meilleur de nos institutions. Ces vues d'avenir, cette prévoyance des nécessités et des besoins du lendemain, cette pensée politique à longue portée, nous les retrouvons à bien des étapes de cette carrière, où elles se confondent avec les conceptions et les actes dont nous allons essayer de tracer une rapide esquisse.

Ce qui frappe surtout dans la vie de Cartier, c'est l'extraordinaire puissance cérébrale qui s'y manifeste par la multiplicité des desseins et des sollicitudes. Son cerveau était vraiment créateur, vraiment générateur, et il s'y élaborait sans cesse des projets d'une amplitude et d'une hardiesse qui dépassaient la mesure commune. Et, comme Sir George-Etienne Cartier n'était pas l'un de ces esprits qui se cantonnent dans l'élaboration sans jamais passer à l'action, on ne doit pas s'étonner de le voir se dépenser en ces incessantes et efficaces initiatives dont est faite sa vie publique tout entière. En effet, il n'avait rien du théoricien ni de l'idéologue. Il n'était ni un spéculatif ni un doctrinaire. Il pensait pour agir, et concevait pour

accomplir. Son intelligence lucide et prompte était gouvernée par un jugement ferme, et servie par un sens pratique, robuste, et une volonté ardente. Avec la netteté de la perception, il avait la rapidité de la décision et l'énergie de l'action. Joignez à ces facultés précieuses la franchise la plus absolue, la loyauté la plus complète, la constance et la tenacité les plus inébranlables, le courage moral et la vaillance les plus indomptables, et vous comprendrez pourquoi Cartier exerça une si prodigieuse influence et remporta tant de triomphes dans sa carrière publique.

Quoiqu'il eut des aptitudes évidentes pour la vie politique, il ne s'empressa pas d'y entrer. Il voulut d'abord asseoir sur de fortes assises sa situation professionnelle; et son exemple comporte une leçon précieuse. Il devint député en 1848, à l'âge de 34 ans. Et en deux ou trois sessions, il se plaça au premier rang des parlementaires de l'époque. C'était le moment des grandes luttes entre le parti réformiste de Lafontaine et de Baldwin, et les demeurants forcenés du *family-compact* haut-canadien. Cartier se jeta dans la mêlée avec toute la combativité de son tempérament. L'impétuosité de ses attaques, la vigueur de sa parole abrupte, dédaigneuse de la rhétorique mais pleine de logique et de nerf, sa science du droit, sa puissance de travail, le classèrent bientôt comme un allié précieux et un adversaire redoutable. Il fut l'un des lieutenants les plus en vue de Monsieur Lafontaine. Lorsque celui-ci se retira en pleine force, à 49 ans, Cartier donna le même appui à ses successeurs, MM. Morin et Taché. Deux fois il refusa d'être ministre; il n'avait pas l'impatience du pouvoir, ce qui est le signe d'une force sûre d'elle-même. Enfin, en 1856, huit ans après son entrée en chambre, il devenait l'un des membres du cabinet McNab--Taché. Au bout de deux autres années, en 1858, il atteignait le poste de premier ministre. Et jusqu'à sa mort, il fût la plus grande figure politique du Canada-français. Quelles que fussent les fonctions ministérielles auxquelles il fut appelé, secrétaire provincial, procureur général, ministre de la Milice, partout s'affirmèrent sa forte individualité et sa maîtrise des situations. Si nous voulions le caractériser d'un trait nous dirions qu'il n'avait rien du charmeur, mais qu'il avait tout du lutteur. Il ne séduisait pas, il convainquait. Il ne captivait pas, il entraînait, c'était un chef, un meneur d'hommes, un directeur de volontés, et pour nous servir de l'expression consacrée en ces derniers temps, un admirable professeur d'énergie.

C'est alors que se manifestèrent, dans toute leur plénitude, ses facultés de prévision, de conception et d'action, par lesquelles il prouva à ses contemporains qu'il était plus qu'un homme politique, qu'il était un homme d'État. Dans toutes les grandes lois constitutionnelles, économiques et sociales de cette époque, on retrouve son empreinte, la marque puissante de son initiative et de sa collaboration.

Si l'on admire sincèrement mais vaguement *Sir George-Etienne Cartier* quand on connaît simplement les traits généraux de sa carrière, on n'apprend à mesurer sa vraie stature et à peser toute sa valeur, qu'en étudiant et en scrutant son oeuvre immense. Parcourez la collection de nos journaux parlementaires et de nos statuts, durant la dernière décade de l'Union et la première période du régime fédéral. Presque à chaque page vous rencontrez le nom, la pensée, l'intervention décisive de Cartier. Il est partout, il est de tout, il est dans tout. C'est lui qui, après M. Drummond, prend la part la plus active au règlement de la question seigneuriale en 1854. C'est lui qui présente les deux lois de 1856, dont l'objet est de donner un plus vif essor au progrès de l'éducation par la création des écoles normales et du Conseil de l'Instruction publique. C'est lui qui rapproche la justice des justiciables, qui la rend plus expéditive, et moins coûteuse, par la bienfaisante décentralisation judiciaire. C'est lui qui simplifie les études légales, et assure plus de fixité à la jurisprudence en dotant le Bas-Canada d'un code civil. C'est lui qui, plus que tout autre, sous l'Union, donne l'impulsion à la construction des chemins de fer, et qui, par l'appui efficace accordé au Grand Tronc, à la route de Montréal et Portland, et à l'érection du pont Victoria, prépare sûrement l'accroissement merveilleux de Montréal. C'est lui surtout qui est l'artisan de la Confédération, qui l'inscrit le premier dans le programme de son ministère, en 1858, qui, dès cette époque, traverse l'Océan pour aller soutenir l'idée en Angleterre, et qui, après plusieurs années, grâce à ses efforts, à sa persévérance et à son influence politique, la fait aboutir sous sa forme actuelle, avec son parlement central et ses provinces autonomes.

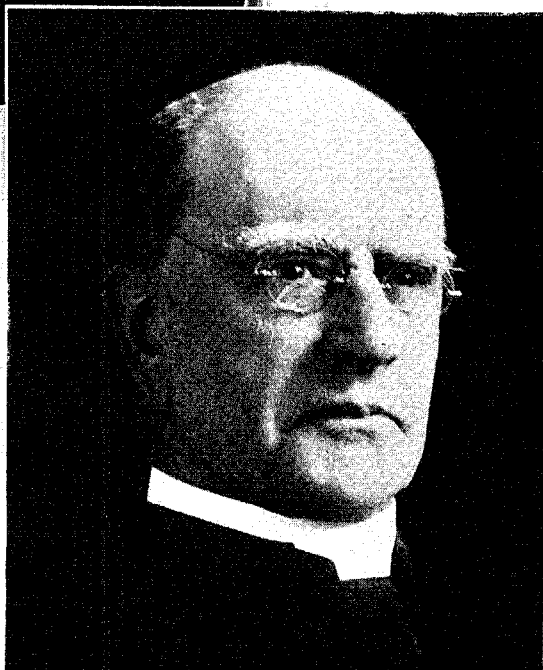
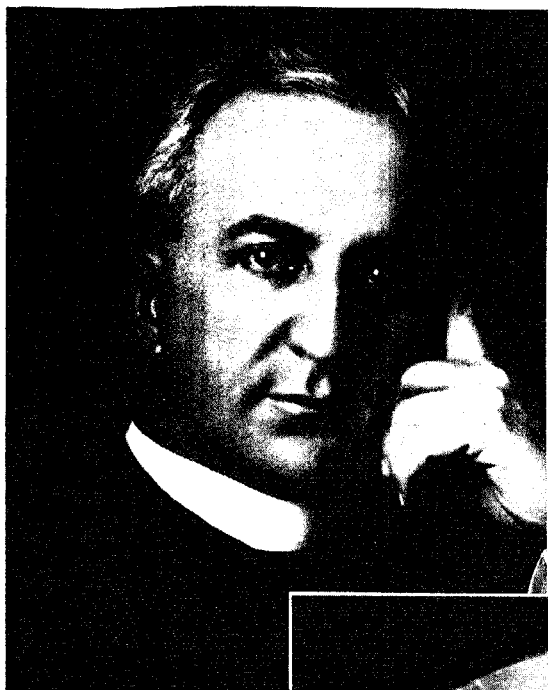
Sous ce nouveau régime, loin de décroître, son rôle semble grandir encore. Il est l'auteur des principales mesures destinées à en assurer la consolidation et l'expansion. En 1868, il fait décréter la construction de l'Intercolonial, d'après le tracé Robinson, afin de relier les provinces maritimes aux provinces de l'ancien Canada, par une voie qui nous donne accès aux prospères établissements de la Baie des Chaleurs, tout en créant dans la magnifique vallée de la Métapédia des centres nouveaux de population et de production agricole. En 1869, il va négocier en Angleterre, au nom du gouvernement Canadien, avec la compagnie de la Baie d'Hudson, l'achat des territoires du Nord Ouest. Et il fait ratifier par notre parlement, à son retour, cette acquisition qui, pour la somme infime de trois cent mille louis, donne au Canada un domaine aussi vaste que l'Europe. En 1870, les troubles de la Rivière Rouge mettent notre pays en face d'une difficulté grave. La situation de Cartier y devient particulièrement épineuse. Mais il parvient à maîtriser la crise, et, de concert avec ses collègues, il en trouve la solution dans la création d'une province nouvelle, le Manitoba, dont la constitution est son oeuvre en ses parties essentielles, celles qui stipulent les sauvegardes, malheureu-

sement violées depuis, en faveur d'une population profondément attachée à ses franchises religieuses et nationales.

Ce péril écarté, nous devons porter plus loin nos regards. L'acquisition des territoires du Nord-Ouest a reculé nos frontières jusqu'au sommet étincelant des Rocheuses couronnées de neiges éternelles. Mais il nous reste une étape à franchir. Il nous faut atteindre cette mer lointaine, longtemps mystérieuse, vers laquelle cinglaient naguère les caravelles, les espoirs, et le génie de Colomb. En 1871, nous faisons ce dernier pas, la Colombie Anglaise devient une province canadienne. Et dans les pourparlers qui préparent cette accession si importante c'est encore Cartier que nous voyons au premier plan. C'est lui qui présente au Parlement la mesure en vertu de laquelle le Canada n'aura plus d'autres limites à l'Est que les flots du grand océan oriental. Cependant il ne suffirait pas d'avoir fait de la Confédération Canadienne un pays immense baigné par l'Atlantique et le Pacifique, si les provinces de l'ouest restaient séparées de celles de l'est par de vastes solitudes. A ces parties distantes et disjointes du jeune Dominion il faut un lien qui les rapproche et les unisse. Ce lien ce sera une voie ferrée gigantesque, qui vaincra l'éloignement et l'espace, qui conquerra le désert à la civilisation, qui contournera les mers extérieures et escaladera les pics altiers, qui jettera un trait-d'union prodigieux entre la navigation transatlantique et la navigation transpacifique. Ici encore, c'est à Cartier que revient l'initiative. Le 26 avril 1872, il se lève dans la chambre des Communes: "J'ai l'honneur, dit-il, de proposer un petit bill, et qui portera un titre modeste; mais il décrète la construction du chemin de fer du Pacifique." Après un assez long débat le bill est adopté et c'est alors que Sir George-Etienne Cartier pousse ce cri resté célèbre: "*All aboard for the West!*" "*En route pour l'Ouest!*" Ce devait être son dernier grand acte parlementaire et politique. Les excès d'un labeur intense—qui durait parfois quatorze heures par jour—avaient miné sa constitution robuste. A l'automne de 1872, il partait pour aller consulter des spécialistes anglais, et, à cette occasion, il terminait sa réponse à une adresse par ces mots: "Adieu, ou plutôt au revoir!" Hélas! c'est bien un adieu qu'il prononçait, et l'optimisme peut-être factice du correctif allait être démenti par son trépas. Le 20 mai 1873, il expirait à Londres, loin du Canada qu'il avait tant aimé. Sa mort fut un deuil national. Toutes les voix du Parlement et de la presse exaltèrent sa carrière, et proclamèrent que notre pays avait perdu l'un de ces hommes qui occupent une place à part dans les annales d'un peuple.

II

L'oeuvre politique de Sir George-Etienne Cartier, que j'ai essayé d'esquisser rapidement, justifiait assurément cet hommage. Mais



ORATEURS À MONTRÉAL ET À QUÉBEC

*Le T. Revd John Farthing,
Lord Bishop of Montreal*

*Le T. Revd. Dean Shreeve,
représentant le Lord
Bishop of Québec*

l'éloge de celui dont nous célébrons la mémoire serait incomplet si l'on n'ajoutait pas que ce grand homme d'Etat fut en même temps un véritable patriote.

En quoi consiste le patriotisme, Messieurs? . . . La définition en est très simple. Il consiste à aimer son pays et à s'efforcer de lui être utile. Ce sentiment n'est-il pas l'un de ceux que l'on pourrait croire innés? Aimer le pays où l'on a reçu l'existence, et dont la terre sacrée renferme les cendres de nos pères; où notre esprit a connu ses premiers éveils, et notre cœur ses premières tendresses; où nos regards ont reçu des monts, des forêts et des flots, leurs impressions primitives de grandeur et de beauté; l'aimer d'un amour de prédilection, fait de souvenir, de piété filiale, d'admiration, de fierté, d'attachement aux traditions et aux coutumes, n'est-ce pas bien naturel? Oui, sans doute. Et cependant, nous vivons dans un âge où trop souvent on rencontre des hommes à qui ce sentiment semble étranger, et dont la devise pourrait être cette parole du sensualisme satisfait: *Ubi bene, ibi patria*. Sir George-Etienne Cartier n'était pas de ceux-là. Il aimait son pays, ce Canada aux aspects grandioses et à l'émouvante histoire. Pour lui la terre ancestrale était belle et chère entre toutes. Il avait le sens de la patrie. Et vous savez avec quelle exubérance il la chantait à l'âge où la poésie semble jaillir du cœur, comme l'onde pure des sources printannières. Les vers expérimentés, mais si pleins de sincérité et de ferveur patriotique qu'il lui dédiait, sont dans toutes les mémoires:

“Comme le dit un vieil adage,
Rien n'est si beau que son pays,
Et de le chanter c'est l'usage,
Le mien je chante à mes amis.

L'étranger voit avec un oeil d'envie
Du St-Laurent le majestueux cours
À son aspect le canadien s'écrie:
O Canada, mon pays, mes amours!”

La facture n'était pas merveilleuse, mais le cri était éloquent, parce qu'il était vrai. Il y avait dans ce chant national autre chose qu'un vain exercice littéraire; Cartier y avait mis son âme.

On en eut la preuve peu de temps après, le jour où il le faisait entendre pour la première fois dans une solennité patriotique. On vit bien que pour lui l'amour pour la patrie n'était pas une pose ou un sentiment platonique. Non seulement Sir George-Etienne Cartier aimait son pays, mais il brûlait de se dévouer à son service. Aimer, servir, n'est-ce pas là le mot d'ordre des grandes âmes? Les événements de 1837 viennent ensanglanter notre province. Comme un grand nombre de jeunes hommes, poussés par le plus noble sentiment—et par des chefs sans clairvoyance—dans une aventure hasardeuse et tragique, Cartier se jette dans le mouvement insurrectionnel

et paie intrépidement de sa personne à St-Denis. Puis, instruit par la dure leçon de ces jours douloureux, il comprend qu'une voie meilleure est ouverte aux revendications bas-canadiennes. Et désormais son amour de la patrie s'affirmera dans les luttes parlementaires et dans les conseils de l'Etat.

Laissant de côté tout ce qui est de pure politique—si je puis me permettre cette expression où l'on serait peut-être tenté de voir une antinomie,—n'est-il pas vrai que, dans cette carrière publique de Sir George-Etienne Cartier, les hommes de tous les partis peuvent maintenant saluer les oeuvres et les actes incontestablement consacrés au service du pays?

Parmi toutes ces oeuvres, Messieurs, il n'en est pas, suivant moi, où le patriotisme de Cartier se soit manifesté avec plus d'évidence et plus d'éclat que celle de la Confédération. Assurément, le patriotisme, dans un pays comme le Canada, n'est l'apanage exclusif d'aucune race ni d'aucun groupe de citoyens. Mais je crois avoir le droit de dire, et je crois qu'il importe de rappeler en un jour comme celui-ci, que le patriotisme Canadien-Français revêt un caractère *sui generis*. Quand on en scrute les éléments constitutifs, on constate qu'il est *bi-partite*. Il est fait en même temps de souvenir et d'espérance. Il se nourrit de la mémoire du passé et des aspirations vers l'avenir. Pour tout résumer en deux mots, il est à la fois traditionnel et progressif. Traditionnel, parce qu'il plonge ses racines dans trois siècles d'histoire, à travers lesquels se déroule toute une épopée d'apostolat, d'héroïsme continu, de luttes sanglantes ou pacifiques, de conquêtes évangélisatrices et civilisatrices. Progressif, parce que, tout en restant inébranlablement fidèle à ce qui constitue l'héritage religieux et national des aïeux, il entend s'adapter aux circonstances nouvelles, aux modifications nécessaires, apporter sa coopération active au développement du pays, et jouer efficacement son rôle dans l'oeuvre de la prospérité canadienne.

Ce dualisme patriotique n'a jamais été mis en un relief plus saisissant que par Sir George-Etienne Cartier, dans sa collaboration prépondérante à l'établissement du régime fédéral. Deux idées maîtresses ont alors inspiré son action, et coordonné ses efforts. D'une part, sauvegarder tout ce que les Canadiens-français tiennent pour intangible et sacré, leur foi, leur langue, leurs institutions nationales. Et, d'autre part, contribuer puissamment à l'édification agrandie d'un état aux proportions plus vastes, aux horizons plus larges, capable, par le groupement des énergies dispersées, d'aspirer à un plus prospère et plus glorieux avenir. Asseoir sur des bases indestructibles notre survivance catholique et française par la restauration de l'autonomie bas-canadienne; et nous ouvrir, à nous, en même temps qu'aux autres provinces et à nos concitoyens de toute origine, un nouveau champ d'action où la mise en commun des ressources, des forces, des moyens, des initiatives, permettrait d'assurer au peuple canadien un magnifique accroissement de progrès économique et

social: Tel fut l'idée vers lequel Cartier tendit sa volonté et son génie politique en 1864.

Ses déclarations publiques en contiennent de multiples attestations: "Cette mesure, disait-il en terminant son discours sur les résolutions de Québec, aura pour effet de nous donner un gouvernement central constitué sur des bases larges et solides, et des gouvernements locaux auxquels sera confiée la sauvegarde des personnes, des propriétés, des droits civils et religieux de toutes les classes de la société. Et ailleurs: "Nombre de personnes pensent qu'une Union législative serait plus avantageuse qu'une Confédération. Pour moi, je crois qu'un seul gouvernement ne pourrait point s'occuper utilement des intérêts privés et locaux des diverses sections et des diverses provinces. Nul autre système n'est réalisable que le système fédéral. C'est à cause de la variété de races et d'intérêts locaux que le système fédéral doit être établi." Puis, passant à un autre ordre d'idées, il disait encore: "Ce nom de Canada ne s'appliquera plus seulement au haut et au bas Canada, mais il comprendra les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et bientôt de l'Ile du Prince-Edouard, Terre-Neuve, les Territoires de la Rivière Rouge et de la Colombie Anglaise. Le Canada va devenir une nation, s'étendant d'un océan à l'autre . . . tandis que les provinces du golfe St-Laurent marqueront du côté de la mer l'extrémité de la Confédération, les Territoires de la Baie d'Hudson, de la Rivière Rouge et la Colombie Britannique se rapprocheront de nous . . . Alors notre Canada s'étendra, comme aux jours où il fut découvert de tous côtés par nos pères, par la race française, de l'Atlantique au Pacifique. Nous lui rendrons des limites naturelles, que des événements racontés par l'histoire avaient graduellement rétrécis. D'un océan à l'autre, une vie commune ranimera toute cette partie du nord de l'Amérique, et vous verrez passer à vos portes, vous recevrez les richesses des deux mondes, qu'un trafic énorme poussera dans les deux sens".

Sir George-Etienne Cartier eut donc le double patriotisme qui, me semble-t-il, devrait être celui de tout bon canadien. Il eut ce que j'appellerai le patriotisme provincial et le patriotisme fédéral. Et nul exemple mieux que le sien ne saurait établir qu'ils ne se contredisent ni ne s'excluent. On est trop porté à le méconnaître de nos jours. On entend souvent des canadiens aux tendances divergentes s'occuper réciproquement d'être provincialistes ou centralisateurs. Sans doute, il y a des uns et des autres parmi nous. Mais on n'est pas provincialiste—j'entends provincialiste étroit—parce qu'on est justement jaloux de l'autonomie et des droits provinciaux, pas plus qu'on n'est centralisateur quand on se borne à réclamer pour le parlement fédéral la légitime autorité qui lui est accordée par la constitution du Canada.

La vie, l'oeuvre de Cartier prouvent que le dualisme patriotique dont il fut l'incarnation loin d'être une faiblesse est une force et un élément de progrès. Les deux sentiments se confondent et se com-

plètent. L'histoire nous démontre que le patriotisme national prend sa source dans le patriotisme régional. Pour que la petite patrie soit libre, forte, prospère, ne faut-il pas que la grande patrie ait la jouissance incontestée de tous ses biens? Ah! Messieurs, cette vérité est apparue en traits de feu aux héros de la formidable guerre dont nous sommes sortis victorieusement avec la grâce du Très Haut. Pourquoi le paysan de la Bretagne, de la Picardie, de la Bourgogne, de la Champagne, de la Provence, se battait-il, lorsqu'il faisait de sa poitrine un rempart de sa patrie? Il se battait pour que, dans une France délivrée, triomphante et glorifiée, il y eût une Bretagne, il y eût une Picardie, il y eût une Bourgogne, il y eût une Champagne, il y eût une Provence, tranquilles, assurées de vivre dans la paix, dans la sécurité, dans le travail fécond. Il luttait, il souffrait, il peinait, il mourait, pour que l'âme bretonne, l'âme picarde, l'âme bourguignonne, l'âme champenoise, l'âme alsacienne et l'âme Lorraine, encore une fois maîtresse de leur effort, pussent donner, par la communion sacrée de leurs oblations héroïques, à la grande âme collective de la France, une beauté rajeunie, une vertu nouvelle, des énergies retrempées, un plus magnifique rayonnement, et une plus irrésistible puissance d'expansion civilisatrice.

Ce double caractère du vrai patriotisme, à une heure moins tragique, ou sur un théâtre moins illustre, Sir George-Etienne Cartier en a donné une démonstration frappante. Il a voulu qu'il y eût dans un Canada plus grand, plus populeux, plus riche, plus fort, mieux armé pour toutes les luttes de notre âge, une province de Québec maîtresse de son orientation religieuse et nationale, libre et tolérante, autonome et généreuse, jouissant sans entraves de ses franchises, tout en contribuant et en participant largement au progrès général. De cette noble conception, réalisée à travers bien des obstacles, Cartier conservera l'impérissable honneur. Les hommes d'Etat ne font pas toujours tout ce qu'ils veulent. Mais l'équitable histoire ne doit pas leur refuser son hommage qu'ils savent accomplir tout ce qu'ils peuvent. Cet hommage, ne craignons pas de le proclamer en ce jour, Cartier l'a noblement mérité. Il a réussi, dans l'élaboration du régime général, à fortifier et à sauvegarder pour sa province les droits dont sa nationalité avait obtenu progressivement la reconnaissance à travers un siècle de vicissitudes. Et cela ne l'a pas empêché de marquer sa place parmi les plus actifs constructeurs de la grandeur Canadienne. Patriote et homme d'Etat, il l'a aimée et il l'a servie sans défaillance durant toute une vie d'inlassable labeur. Répudiant l'erreur généreuse commise à une heure critique de sa jeunesse, il a été un loyal sujet de la Couronne Britannique, et, en même temps, un citoyen passionnément dévoué aux intérêts de sa patrie. On peut sans doute signaler dans sa carrière, comme dans celle de tous les hommes politiques, des erreurs et des fautes. On n'y relèvera ni une lâcheté, ni une trahison. Fidèle à la foi ainsi qu'aux traditions de ses pères, il s'est toujours abstenu d'attenter aux convictions

et aux droits de ceux qui n'étaient ni de sa croyance ni de son sang. Son caractère, son effort, ses oeuvres, son amour de la justice et son respect de la parole donnée restent comme une leçon pour tous les hommes publics de ce pays. Et c'est incontestablement un devoir de gratitude nationale que nous accomplissons aujourd'hui par l'érection, au pied de ce Mont Royal, d'un monument grandiose destiné à immortaliser la mémoire de l'homme "Franc et sans dol" dont le nom restera l'un des plus grands de notre histoire.

PANEGYRIC OF CARTIER BY THE HON. THOMAS CHAPAIS

(*Translation*)

In the month of November, 1837, *Le Canadien* of Quebec, of which the illustrious Etienne Parent was then the editor, announced the death of a young patriot, a victim of the troubles which at that time desolated the Province; and he published on that occasion the following lines: "He was a young man endowed to the highest degree with fine qualities of heart and mind, a young man before whom was opening a brilliant career."

The man whose tragic death was thus announced was only twenty-three years of age, and the promise of his entry into active public life justified the mournful eulogy the journalist, defender of our rights, inscribed on his tomb. What would have been the joy of that valiant writer if, in that sad hour of despair, somebody had said. "Set your mind at rest, the young citizen whose premature death you mourn, did not perish in the dismal drama which has plunged so many Canadian homes into mourning. He lives; his days are preserved for the accomplishment of a work which will make full amends to our unfortunate compatriots. An exile and wanderer today far from his fellows, tomorrow he will be one of the intrepid champions of our victorious revendications and the future will salute him as the one who restored the autonomy of Lower Canada."

Gentlemen, that prediction, if it had been made to Etienne Parent in the month of November, 1837, would have appeared to him undoubtedly very bold, yet the wonderful work of which it had formulated the daring hope is apparent to us now in its definite and glorious accomplishment. Yes, the young advocate whose death *Le Canadien* announced on the morrow of the Battle of St. Denis, survived the perils of the battle field and the miseries of exile. Learning the hard lesson of these events, and arming himself for other kinds of fighting, he distinguished himself in the first line of

the illustrious band who won for us our political liberties by using the same constitution which was promulgated to destroy them. He seconded the efforts of Lafontaine and Baldwin and gave his powerful support to Morin and Taché. Then, called by the confidence of his compatriots to the post of command, he disciplined our energies in order to make them capable of more efficient and continuous action. And, in boldly utilising that popular force as a leaven of progress he achieved for our Province, for the whole of Canada, an administrative, economic and legislative work the proportions of which astonish us. He was an enlightened reformer and at the same time the courageous defender of our best social traditions. And finally he founded a regime which contained the germ of the future grandeur of the Canadian nation.

Such was the work, such was the man whose glory we would today consecrate. The young exile of 1837 became *Sir George Etienne Cartier*, one of the founders of Confederation—*primus inter pares*—the patriot and statesman before whom today there stands inclined in a common homage and unanimous acclaim Canadians of every shade of opinion, of every belief, of every race.

I have said Statesman and Patriot. When one studies the history of Cartier it is under that double aspect that his energetic and engaging personality appeals to us. He had all the powerful faculties of the Statesman. He had all the generous fervency of the Patriot; in his personality were based and united those two characteristics which do not always coincide and balance in public life. For one has seen statesmen in whom the patriotic sense, without being absolutely blunted, had become warped by utilitarian conceptions and a too exclusive anxiety for political combinations. And there have been known patriots in whom there was lacking, unhappily, discernment, poise, a clear vision of realities and an intelligent appreciation of circumstances and the times. In the career of the great Canadian whose memory we celebrate we do not have to deplore neither the one nor the other of these deficiencies. And it is this which, above all, renders him so worthy of admiration and respect.

— I —

Gentlemen, what is a statesman? It is a man who can foresee, apprehend and act in the higher sphere of a people's interests. A statesman must foresee. He must be able to read and understand in present acts the symptoms which forebode future results. A statesman must apprehend: he must possess that fertility of mind which will bring forth projects whence springs public progress. A statesman must act. He must be endowed with that active and persevering mind which will translate ideas into facts and transform thoughts into deeds. In all these characteristics, who does not recognize the master faculties of *Sir George Etienne Cartier*?

Foresight of the future, the clear sightedness which dispels myths and avoids dangers—he had these as from the morrow of the sad and painful national drama in which he was one of the actors. He understood immediately that constitutional tactics would succeed where blind devotion had failed. He had a presentiment of the success, hitherto un hoped for, which a parliamentary battle would bring to our cause after so many reverses. And at the elections of 1844 one saw him on the popular tribune proclaim his absolute adhesion to the principles of Lafontaine, ardently combat Mr. Denis Benjamin Viger, who was playing the game of an autocratic governor, and declare that Ministerial responsibility "is salvation in present battles as in battles of the future."

Several years afterwards, in another order of things, Cartier again demonstrated the prudent sagacity of his mind when he constituted himself one of the most active and zealous supporters of the Railway policy which was to accomplish for our country, as well as for so many others, such a profound and marvellous economic evolution. Later, again, before a great number of our wisest and most experienced Parliamentarians, he realized that the ill-balanced dualism of the Union, from which were born so many conflicts and whence sprung up so many insoluble problems, must eventually give place to another system, better conceived, better co-ordinated and where the juxtaposition of jurisdiction and power would assure the better working of our institutions. This outlook for the future, this foresight of the necessities and wants of the morrow, this political far sightedness, we find them at many stages of Cartier's career where they blend with conceptions and acts of which I will attempt to trace a rapid outline.

What is, above all else, striking in the life of Cartier is the extraordinary brain power there manifest by a multiplicity of plans and anxieties. His brain was truly creative and generative, elaborating unceasingly projects of an amplitude and boldness which exceeded all ordinary standards. And as Sir George Etienne Cartier was not one of those beings who plan and elaborate without proceeding to action, there is nothing astonishing in seeing him spending himself in incessant and efficient initiatives which formed part of his entire public life. In fact, he was nothing of a theorist, or an ideologist. His was not a speculative mind, nor was he a doctrinaire. He thought in order to act, and formed an idea in order to accomplish it. His clear and prompt intelligence was governed by a firm judgment and guided by a practical and robust sense and an ardent will. With clearness of perception he had quick decision and energetic action. Join to these precious faculties, absolute frankness, complete loyalty, quite immovable constancy and tenacity, and indomitable moral courage and valor, and you will understand why Cartier exercised such a prodigious influence and won so many triumphs during his public career. Although he possessed

such manifest aptitudes for political life he showed no eagerness for it. His first desire was to establish his professional situation on a sure and certain foundation, and in this his example stands as a valuable lesson. He was first elected a deputy in 1848, when he was 34 years of age, and at the end of two or three sessions he reached the first rank amongst the parliamentarians of that epoch.

It was the period of the big battles between the reform party of Lafontaine and Baldwin and the frantic remnants of the Family Compact of Upper Canada. Cartier threw himself into the fight with all the combativeness of his temperament. The impetuosity of his attacks, the vigor of his abrupt speech, careless of rhetoric but full of logic and strength, his legal mind, his avidity for work, soon classed him as a valuable ally and a redoubtable adversary. He was one of the most prominent lieutenants of Mr. Lafontaine, and when the latter retired in the full vigor of his power, Cartier gave the same support to his successors, Messrs Morin and Taché. On two occasions he refused to become a Minister. He was not impatient for power, which is a sign of the possession of a force sure of itself. Finally, in 1856, eight years after his entry into the House, he became one of the members of the McNab Taché Cabinet. At the end of the next two years, in 1858, he attained the position of Prime Minister; and up to the time of his death he was the greatest political figure among French Canadians. Whatever might be the ministerial posts that he occupied, Provincial Secretary, Attorney-General, Minister of Militia, everywhere he affirmed his strong individuality and proved himself master of all situations. If I were to characterize in him one particular trait, I would say that there was nothing of the charmer about him, but that he had everything of the fighter. He did not seduce, he convinced. He did not captivate, he carried you away. He was a chief, a leader of men, a director of the mind and will, and, if I may adopt an expression which has been recently consecrated to usage, he was an admirable professor of energy.

It was in the manifestation in all their plenitude of these faculties of foresight, conception and action that he proved to his contemporaries that he was more than a politician—that he was a statesman. In all the great reforms, in all the great works of progress, in all the great laws of that period—constitutional, economic and social laws—there is to be found his imprint, the powerful stamp of his initiative and cooperation. One may admire Sir George Etienne Cartier sincerely but vaguely in merely knowing the general features of his career. We can learn to measure his true stature and estimate his full value only in studying and analysing his immense work. Glance through the Parliamentary papers and statutes during the last decade of the Union and the first period of the Federal regime. On nearly every page you will read the name and recognize the ideas and the effects of the intervention of Cartier. He is everywhere; he is of all, he is in all. It was Cartier, accord-

ing to Mr. Drummond, who took the most active part in the settlement of the question of seigniorial rights in 1854. It was Cartier who presented the two laws of 1856 the object of which was to give a most eager impulse to the progress of education by the creation of Normal Schools and the establishment of the Council of Public Instruction. It was Cartier who brought justice within reach of those who were amenable to justice and made it more expeditive and less costly by the beneficial decentralization of the judiciary. It was Cartier who simplified the study of law and gave greater stability to jurisprudence by endowing Lower Canada with its Civil Code. It was Cartier who more than any body else under the Union gave impetus to railway construction, and who, by effective support accorded to the Grand Trunk Railway, to the route between Montreal and Portland, and to the construction of Victoria Bridge, prepared the way for the sure growth and marvellous development of the city of Montreal. It was Cartier above all who was the artisan of Confederation, who inscribed it first in the Ministerial programme of 1858, and who at that time crossed the Atlantic to spread the idea in England, and who in several years' time, thanks to his efforts, to his perseverance, and to his political influence, brought the project to an issue under its present form with the Central Parliament and autonomous provinces.

Under the new regime, the part played by Cartier, far from diminishing seemed to increase in importance. He was the author of the principal measures which were destined to assure the consolidation and extension of the Dominion. In 1868 he decreed the construction of the Intercolonial Railway, according to the Robinson plans, in order to join the Maritime Provinces to the provinces of Ancient Canada with a line which would give us access to the prosperous establishments of the Baie des Chaleurs, at the same time creating in the magnificent Matapedia Valley new centers of population and agricultural production. In 1869 Cartier went to England to negotiate in the name of the Canadian Government with the Hudson Bay Company for the purchase of the North-West Territories; and through his initiative on his return Parliament ratified that acquisition, which, for the comparatively small sum of three hundred thousand pounds, gave to Canada a domain as vast as Europe. In 1870 the troubles of the Red River district brought the country face to face with a very grave difficulty. The situation of Cartier in relation thereto was particularly thorny. But he succeeded in mastering the crisis and, in concert with his colleagues, found a solution in the creation of a new province—the province of Manitoba, the construction of which is his work in all its essential parts,—notably those which stipulated safeguards—unhappily violated since that time—in favor of a population profoundly attached to religious and national liberty.

This peril overcome, we may proceed to take a wider view of Cartier's work and achievements. The acquisition of the North West Territories extended our frontier to the glittering summits of the rockies crowned with eternal snows. But there remained one more stage to traverse. It would take us to that distant sea, so long mysterious and towards which formerly sailed caravelles bearing the hopes and the genius of Columbus. In 1871 we traversed that last stage. British Columbia became a province of the Dominion. And in the parleys which led up to that important accession it is Cartier whom we see in the leading part. It was Cartier who presented before Parliament the measure in virtue of which Canada would have no other limits in the east than the tides of the great Oriental Ocean. But it would not suffice to have made of the Canadian Confederation an immense country bathed by the waters of the Atlantic and the Pacific if the Provinces of the west were to remain separated from those of the east by vast solitudes. To those distant and disjointed parts of the young Dominion it was necessary to attach a line which should draw east to west and bind them together. That line was to be a gigantic railway which would vanquish distance and space, which would subjugate the desert to civilization, which would wind round the interior lakes and climb the lofty mountain peaks, and would in fact constitute a prodigious bond of union between trans-Atlantic and trans-Pacific navigation. Here, again, it was Cartier who took the initiative. On the 26th of April, 1872, he stood up in the House of Common and said: "I have the honor to propose a small bill which bears a modest title: but it decrees the construction of the Canadian Pacific Railway". After a fairly prolonged debate the bill was passed and it was then that Sir George Cartier uttered the cry which has remained famous. "*All aboard for the West*": This was destined to be his last great parliamentary and political work. The excess of intense labor—which occupied him sometimes fourteen hours a day—had undermined his robust constitution. In the autumn of 1872 he left the country to consult English specialists, and on this occasion he terminated his reply to an address with these words: "Good-bye, or, rather, *au revoir*". Alas, it was indeed a "good-bye" that he pronounced, and the optimism of his forced "*au revoir*" was soon belied by his death. On the 20th of May, 1873, he passed away in London, far distant from the Canada that he had loved. His death was a national grief. Every voice raised in Parliament, every reference in the press exalted his career and proclaimed that our country had lost one of those men who occupy a place apart in the annals of a people.

II

The political work of *Sir George Etienne Cartier* of which I have attempted this rapid sketch surely justified that homage. But

the eulogy of the one whose memory we celebrate today would not be complete if it were not added that this great statesman was at the same time a true patriot.

Of what does patriotism consist, gentlemen: Its definition is very simple. It consists in a love of country and in striving to be useful in its service. Is not that one of those sentiments which are inborn in us? To love the country where we have been given our existence, whose sacred earth contains the remains of our fathers; where our minds have known their first awakening and our hearts their first tenderness; where our eyes have received from its mountains, forests and seas their early impressions of grandeur and beauty; to love our country with a love of preference, based on remembrance, filial piety, admiration, pride, attachment to its traditions and customs, is not that quite natural? Yes, without doubt. Still, we live in an age where too often we meet men in whom this sentiment seems to be a stranger, and with whom the motto may be the words of a satisfied sensualism "Ubi bene, ibi patria."

Sir George Etienne Cartier was not of that kind. He loved his country, this Canada of ours, in all its imposing grandeur and moving history. To him, the land of his ancestors was beautiful and beloved above all others. He had a passion for his fatherland. And you know with what exuberance he sang of it at the age when poetry seems to burst from the heart, like pure water from its wellsprings. The verse, unpractised, but so full of sincerity and patriotic fervor, which he dedicated to his country, is in all our memories:

"Comme le dit un vieil adage,
Rien n'est si beau que son pays,
Et de le chanter c'est l'usage,
Le mien je chante à mes amis.

L'étranger voit avec un oeil d'envie
Du Saint-Laurent le majestueux cours
A son aspect le Canadien s'écrie:
O Canada! mon pays, mes amours!"

The composition is not marvellous, but the cry is eloquent because it is sincere. There is in that national hymn something more than a vain literary exercise. Cartier put into it his whole soul. Proof of this was given a short time after the day of which this hymn was heard for the first time in all its patriotic solemnity. It was evident that love of country was no pose with Cartier, nor was it a mere platonic sentiment. Not only did Sir George Etienne Cartier love his country, but he burned with a desire to devote himself to its service. To love and serve, is not that the commanding law in the souls of all great men? The events of 1837 stained our

Province with blood. Like a great number of other young men, prompted by the most noble sentiments—and by leaders without sagacity—in an adventure at once hazardous and tragic, Cartier threw himself into the insurrectionary movement and paid dearly with his person the cost of his intrepidity. Then, taught by the hard lessons of those sad days, he realized that a way more sure was open to meet the claims of the French-Canadians. And henceforward his love of country affirmed itself in Parliamentary battles and councils of State.

Leaving on one side all that which is purely political—if I may be allowed to use that expression, in which one might be tempted to find something of a contradiction—is it not true that in the public career of Sir George Etienne Cartier men of all parties may now proclaim that his work and acts were incontestably consecrated to the welfare of his country?

Among all those works, gentlemen, there is not one, in my opinion, in which the patriotism of Cartier is manifested with more evidence and splendour than his work for Confederation. Assuredly, patriotism, in a country like Canada, is not an appendage exclusive to any particular race or group of citizens. But I believe I am justified in declaring—and I think it is important to recall it on a day like this—that French-Canadian patriotism bears a character *sui generis*—it has a character of its own particular kind. When you examine its constituent elements you will find that it is bipartite—that it has two parts. It is made up of remembrance, and hope. It finds nourishment in memories of the past and in inspirations for the future. To sum up in two words, it is at once traditional and progressive. Traditional, because it has roots in three centuries of history through which there unrolls an epic of apostleship, continuous heroism, battles bloody or pacific, and conquests of evangelism and civilization. Progressive, because while remaining inexorably faithful to all which constitutes the religious and national heritage of our fore-fathers, it enables us to adapt ourselves to new circumstances, to make necessary modifications, and give active co-operation in the development of the country and effectively play our part in increasing Canadian prosperity and grandeur.

This patriotic dualism was never brought into more striking relief than by Sir George Cartier in his preponderating collaboration in the establishment of the Federal regime. Two master ideas then inspired his action and co-ordinated his efforts. On the one hand, to safeguard all that the French-Canadians held to be intangible and sacred—their faith, their language, their national institutions; and on the other hand, to potently contribute to the building up of a Greater Canada, a State of more vast proportions, of wider horizons, and capable with the grouping of its scattered energies, of aspiring to a more prosperous and more glorious future; then to establish on an indestructible foundation our rights and privileges, Catholic

and French, by restoring the autonomy of Lower Canada; and to open, to us and at the same time to the other provinces and to our fellow citizens of every origin, a new field of action where the resources, forces, means and initiative should be at the common service of all, so as to assure to the people of Canada a magnificent development of social and economic progress. Such was the ideal towards which Cartier directed his mind and his political genius in 1864.

His public declarations contain attestations of this fact in numerous instances. "This measure", he said in terminating his discourse on the Quebec Resolutions, "will have for effect the giving to us of a central government constituted on a broad and solid basis, and local governments to which will be confided the safeguards of people and property, and the civil and religious rights of all classes of society." And on another occasion: "A number of people think that a legislative union would be more advantageous than a confederation. But for myself, I believe that a single government would not be able to occupy itself usefully with the private and local interests of the diverse sections or the diverse provinces. No other system can be realized like the Federal system. It is because of the variety of races and local interests that the Federal system should be established." Then, passing to another order of ideas, he said again: "The name Canada will no longer apply only to Upper and Lower Canada, but it will include the provinces of Nova Scotia and New-Brunswick, and soon Prince Edward Island, New Foundland, the Red River Territories and British Columbia. Canada will become a nation extending from one ocean to another... While the provinces bordering on the Gulf of the St. Lawrence will mark with the sea coasts the extremity of the Confederation, the territories of Hudson Bay and Red River and British Columbia come closer to us. Then Canada will extend, as in the days when it was discovered on both sides by our forefathers,—by the French race—from the Atlantic to the Pacific. We shall give back to it its natural limits which the events recounted in history had gradually contracted. From one ocean to the other one common life will animate all that part of North America, and there will come to your doors—you will receive there, the riches of the world brought by an enormous traffic from both directions."

Sir George Cartier had, then, the dual patriotism which, it seems to me, ought to belong to every good Canadian. He had what I will call provincial patriotism and federal patriotism, and I can point to no better example than his to establish that they do not contradict each other, nor does one exclude the other. There are those who are too apt to disown this fact in these days. We often hear Canadians of divergent tendencies reciprocally accuse one another of being "provincialists" or "too centralizing". No doubt there are those of both species amongst us. But a man is not "provincial"—I mean provincial in a narrow sense—because he is justly

jealous of his provincial autonomy and rights, any more than he would be "too centralizing" in exerting himself to claim for the Federal Parliament the legitimate authority which has been accorded to it by the constitution of Canada.

The life and work of Cartier prove that the dual patriotism of which he was the incarnation, far from being a weakness is a source of strength and an element of progress. The two sentiments blend and complete one another. History demonstrates that national patriotism takes its roots in local patriotism. In order that the small country may be free, strong and prosperous, is it not necessary that the greater country should have the incontestable enjoyment of all its rights? Ah! gentlemen, that truth has been engraved in words of fire by the heroes of the great war through which we came victorious by the grace of God. Why did the peasant of Brittany, of Picardy, of Burgundy, of Champagne, and of Provence unite in battle and offer his breast as a rampart for his country? He fought so that in France, delivered, triumphant, and glorified, there might be a Brittany, a Picardy, a Burgundy, a Champagne, a Provence happy, tranquil, assured of living in peace and security and in fruitful works. He fought, he suffered, he held on, he died in order that the soul of Brittany, the soul of Picardy, the soul of Burgundy, the soul of Champagne, the soul of Provence and of all other provinces to which there has now been reunited the soul of Alsace and the soul of Lorraine, once more master of their destiny—might give, by the sacred communion of their heroic oblations, to the great collective soul of France a rejuvenated beauty, a new virtue, restored energies, a more magnificent radiancy, and a more irresistible power for unreserved civilization.

Of this dual character of true patriotism, at a time less tragic, and on a theatre less illustrious, Sir George Cartier gave a striking demonstration. He desired there should be a Canada greater, more populous, richer, better armed for all the battles of our age, a Province of Quebec master of her destiny, religious and national, free and tolerant, autonomous and generous, enjoying without restraint all her freedom and at all times and in large degree contributing to and participating in the general progress. Of that noble conception, realized in spite of many obstacles, Cartier will maintain the imperishable honor. Statesmen do not always achieve all that they would; but impartial history will not refuse them due homage if they know how to accomplish all that they can. That homage, we need have no fear to proclaim today, Cartier nobly merited. He succeeded, in the elaboration of Federal rule, in fortifying and safeguarding for our Province the rights for which her nationality had progressively obtained recognition through a century of vicissitudes. And that has not prevented him from making for himself a place amongst the most active builders of Canadian grandeur.

Patriot and Statesman, he loved his country and served it without restraint throughout a life of unceasing toil. Repudiating the generous error committed in a critical hour of his youth, he remained a loyal subject of the British Crown, and at the same time a citizen passionately devoted to the interests of his country. One might, no doubt, point to certain errors and faults which were committed during the course of his career, as might be done in relation to all other political men. But nobody can ever reveal either baseness or treason. True to the faith as to the traditions of his forefathers, he always abstained from assailing the convictions and rights of those who were not of his religion or race. His character, his efforts, his works, his love of justice and respect for the pledged word, stand as a lesson for all public men of this country. And it is incontestibly a duty of national gratitude that we accomplish today by erecting at the foot of Mount Royal, this grand monument destined to immortalize the memory of the man "frank and without deceit", whose name will ever remain one of the greatest of our history.

ADDRESS DELIVERED BY THE HON. C. J. DOHERTY

Mr. President, Ladies and Gentlemen,

The government of Canada is with you today. It could not be otherwise. Whatever its personnel, whether to one party or to another or to none, its members may belong, the duty of a Canadian Government is always to the people of Canada as a whole. This great gathering is here to do honour to the memory of a Great Canadian. The monumental statue which His Majesty has just unveiled, is erected to stand as the lasting evidence of the gratitude of the Canadian people to that Great Canadian. To him, certainly not less—perhaps more—than to any other, we owe the bringing into being of that Canada to whom her sponsor gave the name which he proudly, in words prophetic of her glorious nationhood to come, translated as "La Puissance du Canada"; that Canada whom we today as proudly, the prophecy fulfilled, hail as the Premier—if there can be a first among equals—Dominion nation, of that Premier league of equal and self-governing nations, the British Commonwealth.

On such an occasion, the Government of Canada would indeed be remiss in its duty, were it not here to lend articulate voice to speak for her the words, all inadequate as they must be, by which she would fain express her undying gratitude to George Etienne Cartier. I would that the privilege of performing that more than honorable duty had fallen to a worthier, a more competent spokesman. Sir Robert Borden himself would have been proud to discharge it. He bade me to tell you that it was with sincere and

profound regret he was compelled to yield to the more imperative claims of less agreeable duties elsewhere. Rest assured that his heart is with you.

Indeed the same may, without hesitation, be said of the heart of every true Canadian to whose ears the name Cartier has come—and to whose has it not — of every true Canadian, who just because he is a true Canadian, because he loves that Canada, the gift to us of Cartier and those who with him share the proud paternity of Confederation, cannot but cherish and venerate the memory of him whom we honour today.

I shall not detain you with any eulogy. His deeds live after him and are his best panegyric, the most eloquent and most glorious guardians of his memory. Indeed, had this beautiful monument at whose feet we stand, had the pomp and ceremony of its unveiling and the magnificent enthusiasm of this glorious gathering, no other purpose than to perpetuate that memory, one might say that needless was the loving zeal of those who have inspired and contributed to the erection of that monument, vain the art and skill of the artist who designed and executed it, vain even the ringing words in which Mr. Chapais has recalled the many and great services by which Cartier made his country his loving debtor. In the very heart of Old England there stands a massive and magnificent Cathedral. On its walls is inscribed the name of the great architect who designed it and supervised its erection, with for all epitaph, the words "*Si monumentum requiris circumpice*". And so Cartier that great architect and builder of our country, as he stands looking down on that city he loved, broadening the scope of his vision, till it takes in the broad expanse of Canada, from ocean to ocean, might justly, could those lips of bronze be opened and those arms be extended, say to us: "If you seek my monument, look around you." To no part of Canada was he stranger. No portions of our land but is his debtor. This monument, today's function, are but in acknowledgement of that indebtedness.

First, our own dear Province that gave him birth, to whom he gave wholeheartedly and fearlessly, all the enthusiastic service of his early days, a service that failed her not when in later years, it was extended to the wider Canada into which he led her. Our neighboring and sister Province of Ontario shared the unstinted devotion he bestowed upon the old Province of Canada. The Atlantic provinces, remember how his heart went out to them in kindly invitation to join in forming the first and smaller Dominion; the Prairie provinces cannot forget his contribution to finding them their place in the growing Dominion, nor British Columbia that his was the hand that drafted the Act that united her with the sister provinces.

All will join in tribute to him who brought them together; all will unite in grateful recognition of his unwearying work in

those latter years of failing health—years alas all too few—for the consolidation of the newly created Dominion. Our Western brothers in particular will not be unmindful that the last great care of this son of the East was for the binding together by bands of steel that opened up their country, of those provinces he had done so much to bring together in one nation, almost his last utterance in the parliament of Canada was the enthusiastic "All aboard for the West", with which he hailed the passage of the first charter of the Canadian Pacific Railway.

But Cartier did not merely in such large measure make and contribute to consolidate Canada. He did what was more precious. He lived the spirit by which alone our country can live. He bequeathed to us as a legacy, the great example of a great Canadian who realized that our Canada, made by the joining of many provinces, her people of different races, professing different religious creeds, looks to us for the great essential of her national growth indeed, of her continued existence, the common love of our common country—that love which shall bind us together in fraternal union and enable us to build together the Canadian nation.

That spirit Cartier did not merely preach, he lived it. If we would truly honour him, if we would make his work enduring, we too must live that spirit. No man more than he was staunch to his own people, proud of and faithful to the beliefs of his own race, but no man more than he, intent on uniting the hearts of the Canadian people, as he had successfully united their provinces,—so intent that he did not hesitate to risk even the loss of the approval of those of his own race and his own creed, when their too intense feelings seemed to put that unity in jeopardy, the lesson that well may be taken to heart by us of other races. Cordial union and cooperation, he worked for, and by example, led others to work for. Mark you, I say "Union", not uniformity. The overweening desire of uniformity was and is in his time as in ours and ever will be, the enemy of real union.

Today perhaps more than ever do we need to take that lesson to heart. We are just emerging from the trial of a great war. Its coming found us unfortunately not free from division and causes of division between our people. Its going, it would be useless to seek to disguise it, leaves these divisions and those causes of division, still with us. As we thankfully turn our faces towards the days of peace that lie smiling before us, if we would so turn them hopefully as well, it behooves us to realize that peace with the enemy beyond the gates, is of but little avail if there be not real peace and concord between the brothers within them. The first great work of reconstruction that calls for doing by the Canadian people is the making of that peace. The "getting together," if I may use this expression, the forgiving and forgetting of whatever of grievance there may have been in the past, the seeing to it that none such shall

be allowed to separate us in the future. The union of our people—again I say union, not uniformity—is the only possible foundation upon which our nation can be built.

Let us then as we look up to Cartier, and lay at his feet the tribute of our gratitude, let us have present to our minds the great example that he gave us. Let us take thought how best we may follow that example, how we may learn to soften such hard-feelings as may exist, forget what cause we may have had to differ, above all guard against giving the offense that may prove new, or revive old causes of dissension.

Let us have on our lips, the words of his verse, in our hearts the feeling that inspired them, "O Canada, Mon pays, Mes amours." Turn ourselves unitedly to the completion of the work our fathers, the Fathers of Confederation so gloriously began, of making Canada what they foresaw she should be, what it rests with us to make her.

Just one word more. Let me, Mr Chairman, before I sit down, on behalf of the people of Canada, who are not of our Province, not of the race which constitutes the majority—the more than tolerant, the generous majority—of this Province, offer the thanks of Canada as a whole to the Province and the race that gave her Cartier. He was yours, all yours. He was all yours to give and you gave him to us all, that he and his memory and the pride in them might be shared by us all. He was a great French Canadian, but you and he gave him to Canada. We all of us may boast of him as a great Canadian. To Cartier too, has Canada thanks to tender. He gave to Confederation, he gave to Canada, this great province. Without Quebec Canada would not have been complete. Without Quebec, without her people, vain indeed, would be the confident hope, but a delusion the firm faith we all cherish that Canada will justify the title that Cartier bestowed upon her, that she will be in very truth—within the British Commonwealth and among the nations and the world—"La Puissance du Canada". Speaking for Canada. "To Quebec, thanks for that it gave us Cartier; to Cartier thanks for that he gave us Quebec."

DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN

Monsieur le Président,

Je vous dois des remerciements, ainsi qu'aux organisateurs de cette fête, pour l'amabilité que vous avez eue de m'inviter à venir exprimer publiquement l'admiration que j'éprouve pour l'illustre homme d'Etat dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

Je vous remercie également de me fournir l'occasion d'offrir, au nom de toute notre Province, la plus cordiale et la plus sincère

bienvenue à Mademoiselle Cartier. En même temps que vous voudrez me permettre de vous présenter mes respectueux hommages, ainsi que ceux de tous vos compatriotes, laissez-moi vous dire, Mademoiselle, combien nous sommes heureux de saluer en vous l'héritière d'un des plus beaux noms de notre histoire. Dans les foyers canadiens, l'on ne l'oublie pas, je tiens à vous en donner l'assurance. Aussi la fille de Sir G. E. Cartier est-elle tout particulièrement la bienvenue dans cette Province que son père a tant aimée et pour l'avenir de laquelle il a travaillé avec tant de dévouement, tant d'intelligence et tant de succès.

Dans la galerie des monuments qui ornent la cité de Montréal et qui lui donnent, sur cette terre neuve d'Amérique, une saveur indéfinissable de ville déjà ancienne et chargée d'histoire, nos yeux cherchaient en vain un monument qui rappelât le souvenir d'un homme dont notre Province et notre pays s'enorgueillissent à bon droit. Cette lacune est maintenant comblée. Grâce au zèle et à l'activité de quelques bons citoyens, grâce à la bonne volonté de tous, nous avons aujourd'hui la satisfaction de voir la figure énergique de Sir George-Etienne Cartier revivre magnifiquement dans le bronze. A l'artiste distingué à qui nous devons cette oeuvre, j'offre toutes mes félicitations. Et, en passant, pourquoi ne féliciterai-je pas également l'écrivain si érudit qui, à l'occasion du Centenaire Cartier, a publié une magistrale histoire de Sir George qui comptera parmi les oeuvres classiques de notre littérature canadienne.

Depuis cent-cinquante ans et plus, les Canadiens-français font partie d'un Empire dont la population se compose de quelques centaines de millions d'individus de toutes les races, de toutes les nationalités et de toutes les religions. Nous ne sommes qu'une humble minorité dans cette colossale agglomération dont la mère-patrie est le centre, sans toutefois contenir le nombre. Or, il est intéressant de se demander si la poignée de sujets franco-canadiens, perdus dans l'immensité du Nouveau-Monde, est restée étrangère aux destinées de cet empire ou si elle n'a pas plutôt contribué quelques matériaux à ce qui en forme aujourd'hui la structure. Deux idées maîtresses sont aujourd'hui à la base de la constitution qui régit les rapports de la métropole et des colonies. Deux idées si importantes que, sans elles, on ne saurait plus concevoir l'Empire Britannique. Deux idées qui ont fait sa force dans le passé comme elles font encore sa force dans le présent. Deux idées que les grands empires dont parle l'histoire n'ont pas connues ou, du moins, n'ont jamais mises à exécution. Ces deux idées, ai-je besoin de les mentionner? L'une, c'est l'autonomie locale, et l'autre, c'est la réunion en confédération des Provinces autonomes.

À la première de ces idées s'attachent les noms de deux frères d'armes dont nous conservons fidèlement la mémoire: Lafontaine et Baldwin. La seconde suggère les noms de deux autres compa-

gnons que nous sommes toujours heureux d'associer dans nos souvenirs: Cartier et Macdonald.

L'oeuvre exécutée avec succès au Canada par Lafontaine et Cartier fut ensuite imitée dans les autres colonies, et c'est ainsi que nous, Canadiens-français, avons acquis le droit, grâce à nos deux illustres compatriotes, de nous sentir de moins en moins étrangers dans cet Empire qui porte la trace de leur génie et de leurs efforts.

Cartier fut, avant tout, une volonté agissante. Il savait vouloir et il savait agir. Homme d'Etat dans toute l'acceptation du mot, il eut de grandes conceptions en même temps que la hardiesse voulue pour les réaliser. Lutteur courageux et patriote clairvoyant, il a su faire au moment opportun, sans craindre la critique et sans redouter l'impopularité, les alliances nécessaires pour assurer la survivance de sa race sur la terre canadienne. Et c'est ainsi que ce meneur d'hommes a pu jouer un rôle considérable dans ce pays et continuer brillamment l'oeuvre de Lafontaine.

Dans tous les grands travaux publics qui ont été exécutés de 1850 à 1872, dans toutes les principales mesures qui ont été adoptées pendant la même époque, partout on est sûr de retrouver Cartier. Rien ne s'est fait où l'on ne sente sa volonté. L'abolition de la tenure seigneuriale, la réforme de nos lois sur l'enseignement, la codification de nos lois civiles, la construction du Grand Tronc, voilà autant de questions qui lui ont fourni l'occasion de donner la mesure de son talent. Mais une question plus importante encore devait mettre ses qualités à l'épreuve. C'est la Confédération qui, d'après le témoignage même de Macdonald et de Tupper, eut été impossible sans lui, et qu'il devait bientôt couronner par l'annexion des Territoires de l'Ouest.

En érigeant ce monument à la gloire de Cartier, c'est un hommage mérité que nous rendons à notre illustre compatriote, mais c'est aussi un enseignement que notre génération donne à celles qui devront lui succéder dans le pays.

Ce monument leur rappellera la part très large et très brillante que Cartier a prise dans l'élaboration des destinées du Canada. Il leur rappellera également que la Confédération est une oeuvre à laquelle notre race a intelligemment collaboré et qu'il est du devoir des Canadiens de demain, comme il est du devoir des Canadiens d'aujourd'hui de défendre, de protéger et d'aimer.

La Confédération! Cartier a voulu qu'elle fût grande, qu'elle fût forte, qu'elle fût tolérante, qu'elle fut durable. Il a voulu qu'elle fût hospitalière à tous, ingrate à personne. Mais, par-dessus tout, il a voulu que sa race s'y développât harmonieusement à l'ombre d'une constitution qui lui laissait, dans la vieille province française de Québec, le contrôle absolu de ses destinées.

J'ai la conviction que, plus tard, dans 50 ans, dans 100 ans et plus, l'on dira comme l'on dit aujourd'hui que George-Etienne

Cartier a bien mérité de la patrie, de même que l'on continuera gaiement à chanter, dans nos foyers heureux, le doux refrain: "O Canada, mon pays, mes amours."

DISCOURS DE MGR GAUTHIER

Monsieur le Président,

Je comprends qu'il eut été difficile, dans une pareille circonstance et au pied de ce monument qu'une parole ne fut pas dite par un représentant autorisé de l'Eglise à laquelle Cartier se faisait gloire d'appartenir. Cette parole, Mgr l'archevêque se réservait de la prononcer. Il se faisait une joie de s'associer aux hommages que tout un pays vient rendre au plus grand de ses hommes d'Etat, et d'envelopper dans le même sentiment de sympathie le père et celle qui porte la gloire de son nom et à laquelle l'unité une amitié déjà ancienne. Des devoirs auxquels un évêque ne saurait se soustraire le retiennent trop loin de nous, et c'est en son nom que j'apporte l'hommage de l'Eglise au grand homme qui fut son fils par la foi.

J'aurais hésité, si j'en eusse été prié, à parler de Cartier dans une lumière autre que celle-là, bien que j'estime que les services rendus par lui sont d'une telle importance, et en nombre tel, qu'ils ne peuvent laisser indifférent aucun citoyen de ce pays. Mais je me sens à l'aise parce que je reste dans le rôle qui est le mien, en le louant d'avoir été le catholique croyant et pratiquant qu'il a été.

Et je vous avouerai que ce n'est pas sans fierté que je le vois entouré des hommages et de la reconnaissance de son pays tout entier, et il ne m'est pas du tout indifférent que l'homme dont on loue les desseins grandioses, les conceptions hardies, le cerveau puissant, les oeuvres dont le pays n'épuisera pas de sitôt la fécondité, qu'un tel homme, dis-je, ait été catholique. Son exemple démontre une fois de plus, s'il en était besoin, que la pratique de la foi catholique n'a jamais été une gêne pour un esprit puissant qui pense juste.

Il y a pourtant des services d'un autre ordre qui nous attachent à lui. Ces services rendus à l'Eglise, Cartier fut un jour amené à les énumérer, et l'on ne saurait contester qu'à cet égard son oeuvre soit considérable. Il aimait à se rendre le témoignage, "que l'on ne saurait citer un seul cas où il ait été en défaut". Me sera-t-il permis de faire un choix dans cette oeuvre, et de rendre un hommage particulier à tout ce qu'il a fait pour maintenir et fortifier dans le Bas-Canada la puissance de la paroisse. Ce n'est pas d'hier que tous ceux qui nous observent font remonter à notre organisation paroissiale le mérite de nous avoir conservé notre caractère et nos moeurs, et d'avoir été le premier théâtre où nos pères aient appris à défendre leurs droits. Seulement il convient de faire honneur à Cartier d'avoir

entouré notre existence paroissiale de ces garanties légales qui, dans l'ensemble du monde catholique, donnent à notre organisation religieuse une physionomie unique.

Comment oublierais-je que cet amour de l'Église s'appuyait, chez-lui, sur une foi sincère. Il n'a jamais fait mystère de ses croyances. Dans la longue série de ses discours où il y a plus d'idées que de sentiments, où l'imagination vient trop rarement parer de ses grâces la structure des faits sur laquelle s'appuie sa puissante logique, il y a parfois une pointe de sentiment qui se fait jour. En 1866, dans un débat où il est question du "désétablissement de l'Église d'Irlande", il jette à la Chambre cette déclaration :

"Je prie la Chambre de m'excuser si je parle ainsi. Ce sont là des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité dans une société mixte; mais je suis catholique, et jamais cette Chambre, ni aucune autre Chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et plusieurs me sauront gré de les avoir défendues."

Il disait vrai, et sans qu'il y eût là, de sa part, aucune manoeuvre, il est certain que ses compatriotes lui savaient gré de défendre ses convictions religieuses et les leurs. Le recul de l'histoire commence pour Cartier et nous permet d'apprécier plus justement les causes de son entreprise. L'on peut expliquer son succès auprès de ses compatriotes par la puissance de sa personnalité, et il est bien certain que malgré soi l'on devait se sentir fier d'un tel homme, et de lui être uni par la communauté du sang. Ce qu'il faut dire, cependant, si l'on veut être juste, c'est que le peuple croyant et catholique du Bas-Canada avait conscience de trouver en lui une expression complète et si l'âme de notre race s'est donnée à lui de si magnifique façon, c'est qu'elle trouvait dans la noblesse de son caractère, mais surtout dans la fermeté de ses croyances, sa profonde sécurité.

Elle lui sut gré en particulier de s'être fait le défenseur des minorités. En ce pays mixte, où les relations de bonne entente ne sauraient exister sans le respect des droits de chacun, elle a vu en lui l'apôtre d'une idée chrétienne qui a d'ailleurs toujours fait le fond de ses propres dispositions. L'on a parlé de l'oeuvre grandiose au service de laquelle Cartier a mis la tenacité de ses efforts et la clairvoyance de son grand esprit. Sans vouloir devancer le jugement de l'Histoire, et malgré que je pense à part moi que son grand effort n'aura pas été stérile, il est un jugement qu'au pied de ce monument, nous, Canadiens-français, pouvons attendre sans crainte: c'est celui qui dira que dans l'ensemble de la Confédération nous avons été les premiers et que nous sommes les seuls à comprendre la pensée de Cartier, et que nous avons tenu loyalement les engagements qu'il a pris en notre nom. Et s'il contemple aujourd'hui l'apothéose dont il est l'objet, j'imagine qu'à côté de ce monument de granit et de

bronze qui va perpétuer visiblement son souvenir, il est un autre monument qu'il doit considérer avec une fierté plus grande encore: celui que ses compatriotes auront élevé à sa plus intime et chère pensée par leur fidélité scrupuleuse et parfois héroïque à la parole qu'il a donnée.

LORD BISHOP FARTHING'S ADDRESS

It is a great privilege, and I esteem it a high honour, to be a voice to express the feelings of the English speaking citizens towards the memory of our great fellow-country man, Sir George Cartier, and to pay our tribute to his character, and express our keen appreciation of the services which he rendered, and the work which he accomplished for our Dominion.

Sir George was a man of principle and not of expediency. He was never an opportunist, but worked and fought for those principles which he believed to be the best for the country. When he once made up his mind as to the right cause to pursue, he never swerved from his purpose, but ever loyal to the principles which he held. It happened to him, as it most inevitably happens to every man who is consistently true to his conviction, that he came into conflict with the popular will, and faced much opposition at times. In his earliest manhood, with the ardour of youth he stood for what appeared to him to be justice; and he joined Papineau and others in their protest against what seemed a gross wrong. Whatever may be our opinion as to the wisdom of their actions, we know that Lord Durham justified their main contention in his report to the British Government. Cartier did not run from the consequences, he stood for what he regarded as just and right. The storm broke over him; and he began his career by courageously facing dangers, by passing through troublous days — but he adhered to his principles.

When, in after years he fought constitutionally for reforms, and sought to gain liberties for his people, he was fighting for great principles which are to-day universally acknowledged as perfectly right and just. He stood firmly for British connection, and opposed the annexation movement which was endorsed by many prominent citizens of Montreal of that day.

He worked for better transportation, for the development of railways; for protection of our industries from undue competition; but probably his greatest work was when, as leader of his province, he carried his people into confederation on the wave of his own enthusiasm.

It is one of the tragedies of public life, a tragedy which so often occurs in our history, that the man who had for so many

years given his life in the service of his country, who had retained its confidence throughout, experienced its angry resentment. Cartier's last public appearance in Montreal was at a meeting in St. James square when he was mobbed, stones and eggs were thrown, and an angry crowd hooting, stormed the platform. Sick man as he then was he never faltered, though he went down to defeat. Today after fifty years we have gathered up those stones which were hurled at him, and have built them into this monument which stands for his honour. His reproach is taken away. He who was driven from the platform in the heat of a political election as one unfit to stand among men, we place on high here today as one whom we rejoice to honour, and who is to be an inspiration for future generations, an example for them to emulate.

By temporizing he might have received the cheers of the mob that day in Montreal, but then we would not be erecting this monument to the lasting honour of his name. No mere temporizer abides in honour in the annals of his country. By standing courageously by his convictions he endured momentary execration, but he purchased eternal honour in the hearts of his people and in the history of his country.

This monument witnesses to a man who stood for principles and suffered for them, and who by his work laid sure foundations upon which our Dominion is firmly set, and without which her praises would not be ringing throughout the world today for her great achievements.

If we are not to lose the results of his great work, and that of those associated with him, we too must be actuated by the same spirit, and must be ever ready to fight for, and to render to others, the justice and the rights which we claim for ourselves.

MR SAMUEL INSULL'S ADDRESS

Discussion of Sir George Etienne Cartier as a Canadian, and of his work for Canada, is best left to others. To one from the United States side of the International Boundary, the most interesting aspect of his career is this:—

He began as a radical and a rebel; but the greatest part of his life was lived as a constructive Conservative.

The young Cartier, as I read the record of his life, was born a patriot. He was moved primarily by fiery devotion to his people in Lower Canada. But his patriotism was not merely provincial and when he faced the hard facts of a difficult situation—difficult for his people, as well as for himself—he had intellect to apply the teachings of experience to the problems of the future and so came to prefer confederation and cooperation to isolation and conflict. Thus,



VISITE DU PRINCE DE GALLES
Le prince de Galles au monument Cartier
1er septembre 1919

M. E. W. Villeneuve

S. H. le maire Martin

by the same patriotic impulse that made him a rebel in 1837, *plus* the vision to recognize that the interests of Lower Canada were identical with those of all Canada, he was driven onward to the achievements which you commemorate today.

The great moment in Cartier's life, it seems to me, must have been the moment when he saw that differences, typified by differences in language and local customs, were of minor importance in comparison with the benefits to be derived from development under the institutions and tendencies which are characteristic of English speaking peoples everywhere. And the fruition of that moment began, to the lasting good of all Canada, when his personal decision was accepted in good faith by men who had but lately looked upon him as an enemy.

Does not this suggest an opportunity to apply now, on the large stage of international relations, the breadth of mind and the tolerance on both sides which enabled Cartier to achieve his great career and which gave to all Canada the full fruits of his genius?

The great war and its consequences are still dominant factors in the world. The primary need of the hour, therefore, it seems to me, is better understanding among the English-speaking peoples of the world. But this better understanding may be hindered by failure to recognize the foundation upon which it is to be erected.

Take, for example, your country on the one hand and the country of my adoption on the other hand. Let us consider them frankly with our minds cleared of prejudices and preconceptions.

I doubt whether you on this side of the border fully realize why and under what circumstances the people of the United States came into the war. I doubt whether they, as yet, place full valuation upon your contribution of world-welfare when, for nearly three dark years, you helped hold the line for Civilization while they were making up their minds. Hence my thought today is this.

You were the vanguard among English-speaking peoples in responding to Civilization's cry for help in 1914. By the heroic sacrifices you have made, yours is the opportunity now to lead again in drawing them still closer together. In utilizing this opportunity your efforts will be advanced by recognizing the facts as they are on the other side of the border.

The people of the United States are an extreme case of diverse ancestry. This diversity is fairly represented by the population of the Mississippi Valley where I live, which enables me to speak with first hand knowledge of the facts. Throughout that territory one finds entire communities where scarcely a word of English is spoken; where traffic in the market places, printing of newspapers, preaching in the churches and even teaching in the schools is (or was prior to the war) carried on in languages other than English. Men who speak English with a pronounced accent are leaders in community life—merchants, bankers, manufacturers and public

officials. The German and Scandanavian strain is strong there and in many localities is dominant.

When war broke, out in 1914, the people out there were not at all united in sympathy with the allies. As the war developed, those of foreign birth or ancestry tended to divide sharply along lines of racial ancestry. Even wanton destruction of the lives and property of their citizens on land and sea failed to crystalize opinion among them. They were first really aroused, I believe, by Germany's impudent proposal to let us send one ship a week through the war zone, provided it was "put in stripes" like a convict. The Zimmerman note, proposing to give a fat slice of their territory to Mexico, finished the job of their awakening.

The point I would emphasize is this: the people of the United-States were moved to enter the war, not because "blood is thicker than water"; but because they came to see the danger to which a German triumph would expose them and with them the institutions which are everywhere fostered by English-speaking peoples. Then, but not until then, and regardless of racial ancestry, they responded with practical unanimity to the obligations of their citizenship.

Mark what tribute is this to the institutions which are peculiarly the heritage of English-speaking people. By sense of peril to those institutions, millions of men—literally millions—of most diverse ancestry promptly ranged themselves together.

This but emphasizes another fact represented here on this continent by more than 3000 miles of land and water frontier unguarded on either side by fortress, military post or warship. It is this:—relations between nations that cherish the institutions peculiar to English-speaking peoples need never be clouded by thought of war. Does not this suggest that still better understanding amongst such people is the surest guaranty of the peace of the world?

In saying this I am moved by the obligations of my citizenship, as well as by the "call of the blood" inseparable from my British birth. There are obstacles in the way of better understanding. Be assured German influence will stop at nothing to prevent it. In the United States today every anti-British heart bleeds—with ostentation—for "victims of British oppression" within the Empire.

The great majority of the people of the United States, I believe, realize the desirability of closer cooperation with English-speaking peoples elsewhere. Their inclination at present, perhaps, springs more from the head than from the heart. But the prompting of the head will be more readily supported by the heart's devotion, as illustrated by Cartier and Canada, when the basis of those promptings are frankly recognized and accepted in good faith.

Amongst the children of the Empire, Canada was first in response to the call of war. Consecrated by her sacrifices, let Canada take the lead again in dealing with her neighbors to the South,

regardless of momentary and superficial considerations, to help draw more closely the bonds of mutual understanding that should unite English-speaking peoples for the greater good of all the world.

ADDRESS OF Mr. TOM MOORE, PRESIDENT OF THE TRADES AND LABOR CONGRESS OF CANADA

Mr. Chairman, Members of the Committee and Citizens:—

The courteous invitation extended to participate in the unveiling of this memorial was accepted by me in order that the name of organized labor would be included amongst those gathered together today for the purpose of paying tribute to the memory of the great Canadian Sir George Etienne Cartier. It is fitting that Labor could be so privileged. The genius of art and the skill of the laborer have both been combined to produce the magnificent memorial just unveiled. The very manner of the unveiling whereby His Majesty, King George V located over three thousand miles away has been able to take part in the ceremony is another striking tribute to the accomplishments of Labor. From the materialistic stand point, therefore, Labor, both of mind and muscles has played an important part in this making possible the perpetuation of the memory of this great statesman.

During the years to come those who look upon this memorial will be reminded of Sir George Etienne Cartier and being reminded of him we expect and hope will also be reminded of the ideals he carried through life. Today, the dreams of Confederation of which he was one of the fathers have been realized and Canada stands out as one of the predominant nations not only of the British Empire, but of the entire civilized world. The unity of the Provinces of Canada as a nation is established for all time to come and Confederation is no longer an experiment. These principles are once more, however, being brought permanently before the public mind. They are not confined at this time to the unity of a nation or even an empire but reaching out to include all the free peoples of the world. The principles underlying the League of Nations are very little different to the ideals held by the Fathers of Confederation. Therefore the same principles are being called for in the solving of the problems of our industrial and social life. Confederation brought about some measure to self sacrifice of the individual aspirations of each province. Confederation meant the cooperation of one with the other for the common good and at this crucial time in the development of our country there can be no better principles to follow than the one just previously referred to and if we can bring

to bear in our every day life the same principles of cooperation and self sacrifice which permeated the entire life of the man we are today paying tribute to there is no doubt but what the future prosperity of Canada is assured.

There are others here better able to express the words of appreciation necessary on an occasion of this kind and to deal more fully with the many useful activities of Sir George Etienne Cartier but I feel I have been privileged in being present today and I trust we may all live here inspired by the example of his life to continue the struggle for a higher civilization and fuller life in an endeavour to make Canada great in every sense of the word.

DISCOURS DE M. J. V. DESAULNIERS, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Dans le concert d'hommages qui s'élève autour du somptueux monument, destiné à perpétuer le souvenir d'un des plus illustres fils de la patrie canadienne, il manquerait quelque chose si une voix ne mêlait aux éclats des trompettes triomphantes la tendre et douce mélodie des chansons anciennes.

On a bien voulu se souvenir que, si Cartier a été un grand politique dont l'irrésistible vouloir réalisa l'unité canadienne, — ce par quoi il a mérité l'admiration et la reconnaissance du pays tout entier, — ce génial pétrisseur d'avenir n'appartenait pas moins pour cela à une famille et à une race, et que le meilleur de son être lui est venu de ces sources lointaines et intarissables qui, à travers les transformations inévitables de l'individu, continuent de couler pour laisser au fond de l'homme de pensée ou d'action la poussière d'or des nobles inspirations. Cartier a mêlé à son oeuvre politique de cet idéal français, dont son âme assoiffée de générosité chrétienne et de beauté attique était toute illuminée.

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a pris part à cette apothéose de Cartier. Elle en fut d'autant plus honorée qu'elle s'enorgueillit de considérer Cartier comme celui qui, après Duvernay, jeta les bases de son organisation, présida à ses débuts et lui imprima une orientation dont elle ne s'est jamais écartée.

A quel moment tragique de notre histoire cette société nationale prit-elle naissance? C'était au temps où "le Cabinet britannique gouvernait ses colonies sans consulter leurs besoins, leurs aspirations, et se montrait surtout insensible à l'égard de notre race. On ne cherchait qu'à nous amoindrir, à nous étouffer politiquement, à

nous absorber comme nation" (1). Nous étions bien las de porter "au pied du trône" nos doléances et l'expression des griefs toujours aggravés de plus de mépris. Pour que nos protestations eussent quelque chance d'être écoutées, il fallait que dans les hautes sphères on comprît qu'un éternel refus de remédier aux maux dont souffrait toute une population capable de la défense de ses droits, pourrait avoir les plus graves conséquences pour la domination britannique en Amérique. Le succès gisait donc dans l'union des énergies combattives et dans l'unité du commandement.

C'était afin de réaliser ce programme qu'un groupe de compatriotes se réunissaient dans les jardins de M. McDonell, le 24 juin 1834, pour y célébrer la fête de saint Jean-Baptiste, le patron du Canada français, par un frugal banquet. Cartier, alors étudiant en droit, était de la fête, et l'on sait qu'à la fin du repas il entonna cette jolie cantilène où passent toutes nos fiertés mêlées à toutes nos espérances:

*Car le beau jour déjà commence à poindre,
O Canada! mon pays, mes amours!*

Ainsi, par un beau soir de juin, naquit notre société. Cartier en devint le secrétaire, c'est-à-dire la cheville ouvrière. Quelques années plus tard, alors qu'à la bourrasque de 1837-1838 succédait une ère d'apaisement, et qu'un peu d'azur se montrait dans le ciel politique, Cartier devenait président de la Société dont il avait, dans son chant passionné de 1834, tracé en trois mots, ce que j'appellerai la "charte du patriotisme":

O Canada! mon pays, mes amours!

Et cet idéal de Cartier est demeuré le nôtre.

Le Canada d'abord! C'est une impertinence que de dire que Cartier aima son pays d'un amour entier et exclusif.

Fils des preux colons qui, au lendemain du drame poignant des plaines d'Abraham et de l'éphémère victoire de Sainte-Foy, préférèrent se laisser rompre les derniers liens qui les unissaient à la France, pour continuer de vivre sur ce sol qu'ils avaient arrosé de leurs sueurs et de leur sang, Cartier n'eut pas, comme ses pères, à faire deux parts de son âme. Tout entier à l'heure qui passait dans le radieux paysage où s'élevait le manoir familial, il s'éprit d'une tendresse infinie pour cette terre dont il se sentait le vigoureux rejeton, comme l'érable du sol où plongent ses racines. Ce profond amour, éclairé par l'étude, vivifié par le désir de servir, ennobli par la souffrance et le dévouement, devait être le phare de toute sa vie, sa raison d'être et d'agir, sa force dans la lutte et sa certitude en des destinées dont il était peut-être le seul parfois à présager les grandeurs. Ses paroles sont là pour le proclamer.

(1) Benjamin Sulte, "L'Oeuvre de G.-E. Cartier".

Monseigneur Racine, chargé de prononcer l'oraison funèbre du grand patriote, avait donc raison de s'écrier du haut de la chaire de vérité: "Oui, Cartier a aimé son pays d'un amour sincère et généreux; il lui a donné son coeur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé, et quelle que soit l'opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n'ont qu'une voix pour reconnaître qu'il a servi son pays avec dévouement et fidélité".

"Dites à ses amis du Canada, écrivait l'une de ses filles au lendemain de sa mort, dites qu'il a aimé son pays jusqu'à la fin, qu'il ne désirait qu'y retourner. Ses ennemis même ne refuseront pas, je l'espère, de reconnaître qu'il a aimé avant tout son pays".

Cet amour de Cartier pour la grande patrie canadienne ne leur faisait pas oublier que si, chez nous, par le jeu des événements humains, dirigé sans doute par la Providence dont les desseins demeurent impénétrables, on appartient à une collectivité, dont la grande ambition doit être de travailler au progrès constant de la patrie, on ne cesse pas pour cela d'être d'une race et d'une famille dont le devoir est de garder les traditions, les qualités techniques et les idéals particuliers.

Cartier connaissait trop son histoire, il aimait à de trop grandes profondeurs sa langue et sa religion pour avoir à rougir de son titre de Canadien-français. Au contraire, il s'en parait comme d'une cocarde sur laquelle il ne faisait pas bon de porter la main. Un Anglais de Londres l'osa cependant, un jour. En effet, on raconte qu'un des tyranneaux du *Colonial Office*, feignant de s'étonner de l'attachement que l'homme d'Etat canadien professait pour ces misérables colons français, race inférieure et sans histoire, finit par dire: "Eh bien, M. le Ministre, que sont-ils donc ces Canadiens-français dont vous faites si grand état? — Ce sont, répondit Cartier, les descendants des Normands qui ont conquis l'Angleterre".

Mais l'attachement de Cartier à sa race ne le rendait pas injuste à l'égard des autres races, que la Providence a groupées sur ce coin d'Amérique. Il avait fait, en posant les bases de la Confédération, ce rêve magnifique et généreux d'établir "un équilibre qui devait protéger les faibles contre les forts". Écoutons-le plutôt exposer lui-même ses raisons de foi en l'avenir de son oeuvre:

"Dans notre Confédération, il y aura des catholiques et des protestants, des Anglais, des Français, des Irlandais et des Écossais, et chacun, par ses efforts et ses succès, ajoutera à la prospérité, à la puissance, à la gloire de la nouvelle Confédération. Nous sommes de races différentes, non pas pour nous faire la guerre, mais pour travailler ensemble à notre propre et commun bien-être".

Et ailleurs, il complétait ainsi sa pensée:

"Le patriotisme bien entendu est celui qui ne lutte pas avec un esprit de fanatisme, mais qui, tout en sauvegardant ce qu'il aime, veut que son voisin ne soit pas plus molesté que lui-même.

Cette tolérance est indispensable, c'est par elle que nous nous associons à la grande oeuvre, dans laquelle il convient à notre ambition de réclamer une part d'honneur".

Ce rêve de Cartier est demeuré celui de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en dépit des entreprises tentées par le fanatisme pour ruiner à jamais l'oeuvre du grand patriote. L'histoire dira un jour que, pour notre part, le pacte de 1867 a été un pacte sacré et que nous n'avons jamais renié notre signature.

Tout comme Cartier, nous voulons la paix dans la justice, l'égalité dans le respect des droits de chacun, la liberté dans la conservation et la permanence de l'idéal de chaque groupe composant la grande famille canadienne.

Nous tenons et nous tiendrons jusqu'à la mort au libre exercice de nos lois, de notre langue et de notre religion, et il n'y a que les aveugles pour ne pas voir qu'en agissant ainsi nous rendons plus forts les liens qui nous unissent à la couronne britannique. Car, comme le disait Andrieux à Napoléon qui se plaignait de la résistance du tribunal: "Sire, on n'appuie fortement que sur ce qui résiste".

Et nous résistons pour que la Confédération, l'oeuvre géniale de Cartier, demeure debout, inébranlable sur le roc de la justice, de l'égalité et de la liberté.

LETTRES ET MESSAGES

FROM THE PRIME MINISTER OF GREAT BRITAIN

London Sept. 5th 1919.

Mr. E. W. Villeneuve,
President Cartier Centenary,
Montreal.

It is fitting that the ceremony of unveiling the National Monument to the memory of Sir George Etienne Cartier, which was unavoidably postponed owing to the exigencies of war, should now be discharged. I trust your celebration of the 6th September may prove to be in every way historic. The rise and greatness of Canada will always be associated with the name of Sir George Etienne Cartier, as pioneer of the Confederation and a highly distinguished legislator, reformer and administrator; he showed prophetic vision when he spoke in 1869 of having founded a great empire extending from the Atlantic to the Pacific ocean, not merely on the selfish bases as applied to us, but in order to add to the power and prosperity of the Mother Country. During five years of acute agony and suffering Canada stood firm in its loyalty and devotion to the Mother

Country, and our common efforts and achievements on many a stricken field have hallowed our friendship and intensified our sense of comradeship and interdependence. May these sacred bonds be never sundered.

Lloyd GEORGE.

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN

Archevêché de Québec, le 4 septembre 1919.

*Monsieur E. W. Villeneuve, Président
du Comité du Centenaire Cartier
à Montréal.*

Monsieur le Président,

Tout en exprimant mes regrets de ne pouvoir être présent à la cérémonie de samedi prochain, je tiens à vous dire que j'applaudis de tout coeur à l'idée patriotique qui a présidé à la conception et à la réalisation de votre louable entreprise.

Le peuple, qui, fidèle à sa devise, se souvient des gestes de ses grands hommes, s'honore en acquittant, comme vous le faites, la dette de louange et de reconnaissance due à leur mémoire. Et cette dette, il faut le dire, vous l'acquitez de façon vraiment royale.

Le recul de près d'un demi siècle écoulé depuis la mort de Sir George-Etienne Cartier, n'a pas oblitéré la souvenance du rôle de premier ordre qu'il a joué dans l'histoire politique de notre pays. Et aujourd'hui, toute la nation est unanime à immortaliser sa mémoire par un monument digne de lui et de ses concitoyens.

Agrérez, Monsieur le Président, avec mes sincères félicitations, l'assurance de mon entier dévouement.

† L. N. Cardinal BÉGIN,
Arch. de Québec.

LETTRE DE Mgr C. A. MAROIS

VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

ARCHEVECHE DE QUEBEC

Québec, 3 septembre 1919.

*A M. E. W. Villeneuve,
Président du
Comité du Monument Cartier.*

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre invitation à la cérémonie du dévoilement du monument de Sir George-Etienne Cartier.

Je considérais comme un grand plaisir et un grand honneur aussi de pouvoir unir mes modestes hommages à la mémoire de notre grand compatriote aux hommages que lui rendent en ce jour notre Roi lui-même, ses représentants et tout notre peuple canadien.

Cartier fut un patriote éclairé qui sût unir l'énergique défense de nos traditions et de nos droits avec un loyal et prévoyant attachement à la Couronne d'Angleterre. Plein d'égards et de respect pour les deux grandes races qui composent la nation Canadienne, il voulut, cependant, assurer à ses frères par le sang et par la foi la protection d'une constitution qu'il s'efforça d'obtenir aussi large que le permettaient le temps et les circonstances où il vécut.

Sans se laisser arrêter par des détails discutés, la postérité aura raison de regarder Cartier comme un modèle dont l'oeuvre patriotique doit être imitée autant qu'admignée.

Monsieur le Président, je suis avec vous de coeur et d'esprit au pied du Monument Cartier et veuillez croire que je regrette d'être empêché de me rendre à votre grandiose et royale manifestation de patriotisme canadien.

Dans ces sentiments je suis heureux de me dire en vous renouvelant mes remerciements.

*Votre humble et dévoué serviteur,
C. A. MAROIS, V. G.*

LETTRE DE L'HON. A. A. C. LARIVIÈRE

St-Boniface, Manitoba, ce 1er septembre 1919.

*Monsieur E. W. Villeneuve,
Président du Comité du Centenaire Cartier,
Montréal.*

Monsieur,

Je regrette vivement de ne pouvoir me rendre à Montréal pour le dévoilement du Monument Cartier.

Je m'unirai de coeur et d'esprit, ce jour-là, aux démonstrations qui auront lieu en l'honneur de notre grand Canadien.

Vous avez eu une excellente idée en voulant perpétuer dans le marbre et le bronze la mémoire de Cartier.

Son nom est inscrit en caractères ineffaçables dans nos annales historiques et politiques, et son souvenir vivra toujours dans le coeur de ceux qui l'ont connu. Mais pour l'édification de nos générations futures, il est convenable qu'un monument durable redise la gloire de celui dont le travail, l'énergie, la constance et le patriotisme ont rendu possible l'établissement de la Confédération Canadienne.

De ce bronze et de ce marbre, s'élançant, portée dans la brise à tous les coins de la patrie, l'affirmation solennelle du principe qui anima toujours Cartier.

Union de tous les coeurs, et confiance et respect mutuels pour le bien du Canada.

À sa mort, Cartier était le député élu du district électoral de Provencher, district que j'eus plus tard l'honneur de représenter aux Communes pendant plus de quinze ans.

À ce titre de successeur de Cartier dans la confiance de ceux qui le choisirent comme député, et au nom de ceux qu'il représenta, je veux déposer au pied de ce monument le tribut de mon admiration et de mon impérissable souvenir.

Votre tout dévoué,

A. A. C. LA RIVIERE,

Sénateur en retraite.

HIS LORDSHIP BISHOP MORRISON

BISHOP'S RESIDENCE

Antigonish, Nova Scotia, September 2, 1919.

*E. W. Villeneuve Esq.,
President,
The Cartier Centenary Committee,*

Dear Sir,

I beg to thank you and the Cartier Centenary Committee for the kind invitation to be present at the ceremony of the unveiling of a memorial to Sir George Etienne Cartier, Bart., on the Sixth instant, and to say that on account of another engagement, which it is now too late to cancel, I regret very much being unable to be with you for the occasion.

Sir George Etienne Cartier's name is one that will always be honoured throughout Canada, and his eminent services in the cause of Canadian development will carry their impress through many generations to come. It would have been a great pleasure for me to be present to help honour his memory, and I can only express my deep regret that I shall not be able to be present.

Again thanking you for your kind invitation, I beg to remain.

Yours very respectfully,

† JAMES MORRISON,
Bishop of Antigonish.

LETTER FROM SIR HUGH J. MACDONALD

Winnipeg, Can., 29th August 1919.

E. W. Villeneuve Esq.,
President The Cartier Centenary,
Montreal, Que.

Dear Mr Villeneuve,

When I replied to your favor of the 11th of July, asking me to be present at the unveiling of the monument erected to the memory of Sir George E. Cartier in Montreal on the 6th of September next, I promised that I would write you again as soon as I could say positively whether or not it would be possible for me to accept the invitation so kindly extended to me, and I now write to fulfil my promise. I am sorry to say that I find it will be quite impossible for me to leave Winnipeg at the present time, as Mr Noble, the Provincial Police Magistrate, who is the only man who could take my place, is away on his holidays, and the work of the court is so heavy that I could not think for a moment of stopping it by leaving town. It is with deep regret that I have to write you as I am now doing, for I had set my heart on being with you when this monument was unveiled, to show my respect for the memory of that great statesman, Sir George Etienne Cartier, and my admiration for his ability and patriotism and for the great services which he rendered to Canada and the Empire. The confederation of the British North American Provinces was the work of no one man or of no one party, but although there were many who played their part in bringing the Dominion of Canada into being, it can be said of none of them as it can of Sir George Etienne Cartier that, without him, Confederation could not have been carried, and I am sure that, as years roll on and Canadians are able to view what was accomplished by the Fathers of Confederation in its true proportions, the characters of all those who had a hand in bringing it about will grow in the eyes of the public and none more than that of the gentleman, whose centenary will be celebrated on the 6th Prox.

You must allow me to congratulate you and the several members of the Committee who have the celebration of the Cartier Centenary in charge on the success of your efforts and to express the hope that everything will combine to make the unveiling of the monument a marked success.

I remain, my dear Mr Villeneuve,

Yours very sincerely,

HUGH J. MACDONALD.

MESSAGE FROM THE GOVERNMENT OF NEWFOUNDLAND

READ BY COL. E. M. RENOUF, SPECIALLY APPOINTED
FOR THE OCCASION

Your Excellency, Mr President,
Ladies and Gentlemen,

On behalf of the government of Newfoundland, of which I have the honour to be the official representative upon this occasion, I desire to convey to the Government and people of Canada their sincere greetings. In particular I beg leave to offer to Mademoiselle Cartier as the distinguished daughter of her illustrious father, their congratulations that she has seen the completion of her father's patriotic work in the establishment of the Dominion of Canada as one united country from ocean to ocean, and their sincere hope that she may long be spared to continue undiminished her interest in the development of this country and of the Empire of which we are all so justly proud.

It was a happy inspiration that prompted Mr Villeneuve, his colleagues and the citizens of Canada to perpetuate the memory of the great Imperial statesman, Sir George Etienne Cartier, by the erection of the beautiful memorial which has been unveiled to-day. Sir George Etienne Cartier's name is inseparably connected with the most eventful and glorious epoch in the history of Canada, and it was by his genius, courage and high statesmanship that Confederation was made possible.

May this Memorial long stand as the mark of honour to his memory, as a visible sign of recognition of his high services, and as an inspiration to those who as electors or as representatives, have succeeded to the fruits of his labors.

MESSAGES FROM THE ANTIPODES

UNION OF SOUTH AFRICA

Capetown, Sept. 5th.

Villeneuve,
Montreal.

Cartier laid the foundation of the greatness of Canada and the past few years have shown how true and sound that foundation was laid. After the storm and stress of the past it is but fitting that Canadians should think back to the birthday 100 years ago of the man whose unflinching faith, indomitable perseverance and

wide vision has enabled them to attain to such a high standard of national and material advancement, culminating in the recognition of the independent status of Canada amongst the gatherings of the nations.

SMUTS, Prime Minister.

AUSTRALIA

Villeneuve,
Montreal.

Melbourne, Sept. 5th.

On the occasion of the unveiling of the Monument of Sir George Etienne Cartier I desire on behalf of the Government of Australia to heartily congratulate your Committee on the realisation of its inspiration to thus publicly and fittingly honor the memory of one of Canada's great men who played such a prominent part in the foundation of Canada's Confederation.

W. M. HUGHES,
Prime Minister.

NEW ZEALAND

Villeneuve,
Montreal.

Wellington, Sept. 4th, 1919.

New Zealanders join cordially with the people of Canada in honoring the memory of Sir George Etienne Cartier, whose patriotic far-sighted efforts will stand as a monument of great achievements so long as the Empire endures. I pray that flags of our respective countries may float with the flag of Britain over people inspired by noble ideals of cooperation, freedom and unity.

W. F. MASSEY,
Prime Minister.

MESSAGES FROM THE PRIME MINISTER OF
THE SISTER PROVINCES

Toronto, Ont., Sept. 5th 1919.

E. W. Villeneuve,
Montreal.

The people of Ontario as a whole welcome this occasion as an opportunity of bearing testimony to the great services rendered by

the Fathers of Confederation. We welcome it as a demonstration of the deep rooted unity between the peoples of these provinces and of admiration for the great part taken by Sir George Etienne Cartier in the achievement of the Confederation of Canada. More than half a century ago under his leadership the people of Quebec joined with the people of Ontario and of the other provinces in the establishment of a great British Nation on this North American Continent. We gladly bear testimony to his breadth of view, his broad-minded statesmanship and his devotion to the principles of government that have given stability and strength to our Dominion as a whole. In every respect he was a fine type of man full of energy, courage and of boundless optimism and possessed with all of winning personality. Sir George Cartier was a true Canadian in every sense of the word. Hand in hand with that great statesman, Sir John Macdonald, he laid the foundations of this nation, and time has proven that they were well and truly laid.

My conviction is that in doing honor to such a man and preserving the record of his great services, we are cementing together the people of this country and doing what will be well for the future of Canada for generations to come.

I desire to associate the Province of Ontario with this historic occasion to express admiration of the magnificent tribute you have erected to the honor of this great man, and to join with you in preserving an even more enduring memorial of him in the great recollection of his fellow countrymen throughout the Dominion of Canada.

W. HEARST.

NOVA SCOTIA

*E. W. Villeneuve,
President Cartier Centenary,
Montreal.*

Halifax, Sept. 4th, 1919.

Regret cannot be present at unveiling Cartier Memorial. You are doing honor to one of the greatest Canadians.

G. H. MURRAY.

NEW BRUNSWICK

*E. W. Villeneuve,
President, The Cartier Centenary,
Montreal.*

St. John, Sept. 5th. 1919.

Sincerely regret my inability to be present at unveiling of monument to Sir George Etienne Cartier, whose memory every

Canadian should revere as one of the Fathers of Dominion Confederacy. It is eminently fitting that his great services to Canada should be recognized by the erection of the monument which will join with the other provinces of Canada in honoring Sir George Etienne Cartier as one of the Fathers of Confederation, a man of wonderful vision.

W. E. FOSTER.

PRINCE EDWARD ISLAND

E. W. Villeneuve, Charlottetown, Sept, 5th, 1919.
 President, Cartier Centenary,
 Montreal.

Regret extremely inability to attend unveiling of the Memorial to Sir George Etienne Cartier. Prince Edward Island joins with the provinces of the Dominion in rendering honor to that great Canadian Statesman and ardent Patriot.

J. H. BELL,

BRITISH COLUMBIA

Victoria, Sept, 5th, 1919.

The government and people of British Columbia commend the purpose of the centenary committee and the people of Quebec in perpetuating and cherishing the memory of so distinguished a statesman who was so closely and honorably associated with the public affairs of Canada during his life. They admire the broad and liberal views that he held and his loyalty of purpose during so important a formative period in the history of the country. They commend his love for Canada, which made him a party to those measures which so largely helped to develop and complete Confederation. They regard him as being one of the most distinguished statesmen of a period in the history of this country, when its future destiny was being laid down on broad and strong lines.

JOHN OLIVER.

MANITOBA

Winnipeg, Man., Sept., 6th. 1919.

E. W. Villeneuve,
 President Cartier Centenary,
 Montreal.

Owing to the visit of the Prince of Wales to Winnipeg Sept. 9th, regret inability to be with you at unveiling of Memorial to

Sir George Etienne Cartier. Manitoba joins with you in acclaiming this great man through whose efforts Manitoba became part of this great Dominion. We recall with pride today that at his death we had the honor of claiming him as representative in the Federal Government for the electoral district of Provencher. Manitoba with the other Western Provinces owes to Cartier a special debt of gratitude, for he foresaw the splendored possibilities which lay in our Western country, and to his wise provision for its development through the construction of the Canadian Pacific Railway we owe our present prosperity. May Cartier's efforts to bring together the different races of our Confederation to work in unity for the common welfare long endure.

T. C. NORRIS.

ALBERTA

Edmonton, Sept. 5th 1919.

E. W. Villeneuve,
President, Cartier Centenary,
Montreal.

With unveiling of the monument of one of Canada's most illustrious patriots may we all realize more fully the national sentiment contained in the words of his great Confederation speech "We are of different races not to quarrel but to work together for the common welfare".

CHARLES STEWART.

SASKATCHEWAN

Regina, Sept. 5th, 1919.

E. W. Villeneuve,
President, Cartier Centenary,
Montreal.

Province of Saskatchewan joins with the older provinces of Canada in rendering homage to the memory of Sir George Etienne Cartier, one of the most illustrious of the founders of Confederation and one of the moulders of the national edifice which has grown and extended on the foundations laid in 1867.

W. H. MARTIN.

Le monument Cartier est dévoilé. La statue du grand patriote est maintenant visible, témoignage permanent, dans sa grandeur imposante, de la reconnaissance de tout un peuple. Le sculpteur, M. Hill, a bien rendu les traits de Cartier qui, du haut de son socle, semble vivre encore, donner au sien les conseils de force et de prévoyance patriotique dont son nom est devenu le symbole.

Mais le comité n'a pas terminé son oeuvre. La tâche de glorifier Cartier a pris, à la faveur même des événements hostiles qui ont retardé la date de son triomphe, une extension qui va le conduire, comme dans un pieux pèlerinage, dans les principaux endroits où le grand homme a laissé la trace de son génie créateur. A Saint-Antoine, son village natal, un buste lui sera dédié sur la place de l'église. A Ottawa, où il a déjà sa statue, oeuvre de la reconnaissance spontanée de ses contemporains, une manifestation va rappeler son souvenir à cette capitale qui lui doit presque son existence. A Québec, théâtre de son activité parlementaire, ville sainte de la race où il est venu dire un dernier adieu à la patrie avant d'entreprendre le voyage suprême, sa statue va s'élever dans l'historique Parc Montmorency, à l'endroit même où s'élevaient, de son temps, les édifices parlementaires où l'on discuta et arrêta les termes de l'acte fédératif. A Winnipeg, capitale de la province qu'il a fondée et pour laquelle il avait rêvé une gloire catholique et française, son buste, érigé sur la place du parlement, va rappeler les conseils de justice et de fraternité qui tombèrent de ses lèvres et que l'on a gravées dans le marbre qui le porte.

CHAPITRE VIII

Manifestation au pied du monument Cartier à Ottawa. — 13 septembre 1919. — Réminiscences de 1885. — Sir John A. Macdonald et Cartier. — Mlle Hortense Cartier reçoit les hommages du peuple canadien tout entier. — Panégyrique de Cartier par M. John Boyd. — Discours par l'hon. C. J. Doherty, l'hon. P. E. Blondin, Sir Henry Drayton, MM. D. D. McKenzie, Napoléon Champagne, E. W. Ville-neuve.

LE Comité du Centenaire Cartier avait mis dans son programme une manifestation au pied du monument Cartier, à Ottawa. Cette cérémonie eut lieu le 13 septembre 1919, une semaine après les grandes fêtes du dévoilement du monument de Montréal. Elle en évoque une autre qui eut lieu trente-quatre ans auparavant et dont nous retrouvons les détails dans "La Presse" du 30 janvier 1885.

Douze ans après la mort de Sir George-Et. Cartier le gouvernement fédéral fit élever à sa mémoire un monument sur l'une des terrasses qui entourent les édifices parlementaires. Beaucoup de ceux qui assistaient à la cérémonie de 1919 se rappellent bien la manifestation qui eut lieu à cette occasion; plusieurs mêmes y avaient pris part.

Le jeudi, 29 janvier 1885, aussitôt après l'ouverture du parlement, les ministres et les députés se rendirent à l'endroit où se trouvait le monument et où une foule immense était déjà réunie pour assister au dévoilement de la statue du grand homme d'état.

Au pied de la statue était une estrade sur laquelle prirent place sir John-A. Macdonald et les autres membres du cabinet fédéral; l'honorable sénateur Robitaille, M. Hébert, l'artiste qui a sculpté la statue de Cartier, etc. Dans l'assistance on remarquait MM. Jacques Cartier, J.-E. Lusignan, J. Desrosiers et Alphonse Raymond, parents de sir George-Etienne Cartier. Une compagnie

de volontaires et le club de raquettes "Frontenac" étaient rangés en face de l'estrade.

Les édifices du parlement avaient été décorés avec goût pour la circonstance, et partout dans la ville des pavillons avaient été hissés en signe de réjouissance.

Sir John-A. Macdonald fit en termes émus l'éloge de sir George-Et. Cartier, son ancien collègue et son grand ami.

"Messieurs, dit-il, nous sommes réunis ici pour honorer la mémoire d'un grand homme de bien. Le parlement du Canada, en votant l'argent destiné à défrayer le coût de l'érection d'une statue à sir G.-E. Cartier, a exprimé ses désirs, et ceux de toute la population du Canada, d'honorer dignement la mémoire d'un de ses plus grands hommes d'Etat, sir G.-E. Cartier.

"Comme ce patriote si regretté a été mon collègue, comme nous avons travaillé de concert depuis 1855 à 1873, alors que la mort l'a enlevé à sa patrie, il m'est presque impossible de parler des services qu'il a rendus à son pays sans dire un mot du gouvernement dont Cartier et moi-même avons fait partie. Je ne crois pas qu'un seul homme public, depuis que le Canada est Canada, ait conservé autant que lui, pendant toute sa vie publique, le respect des deux grands partis qui se divisent actuellement le pays.

"Il a toujours été et n'a jamais cessé d'être un fervent libéral-conservateur; il n'a jamais déshonoré ses principes, et il les a défendus fidèlement et honnêtement. Et, en ce faisant, il a toujours reconnu aux autres la liberté qu'il réclamait pour lui-même. La conséquence est que ceux qui combattaient le plus fortement ses principes politiques étaient obligés de s'incliner devant l'honnêteté de ses intentions. D'autres de ses amis politiques et personnels ont beaucoup perdu par son départ, mais *aucun homme n'a souffert plus que moi* de la perte de mon ami, de mon camarade, de mon collègue et de mon associé.

"Il était un bas-canadien, un Canadien-Français, et, du moment qu'il entra au parlement, il fut fidèle à sa province, fidèle à sa parole, fidèle à sa race et fidèle à sa religion (applaudissements). Avec lui pas de bigoterie et pas de favoritisme pour sa propre province. Ceux qui lui étaient opposés l'appelaient un Français parlant l'anglais. Il était aussi populaire dans la classe anglaise que parmi ses compatriotes, parce qu'il rendit justice à tout le peuple du Canada sans différence de race, de religion ou de principe. Sir John Macdonald termina en disant: "Je puis parler de lui en connaissance de cause, parce que je connais sa grande valeur comme homme d'Etat, comme homme et comme ami personnel. Je l'aimais lorsqu'il vivait et je l'ai pleuré après sa mort. Je ne puis que conclure par ces

paroles de la chanson que sir Geo.-E. Cartier avait l'habitude de chanter lorsqu'il était avec nous: "*Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai.*"

Après ce discours, l'honorable premier ministre fit tomber le voile qui recouvrait la statue, et les traits de sir George-E. Cartier, si fidèlement rendus par l'artiste, apparurent aux regards de la foule.

Tous les fronts se découvrirent, et de vives acclamations éclatèrent, pendant que la fanfare faisait entendre l'air de la chanson populaire: "*O Canada, mon pays, mes amours!*"

Lorsque ce mouvement d'enthousiasme fut un peu calmé, l'honorable sir Hector Langevin prit la parole en français, rappelant à la foule les qualités et les vertus publiques et privées de sir G.-E. Cartier, après quoi M. Benjamin Sulte, un autre ami intime de sir G.-E. Cartier, lut en poème de sa composition. (1)

On va retrouver, trente-quatre ans plus tard, la même scène, mais avec des acteurs différents, la manifestation de sympathie reconnaissante pour la mémoire d'un homme que la patrie ne semble pas pouvoir se lasser d'honorer. Sans doute, les éloges qu'on lui fait ne sont pas plus grands, ni plus beaux que ceux qui venaient du coeur de ses amis ou de la loyale admiration de ses adversaires. Ils sont plus universels et remplissent toute la patrie qu'il a aimée, qu'il a chantée, dont il élargi les frontières d'un océan à l'autre. Et s'il est un détail qui ajoute à ces fêtes d'hier un charme sans pareil, c'est bien la présence au milieu des manifestants de la seule survivante du grand homme, la fille aimée que la Providence a voulu garder aux frontières du temps pour lui faire partager, au noms de ses chers disparus, cette gloire posthume.

La capitale voyait, en 1885, Cartier honoré par ses contemporains. En 1919, c'est aux représentants du peuple canadien tout entier réunis dans ses murs et groupés sur cette colline qui est restée l'acropole des grands serviteurs de la patrie, qu'elle se joignait pour commémo-

(1) "La Statue de Cartier", poème réédité avec quelques légères modifications à l'occasion du Centenaire de Cartier.

rer la mémoire d'un de ses enfants les plus illustres et les plus aimés. La fête fut tout ce que l'on pouvait désirer. Nous en empruntons le compte rendu entier au "Canada". (1)

La population d'Ottawa disait-il, a fait une magnifique manifestation à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier, au pied de la statue qu'on lui a, il y a longtemps, élevée sur la terrasse du parlement. Une foule assez considérable s'était réunie autour de l'estrade qui avait été érigée pour recevoir les invités du Comité du Centenaire Cartier.

La température se prêtait bien à une manifestation de ce genre. Pas un nuage dans le ciel, un soleil dont les rayons n'étaient pas trop ardents; une légère brise rafraîchissante qui secouait les feuilles et portait au loin les éloges qu'on faisait du grand canadien dont on honoraient la mémoire.

Les abords du parlement étaient décorés pour la circonstance, et le public portait à la boutonnière le petit drapeau de Cartier qu'on avait distribué.

La cérémonie eut lieu sous la présidence de l'honorable C. J. Doherty, Ministre de la Justice, qui avait à ses côtés, comme invités, Mlle Hortense Cartier, seule survivante de la famille de Sir George; Mme Doherty, l'hon. P. E. Blondin et Mme Blondin, M. Eug. W. Villeneuve et Mme Villeneuve, l'hon. juge L. P. Brodeur, le colonel Louis Leduc et Mme Leduc, le sénateur Bolduc, le major Hall et Mme Hall, M. Benjamin Sulte, M. C. A. Pariseault, c.r., et Mme Pariseault, Mme J. G. H. Bergeron, Mme Stewart, Mme Dumont-Laviolette, Mme L. P. Crépeault, le colonel Hector Verrette, Mlle Wall, Mlle Agnes Bury, le lieutenant Jacques-N. Cartier, les orateurs, MM. John Boyd, historien de Cartier, M. Napoléon Champagne, représentant la ville d'Ottawa, l'hon. Sifton, Sir Henry Drayton, ministre des finances, M. D. D. McKenzie, chef parlementaire de l'opposition et une foule d'autres.

(1) 15 septembre 1919.

La cérémonie commença immédiatement après un magnifique lunch donné au Château Laurier par Mme Blondin en l'honneur de Mlle Cartier. Les invités plus haut mentionnés assistaient aussi à ce lunch qui fut très amical. Immédiatement après la cérémonie il y eut un thé de donné par Mme Doherty et auquel assistaient les invités du Comité du Centenaire Cartier.

Dès deux heures une foule imposante s'était réunie autour de la statue de Cartier pour écouter les orateurs qui venaient faire l'éloge du grand homme d'État et vanter ses hautes qualités qui ont fait du Canada le pays que l'on admire aujourd'hui et qui fait l'envie de bien des grandes nations. Le plus grand enthousiasme ne cessa de régner jusqu'à la fin et les orateurs furent à plusieurs reprises interrompus par les applaudissements des spectateurs.

Un superbe bouquet de roses fut offert à Mlle Cartier de la part de la ville d'Ottawa, et un autre de la part des dames de la capitale. Mlle Cartier exprima en termes émus sa reconnaissance et déposa les fleurs qu'elle venait de recevoir au pied de la statue de son illustre père.

Après cette formalité qui avait été précédée d'une adresse de bienvenue à Mlle Cartier, M. Napoléon Champagne, contrôleur de la ville d'Ottawa, invita Mme P. E. Blondin à déposer, au nom de la ville d'Ottawa, une couronne de fleurs au pied de la statue de Cartier. L'épouse du Ministre des Postes acquiesça à cette demande et c'est au milieu d'une salve d'applaudissements que la couronne fut déposée au bas de la statue.

Le Ministre de la Justice, l'honorable C. J. Doherty, ouvre ensuite l'assemblée par la courte allocution suivante :

"It is not my privilege today to have any part in giving expression to the sentiments which I am sure fill all our hearts on this occasion, when we are gathering to do honour to the memory of the great Canadian at the feet of whose monument we stand. Orators more qualified will do that. I cannot, however, refrain from saying on behalf of the Canadian Government one word of cordial welcome to the lady with whose presence here today we are both honored and gratified. For you, Miss Cartier, rest assured the Can-

adian people the most hearty welcome. The Canadian Government is proud to associate itself with those who by today's ceremony seek to make acknowledgement of the debt which Canada owes to that great patriot and distinguished Statesman, your father."

Puis M. Doherty continue en français. "Ayant commencé ces procédures en anglais, dit-il, terminons-les en français afin que ce soit là la preuve d'une manifestation d'un peuple uni et tout imbu des grands idéals qui guidèrent la vie de Sir George-Etienne Cartier. C'est le grand besoin du Canada; un pays uni, sans pourtant que ce soit un pays uniforme."

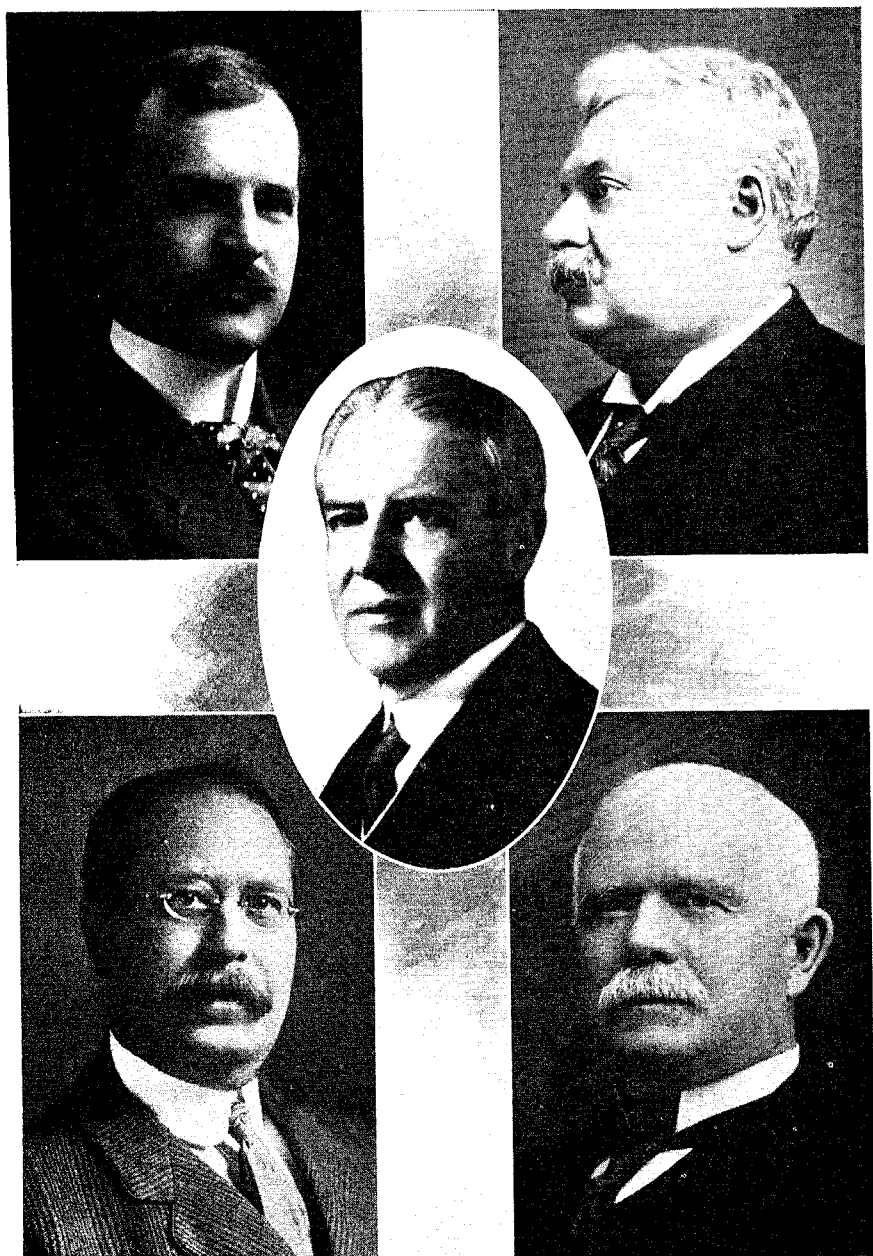
L'orateur réitère à Mlle Cartier les sentiments de gratitude du peuple canadien qui désire la remercier pour avoir bien voulu honorer de sa présence cette cérémonie qui rend hommage à la mémoire de son illustre père. Et il ajoute, en terminant :

"Des remerciements tout particuliers sont dûs aux membres du Comité du Centenaire Cartier dont le travail a été si magnifiquement couronné, samedi dernier, par le dévoilement du monument qui est érigé au pied du Mont Royal par Sa Majesté le Roi George. L'on doit plus particulièrement remercier M. Eugène W. Villeneuve, l'inlassable président du Comité du Centenaire Cartier, qui a si largement contribué au mouvement, après l'avoir lancé dans le public, et qui a réussi à le mener à bonne fin. C'est grâce à ses efforts que les Canadiens pourront aujourd'hui conserver présent à leur mémoire le souvenir de Cartier, de son patriotisme et de son dévouement envers son pays. Je suis sûr que toute la population de cette ville et du pays tout entier se joindra à moi pour remercier chaleureusement M. Villeneuve et lui accorder le tribut qu'il a si largement mérité."

Le Ministre de la Justice présente ensuite M. John Boyd, chargé de faire le panégyrique de Cartier, puis les autres orateurs dont nous reproduisons les discours dans l'ordre qu'ils ont été prononcés.

DISCOURS DE M. JOHN BOYD

"We are assembled here today to do honor to the memory of one of the greatest of Canadian statesmen, of one of the most illustrious of the Fathers of Confederation, of the man of whom another great Canadian well and truly said "Cartier was undoubtedly one of the great makers of Canada".



ORATEURS À OTTAWA

L'hon. P. E. Blondin

M. Napoléon Champagne, c.r.

Sir Henry Drayton

M. John Boyd

L'hon. D. D. Mackenzie

speaking Canadians, and it must be maintained inviolate for all time with the loyal support and cooperation of all the provinces. Quebec is and must always continue to be the pivotal Province of Confederation, but Quebec and all the other provinces must revolve to the one great end — a united and contented Confederation, the welfare of which must be the concern of all. As the present distinguished head of the province of Quebec, Sir Lomer Gouin, who has himself done so much to promote racial concord and national unity, has well and eloquently said: "It will be the duty of Canadians of tomorrow, as it is the duty of Canadians today, to defend, protect and cherish it."

What were the chief lessons of Cartier's career? First and foremost, I will place his ardent patriotism, his intense Canadianism. George Etienne Cartier was before all and above all a Canadian. A descendant of a collateral branch of the family of the discoverer of Canada, he, like his ancestors before him, was of the soil, and his intense love for his native land was shown in all his work, and was breathed in the words of his two notable patriotic songs, "Avant tout soyons Canadiens", and "O Canada, mon pays, mes amours".

To that vow he was always true even in his dying hour. "Say to his friends Canada", said his daughter, Hortense, in the touching letter that she addressed to a member of the family in Montreal following her father's death, "that he loved his country to the last, that his only desire was to return. Two days before his death he had all the Canadian papers read to him. Even his enemies will not refuse to admit that before all he loved his country."

It was because Cartier loved his country, because he was always true to its interests, and because his achievements redound to its greatness and glory, that we honor his memory today.

George Etienne Cartier's whole career and policy constitute a protest against radical animosity, religious antagonism and sectarian strife and therein is to be found the greatest lesson of his life.

Upon the face of the magnificent memorial which stands on the slopes of Mount Royal — the tribute of the whole Dominion to Cartier's Memory — and which, thanks to years of devotion on the part of our President, Mr E. W. Villeneuve, and the members of the Cartier Centenary Committee, was unveiled with imposing ceremony last Saturday, there is engraved the following extract from one of the Cartier's speeches: "We are of different races not for strife but to work together for the common welfare."

These noble words are worthy of being inscribed on pillars of stone throughout our broad Dominion, pointing, as they do, the way to true national greatness.

I said at the opening of these remarks that it had been the fortune of the French Canadian people to have at various epochs of our history leaders peculiarly fitted for the time — Papineau, Lafontaine, Cartier, Laurier. But great as all these were, neither

patriotism and statesmanship amongst the French Canadian ended with them. The French Canadian race is still puissant and virile and from it shall arise great men in the future as in the past.

DISCOURS DE M. E. W. VILLENEUVE

PRÉSIDENT DU COMITÉ DU CENTENAIRE CARTIER

Mesdames et messieurs,

Je suis heureux d'avoir l'occasion d'adresser la parole aux citoyens d'Ottawa, aujourd'hui, et de dire quelques mots au sujet du Centenaire Cartier.

A une assemblée tenue à Montréal au cours de l'année 1911 on attira l'attention des personnes présentes sur le fait que l'année 1914 devait marquer le centième anniversaire du grand patriote et du grand homme d'Etat que fut Sir George-Etienne Cartier, et il fut alors proposé que, dans le but de commémorer cet événement, tous les Canadiens fussent invités à témoigner de leur reconnaissance envers Cartier pour les services qu'il avait rendus à son pays.

Ainsi fut lancé le projet de faire une célébration digne du centenaire Cartier. Un comité fut de suite formé à cette fin, qui se mit immédiatement à l'oeuvre pour trouver le meilleur moyen de permettre au peuple du Canada de manifester sa gratitude et son admiration.

La réponse fut à la fois spontanée, enthousiaste, et universelle. Nous eûmes tôt fait de constater que toutes et chacune des provinces du Dominion reconnaissaient le mérite de l'oeuvre de Cartier, et qu'elles étaient anxieuses de se joindre à nous. Que dis-je? Nous avons compris que dans tout l'Empire britannique la création de la Confédération du Dominion du Canada par Cartier et ses collègues, était considérée comme la pierre angulaire du vaste Empire colonial britannique, tel qu'il apparaît aujourd'hui. Jusqu'aux coins les plus reculés de l'Empire, dominait ce sentiment, et l'histoire dira que le centenaire de Sir George-Etienne Cartier ne fut pas seulement un hommage du peuple canadien, mais l'hommage de l'Empire tout entier. Bien que la célébration dut être retardée, pendant cinq ans, à cause des nécessités de la guerre, cette attente de 5 longues années n'a fait qu'ajouter à l'enthousiasme de ceux qui y prirent part.

Sa Majesté le Roi George a personnellement dévoilé le monument au moyen d'un courant électrique transmis par câble de son château de Balmoral, en Ecosse, et adressa par câble un message spécial au peuple canadien joignant son admiration à celle de ses sujets, à l'égard de cet illustre enfant du Canada.

Le premier ministre d'Angleterre, dans un éloquent message, a salué Cartier comme l'un des fondateurs de l'Empire.

Des messages d'admiration furent reçus des gouvernements de Terre-Neuve, d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, et de l'Afrique du Sud, complétant la chaîne des grandes possessions Britanniques.

Des représentants des quatre grandes puissances alliées, la France, la Belgique, l'Italie et les Etats-Unis, s'étaient aussi joints à nous, en cette occasion, pour honorer la mémoire de celui à qui les Canadiens doivent tout.

Aux premiers jours de l'histoire du Dominion la ville d'Ottawa fut témoin des labeurs de Cartier et elle fut aussi le théâtre de quelques-uns de ses plus grands triomphes. Nous sommes venus aujourd'hui à Ottawa, au pied de la statue de Cartier érigée par le gouvernement de ce pays, ici dans la capitale du Dominion, foyer de la vie législative de ce pays, pour rendre hommage à la mémoire de Cartier, patriote et homme d'Etat.

Venue d'Europe, de la belle France, où elle réside depuis la mort de son père, voici Mademoiselle Hortense Cartier, la fille et la seule descendante survivante de Sir George-Etienne Cartier. Hôte de la Nation, elle est venue assister à la célébration du Centenaire et se joindre au peuple canadien pour rendre hommage à la mémoire de son illustre père. Elle me prie de dire, en son nom, au peuple du Canada, que son retour au pays, après nombre d'années d'absence, la rend profondément heureuse en dépit des souvenirs douloureux qu'il réveille chez-elle, et que tout grand que soit son bonheur de voir le magnifique tribut d'admiration rendu à la mémoire de son père, plus grande encore est sa joie de voir de ses yeux la prospérité et le développement du Canada, merveilleux fruit de la grande oeuvre de son père.

En terminant, permettez-moi de vous redire ce que Cartier alors premier ministre du Canada, lors de la proclamation en Parlement d'Ottawa comme capitale, disait:

*La ville d'Ottawa
Capitale sera
Du Canada,
Tout homme de coeur
Désire avec ardeur
Que ton choix soit vainqueur
Victoria!*

ADDRESS DELIVERED BY Mr. E. W. VILLENEUVE

(A TRANSLATION)

It gives me much pleasure to have the opportunity of addressing the people of Ottawa here today, and to say a few words in connection with the Cartier Centenary.

At a meeting held in Montreal in 1911 attention was called to the fact that the year 1914 would witness the hundredth anniversary of Sir George Etienne Cartier, and the suggestion was made that this occasion should be marked by giving all Canadians an opportunity to testify to their recognition and appreciation of the great work he performed for his country.

Thus was the idea launched for the proper and fitting celebration of the Cartier Centenary. A committee was at once formed with this end in view and immediately it undertook to organize a medium through which the people of Canada might voice their gratitude to the great man.

We found the response to our proposition spontaneous, gratifying and almost universal. We found that every Province of this Dominion recognized and valued Cartier's work and were willing to join in our undertaking. More than this we found that throughout the whole of this great Empire the work of Cartier and his colleagues in the founding of this Confederation of the Dominion of Canada, was looked upon as the first practical step towards the consolidation of the far-flung British possessions into the vast Empire it is today. Even to the most remote parts of this Empire had this sentiment penetrated, and when the full history of this movement is published it will be found that the celebration of the Centenary of Sir George Etienne Cartier brought not only tribute from all Canadians, but in the truest sense was Imperial. Although our celebration was deferred five years owing to the exigencies of war, it has grown in impetus and enthusiasm with the years.

His Majesty, King George, personally unveiled the monument by cable from Balmoral Castle, Scotland, and voiced his sentiments in a special cabled message to the people of Canada.

The Prime Minister of Great Britain, Lloyd George, paid eloquent tribute, hailing Cartier as one of the pioneer builders of Empire.

From the Governments of Newfoundland, Australia, New-Zealand and South Africa came special greetings, thus completing the chain of the great overseas Dominions. Representatives of the four great allied nations, France, Belgium, Italy, and the United States also joined us on that occasion to honor him to whom Canadians owe so much.

In the early days of this Dominion Ottawa has witnessed much of Cartier's labors and was the scene of some of his greatest triumphs. Today we have to come to Ottawa to the foot of Cartier's statue erected by the government of this country, and here, in the capital, the center of the legislative life of the Dominion, we speak to render homage to Cartier, patriot and statesman.

From over the seas, from sunny France, where she has resided since her father's death, has come Miss Hortense, daughter and sole surviving descendant of Sir George Etienne Cartier. She is here, as

the guest of the nation, to witness the tribute which the people of Canada pay to the work of her illustrious father, and to join us in the celebration of his Centenary. She desires me to say to the people of Canada, in her name, that her return after many years to her native land is full of beautiful, if sad, memories, and that great as her pleasure is in the magnificent tribute of this nation to her honored parent, greater still is her joy at witnessing around her, in the prosperity and development of Canada, the wondrous fruits of her father's work.

DISCOURS DE L'HON. P. E. BLONDIN

Je remercie les organisateurs de m'avoir inscrit à la partie française, et appropriée, de cette fête, et je suis heureux de joindre aux hommages que vient de vous offrir le premier magistrat de cette ville, les souhaits de bienvenue du gouvernement canadien, qui aime à saluer en vous, Mademoiselle, avec la population du Canada tout entier, la femme distinguée qui porte dans ses veines le sang d'un grand patriote et d'un homme d'état admirable.

Sans oublier que tout le pays se réclame aujourd'hui de Cartier, comme Cartier s'en réclamait lui aussi, que l'Empire Britannique réclame Cartier, comme Cartier se réclamait de l'Empire, nous, Canadiens-Français, — nos amis et compatriotes anglais le comprennent très bien — nous ne pouvons taire notre fierté et notre reconnaissance à la pensée qu'il fut de notre race et de chez-nous, et que dans l'oeuvre gigantesque qu'il a créée, il a su s'en souvenir partout et toujours.

Mais, il fut Canadien avant tout, partisan britannique ardent et convaincu — et s'il plaça aux bases mêmes de la Confédération qu'il allait ériger, l'autonomie des provinces, les droits égaux pour les deux races, la liberté pour tous, — c'est qu'il croyait que la Confédération et l'Empire ne peuvent se maintenir qu'à ce prix, et il voulait par là garantir contre les siècles des institutions qu'il estimait précieuses pour le bonheur de son peuple et pour l'avancement du monde.

Tout jeune encore, il ne put résister à l'appel de ses compatriotes en armes contre l'oligarchie du temps, et il fut pour quelques jours, partisan de la force et de la résistance armée.

La triste expérience des événements de 1837 porta vite ses regards vers des horizons plus larges, plus calmes, et il eut la claire et rapide vision que les moyens de la violence ne sont pas les meilleurs, mais que la lutte constitutionnelle, conduite dans la modération et la persuasion, est celle qui assure, en somme, les succès souvent les plus rapides et toujours les moins coûteux et les plus durables.

S'il fut violent à la riposte et prompt à l'action, il ne se départit jamais de cette tactique qui lui valut tant d'éclatants triomphes, et qui nous reste comme une large part des leçons qu'il nous a enseignées.

En ces jours qui le font revivre dans une apothéose universelle et radieuse, on me pardonnera peut-être de rappeler qu'il fut l'homme des heures difficiles, qu'il connut l'émeute, l'ingratitude et la défaite; qu'il est mort à la peine; et aujourd'hui nos tardifs hommages, pour l'atteindre, doivent s'adresser à la froideur de la pierre et du bronze. Du haut de son monument, semble descendre, à l'adresse des foules qui jugent leurs chefs et leurs arbitres, le conseil du calme, de la prudence et de la réflexion — en face de l'histoire impartiale qui à son tour juge les juges.

Il me paraît inutile — ce serait audacieux — et le temps me manquerait, d'énumérer par le détail l'oeuvre de Sir George-Etienne Cartier; qu'il me suffise de la résumer en ces mots: Il organisa l'un des plus immenses et des plus merveilleux pays de l'univers, où il voulut voir un peuple, aux nuances diverses, uni et vivant en frères dans la grande pensée nationale.

Ses propres paroles rendront mieux sa pensée que les miennes:

"Dans notre Confédération, dit-il, il y aura des Catholiques et des Protestants, des Anglais et des Français, des Irlandais et des Ecos-sais mais de ces différentes races et dénominations, par ses efforts et par ses succès, chacune ajoutera à la prospérité, à la puissance et au succès de notre pays. Notre devoir est de faire de ces différences, un instrument, non pas de discorde, mais de force et d'union pour le bien de chacun et pour le bien de tous. La différence des races persistera toujours, mais le nom et le sentiment canadiens doivent être assez larges pour les embrasser toutes. Nous ne devons plus former qu'une même famille, et nous ne devons plus nous faire d'autres luttes que celle de l'émulation au service de la patrie. N'est-ce pas qu'ainsi, la diversité des races est une richesse, et non pas un désavantage pour notre pays, et que nous devons en être heureux et savoir en profiter."

Si, après les cinq années d'épreuves et d'héroïsmes que le monde vient de traverser, et qui ont consolidé dans une union plus libre que jamais, mais aussi plus étroite que jamais, les Dominions et l'Empire, il savait le développement constitutionnel auquel nous assistons, ne répéterait-il pas avec plus de conviction encore, les paroles qu'il adressait à ses compatriotes le 10 mars 1869:

"Aussi longtemps que l'Angleterre restera l'Angleterre, aussi longtemps qu'elle continuera de donner au monde, avec des leçons de liberté, le bienfait de ses institutions parlementaires, elle restera le centre de notre gravitation politique, le centre de notre affectueuse loyauté. La Confédération ne doit pas être un pays isolé; elle est et doit rester un grand tout dans l'Empire, et c'est avec le développement et la prospérité du grand tout que son propre développement et sa prospérité doivent s'harmoniser."

Si celui dont nous couvrons de fleurs le mausolée pouvait revenir au milieu de nous et contempler du haut de son piedestal le merveilleux développement de cette cité qu'il a contribué si puissamment à fonder — le développement plus merveilleux encore de ce pays qu'il aimait tant et servait si bien, n'est-ce pas qu'il serait fier de son oeuvre? . . . Mais, de toutes ses fiertés, la plus grande ne serait-elle pas, Mesdames et Messieurs, de constater l'hommage montant vers lui d'un peuple uni de cette union qu'il prêcha et désira tant, et chantant, d'un océan à l'autre, ce refrain qui a porté ses mélodies dans tous les foyers canadiens, et qui vivra aussi longtemps que sa mémoire:

"O Canada, mon pays, mes amours !"

ADDRESS DELIVERED BY SIR HENRY DRAYTON

MINISTER OF FINANCE

Mr Chairman,
Mademoiselle Cartier,
Ladies and Gentlemen,

I am honored, more than honored in being connected with the celebration and the interesting historical inspiring ceremonies attendant upon the unveiling of the magnificent monument in Montreal a few days ago. I desire to pay that tribute that I know all of my fellow Canadians—the English speaking portion of our race—would have made to life, works and ceremony of that great Canadian Sir George Etienne Cartier. They would have you know that they with you rejoice in the name and frame of Cartier and that as fellow Canadians they claim with Quebec a share in the lustre of his achievements.

The Fathers of Confederation accomplished a great work and that work was divided among them. Each had his own difficulties to surmount and it is well recognized that those of Cartier were indeed difficult and more magnificently overcome. Without Cartier and his work, Quebec would not have been in the Confederation and without Quebec there would have been no Confederation.

We thank Quebec for Cartier. We thank Cartier—one of the greatest fathers of Confederation—for Canada.

But we cannot add to Cartier's fame and honour by monuments, although of enduring granite and bronze—his claim to fame rests on a more enduring foundation — that of his own enduring achievements. I am proud to believe as a Canadian, that Cartier as a

Father of Confederation has indeed a glorious monument—a monument that has never shone so triumphantly as during the past five years—a monument made doubly precious by great deeds done and sanctified—doubly sanctified—by young lives so nobly and victoriously given. And that monument—Canada—Canada and all that dear name implies: her land, her people, their work, spirit and aspirations.

Claiming an interest in Cartier as we do just as the French Canadian has claimed his share in Sir John A. Macdonald and in his work and memory—nevertheless this celebration is primarily that of French Canada and it is not fitting that I take much of your time. I would however, allude for a moment to what I believe to be the real underlying motive—the final objective of Cartier, and what I believe to be the real essential for us to find and practice in Canada today. As I read history, that motive, that objective, was the accomplishment of unity in Canada, unity in her people—unity in her national spirit—in national achievement and sacrifice—a common aim in aspiration for all. That aim, the advancement of Canada and the well being of all her people.

And what is it that we must require today? A unity of purpose and endeavour for Canada—for that nationhood so hardly won, so dearly bought.

We are in a difficult period in our country's history—the period of reconstruction after a great effort—great sacrifices. Many great activities have been checked, the great industrial war effort has stopped. New aims and objects must be adopted. Canada today calls for work, endeavour and loyalty just as insistently in this period of doubt and uncertainty as when she was so gloriously upheld by her citizens during the war. We still have many homes bereft and mourning—the tears are not yet dried in many a face—the change of our activities from peace to war has impoverished many an individual. The change from war to peace in our industrial life is also difficult. If we ever needed the dauntless spirit of Cartier and the other Fathers of Confederation, we need it today—we need unity in patriotism, in work, in unselfish endeavour. May a double portion of the spirit of the Fathers rest upon us one and all. May we do great work for Canada to the great benefit—not of this class or that—not this section or that—but of all her people.

Yes, Canada is bleeding—her wounds are yet fresh. But while wounds may disfigure, so also may wounds transfigure. Inspired by the example of our fore-fathers, uplifted by the spirit of the Fathers of the Confederation, let us so work that Canada be indeed transfigured. Guided by that spirit, we see Canada greater than before—of greater figure and nobler and triumphant, with an eager and unfearing eye, watching the dawn of the coming day. In Cartier's words "*La Puissance du Canada*".

MR. D. D. MACKENZIE

As leader of the Opposition of the Dominion of Canada it affords me great pleasure to join you here today and to bring to the foot of this statue of Cartier the homage of respect, of admiration and of love of all the Liberals of this country from one ocean to the other.

Cartier was endowed with talents of the highest order, and all were spent lavishly in the service of his country. "To whom much is given much shall be required", and he responded to the edict royally; it can be well said of him that he was the good servant. Of all the public men who have served Canada, his character and influence stands out clearly defined. He seems to have come on to the political horizon of his country at a time when his peculiar talents, his rare gifts of foresightedness and perseverance could be of greatest service to Canada, for it required not only strong men of action, it required men of vision, men of hope, men of faith in themselves, in their fellow citizens and in their native land. Fortunate indeed for Canada to have had in her hour of great need a man of the type of Sir George Etienne Cartier; without his genius without his labor, without his influence, the pact of Confederation could never have been accomplished.

To any student of our political history his name is eloquent. The Legislative Measures which he brought into being for the advancement, progress and welfare of his native Province first, and for Canada later, bear to this date the mark of his wisdom and his rare prescience; wise laws, sound laws, laws looking to the future of that great nation which he so clearly visioned—Canada as she would one day be. In the years preceding and following Confederation we find him in the centre of all activities, strengthening the position of the young Confederation, adding province after province, more territory, railroads to join them, soldiers to guard them, always virile, leading, driving, influencing, reconciling.

We surely have the right to honor his memory today, to recall his labors, extoll his wisdom, emulate his zeal. Let us hope that Canada will produce more men of his type, men who will walk in the footsteps of this great statesman.

Could Cartier return, could we put life into that bronze figure, with what joy would he, who loved his country so well, visualize its progress and its prosperity, how thrilled would be the heart of the patriot to see his beloved Canada fulfilling her destiny, with her feet still on the upward path, still young, with the untold wealth of her forests, her rivers, her fields, and her mines, a veritable land of plenty and prosperity.

To Cartier then the honor and gratitude of all Canadian people for all time.

M. NAPOLEON CHAMPAGNE

REPRÉSENTANT LA VILLE D'OTTAWA

Le grand homme dont on vient d'inaugurer le monument, a écrit plus qu'une page de notre histoire, plus que quelques faits saillants et durables, plus que tout cela en un mot, c'est qu'il a édifié, construit, élevé pendant un quart de siècle tout ce qui constitue la genèse politique de notre pays. Ce quart de siècle qu'il a passé aux affaires du Canada, c'est le quart de siècle où sont éclos les plus grandes conceptions et les plus grands accomplissements d'oeuvres nationales qui apparaissent à n'importe quel temps de notre histoire. C'est l'homogénéité politique du pays, qui se consomme, c'est ce faisceau de races et de religions de toutes nuances qui se soudent sans se fusionner, mais qui forment néanmoins un tout uni d'un océan à l'autre.

De ces éléments disparates formant des corps distincts, il en fait naître un groupe compact avec un mécanisme unique ou chacun évolue sans gêne et sans friction. Après tout, même à un demi-siècle de distance le pacte fédératif peut n'avoir pas répondu aux espérances de ses créateurs, mais il a eu pour effet de faire de notre pays un champ assez vaste où chacun peut aspirer à parler au nom de tout un peuple plutôt qu'au nom de quelques parties de ce peuple. Sa grande oeuvre, peut être sa plus grande oeuvre, en un mot, est bien d'avoir conçu le grand accord de la Confédération Canadienne telle qu'elle existe aujourd'hui. L'heure dans notre existence nationale annonçait déjà qu'il fallait changer et le changement fut le meilleur changement qui pouvait s'opérer dans les circonstances.

La carrière de Cartier est si féconde en actions éclatantes qu'il est impossible de développer par quelques mots tout ce qu'il y a de marquant dans les gestes du grand homme d'Etat. Mais avant d'être l'homme d'Etat que nous admirons et que nos descendants continueront d'admirer, il ne faut pas oublier le patriote que fut Cartier.

Il a donné à son pays toutes ses forces, toute son énergie, tout son labeur, tout ce qu'il avait de savoir, de courage et d'adresse. Il lui a donné aussi tout ce qu'il avait de coeur, tout ce qu'il avait d'affection et tout ce qu'il avait d'amour. Le penseur qui a travaillé presque incessamment à la solution des problèmes sociaux les plus ardues a trouvé cependant quelques heures pour parler de son pays en poète et en amoureux. Ses travaux d'homme d'Etat l'emportent assurément sur ses travaux littéraires. Mais, après tout, la fibre patriotique, chaude et intense, qu'il fit vibrer en son temps de jeune homme a montré combien il aimait les siens et combien son Canada tenait une grande place, la plus grande de toutes ses affections et ses pensées. Sa nature primesautière et fougueuse fait qu'il a aimé son pays avec passion, avec élan et avec feu. Il a chanté le Canada, la

belle nature, forêts, grands fleuves, moissons, il a chanté les belles canadiennes, "O Canada, mon pays, mes amours". "O Canada, mon pays, mes amours et les belles canadiennes," deux choses qui tiendront toujours la première place dans le coeur de tout vrai Canadien-Français. En ce temps où le sang de millions d'hommes rougit encore le sol de la vieille Europe où les chocs gigantesques des armées ennemies résonnent encore à nos oreilles, il n'est pas hors de propos de nous rappeler que dans des jours peu éloignés certains hommes combattirent ici pour la liberté de notre propre pays.

Cartier tout jeune avait entendu murmurer les premières syllabes de ce qu'on appelait alors le gouvernement responsable et qui de nos jours s'appelle le gouvernement par le peuple tout court. Dans l'enthousiasme d'une jeunesse passionnée, les idées de droit et de liberté émurent son tempérament bruyant et généreux. Il a alors peut être montré plus d'intrépidité que de sagesse, mais il a montré quand même qu'il avait un grand coeur et que le triomphe de certains principes ne peut se gagner quelquefois qu'au pris des plus grands sacrifices même en sacrifiant sa vie. Venu dans l'âge mûr, dans l'arène parlementaire Cartier fut le patriote veillant aux intérêts des siens, cherchant à améliorer notre sort et faisant naître les projets où ses compatriotes jouent un rôle égal avec les autres races. L'amertume et la vigueur des luttes passées n'ont plus de prise sur les hommes des anciens jours, et il semble qu'en ce moment et pour toujours, l'ombre de Cartier nous apparaît comme l'ombre d'un de nos plus grands Canadiens-français, l'un de nos plus grands patriotes. Plus les générations s'éloigneront de son temps, plus il grandira dans notre estime et notre admiration, parce que plus l'oeuvre du temps se fera sentir, plus son oeuvre à lui apparaîtra durable, bien ordonnée et patriotique.

À part sa participation inlassable dans le pacte fédératif, Cartier est en même temps l'auteur du plus grand chemin de fer qui soit au monde. Le ruban d'acier d'Halifax à Vancouver est l'oeuvre du puissant cerveau de Cartier. C'est à cause de sa pénétrante et chercheuse vision que le Pacifique Canadien est devenu une réalité dans notre pays. Il avait sondé l'espace jusqu'au grand océan à l'ouest de nous et de son coup d'oeil sûr lui avait fait au delà et par-dessus les monts qu'on a jugé jusqu'alors inaccessibles. Ce grand projet qui devait être la cause féconde de nos richesses était né en ce moment dans l'esprit de Cartier. Comme pour toutes les entreprises, les prophètes de malheur prédirent la ruine et l'effondrement du colossal rêve. Mais ceux qui criaient à la folie et à la chimère, furent réveillés un bon matin par les sifflets des locomotives. Aussi la confiance inébranlable qu'il avait en lui-même s'augmentait de jour en jour en face de la résistance des autres. Semblable aux croyants dont parle la Bible, s'il n'avait pas la foi, qui transporte les montagnes, il avait la foi qui perce les montagnes, la foi qui abaisse les montagnes pour servir aux besoins de l'homme. Une

fois qu'il a résolu une chose il n'y a plus d'obstacle à ses dessins; une volonté de fer, un mouvement toujours en éveil ne se relâchant que lorsque le but est atteint. Cartier ne vit pas la parachèvement de son oeuvre, mais il avait mis au monde une entreprise viable et ses successeurs donnèrent la forme à la création qui lui devait l'âme et le souffle.

"Ma politique, disait-il, est une politique de chemins de fer", et son passage au pouvoir, c'est à vrai dire la période de l'enfantement des réseaux de chemins de fer au Canada. Il communiqua sa fébrile activité à tout son milieu; il fit naître tout ce qui peut développer et augmenter le commerce, par conséquent la richesse du pays. Nous, citoyens de la capitale du Canada, devront remercier Cartier d'avoir jeté le poids de son influence en faveur de notre site; pour bâtir le parlement qui veille aux destinées du peuple canadien. Cartier avait, avant de mourir, mis au monde les trois grands réseaux de chemin de fer qui font l'orgueil et la prospérité de notre pays!—Le Grand Tronc, l'Intercolonial et le Pacifique Canadien, dont l'adoption du bill au Parlement lui fit lancer la vibrante et prophétique apostrophe: "Embarquons-nous pour l'Ouest!" Mais, par-dessus tout, ce qu'il y a à dire sur le compte de Cartier, c'est qu'il a principalement mérité la reconnaissance et l'admiration de la postérité à cause des égards avec lesquels il entend traiter les minorités. Aucun homme politique au pays, ou dans d'autres pays, n'a porté plus de clarté, plus de charité et plus de fraternité, au chapitre des concessions que doivent recevoir les plus faibles de la part des plus forts. C'est peut-être la partie de son labeur qui a remporté le moins de succès, mais c'est celle où il a proclamé des principes qui resteront aussi impérissables que les mots de droit et de liberté, reconnus chez les peuples civilisés. Son existence se résume comme l'a dit un écrivain anglais, dans ces trois mots: "*Devoir, Patriotisme et tolérance*". Non seulement, il prêchait par la parole, mais aussi par l'exemple et les maximes qui doivent être la grande charte morale des hommes politiques de tous les temps. Cartier fut des plus soucieux, lors des débats de la Confédération, de protéger la minorité de la province de Québec, tant au point de vue national qu'au point de vue religieux. Quant à ce qui concerne Québec, il n'y a pas eu de déception pour celui dont la devise était "Franc et sans dol". Ici, on a loyalement et fidèlement rempli sa part d'obligation; malheureusement d'autres parties ont négligé, si non méconnu, ses engagements qu'ils avaient prononcés lors du pacte le plus solennel et le plus sacré qui ait jamais été conclu en ce pays. "Ma politique disait-il, aussi dans un discours à Montréal en 1865, c'est le respect des droits de tous." Voilà la devise des peuples qui comprennent la vraie liberté, la devise des hommes d'Etat qui sont vraiment dignes de ce nom! Au vingtième siècle, espérons plus que jamais, que la loi du plus fort aura cessé de vivre. La race et les religions qui divisent les hommes sont l'oeuvre de la Providence et les lois humaines ne corrigeront

jamais l'amour national des uns, ou la foi religieuse des autres. Si en certains endroits on est resté sourd au voeu de Cartier de répandre partout l'égalité et la justice, il en est autrement chez les groupes de race française où le culte de la loyauté reste toujours vivace et toujours rajeuni, chez nos cousins de là-bas dans cette France à jamais immortelle et si profondément aimée.

Les mères romaines détestaient les monuments élevés aux dieux de la guerre et détournaient la tête de leurs enfants de ces monuments, afin de les empêcher de les voir; c'est le bronze que jamais ne regardent les mères, comme a dit le poète. Mais ce bronze que nous voyons ici, et celui que vous avez édifié dans la grande métropole au bord du grand fleuve, sont de ceux que les mères peuvent regarder avec fierté et sans crainte. Elles pourront dire à leurs fils ce que fut ce grand homme et ce grand patriote. Elles pourront faire naître dans le coeur de leurs enfants l'orgueil bien légitime et bien enviable d'imiter la carrière de celui qui se tiendra, espérons-le, debout pour des siècles à venir sur nos places publiques. Ces bronzes indiqueront aux jeunes générations ce quart de siècle de notre histoire, où nous avons pris place parmi les peuples libres et indépendants. Ce sont des leçons de choses qui créent les hommes d'Etat, les patriotes, et le cas échéant, les sauveurs de la Patrie, dans les crises où il faut des hommes exceptionnels pour veiller au salut de tous.

Il arrive quelquefois que certains extrémistes, pour prouver certaines théories, prétendent que nous ne sommes pas la race fière dont nos poètes ont tant et si souvent parlé. Malheureusement, cela se répète assez souvent et surtout par des gens qui seraient fort embarrassés de montrer un passé historique comme celui des Canadiens-français et des hommes supérieurs à ceux que nous avons sacrés, comme étant les premiers parmi les nôtres. Cartier a donné le démenti le plus cinglant à ceux qui voudraient nous dénigrer quant à la politique respective des deux races de ce pays. Une race pas plus que l'autre n'a le privilège du génie et des grandes oeuvres qui captivent l'admiration de nos populations et des autres peuples. Nous n'avons pas tout fait dans ce pays, mais nous réclamons cependant notre part dans les conquêtes intellectuelles, matérielles et politiques, et notre part à nous en est une qui peut couvrir de gloire et d'immortalité des peuples dont l'existence compte beaucoup plus de siècles que le nôtre. Dans le domaine politique, les canadiens-français compteront pour quelque chose et pour longtemps encore, même s'il n'avait qu'à montrer à tout l'univers cette trinité de patriotes et d'hommes politiques, Lafontaine, Cartier et Laurier, dont les noms seront éternellement vénérés par leurs compatriotes et respectés des hommes de coeur des autres pays.

La renommée aux ailes rapides et déployées que l'on a placée au haut du monument à Montréal annoncera aux populations à venir, de tous les âges et de tous les temps, les gestes impérissables et mémorables de celui qui incarne l'âme, la vie et l'espérance, en un mot "qui incarne toute l'existence du grand peuple canadien".

CHAPITRE IX

Le Centenaire Cartier au pays des Cartier. — Dévoilement d'un buste de Cartier en face de l'église de Saint-Antoine-sur-Richelieu. — Mlle Hortense Cartier au milieu des siens. — Panégyrique par M. le juge J.-Bte Archambault. — Discours de M. l'abbé Beaudry, de M. l'abbé Elie Auclair, de MM. E. W. Villeneuve, John Boyd, Joseph Archambault, M.P., Adrien Beaudry, M.P.P. et L. J. Cartier.

SUCCEDANT à la manifestation d'Ottawa, une cérémonie touchante se déroulait le lendemain (dimanche, 14 septembre 1919) à St-Antoine-sur-Richelieu. On n'avait pas oublié, dans le village natal de Cartier, le pèlerinage patriotique qui, en 1914, avait amené là des milliers de compatriotes admirateurs du grand canadien. L'écho des fêtes qui venaient d'avoir lieu à Montréal avait pénétré jusque dans les foyers les plus humbles et l'on attendait avec impatience la solennité promise, l'occasion de témoigner au grand Canadien l'hommage plus discret, mais combien touchant, de ceux qui vivaient encore de sa vie et chérissaient encore sa mémoire comme on conserve une chère tradition familiale.

C'était, cette fois, comme l'a dit l'abbé Elie Auclair à qui nous empruntons à peu près textuellement le compte rendu qu'il a fait de la fête dans la *Revue Canadienne* d'octobre 1919, c'était le Centenaire Cartier au village natal du grand homme, au berceau de la famille qu'il a illustrée, en d'autres termes, c'était *le Centenaire Cartier chez les Cartier*.

Pour le paisible et coquet village de Saint-Antoine, ainsi qu'il a été dit, le jour de gloire était arrivé! Et, sûrement, c'était justice qu'un écho des fêtes du Centenaire célébrées avec éclat par tout le pays, se prolongeât jusque sur les bords de ce Richelieu—si bien nommé—dont Cartier garda toute sa vie l'image en son coeur, et auquel il a dû, nous semble-t-il, quelque chose de la clarté si vive de son esprit, de la force limpide et pénétrante de

sa parole. Sir George-Etienne Cartier a trop aimé St-Antoine, il y fut trop constamment chez lui, dans l'antique "maison aux sept cheminées", aujourd'hui malheureusement détruite, il y a laissé trop de souvenirs précis et palpitants même après cinquante ans écoulés, pour qu'il fût possible, dans la distributions des fêtes organisées en l'honneur de sa mémoire, d'ignorer son village natal. Si, pour le Canada tout entier, Cartier, c'est le grand compatriote, pour Saint-Antoine, Sir George—ou plutôt George, comme disaient familièrement les anciens—c'est le grand co-paroissien. Avant d'être l'honneur du pays, il a été celui de sa paroisse. Il convenait absolument que la part la plus intime, sinon la plus large, de sa gloire revînt à ceux qui furent et restent d'abord les siens. Et c'est pourquoi les fêtes de Saint-Antoine ont eu lieu avec, là aussi, la pose d'un fort beau monument qui porte, sur un socle de granit, le buste, très ressemblant de Sir George, et, gravée dans la pierre, cette dédicace: *A Cartier! A son village natal! La patrie reconnaissante.*

Sans doute, on ne pouvait pas s'attendre, dans le modeste village, au déploiement de pompes qu'on trouve dans les grands centres. Ce fut quand même magnifique. Pas moins de cinq à six mille personnes étaient accourues, des environs et de loin aussi, en voiture, en auto, en chars ou en bateau. Il faisait un temps superbe! C'était l'une de ces belles journées d'automne, pleines à la fois de soleil et d'air frais, qui réjouissent si bien le cœur en dilatant les poumons, et que seul, nous semble-t-il, notre climat canadien sait faire éclore. De Beuloil à Saint-Antoine, le petit bateau *Delilah*, en deux heures de trajet, amenait, dans la matinée, son contingent de voyageurs. Quel charmant voyage que celui-là! Le Richelieu, par un temps pareil, n'a pas son égal au monde!

Le menu de la fête était, en somme, très simple: dévoilement du buste de Sir George par sa fille, Mlle Hortense Cartier; panégyrique du héros par M. le juge J. B. Archambault, un enfant de Saint-Antoine; puis, dis-



SAINTE-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

*Dévoilement du buste de Sir George-Etienne Cartier à St-Antoine-sur-Richelieu.
Au premier plan (centre): Mlle Hortense Cartier.*

cours par le curé de la paroisse, par les députés du comté, et par quelques autres fils ou petit-fils de Saint-Antoine. C'était une fête de famille paroissiale, les gens de la famille étaient à l'honneur. Nous eûmes là, outre le pénégyrique de M. le juge Archambault qui dura une heure, pas moins de six discours. En tout, la cérémonie prit trois heures. Naturellement, il y avait pas mal de va et vient. La foule, compacte, était assez variée. Les autos arrivaient sans cesse et les cornes des "crieurs" résonnaient stridentes. La fanfare de St-Denis n'attendait pas toujours le signal et ses accents, par endroits déchirants, firent quelque tort à l'éloquence. La foule, cependant, fut bienveillante aux discoureurs.

Aux premiers rangs des auditeurs sympathiques se trouvaient, naturellement, Mlle Hortense Cartier et, l'entourant, les membres de la famille Cartier. Ne dressons pas de listes et ne nous arrêtons qu'aux noms les plus représentatifs : à celui, par exemple, de M. Jacques Cartier, citoyen de Saint-Antoine, agronome, père de plusieurs enfants, fils du propre frère de Sir George, M. Côme, et le plus proche parent de Mlle Hortense ; puis à celui de M. Louis-Joseph Cartier, possesseur de la seigneurie de Contrecoeur, lui aussi citoyen de Saint-Antoine très connu et très estimé, et à celui de M. Paul Cartier, médecin, ancien député de Saint-Hyacinthe, frère du précédent, tous deux les petits cousins de Sir George. C'est l'un d'eux, M. Louis-Joseph, qu'on se plaît à appeler "le seigneur Cartier", qui agissait comme président local du comité du centenaire. C'est lui, par conséquent, qui présenta les orateurs.

M. le chanoine Beaudry et le président général du comité du centenaire furent invités les premiers à adresser la parole. M. le curé salua en termes délicats la présence de Mlle Cartier, louant sa dignité de vie et sa charité généreuse—dont son église et ses pauvres ont connu les largesses. M. Villeneuve expliqua, de la façon la plus heureuse, la raison des fêtes de Saint-Antoine. Mlle Hortense Cartier se rendit alors de l'estrade d'honneur où elle avait pris place, au monument de son père, qu'elle dévoila, cependant que le canon—oui, un canon ; on a

même dit que c'était un canon de 1837! — tonnait et que la fanfare jouait "*O Canada, mon pays, mes amours!*" Puis les discours continuèrent. M. le juge Archambault donna de Cartier un substantiel panégyrique fort bien pensé et de haute tenue littéraire. Les deux députés du comté, M. l'avocat Joseph Archambault, député fédéral, M. l'abbé Elie Auclair, et M. l'avocat Adrien Beaudry, député provincial, firent à leur tour l'éloge du héros que l'on célébrait. Ce furent M. Boyd, l'historien de Cartier, M. L.-Joseph Cartier et M. Villeneuve qui prononcèrent les derniers discours. M. l'abbé Alexandre Archambault, le professeur de philosophie bien connu, un enfant de Saint-Antoine, lut une jolie poésie de sa composition. Enfin les présidents remercièrent les orateurs et l'assistance. La foule se dispersa ensuite aux accents de "*O Canada!*"

Nous espérons qu'un compte rendu complet de tout ce qui s'est dit à Saint-Antoine sera un jour publié. La gloire de Cartier n'en a peut-être pas besoin. Mais les leçons qu'on a su dégager de sa belle vie, en cette circonstance encore, ne devraient pas être perdues. Nous-mêmes, nous ne saurions trop allonger notre récit. Force nous est, en conséquence, d'"espérer" un compte rendu plus complet dans le "livre d'or" du centenaire qui viendra sans doute. (1)

Les fêtes de Cartier chez les Cartier ont été vraiment belles : belles, chaudes et douces, oserions-nous dire, comme le beau soleil d'automne qui les éclairait. Les membres de la famille Cartier en paraissaient tout heureux. Certes, ils avaient raison. Un héritage de gloire est toujours lourd à porter. Mais nous savons, et nous avons eu la joie de le proclamer, que sur les bords du Richelieu, comme là-bas, à Cannes, aux rives méditerranéennes, le nom de Cartier est noblement porté. Selon le mot de la devise de Sir George, on maintient "franc et sans dol", nous voulons dire pur et sans tache, chez les Cartier, où qu'ils soient, le blason de la famille. Et c'est

(1) Le présent ouvrage répondra, nous voulons le croire, au désir exprimé ici par M. l'abbé Auclair.

pourquoi l'on garde, chez eux tous, intact, le droit de chanter, plus haut que personne, à plein coeur comme à pleine voix : *O Canada, mon pays, mes amours!*

Le soir, en revenant vers Beloeil, à bord du *Delilah* toujours, un groupe de jeunes fit retentir les échos de la nuit naissante des vieilles chansons du temps de Cartier, de celles surtout qu'il composa lui-même : *O Canada, mon pays, mes amours!* — *Avant tout soyons canadiens!* . . . Et nous pensions, cependant que les voix montaient dans la brise, aux leçons d'énergie, de patriotisme et de foi que Cartier a laissées aux jeunes. Les chants tombent vite dans la brise du soir, et, hélas! dans la vie, les leçons tombent vite, elles aussi! Heureux ceux qui savent garder le souvenir des voix entendues et celui, plus fécond encore, des leçons reçues!

ADRESSE À MLLE HORTENSE CARTIER

PAR M. LE CHANOINE P. A. BEAUDRY, CURÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

Mademoiselle,

Le curé et les paroissiens de St-Antoine sont heureux de vous revoir ici au milieu d'eux, et ils vous remercient de l'honneur que vous leur faites aujourd'hui en assistant à cette fête de famille. Vous n'êtes pas étrangère ici, votre souvenir vit encore. J'ai souvent entendu parler des visites que les Demoiselles Cartier, vous et Mademoiselle Joséphine, durant leur villégiature de vacance, faisaient aux familles nécessiteuses, confectionnant des habits pour les enfants pauvres, pratiquant enfin cette charité discrète qui a eu son plein épanouissement à la Villa La Liane sur la côte d'Azur.

Votre illustre père dont le bon coeur a toujours été connu encourageait cette charité qu'il couronna dans la suite par un legs généreux pour chausser et habiller les enfants trop pauvres pour fréquenter les écoles. C'était sa manière, à lui, de solutionner le problème de l'école obligatoire.

Lorsque le désastreux incendie du 13 octobre 1913 vint jeter dans le deuil notre population, détruire les sculptures artistiques qui faisaient notre orgueil, et anéantir les souvenirs de nos bienfaiteurs, en particulier ceux de votre famille, vous vous êtes souvenue de notre église, le berceau de vos ancêtres. Vous nous avez donné la verrière et orné le portail.

Veillez accepter nos remerciements réitérés.

L'artiste de la maison Champigneul dans le tableau de Jésus attirant et bénissant les petits enfants, a voulu rappeler un trait de la charité du père et de la fille.

Ce souvenir durera autant dans le coeur des paroissiens de St-Antoine que leur vieille église et que le bronze destiné à immortaliser la mémoire de Sir George.

Du haut de son piédestal, face à cette église où il a reçu le baptême, le grand homme d'Etat, que fut votre père, redira à ses compatriotes et aux générations futures que la loyauté et la franchise, l'amour de sa patrie et de sa religion ont fait le succès de sa carrière. Dans sa foi pratique, inébranlable comme le granit laurentien qui lui sert de tribune, il a puisé la règle de sa vie, la force de son génie. L'imitation de J.-C. qu'il portait toujours avec lui, qu'il aimait à méditer, fournissait la lumière pour orienter sa conduite privée et publique.

Vous avez vu vous-même, Mademoiselle, les pages usagées jaunies du chapitre 28 du 111ème livre, avec annotation en marge: "la vie intérieure qui s'occupe plus des jugements de Dieu que des discours des hommes. La vraie paix qui est en Dieu." "Celui qui ne désire point plaire aux hommes et qui ne craint point de leur déplaire jouira d'une grande paix." Telle fut sa ligne de conduite. Il n'a jamais sacrifié son devoir à l'intérêt personnel, ni au désir de plaire même à ses amis. "Franc et sans dol" résume tout l'homme; voilà le caractère proposé à notre imitation.

A vous, Mademoiselle, si ressemblante à votre illustre père, par les qualités du coeur et de l'esprit, l'honneur de dévoiler ce modèle.

DISCOURS DE M. EUG. W. VILLENEUVE

PRÉSIDENT DU COMITÉ DU CENTENAIRE CARTIER

Par un sentiment commun à toute humanité, nous voyons toujours avec un charme particulier, et entourés d'une auréole de poésie les lieux qui nous ont vu naître. Plus nos pérégrinations nous ont poussés loin, plus notre carrière a été remplie et comblée d'honneurs, plus sont doux ces souvenirs du lieu de notre naissance.

C'est pourquoi nous sommes venus, aujourd'hui, à St-Antoine, village natal de Cartier, le berceau de sa race, pour y dévoiler un monument à sa mémoire et pour répéter bien haut aux échos qui ont répercuté ses premiers cris, dans ce coin du pays qui a été le témoin de ses premiers ébats, nos louanges, notre gratitude et notre reconnais-

sance de la grande oeuvre qu'il a accomplie pour son pays et son peuple.

Il s'est écoulé bien des années depuis que Cartier a vu ici la lumière du jour, et beaucoup d'autres années depuis qu'il a quitté son village natal, plein d'ardeur et de zèle pour son pays. Comme le reste de l'univers, St-Antoine a subi les changements opérés par les ans. La maison paternelle de Cartier est disparue, la maison aux sept cheminées bien connue dans toute la région pour son hospitalité; mais pour tous ceux qui honorent la mémoire de Cartier, pour ceux qui connaissent et apprécient le noble travail qu'il a fait pour son pays, pour ceux qui voient dans la prospérité et le développement du Canada les fruits de son génie et de ses efforts; pour ceux-là chaque arbre et chaque pierre de St-Antoine est d'importance nationale. Cartier a appartenu à tout le monde par le droit de son dévouement et de son travail, mais St-Antoine peut le réclamer avec plus d'orgueil puisqu'il a été le témoin de sa naissance.

Le plus grand honneur possible a été décerné à la mémoire de ce grand homme à l'occasion de la célébration de son centenaire, quand de son château de Balmoral, Sa Majesté le Roi, par le moyen du câble transatlantique, a dévoilé lui-même le monument érigé à Sir George-Etienne Cartier sur le versant du Mont-Royal, dans la ville de Montréal. Le premier ministre de la Grande Bretagne, l'honorable Lloyd George, à cette occasion, a rendu un brillant et éloquent hommage à notre grand concitoyen. Les Premiers ministres de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et de Terre-Neuve ont envoyé des messages acclamant la grande oeuvre de Cartier, et le six septembre courant, tout le Canada n'avait qu'une voix pour acclamer le nom de l'homme qui a fait honorer les Canadiens-français dans l'univers entier.

Aujourd'hui, dans cette réunion de famille, nous sommes pour ainsi dire groupés autour de son berceau, et je remarque chez vous autant d'ardeur et d'enthousiasme que j'en ai constaté il y a quelques années au début de ce mouvement. Les longues années d'attente, dues à la guerre, ont servi à nous montrer sous une plus belle lumière le mérite de son oeuvre.

Mais je ne vous retiendrai pas plus longtemps par mes hommages personnels à Cartier. Comme président du comité qui a entrepris, il y a huit ans, de voir à ce qu'un tribut digne de lui soit rendu à notre illustre compatriote, je suis fier de me trouver à St-Antoine aujourd'hui, dans cette fête intime, et je suis certain que tous les coeurs battent à l'unisson avec le nôtre et avec orgueil acclament Sir George-Etienne Cartier.

Dans quelques minutes, Mademoiselle Hortense Cartier, la fille du distingué patriote, dévoilera le monument qui a été érigé ici sur cette terre natale de son père, afin de commémorer dans les générations futures, son travail et sa gloire.

Les années d'attente ont été bien longues pour elle, mais elle a été consolée par l'espoir de vivre assez longtemps pour voir le nom de son père dignement honoré dans le pays pour lequel il a tant fait.

Je n'ai plus qu'un mot à dire aux gens de St-Antoine. Quand aura été écrite l'histoire du Canada au dix-neuvième siècle, quand on y aura inscrit les noms de nos grands hommes, aucun n'aura été plus patriote, aucun n'aura été plus célèbre que Sir George-Etienne Cartier, et aucun ne brillera au-dessus de lui, parce qu'aucun Canadien-Français n'aura pu accomplir plus pour sa race que Cartier, le protecteur de notre langue, de nos institutions et de nos droits.

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ ÉLIE AUCLAIR

“Je n'entreprendrai pas, messieurs, de refaire l'éloge du grand Canadien que nous célébrons, de son goût pour le travail, de son amour pour son pays, de son respect pour la foi de ses pères. Cela, évidemment, me mènerait au-delà du cadre et du temps dont je dispose. Je voudrais seulement signaler un trait qui domine en quelque sorte toute sa vie et explique le succès de sa carrière. Sir George a été un grand homme, le plus grand, avec Lafontaine, de nos hommes d'Etat, surtout et par-dessus tout parce qu'il a su vouloir. Les énergiques, messieurs, sont le plus souvent les maîtres du destin. Les yeux fixés sur la fin qu'ils se proposent, tout entiers par exemple à la pensée de voir grandir et prospérer leur patrie ou leur race, ils ne craignent ni les difficultés, ni les obstacles. Leur fallut-il se sacrifier, et même marcher sur leur propre coeur, pourvu que, plus haut qu'eux-mêmes, l'idée ou l'intérêt de la patrie ou de la race passe et triomphe, cela leur suffit et c'est leur grande force. Ils tombent parfois brusquement — la politique et la guerre ont de ces coups! — Mais le bruit même de leur chute prolonge l'éclat de leurs mérites et, souvent, les grandit encore. Sir George-Etienne Cartier a été de ceux-là. Dans l'adversité comme dans la prospérité, ce fut un énergique, à la volonté ferme et au coeur haut placé. Ce grand homme a aimé son pays avec autant d'ardeur que d'intelligence. Autant sinon mieux que personne, il a compris notre situation et notre vocation nationales. Pour lui, le groupe ethnique de descendance française que nous formons sur les bords du Saint-Laurent ne doit pas s'isoler. Tout en maintenant ses droits naturels, il lui convient de se répandre au loin sans perdre contact avec les siens, de se fédérer avec ceux qui l'entourent sans s'assimiler avec personne. Et voilà pourquoi Cartier a fait la Confédération et voulu le Pacifique. Il n'a jamais séparé le progrès et la prospérité de sa race d'avec ceux de son pays tout entier. L'histoire lui a déjà donné raison et elle continuera. Mais, je le répète, messieurs, on n'a qu'à lire le *Cartier* de M. Decelles ou celui de M. Boyd pour s'en convaincre, si l'ami de

sir John A. Macdonald — et son maître — a su voir juste, il a surtout su vouloir. Et ce fut là, à mon avis, le secret de sa force. Ainsi que le disait à Montréal son éloquent panégyriste, l'honorable M. Chapais, sir George reste, devant la postérité, à l'exemple du grand Napoléon, un admirable professeur d'énergie. C'est son honneur et c'est sa gloire."

PANÉGYRIQUE DE CARTIER

PAR L'HON. JUGE J. B. ARCHAMBAULT

Mesdames, Messieurs,

Au demeurant, plus on considère Cartier et son oeuvre et davantage s'imposent à l'esprit ces paroles du sage à propos des grandes âmes: "leurs actions seules les peuvent louer".

Sûrement la plus belle louange à l'adresse de Cartier serait le récit le plus simple de ses actions, et cependant je ne me propose pas de le faire. Pourquoi? C'est qu'il nous tiendrait trop éloignés de Saint-Antoine.

Mon dessein est de vous entretenir de Cartier lui-même, c'est-à-dire de l'homme, mais de l'homme à travers son oeuvre, car sans son oeuvre Cartier n'est plus Cartier. Nous essaierons de le voir tout d'abord et surtout à Saint-Antoine.

Les anciens de cette paroisse se rappellent—il n'y a plus que les anciens pour se le rappeler—que chaque année, au temps des vacances, Cartier venait à Saint-Antoine avec sa famille. C'était l'événement social.

On sait que, la tradition nous l'a appris, pendant ce séjour de Sir George, l'entrain ne faisait pas défaut dans la grande maison de pierre; l'exubérant baronnet y répandait une animation qui ne se ralentissait guère. À la façon canadienne, qui était tout à fait celle dont l'hôte avait hérité de son père, l'on s'amusait ferme.

On chantait; la chanson chez nos gens jaillit spontanément du coeur; et Sir George tout le premier prenait son tour au piano. On chantait ces vieilles chansons françaises que les siècles n'ont pu effacer de nos moeurs, et des refrains canadiens, au nombre desquels il ne faut pas oublier: "*Vive la Canadienne*", "*O Canada, Mon Pays, Mes Amours*", ou "*Avant Tout Je Suis Canadien*", que Sir George avait composés alors que jeune et "fils de la Liberté", il avait des velléités poétiques. Puis, ne le disons pas trop haut en ces temps d'austérité prohibitionniste, la "chanson mouillait son aile avant de s'envoler dans l'air."

On causait. Pour les convives, nombreux du reste, qu'une bonne fortune réunissait à ces agapes familiales, ce n'était pas la moindre des jouissances que de faire le rond autour de Sir George et

de l'écouter, au fil de la conversation, passer au crible les hommes et les choses de son temps.

On réveillonnait aussi, et jamais repas ne furent mieux dégustés que ceux-là. Va sans dire que l'accompagnement des rires n'était pas de trop pour empêcher que le travail de l'estomac ne devînt un labeur.

J'aime à me figurer qu'au lieu natal, Cartier trouvait des heures de solitude; ce sont les heures de réfection. Il les employait, je présume, à visiter le grand jardin qui avoisine la maison, à revoir les vastes champs couverts d'épis dorés et de fraîche verdure, au-dessus desquels des ormes géants élèvent çà et là leurs majestueux panaches. La bavarde tradition conte, cependant, que dans les promenades aux champs, son frère, Monsieur Côme, — ainsi que nous l'appelions quand nous étions jeunes gamins, que nous faisions la chasse aux fraises dans ses prairies et que lui-même nous rechassait suivi de son grand chien fauve, — Monsieur Côme, dis-je marcheur de renom, apportait à la marche plus de vaillance que le grand politique; ainsi rapporte-t-on qu'il dit un jour à ce dernier avec accompagnement d'un sacrégué: "George, tu as la tête meilleure que moi, mais j'ai les jambes bien meilleures que toi."

Il devait aimer à revoir cette belle rivière Richelieu, aux flots si tranquilles, la moins perfide des ondes. Je me persuade que les matins de température incertaine, son regard se portait vers la montagne de Beloeil, la baromètre de ces lieux, qui lui annonçait le beau temps ou la pluie selon que son sommet se découpait nettement sur l'horizon ou se voilait de nuages.

De toutes ces choses les souvenirs se levaient en essaims; alors en Sir George le poète se réveillait, et, certains soirs, dans la grande maison pleine de sa jeunesse, il faisait allumer un feu de cheminée, il s'asseyait devant, et regardait la flamme montant des bûches. Les poètes lisent la flamme des bûchers, ils entendent dans les bûches qui crépitent des bruissements d'ailes; et il causait de son père, de sa mère, de ses ancêtres.

Sir George allait à la grand'messe dans cette église de Saint-Antoine, et, après la messe, il revoyait ses compagnons d'enfance, ceux de 1837, ceux qui formaient la garde bleue, et les autres; il les reconnaissait tous, savait leurs noms à tous, il les saluait de quelques mots enjoués qui leur faisaient grand plaisir.

"Bayle, le grand critique, a remarqué, rapporte Sainte-Beuve, que nous avons tous une date favorite où nous revenons volontiers, et autour de laquelle se groupent de préférence nos fantaisies ou nos souvenirs. Cette date est d'ordinaire celle de notre jeunesse, de notre première ivresse et de nos premiers succès; il se fait là au fond de nous-mêmes un mélange chéri que rien plus tard n'égalera." Cette date, le critique n'avait pas besoin de l'ajouter, s'incorpore dans un lieu. Pour Cartier, la terre natale avait été celle de sa première ivresse, de ses premiers succès, et il était resté fidèle à ceux qui lui avaient

donné sa première victoire. Cette terre avait encore été celle qui lui rappelait l'épopée de 1837, suivie de son exil, sa première grande infortune; et ce lien l'y attachait aussi puissamment que les autres.

Lamartine, en revoyant sa terre natale, s'est écrié :

*“Objets inanimés avez-vous donc une âme
“Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?”*

C'est dans le colloque avec l'âme de ces objets inanimés que le grand politique venait chaque année retremper son courage.

Mais nous sommes dans un monde où les meilleurs hommes comme les meilleures choses ont le pire destin: il arriva qu'il ne revint plus. Pour Saint-Antoine et l'église de son baptême il avait eu une suprême pensée. La foi catholique a de ces ressources: elle lui suggéra un moyen de survie dans ce lieu tant aimé. Pendant de nombreuses années, les enfants de Saint-Antoine ont entendu leur curé, pour ma part cette pensée me rapporte au vieux curé Dupuis— un bon souvenir de Saint-Antoine — annoncer trois fois par année, à la Saint-George, à la Saint-Etienne et à la Saint-Jacques, une messe pour Sir George-Etienne Cartier et les membres défunts de sa famille. Le curé de Saint-Antoine, aussi en exécution d'un legs de Sir George, se rendait à l'école, à l'approche de l'hiver, y chercher les enfants pauvres et les pourvoir de bonnes bottines.

George-Etienne Cartier meurt le 20 mai 1873; il était né le 6 septembre 1814. Entre ces deux dates, sa vie politique prend vingt-cinq années, et ces vingt-cinq années sont si bien remplies que l'histoire n'en tiendrait pas dans le cadre d'une causerie. Allons-nous pouvoir toucher du doigt le principe d'une carrière si féconde? Quel ressort imprimait donc le mouvement à cette prodigieuse activité?

En face de ce monument, nous n'allons pas nous demander quel était Cartier au physique: l'artiste a rempli sa tâche de façon à nous dispenser de ce soin.

Peut-être aussi a-t-il réussi à réfléchir dans ces traits de bronze l'âme qui les anima? Et cependant quel artiste se flattera jamais d'avoir rallumé dans l'oeil éteint la flamme de vie? Et, messieurs, le bronze est pour les profanes un livre difficile à lire.

Deux questions se posent donc: quel esprit a animé ce cerveau? quel coeur a battu dans cette poitrine? A la vérité, nous le savons déjà un peu; nous le saurons mieux en poussant plus à fond l'étude de l'homme.

Cartier est de bonne lignée: est-ce par la loi de l'atavisme ou autrement, en lui se reproduisent les qualités d'ordre moral et intellectuel que l'on retrouve en remontant dans son ascendance; il semble recueillir les meilleurs fruits de son arbre généalogique, au moins jusque chez son bisaïeul. Il a de ce dernier et de son aïeul l'esprit d'entreprise, la décision rapide, la hardiesse que donne l'habitude des grandes opérations commerciales. Comme son aïeul qui avait fait

les combats de 1775 contre les troupes des Etats-Unis, il a le courage du coeur et la loyauté généreuse envers la couronne britannique. De son père, il a la gaité, le goût du plaisir, des chansons. D'autre part, sa mère, réputée pour sa piété, a greffé sur la foi ancestrale une vigueur qui, dans le fils, en assurera la fermeté et produira de belles floraisons d'actions publiques.

Il faut croire aussi que le milieu où s'est écoulée son enfance n'a pas été sans influence. Ses parents sont du nombre des bien lotis de ce monde: l'existence est sans inquiétude; il voit chaque année la grande terre de son père se couvrir d'une riche moisson, tous les aspects de la vie sont riants. Il s'habitue ainsi de bonne heure à voir la vie par son bon côté. D'où, peut-on croire, l'origine première de son optimisme qui lui donne tant de confiance en lui-même.

Le développement de son intelligence et la formation de son coeur sont confiés aux prêtres distingués de Saint-Sulpice. Au collège de Montréal, il révèle des qualités de solidité et surtout le goût de l'étude. Le travail opiniâtre ne l'élève pas pourtant au premier rang.

Pendant que ses facultés mentales se développent et s'équilibrent par la vieille, mais toujours nouvelle méthode classique, il apprend de tels maîtres le sens de la vie; et n'est-ce pas par là que la sérénité est entrée dans son coeur et s'y est mise comme chez elle. "Le bonheur, selon l'expression de René Bazin, n'est qu'une conviction raisonnée qu'on ne s'est pas trompé sur le sens de la vie, et par laquelle la vie tout entière est exaltée, réjouie ou consolée." L'ironiste sceptique, Anatole France, n'exprime-t-il pas la même pensée quand il dit: "la philosophie n'est jamais gaie, et il faut dire aussi: "la Foi n'est jamais triste." Cette formation ouvre son âme à l'idéal qui en définitive peut bien n'être qu'un autre nom de l'abnégation et du sacrifice, un épanouissement de l'aptitude innée des grandes âmes à se donner. C'est la voie qui mène à l'enthousiasme pour les grandes causes.

Quel est l'adolescent qui n'est pas sorti de Saint-Sulpice ou de nos autres collèges classiques saturé d'idéal, enflammé de cet enthousiasme? Tous ou à peu près. Mais quels sont les hommes d'âge mûr en qui brûle encore ce feu sacré? Leur nombre est petit. Cartier en fut. Je dirais que c'est un homme en qui rien ne s'est effacé des empreintes qu'il a reçues. Aux qualités excellentes que nous lui avons déjà reconnues et qui me paraissent constituer sa personnalité, il faut en ajouter une autre qui en est comme le fruit et le couronnement: la volonté. Assurément, c'est là sa qualité dominante, celle qui explique tous ses succès. On peut dire de Cartier ce que l'on a dit du Prince: chez lui, "chose désirée, chose voulue; chose voulue, chose décidée; chose décidée, chose faite; chose faite, chose parfaite."

Son cours d'étude terminé, il embrasse la carrière du droit. En ce temps-là, plus encore qu'aujourd'hui, le droit, dont on a dit qu'il conduit à tout, conduisait à la politique. N'oublions pas que nous

sommes en 1834; la lutte pour la liberté bat son plein; Papineau est à son apogée. L'esprit chevaleresque de Cartier l'attire irrésistiblement dans le mouvement. Il devient "fils de la liberté" et ne tarde guère à y jouer un premier rôle.

Mais, messieurs, voici 1837. Notre "fils de la liberté" est à Saint-Denis sur la ligne de feu, aux ordres de Nelson. Dans l'après-midi, il est envoyé à Saint-Antoine où il prend le commandement du peloton formé des patriotes de cette paroisse et de ceux de Contrecoeur; il les traverse au milieu du combat dans la grande barque du passeur, exposée aux balles des troupes de Gore, à quelques cents verges de l'endroit où nous sommes. Le soir de ce jour c'est la grisserie de la victoire. Mais le lendemain, vous savez que c'est la tristesse, de la désillusion, puis la dispersion, puis la fuite dans les bois, puis l'hospitalité généreuse d'Antoine Larose, puis l'année d'exil à Plattsburg et à Burlington. Eh oui! c'est l'inquiétude constante, la souffrance par la faim et le froid. Cartier n'a raconté nulle part, que je sache, quelle a été l'influence sur sa vie de cette année douloureuse. Toutefois on peut conjecturer qu'elle joue un rôle principal dans sa formation. Il est impossible en effet que cette année se soit écoulée, sans que ce cerveau si actif ne se soit exercé fréquemment dans la méditation de tous les problèmes d'intérêt pour son pays et pour lui-même. Il est sûr qu'il n'a jamais mieux pris conscience de lui-même que dans cette infortune.

Peut-être est-ce là que l'homme d'Etat a arrêté le plan définitif de sa vie; peut-être est-ce là que cet homme de vision a le mieux perçu et deviné l'avenir de sa patrie.

Le geste de Cartier en 1837 a été diversement apprécié. Mais il a lui-même précisé le sens de ce geste.

Il veut que le combat de Saint-Denis n'en soit pas un contre la couronne britannique, mais simplement contre l'oligarchie oppressive qui régnait sur le Bas-Canada, au mépris des principes de liberté sur lesquels est établie la constitution anglaise. De la sorte on comprend que les patriotes de '37 deviennent les vengeurs de la liberté britannique contre les gouvernements qui en violent le principe; et donc, les rôles sont renversés; les sujets véritablement fidèles du roi et les meilleurs amis du Canada sont les patriotes. Si l'on regarde aux conséquences éloignées, ceci est vrai, l'histoire la plus impartiale reconnaît aujourd'hui,—je cite Decelles: que "C'est cette explosion de colère, cette saignée faite au flanc de la patrie qui a précipité pour notre avantage le triomphe du droit et la réhabilitation de la nation. Qui oserait nier que les coups de feu de '37 ont amené la crise dont est sorti le gouvernement responsable et avec lui la liberté?" Et cette opinion de Decelles est-elle bien éloignée de celle exprimée par Duncan McArthur dans "Canada and its provinces", (Vol. III, page 385):—"The political revolution of 1837 marks the period of growing pains necessary before Canada should

attain its majority. Canada's demand for self-government rendered necessary a revision of the ideas of colonial empire and a readjustment of the instruments of colonial government. The Empire had been sustained on a narrow and artificial basis of government. The unity of the Empire had been preserved at the expense of colonial independence. The Canadian rebellion marks the beginning of the movement to make colonial independence the basis of imperial unity."

Revenu à Montréal, Cartier fonde son étude professionnelle. Ici s'ouvre pour lui une période de dix années que nous pourrions appeler la période de prévoyance. Cartier a donné aux jeunes professionnels le conseil d'assurer leur existence en amassant quelque bien, par l'exercice de leur profession, avant de se livrer à la politique. Ce conseil, il le prêche aussi par son exemple. De l'avocat, il a les qualités essentielles au succès: un sens légal averti, l'étude sérieuse des lois, un labeur, une aptitude remarquable à l'analyse des textes. Son bureau devient bientôt une source abondante de revenus, et les épargnes grossissent bien qu'il mène, dit-on, assez large vie. Les tentations de la politique ne peuvent être que nombreuses, et nombreuses aussi les sollicitations de briguer les suffrages. LaFontaine lui-même, le chef du parti canadien depuis le départ de Papineau, à qui Cartier du reste, donne toute sa confiance, le presse de se faire élire à la Chambre d'assemblée. Il repousse tentations et sollicitations. Il ne distrait à son étude légale, en faveur de la politique, que ce qu'il peut en enlever d'heures de travail sans en suspendre le fonctionnement.

C'est en 1848 qu'il est élu pour la première fois à la Chambre d'assemblée, et ce mandat de représentant du peuple lui est donné par le comté de Verchères.

Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse sur l'histoire des partis politiques au pays, et, faute de temps pour en tracer une esquisse même rapide, en rappeler les noms et certains principes à l'affiche.

Nous sommes sous l'Union. C'est dire que le Canada ne se compose encore que du Bas-Canada et du Haut-Canada. Dans le Bas-Canada se trouvent deux partis: le parti canadien qui comprend tous les Canadiens-français ou à peu près, et le parti anglais. Dans le Haut-Canada, deux partis également: le parti Tory et le parti réformiste. Ce sont là les groupes originaires. À la Chambre représentative le parti canadien se joint au parti réformiste du Haut-Canada, et cette alliance forme une majorité contre le parti Tory dans lequel se fonde le parti anglais bas-canadien.

En 1849, le parti canadien se fractionne en deux: c'est la naissance d'un parti radical qui prend d'abord le nom de parti libéral-démocratique. Papineau en est le chef. Le gros des forces canadiennes reste fidèle à LaFontaine et commence à être désigné par le nom de parti libéral.

Dans le Haut-Canada on voit bientôt apparaître Brown à la tête du parti des Clear-grits, avec un programme dont l'article principal est la représentation proportionnelle à la population. Son mot d'ordre est:—"No popery, no French domination."

Le gouvernement de l'Union fonctionnait alors sur la base dite de double majorité, c'est-à-dire que le gouvernement devait obtenir la majorité à la fois dans les deux provinces.

Aux élections de 1854, les réformistes ne réussissent pas à élire une majorité de représentants, c'est alors, qu'avec leur concours, A.-N. Morin, successeur de LaFontaine, forme une alliance avec les tories, que l'on appelle aussi conservateurs, parce que ce vocable sonne moins mal que "Tory" aux oreilles canadiennes-françaises. Ce parti qui est dirigé par MacNab et John A. Macdonald, celui-ci déjà tacticien consommé, évolue vers la modération. Et cela forcément, parce que la politique incendiaire de George Brown lui a fait perdre nombre d'adhérents pour lesquels il cherche des compensations dans les rangs réformistes.

Cette coalition de 1854 mérite d'être soulignée particulièrement, parce qu'elle marque l'origine des partis politiques tels qu'on les retrouve jusqu'en 1865, où se rencontre une nouvelle coalition pour la création de la Confédération. Mais cette dernière prend fin aussitôt qu'elle a rempli son objet, et les partis se reforment dans les cadres de la coalition de 1854.

Le parti né de l'alliance MacNab-Morin, s'appelle le parti libéral-conservateur d'après sa composition originaire: le parti libéral-canadien-français et le parti conservateur-anglais. Par contre le parti libéral-démocratique qui a à sa tête A.-A. Dorion, et, dans ses rangs la pléiade rouge, se coalise avec le parti des Clear-grits et forme le parti libéral.

On ne tarde guère, sans doute pour abrégé le nom, à appeler simplement parti conservateur le parti libéral-conservateur.

Cartier vit d'un oeil défiant la coalition de 1854. Elle lui paraissait comme au rat de LaFontaine un bloc enfariné. Elle commençait à poindre en 1851, et il s'en exprime à sa manière, la manière ronde: "On sait que M. Macdonald et ses amis désirent se rapprocher de nous, les libéraux; je les préviens que si telle est leur intention, ils devront, pour que nous acceptions leur coopération, changer de principes." Lorsque la coalition s'accomplit, il prend soin de préciser qu'elle "s'est opérée entièrement dans les rangs haut-canadiens; pour ce qui est du parti libéral-canadien, ses rangs sont restés intacts, et de même ses principes et sa politique; et que ce sont les conservateurs qui sont venus aux libéraux."

La lignée du parti libéral-conservateur, par ses chefs, en tant que le Bas-Canada et ensuite la Province de Québec sont concertés, est celle-ci: LaFontaine, Morin, Taché, Cartier. Celle du parti libéral est:—Papineau (1849), Dorion, puis Laurier.

Après la Confédération, jusqu'à la disparition de Cartier, le parti libéral-conservateur garde son caractère coalitionniste, le parti de la province de Québec retenant son entité propre, formant, si je puis ainsi dire, une unité de combat.

Il est évident que, dans le dessein de Cartier, les partis de sa province, le sien tout au moins, devaient garder leur caractère fédératif dans le jeu des institutions nouvelles. Il s'en exprime très clairement dans la discussion du projet de confédération: "Il y aura dans le gouvernement fédéral, dit-il, un leader pour le Bas-Canada"; et plus loin: "quand le chef du Bas-Canada aura 60 membres de sa section pour l'appuyer, s'il commande une majorité des députés de langue anglaise et de langue française, ne pourra-t-il pas défaire le gouvernement si ses collègues s'opposent à ses recommandations. C'est là notre garantie. Aujourd'hui si l'on me faisait une opposition déraisonnable, il me resterait le pouvoir de briser le gouvernement en me retirant. Il en sera de même dans le gouvernement fédéral."

Le premier ministère dont Cartier fit partie est celui de 1855. Il est ensuite de tous les gouvernements libéraux-conservateurs jusqu'en 1872. Il n'occupa, il est vrai, le poste de premier ministre que durant peu d'années, mais il est dans tous ces ministères l'influence prépondérante. Il est de ses collègues qui, certes, brillent plus que lui, et d'autres qui sont plus rusés politiques, mais il a sur eux tout l'avantage d'une volonté incomparablement plus forte. Et, au service de cette volonté, le moyen de pouvoir mettre fin au ministère en donnant sa démission. A aucun moment on ne peut se passer de lui; il a diverses façons de le laisser sentir, et on le comprend bien. D'où le génie de Cartier a son libre essor et met si bien son cachet propre sur toute cette féconde législation qu'on reste dans les limites de la vérité en l'appelant l'oeuvre de Cartier.

Cette oeuvre en est une d'unité. Elle embrasse la vie civile et la vie politique; elle est multiple dans l'une et dans l'autre, mais l'oeuvre civile et l'oeuvre politique sont liées ensemble de même que toutes les parties de l'une et de l'autre, le tout constituant une oeuvre d'harmonie. Dans ce vaste esprit, la conception opère, pour ainsi dire, sous la surveillance de la logique; il unit les choses qui ont de l'affinité et sait bien discerner et séparer celles qui se repoussent par leur nature. Le projet qui se réalise aujourd'hui est amené par la réalisation de la veille et sert de pierre d'attente à celle du lendemain.

L'objectif premier de cet homme d'état est la survivance de la race française dans l'Amérique britannique, mais avec sa vie nationale propre, et cette survivance dans une liberté égale à celle de la race anglo-saxonne qui l'entoure de partout et parfois l'enserme.

Il fortifie cette vie nationale. L'abolition de la tenure seigneuriale, la décentralisation judiciaire, la codification des lois civiles et de la procédure civile, les lois relatives à l'instruction publique, celle de l'érection civile des paroisses sont autant de fortifications de

la vie française. Son application de notre code civil aux Cantons de l'est peut être considérée comme une conquête française. La prospérité d'ordre matériel est aussi et en même temps l'objet constant de sa pensée. Cartier est homme de chemins de fer; il est tout glorieux d'avoir créé le Grand Tronc. L'esprit commercial de la race anglo-saxonne le pique d'émulation. Il met de la fierté à devancer les anglais dans la législation qui intéresse la canalisation du transport par terre et par mer. Cette émulation, il se multiplie pour en pénétrer l'esprit de ses compatriotes. Entendez comme il les gourmande: "Le temps est venu, dit-il, de faire mentir votre réputation d'hommes apathiques, sans énergie et sans esprit d'entreprise. Que ces épithètes cessent de s'attacher à notre nom. Remuons-nous, Montréal est appelé à devenir le grand entrepôt de l'Ouest."

Lorsque la vie nationale des siens fut mise à l'abri, son esprit se porta vers la réalisation de la Confédération. Le projet n'était pas nouveau. Il suffisait en réalité de jeter les yeux sur une carte géographique pour en concevoir l'idée. Ses avantages commerciaux devaient se présenter à beaucoup d'esprits. Mais aussitôt que l'on passait à la réalisation, les obstacles surgissaient de tous côtés: obstacles d'ordre matériel d'abord, et ensuite, les obstacles presque invincibles d'ordre national. De fait, chacun avait peur de sacrifier une prospérité moyenne, mais certaine et satisfaisante, parce qu'elle avait pour elle l'habitude, à une prospérité plus grande, mais qui paraissait problématique. Cette appréhension était commune à tous, mais le Canada français élevait des craintes sérieuses pour ses libertés. Le groupe des politiques qui devinrent les pères de la Confédération ne trouvèrent pas ces obstacles insurmontables.

Dans le recul de l'histoire on aperçoit nettement que Cartier a été la clef de voûte de l'édifice. Il eut, pour sa part, à faire face aux adversaires les plus déterminés du projet. Des hommes de talent qui jusqu'alors avaient mis leur énergie à le seconder virent tant de dangers dans ce vaste projet qu'ils se crurent obligés de le combattre. Ils grossissaient les rangs d'une opposition déjà fort brillante.

Pendant qu'il avait à faire face à cette opposition de sa province il avait également à surveiller ses alliés, les anglais des autres provinces et de chez-nous, qui se seraient très bien accommodés d'une union législative.

Dans cette lutte Cartier démontra toute sa force de volonté, sa prodigieuse activité, toutes les ressources de son génie.

Dès 1858, il est rendu à Londres, pour soumettre son idée aux hommes d'état de la Mère-Patrie. *Le petit Canadien de Saint-Antoine, le rebelle de '37 est l'hôte de la reine au château de Windsor.*

C'est dans la discussion de ce projet, aux conférences de Charlottetown, de Québec et de Londres, et à l'assemblée législative, que l'on connaît mieux Cartier; l'on sent que ses facultés sont tendues à leur extrême limite, il est comme grisé de son idée. Il ne laisse

aucun argument sans réponse, sa riposte est toujours vive et à bout portant; avec cela il y a comme du triomphe dans sa manière, en un mot il se livre tout entier. A Londres, notamment, il déploie si bien ses moyens, montre un sens politique si profond et une telle force d'entraînement qu'il étonne les hommes d'état du Royaume-Uni. Il commence à mériter le titre "d'homme légion" que lui décerne Gladstone en 1869.

La Confédération créée, elle s'agrandit naturellement par l'adjonction du Manitoba, des immenses territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Anglaise. Le rêve de Cartier et des autres pères de la Confédération est réalisé. Ce jour-là quel regard de patriotique fierté ces hommes n'ont-ils pas dû jeter sur leur création; le pays, enfin, s'étendait de l'Atlantique au Pacifique. Cartier devait réfléchir, à part lui, que le port de Montréal devenait l'entrepôt des richesses de l'Ouest et que la vie nationale des siens se développait librement et dans sa Province de Québec et dans toute l'étendue du Canada.

Dans l'intervalle sa politique de chemins de fer n'avait pas ralenti. Il avait réussi à réunir les provinces maritimes à la province de Québec par l'Intercolonial, suivant le tracé qui convenait le mieux à sa province. Il manque pourtant quelque chose encore à l'oeuvre, c'est la voie ferrée qui, soudant toutes les provinces les unes aux autres, traversera le Canada d'un océan à l'autre. Il eut la jouissance de proposer la loi qui donna l'existence au Pacifique canadien. Après l'adoption de cette loi, c'est dans la jubilation qu'il s'écrie: "All aboard for the West!"

Et ici, n'avons-nous pas le droit de penser que si cette féconde existence n'avait pas été tranchée prématurément à 59 ans, la canalisation de la Baie Georgienne aurait vu sa réalisation? On sait qu'elle était l'une de ses entreprises prochaines et que, de la conception, l'homme légion passait vite à l'action.

La Confédération a maintenant vécu 52 ans. Parmi les esprits les mieux avertis qui se demandent aujourd'hui jusqu'à quel point elle a tenu ses promesses, il n'en manque pas qui donnent des réponses pessimistes. Nous pourrions y trouver le sujet d'un intéressant débat. N'ayez crainte, je ne vous en menace aucunement; la seule réflexion que je me permette est que l'on charge souvent notre constitution de fautes qu'elle peut justement répudier.

Je conteste moins que personne que la vie canadienne-française a subi, depuis quelques trente ans, des défaites douloureuses. L'avenir, certes, ne découvre pas que des perspectives encourageantes. Mais il me paraît injuste d'en accuser la constitution. L'acte de 1867 a été conçu dans un esprit de tolérance, voire même de générosité, et la lettre de l'acte reproduit fidèlement cet esprit. C'est le lieu de se rappeler que les constitutions ne valent jamais mieux que les hommes qui en dirigent le fonctionnement. Alfred Croiset a écrit avec beaucoup de vérité: "Une constitution n'est qu'un cadre

abstrait; la manière dont elle est mise en oeuvre est la chose importante et la vraie réalité.”

Ce n'est pas aujourd'hui jour d'examen de conscience, aussi ne vais-je pas interroger et mettre en accusation ceux qui me paraissent être les auteurs de nos mécomptes; j'ose croire et dire, cependant, que notre constitution telle quelle peut repousser la responsabilité de nos défaites et en charger justement ceux qui l'ont mise en exercice; et poussant un peu plus loin, je dirai encore que s'il est vrai que les races qui nous sont étrangères par le sang se sont délibérément écartées de la constitution, en ont violé parfois le texte et souvent l'esprit, pour détruire la vie française, nous devons avoir le courage aussi de reconnaître que notre apathie égoïste, nos discordes inopportunes pour ne pas dire criminelles, leur ont rendu la chose facile et découragé nombre de concours qui nous venaient d'elles.

Rétorquera-t-on que Cartier est par cela même en défaut de prévision et de prévoyance. Je concède que son optimisme peut-être outré a pu lui faire apercevoir, dans l'armistice où s'engendrait la Confédération, des dispositions bienveillantes qui ont duré moins longtemps et donné moins qu'il n'en attendait. Conséquence du même optimisme, peut-être aussi a-t-il auguré trop de la vigilance des politiques de sa race qui devaient le remplacer dans les conseils de la nation.

De fait, la surveillance et la défense de nos droits ne demandaient pas moins que toute l'énergie de Cartier. Or l'appréciation la plus indulgente de ceux qui l'ont suivi, de quelques partis qu'ils aient été, autorise à dire qu'ils n'ont pas eu tous autant de sens politique, de désintéressement, de goût au travail et d'énergie que lui.

Le fondement de l'acte de 1867 était, pour reproduire presque textuellement les mots de Cartier: "La sauvegarde de tous les droits, le respect de toutes les convictions, la protection de toutes les libertés". Ce principe qui a été énoncé de cent façons différentes est, chez Cartier, la pierre d'assise de l'oeuvre. Le principe d'ailleurs n'a rien d'original et qui lui soit personnel. Il est pour ainsi dire de foi et le premier article du code politique de tous les hommes bien pensants, et je crois bien que le pire sectaire ne refuserait pas d'y souscrire, des lèvres j'entends. Tout est dans la manière de le pratiquer.

Cartier y ajoutait, dans ses paroles et dans ses actions, une préférence naturelle pour les siens. "J'ai toujours travaillé, disait-il, pour obtenir pour mes compatriotes, la plus grande somme d'avantages et de bonheur possible. J'ai défendu leurs droits sans jamais broncher et sans jamais empiéter sur ceux des autres nationalités. Tel a toujours été le but de ma vie politique." Je sais des hommes qui ont formulé cette doctrine avec plus d'éloquence, mais je n'en sais pas qui l'ont mieux appliquée que lui.

Pour comprendre Cartier et les hommes de son temps et pénétrer tout le sens de leurs discours, il convient de ne pas perdre de vue la vie politique de l'Angleterre et celle de la France pendant la même

période. Alors, je dirais volontiers, comme aujourd'hui, l'alimentation politique nous venait de ces deux pays, qu'on s'est tant plu à appeler nos deux mères patries, pendant ces années de guerre. Or en Angleterre, le libéralisme voit de beaux jours et la démocratie remporte d'importantes victoires. En France, c'est le libéralisme débordant, la monarchie libérale qui s'effondre dans la révolution de 1848, puis l'empire libéral.

En même temps, la prospérité matérielle, dont jouissait à côté de nous la république américaine, donnait de l'attrait à ses institutions démocratiques.

On sait déjà que Cartier était, dans le parti libéral-conservateur, le représentant du parti libéral—nuance LaFontaine; et il avait soin de désigner son parti par le mot composé libéral-conservateur. Dans cette mêlée, il s'attache au principe monarchique anglais et à la constitution britannique. Il hait les radicaux, les institutions américaines et les démagogues. On se rend compte en le lisant que, pour lui, ce sont là trois produits également mauvais d'un principe malsain. Nous savons qu'en lui l'ardeur ne laisse pas de place à la modération. Ce qu'il aime, il s'y livre entièrement, mais ce qu'il hait, il le hait de toute son âme. Ses adversaires sont des radicaux, des démagogues, et donc de "petits hommes". Il les accable de son mépris. Pourtant ces hommes qui s'appelaient A.-A. Dorion,—J.-B.-E. Dorion,—l'enfant terrible, Joseph Papin, Rodolphe Laflamme, Antoine Dessaulles, les Doutre, Laberge étaient d'une certaine stature, même à côté de Cartier.

Du reste ses violences lui étaient rendues au centuple. Quand on parcourt les harangues populaires de cette époque, les diatribes d'aujourd'hui, encore qu'elles soient de mauvais goût, ont l'air de propos de salon, tant elles paraissent anodines à côté de celles-là.

Monsieur DeCelles, dans son livre "Cartier et son temps", apprécie fort justement l'homme qu'il a aimé et servi avec tant de talent et de dévouement, quand il dit: "Pris par son ensemble, Cartier est un homme d'Etat hors de pair, avec de grandes conceptions, très conservateur d'idées, mais d'une hardiesse d'action incomparable. Il avait à un fort degré ce qui se rencontre le plus rarement: la fermeté et la résolution qui procèdent d'une vision claire de la situation et des besoins du moment. Trop souvent en effet, on voit trembler indéci-se la main qui gouverne, par crainte des conséquences du coup de barre à donner. Pour Cartier, une fois que l'étude et la réflexion avaient mûri son jugement, il n'y avait plus d'hésitation."

Monsieur Boyd rapporte dans son ouvrage *Sir George-Etienne Cartier, baronnet*, un tout petit incident qui, dit-il avec raison, donne la clef de sa personnalité: "Quand on examina, dit Boyd, les effets personnels de Cartier, après sa mort, on y trouva un exemplaire de l'Imitation de Jésus, . . . ce petit livre paraissait avoir été en usage pendant bien des années, et on y remarquait un passage

annoté au crayon par Cartier lui-même et qui était la conclusion du chapitre 29, livre III: "Celui qui ne désire pas plaire aux hommes, ni ne craint de leur déplaire, jouira d'une grande paix." Ne voilà-t-il pas un rayon dans lequel s'aperçoit nettement la foi de l'homme d'Etat et le principe de sa sagesse? Ne reconnaît-on pas bien là l'homme qui faisait cette réflexion, à la nouvelle qu'un de ses compatriotes venait de mourir hors la foi de son baptême: "Allons! il se trompait; un Canadien-Français doit toujours être un catholique." Il est si pénétré de cette notion que, dans ses discours, il emploie indifféremment les termes catholiques et canadiens-français pour désigner ses compatriotes. D'autre part, les mots anglais et protestants ont pour lui la même signification, et il les emploie l'un pour l'autre.

Cette sentence de l'Imitation semble encore avoir pour lui la valeur d'un mot d'ordre auquel obéit la politique. Ne dit-il pas en propres termes qu'"il ne cherche jamais l'approbation de personne, qu'il a assez bonne opinion de lui pour ne pas s'inquiéter de ce qu'on en dira ou en pensera". Et cet autre mot souvent cité de Cartier: "Quand je veux prendre une résolution je ne consulte jamais personne." N'est-il pas apparenté à celui de l'Imitation? En effet, ne comprend-on pas combien facilement celui qui habite en sa conscience consulte peu au dehors.

Plus on étudie Cartier et mieux on découvre en lui le Canadien, je serais même tenté de dire, — car entre les Canadiens il y a bien quelques nuances — mieux on découvre le Canadien de son pays d'origine; — et je crois bien qu'on ne saurait rencontrer plus canadien que lui.

Ainsi il aime à "chanter, à s'égayer, il est poli, galant, hospitalier, aisé, vif en ses manières", comme les Canadiens qui le sont le plus, et ceci appartient au patrimoine commun. Mais sa manière de dire, la couleur de son esprit ne révèlent-elles pas le Canadien de St-Antoine. L'ironie est pour nos gens la forme de la pensée, et cela en tout, dans les choses sérieuses et dans celles qui le sont moins. Chez Cartier, elle a du mordant, le trait est malin, plus que malin, il est méchant. En cela, il est tout à fait de chez nous où les traits de pareille frappe sont d'usage courant. Dans le feu du débat, un Anglais s'oublie jusqu'à dire: "Après tout, qui êtes-vous, vous autres les Canadiens-Français?" Cartier riposte: "Nous sommes les descendants des Normands qui ont conquis l'Angleterre." Et de ces saillies il ne faut pas glaner longtemps dans la vie de Cartier pour en cueillir toute une gerbe.

Je termine ce trop long entretien par une anecdote qui, à mon sens, est le portrait le plus vivant de Cartier. Elle met en scène un patriote de '37 du nom de François-Xavier Prieur.

C'était en 1870, à Ottawa. Un soir Prieur, qui avait un emploi civil important, entre chez lui avec un air contrarié qu'il ne peut longtemps dissimuler. Après la soupe:—"Ma femme, dit-il, nous

allons retourner à Montréal; Ottawa, tu sais, je n'aime pas ça." Elle, surprise, de lui dire: "Mais pourquoi retourner à Montréal, nous faisons ici une bonne vie; à Montréal que feras-tu?" Après souper, il sort avec son fils Arthur, qui était alors un bambin de dix à douze ans, et se dirige du côté du parlement. Dans la conversation qui s'engage entre son père et un ami, le bambin apprend l'histoire que voici: Dans l'après-midi, tout le monde à ce moment-là était au guet des nouvelles de la guerre franco-prussienne — le ministre Joseph Howe apporte à quelques employés, qui causaient en face du parlement, la nouvelle d'une des grandes défaites françaises, qu'il accompagne d'un commentaire plus que désobligeant à l'adresse des Français. Prieur répond à ce qu'il juge être une insulte au sang français, par un soufflet bien appliqué sur la joue du ministre. L'on voit d'ici quel retentissement put avoir ce soufflet. L'écho s'en fait entendre au Conseil des Ministres où, avec une touchante unanimité, on décide le renvoi de Prieur. Alors Cartier, dans une attitude qui indique une résolution prise, de dire: "Prieur va s'en aller, c'est bien, mais moi aussi je m'en vais. Howe a insulté toute la race française, il n'a eu que ce qu'il méritait, j'en aurais fait autant. Acceptez ma démission", et il en jette l'écrit sur la table des ministres. Comme on savait bien que cette démission entraînait la chute du gouvernement, il y eut un tollé. On représente à Cartier la puérité de son geste; il ne bronche pas. Le cabinet, acculé à sa perte, trouve son salut dans un compromis. La sentence de renvoi portée contre ce pauvre Prieur est commuée en une peine beaucoup moins sérieuse dans ses conséquences: on le tiendra indemne, s'il veut bien faire des excuses au ministre offensé.

Prieur, de son côté, ne sachant rien de cette délibération qu'il ne connut qu'un peu plus tard, grâce à une indiscretion, avait pris le parti, ne voyant d'autre issue, de se démettre et de s'en aller. Vieil ami de Cartier, il se rend à son bureau pour lui faire ses adieux. Celui-ci, en l'apercevant, s'emporte: "Ça . . . Prieur, tu nous mets dans une belle position, quand donc pourras-tu la mettre dans ta poche cette main-là?" "Ne te fâche pas pour rien, répond Prieur, avec le calme de la résignation, c'est réglé, je m'en vais, je viens te faire une visite d'adieu." "Tu ne t'en iras pas, lui rétorque Cartier, j'ai arrangé ça." — "Comment?" . . . "Mais tu vas faire des excuses à Howe." "Jamais de la vie", lui répond Prieur. "Je te dis qu'il le faut." Après quelques minutes, pendant lesquelles se continue le dialogue, Prieur consent à ce qu'il juge une grosse humiliation. Comme il prend congé, Cartier l'arrête: "Ecoute un peu, fais-lui des excuses, mais ne lui en fait pas beaucoup." Prieur, tout en se cassant la tête pour trouver une formule qui sauvegardât sa dignité, se rend chez Howe. Ce dernier, le voyant arriver, prend le premier la parole en lui tendant la main, et lui dit avec un bon sourire: "C'est bien, cette affaire est finie, tu viens dîner avec moi."

Et le fâcheux incident n'eut pas, pour l'infortuné patriote, de conséquence autre qu'un dîner très gai dont le ministre défraya la note.

Cette anecdote, à mes yeux, peint Cartier de pied en cap. Elle nous révèle ensemble tous les côtés de cet homme complexe: le courage de l'esprit, la générosité du coeur, la brusquerie du geste, la hardiesse frondeuse; à la fois les plis de l'âme, du coeur et du caractère.

La louange est le langage naturel de la reconnaissance; celle qui monte en ce moment du peuple canadien est une récompense vaillamment gagnée. Cependant la plus belle de toutes les louanges qu'on puisse offrir à un homme, c'est de chercher à l'imiter et de pratiquer les leçons que nous donne sa vie.

L'homme que la renommée couronne aujourd'hui de gloire nous enseigne comment il faut aimer sa patrie, comment elle doit être la pensée constante des âmes magnanimes, comment enfin il faut la servir. Aimons-la comme il l'a aimée, servons-la comme il l'a servie: aimons notre Canada dans son immense étendue, mais qu'au meilleur endroit de notre coeur la place d'honneur soit pour notre province.

Vous, les jeunes! les hommes de demain! en qui reposent l'avenir et l'espérance de notre patrie, faites provision d'idéal, ayez confiance en vous-mêmes, ayez confiance en votre pays, ayez une foi indéfectible, car c'est cette foi qui sauve. Le sang français qui coule dans nos veines est une noblesse qui commande la défense du droit en tout et partout, et à n'importe quel prix. Comme le grand patriote, soyons "francs et sans dol"; à sa façon, aussi, soyons sans peur.

Aux générations futures, ce bronze dira qu'au-dessus des déceptions de la vie il faut placer bien haut l'image de la patrie.

Monsieur René Bazin, dans une conférence qu'il faisait à Paris sur le moindre effort, titre qui en exprime la pensée maîtresse, disait: "Le temps du moindre effort est celui où la victoire est certaine pour les laborieux, je le dis pour les jeunes hommes. Ils peuvent avoir confiance dans la vie, et je veux dire, par là, en eux-mêmes. S'ils sont doués pour la carrière où ils veulent entrer, et s'ils sont des volontés robustes, ils peuvent être sûrs de devenir des chefs, des hommes honorés dans cette carrière. Ni l'injustice, ni la perfidie, qui peuvent bien quelque chose, ne peuvent rien contre le grand travail persévérant."

Ce que René Bazin prêche aux jeunes français, l'exemple de Cartier l'enseigne de façon plus éloquente encore aux jeunes Canadiens. Apprenons de lui que lutter c'est vivre: peu importent les tempêtes que peut déchaîner contre nous la haine sectaire, peu importent les persécutions. Les plus terribles tourments n'ont jamais laissé de trace dans l'azur du ciel, aussi partout le courage vraiment patriotique s'est épuré et affermi en face de la persécution. Apprenons

donc encore par cette vie qu'il en est de la foi patriotique comme de l'autre: elle ne sauve pas sans les oeuvres.

Ayons foi en notre race et dans un même élan, quelque puissent être les menaces de l'heure présente, unissons-nous et travaillons sans compter, comme Cartier.

Si, sur ce socle, il y avait place pour une autre inscription, je suggérerais celle-ci :

A CARTIER, maître d'énergie.

ADDRESS DELIVERED BY MR. JOHN BOYD

It is with deep emotion that I find myself once more at St. Antoine-on-the-Richelieu, which, through its historical importance, should be a national shrine, to where Canadians, of whatever language, of whatever religious belief, should journey as on a pious pilgrimage.

St. Antoine shall always be remembered in Canadian history through its intimate connection with Sir George Etienne Cartier, one of the greatest Canadians, and one of the principal founders of the Canadian Nation.

It was here that he first saw the light of day, it was here that the happy days of his childhood glided away, it was at the village school here that he received the first elements of education, it was here that his devoted parents lived and died as had their ancestors before them for centuries, from this place the youth went forth to commence the career which redounded so richly for the welfare and glory of his country.

And, in the years that followed, amongst the duties and cares of a very active public life, Cartier never forgot his native place. There are some with us here today who can tell us how often the great Statesman came to visit this spot accompanied by his family, the last surviving member of whom, Miss Hontense Cartier, we have the privilege of having with us today. At the hour of his death St. Antoine held a cherished place in the heart of Sir George Etienne Cartier, and it was towards this corner of the earth that his last thoughts turned.

It is comforting to know that he also is remembered here. Unhappily the old House of the Seven Chimneys, wherein he was born, has disappeared. How beautiful would it have been if this ancient, historic home could have been preserved as a national jewel to recall to Canadians of all times that it was within these walls one of the greatest founders of the Dominion came into the world. The historic church, where he was baptized, has also, to the deep regret of all, been destroyed by fire within the last few years, but I am

happy to find that it has been replaced by another equally, if not more, beautiful structure, in which the compatriots of one of the most devout of Catholics pray as he prayed in his time.

It is fitting that there should be now erected on this choice and historic site a monument to the great son of St. Antoine, a monument which will serve as a perpetual souvenir of the intimate association of Cartier with this beautiful spot.

As I have already had the privilege of paying my tribute of homage to Sir George Etienne Cartier, it is not necessary for me to touch here in any manner on his career and his work. Permit me, however, to say — if I may be pardoned a personal allusion — that as long as I shall live St. Antoine will hold a warm souvenir in my heart, because it was here, in the hospitable home of the Seigneur Cartier, to whom I am much indebted, that I completed in the Autumn of 1914, the year of the Centenary of Cartier's birth, the history of "Cartier, His Life and His Times", in which I have endeavored to render justice to this great man, and which, despite certain oversights, I venture to hope will help to make better known to posterity the career and work of one of the most illustrious of Canadian Statesmen, a career of which all Canadians may be justly proud.

A very agreeable task now devolves on me. George Etienne Cartier, as I have said elsewhere, was before all and above all a Canadian. He loved his country with an ardent and inextinguishable love, to him no country could compare with his native land :

"Moi je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien."

Cartier had faith in a Canadian Nationalism. He predicted that Confederation would give to Canada the rank of a nation, but his faith was in a Canadian Nationalism based, not on the fusion of the races, but with all races united in a common devotion towards Canada; diversity of race, of language, of origin, as he was accustomed to remark, was not a misfortune but an advantage. To use his own words, this diversity contributed to the common prosperity, as united side by side, as in a large family, the contact of the races would induce a happy spirit of emulation.

Loyal to his race, faithful to his religion, true to his Mother tongue, Cartier respected the rights of others. "What evidences my policy — I believe it is the best — is respect for the rights of all." He frequently said that all Canadians, whatever their race, their language or religious belief, should work together in concord and fraternity, for the welfare of their common country. "We are of different nationalities, not for strife, but to work together for the common good", he said so well. In a word, George Etienne Cartier believed that from peace between the races and national unity would blossom fully a truly Canadian Nationalism and a complete and

absolute autonomy for the Dominion, of which he was one of the principal founders. He would have undoubtedly challenged all who would have placed the slightest opposition to these cardinal principles.

It is in recognition of these principles that I have been delegated by the Canadian National League, which has been founded to promulgate concord between the races, national unity through the Dominion, and to work for the development of the true Canadian Nation which Cartier extolled, to place on his brow, as a tribute of homage to his memory, a wreath of maple leaves, the true emblem of his country which he loved so well, and for which he accomplished so much. May all Canadians be ever loyal to the true national ideals of Cartier. (1)

DISCOURS DE M. JOSEPH ARCHAM- BAULT, M.P. (2)

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

C'était à l'époque la plus troublante de notre histoire, 1835; nos pères qui depuis 1760 luttèrent constitutionnellement pour conserver nos institutions canadiennes françaises et catholiques et pour obtenir de la Grande-Bretagne le gouvernement responsable, épris qu'ils étaient des vertus libertaires, leur patience rendue à bout, exaspérés non pas contre l'Angleterre, mais contre l'autocratie et la brutalité de ses gouverneurs, fondèrent une organisation semi-politique et semi-militaire dont le but était la protestation publique et, si nécessaire, le triomphe par les armes de la cause populaire.

Cette organisation avait pour nom les "Fils de la liberté". Sa devise était "En avant".

Un jeune homme de 23 ans né à Saint-Antoine-sur-Richelieu, issu d'une famille sans peur et sans reproche et qui devait être plus tard une des plus grandes figures de notre histoire nationale, en était le secrétaire, un de ses membres les plus actifs, son barde, et il composa une chanson qui devint le cri de ralliement de l'association. Permettez-moi de vous la dire:

*"Souvent de la Grande Bretagne
On vante les moeurs et les lois
Par leurs vins la France et l'Espagne
A nos éloges ont des droits
Admirez le ciel de l'Italie
Louez l'Europe, c'est fort bien
Moi je préfère ma patrie.
Avant tout je suis Canadien."*

(1) A l'issue de son discours, M. John Boyd déposa au pied du Monument Cartier, au nom de la Ligue Nationale Canadienne dont il est le président, une couronne de feuilles d'érable.

(2) Aujourd'hui juge de la Cour Supérieure.

Mesdames et Messieurs, vous avez tous reconnu dans l'auteur de cette chanson le patriote dont nous fêtons le centenaire aujourd'hui et dont la fille distinguée nous honore de sa présence et à qui je suis heureux de présenter mes hommages en votre nom.

Avant tout je suis canadien, ce sont ces mots vibrants de patriotisme et que Cartier garda comme devise durant toute sa vie, qui m'ont permis, à moi libéral de vieille souche, d'accepter aujourd'hui le grand honneur de vous adresser la parole en cette occasion et qui vous ont permis à vous, messieurs, sans déroger à ses principes que dis-je, en se souvenant des fières paroles de Cartier, de m'élire votre député lors des dernières élections.

Avant tout je suis canadien, c'est-à-dire: fidèle aux institutions des ancêtres; conservant jalousement, mais avec le respect des droits de tous, la langue et la foi; loyal à la couronne britannique, mais aimant par-dessus tout le Canada et ayant une confiance inaltérable dans son avenir, tel est en peu de mots le *credo* dont sont empreintes toutes les actions du grand patriote que sa paroisse natale honore en ce jour.

C'est à cause de cette fidélité que Cartier sentant que la survivance de la race était due principalement au groupement du peuple autour de l'église, rendit l'érection de la paroisse plus facile par simple demande aux tribunaux au lieu d'une requête au Parlement; c'est à cause de cette fidélité qu'il proposa en 1857 la codification de nos lois, nomma une commission composée des juges Caron, Daly et Morin et conserva à la Province de Québec les lois civiles françaises.

La langue française, il en garantit l'usage permanent et officiel par la clause 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et c'est grâce à lui si, en qualité de représentant, il m'a permis, en français sur le parquet de la Chambre, de revendiquer les droits et de défendre les intérêts de ma Province, de ma race et de mon comté.

La foi des ancêtres: il serait oiseux de vous énumérer ses actes de chrétien; toujours aux aguets pour la défense de la foi catholique et ne permettant pas que l'on touche au plus minime privilège du clergé il n'a jamais rougi de ses croyances dans quelque lieu qu'il fût.

C'est à cause de ce respect que lors de l'Acte de l'Union et après sa mise en vigueur, malgré la majorité de la population dans le Bas-Canada, il s'objecta à la représentation proportionnelle parce qu'il s'agissait d'un contrat entre deux associés devant jouir des mêmes droits et des mêmes privilèges.

C'est à cause de ce respect qu'il vota pour les réserves du clergé protestant et la sécularisation de leurs biens, parce que cette mesure était demandée avec instance par nos co-associés du Haut-Canada et que la question ne touchait pas à ses compatriotes.

C'est aussi à cause de ce respect qu'il refusa de désavouer la loi scolaire du Nouveau-Brunswick, parce que d'après l'acte de l'Amé-

rique Britannique du Nord l'éducation était du ressort exclusif des Provinces.

Après avoir pris part à l'organisation du soulèvement de 1837 et à la bataille de Saint-Denis, non pas contre la Grande-Bretagne, mais contre ses gouverneurs et un gouvernement local autocratique, il se rangea du côté de Lafontaine contre Papineau en 1848 et travailla à nous obtenir nos libertés politiques par des moyens constitutionnels; il s'opposa de toutes ses forces au mouvement annexionniste et lors de son voyage en Angleterre 1868, il proclama avec force sa confiance et sa loyauté aux institutions Britanniques.

Son amour pour son pays, il est contenu dans tous les actes de sa vie, depuis le jour où il prenait les armes pour sa défense. jusqu'à celui où, exilé par une pénible maladie, il disait avant son départ: "Si les médecins me condamnent, je reviendrai immédiatement mourir parmi mes compatriotes", et la veille de sa mort il insista pour qu'on lui lise les journaux du Canada. Oui, il aimait son pays, il voulait en faire un grand pays où les différentes races vivraient en harmonie sans s'assimiler: il l'aima par ses chansons et quelles lèvres canadiennes n'ont pas chanté "O Canada, mon pays, mes amours".

Combien d'oeuvres portent son nom:

La décentralisation judiciaire, la politique des chemins de fer, il serait trop long de les énumérer, mais l'oeuvre à laquelle restera attaché son nom, c'est la Confédération et Sir John Macdonald se plaisait à dire qu'elle n'aurait pu être accomplie sans Cartier. Revenant de Londres après avoir accepté ses principes il s'écriait: "Dans quelques mois le Dominion du Canada s'étendra de l'Atlantique au Pacifique. Avec quatre provinces unies en Confédération nous sommes très forts, mais il ne faut pas nous en tenir là: les nations comme les individus doivent toujours aspirer à grandir."

Voulez-vous maintenant me permettre, Mesdames et Messieurs, puisqu'il m'est impossible dans un si court espace de temps d'esquisser même légèrement le tableau de cette vie noble et patriotique, d'en tirer deux actes ou plutôt deux pensées qui, pour moi, doivent être les phares lumineux qui empêcheront toujours la barque Canadienne-Française de se briser sur les écueils où pourraient la jeter les tourmentes ennemies. Ces deux pensées sont l'attachement au sol et l'éducation.

Lors de la translation des restes de Duvernay, le fondateur de la Société St-Jean-Baptiste, le 21 octobre 1855, dans le discours qu'il prononça, Cartier insista auprès de ses compatriotes pour qu'ils restassent fermement attachés au sol. A cause de son importance, et de peur que ma mémoire ne fasse défaut, permettez-moi de lire cette page:

"Il ne suffit pas" disait alors Cartier "pour les membres d'une nationalité, d'avoir contribué à son existence, par leur travail et leur bonne conduite. Il leur reste encore une grande oeuvre à accom-

plir: Il leur reste à en assurer la permanence. Inutile d'indiquer le moyen d'obtenir cette permanence. Vous la connaissez comme moi. L'histoire de toutes les nationalités, et surtout notre propre histoire, le fait connaître suffisamment. La population ne suffit pas à constituer une nationalité; il lui faut encore l'élément territorial. La race, la langue, l'éducation et les moeurs forment ce que j'appellerai l'élément personnel de la nationalité. L'expérience démontre que pour la permanence et le maintien de toute nationalité, il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol. N'oublions jamais que, si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous cramponner à la terre. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine territorial. Celui qui n'en a point doit employer le fruit de son travail à l'acquisition d'une partie de notre sol, si minime qu'elle soit. Car il faut laisser à nos enfants, non seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété du sol. Compatriotes, souvenons-nous toujours que notre nationalité ne peut se maintenir qu'à cette condition."

En 1856 il proposa deux mesures pour relever le niveau de l'éducation du Bas-Canada. Ce fut la création du Conseil de l'Instruction Publique et l'établissement de l'école normale; ces mesures furent la base de notre système éducationnel et Cartier ne cessera toute sa vie d'encourager de toutes ses forces l'éducation chez les Canadiens. En insistant sur l'attachement au sol et sur l'éducation Cartier donnait les preuves de ses qualités dominantes, la tenacité et la clairvoyance, et ses compatriotes lui en doivent une reconnaissance éternelle; car n'oublions pas ceci et ce sera mon dernier mot. Du moment que les Canadiens-Français conserveront jalousement le sol de leurs pères, et donneront à leurs enfants une éducation chrétienne, patriotique et progressive, les ennemis de notre race pourront déblatérer contre nous tant qu'ils le voudront, ces protagonistes dominateurs auront usé leurs voix depuis longtemps, que les descendants de ceux qui ont découvert, défriché, évangélisé et colonisé ce pays célébreront encore triomphalement leur constante survivance.

DISCOURS DE M. ADRIEN BEAUDRY, M. P. P.

Il convenait que cette paroisse prît une part toute spéciale aux fêtes organisées pour célébrer le Centenaire Cartier. Le peuple canadien, qui garde chèrement son souvenir, vient de lui élever à Montréal, un monument digne de sa reconnaissance, mais vous avez voulu, monsieur le président, et avec raison, qu'un autre monument, plus humble peut-être mais qui ne sera pas entouré de moins de respect, vint fixer les traits du grand homme et perpétuer sa mémoire en face

du clocher natal et au milieu de ceux dont les pères furent ses compagnons d'enfance.

Vous avez eu là une pensée généreuse dont il m'est bien agréable de vous remercier, non seulement pour Saint-Antoine, mais pour tout ce comté de Verchères dont il est l'enfant le plus illustre et dont il fût, pendant plusieurs années, le représentant dévoué et écouté dans la législature du Canada-Uni.

Je vous en remercie, au nom des vieillards qui ont eu l'avantage et l'honneur de le connaître; au nom de ceux de ma génération qui ont tant de fois entendu son éloge au sein de leurs familles et, surtout, au nom des très jeunes et de ceux qui viendront après nous. C'est à ceux-ci qu'il faut enseigner le culte du souvenir et de la reconnaissance envers ceux qui se dévouent aux intérêts sacrés de la patrie.

Ce monument leur rappellera qu'après la conquête de la liberté constitutionnelle pour laquelle nos pères se sont battus les premiers, c'est encore un homme de chez nous qui, pendant près de vingt ans, a incarné la pensée du Canada français, qui l'a doté des lois principales et des institutions qui le régissent encore, qui l'a poussé vigoureusement dans la voie du développement matériel et qui, enfin, a couronné son oeuvre en assurant pour toujours la survivance de sa race dans son caractère français et dans ses meilleures traditions en exigeant la garantie de son autonomie législative lorsqu'il l'a fait entrer, l'égale de toutes, dans la Confédération des provinces qui forment ce grand pays, car, Mesdames et Messieurs, ce sont là, résumées, la vie et l'oeuvre de Cartier.

Depuis que la série de ces fêtes est commencée des voix nombreuses et bien plus éloquents que la mienne ont dit l'histoire de cette vie et fait l'éloge de cette oeuvre; ce serait abuser de votre patience et de votre politesse que de vouloir les recommencer.

Que pourrais-je vous dire, d'ailleurs, qui ne l'ait déjà été? Quels traits pourrais-je ajouter au tableau vivant que vient de broser l'honorable Juge Archambault des luttes, des travaux, des déboires et des triomphes de ce travailleur infatigable dont tous les instants de sa vie publique ont été consacrés au service de la patrie canadienne?

Vous me permettrez seulement de vous dire en peu de mots, de Cartier, les qualités maîtresses de l'esprit qui furent la prudence réfléchie, la volonté tenace et la rectitude du jugement, que ses principales vertus furent le désintéressement et la constance au travail et que son unique passion fut l'amour de sa race dans les hautes destinées de laquelle il eut toujours la foi la plus inébranlable.

De sa prudence et de son jugement je vois la preuve dans le soin qu'il prit à nourrir son intelligence et à assurer son indépendance professionnelle, avant de se livrer à la carrière absorbante de la politique. Pourtant, à cette époque de notre histoire qui suivit les jours sombres de 1837, à cette heure où le droit du peuple à se gouverner lui-même n'était qu'à demi conquis, quel attrait presque

irrésistible devaient avoir les luttes de la tribune pour une âme ardente comme celle de Cartier.

Il sut résister à cet attrait comme il sut résister aux instances pressantes d'amis comme Lafontaine et Morin qui avaient hâte d'assurer à la cause patriotique la valeur d'un concours comme le sien. Mais aussi quand, en 1848, il accepta le mandat des électeurs de Verchères, c'est en dirigeant et non en dirigé, en maître et non en apprenti, qu'il était prêt à entrer et qu'il entra dans l'arène parlementaire dont il ne devait plus sortir que pour descendre au tombeau.

De sa constance au travail et de la tenacité de sa volonté quelle démonstration plus convaincante faut-il que la seule énumération, tant des mesures législatives d'importance nationale que des entreprises publiques considérables dont il fut l'auteur ou l'inspirateur prévoyant et avisé et qui toutes furent décidées et parachevées malgré des oppositions toujours vivaces et parfois violentes ?

Est-il besoin de parler de son désintéressement quand on le voit s'éteindre dans la quasi pauvreté après avoir été pendant vingt ans mêlé, d'une façon intime et constante, à tous les énormes travaux de chemin de fer, de canaux et d'édifices publics dont la construction marqua le passage de Cartier à la direction des affaires du pays ?

En face de ce désintéressement on se demande quel fut le mobile et la pensée directrice de toutes ses actions, de tous ses efforts, de toutes les résolutions capitales qu'il sut prendre et il n'y en a pas d'autres possibles que l'ardeur et la grandeur de son patriotisme.

À l'âge où l'on chante, il l'a chanté dans les vers que vous venez d'entendre et que, d'ailleurs, vous connaissiez tous : à l'âge où l'on produit, il l'a prouvé par des réalisations dont une seule suffirait à lui assurer notre reconnaissance et dont le nombre lui a gagné notre admiration.

Jamais il n'a douté de la valeur et de l'avenir de sa race ; jamais il n'a douté des destinées magnifiques de son pays !

Comptant sur cette valeur des siens il n'a pas craint, à l'heure où leur avenir était entre ses mains, de les jeter dans une association qui n'était pas sans péril avec une race plus nombreuse et plus riche et, de cette association qu'il aurait pu empêcher mais qu'il a voulue, est né ce grand pays qui est le nôtre, de l'Atlantique jusqu'au Pacifique. La patrie québécoise est devenue la grande patrie canadienne.

La confiance dans l'avenir du pays canadien et de la race canadienne-française, grâce aux tolérances légitimes et réciproques, c'est là la leçon féconde qui se dégage de l'exemple de Cartier.

Jeunes gens qui m'écoutez, mes amis et mes frères par le sang, écoutez cette leçon et suivez-la toujours. C'est la patrie qui vous le demande et qui en bénéficiera.

Nous sommes ici, sur cette terre de nos pères, pour y rester et pour y grandir. Des concitoyens d'une origine différente y vivent à nos côtés et y sont aussi pour rester et pour grandir. Il ne faut

pas qu'ils nous dépassent, car dans une association d'hommes libres il ne peut y avoir que des égaux!

La province où nous vivons a la meilleure situation géographique, son sol est fertile, ses richesses naturelles sont immenses et encore à peine explorées, notre peuple est moral et intelligent; il ne nous manque rien pour garder notre place et la faire encore toujours plus belle au grand soleil de la vie nationale.

C'est à nous de nous l'assurer en nous armant de pied en cap pour une lutte, courtoise et loyale sans doute, mais vigilante et sans faiblesse.

Instruisons-nous sans relâche de toutes les connaissances nécessaires dans tous les champs de l'activité sociale; c'est l'instruction sous toutes ses formes qui est la clé du succès.

Parmi les cultivateurs du pays, soyons les plus modernes et les plus pratiques et, par conséquent, les meilleurs et les plus heureux. Parmi les négociants, les industriels, les financiers et les professionnels, soyons les plus honnêtes mais aussi les plus actifs et les plus éclairés et la fortune légitime nous sourira.

Sachons prendre notre part de la richesse nationale; le rôle des parents pauvres n'est pas plus agréable dans la famille canadienne que dans toute autre, et pour nous assurer cette part il ne faut que de la volonté ferme et du travail intelligent.

N'oublions pas que nos destinées seront ce que nous les auront faites; douloureuses et sans éclats si notre faiblesse et notre inactivité nous rendent indignes d'en atteindre de plus hautes; heureuses et glorieuses si nous savons les mériter par notre effort vigoureux et inlassable.

C'est ainsi que les a voulues celui dont nous honorons la mémoire en ce moment, c'est ainsi que nous les voulons et c'est ainsi que nous les aurons!

DISCOURS DE M. L.-J. CARTIER

PRÉSIDENT DU COMITÉ LOCAL

Mademoiselle Cartier,

Monsieur le président du comité du centenaire,

Mesdames et messieurs,

A titre de président local du comité des fêtes du centenaire Cartier, il m'appartient maintenant de prendre la parole en cette mémorable circonstance. Mon discours sera bref. Le panégyrique de Sir George-Etienne Cartier vient de vous être donné par mon ami, M. le juge Archambault, avec une maîtrise trop superbe, et les divers orateurs qui m'ont précédé ont trop magnifiquement et justement loué les qualités d'intelligence et de dévouement à son pays et à son parti du grand citoyen que nous honorons ici aujourd'hui avec une

si légitime fierté, pour qu'il me reste beaucoup à ajouter au portrait de ce modèle des hommes politiques.

L'oeuvre de Sir George est d'ailleurs connue de tous depuis longtemps. S'il était dévoué à son parti, ce n'était pas un partisan dans le sens ou beaucoup l'entendent de nos jours. Fondateur, avec son ami Sir John A. Macdonald, du parti libéral-conservateur, il combattit sans doute avec constance à l'ombre de son drapeau, mais au-dessus des intérêts du parti, et par l'influence même de ce parti, il travailla jusqu'à sa mort au plus grand bien du pays tout entier.

C'est à Sir George que nous devons la construction du chemin de fer le Grand-Tronc, l'abolition de la tenure seigneuriale, la conservation des lois françaises et de la coutume de Paris dans notre province, l'achat des terres immenses des compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et surtout, la confédération des provinces canadiennes, qui fut l'oeuvre capitale de sa vie.

Quand, quelques mois avant sa mort, ayant réussi, pour consolider ce bloc de notre Confédération, à faire octroyer à la compagnie du Pacifique la fameuse charte qui l'autorisait à unir, par un ruban de voie ferrée de plus de trois mille milles, l'est à l'ouest, c'est-à-dire tout le pays de l'Atlantique au Pacifique, il s'écriait en pleine Chambre des Communes: "Jeunes hommes, all aboard for the west!" Cartier, on peut l'affirmer très haut, avait accompli ce qu'aucun autre homme public n'avait jamais pu faire chez nous avant lui: l'Union des deux races, l'anglaise et la française, dans la mesure où elle était possible, avec la reconnaissance admise des droits de l'une et de l'autre par l'une et par l'autre.

Cartier fut, par excellence, avant la lettre peut-être, le chevalier de la "bonne entente" entre les fils des deux peuples qui ont fait primitivement le Canada. Pour lui, selon le mot connu de son ami Macdonald, il n'y avait pas ici de race supérieure, les fils de France et ceux d'Angleterre avaient des droits égaux; Canadiens-Français ou Canadiens-Anglais, nous devons tous être d'abord des Canadiens, les uns parlant français et les autres parlant anglais.

Toute sa vie, le grand homme travailla à nous munir d'un système de gouvernement sous les lois duquel il nous fût possible de vivre, à côté les uns des autres, avec harmonie et sans trop de froissements. Il n'est peut-être pas sûr qu'il soit parvenu à son but et qu'il nous ait assuré la paix pour toujours. Mais il me paraît absolument certain qu'il y a même usé sa vie. Devant la postérité c'est son impérissable honneur!

Ce grand but, voulu et avoué, de tous ses efforts et de tous ses labeurs d'homme public qui comprenait son milieu et son temps, nous explique, mesdames et messieurs, comment Sir George, tout en étant fidèle à ses origines, à sa religion et à sa langue, a pu cependant être le plus loyal des sujets de cet empire anglais, sur les terres duquel, a-t-on dit, le soleil ne se couche jamais. On ne proclamera jamais assez quel culte de respect ce chef des Canadiens-Français avait voué

à la glorieuse reine en qui se résumait alors le pouvoir suprême en Angleterre et que l'histoire appelle Victoria la Grande. Et pourtant quel Canadien fut jamais plus fier de sa race et de son sang que celui qui a chanté le premier : "O Canada mon pays, mes amours".

C'est pourquoi, mesdames et messieurs, avec nos concitoyens du pays tout entier, ceux de langue anglaise comme ceux de langue française, nous, citoyens de Saint-Antoine, le village natal de Sir George, à un titre tout particulier, nous nous réjouissons des honneurs qui lui sont, en cette année de la célébration de son centenaire de naissance, décernés aux quatre coins de la vieille province française de Québec. Il nous semble même que c'est notre droit et notre devoir, plus qu'à tout autre, de féliciter et de remercier ceux qui se sont faits les apôtres de ce mouvement. Eux aussi, en faisant revivre la mémoire de Cartier, par la plume ou par le ciseau, dans des livres ou dans le granit et le bronze, ils ont mérité qu'on les salue du beau titre de bienfaiteurs de la patrie.

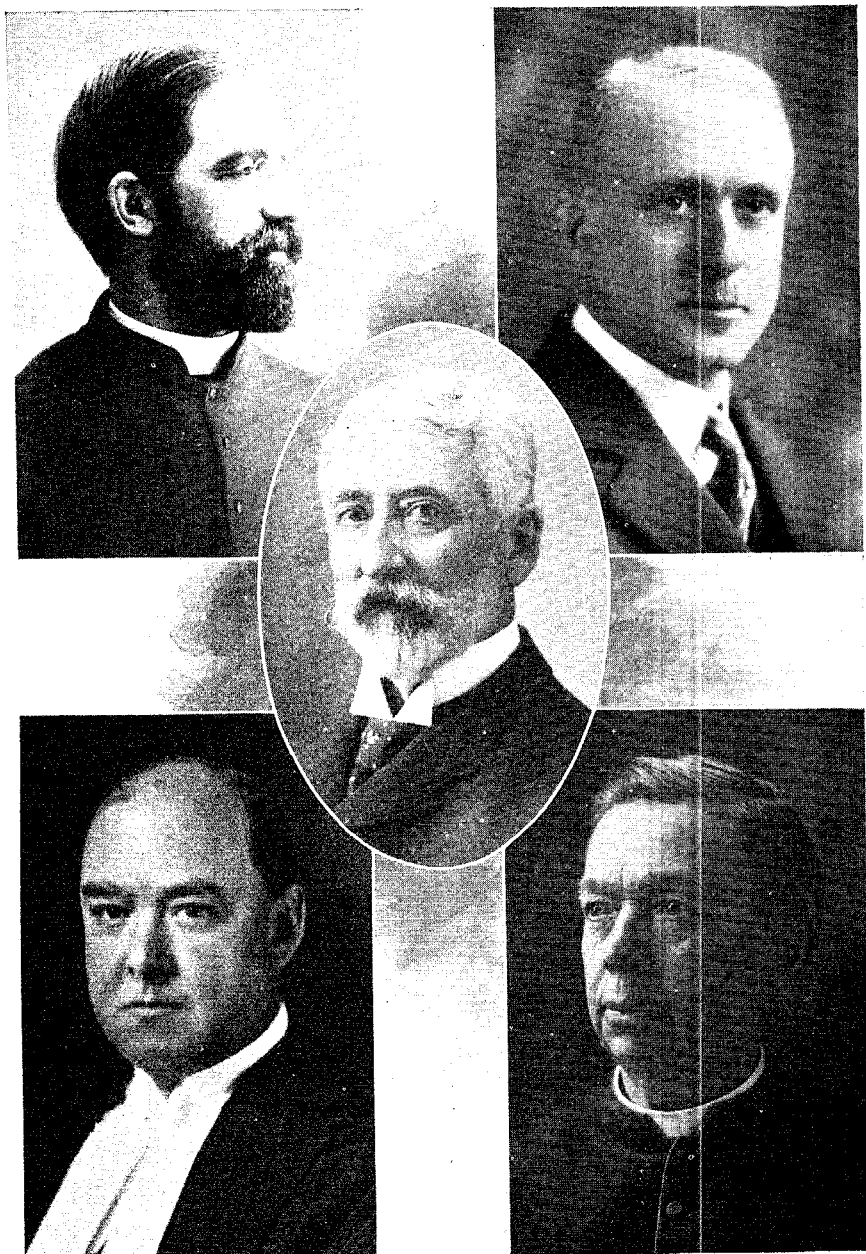
Deux noms, en particulier, ont droit d'être signalés aujourd'hui : celui de M. Eugène-W. Villeneuve et celui de M. John Boyd.

M. Villeneuve, par son dévouement aussi tenace qu'intelligent à l'oeuvre que lui a fait entreprendre son affection pour la mémoire de Sir George, a fait preuve d'un haut civisme et d'un patriotisme éclairé. Quand, au soir de sa vie, il jettera son regard sur le superbe monument qu'il a, au prix de tant de labeurs, fait élever sur le parc Mance, au pied du Mont-Royal, M. Villeneuve pourra à bon droit se consoler de toutes les contrariétés et de toutes les épreuves qu'il a dû subir pour réussir. La nation reconnaissante, alors comme aujourd'hui, lui rendra hommage. Son nom, pour les siècles, reste attaché à celui de Cartier.

M. Boyd, un anglais qui nous aime et que nous aimons, nous a donné après celui de M. Decelles, *un Cartier et son temps*, qui l'honore autant que le héros qu'il raconte et qu'il célèbre. Avec une largeur d'esprit et une hauteur de vue absolument remarquables, M. Boyd a écrit là, à la louange de Sir George, des pages admirables. À supposer, par impossible, que la rouille ou l'usure fasse un jour disparaître nos granits et nos bronzes, le livre de M. Boyd vivra. On le lira dans le palais du riche et dans la chambre du pauvre, le long des siècles à venir; et l'on se dira que Cartier n'aurait pas pu être plus justement loué par un fils de sa race qu'il ne l'a été par cet anglais sympathique. Le nom de Boyd reste lui aussi, pour jamais, attaché au nom de Cartier.

Il me semble, mesdames et messieurs, qu'avant de reprendre mon siège, à titre de citoyen de Saint-Antoine et de membre de la famille Cartier, j'ai un dernier devoir à remplir, et c'est celui de saluer la présence, au milieu de nous, en ce jour de l'apothéose de son illustre père, de Mlle Cartier, l'unique fille survivante de Sir George.

Vous avez bien voulu, Madame, quitter un moment le doux pays de France, devenu le vôtre depuis tant d'années, et votre chère



ORATEURS À SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

L'abbé Elie Auclair

M. Adrien Beaudry, M.P.P.

M. I. J. Cartier

M. Jos. Archambault, M.P.

Le chanoine Beaudry

villa de Cannes, pour venir, en bravant toutes les fatigues d'une traversée et d'un long voyage, vous unir à vos compatriotes d'origine, et j'oserai dire à vos co-paroissiens de Saint-Antoine, dans la célébration de ces belles fêtes du centenaire Cartier, consacrées à honorer la mémoire de l'homme d'Etat illustre dont vous êtes la fille. Soyez-en remerciée!

Le pays tout entier vous reçoit et vous acclame comme une reine. Vous partagez, comme c'est votre droit, les honneurs rendus à Sir George. Laissez-moi vous dire que personne plus que nous, citoyens de Saint-Antoine, que personne plus que nous, surtout membres de la famille Cartier, ne s'en réjouit et ne s'en félicite.

En revenant vers le vieux village, où vivent les Cartier depuis cent soixante ans, vous ne reveniez pas, du reste, vers des étrangers. Vous avez reconnu, je le sais, les lieux bénis de votre enfance, tandis que les anciens parmi nous reconnaissent jusque dans vos traits ceux de notre grand et toujours regretté Sir George. Plus encore, les intimes d'autrefois aiment à se rappeler vos séjours à la maison "aux sept cheminées", chez l'oncle Côme et tante Josephite, avec Lady Cartier et Mlle Josephine votre soeur, et, j'en suis sûr, il vous plaît de vous en ressouvenir avec nous. Vous êtes bien chez-vous, chez nous! Madame, ce nous est un honneur et une gloire.

Lorsque, revenue dans votre villa de Cannes, *La Liane*, sur la côte d'Azur, vous entendrez, le soir, la chanson, qu'on dit si puissante et si douce de la mer méditerranéenne, pensez quelquefois aux murmures moins puissants, mais tout aussi doux, des modestes flots du Richelieu, près de Saint-Antoine. Ils sont pleins, ceux-ci, de la gloire de votre illustre père, que ce bronze que vous venez de dévoiler perpétuera à jamais, devant la vieille église paroissiale, construite, en 1779, par votre arrière grand'oncle maternel, le bon vieux curé, Michel Gervais.

CHAPITRE X

Dévoilement du monument Cartier à Québec le 6 septembre 1920. — Une cérémonie grandiose dans le parc Montmorency, site du monument. — Lettre de Mlle Hortense Cartier. — Discours par le Commandeur Victor Châteauvert, l'hon. L. A. Taschereau, le Très-hon. Arthur Meighen, Son Eminence le Cardinal Bégin, le Rev. Shreeve, MM. C. H. Cahan, Ferdinand Roy, Antonin Galipeault, le maire Samson, E. W. Villeneuve. — Distribution de médailles commémoratives.

A Québec, le 28 septembre 1872, une délégation de citoyens conduite par le maire de la ville, présentait à Cartier une adresse couverte par plus de 1500 signatures. Sir George partait pour l'Angleterre. A un âge où beaucoup se flattent encore d'être jeunes, il cédait devant l'inévitable; sa santé, usée par tant de travaux gigantesques lui avait donné les premiers avertissements d'une fin prochaine. Et il partait pour Londres où il comptait, vainement, hélas! que la science lui procurerait de nouvelles forces et le laisserait encore longtemps à parachever l'édifice national dont il avait été le meilleur artisan.

L'adresse qu'on lui lut à Québec disait entre autres choses :

"Durant une longue et heureuse carrière publique, vous avez donné les preuves les plus éclatantes de votre dévouement à votre pays. Depuis longtemps votre nom a été associé à toutes les grandes entreprises publiques, à toutes les phases de la politique canadienne. . . . Si les passions politiques se sont quelquefois acharnées avec violence contre vous, elles ont, par là même, rendu un nouveau témoignage à votre valeur personnelle, à votre courage et à la force d'une volonté que rien ne peut abattre ni séduire."

Cartier prononça un discours d'une demi-heure. Il parla péniblement. L'émotion du départ, le sentiment du terrible inconnu vers lequel il se dirigeait, un sentiment de reconnaissance attendrie pour les paroles sympathiques qu'on venait de lui adresser, l'expression d'an-

goisse répandue sur toutes les figures autour de lui, tout cela fut plus qu'il ne put supporter; il éclata en sanglots. Un témoin de la scène, rappelant l'impression déchirante qu'il avait gardée de ce spectacle, déclarait: "On ne décrit pas ces scènes-là; il faut les avoir vécues".

Cartier auquel on reprochait souvent ses préférences pour Montréal, retrouvait à Québec la dernière consolation dont son âme avait besoin après l'écrasante et injuste défaite qu'il venait de subir dans la ville pour laquelle il achevait de forger une destinée qui en ferait la métropole du Canada. Hazards de la politique. Pour la première fois, depuis trente ans, Cartier usait d'un droit pour son propre compte. Et il en usait, son oeuvre accomplie, pour laisser saigner un peu son coeur qui jusque-là n'avait connu que des élans de force et n'avait exhalé qu'un chant, "O Canada, mon pays, mes amours". Il semble que, s'il est un moment dans la vie de Cartier où il nous apparaît plus grand qu'en toute autre circonstance, c'est dans cet adieu sublime du 28 septembre 1872. Le fait allait être rappelé, avec beaucoup d'éloquence par M. le juge Ferdinand Roy, lors du dévoilement du monument de Québec, aussi bien que l'hon. Alexandre Taschereau allait rappeler, à la même occasion le retour du grand canadien, mort, mais recueillant déjà les couronnes d'une apothéose qui frappèrent son imagination d'enfant.

Il était juste que Cartier eût son monument à Québec. Grâce à la prévision du Comité du Centenaire Cartier, à la générosité particulière de la ville elle-même qui s'est jointe au mouvement, avec enthousiasme, dès la première heure, ce monument lui fut dédié le 6 septembre 1920.

Le Comité du Centenaire Cartier, à Québec se composait comme suit:

Patrons: Son Eminence le Cardinal Bégin, Sir François Langelier, Le Très Révérend Evêque Dunn, Hon. L. P. Pelletier, Sir Lomer Gouin, Son Honneur le Maire Drouin.

Président: M. le Commandeur Victor Châteauevert.

Vice-présidents: Hon. A. Turgeon et M. William Price.

Trésoriers: MM. Cyrille Tessier et A. Nash.

Secrétaire: M. Ste-Foye Belleau.

Le monument que l'on peut aujourd'hui admirer dans le parc Montmorency, en face de l'archevêché, sur le site même autrefois occupé par le parlement, a 24 pieds de hauteur. Il se compose d'un socle en granit gris portant une statue en bronze du grand parlementaire. Sur les faces du socle on peut lire des inscriptions tirées des discours de Cartier. A la droite: "*Dans un pays comme le nôtre, il faut que tous les droits soient sauvegardés, que toutes les convictions soient respectées*". Au dos: "*Nous, Franco-Canadiens, nous sommes l'une des branches de l'arbre de la Confédération; à nous de le comprendre et de travailler au bien commun*". A la gauche: "*Pour assurer notre existence il faut nous cramponner à la terre, et léguer à nos enfants la langue de nos ancêtres et la propriété du sol*". Sur une feuille de bronze que Cartier tient dans sa main, on lit: "*Justice égale à toutes les races à toutes les croyances*". A la tête du socle, la devise du baronnet: "Franc et sans dol".

Avons-nous besoin de dire que la cérémonie du dévoilement du monument Cartier, à Québec, a été d'une splendeur incomparable. "Québec est la terre sainte du Canada", a dit l'abbé Camille Roy. On en pourra juger par le compte rendu que nous reproduisons de l'Action Catholique (7 septembre 1920) et que nous citons textuellement :

Samedi après-midi avait donc lieu le dévoilement du monument Cartier, érigé dans le parc Montmorency, à l'endroit même où le grand homme d'Etat canadien-français lutta si vaillamment pour la défense de "nos institutions, notre langue et nos droits." C'est en effet à cet endroit que se trouvait l'ancien palais épiscopal, qui devint plus tard l'édifice parlementaire du Bas-Canada. Et le dévoilement du Monument Cartier eut lieu le jour même du 106ième anniversaire de la naissance de celui qu'on appelle, et à juste titre, le "Père de la Confédéra-

tion canadienne". C'est au milieu d'un grand concours qu'eut lieu cette cérémonie qui n'avait pour but que d'honorer la mémoire d'un des plus grands fils du Canada français.

Toutes les classes de la société et les enfants des deux grandes races qui constituent la nation canadienne, les représentants de l'Eglise et de l'Etat, la magistrature, les professions libérales, le commerce... s'étaient donnés rendez-vous au pied du monument Cartier, pour redire les qualités de ce grand patriote et pour revivre une des belles pages de notre histoire.

Sur l'estrade qui avait été érigée près du monument, avait pris place M. le Commandeur Victor Châteauvert, président du comité québécois, du monument Cartier, ayant à sa gauche S. E. le Cardinal Bégin, et à sa droite, M. E. W. Villeneuve, président du comité du centenaire Cartier. On remarquait encore le Très-hon. Art. Meighen, premier ministre du Canada; l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la Province de Québec, l'hon. C. J. Doherty, ministre de la Justice, à Ottawa, l'hon. juge L. P. Pelletier, l'hon. A. Galipeault, ministre des Travaux Publics, à Québec, Rév. H. Shreeve, doyen de la cathédrale anglicane et représentant du Lord-Bishop William, S. H. le maire Samson, l'hon. Sénateur Ths. Chapais, l'hon. Sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. N. Garneau, C.L., l'hon. G.-E. Amyot, C.L., l'hon. F. Carrell, C.L., l'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, Mgr. Frs. Pelletier, P.A., recteur de l'Université Laval, l'hon. Ph. Roy, commissaire canadien à Paris, l'hon. Cyr. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, les honorables juges I. Belleau, Gibsons, G. Pelletier, Flynn, Choquette, M. E. Lapointe, M.P., M. L. H. Lavigueur, M.P., M. G. Parent, M.P., M. Ls. Létourneau, M.P.P., M. L. A. Cannon, M.P.P., M. E. Thériault, M.P.P., M. C. J. Magnan, M. F. Roy, c.r., M. C. H. Cahan, c. r., de Montréal, M. R. de St-Victor, agent consulaire français à Québec, M. A. Bernier, le général Landry, le Lt-Col. Piuze, le Lt.-Col. H. Chassé, commandant du 22ième canadien-français, l'hon. Albert Sévigny, M. N. Belleau, maire de Lévis, M. R. Langlais, M. C. Tessier, M. H. J. J. B.

Chouinard, l'abbé Casgrain, M. J. G. Scott, M. J. Lusignan, neveu de Sir G.-E. Cartier, M. C. Giroux, Dr M. Fiset, M. G.-W. Hill, auteur du monument et une foule d'autres, dont les noms nous échappent.

La partie musicale avait été confiée à la fanfare de l'Artillerie Royale, sous la direction du Lt.-Col. Chs. O'Neill. Un détachement du 22ième canadien-français faisait une garde d'honneur à Sir Geo.-Etienne Cartier.

Avant la cérémonie du dévoilement, cette garde d'honneur fut passée en revue par le Très Hon. A. Meighen, l'hon. L. A. Taschereau, et le général Landry.

M. Victor Châteauevert, du comité québécois du monument Cartier, fut le premier orateur.

DISCOURS DE M. LE COMMANDEUR VICTOR CHÂTEAUVERT

Comme Président du Comité du Centenaire Cartier, de Québec, je suis fier de l'honneur qui m'échoit d'adresser la parole dans une réunion aussi distinguée et de vous inviter bien cordialement à prendre part, avec nous, à la cérémonie de dévoilement d'un monument élevé à la mémoire de l'un de nos plus grands concitoyens, Sir George-Etienne Cartier.

La cérémonie d'aujourd'hui est particulièrement agréable à ceux qui entreprirent de commémorer dignement le centenaire de ce compatriote et homme d'Etat éminent, et de perpétuer l'oeuvre qu'il accomplit pour son pays, au moyen de monuments érigés non seulement à sa place natale mais là où se déroulèrent les oeuvres principales de sa vie.

C'est ainsi qu'à Montréal, l'an dernier, le Canada tout entier et toutes les parties de l'Empire Britannique manifestèrent leur admiration pour Cartier. A Ottawa, capitale de la Confédération Canadienne et de par lui-même un monument de son oeuvre, à St-Antoine-sur-Richelieu, sa place natale, se déroulèrent également des cérémonies où la reconnaissance du Canada, envers ce fils distingué, se manifesta d'une façon non moins éclatante.

Se réclamant lui-même de l'honneur de l'avoir comme fils, Québec chercha l'occasion de manifester à son tour son admiration d'une façon spéciale. La guerre amena malheureusement des retards dans la livraison de la statue destinée au monument de Québec et ce n'est qu'aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance de Cartier, cependant, que nous nous réunissons pour être témoins de la

dernière d'une série de manifestations qui n'ont pas d'égaux dans les annales de notre pays.

Etant au nombre de ceux qui eurent l'inestimable honneur, alors que jeune homme, d'avoir connu Cartier, permettez-moi de me reporter à cette époque lointaine et de vous inviter à vous transporter avec moi vers les anciennes bâtisses du gouvernement et entendre tomber de ses lèvres ses patriotiques déclarations. Laissez-moi vous rappeler la constance qu'il apportait à sa tâche, ses luttes, son dévouement au pays et à sa race, soit comme "fils de la liberté" ou comme premier secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste, ou encore ses discours aux réunions tenues dans son village natal ou à la tribune au cours des grands événements; partout vous constaterez que l'amour du pays, le zèle pour sa race inspiraient chacune de ses pensées et chacun de ses actes.

Apprenons les principes qu'il s'efforça toujours d'inculquer et retenons de sa vie la leçon nécessaire qui s'en dégage et qui contribue à faire de son peuple une unité durable dans les fastes de l'histoire et à en constituer un facteur intégral, essentiel à l'union et à la vitalité du Canada, notre sol natal.

Il convenait tout particulièrement que Québec érigeât un monument à Cartier, car notre ville n'a pas seulement été témoin de ses labeurs pendant des années, mais c'est ici même que Cartier fit ses derniers adieux à ses compatriotes; c'est dans notre ville également que les premiers regrets causés par la mort du grand homme s'exprimèrent publiquement.

J'aimerais à souligner en quelques mots les difficultés inhérentes à une entreprise de ce genre, spécialement au cours des temps troublants de ces récentes années. Ces difficultés ont disparu aujourd'hui, et nous devons de la gratitude à la largeur d'esprit du Comité du Centenaire Cartier à Montréal, et particulièrement aux efforts constants de son président, M. E. W. Villeneuve, qui, je suis heureux de le dire, est avec nous aujourd'hui et qui a raison d'être fier du résultat brillant de ses journées de travail.

Nous sommes profondément reconnaissants au gouvernement de Québec non-seulement pour son concours financier si généreux mais aussi pour l'intérêt sympathique manifesté au mouvement par son ancien chef, Sir Lomer Gouin, autant que par le Premier Ministre actuel, l'honorable M. Taschereau, qui a bien voulu nous faire l'honneur d'officier à cette cérémonie.

Je souhaite également une respectueuse bienvenue à son Eminence le Cardinal Bégin, Primat de l'Eglise Catholique au Canada et au Lord Evêque Lennox Williams, premier dignitaire de l'église Anglicane.

La présence avec nous aujourd'hui de l'honorable M. Meighen, premier Ministre du Dominion est d'une exceptionnelle importance.

En souhaitant à M. Meighen la plus cordiale bienvenue, au nom du Comité du Centenaire Cartier, de Québec, à l'occasion de sa

première visite officielle parmi nous depuis son élévation au pouvoir, je suis sûr de me faire l'écho de tous ceux qui sont ici en disant qu'il ne pouvait s'offrir une meilleure occasion pour prendre contact les uns avec les autres que celle où nous honorons la mémoire du grand Canadien-français dont les efforts et la largeur de vue ont valu l'union des grandes races dans ce pays.

Nos souhaits de bienvenue s'adressent également à l'honorable M. Pelletier, panégyriste de la circonstance, à l'honorable M. Galipeault, à M. Ferdinand Roy, à M. C. H. Cahan, ainsi qu'aux autres invités distingués qui nous ont honorés de leur présence aujourd'hui.

Je croirais commettre un oubli si j'omettais de faire une mention toute spéciale de l'oeuvre de l'artiste, M. G. W. Hill également présent, qui a dessiné et sculpté ce monument.

L'aspect du monument, la pose caractéristique et si vivante de Cartier nous font apprécier le génie et le talent de celui qui a fait revivre sous le bronze les traits du grand disparu.

Avant d'inviter l'honorable M. Taschereau à procéder au dévoilement du monument, il ne me reste qu'une chose à faire, comme président du Comité de Québec, c'est de remettre officiellement la statue à la Cité de Québec, par l'entremise de son Honneur le Maire représentant ici la Cité pour que celle-ci en soit la gardienne jalouse. Elle n'ajoutera pas seulement à l'embellissement de la Cité dont nous sommes fiers à juste titre, mais elle enseignera aux générations à venir des leçons de patriotisme, de dévouement au pays et elle dira ce qu'un homme peut accomplir en restant fidèle à ses principes. Nous trouverons dans les inscriptions incrustées dans ce monument et qui sont tous des axiomes de Cartier, la base du véritable succès au point de vue national, l'attachement que chacun doit avoir pour son foyer et ses croyances et le respect des droits du voisin. "Justice égale à toutes les races, à toutes les croyances."

MR. CHATEAUVERT'S ADDRESS

(A TRANSLATION)

As President of the Quebec Committee of the Cartier Centenary I am proud of the honor of addressing this distinguished gathering, and to extend to you a cordial welcome to join us in the ceremony of unveiling a monument erected to one of the greatest of our countrymen, Sir George Etienne Cartier.

The celebration to-day is particularly gratifying to those who undertook the task of giving fitting honor to the Centenary of that eminent patriot and Statesman, and commemorating the great work he has accomplished for his country, by the erection of a chain of monuments not only at his birthplace but at the scenes of his life's great labors.

Thus, at Montreal, last year, all Canada and all parts of the British Empire attested their admiration of Cartier; at Ottawa, which, as the capital of Confederation, will of itself stand for all times as a monument of his work: at his birthplace, St-Antoine-sur-Richelieu, there were celebrations and ceremonies, all speaking in one voice of Canada's debt to this, her gifted son.

Quebec, also keenly alive to the fact that Cartier was particularly her son, looked forward to the opportunity of adding its acclaim in a special manner. Events connected with the great war unfortunately caused delays in the delivery of the statue which had been specially designed for the Quebec Monument, and it is, therefore, only to-day, once more on Cartier's anniversary, we are gathered to witness the finale of a series of celebrations unequalled in the records of our country.

With the privilege of one, who, as a young man, had the inestimable honor of knowing Cartier, let me roll back the curtain of the years, and bring you again to this spot, then the site of the old Parliament Buildings, and listen with me to the strong patriotic utterances that fell from his lips. Let us point to his constant labor and struggle, his devotion to his country and his race, whether as a "Son of Liberty", or as first secretary of the St. Jean-Baptiste Society, or addressing a gathering in his native village, or from the public rostrum in the heart of big events; you will find love of country and zeal for his race inspiring all his thoughts and influencing his every act. Study the principles he ever strove to inculcate, and learn from his life the only lesson necessary to make his well-loved people, immortal in the annals of history, and an integral, essential, united vital factor of Canada, our native land.

It is particularly appropriate that in Quebec a monument should be erected to Cartier. This city not only witnessed his labors for his country for years, it was here he bade his last adieus to his fellow-countrymen, and here, in this city, so shortly afterwards, the heart of the country mourned for its lost son.

I would like to say a few words of the difficulties attending an undertaking of this nature, especially during the troublous times of recent years. To-day these have been overcome, and we owe much to the broadminded attitude of the Cartier Centenary Committee at Montreal and particularly to the untiring efforts of its President, Mr. E. W. Villeneuve, who, I am happy to say, is with us today, and who must feel proud indeed at this successful culmination of many years work.

To the Government of the Province of Quebec we are deeply indebted, not only for its generous financial support, but also for the sympathetic interest and influence lent to our movement by the late head of the Government, Sir Lomer Gouin, as well as by the present Premier the Hon. Mr. Taschereau, who so signally honors us today by officiating at this ceremony.

It is a matter of great import to us all on this occasion that we have with us the Hon. Mr. Meighen, the Prime Minister of Canada. In extending to Mr. Meighen our heartiest welcome on this his first public appearance amongst us since assuming his high office, I am sure I am voicing the sentiments of all here when I say there could be no happier or more auspicious occasion on which we could meet than in thus honoring the memory of the great French Canadian to whose inspired zeal and broad principles is due the union of the two great races of this country.

I also bid a special welcome to His Eminence, Cardinal Begin, to His Lordship Bishop Williams, to the Hon. Mr. Pelletier, the panegyrist of the occasion, to the Hon. Mr Galipeault, Mr Ferdinand Roy and Mr C. H. Cahan, all of whom have consented to address you on this occasion, as well as to the other distinguished guests who have honored us by their presence here today.

I feel I would be guilty of an unforgivable oversight if I failed to make special reference to the noble work of the artist who designed and executed this Monument, Mr G. W. Hill, who is also here today. Looking at this monument, at the lifelike, characteristic pose of the statue of Cartier, you will appreciate the genius and skill that will reproduce in bronze the vivid resemblance that is almost life.

Before calling on the Hon. Mr Taschereau to unveil this monument, there is but one thing remains to me, as President of the Quebec Committee, that is to hand over, formally, the gift of this statue to the City of Quebec through His Worship Mayor Samson, here representing the city, for its perpetual care and keep. It will not only serve to enhance our city, of which we are justly proud, but it will carry with it to the coming generations the lessons of patriotism, devotion to country, and what one man may accomplish by being true to his principles. In the inscriptions on this monument, all taken from sayings of Cartier, they will find the basis of true national success, the love of one's own home and creed, and respect for that of our neighbor, "Equal rights to all races, to all creeds".

DISCOURS DE L'HON. L. A. TASCHEREAU

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Dans ce vieux Québec, qui est comme le coeur du Canada, et où il est de tradition de garder un pieux souvenir du passé et la mémoire de ceux qui ont bien servi la patrie, il convenait d'élever un monument de granit et de bronze à l'illustre homme d'Etat qui a le plus activement contribué à créer la Confédération canadienne et à y assurer à notre province les privilèges auxquels elle a droit. C'est un insigne honneur que l'on m'a fait, et dont je remercie sincèrement le président et les membres du comité, que de m'avoir invité à dévoiler

cette belle statue qui consacre une grande renommée et comporte les plus utiles enseignements.

Mais Québec n'a pas attendu que l'oeuvre de sir George-Etienne Cartier fût sanctionnée par un demi-siècle d'existence pour lui marquer son affection et lui rendre hommage. Je puis d'autant mieux l'attester que le souvenir de cet hommage public me revient aujourd'hui avec toute la vivacité avec laquelle les événements remarquables s'imprennent dans la mémoire de l'enfant.

Par une singulière coïncidence, c'est ici même, de cette élévation, où se dressait naguère le vieux Parlement, que j'ai vu passer, au milieu d'un immense concours de peuple, le cortège imposant qui conduisait, du quai de la Reine à la Cathédrale, la dépouille mortelle du grand parlementaire prématurément fauché loin du sol natal. Spectacle émouvant s'il en fut, et bien fait pour impressionner un enfant de six ans, penché dans une fenêtre du Parlement aux côtés de sa mère, et attendant impatiemment le défilé du convoi pour découvrir son père parmi les porteurs des cordons du poêle.

Avec quelle étonnante précision je me rappelle les détails de cette historique après-midi de juin. Toute la population sur pied, les magasins fermés et décorés de tentures funèbres ou de drapeaux entourés de crêpe, le canon qui tonnait à chaque minute et les sons lugubres des cuivres qui dirigeaient la marche funèbre, la magistrature et les hauts dignitaires en grande tenue, et la solennelle cérémonie qui se déroula vis-à-vis du Parlement alors que le clergé de la Cathédrale vint à la rencontre du cortège.

J'étais trop jeune pour saisir toute la signification de cette manifestation publique et pour aller à la Cathédrale où officiait le cardinal Taschereau, alors évêque, entendre l'oraison funèbre prononcée par Mgr Racine. Mais, sans doute, est-ce à cette première impression que je dois, lorsque j'eus atteint l'âge où l'on éprouve tant d'ardeur à étudier l'histoire de son pays et où l'on se forme un culte pour les grands hommes, de m'être attaché plus particulièrement à connaître la vie de Cartier. Il m'est facile de comprendre maintenant pourquoi sa mort avait mis tout le pays en deuil, et pourquoi ses restes furent accueillis avec tant de pompe. Et si nous songeons que notre vieille ville était à son coeur ce qu'elle est au nôtre et qu'il l'aimait d'un amour filial, nous comprendrons mieux encore qu'il ne fallait pas laisser à Ottawa et à Montréal seuls l'honneur d'avoir élevé un monument à sir George-Etienne Cartier.

Des voix plus autorisées que la mienne vous diront tantôt les vertus et les mérites de cet homme d'action, de ce défenseur énergique de nos intérêts religieux et nationaux, de ce parlementaire remarquable qui sut conquérir l'estime, le respect et la confiance des Anglais du Haut-Canada sans jamais sacrifier les droits de notre langue et de nos institutions, de celui qui non seulement a été une des chevilles ouvrières de la Confédération, mais qui, pendant vingt ans, a attaché son nom à toutes les grandes mesures d'intérêt public, à qui l'on doit

l'abolition de la tenure seigneuriale, la décentralisation judiciaire, la codification de nos lois, et qui rêvait de faire du Saint-Laurent la plus belle voie de communication maritime en même temps qu'il travaillait à réunir par une voie ferrée les deux extrémités du Canada.

Les meilleures années de sa vie Cartier les a consacrées à réaliser son ambition souveraine, qui était d'unir et de fédérer toutes les provinces du Canada pour en former un vaste pays qui, sous l'égide de la Couronne britannique, ferait contrepoids à la république américaine. On sait quelle opposition son projet a suscitée au sein des provinces, et de quels obstacles il a dû triompher à Londres pour sauvegarder nos droits et nos institutions. À l'heure où s'élève ce monument pour commémorer son oeuvre, Cartier ne serait-il pas le premier, avec la sincérité et la droiture qui le caractérisaient, à se demander si la Confédération se réalise conformément à sa conception et selon qu'il l'avait si ardemment souhaité et prédit? J'estime que c'est bien le moment de poser avec lui ce point d'interrogation, pour que ceux-là prennent consciemment et ouvertement leur pleine responsabilité qui méconnaissent l'esprit qui a présidé à la Confédération.

Admettant que la Confédération fût, comme la majorité le pensait en 1864, l'unique moyen de sortir des difficultés de l'Union, demandons-nous donc si le principe fondamental de la Confédération, tel que l'avait formulé Cartier et qui consistait à associer les deux races sur un pied de parfaite égalité, est entièrement admis et toujours respecté par les parties au pacte fédératif? Le temps répondra à cette question, et peut-être vaut-il mieux pour l'instant ne pas tenter d'arracher le voile aux endroits qui laissent voir comme de légères déchirures. Au milieu d'événements mondiaux qui compliquent notre existence nationale, et avec les transformations rapides qui s'opèrent dans la physionomie de notre grand pays, il est difficile de prévoir les lendemains.

Au moins pouvons-nous et devons-nous invoquer devant ce bronze les paroles mêmes du principal artisan de la Confédération pour émettre le vœu que ceux qui ont actuellement entre les mains nos destinées nationales sachent concilier les droits et les intérêts de chaque province avec ce qu'ils jugent être les besoins de l'intérêt commun, et que, dans la subordination de l'intérêt provincial à l'intérêt fédéral — ou, si l'on aime mieux, à l'intérêt national au sens que l'entendait Cartier, — on ne veuille jamais sacrifier des droits rendus imprescriptibles par la coutume et confirmés explicitement ou implicitement par l'Acte fédératif. Sous le fallacieux prétexte de créer une âme nationale, de nous couler dans un moule uniforme et soi-disant canadien, qu'on ne tente pas de porter atteinte à nos lois, à notre système scolaire, à tout ce qui constitue notre caractère distinctif, oubliant que, précisément, c'est dans nos coutumes et nos traditions que se trouvent les véritables et les meilleurs éléments de l'âme canadienne, et que la vieille province de Québec forme le tronc même de l'arbre sur lequel sont venues se greffer les autres provinces.

Après ce discours, tous les officiels dont nous avons donné les noms se rendirent au pied du monument que dévoila l'hon. L. A. Taschereau. Lorsque apparut à tous les yeux la belle figure de Cartier, une tempête d'applaudissements éclata de toutes parts, tandis que la fanfare jouait des airs canadiens et que la garde d'honneur présentait les armes.

On continua ensuite la série des discours dont nous reproduisons les textes dans l'ordre qu'ils ont été prononcés.

PANÉGYRIQUE DE CARTIER

PRONONCÉ PAR L'HON. JUGE L. P. PELLETIER

Pourquoi ces fêtes et pourquoi tous ces monuments ?

Pourquoi ? C'est parce que Sir George-Etienne Cartier a été —pendant la période tourmentée qu'il a dominée de son génie—le champion et le sauveur du Canada en général et aussi du Canada français et catholique.

Vous savez comme notre âme si sensible—semblable à une harpe éolienne—s'émeut lorsque l'on entend ces trois mots : Nos institutions, notre langue et nos lois.

Or, si nous les avons ces trois choses, si nous pouvons les chanter et les aimer, c'est surtout à George-Etienne Cartier que nous les devons.

Nos institutions ! c'est lui qui les a faites, qui les a imposées telles que nous les avons, qui nous a sauvés de l'Union législative ou nous aurions trouvé notre tombeau.

Notre langue ! Par la grande Charte du Canada qu'on appelle l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il a fait décréter son usage à perpétuité dans le domaine fédéral et pour notre province.

Nos lois ! Il nous a donné notre Procédure française et surtout notre Code civil, ce monument qui, au lieu de reproduire le Code Napoléon, condense l'ancien droit français auquel nous étions attachés comme à une partie essentielle du patrimoine national.

Un homme qui avait fait cela devait—comme le somnambule qui cherche son chemin dans la nuit—apparaître un jour ou l'autre quelque part au sommet du promontoire sur le rocher français de Québec pour que nous lui rendions hommage.

Parlant à l'ombre du Palais Archépiscopal de Québec,—dans ce jardin où Cartier a si bien sa place—je ne puis mieux résumer sa vie qu'en répétant ce que vous même, Eminence, disiez de ce grand citoyen. Vous faisiez suivre votre généreuse souscription pour le Monument Cartier de ces mots mémorables :

“Son nom est déjà inscrit en lettres d'or dans les annales de notre pays; déjà sa statue figure à Ottawa parmi celles des plus illustres fondateurs de la Confédération, mais il convenait que sur le sol de la vieille Province qu'il a tant aimée et si bien servie, un monument de proportion plus grandiose rappelât à tout venant quel rôle proéminent il a joué dans notre histoire nationale.

“Cet homme qui, pendant plus d'un quart de siècle, fut le champion de nos droits et qui fut loyal à la fois à l'Eglise, à la patrie canadienne et à la Couronne Britannique, méritait de la part de ses concitoyens un tel honneur et un pareil souvenir.”

Les trois fêtes du centenaire Cartier suggèrent une autre question que vous devez vous poser en ce moment. Cartier est mort en 1873, il y a de cela près d'un demi-siècle. Pourquoi toutes ces manifestations à Montréal, à Verchères et à Québec—cinquante ans après sa mort? Est-ce que sa génération ne lui aurait pas rendu justice? Faut-il donc y suppléer maintenant? Non, on n'a pas été aussi injuste pour ce grand homme d'Etat. La patrie canadienne lui avait déjà élevé un superbe monument à Ottawa; un autre, digne de sa mémoire, se lève dans le cimetière de la Côte des Neiges. On lui a donc tout de suite rendu certains hommages. Comment faut-il donc résoudre la question que j'ai posée et pourquoi trois nouveaux monuments ajoutés aux deux autres? Pourquoi cinq monuments à la mémoire d'un seul homme?

Voici comment, je crois, il faut répondre à ce point d'interrogation. Lorsque le Grand Maître vient chercher un homme que le peuple a beaucoup aimé, ses funérailles sont une véritable apothéose. On se presse autour du cher disparu, on verse des larmes sincères et abondantes, mais ses restes mortels s'en vont fatalement à la terre qui les réclame; seuls son souvenir et son nom nous restent et nous reproduisons sur la pierre ou le bronze la figure aimée pour avoir l'illusion qu'elle est encore au milieu de nous. Ensuite on pense à autre chose. Voilà la règle générale. Où donc est la différence ou l'exception? Voilà où je crois l'apercevoir.

Des hommes de valeur s'en vont qui laissent derrière eux des regrets tellement indiscutables—même chez leurs adversaires politiques—qu'un sentiment universel en résulte et prend tout de suite une forme concrète: leur vie publique est, dès l'instant de leur mort, jugée à sa valeur à peu près exacte, et, sauf des réserves nécessaires, on admet qu'ils sont de grands citoyens qui ont fait honneur à leur pays.

Sir George-Etienne Cartier a été une exception à cette règle. Ses amis l'aimaient, tout en le trouvant quelque peu autoritaire, mais ses adversaires le vouaient à toutes les gémonies et il y a eu d'hommes publics qui aient subi autant d'avanies, d'injures et d'humiliations. On disait de lui, en termes amers, qu'il était vendu à l'Angleterre et aux Anglais, qu'il était un traître à sa race et à sa religion—le plus grand des misérables: on se servait même à son

égard d'expressions tellement offensantes en prose et en vers—que ces choses-là ne se répètent pas en bonne compagnie.

C'est au milieu de tout ce bruit que Cartier est mort. Et il est mort quelques mois à peine après avoir subi une défaite écrasante et humiliante aux élections générales de 1872. Ce sont ses propres compatriotes qui l'ont ainsi souffleté à Montréal-Est et il lui fallut trouver un siège électoral dans le comté manitobain de Provencher.

L'admiration pour Cartier était donc alors loin d'être unanime. Je ne suis pas ici pour faire le procès des opinions de cette époque; d'ailleurs cette fête du souvenir en souffrirait. J'irai plus loin et j'aurai non seulement la loyauté d'admettre la bonne foi des adversaires de Cartier, mais je dirai que beaucoup de ses oeuvres étaient de celles au sujet desquelles on pouvait entretenir des craintes sérieuses et de patriotiques angoisses.

Pour ne parler que de la plus importante de ses oeuvres, notre Province avait, sous l'Union, un nombre de députés égal à celui de l'Ontario. Par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, Cartier consentait à abandonner cette position en *apparence* désirable pour nos droits, nos privilèges et notre avenir; on comprend facilement qu'avec des problèmes comme ceux-là on ait pû alors honnêtement différer l'opinion d'avec Cartier.

Aujourd'hui, l'histoire donne raison à Cartier, aujourd'hui tout le monde admet que le régime de l'Union était vermoulu, qu'il ne pouvait plus fonctionner, qu'il comportait pour nous des dangers angoissants et qu'il a été remplacé par un régime qui—tout en n'étant pas parfait—est après tout un bienfait public. Et maintenant que tout cela est bien constaté, bien admis et bien prouvé, voici la nation canadienne qui se lève tout entière—sans distinction de parti—qui va chercher ce grand homme dans son tombeau et qui lui fait—47 ans après sa mort—l'apothéose de trois nouveaux monuments. C'est l'histoire qui salue le génie.

Quel est l'homme d'Etat à qui un pareil hommage a été rendu?
Et pourquoi?

Pourquoi, Cartier, ton souvenir projette-t-il, comme un astre, ce rayon de lumière qui auréole ton front?

Pourquoi? J'ai effleuré tantôt ce sujet, mais il faut y revenir.

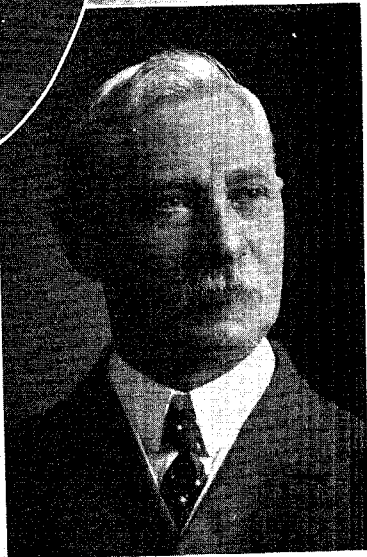
Cartier a fait 25 ans de vie publique et il a été l'âme dirigeante de son pays pendant 20 ans.

Comment cet homme merveilleux a-t-il rempli ces 20 années?

Je vous ai déjà indiqué trois grandes choses dont une seule suffirait pour illustrer un homme: il a donné une constitution à son pays, il nous a donné nos lois françaises et il a fait consacrer "Le doux parler de France" comme langue officielle dans un pays britannique.

Enumérons brièvement le reste de sa grande oeuvre.

La Confédération n'avait que 4 provinces. Ce n'était qu'une partie du grand pays que Cartier voulait avoir. Son coup d'oeil



COMITÉ DE QUÉBEC

*Sir William Price
Vice-Président*

*L'hon. Adélard Turgeon
Vice-Président*

*Le commandeur Victor Châteaufort
Président*

*M. le notaire Cyrille Tessier
Président de la Caisse d'Economie
de Québec
Trésorier*

*M. A. Nash
Gérant de la Banque de Montréal
à Québec
Trésorier*

d'aigle voulait un Canada s'étendant d'un Océan à l'autre, et, grâce à l'Ouest canadien—ce merveilleux territoire tant calomnié par les adversaires du grand homme—le Canada est aujourd'hui l'un des greniers du monde. Sir George avait bien aperçu et bien mesuré les horizons, les espaces, les vallées, les plaines, les collines et les montagnes.

Il fallait mettre une armure et une ceinture à ce nouveau-né — à ce géant au berceau—pour qu'il puisse se tenir debout et marcher: Cartier fit le Grand Tronc et le Pont-Victoria. Cartier écrivit la Charte du Pacifique.

Puis vint l'Intercolonial auquel son nom restera attaché.

La tenure seigneuriale, qui tenait dans l'asservissement nos populations rurales, avait déjà été pratiquement abolie grâce à Lafontaine, mais il manquait quelque chose à l'outillage pour qu'il fonctionnât, et, du reste, il était écrit que Cartier devait toucher à toutes nos grandes oeuvres nationales. C'est lui qui,—avec Drummond—grâce à une manoeuvre excessivement habile, fit adopter la dernière loi qui permit de libérer finalement les cultivateurs du joug des seigneurs.

Cartier posa les bases d'un grand port de mer à Montréal, mais il ne fut pas l'homme étroit qui ne voyait que Montréal: il aimait toute sa belle et chère Province et il allait souvent demander un peu de repos à la plage de Rimouski.

Regardez-le accomplir ses deux coups de maître. Les hommes du Grand Tronc partaient de Montréal et s'en allaient par Richmond à Portland. Ils ne voulaient rien autre chose. Cartier répondit: Vous irez jusqu'à Lévis d'abord et vous irez aussi jusqu'à la Rivière-du-Loup. Oh ! non, répondit la haute finance, c'est de l'argent déboursé en pure perte. Et Cartier réplique: "Vous irez là ou vous n'irez nulle part." Et le Grand Tronc se rendit à Lévis et à la Rivière-du-Loup.

Ensuite, ce fut le tour de l'Intercolonial. La haute finance trouvait encore qu'on pouvait ignorer la rive du St-Laurent et qu'on pouvait s'en aller tout droit à Halifax et à St-Jean. C'était physiquement plus direct et moins coûteux, mais Cartier voulait le développement de sa Province; il exigea et obtint l'I. C. R. sur les bords du St-Laurent et, comme résultat, l'ouverture de la merveilleuse vallée de la Métapédia et de la Baie des Chaleurs.

Voilà quelques raisons pour lesquelles Cartier devait avoir son monument à Québec. Il y en a une autre dont j'ai été le témoin personnel et que j'ai le devoir de raconter en ce moment.

Au mois d'août 1870 — petit écolier en vacances — j'avais le bonheur d'assister à Rimouski à une démonstration en l'honneur de Sir George-Etienne Cartier. Je n'avais alors que 13 ans, mais je n'ai jamais oublié ce que j'ai vu et entendu ce jour-là. Cartier parla de l'oeuvre accomplie, de ce qui restait à faire, de ses patriotiques espérances pour sa province et pour son pays, et en substance

il s'écria avec un geste inoubliable:—“Lorsque toutes ces grandes choses seront terminées il faudra songer à les couronner en ouvrant chez-nous d'autres grandes artères du commerce océanique. Et la Province de Québec, si bien située pour cela, aura sa part. Québec deviendra un grand port de mer, toute sa bordure fluviale sera nécessaire au commerce trans-atlantique et le commerce local pourra se faire dans la rivière St-Charles. Et puis nous aurons cinq autres ports de mer océaniques en cette province: Gaspé, Rimouski, Paspébiac, Rivière-du-Loup et St-Alphonse.

Qu'est-il devenu de ce beau rêve de 1870 ? Les bases de sa réalisation sont posées. Le port de Gaspé a reçu l'attention des pouvoirs publics, il faudra compléter cela.

Les grands travaux de Rimouski sont presque terminés. Pour la Rivière-du-Loup, les plans étaient complétés, il ne restait plus qu'à demander des soumissions, quand la malheureuse guerre est venue arrêter cela comme tant d'autres choses. St-Alphonse marche à grands pas, comme Cartier le voulait.

Au lieu de Paspébiac, c'est Chandler qui sera le grand port de la Baie des Chaleurs.

Quelques autres oeuvres de Cartier.

L'organisation de notre système d'éducation.

La tenue de nos registres d'Etat civil par l'autorité religieuse, système admirable qu'on adopterait partout si on n'avait pas certains préjugés.

L'érection canonique et religieuse de nos paroisses se suppléant l'une à l'autre et se complétant mutuellement.

La décentralisation judiciaire mettant l'administration de la justice à la portée de tous.

Le creusement des canaux.

L'organisation des Milices actives et de réserve pour la défense du Canada. Cartier a été bien vilipendé à ce sujet, mais il remplissait un devoir élémentaire d'homme d'Etat.

Enfin, un ensemble de lois et de mesures gouvernementales qu'il serait trop long d'énumérer mais qui portent toutes l'empreinte du génie de ce grand homme d'Etat. Voici un petit exemple que je choisis avec plaisir: C'est Cartier qui, hardiment, permettait à de grandes communautés religieuses dont nous sommes si fiers et qui font tant de bien—de naître et de vivre en leur concédant, pour un prix nominal, l'occupation d'anciens terrains militaires.

Ici je m'arrête, car il me faut rendre justice à tous. On va me dire: Vous parlez beaucoup de Cartier, c'est lui qui aurait tout fait, et que faites-vous de Sir John A. Macdonald, son frère siamois, qui a, lui aussi, bien du mérite.

Loin de moi la pensée d'enlever à Sir John sa part de gloire et de reconnaissance. Je la lui accorde pleine et entière et je veux aussi—c'est justice—associer à leur oeuvre les autres collaborateurs de Cartier comme Sir Etienne-P. Taché, Sir Hector Langevin, l'honorable J.-C. Chapais, Sir A. P. Galt et d'Arcy McGee.

L'histoire impartiale veut cependant que Cartier ait été le génie dominant de cette épopée de 20 ans. Sir John a continué de briller ensuite pendant vingt autres années, mais c'est Cartier qui a préparé et rendu tout cela possible, et avec quel coup d'oeil! . . .

Regardez-le préparer et accomplir l'orientation nécessaire. Il a derrière lui la majorité de sa province et en face de lui deux groupes distincts bien hostiles—aussi hostiles l'un que l'autre; George Brown, chef des grits, a groupé une majorité du Haut-Canada autour de lui grâce à des appels aux préjugés contre Cartier et sa province—cela se faisait déjà dans ce temps-là! Voici un autre groupe du Haut-Canada que commande Sir Allan McNab imbu des idées funestes de Lord Burham et dont les violences ont causé l'incendie du parlement en 1849. Dans la petite armée de McNab se trouve un jeune homme que la province a marqué au front pour une grande oeuvre; il s'appelle John A. Macdonald, et dans cette atmosphère viciée il se sent mal à l'aise pour l'avenir de son pays. Plusieurs fois il fait mine discrètement de tendre la main vers Cartier. Ce dernier l'ignore pour le laisser s'approcher davantage et puis, en 1851, sur le parquet de la Chambre—brusquement—Cartier n'était pas l'homme aux précautions oratoires—il lui adresse ces mots: "On dit que M. Macdonald et ses amis désirent s'approcher de nous, les libéraux, je les prévien que, si telle est leur intention, ils devront pour que nous acceptions leur coopération, changer de principes."

Macdonald, qui voit clair, qui voit loin, qui aime son pays, accepte cette rude invitation. Et voilà formée cette combinaison qui va nous rendre justice et qui nous préparera la Confédération; et puis tous les deux, par un tour de force superbe, amènent le farouche Brown à former un de ces gouvernements de coalition qu'on considère quelquefois nécessaires dans les grandes crises politiques et dans les moments de péril national.

Et la Confédération canadienne était née de ce douloureux enfantement. Le Canada prenait déjà sa petite place parmi les nations du monde.

La Confédération n'est pas une oeuvre parfaite—elle est une oeuvre humaine—elle a causé des déceptions, mais ces dernières sont surtout dues—non pas à l'oeuvre elle-même, mais à ceux qui, chargés de l'appliquer dans une certaine sphère, n'en ont pas compris l'esprit et la hauteur.

C'est ainsi qu'on a attribué au pacte fédéral la situation faite à nos compatriotes dans certaines parties du pays. C'est une grande erreur. Cartier qui voulait que la province de Québec eût seule le contrôle de son éducation, de ses droits civils, et de toutes les choses essentielles à son caractère catholique français ne pouvait pas refuser les mêmes droits aux autres provinces. Il a dit à la minorité de Québec: Vous serez bien traitée, et Québec qui se souvient a tenu parole. Cartier comptait et avait le droit de compter que les autres aussi se souviendraient. Voici comment il s'exprimait à ce sujet à

la Chambre d'Assemblée (7 fév. 1865). "Est-il possible de croire que le gouvernement fédéral ou les gouvernements locaux pourraient se rendre coupables d'actes arbitraires à l'égard des minorités ? Des mesures de ce genre seraient à coup sûr répudiées par la masse du peuple."

La première épreuve fut l'affaire des écoles du Nouveau Brunswick. On demande à grands cris le désaveu fédéral de cette loi. Si Cartier avait consenti à cela, il brisait du coup, de sa propre main, dès sa naissance, la grande oeuvre de sa vie. On le traite de traître et de renégat, etc. L'affaire du Nouveau Brunswick s'est arrangée, Cartier a cinq monuments qui répondent pour lui et le chef de l'église canadienne lui renouvelle sans réserve ce que Monseigneur Racine n'avait pas craint de dire dès 1873.

Puis est venu l'affaire du Manitoba, Cartier avait écrit dans la Charte du Manitoba que les droits des minorités seraient respectés et le Conseil Privé a décidé que ces droits étaient inviolables. On les a violés quand même. Le Teuton a envahi la Belgique malgré un traité solennel : Est-ce la faute des Belges ?

Et puis enfin, voici l'affaire d'Ontario. Le temps est venu de souligner davantage ici certains faits. Je ne viens pas essayer d'absoudre ce qui ne doit pas, ce qui ne peut pas l'être, mais j'ai été quelque peu mêlé à cette lutte et je crois que le temps est venu de préciser davantage certains points. Depuis 1867 jusqu'en 1912, c'est-à-dire pendant les 45 premières années de la Confédération, il y avait du trouble, et des difficultés au sujet des écoles séparées au Nouveau Brunswick et au Manitoba, mais tout allait bien dans l'Ontario. Voilà un fait historique certain et irrécusable. D'où est venu le fameux règlement XVII ? Il a sa première cause—sa racine indéniable—dans les intrigues et la guerre sourde d'une petite coterie de nos propres coréligionnaires—d'une coterie tenace et irréductible ignorant et méprisant les sages avis des hommes les plus éclairés parmi ses compatriotes. Et quand la mauvaise semence a été ainsi jetée sournoisement dans un terrain trop fertile les masques tombent et on nous combat ouvertement. Qui a pris le fameux bref d'injonction contre les commissaires catholiques d'Ottawa ? Des catholiques romains, membres de cette petite coterie. Par trois fois on a été sur le point de s'entendre sur un projet de règlement. Quels sont ceux qui, à chaque occasion, ont combattu pour empêcher ce règlement ? Des catholiques romains. Et le Saint-Père lui-même a été obligé de parler publiquement à ce sujet. Ces catholiques se sont liés contre nous avec l'élément intransigeant si heureux de profiter de cette occasion et de trouver ce point d'appui. Cet état de choses dure encore, mais ce n'est pas aux Pères de la Confédération qu'il faut le reprocher. La gloire des disparus—ce soleil des morts, comme dit DeCelles—ne souffre pas des erreurs qui se commettent aujourd'hui. Espérons des jours meilleurs—je les entrevois et je les espère — mais laissons Sir George-Etienne Cartier et ses collaborateurs dans leur immortelle et pure lumière.



ORATEURS AU DÉVOILEMENT DE LA STATUE DE
CARTIER À QUÉBEC

Le T. H. Arthur Meighen
L'hon. Antonin Galipeault *L'hon. I. A. Taschereau*
M. C. H. Cahan, c. r.
M. Ferdinand Roy, c. r. *S. H. le maire Jos. Samson*
Bâtonnier

Ma tâche serait maintenant terminée si je ne vous avais pas dit qu'après vous avoir parlé de Cartier, il faudrait laisser son monument nous parler pendant quelques minutes.

Les premières paroles de Cartier après l'adoption du pacte fédéral, voulaient dire ceci: Mes chers compatriotes, soyez fidèles au drapeau britannique tout en restant sincèrement attachés à la France et, même si l'on vous y provoque, ne vous isolez pas dans la Confédération — *defunctus ad hunc loquitur. . . semper loquitur.*

Il me semble aussi que si Cartier pouvait parler, il demanderait certaines explications au sujet de l'état actuel des principes qui ont servi de base à l'alliance Macdonald-Cartier. Il me semble aussi que, se levant à toute la hauteur de son amour pour son pays, Cartier regarderait avec angoisse quelques problèmes qui se posent aujourd'hui.

Y a-t-il place au Canada pour un sectionnalisme régional étroit qui—sans considérer s'il doit compromettre l'avenir économique de notre pays—veut tout avoir et faire pratiquement tout payer par les autres? La Confédération ainsi orientée et appliquée peut-elle durer longtemps?

Je laisse à d'autres, dont c'est plutôt la mission, le soin de répondre à ces questions.

Enfin c'est bien la place ici au pied du monument de Cartier pour l'entendre nous parler de trois autres choses qui auraient bien réjoui son cœur.

D'abord, il nous dirait ce qu'il y a de providentiel pour nous dans le fait que l'Angleterre et la France—ayant versé leur sang ensemble pour la lutte contre l'asservissement du monde—sont aujourd'hui des amies et des alliées que nous pouvons aimer ensemble. En second lieu, les mânes de Cartier ont du tressaillir dans leur tombeau lorsque le fils de notre roi est venu ici—quelle leçon et quel exemple—nous parler français.

Enfin—quelle autre leçon de choses et quelles promesses d'avenir! Voici les grands peuples du monde qui trouvent qu'il faut déclarer—dans le traité de paix avec l'Autriche et dans le Concordat avec la Pologne ressuscitée—que les gouvernements devront protéger et respecter les minorités et leurs droits naturels en matière d'éducation.

Cartier a été prophète en disant qu'il doit en être ainsi.

Avec tout cela il me semble que la contemplation de l'oeuvre de Cartier ne vous suffit déjà plus, que vous sentez le besoin de regarder encore plus haut et que, de même, vos coeurs et vos âmes s'élèvent vers des régions supérieures.

Un homme est grand, il est bienfaiteur public, son génie rayonne, son patriotisme resplendit. Mais qui nous l'a donné cet homme et pourquoi nous a-t-il été donné au moment où nous en avions tant besoin? La réponse est facile: Nous sommes un peuple que Dieu a aimé. On a dit que notre histoire est une épopée: Pour

moi elle tient du miracle. Voyons plutôt. La France chrétienne jette ici—sur ce continent nouveau—ce qu'on a si bien appelé "sa semence immortelle"; il y avait ici deux des plus beaux joyaux de son diadème: la Louisiane et la Nouvelle-France. On s'est arrangé pour les séparer et empêcher l'effort commun. La France monarchique en a cédé un à son ennemi séculaire et la France impériale a vendu l'autre à la République Américaine. D'après les calculs humains quel devait être pour nous le résultat de ces deux opérations? Dans notre cas la France avait bien stipulé le retour vers elle de tous ses enfants qui voudraient s'en aller avec le drapeau fleurdelisé de l'époque. En apparence — vu que nous étions alors si peu nombreux—cela était le salut, car rester ici c'était l'absorption, l'assimilation, le tombeau. Et cependant, ils restent, nos gens! Ils restent avec leurs traités! Ils disent: "Ce n'est pas en vain que Dieu nous a conduits ici et nous y demeurons."

Mais que vas-tu faire pauvre petit peuple? Vas-tu—pour fuir la persécution—errer de bourgade en bourgade, emportant tes enfants dans des nattes sur ton dos—comme les Natchez dont parle Châteaubriand? Non! Tu seras l'enfant du miracle! Il ne sera pas nécessaire d'assécher la Mer Rouge pour que tu passes: c'est de l'ennemi d'hier que la Providence fera venir ton salut!

O mon Dieu, nous vous remercions de nous avoir conduits comme par la main de 1763 à 1774! Nous vous remercions d'avoir donné aux hommes d'Etat anglais la largeur de vue qui leur a inspiré—malgré l'élément anglo-saxon d'ici—les deux constitutions successives et progressives de 1774 et de 1791: c'est de là que date notre loyauté britannique qui est un acte de profonde gratitude. Nous vous remercions aussi de nous avoir fait traverser sans naufrage la période difficile de l'Acte d'Union et de nous avoir donné pour cela des LaFontaine, des Baldwin, des Morin et des Taché.

Nous vous remercions enfin d'avoir couronné toute cette première période en nous donnant Cartier, Macdonald et leurs coopérateurs.

Nous vous remercions enfin d'avoir voulu que les 60 mille orphelins de 1760 soient deux millions et demi au recensement de 1921.

A cause de tout cela je dis: Ayons confiance dans l'avenir.

Un dernier mot et j'ai fini.

En votre nom, je remercie le si dévoué M. Villeneuve et ses collaborateurs d'avoir préparé, organisé et conduit à bonne fin l'érection et le dévoilement des trois monuments Cartier à Montréal, dans Verchères et à Québec. Tous méritent notre sincère et entière reconnaissance.

THE R. HON. ARTHUR MEIGHEN'S ADDRESS

PRIME MINISTER OF CANADA

"This occasion affords me the opportunity of paying to the memory of a great Canadian the tribute of a few words of humble admiration. It is 106 years today since George Etienne Cartier was born; it is more than 47 years since he died. Time melted the animosities that obscured the vision and prevented a just estimate on the part of his own generation and we can see clearly now the manner of man he was. His life labors and character are now a treasure prized by the whole people of Canada. He was a political pioneer, he was one of the founders of Canada as we have it now. He cleared the forests and levelled the cliffs—and got together the timbers for our Canadian home. Some that he did has been undone. But the way is clearer and ultimate success is more certain because he lived.

"Cartier was a great leader; but he is better described as a great ruler. His was a genius not so much for leadership as for command. He was a dominant forceful personality—a man of sound judgment and unbending will, a man of ideals and vision but more emphatically a man of sane and practical talent in the every day work of statesmanship. His industry and perseverance, his patient preparation, his dauntless resolve, his indomitable patriotism were unsurpassed in his own time. Because he had these qualities and employed them to the full Canada became a real confederation. Sir John Macdonald too played a great part, a vital and essential part; without Cartier or without Macdonald Confederation, under the circumstances of that time, could not have been brought about.

"I have said that Cartier was a man born to command. His long ascendancy over his fellow countrymen was not due to the absence of other men. He followed rather than accompanied Papineau and Lafontaine, but he excelled both in the volume and value of his achievement. In his own time there were Chauvin, Sicotte and Cauchon on the one side and on the other Dorion, Fournier, Laflamme and Laberge. There is always room for variation of estimate but I believe it is generally conceded the name of Cartier is now resplendent above them all.

"Cartier grasped firmly these guiding principles from which he was resolved never to part, first British Connection, second Responsible Government in full effectiveness, third Federal co-operation instead of Legislative union, the working together rather than the merging of French and English in Canada. On these fundamentals he laid hold and by them he stood unflinching throughout his life.

"Fifty years ago there were public men in Great Britain who regarded the colonies as a burden and sent forth invitations to the Dominions to erect themselves as independent states. Cartier's vision was larger than theirs and at his hands these men received prompt and emphatic rebuke. Time has vindicated more fully than he could ever have anticipated the wise judgment of this far seeing French Canadian. The federal system has, it is true, developed difficulties, but time has demonstrated that the Federal system was the only system that could possibly have met with success.

"It is well worthy of note today that the opinions of Cartier were moulded and confirmed by events of his own time that bear very close correspondence to the wages of unrest and upheaval against which civilization is contending today. The programme of the French revolutionists of 1848 has in all its extreme and impractical proposals a counterpart in the world of today, a counterpart far more widespread and dangerous. The programme of the revolutionists of 1848 was reflected in a body of opinion in Canada and this body of opinion wanted all kinds of changes including an elective judiciary and even annexion to the United States. Against such tendencies Cartier threw the force of his tremendous personality and because he did two generations since have pronounced him blessed.

To see the future clearly and unmistakably as from an eminence all their own, that is the peculiar attribute of great men. To direct the trend of legislation and national activity in the line of the vision so obtained is the life work of statesmen. Sir George Etienne Cartier today is known as one of the founders of his country because his vision was true, because his labors were practical and effective. As early as 1858 when Prime Minister of United Canada, he placed this announcement in the Speech from the Throne:—"I propose in the course of the recess to communicate with Her Majesty's Government and with the governments of the sister colonies on another matter of very great importance. I am desirous of inviting them to discuss with us the principle upon which a bond of federal character, uniting the provinces of North America, may perhaps hereafter be practicable."

From 1858 to 1867 he availed himself of every circumstance to press toward the goal he therein set before his eyes. The idea of Union had already taken shape in his mind and to its guiding principle, that of Federal union, Federal rather than legislative union, he adhered immovably to the end. The energy with which he pursued this proposal, the greatest of his life, the wisdom of the manifold decisions which he made looking to its consummation, the confidence he inspired, not only in his French Canadian compatriots but in even more remarkable degree among his English speaking fellow citizens, these are now in extraordinary degree conceded and are part of the history of our country.

The practical statesmanship and industry of Cartier are reflected as well in a large volume of useful measures that stands to his credit on the legislative balance sheet of this Dominion.

He attacked the Land Tenure problem in Quebec, a big and complicated question, and he attacked it with success.

"His contribution to the passing of useful education legislation is as well one of his titles to gratitude.

The statutory foundation of our militia system is due to Cartier as well. The codification of the civil law of this Province was his labor also — a labor that brought him little gratitude at the time but that is now considered to have been many times worth while.

Speaking as one who has lived for years in Western Canada I should mention the part he played in the acquirement of a vast domain in that country from the Hudson's Bay Company. Indeed it is worth remembering that the bill for the establishment of British Columbia as a Province and of Manitoba as a Province were each introduced and conducted by Cartier and there can be no doubt that much of the labor necessarily given in building up the frame work of their provincial constitutions was contributed by the great French-Canadian. Incidentally it is recorded that two French-Canadians, the Verendrys, father and son, were the first white men to see. "The Shining Mountains" now far famed as the Canadian rockies.

Cartier like all men made mistakes but the main decisions of his life were right. It is characteristic of him that he made his great decisions without much consultation with friends and out of the wealth of his own experience and guided by the dictates of his own conscience and intellect. Speaking of one important step in his life, he said:

With regard to this matter, I have not sought the advice of my countrymen nor of my political friends. I here confess that in all important acts of my life, of my political career I have not consulted anyone."

Possibly it is some encouragement for us now to reflect that although now the summation of Cartier's life work is placed by universal acclaim high and indeed among the very highest in the records of our public men, entitling him to a place in the grateful memory of his country and to ceremonies such as we are now performing in various parts of the land, in his own time he was subject to assault and calumny as persistent and as bitter as was ever levelled at a politician's head. He was denounced in some parts of Canada as a bigot and he was denounced in his own Province as secretly designing the anglicization of his people. Both allegations are now conceded to have been flagrantly and cruelly false. A newspaper in this Province once denounced him as the supporter of monopolies, of the seigneurs, the upholder of well-paid government situations, a breeder of corruption, the enemy of justice, the champion of illegal measures,

the apostle of servitude, the partisan of passive obedience, a jobber." That pretty well covers the whole field of vilification.

But time has done its work. Cartier himself never lived to witness, and very few men do live to witness, the fair and final judgment of his country after the smoke of mis-representation has lifted and the passions of controversy have subsided. But the favorable verdict of posterity is something a thousand times worth while and the ceremonies of this afternoon are one of a multitude of manifestations of how sincere and how universal that favorable verdict is.

Cartier toiled and he did not toil in vain for friendship between English-Canadian and French-Canadian, for friendship securely based not on racial amalgamation, or an impossible uniformity, but on mutual confidence and respect, for the conquest of sympathy over prejudice; for the triumph of good will. Let us strive to bring to full fruition the vision of Cartier and of the fathers of Confederation. Let the aspiration of Lamartine be ours:

"Reconnaissons-nous donc, O fils des mêmes pères
Le sang de nos aïeux là-haut nous avouera!"

S. E. LE CARDINAL BÉGIN

Gracieusement invité par le distingué président du Centenaire Cartier à vous adresser la parole en cette circonstance mémorable, je vous avoue, sans détour, mon embarras de revenir sur un sujet qui a été traité avec tant de compétence et d'éclat au jour du dévoilement du superbe monument érigé, à Montréal, à la mémoire du grand homme d'Etat que fut Sir George-Etienne Cartier. C'est pourquoi, je ne crois devoir ajouter qu'une ou deux courtes réflexions au message que j'ai déjà envoyé à cette occasion pour applaudir de tout coeur à l'idée qui a présidé à la conception et à l'exécution de cette louable entreprise.

Le titre de "père de la Confédération", commun à tous les artisans du pacte fédératif, semble revenir de préférence à Sir George-Etienne Cartier et à son collègue d'origine britannique, Sir John A. Macdonald. La critique impartiale, mais sévère, de l'historien et du philosophe n'a pas manqué, nous le savons, de relever en cet

événement d'importance majeure, des imperfections inséparables de toute oeuvre humaine. L'esprit pénétrant et expérimenté de Cartier s'en était bien rendu compte et les avait justement appréhendées. Il comprenait, d'autre part, que faute de recourir à cette organisation à la fois une et complexe, où le danger d'une centralisation dominatrice trouverait son contrepoids dans l'autonomie de chaque province, celle de Québec, avec sa constitution spéciale dans l'ordre légal, éducationnel et religieux, pourrait être menacée tôt ou tard, par l'Union Législative, de perdre la jouissance de ses droits traditionnels et de voir compromettre le rôle que lui a assigné la Providence dans l'histoire du Nouveau Monde.

Il s'agissait, en un mot, de choisir le moindre de deux inconvénients dont l'un ou l'autre serait inévitable, et de sacrifier une part moins essentielle de l'indépendance de la vieille province française pour sauvegarder la principale. Dieu sait si le grand homme d'Etat a lutté pour assurer à sa province natale le rang de dignité et d'influence qui lui revient par droit d'aïnesse et de priorité historique. Notre province, comme on se plaît à lui en rendre le témoignage, a toujours été fidèle au mandat qui lui fut confié par la charte fédérative, et si parfois ce pacte a souffert quelque violation, les nôtres en ont été plutôt les victimes que les auteurs.

Le recul de près d'un demi-siècle, depuis la mort de Sir George Etienne Cartier, n'a pas oblitéré, je me plais à le reconnaître, la souvenance du rôle de premier ordre qu'il a joué dans l'histoire de notre pays, et aujourd'hui toute la nation s'entend pour immortaliser sa mémoire par un monument digne de lui et de son oeuvre.

Un publiciste de haute valeur qui n'est pas de notre race ni de notre religion, M. John Boyd, a écrit de main de maître la biographie de Sir George Etienne Cartier. Il rend surtout hommage à sa valeur politique, à sa carrière pleine d'enseignements pour ses successeurs dans l'arène parlementaire, mais il n'oublie pas de louer en sa personne le catholique fidèle à sa religion. Aux diverses circonstances où, dans sa vie publique, Cartier professe hautement la fermeté de sa foi, le biographe aurait pu

ajouter celle où il défendait au Parlement d'Ottawa le généreux mouvement des jeunes canadiens d'origine française et irlandaise qui, nouveaux croisés, s'étaient élancés au secours du Souverain Pontife, menacé dans ses droits par les hordes de Garibaldi. Le fanatisme des sectes s'en était ému, et une interpellation au ministère avait signalé à l'attention du cabinet cette démarche, à leurs yeux répréhensible. Inutile de rappeler que la réponse de Cartier réduisit au silence ceux à qui le geste des zouaves pontificaux avaient semblé être une attaque intempestive contre une nation en paix avec l'Angleterre.

Une dernière réflexion, ou plutôt un dernier souvenir, et j'ai terminé cette allocution par trop brève et que j'aurais voulu faire plus digne de la circonstance.

Le site choisi à Québec pour le monument Cartier est un sol fertile en souvenirs historiques. C'est ici, en effet, que, en 1693, le deuxième évêque de Québec, Monseigneur de St-Vallier, commença l'érection de son évêché, édifice de proportions et d'architecture dignes du grand siècle qui allait bientôt finir. C'est ici, après la cession du Canada, y furent tenues, dans ce même édifice converti en hôtel du Gouvernement, les premières assises du Parlement Canadien. C'est ici que, en reconnaissance de ses mérites, de sa loyauté et, en particulier, des services rendus à la Couronne britannique, notamment durant la guerre de 1812-1814, le grand évêque Plessis, investi du mandat de Conseiller Législatif, défendit avec tant de logique et d'autorité les droits de l'église de Québec dans l'ordre administratif et éducationnel. Cet évêché-parlement et la nouvelle construction de proportions grandioses qui le remplaça en 1831 et fut détruite par le feu en 1854, furent témoins successivement de l'éloquence de tous les grands politiques de l'époque. Dans le dernier édifice, modeste construction en briques, érigé sur le même site, destiné à son tour à devenir la proie des flammes, fut élaboré le projet de la Confédération. C'est là que Sir George Etienne Cartier prononça quelques-uns de ses principaux discours sur cette entreprise qui de-



*Le monument Cartier à Québec
Parc Montmorency.*

vait, dans son intention et selon ses prévisions, consolider la prospérité de notre pays.

Qui sait si l'écho de la voix de l'illustre champion de nos libertés religieuses et de celles de tous nos vaillants patriotes qui ont combattu en cet endroit, *pro aris et focis*, n'a pas retenti à l'oreille de l'homme d'Etat qui a soutenu avec tant d'intelligence, de patriotisme et de ténacité la défense des droits de sa province bien-aimée ? Qui sait si l'image imposante de l'immortel Plessis et de ses collaborateurs dans l'oeuvre de la conquête et du maintien de nos droits religieux et nationaux n'a pas surgi parfois devant le regard de Cartier et si le souvenir de cette vaillance ne l'a pas stimulé et encouragé à lutter jusqu'au bout pour le triomphe d'une cause sacrée entre toutes, la sauvegarde de notre religion, de notre langue et de nos institutions ?

Comme Plessis, Cartier désirait ardemment l'union, sous le drapeau britannique, des grandes races destinées par la divine Providence à constituer la nation canadienne. De cette union harmonieuse basée sur le rapport mutuel des droits égaux de l'une et de l'autre, le pacte fédéral devait être, selon ses vues, la garantie et la sauvegarde.

Si cette fin désirable n'a pas été jusqu'ici pleinement réalisée au gré de ceux qui l'ont conçue, ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre, mais plutôt aux difficultés inhérentes à toute oeuvre de cette grandeur. Ces obligations, libre aux éléments constitutifs d'une société comme la nôtre de les atténuer par l'observance des grandes lois de la justice et de la charité. Il y a là matière à un examen salutaire de conscience pour les groupes comme pour les individus.

Après un demi-siècle d'expérience, il convient de reconnaître et de regretter les erreurs du passé et de prendre des résolutions qui assurent pour l'avenir une ère de paix et de prospérité sans mélange.

Puisse l'acte solennel que nous posons aujourd'hui et le noble monument qui en perpétuera le souvenir en être le gage providentiel.

C. H. CAHAN, K. C.

The erection of this graceful Statue in honour of Cartier, will serve not only to bind this generation of Canadians to the preceding generation, but it will also remind generations yet unborn of the high ideals and splendid accomplishments of those eminent in the public life of Canada, who were destined to mould its political thought and life when the Canadian Confederation was first established and during the recurring difficulties of the earlier years of its development.

Other monuments now standing in this historic City of Quebec vividly remind us of the splendid courage of those early French voyageurs, and the sublime heroism of those devoted and self-sacrificing missionaries of the Cross who were the pioneers in establishing civilized settlements, centres of industrial enterprise, of intellectual advancement and of religious life and work, from Louisburg, up the St. Lawrence River to Quebec, to Montreal, along the shores of the Great Lakes, to the head waters of the Missouri River, down the Mississippi to where it meets the sea at New Orleans.

Their labors and their attainments are embodied in the historic, poetic and romantic literature of Canada, and from the very groundwork of the immortal traditions of our country.

The generations which succeeded these early pioneers had other, but hardly less arduous and difficult responsibilities imposed upon them by the times in which they lived. It was for them to clear the forests, till the lands, establish the elements of industry, and to lay the foundations of our parochial and municipal systems of local administration, with churches and schools for religious teaching and secular education.

The education, the cultural development of the people, created an over-powering demand for political liberty; and, after years of agitation and discussion, accompanied, as often occurs in similar eventful epochs of political progress, by more or less of turmoil and disorder, the principles of representative government of the people by the people were firmly established in this country.

Then followed the organisation of the four Eastern Provinces of British America into a Dominion of Canada, under a federal compact which was designed to perpetuate representative institutions, while jealously safe-guarding the essential rights and privileges of the existing racial and religious minorities.

I, then a mere lad, born and living in one of the Western counties of Nova Scotia, can well remember the day on which Canada was proclaimed a Dominion under the Crown; and I recall, in later days, the ardor and enthusiasm with which we of the younger generation looked forward to the future expansion, progress and development of Canada.

Cartier had a clear vision of that future. He saw that this great River St. Lawrence would inevitably become the highway for the larger share of the commerce of the Northern half of this continent; that canals, harbour works, railways and telegraphs were prerequisites for the inevitable future industrial and commercial expansion of Canada; and for him to foresee events was to prepare efficiently for their speedy accomplishment.

Cartier, I believe, also foresaw that Quebec was destined to become the pivotal Province of all Canada; that the Island of Montreal would inevitably become a great industrial community, and one of the greatest outports of trade, commerce and shipping of the world; and also a centre of learning and of culture. He also contemplated the development of the Province of Quebec as a great agricultural community, preserving for centuries to come the use of the French language and civil law, and the family and parochial life and traditions which are peculiarly an heir-loom of the French race.

But his sympathies were not limited by the bounds of his own Province. He loved Canada, and all of Canada. He manifested, by his own example and teaching, by the spirit in which he performed his public duties and administered the public affairs committed to his charge, his unswerving conviction that the French race in Canada could only achieve their highest destiny and wield their most potent influences for good in the upbuilding of Canada, by cooperating, whole-heartedly, with their fellow Canadians of English speech and race, in the magnificent work of developing a great Canadian nation, which would show to the world at large that, by mutual understanding and sympathy, by concession and compromise in non-essentials, it is quite possible for men of different religious faiths and of different race and language, to live together in peace and happiness, and to develop in unison the fundamental institutions of their common national life.

To those of us who were born in this country of parents natives of this country, Canada naturally stands without rival in our affections; and her peace, progress and prosperity will ever be the objects of our patriotic devotion. We are a part of a great Empire, and we live in a world of many different nationalities. As we develop in intelligence and general culture, we cannot be indifferent to the crying needs of humanity at large. Our sympathies go out to those, far removed from us, who suffer wrongs and wretchedness, all their own. We cannot, if we would, live unto ourselves alone. We will inevitably, more and more, as time goes on, be constrained, for our own good, for safe-guarding our own highest and best interests, to participate in international affairs. As part of the British Empire, we cannot remain indifferent to the solution of questions of vital concern to its peace and welfare; and, undoubtedly, experiences gained in surmounting our own peculiar difficulties, will develop in our citizens special qualities of mind and heart, which

will specially adapt them for considering and assisting to solve grave empire problems.

But, over all and above all, our first duty is to Canada, the land of our birth or of our adoption, the land in which we live, whose history and traditions specially to us, to our children, and to our children's children yet unborn. The love of his own country was to Cartier an inspiring and all-prevailing force throughout his public career. It broadened his understanding and sympathy. It intensified the fervor of his own spirit. It must ever be a potent influence in quickening and vivifying the patriotic sentiments of the whole body of the Canadian people.

As a citizen of this great Province of Quebec, as one who has taken personal pride in her intellectual and material progress, who has grieved over her discouragements and difficulties, and, in a humble capacity, endeavoured to uphold her rights and privileges, I hope and trust that her citizens, those of eminence and power, and those of humbler capacity, may emulate the spirit of Cartier and assume and hold for her as of their very birthright, a pre-eminent position and influence in guiding and directing the future destinies of this Canadian nation, which we all equally love, and to whose highest welfare we pledge the devotion of all the capacities with which Providence has endowed us.

SON HONNEUR LE MAIRE SAMSON (1)

La solennité de cette manifestation m'impose un premier devoir dont je m'acquitte avec empressement: c'est d'offrir, en ma qualité de maire de Québec, l'expression de notre gratitude et nos remerciements aux nombreux dignitaires de l'Eglise et de l'Etat qui ont bien voulu rehausser l'éclat de cette réunion par leur présence.

Nous sommes assemblés pour payer le tribut de notre admiration et de notre gratitude à l'un des fils les plus illustres de la nation canadienne. Dans toutes les parties du Canada l'attention du peuple est aujourd'hui portée sur Québec; tous les citoyens se joignent à nous dans cet hommage rendu au plus méritant des hommes distingués auxquels la nation a déjà donné une marque de son appréciation en leur conférant le titre de "Pères de la Confédération Canadienne". Saint-Antoine-sur-Richelieu, village natal de Sir George-Etienne Cartier, puis la ville de Montréal, ont déjà élevé des monuments à sa mémoire. Il était juste qu'il eut d'abord un monument dans la

(1) Son Honneur le maire ayant été forcé de s'absenter, son discours fut lu à l'assemblée par M. H. J. J. B. Chouinard, greffier de la cité.

paroisse qui l'a vu naître, puis sa statue dans la florissante ville de Montréal où il passa la plus grande partie de sa vie, qui lui doit la plus grande part de son merveilleux développement; mais Québec, berceau de la nation, forteresse qui tant de fois a été le rempart de la race et le théâtre de luttes acharnées pour la conservation de la langue française et des traditions ancestrales, Québec, théâtre des événements les plus tragiques de l'histoire Canadienne, a voulu aussi réclamer l'honneur d'élever un monument à Cartier. Et c'est pour participer à cet honneur que nous sommes ici réunis.

Cartier assura d'abord son avenir en devenant avocat de renom puis un savant juriste. Il entra ensuite dans la vie publique, à temps pour que son nom occupe une première place sur la liste de ceux qui ont conquis pour les Canadiens le gouvernement responsable. Quand sa réputation fut solidement assise et qu'il eut gagné la faveur populaire, il entra au Parlement où on le vit bientôt acquérir de l'influence, remporter des succès marqués et prendre place parmi les hommes auxquels était réservé le plus brillant avenir.

On ne peut pas nier, en repassant l'histoire des développements merveilleux de notre pays, l'influence extraordinaire qu'exerça Cartier sur les destinées du Canada. Et plus on étudie son oeuvre, l'oeuvre d'un géant, plus l'on admire la sagesse, la prévoyance dont il fit preuve en préparant les mesures législatives nombreuses qui devaient respecter les aspirations et garantir l'union des provinces qu'il éleva au rang de nation.

Son éloquence était sobre mais elle entraînait à sa suite tous ses partisans quand il lui fallait lutter pour ses idées. Puis, on le voit toujours au premier rang chaque fois que l'honneur de sa province eut besoin de défenseurs.

La ville de Québec accepte donc avec fierté la propriété du monument qu'on vient de lui confier; elle est heureuse d'assumer la charge et l'entretien de cette statue magnifique du grand citoyen, de l'ardent patriote, du législateur éclairé, promoteur de tant d'entreprises publiques et nationales; elle s'honore en acceptant cette statue de Sir George-Etienne Cartier, un des plus illustres parmi les hommes d'Etat éminents que nous révérons tous comme les Pères de la Confédération Canadienne.

THE VERY REV. DEAN SHREEVE OF QUEBEC

Because of the regretted absence from the city of the Lord Bishop of Quebec, it has fallen to my lot, at this request, and by your kind invitation, to have a place in this distinguished assembly, and to take a share in this programme which is being graced by the presence of so many occupying high position and authority in Church and State.

It is not mine to stand here in my own right but at the request of my bishop to be a representative on this occasion, and I highly appreciate the honour thus conferred upon me.

The importance and impressiveness of a ceremony such as this are dependent entirely upon the achievements and character of that personality whose memory is being recalled, and whose life is commemorated.

Today history abundantly justifies our action; and the speakers of this afternoon are but re-echoing that verdict.

And, yet, even in this moment, when our thoughts are centred upon Sir George Etienne Cartier, and his prominence in the Canadian country of his time, will you kindly permit me, as myself a Nova Scotian by birth and education, to remind you that, at that same period, there were men from that little province by the sea, who nobly bore their part in the great political battles in which Cartier was so prominent and dominating a figure.

Granted that the great and influential sections of our Country then were Upper and Lower Canada, so called; now Ontario and Quebec; but all who have read history know that Nova Scotia has not been lacking in her generous contribution of great and strong men who side by side with Cartier, labored for the upbuilding of this land.

In speaking of him particularly there are but two things which I desire to accentuate in his career.

It is my misfortune and my loss that I am unable to speak the French language. My slow and sluggish tongue finds it impossible to compete with the agility of the French speech, and my yet more slow and more sluggish English ear has not the necessary speed of grasp to enable me to hold the meaning of the vivacious French utterance! But it is my happiness to be able to read it, because the eye can travel at its leisure across the printed page, whose letters do not rush from my sight as the "*Winged*" words of the French Speaker do from my hearing.

And I take up two maps of our country: one printed in English and the other in French. In the former I read the title "*Dominion of Canada*". The word "*Dominion*" is a majestic word: it tells of solidity; it speaks of a deep and strong foundation, it is a name to be proud of, and we are glad that it was selected as a title of this land.

But now, as we look at the French map, we see the same outline; the same "magnificent distances" from ocean to ocean; the same mighty rivers, East and West, emptying their waters into the Atlantic and Pacific; the same boundless prairies; and the same great mountains and lesser hills; it is the same dear land; and here we read the title: "*Puissance du Canada*."

There is subtle attractiveness in that word. Its sibilant sounds seem to suggest plurality; it appears to be reaching out hands to



DÉVOILEMENT DU MONUMENT DE QUÉBEC

Les hôtes du comité photographiés à l'ouverture de la cérémonie

Le commandeur Victor Châteauneuf prononçant le discours d'ouverture. De gauche à droite: Le T. H. C. J. Doherty, ministre de la Justice, l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, le T. H. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, Son Eminence le Cardinal Bégin, le T. Revd. Dean Shreeve.

gather into itself forces which otherwise might have been minimized or dissipated, or possibly all together lost, if left to their separate and isolated existence; it speaks not only of the possibility, but of the result of *action* leading to completion: the objective forme in it was used if memory of history is accurate, to describe the Sovereign in the days of the old French regime!

“Dominion of Canada”
“Puissance du Canada”

Standing in the front rank of that group of great men, the “Fathers of Confederation” who gave to us the proud right to use those titles was the man whose statue has just been unveiled.

To them, and to him prominent among them, is due, because of the prescience they displayed the credit of the achievement which has thus far resulted in the growing nationhood of Canada of today; and to them and to him, will be due, in their measure, the glory of the Canada of the future.

And the second thing which is in my mind to mention—as a representative of the English speaking people in the Province of Quebec — is not unimportant.

In every country, in every community, in every group of thinking men there are, and always will be, differences of opinion and outlook.

This will be the case, even in the minor affairs of life, as well as in the great and burning questions upon which the larger issues depend. Foremost among these are Politics and Religion.

In both these reasons deep feelings are aroused, and possibilities of estrangement exist. And yet even here our great difference should be noted. Political opinions—even among Prime Ministers—do not always necessarily become matters of Conscience. Decisions are reached, and judgments are formed, presumably with sincerity, but conviction here need not always involve conscience.

But Religion is the mightiest force in life. Its principles touch the deepest springs of our being. Its truths are held tenaciously. Here we deal not merely with changing opinions of the passing hour. Here conscience stands as Sentinel, and guards the avenues of our movements.

And here, if anywhere in life, there must be mutual consideration between those who differ.

On yonder scroll, (attached to the statue,) are written these noble words which fell from the lips of Cartier: “Justice égale à toutes les races, à toutes les croyances.”

The man who held sincerely such convictions as are enshrined in those words, and who, placed in a position of authority, acted upon them, deserves the commendation and merits the praise not only of the population of the Province of Quebec, but also of the citizens of Canada and the peoples of the whole world.

L'HON. ANTONIN GALIPEAULT

En parcourant la merveilleuse histoire de notre jeune nationalité, en lisant ces pages admirables, pour nous légitimes objets d'orgueil, on est frappé par certaines figures illustres qui s'en détachent en relief et dont chacune semble incarner en elle toute une période de notre vie comme peuple. Eloignées de nous par les années, elles nous apparaissent comme entourées d'épopées. Toujours douées providentiellement des qualités nécessaires aux combats de leur temps, leurs âmes paraissent synthétiser en elles les qualités et les vertus, les aspirations et l'idéal de tous leurs contemporains.

Tel fut Papineau, ce grand lutteur, ce Titan toujours au combat et dont les siècles ne sauront faire disparaître la mémoire du cœur de ses compatriotes.

Tel fut Lafontaine, ce maître de modération, d'énergie et de patriotisme dont l'œuvre bienfaisante se fait encore ressentir et dont la gloire ne passera jamais.

Tel fut celui dont toute une nation fête aujourd'hui l'apothéose: Tel fut Sir George-Étienne Cartier.

Aussi jamais démonstration nationale ne fut-elle plus méritée que celle qui nous réunit en ce jour, et jamais endroit ne fut mieux choisi pour exprimer à la mémoire de celui que nous fêtons les sentiments qui nous animent. Sur ce sol béni du vieux Québec, berceau de notre race, en cet endroit même où Cartier livra jadis pour elle ses plus nobles combats, n'était-ce pas juste qu'il s'élevât à sa gloire un mausolée digne de lui, capable de rappeler aux générations futures la beauté de son génie et la grandeur de ses œuvres.

Par son énergie inlassable et ses clairvoyants efforts, Cartier, catholique convaincu autant qu'ardent patriote, réussit à faire répéter et préciser les garanties plutôt vagues du libre exercice de notre religion, données sur les champs de bataille par les généraux anglais. Grâce à lui, ces garanties font aujourd'hui partie de notre constitution même et nous offrent une sécurité à toute épreuve. Ne convenait-il pas et n'est-ce pas la Providence qui a permis que son monument s'élevât à côté même de celui du premier évêque canadien, afin que leurs deux ombres, se confondant ensemble, évoquassent sans cesse dans l'esprit de nos compatriotes les deux plus grandes vertus qui soient, l'amour de la religion, l'amour de la patrie.

Et quel homme d'Etat canadien-français a jamais plus que Cartier mérité les honneurs qu'on lui décerne? Vous venez d'entendre un panégyrique complet de sa vie et de ses œuvres. Vous connaissez tous les détails de cette carrière si féconde. Aussi n'est-il pas de mon intention de parcourir de nouveau son histoire, si productive pour nous de résultats salutaires et parfois inespérés. Qu'il me soit permis seulement et je regrette qu'une voix plus autorisée parmi mes collègues n'ait pas été choisie pour le faire, qu'il me soit

permis seulement de déposer sur le socle de son monument l'hommage de toute notre admiration et de toute notre reconnaissance.

Admiration pour l'homme que fut Cartier. Quand on étudie sa vie, quand on le suit pas à pas dans la carrière si fructueuse qu'il a fournie, on est émerveillé des qualités si nombreuses qui le caractérisent. On dirait qu'un génie bienfaisant a présidé à sa naissance pour le douer de tous les dons nécessaires aux combats et aux luttes qu'il lui faudrait soutenir. Cartier fut un maître d'énergie. Son âme, trempée comme le plus bel acier, méconnaît toutes les défaillances. Il a pu connaître la défaite, mais en elle, comme le souverain de l'histoire, il puisait la leçon nécessaire, qui devait amener la victoire du lendemain. Et c'est dans cette qualité maîtresse qu'il faut chercher la note dominante de cette nature d'élite. Toutes les autres en découlent comme d'une source abondante. Son activité sans trêve, sa combativité, son amour du travail, son indéfectible courage, autant de qualités qui jaillissent spontanément de sa puissance de caractère. Appelé à se choisir une devise, sans hésiter, à la Bayard, il s'écrie "Franc et sans Dol", et grâce toujours à sa qualité dominante, il a la rare fortune de la superbement incarner.

Et c'est encore dans ce don si rare, mais qui fait les véritables hommes, qu'il faut chercher la source de sa clairvoyance et de sa diplomatie. C'est par l'étude approfondie des problèmes qui se soulèvent que notre héros, à force de concentration, prévoit la marche inévitable des événements et discerne les armes nécessaires et les moyens à prendre pour faire sourire la victoire.

Et si l'on ajoute à tout cela les qualités les plus belles du cœur, une délicatesse exquise, cachée parfois, il est vrai, sous des gestes un peu brusques, mais bien sincère et bien réelle; une fidélité inébranlable à ses amis, marque d'une grande âme et d'une nature d'élite, une gaieté bien française sachant oublier la difficulté de l'heure présente dans l'allégresse d'une chanson; et si l'on ajoute surtout un attachement inébranlable à la foi de ses pères et un amour débordant des siens et de sa patrie, ne se trouve-t-on pas en présence du caractère idéal canadien-français et n'est-ce pas avec raison que s'envole vers celui qui en fut doué l'admiration profonde et sincère de toute une nation.

Mais notre admiration ne doit-elle pas se changer en reconnaissance lorsque l'on voit cet homme, si magnifiquement doué, mettre au service des siens et de sa patrie les dons qu'il avait reçus de la Providence, et les faire servir à l'accomplissement d'une œuvre dont la somme et la diversité nous frappent d'étonnement et même de stupéfaction.

Rien de ce qui pouvait intéresser les siens ne reste étranger à son activité dévorante. Les statuts abondent de lois bienfaisantes dues à son initiative et à sa vigoureuse combativité. C'est la réforme de l'instruction publique, l'abolition de la tenure seigneuriale, la décentralisation judiciaire, la création des bureaux d'enregistrement, œuvre essentielle dont on ne comprend réellement l'importance qu'en essayant de réaliser l'état de choses que créerait leur disparition.

Cartier avait compris la force que donnait à notre nationalité l'autonomie des municipalités, dont chacune était comme un boulevard de défense pour les nôtres. Aussi avec quel soin jaloux fait-il consacrer le principe de cette autonomie et régler les détails de leur administration.

Grâce à lui le Canada acquiert la pleine liberté maritime, pas additionnel dans notre marche vers notre autonomie coloniale.

Plus de cinquante lois organiques pourraient être énumérées, toutes dues à son instigation quand elles ne sont pas son oeuvre. Tellement que l'on se demande comment un homme seul a pu tant concevoir, entreprendre et réaliser.

Mais ce n'est pas seulement par ce monument législatif que Cartier mérite notre reconnaissance. Son patriotisme clairvoyant avait compris que la garantie donnée à l'existence de nos lois civiles françaises acquerrait une force nouvelle par une énonciation bien claire de ce qu'elles étaient. Il avait compris qu'une codification était nécessaire. Aussi lui devons-nous, en 1865, la promulgation de notre magnifique code civil, consécration nouvelle et inviolable de notre attachement au génie législateur français.

Et puis quel service immense n'a-t-il pas rendu au Canada tout entier lorsque, grâce à sa prévoyance géniale, entrevoyant des possibilités infinies de développement, il obtenait par sa diplomatie l'extension de nos frontières jusqu'à l'Océan Pacifique même, par l'entrée de la Colombie Anglaise dans la Confédération canadienne et par l'acquisition des vastes territoires de l'Ouest, Cartier n'a-t-il pas démontré une fois de plus ce que peuvent pour le bien de tout le pays la culture et le génie français.

Et que dire de son oeuvre maîtresse, la formation de la Confédération Canadienne? Ne suffirait-elle pas à elle seule à faire **passer son nom à la postérité?**

Certes, je n'entreprendrai pas de porter sur notre constitution un jugement hâtif. D'assez nombreuses années n'ont pas encore consacré son oeuvre et son mérite pour que l'on puisse, sans crainte d'errer, proclamer son indéfectibilité. Elle peut avoir des lacunes, quelle oeuvre humaine n'en a pas? Mais il est certains faits que nous pouvons proclamer hautement et dont nous avons droit de nous enorgueillir: c'est que depuis cette Confédération nous marchons à pas de géants dans la voie du progrès matériel. Nous avons plus que doublé dans toutes les sphères de l'activité humaine et nos perspectives de développement sont presque infinies.

Et dans notre province de Québec nous avons joui et nous jouissons encore de la plus grande somme de liberté qui ait jamais existé dans l'histoire de tous les peuples.

Et tout cela, c'est à Cartier que nous le devons. C'est là le fruit de son travail incessant, de la constance de sa volonté, de la persévérance de son patriotisme.

Aussi en ce jour de fête canadienne, ô Cartier, si nos esprits sont frappés d'admiration devant la beauté de ton oeuvre, nos coeurs

débordent de reconnaissance pour tous les bienfaits qu'elle nous a valus. Tu vois aujourd'hui tout ton peuple, dans un mouvement spontané, t'élever ce magnifique monument et te décerner les honneurs suprêmes. Nul ne les a jamais plus mérités. Et cependant il nous semble juste de répéter avec le poète canadien :

“Et si nous élevons ce buste à ta mémoire,
Ce n'est point pour sauver ton grand nom de l'oubli;
Ton oeuvre te suffit pour mériter la gloire
Et vivra plus longtemps que ce marbre poli.

M. FERDINAND ROY (1)

Après tant de discours et d'éloges que la reconnaissance nationale lui a adressés, supposons que l'âme de Cartier vient, un moment, animer cette statue, et écoutons Cartier nous parler à son tour.

—Je suis l'Histoire. L'hommage qui me vient des vivants est vain si ma vie ne vous fait pas, vous qui êtes le présent, jeter en terre, pour assurer les moissons de l'avenir, les meilleurs fruits du passé.

Homme d'idées et d'action, c'est dans le nuage des passions humaines que, naguère, j'ai cherché et suivi mon devoir d'état. Aujourd'hui dans la lumière de mon impassible sérénité, je peux, sans vanité ni orgueil, juger mon oeuvre et dégager de ses faiblesses mêmes, la leçon que mon pays peut en tirer.

Le grand fait de votre passé, c'est la lutte que se sont livrée les deux peuples qui, depuis des siècles, se sont disputé l'empire intellectuel ou matériel du monde.

Quand mon intelligence s'ouvrit à l'idée de patrie, les faits dont je fus témoin, continuaient, tout simplement, de démontrer l'âpre survivance de cette rivalité.

Car depuis cent soixante ans, en ce pays où j'ai vu couler, parmi la poésie de sa tranquille majesté, le plus noble des fleuves, le flot de vie humaine qui passe emporte pêle-mêle, vers un océan inconnu, les enfants de ces races qui ont créé les deux nations canadiennes.

Frères rameaux détachés de deux arbres géants, ces nations poussaient alors leurs jeunes racines dans ce sol nouveau, et essaïmaient sur ce trop vaste territoire leurs fils qui ne s'aimaient point. Toutes deux mineures, elles devaient, par un destin encore plein de mystère, vivre ensemble et chercher, puis poursuivre, un but commun.

La première, fille de la nation guerrière et généreuse, était passée, l'âme en deuil, avec les fils hautains de la seconde, sous la tutelle du peuple aux sangs divers qui, de son île étroite, étend sur l'univers sa domination.

(1) Elevé à la magistrature depuis.

L'une matait mal sa rage de vaincue. L'autre promenait l'oeil d'un vainqueur sur cette terre promise enfin gagnée, et, la conquête du sol achevée, commençait de poursuivre celle des esprits, sans même se soucier de tenter la conquête des coeurs.

L'air que nous respirions était trop plein de ces passions pour que la raison n'y fût pas souvent obscurcie. Les droits, garantis, plus encore que par les traités, par la loi divine et universelle, étaient méconnus ou menacés; les abus de la force tyrannique étaient tempérés par la seule sagesse puisée dans l'amer souvenir d'une amputation récente réussie au pays voisin.

Et, pour hâter la trop lente gestation des libertés politiques conçues dans ce chaos, sans trop savoir ce que disait la saine raison, mais sachant d'instinct qu'il n'est guère de sacrifice stérile, je fus, moi aussi, de ceux qui, prématurément, donnèrent le baptême du sang à cette liberté qui allait naître pour ma patrie.

Puis, la mince fumée de cet inégal combat s'étant dissipée, les luttes, éternelles celles-là, de la politique me réclament, et, soldat toujours, je réponds: présent!

Autre terrain, autres batailles, mais même objectif: la patrie à défendre. Ce n'est plus de détruire le camp adverse qu'il s'agit; mais de construire et de meubler l'édifice national où les deux camps pourront, sinon tout de suite fraterniser, du moins trouver enfin le repos de l'ordre.

Je deviens donc homme public. Or, la science politique, comme l'art militaire, signifie action. Et, l'homme politique, sachant que dans cette sphère d'activité, seule l'action collective est féconde, doit ou s'abstenir ou prendre parti. Loyalement, nettement, je prends parti. Et, fidèle à la parole donnée aux collaborateurs de mon choix, c'est toute l'énergie de mon âme que je mets à l'entreprise de réaliser le voeu qui alors, s'échappe, en expressions diverses, de toutes les âmes sincères. Ce voeu, pour les deux jeunes nations qui, marchant côte à côte ne se pénètrent point, c'est de trouver, chez elles, la paix, en formant un seul peuple, c'est en se mettant d'accord, de créer un Etat.

Divisées par leur nature ethnique et par le souvenir de leurs discordes, unies par le seul lien de l'intérêt territorial, elles étaient encore des entités politiques distinctes, qui, sans savoir leur voie, cherchaient à tâtons un asile stable où abriter au moins leurs rares aspirations communes.

Les deux races n'avaient jusque-là contracté entre elles que des alliances illégitimes, l'une ayant violenté l'autre; d'où, le caractère passager et précaire de ces unions forcées. Comme des tribus nomades, elles dressaient leur tente, tantôt dans une province tantôt dans une autre; et leur gouvernement, mal équilibré, accentuait davantage entre elles les divergences, alors que d'urgence, il fallait réunir en faisceau les désirs d'accord. Le désordre était partout.

Et c'est dans cette confusion des espoirs et des haines que, pour engendrer un grand peuple, sous l'inévitable suzeraineté du Pouvoir vainqueur, je crus à la force d'une alliance librement consentie entre les deux races canadiennes, à la vertu d'une sorte de mariage de raison entre le fils d'Albion et la fille de France.

La raison aussi a ses raisons que le cœur ne comprend pas. Ma foi hardie en cette solution du problème irritant, on finit par y adhérer. Et, ainsi, des deux races formant un seul Etat, pour abriter le peuple canadien naissant, je me fis l'architecte de la *Maison canadienne*.

* * *

Cette maison où loge votre vie politique a pour fondement l'unité centrale des intérêts généraux du pays, pour murs de soutien, la diversité autonome des pouvoirs régionaux. Sous la clé de voûte britannique, chacune des deux races y a, dans des salles à elles, comme un arsenal de droits garantis qui protègent la libre allure de son développement propre.

Que vaut cette oeuvre?

Mon regard posthume n'y découvre pas la trace d'un génie puissant ayant su tirer du chaos tous les éléments d'une création parfaite, et capable de prévoir la force et la direction des vents mauvais qui, à la base ou au sommet, viendraient battre l'édifice, l'ébranler. y rendre le séjour parfois pénible.

Et, j'ai bien vu déjà, de mes yeux d'homme vivant, que je n'avais pas réussi l'impossible tâche de fonder un vrai foyer où l'esprit de famille établirait un bonheur que les peuples comme les individus poursuivent en vain. N'étant pas poète, je n'y ai pas mis d'art. Et ces lignes sévères ne révèlent pas ce caractère d'éternelle durée que rêve l'architecte de tout édifice. Mais ces lignes ne mentent pas: elles disent que l'instabilité de la vie politique des peuples souverains eux-mêmes se complique, pour ceux dont la tutelle doit un jour finir, de la précarité et de l'imprécision de leurs libertés d'adolescents; elles disent qu'un Etat colonial est essentiellement un Etat transitoire.

Et ce que j'ai construit, pour un peuple sans gîte, est quand même une demeure solide, où, avec la paix tant désirée, la prospérité matérielle est tout de suite venue loger, et qu'éclaire toujours, malgré des nuages passagers, l'idée maîtresse qui en a inspiré le plan. Les deux races devaient y être chez elles: elles y sont.

Sans doute, le régime démocratique infligeant aux minorités de race ou d'opinion, la tyrannie des plus nombreux, le gouvernement populaire fait aux deux nations canadiennes, malgré leurs droits égaux, un sort différent. Il arrive que l'une, trouvant une supériorité dans la force du nombre, traite l'autre en inférieure.

Sans doute, des actes, parlementaires ou ministériels, ont contredit aux paroles rassurantes de Macdonald que répète son successeur d'aujourd'hui. C'est le sort des traités d'être violés; c'est la

gloire de l'homme civilisé d'en proclamer le respect; c'est le devoir des victimes de réclamer quand même justice et d'espérer toujours en son triomphe.

Mais, même armée du droit, une nation opprimée ne peut attendre que d'elle-même son salut; si la force numérique lui manque, il faut qu'elle trouve en son génie propre une supériorité qui y supplée. Et c'est pourquoi, si l'on me fait gloire surtout d'avoir édifié la maison confédérative, ma mémoire s'honore davantage d'y avoir déposé, pour mes successeurs, des armes qui, bien maniées, peuvent suffire à la défense de toutes les positions, et d'avoir enrichi ma province, avant qu'elle y entrât, d'une dot qui lui assure, contre les hasards du régime nouveau, les moyens d'affirmer toujours cette supériorité. Codification des lois civils, système d'instruction publique; c'est en effet l'armature de la nationalité et c'est la source où puiser, avec ce qui fait la beauté de vivre, la vraie vigueur.

N'a-t-on pas méconnu ou ignoré la vertu cachée et la puissance défensive de ces deux armes?

Et pourtant ce système d'instruction, encore que l'esprit d'initiative y soit trop sacrifié à des garanties sans doute nécessaires, offre à l'homme éclairé et énergique qui saurait le manier, un outil de première valeur pour forger chez l'enfant l'âme avide d'apprendre qui à son tour formera l'élite nécessaire.

Et n'a-t-on pas un peu tardivement compris la nécessité d'un développement universitaire sans lequel tout vrai progrès est condamné à piétiner sur place? Et n'a-t-on pas eu le tort de ne voir dans le code civil qu'un livre à l'usage exclusif des initiés, et d'oublier que ces textes condensent les formes diverses d'une pensée et d'un sentiment qui, durant mille ans, a éclairé le cerveau et fait battre le coeur de ceux qui nous ont transmis leur intelligence et leur sang?

Est-ce que certaines violations du traité canadien eussent été possibles si l'on n'eût pas fermé l'oreille à cet écho toujours vibrant de la voix des anciennes générations, et si vos moeurs, dont ce code était l'expression écrite, fussent demeurées d'accord avec vos belles traditions? . . .

Mais tout regard sur le passé n'est utile que s'il fait mieux voir l'avenir.

* * *

Pour cet avenir, qui sera ce que vous tous, Canadiens, le ferez, quels sont les enseignements du passé auxquels ma voix d'outre-tombe fait écho?

D'abord, "avant tout, soyez Canadiens." Toute autre politique est une trahison envers votre vraie patrie. Toute autre politique, d'ailleurs, qu'elle s'inspire d'un impérialisme exotique ou d'un provincialisme exclusif, est vouée à l'avortement parce qu'elle irait à l'encontre des lois de la nature, des lois de l'histoire.

Soyez, avant tout, le peuple que vous êtes. Aussi longtemps que le divorce ne sera pas consommé entre elles, les deux nations

principales qui le composent sont tenues de collaborer, dans l'union, à l'oeuvre commune. L'isolement de l'une, s'il est voulu par elle, est une abdication: s'il est imposé par l'autre, c'est de l'ostracisme: dans chaque cas, s'il dure, il est une faute, il devient un crime.

Mais, pour que le tout soit harmonieux et fort, il importe que chacune de ses parties garde et fortifie son originalité. Car, hors la sphère politique, la race qui, pour être exclusivement canadienne, cesserait d'être ou anglaise ou française, deviendrait vite la proie de l'autre. La reconnaissance officielle des droits des deux races qui ne veulent pas être confondues, marque, d'ailleurs, nettement la légitimité de ce développement distinct de sa propre nature que chacune doit poursuivre.

Canadiens, Français ou Anglais, conservez donc, pour le bien du patrimoine commun, tout votre patrimoine individuel. Ne désertez rien, ni le sol qui nourrit votre corps, ni les vertus de la race qui alimentent votre âme.

Et puis, en même temps que vos richesses matérielles, faites fructifier ces trésors intellectuels qui forment votre plus précieux héritage. Prenez garde de vous croire arrivés au terme d'une perfection qu'aucune des deux races n'a atteint. Comme le sol canadien, l'âme de chacune est d'une riche fertilité: constatez toutefois que l'une et l'autre sont encore à peu près incultes.

Les temps sont venus de sortir du défrichement. Et la grande erreur serait, pour les deux races, de se croire capables, avec leurs seules ressources locales, d'arriver au plein épanouissement de leurs dons intellectuels. Si elles dédaignent de s'alimenter aux anciens et riches foyers des mères-patries, fatalement, et dès avant l'absorption définitive, c'est à la source américaine voisine qu'elles puiseront toutes deux le poison mortel. Est-ce que déjà, oubliant ce que vous êtes et d'où vous venez, vous n'avez pas laissé s'acclimater chez vous des usages qui répugnent à votre passé; et, en contemplant sa richesse matérielle, ne vous arrive-t-il pas de ne plus voir ce qu'il y a d'éphémère dans la force apparente d'un peuple qui n'a pas de tradition nationale parce qu'il a coupé trop tôt derrière lui tous les ponts qui le reliaient à ses origines? . . .

Et c'est pour vous surtout, Canadiens-Français, qu'il importe de la poser ainsi, cette question de race. — Non pas pour y trouver de faciles sujets de récriminations, mais pour vous assurer un progrès personnel dont s'aidera le progrès national.

La solution, qu'on a vainement cherchée dans des sentiments passionnés et maladroits, se trouve plus haut, dans la lumière de cette idée qui, éclairant tout, est productrice d'ordre et de mesure. La voie où vous devez marcher en devient lumineuse.

C'est à ce que j'ai appelé naguère "l'élément personnel national," "race, langue, éducation, moeurs," qu'il faut donner vos meilleurs soins. C'est la mine connue et inépuisable qui se trouve au fonds héritée des aïeux qu'il vous faut exploiter.

Et puisque les moyens de culture, qui manquent ici, abondent ailleurs, n'hésitez pas; prenez votre bien—je ne dis pas le mal—où il se trouve.

Ne permettez pas le suicide intellectuel de la race en confondant l'idée séduisante d'un régionalisme utile avec l'idée néfaste d'une exclusion des méthodes, des leçons, des modèles qui, dans toutes les sphères, s'offrent à vous au pays de votre origine.

N'allez pas rétrécir aux limites du territoire habité l'idée de patrie. L'âme nationale s'étiolera si, enfermée dans cette enveloppe matérielle, elle n'est pas vivifiée par le souffle puissant de la vie ancestrale. Canadiens par le pays où vous vivez, Français par l'âme et le sang dont vous vivez, Canadiens-Français par votre nature et par l'état civil que la constitution sanctionne, gardez-vous d'amputer la patrie, où les autres Canadiens partagent avec vous le sol, de votre patrimoine ethnique et religieux.

Pendant qu'autour de la Maison politique de votre pays, on étend de belles pelouses anglaises, dessinez, vous, vos jardins à la française.

Et pour vous grandir à vos propres yeux, pour augmenter aussi votre prestige auprès des fils de l'autre race, gardez pieusement le souvenir de l'ancienne France, mais gardez aussi contact avec la France intellectuelle et morale de toujours. Ne rompez à aucune date la lignée de vos ancêtres. Pour faire vôtres toutes les gloires de votre sang, réclamez-vous de votre parenté avec les génies et les héros, antiques ou contemporains, qui ont élevé votre mère-patrie au premier rang des peuples.

Puis, mettant au service du Canada tout entier la dignité de vie individuelle et nationale qu'exigent ces titres de noblesse, marchez, dans la fierté totale de votre race et avec l'énergique assurance que ce bronze symbolise, marchez vers l'immortalité.

L'hon. C. J. Doherty dit aussi quelques mots, puis M. Villeneuve, président du Comité du Centenaire donna lecture de la lettre suivante reçue de Mlle Hortense Cartier.

VILLA LA LIANE

Cannes, ce 18 mai, 1920.

Monsieur le Président,

En ce jour mémorable où vous inaugurez à Québec une statue à la mémoire de mon père, je suis avec vous par la pensée et le coeur.

Inutile de vous dire, combien j'aurais voulu être présente à cette touchante cérémonie et revoir, encore une fois, cette charmante ville

de Québec, où j'ai passé de si heureuses années, dans notre maison de la rue St-Louis.

Je suis pourtant bien contente de savoir que le souvenir de mon père se perpétuera dans la mémoire des habitants de Québec, cette ville qu'il aimait tant, et où il a connu de si grands triomphes.

Maintenant il nous faut remercier Sir Lomer Gouin, pour avoir témoigné, une fois de plus, son admiration constante de mon père et de son oeuvre politique.

Dieu fasse que le Canada soit toujours prospère.

Hortense CARTIER.

(A TRANSLATION)

VILLA LA LIANE

May 18th 1920.

Mr. President,

On this memorable day, when a statue, to the memory of my father, is to be unveiled in Quebec, I am with you in heart and mind.

It is useless to state, how very much I regret not being present at this touching ceremony and see once more, that charming city of Quebec, where I passed so many happy years in our house rue St-Louis.

However I am much gratified to know that the memory of my father will last in the minds of the inhabitants of Quebec, that city which he so dearly loved, the scene of some of his greatest triumphs.

Thanks must be given to Sir Lomer Gouin for having, once more, shown his constant admiration for my father and his political career.

May God always grant prosperity to Canada.

Hortense CARTIER.

Puis, M. Villeneuve remit des médailles commémoratives à Son Eminence le Cardinal Bégin, au Très-hon. Arthur Meighen, à l'hon. L. A. Taschereau, à l'hon. L. P. Pelletier, au Lord-évêque Williams, à Son Honneur le Maire Samson et à M. le Commandeur Victor Châteauvert.

C'est ainsi que se termina cette cérémonie qui, nous l'espérons, produira les fruits promis par les leçons qui se dégagent de la vie de Cartier, pour le progrès du pays et pour l'union plus intime des deux races en ce pays.



COMITÉ DE DAMES

*Madame E. W. Villeneuve,
Présidente honoraire*

*Lady Williams-Taylor
Présidente*

*Lady Lacoste
Présidente*

CHAPITRE XI

Mlle Hortense Cartier au Canada. — Comité de dames chargé de la recevoir. — Manifestations diverses en son honneur. — Allocution de Lady Williams-Taylor au Château de Ramezay. — Manifestation à l'école George-Etienne Cartier. — Allocution de M. l'abbé Dupuis. — Cartier cité en exemple aux enfants. — Départ de Mlle Cartier. — Parole d'adieu.

Ceux qui, en 1912, assistaient à la conférence donnée au Monument National par l'honorable juge A.-B. Routhier n'ont pas oublié en quels termes émus le savant magistrat, annonçant la présence de Mlle Hortense Cartier aux fêtes du dévoilement du monument élevé à la mémoire de son illustre père, sut évoquer la mémoire de celle qui fut la compagne de toute sa vie, et partagea, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, les péripéties de son rude destin.

On l'a dit bien des fois, faisait observer l'éloquent conférencier, la vie humaine ressemble à une traversée de l'océan. Mais sur l'océan de la vie toutes les traversées finissent comme celle du "Titanic".

"Un jour, deux êtres se sont rencontrés, attirés l'un vers l'autre par une mutuelle sympathie. Ils se sont juré un amour éternel, et ils se sont embarqués sur le même navire. Le navire est neuf et la mer est belle. Le couple joyeux vogue enchanté, bercé par les illusions de la jeunesse et de la félicité.

"Mais tout à coup le beau navire se brise, l'un des époux est englouti par la mer: et l'autre continue seul son voyage dans une embarcation plus modeste, en attendant qu'un autre la jette à son tour sur la rive éternelle.

"Voilà quel fut le sort de lady Cartier. La première partie de la traversée avait été brillante, glorieuse et mouvementée. Le navire était pavoisé des couleurs nationales, et il portait un pavillon victorieux. Il était peuplé d'amis nombreux, un orchestre y faisait entendre ses airs les plus joyeux.

"Mais au jour du naufrage les lumières se sont éteintes, les amis sont disparus, et demeurée seule avec ses deux filles, accrochée aux épaves de sa fortune, elle a continué le voyage de la vie, loin du pays natal, au milieu des ennuis de la solitude et de la nostalgie.

Heureusement elle eut deux anges pour la consoler, ses deux charmantes filles qui lui prodiguèrent tous les soins que peut donner l'amour filial. Or, de quoi l'amour filial n'est-il pas capable ?

"Toutes deux étaient dignes des auteurs de leurs jours. Elles avaient l'esprit très cultivé, une grande distinction de manière, et le don de la conversation aimable et gaie. Elles étaient jeunes, et la jeunesse est la grande force pour réagir contre le malheur. Leur tendresse et leurs soins délicats réconcilièrent la mère avec la vie.

"Elles allèrent vivre toutes les trois dans une blanche ville, ombragée de palmiers et d'acacias, sur la Côte d'Azur, à Cannes, et la mort seule les sépara.

"L'aînée des deux filles, Joséphine, fut emportée par une syncope du coeur à 36 ans, en 1886. Lady Cartier mourut à 70, en 1898.

"Leurs restes mortels furent rapportés au pays natal, et reposent avec le chef de la famille au cimetière de la Côte des Neiges.

"Il m'a semblé convenable et juste de lever un coin du voile de deuil et d'oubli qui depuis si longtemps enveloppe ces nobles existences, en ce jour où le réveil de la gloire vient rendre tout son éclat à l'astre autour duquel elles ont gravité.

"Il est juste qu'un rayon de cette gloire rejaillisse sur elles, et c'est pour vous comme pour moi, j'en suis sûr, une grande satisfaction d'apprendre que l'unique fille survivante du grand homme sera avec nous en 1914 et prendra part à la glorification de son illustre père."

Ces paroles furent longuement et chaleureusement applaudies. La venue de Mlle Cartier au Canada allait donner au mouvement du Centenaire ce cachet spécial qui ferait revivre le grand Canadien dans les paroles gravées sur ses monuments mais qui, en associant au tribut de reconnaissance nationale qu'on voulait lui rendre celle qui restait encore seule gardienne de sa dernière pensée et de ses vastes espoirs, ferait des fêtes comme la manifestation touchante d'une vie continuée et l'entrée triomphante du héros dans son immortalité.

On sut bientôt que Mlle Cartier, sûre d'être présente au dévoilement, serait l'hôte de la nation canadienne. La guerre, comme nous l'avons déjà dit, força de remettre à l'année 1919 des manifestations que l'on avait mis tant de soins à préparer. Mais, cette année-là, les préparatifs reprirent avec enthousiasme. Les comités se réunirent, se mirent à l'oeuvre de nouveau et rien ne fut épargné pour mener à bonne fin une entreprise qui

empruntait maintenant à l'effervescence patriotique du moment quelque chose de l'activité fébrile du héros qui, le premier, avait prêché l'évangile d'un véritable patriotisme canadien.

Un comité de dames fut choisi pour recevoir Mlle Cartier. Il se composait comme suit :

Présidente honoraire
Mme E.-W. Villeneuve

Présidentes

Lady Lacoste, Lady Williams-Taylor

Vice-Présidentes

Mme J.-G.-H. Bergeron, Mme F.-J. Bisailon

Comité

Mmes C.-A. Barnard, W.-W. Butler, L. Charton, L.-P. Crépeau, George Desbarats, J.-C. Mount-Duckett, H.-A. Ekers, G.-E. Hall, N. K.-Laflamme, D. Levi, D. Lorne McGibbon, G.-A. Morrisson, Clarence I. de Sola, Rosaire Thibodeau, J.-S.-C. Wurtele, Milles Agnes Bury, Bellelle Guerin, Estelle Power-O'Brien.

Il serait difficile de raconter par le menu détail l'oeuvre accomplie par ce comité de dames. La nature délicate et tout intime de ses fonctions l'a tenue, peut-être, loin des yeux du public, mais il a rempli en perfection sa mission hospitalière et Mlle Cartier lui en a, à plusieurs reprises, exprimé sa satisfaction et sa plus vive reconnaissance.

Le 18 août 1919 Mlle Cartier arrivait à Montréal. La "Presse" du même jour signalait son arrivée dans les termes suivants :

"Mademoiselle Hortense Cartier, la seule survivante des filles de sir George-Etienne Cartier, le père de la Confédération, est arrivée à Montréal, ce matin, à la gare Windsor, venant de New-York.

“Elle était accompagnée dans le train par le président du comité du Centenaire Cartier et par son cousin, le lieutenant d’aviation J.-N. Cartier, qui étaient allés au-devant d’elle à New-York, où elle est arrivée de la veille à bord du paquebot “France”. L’hon. M. Philippe Roy, représentant canadien à Paris, a aussi fait le voyage avec Mlle Cartier.

“À la gare, ce matin, il y avait de nombreuses gens accourues pour souhaiter la bienvenue à la fille du grand patriote.

“L’échevin LeRoy-Shaw, au nom du maire de Montréal, lui souhaita la bienvenue officiellement.

“Mademoiselle Cartier, qui n’est pas venue au pays depuis 1872, date à laquelle elle partit accompagnant son père à Londres, où il allait se faire traiter par des spécialistes, déclare que son voyage est comme un enchantement et qu’elle est profondément touchée des attentions qu’on lui témoigne.

“Mais ce qui, dit-elle, lui va le plus profondément au cœur ce sont les hommages rendus à la mémoire de son patriotique père, sir George-Étienne Cartier.

“Malgré son âge, mademoiselle Cartier est en réjouissante santé et d’une surprenante vitalité. En son nom comme au nom de sa famille elle exprime toute sa reconnaissance à la population pour les hommages rendus à son père et, incidemment, pour la part qui lui revient.

“Il y avait, à la gare, pour recevoir la distinguée visiteuse: M. Narcisse Dupuis, M. Jacques Cartier, Dr Paul Cartier, ancien député de Saint-Hyacinthe; le lieutenant d’aviation J.-N. Cartier, J.-E. Lusignan, Jules et madame Lusignan, Mme E.-W. Villeneuve, Mme P. Charton, Mme Joseph Desrosiers et une foule d’autres personnes.

“Mlle Hortense Cartier est l’hôte du Comité du Centenaire désormais.

“Elle part ce soir probablement ou demain pour une brève visite à Québec et elle sera de retour mercredi.”

De son côté, le “Star” dit:

Miss Hortense Cartier, only surviving daughter of Sir George-Etienne Cartier, arrived in Montreal this morning, as the guest of the Canadian Government, to attend the unveiling of the monuments erected in honor of her distinguished father at Montreal, St. Antoine-on-Richelieu (Cartier’s birthplace), and Quebec.

Miss Cartier arrived from France, where she lives, in New-York yesterday, on the steamer “La France”. She was accompanied on the trip by the Hon. Philippe Roy, Canadian General Commissioner in Paris, and was met in New-York by E.-W. Villeneuve, president of the Cartier Centenary Committee, and Lieut. J.-N. Cartier, her cousin.

When the train pulled in at the Windsor Station this morning Ald. Shaw, acting-mayor, welcomed Miss Cartier on behalf of the city. She was then presented to several of the members of the Cartier Celebration Ladies' Committee, among them Mrs E.-W. Villeneuve, Mrs J.-N. Dupuis, Mrs Pierre Charton, Mrs L.-P. Crepault, Miss Estelle Power O'Brien, Miss Bury, and J.-N. Dupuis, a member of the Cartier Centenary Committee. Several relatives of Miss Cartier also welcomed her at the station, among whom, Dr. J. Cartier, ex-M.P., Ste Madeleine; Jacques Cartier, St. Antoine-on-Richelieu; Mrs J. Desrosiers, and others.

Miss Cartier was conducted to the Ritz-Carlton, where a suite had been retained for her. She was later waited upon by the Ladies' Reception Committee who wished to arrange for her entertainment while in Montreal. It was decided that Miss Cartier would visit the Fair to-morrow evening, as she has to leave for Quebec by boat on Wednesday evening to attend the State dinner given in the Ancient Capital to the Prince of Wales. Miss Cartier received invitation in New-York yesterday from the Governor-General to attend this function. It was also arranged that she would return to Montreal on Friday.

"I really haven't anything to say", said Miss Cartier, when spoken to by a reporter this morning. "I have only just arrived and haven't had time to think yet. The voyage was very pleasant and the weather was good. We were delayed a day on account of the scarcity of stokers, we could not make good time crossing. The vessel had been carrying soldiers during the war and this was its first trip with passengers. About three-quarters of the people on board were Americans returning to their own country. That is what makes it so hard to secure accommodation. There are so many Americans still to come back.

"I spent a few hours in New York and it was quite a novelty for I have never seen anything like it. In France we have all low buildings and the skyscrapers in New-York are quite overpowering. I don't quite like it, it is so big and strange. I stayed at the Plaza Hotel, and liked it very much. There is more solid comfort in this country than there is in Europe. Travelling there is very rough and unpleasant, but the trains here are really very comfortable and much faster than any I have been accustomed to. Of course we have not the great distances that you have here and so do not feel the need of having comfortable conveyances quite so much.

"Montreal is quite changed. I have not yet seen much of it, but I certainly do not know it at all. Where there were open fields when I left there are now high buildings and everything is so much bigger. The city has spread out so that one can hardly realize that it is the same place. I thought that I should be able to recognize one thing at least, that is the Victoria Bridge, but I am told that

that too had changed since I was last here. I have been photographed three times since I arrived this morning and last night a Pathe News man was on board ship taking motion pictures. It seems to be the thing to do, but I suppose they will stop it after a time. I am not used to it and it isn't pleasant to be followed around by someone with a camera wherever one goes.

"On wednesday I am going to Quebec to meet His Royal Highness the Prince of Wales and to attend a dinner on thursday at the invitation of the Governor-General. After that I shall return to Montreal and I don't know exactly what other places I shall be in Quebec again about the 20th of september for the unveiling of the monument there. Lady Fitzpatrick is an old friend of mine and I hope to see her during my visit. I also want to see the house in which I used to live and the garden in which I used to play as a child. I was living in that house on St. Louis street at the time when the grand'father of the present prince visited Canada. I am told that the old house is still there and has not been much altered. There will be many new things about Quebec ,but I feel that it will not have changed in the same way as Montreal, and that I shall know the place again. Montreal is too immense for me. It is not the city that I use to know. I am going to drive around the city this afternoon, I believe, and I shall try to relearn it but it has grown so that I fear that there will be very few indeed of the landmarks left."

The executive of the Ladies' Committee for the entertainment has decided not to make out a program for this week on account of Miss Cartier's visit to Quebec and arrangements are being made for a reception on her return.

Le 20 août elle était à Québec où elle prenait part aux manifestations officielles dont le Prince de Galles était l'objet: visite à l'Université Laval, dîner du Gouverneur-Général, dîner du lieutenant-gouverneur de la province.

La distinguée visiteuse allait retrouver à Québec tout un monde de souvenirs. Elle s'en est exprimée avec émotion au représentant de l'"Événement" qui sollicita et obtint une interview. L'article du journal québécois portait en épigraphe les deux premiers vers du chant patriotique composé par sir George et il est à citer en entier :

*“Comme le dit un vieil adage
Rien n'est si beau que son pays.”*

Je me rappelle ces vers de la **chanson canadienne** si populaire *“O Canada, mon pays, mes amours”* — que nous devons à la plume d'un grand Canadien, qui fut aussi un grand ministre, sir George-Etienne Cartier — en revenant tout à l'heure du Château Frontenac où j'avais eu l'honneur d'interviewer la fille même de Cartier, mademoiselle Hortense Cartier, arrivée au Canada ces jours derniers, après une absence de près de cinquante ans, et qui m'avait dit: “Québec est la plus jolie ville du Canada, et le Canada est le plus beau pays du monde: sur le navire de la Canada Steamship Lines, qui me ramenait à Québec, ce matin, j'avais l'impression, en contemplant les deux rives du St-Laurent, de passer devant des paysages de Suisse. Mais, que dis-je? pour moi la nature laurentienne est encore plus enchanteresse que celle de la terre illustrée par Guillaume Tell: rien n'est si beau que son pays!”

Mademoiselle Hortense Cartier — nos lecteurs en ont été informés — est arrivée de Cannes, en France (où elle réside depuis la mort de Cartier, en 1873) à Montréal, lundi dernier. Le but du voyage de mademoiselle Cartier au Canada est d'assister, les 6, 14 et 20 septembre, au dévoilement de trois monuments que la piété filiale canadienne a érigés à la mémoire du grand facteur de la Confédération, sir George-Etienne Cartier, à Montréal, à St-Antoine-du-Richelieu et à Québec.

Mademoiselle Hortense Cartier est arrivée à Québec ce matin en compagnie de son jeune cousin, M. J.-N. Cartier, de Montréal. Au débarcadère l'attendaient Son Honneur le maire et madame Lavigneur qui lui ont présenté une très jolie gerbe de fleurs au nom de Québec . . . la ville des souvenirs.

Mademoiselle Cartier passera deux jours à Québec, l'invitée de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de lady Fitzpatrick, et elle assistera demain au grand banquet officiel qui sera donné à Spencer Wood en l'honneur du Prince de Galles.

La présente visite de mademoiselle Cartier à Québec n'en est qu'une de cérémonie et à peine durera-t-elle deux ou trois jours.

Cependant la fille du grand homme d'Etat dont la carrière illustre sera évoquée dans quelques jours à Montréal, par nos meilleurs orateurs, reviendra bientôt à Québec, cette fois à l'occasion du dévoilement du monument de sir George-Etienne Cartier, le 20 septembre prochain. Mademoiselle Cartier ne retournera en France qu'au mois d'octobre.

Notre distinguée compatriote nous a reçu avec l'amabilité de ce bon peuple canadien, généreux, hospitalier, et elle a causé avec nous longuement. C'est surtout de bons souvenirs du temps jadis que mademoiselle Cartier nous a entretenus ce matin:

“Québec est beaucoup plus facile à reconnaître que Montréal”, a-t-elle déclaré: “en arrivant dans la métropole, lundi dernier, j'avais

presque l'air d'une étrangère, tandis que ce matin, alors que je descendais le St-Laurent, surtout en débarquant à Québec, il me semblait rentrer dans mon foyer, après un court voyage." "Pourtant", ajoutait mademoiselle Cartier, "Québec est bien changé lui aussi. Cet hôtel que j'habite aujourd'hui n'existait pas lors de mon départ du Canada: c'était le château St-Louis qui occupait l'endroit où nous sommes. N'empêche que le site que je contemple de ma fenêtre depuis une demi-heure est bien toujours un des plus pittoresques qui soient au monde.

"Ce qui fait que j'ai moins de peine à reconnaître Québec que Montréal, c'est que de toutes les villes du Canada Québec est celle qui ressemble le plus aux vieilles cités de France où je réside. Un Français venant ici — moi, je suis toujours une Canadienne, — vous dirait, par exemple, que Québec est la ville qui manque entre Caën et Rouen: on voudrait bien l'avoir en France — la difficulté serait d'opérer le transport du St-Laurent."

Mais mademoiselle Cartier n'avait pas encore vu "grand'chose" de Québec ce matin: aussi nous posa-t-elle diverses questions sur l'état actuel de nos principaux endroits historiques. Quand elle eut appris que les fortifications de Québec, la porte Kent et la porte St-Louis existaient encore: "Ah!" s'exclama-t-elle, "mais c'est mon vieux Québec que je vais revoir tout à l'heure: il n'y manquera que l'ancien parlement, dont le site est le parc Montmorency et où, maintes fois, j'ai entendu mon père prononcer des discours. . .

"Il y a quelques minutes, j'ai eu une autre joie bien douce, alors qu'une dame est venue me dire que la maison que nous habitons autrefois, mon père et moi, rue St-Louis, existait encore. En arrière de cette maison, il y avait un petit jardin où, l'été, poussaient les plus jolies fleurs du monde et où, l'hiver, je jouais dans la neige avec papa. . . Car il faut vous dire: M. Cartier aimait beaucoup les enfants et ne dédaignait pas de participer à leurs jeux."

Avant de quitter mademoiselle Cartier nous lui demandâmes ce qu'elle pensait des préparatifs que l'on fait à Québec, surtout au Château et sur la Terrasse, pour l'arrivée du Prince de Galles.

— "Mais ces décorations sont du plus joli effet", nous dit mademoiselle Cartier, "et leur vue m'est une preuve qu'en 1919 comme en 1860, la visite du fils du roi d'Angleterre à Québec est un événement des plus importants pour les loyaux Canadiens-français.

— "Vous avez vu Edouard VII en 1860 ?

— "Oui, et je me le rappelle très bien. Il me semble même que c'est lui que je vais revoir demain, montant la Côte de la Montagne: Il aura l'air tout jeune et portera un joli veston rouge, puis samedi, sans doute, il ira visiter les élèves des Ursulines — mais, c'est vrai, je ne serai plus là.

"D'ailleurs", ajouta mademoiselle Cartier, "les circonstances qui ont poussé Edouard VII à venir au Canada en 1860 ont quelque similitude avec celles dans lesquelles s'opère la venue de son petit-fils

cette année. En 1860 le Prince de Galles venait au Canada, sur l'invitation de mon père pour présider à l'inauguration du Parlement et à celle du Pont Victoria: cette année, il inaugurerait un autre Parlement ainsi que le Pont de Québec."

"Nous aurions beaucoup aimé à continuer cette conversation avec la fille de Sir George-Etienne Cartier, mais, puisque celle-ci ne venait faire à Québec qu'une visite de cérémonie, la politesse nous engageait à ne pas abuser de son hospitalité. Nous avons donc salué cette intéressante personne qu'est mademoiselle Cartier, en nous promettant bien d'aller causer avec elle lorsqu'elle reviendra à Québec pour les fêtes qui auront lieu en l'honneur de son distingué père.

On a vu, au cours des chapitres précédents, quelle part a prise Mlle Cartier aux fêtes du Centenaire, à Montréal, à Ottawa, à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Un retard imposé par des circonstances hors du contrôle du comité fit remettre à l'année suivante (1920) la manifestation de Québec. Adresse de bienvenue, présentations de fleurs, rien ne fut épargné pour associer son nom à l'hommage universel et patriotique rendu à la mémoire de son illustre père. Après les fêtes officielles, Mlle Cartier fut l'objet de réceptions nombreuses de la part de particuliers et de diverses associations.

Au cours de la réception qui lui fut faite au Château de Ramezay par la section féminine de la Société des Antiquaires, Mlle Cartier fut admise membre à vie de cette association et une oriflamme commémorative de la réception lui fut présentée par la présidente, Mme Turtele.

Il y eut chant et musique. Lady Williams-Taylor, dans une fort éloquente causerie, insista sur l'union que nous devons maintenir entre les deux grandes races du Canada: doctrine de sir George-Etienne Cartier.

Mais, de toutes les manifestations dont Mlle Cartier fut l'objet, durant son séjour au Canada, il n'en est peut-être pas de plus touchante que la réception qui lui fut donnée, le 7 octobre (1919) par les enfants de l'école Cartier. Nous en empruntons le compte rendu au "Canada" (8 octobre 1919):

"C'était fête, hier, à l'école George-Etienne Cartier. Les 430 enfants de cette institution ont reçu Made-

moiselle Hortense Cartier, venue de France pour assister au dévoilement de la statue de son père. Au fond du théâtre apparaissait, entouré de drapeaux, un superbe portrait de sir George-Etienne Cartier.

“Les enfants, sous la direction de Mademoiselle Emma Mireault, ont exécuté de jolis chants: “Bienvenue”, “Si petits que nous sommes”.

“Une gerbe de roses a été présentée à Mlle Cartier qui, avec la permission de la commission scolaire, a accordé un congé aux enfants et a su leur dire d’aimables paroles.

“Assistaient à cette réception l’honorable juge Eugène Lafontaine, président de la commission Centrale des Ecoles; sir L.-O. Taillon, le R. P. Bourque, des Dominicains; M. l’abbé Dupuis, visiteur des Ecoles; l’abbé Mousseau, curé de St-Zotique; le Dr Audet et Mlle Béatrice Audet, Mmes Desrosiers, J.-A. Christin; M. J.-David Pilon, directeur des écoles du district Ouest; M. le député Bédard, M. Déziel, les abbés Potvin, Bois-menu, Lachapelle, M. Thomas-F. Cuddihy, inspecteur d’écoles, etc., etc.

“Ont adressé la parole, après la séance musicale: le juge Lafontaine, sir L.-O. Taillon et M. l’abbé Dupuis.

“Le président de la commission scolaire a dit combien il avait à coeur de faire honorer par les enfants la mémoire des grands hommes. Sir L.-O. Taillon rappela des souvenirs d’enfance et de jeunesse et rendit hommage à la piété filiale de Mademoiselle Hortense Cartier. M. l’abbé Dupuis s’adresse aux enfants.

ALLOCUTION DE M. L’ABBE DUPUIS

“Mes bien chers enfants, en étudiant l’histoire du Canada, le premier nom que l’on vous apprend, c’est celui de Jacques Cartier, ce hardi marin qui a découvert le beau pays que nous habitons.

“Après avoir parcouru la Domination française, nous entrons sous le régime anglais. Après un siècle de luttes, nous conquérons bien des droits perdus. En 1867, nous devenons les égaux de nos vainqueurs: c’est encore un “Cartier” dont il faut retenir le nom, qui préside à ce dernier triomphe. C’est George-Etienne Cartier qui a pris la part la plus active dans la Confédération des provinces du

Canada. Pour nous Canadiens-français et catholiques de la province de Québec, le grand avantage de la Confédération, c'est qu'elle nous a établis comme un bloc inattaquable au sein du nouvel Etat, avec toutes les libertés essentielles à notre autonomie provinciale: notre droit civil, le contrôle de l'instruction publique et le libre exercice de notre religion.

“Au gouvernement central, nous abandonnons les intérêts matériels communs à tout le pays, encore soumis, cependant, à Ottawa, à notre part d'influence. Mais il est une vérité que nous ne saurions trop proclamer. C'était une conquête vitale et décisive que celle qui nous permettait d'instruire nos enfants, de perpétuer notre langue, de conserver nos lois. Et c'est pourquoi nous saluons, en George-Etienne Cartier, l'un des plus grands bienfaiteurs de notre langue et de notre nationalité.

“Il est deux qualités dominantes chez cet homme d'Etat, que les plus petits eux-mêmes doivent s'efforcer d'imiter: l'amour du travail et la force de la volonté. Les traditions du vieux collège de Montréal nous apprennent que Cartier écolier fut le plus laborieux des élèves. Nous irons, tout à l'heure, porter au directeur du Collège de Montréal, une thèse philosophique soutenue par le jeune finissant de 1831. De l'aveu de ses contemporains, Cartier fut un bourreau de travail: il travaillait quatorze heures par jour. Aussi le succès couronna-t-il ses efforts.

“Il fut aussi un professeur d'énergie. Quand nous lisons sa vie, c'est la caractéristique qui nous frappe le plus: fermeté inébranlable. Quand l'étude et la réflexion avaient mûri son jugement, il n'y avait plus d'hésitation.

“Ajouterai-je que sir George-Etienne Cartier a eu confiance en son étoile. Il avait une idée élevée de sa valeur. Certes, il avait grandement raison, lui qui avait plus travaillé, plus étudié que ses amis et ses rivaux. Si nous avions plus de fierté nationale, si nous nous débarrassions de ce préjugé déprimant que la race supérieure, “ce sont nos voisins”, si nous montions vaillamment à l'assaut des premières places par notre travail persévérant, notre énergie infrangible, un optimisme de bon aloi, est-ce que nous ne jouerions pas le rôle rêvé par Cartier dans la Confédération canadienne, c'est-à-dire le premier?

“Enfants, en marge de cette fête scolaire, inscrivez ces trois mots: — travail, énergie, confiance.”

Après cette magnifique réception, les automobiles qui conduisaient les distingués visiteurs firent le tour du square George-Etienne Cartier.

Mlle Hortense Cartier, Mme Desrosiers, sir L.-O. Taillon, M. l'abbé Dupuis et M. le juge Lafontaine allèrent saluer, à sa résidence, Mme Mireault, la vénérable mère de la directrice de l'école Cartier.

Cette manifestation, toute modeste, parce qu'elle s'adressait à des enfants, est peut-être l'une de celles que l'on aimera le plus à se remémorer à cause de l'enseignement qu'elle a donné aux jeunes. Un des témoins m'a raconté avec quelle émotion il a écouté la belle harangue de M. l'abbé Dupuis faisant ressortir le bel exemple que la vie de Cartier donnait à ceux qui, demain, auront déjà commencé de remplacer ceux qui venaient de consacrer dans le marbre et le bronze une grande mémoire canadienne. Il leur a montré, en termes émus auxquels la simplicité sublime donnait des accents de sagesse incomparables, une oeuvre à continuer, une arche sainte à garder. Ceux qui l'ont écouté liront avec une piété plus grande les solides enseignements tombés des lèvres, jaillis du coeur, de celui que toute la nation révère à l'égal d'un prophète. L'héroïne elle-même de la fête, qui avait tant de fois senti son coeur battre sous le coups des plus poignantes émotions, durant le glorieux pèlerinage qu'elle faisait dans un passé qu'elle ne disputait plus à la reconnaissance des siens, Mlle Cartier versa de douces larmes.

Le 2 novembre elle partait pour New-York d'où elle devait s'embarquer pour retourner en France. Et aux journalistes qui avaient voulu assister à son départ, elle disait: "Mon grand bonheur serait de revenir au Canada. Oui, je suis contente, satisfaite, ravie du Canada et des Canadiens. Aussi comme je leur suis reconnaissante de l'action noble qu'ils ont accomplie en élevant un monument au grand patriote, mon père! Je suis particulièrement reconnaissante aux organisateurs des belles fêtes qui ont eu lieu. Dites aux Canadiens que je les remercie du fond du coeur."



*Le T. H. Wm Lyon-Mackenzie King
Premier Ministre du Canada*

APPENDICE

O CANADA ! MON PAYS ! MES AMOURS !

Comme le dit un vieil adage:
Rien n'est si beau que son pays;
Et de le chanter, c'est l'usage;
Le mien je chante à mes amis (*bis*).
L'étranger voit avec un oeil d'envie
Du Saint-Laurent le majestueux cours;
A son aspect le Canadien s'écrie:
O Canada! mon pays! mes amours!

Maints ruisseaux et maintes rivières
Arrosent nos fertiles champs;
Et de nos montagnes altières,
De loin on voit les longs penchants.
Vallons, côteaux, forêts, chutes, rapides,
De tant d'objets est-il plus beau concours ?
Qui n'aimerait tes lacs aux eaux limpides ?
O Canada! mon pays! mes amours!

Les quatre saisons de l'année
Offrent tour à tour leurs attraits.
Le printemps, l'amante enjouée
Revoit ses fleurs, ses verts bosquets.
Le moissonneur, l'été, joyeux s'apprête
A recueillir le fruit de ses labeurs,
Et tout l'automne et tout l'hiver, on fête.
O Canada! mon pays! mes amours!

Le Canadien comme ses pères,
Aime à chanter, à s'égayer.
Doux, aisé, vif en ses manières,
Poli, galant, hospitalier.
A son pays il ne fut jamais traître,
A l'esclavage il résista toujours;
Et sa maxime est la paix, le bien-être
Du Canada, son pays, ses amours.

Chaque pays vante ses belles;
 Je crois bien que l'on ne ment pas;
 Mais nos Canadiennes comme elles
 Ont des grâces et des appas.
 Chez nous la belle est aimable, sincère;
 D'une Française elle a tous les atours,
 L'air moins coquet, pourtant assez pour plaire,
 O Canada! mon pays! mes amours!

O mon pays! de la nature
 Vraiment tu fus l'enfant chéri;
 Mais l'étranger souvent parjure,
 En ton sein, le trouble a nourri.
 Puissent tous tes enfants enfin se joindre,
 Et valeureux voler à ton secours!
 Car le beau jour commence à poindre.
 O Canada! mon pays! mes amours!

G.-E. CARTIER

AVANT TOUT JE SUIS CANADIEN

Chanté sur l'air: De la pipe de tabac

Souvent de la Grande Bretagne
 On vante et les moeurs et les lois;
 Par leurs vins, la France et l'Espagne
 A nos éloges ont des droits.
 Admirez le ciel d'Italie,
 Louez l'Europe, c'est fort bien;
 Moi, je préfère ma patrie:
 Avant tout je suis Canadien.

Sur nous quel est donc l'avantage
 De ces êtres prédestinés ?
 En science, art de langage,
 Je l'avoue, ils sont nos aînés.
 Mais d'égalier leur industrie
 Nous avons chez nous les moyens;
 A tous préférons la patrie:
 Avant tout soyons Canadiens.

Vingt ans, les Français de l'histoire
 Ont seuls occupé le crayon;
 Ils étaient fils de la victoire,
 Sous l'immortel Napoléon.
 Ils ont une armée aguerrie,
 Nous avons de vrais citoyens;
 A tous préférons la patrie:
 Avant tout soyons Canadiens.

Tous les jours l'Espagne se vante
 Des chefs-d'oeuvre de ses auteurs.
 Comme elle, ce pays enfante
 Journaux, poètes, orateurs.
 En vain, le préjugé nous crie:
 Cédez le pas au monde ancien;
 Moi, je préfère ma patrie:
 Avant tout je suis Canadien.

Originaire de la France,
 Aujourd'hui sujet d'Albion,
 A qui donner la préférence,
 De l'une ou l'autre nation ?
 Mais n'avons-nous pas, je vous prie,
 Encore de plus puissants liens ?
 A tous préférons la patrie:
 Avant tout soyons Canadiens.

G.-E. CARTIER

LA STATUE DE CARTIER

C'est par ses actions, ses rares qualités
 Qu'il a grandi dans notre estime,
 Et de tous les honneurs qu'il avait mérités
 Ce bronze est le plus légitime.

Depuis qu'il est parti, nos coeurs reconnaissants
 Ont formé ce concert de races
 Qu'il invoquait avec de si nobles accents,
 Pour nous qui marchons sur ses traces.

Il a vu sa patrie étendre son pouvoir
 De l'Atlantique au Pacifique,
 Et dans ce Canada, s'il pouvait le revoir,
 Il trouverait son nom doublement historique.

Benjamin SULTE

LA STATUE DE CARTIER

Voyez, dans ce bronze fidèle,
 Fait pour triompher des autans,
 Celui qui servait de modèle
 Aux patriotes de son temps.
 Il reparaît, superbe dans sa force,
 Dressant un front qui n'a jamais plié.
 Coeur généreux, chêne à la rude écorce,
 Le Canadien ne l'a pas oublié,
 Ne l'a pas oublié.

Venu de l'époque lointaine
 Où l'intrigue opprimait le droit,
 Cet héritier de LaFontaine
 Nous affranchit d'un joug étroit.
 Grand ouvrier dans la tâche commune,
 Avec ardeur il a sacrifié
 Santé, repos et bonheur et fortune,
 Le Canadien ne l'a pas oublié,
 Ne l'a pas oublié.

Le souci de la politique
 N'altéra jamais sa gaité.
 Souvent la verve poétique
 Chez lui brillait en liberté,
 Et, boute-en-train, type de Jean-Baptiste,
 Comme il chantait l'amour et l'amitié!
 L'homme d'Etat nous révèle un artiste.
 Le Canadien ne l'a pas oublié,
 Ne l'a pas oublié.

Près des souvenirs que j'honore,
 Son image est dans ma maison,
 Et j'aime à rappeler encore
 Son esprit ferme, sa raison.
 A la jeunesse, il enseigne l'Histoire,
 Car son destin fut le plus envié.
 Nous l'avons mis au temple de Mémoire.
 Le Canadien ne l'a pas oublié
 Ne l'a pas oublié.

CARTIER'S STATUE (1)

Here in enduring bronze
 Proof against time and storm,
 Stands he, "the mark and glass",
 Of patriots of his time.
 A hand to frame his country's laws,
 A brow that never blanched with fear,
 generous man — a "rough barked oak",
 Whom Canada has not forgot,
 Will not forget!

Born in that long past time
 When intrigue baffled right;
 True heir of LaFontaine
 He broke our galling yoke.
 Brave toiler for the common good
 Without regret he sacrificed
 Health, pleasure, fortune, rest.
 Thine Canada has not forgot.
 Will not forget!

The wearing cares of state
 Checked not his gaiety;
 His pleasant strains of verse
 Flowed often bright and free.
 And once set off, true type of Jean-Baptiste,
 How well he sang of love and friendship's charm;
 His modest rhymes the artist's skill reveal,
 Whom Canada has not forgot,
 Will not forget!

Mid treasures highest prized,
 His portrait decks my home;
 Good is it that we love to praise
 His steadfast will, by reason ruled.
 His story teaches virtue to our youth,
 For his the path that all should strive to tread;
 In memory's temple still he lives enshrined,
 Him Canada has not forgot,
 Will not forget!

(1) Translation of the late Mr. G. W. Wicksteed, Q. C.

FRAGMENTS

Cartier! qui combattis toujours franc et sans dol;
 La Majesté des temps avec ton rêve est passé;
 L'avenir connaîtra ta profonde pensée;
 Car dans l'azur des cieux ta gloire a pris son vol.

Maintenant que l'Histoire a flagellé l'envie
 Dont la lèvre hideuse affligea ta fierté,
 Elève sur l'autel de la Postérité,
 En leçon pour nos fils, l'exemple de ta vie.

Grand coeur que l'Idéal a fait seul palpiter
 Plus haut que l'intérêt matériel de l'heure,
 Dans le temps écoulé, ton oeuvre qui demeure
 Nargue les fronts étroits qu'il te fallut dompter.

Sur nos frères lointains quand l'injustice tombe
 Puisse ton souvenir nous mener au combat,
 En ces jours de bassesse, où plus d'un renégat
 Ose se réclamer de ton coeur sur ta tombe!

.....
 Prophète dévoilant l'avenir incertain,
 Ton regard pénétra dans notre destinée.
 Quand notre voile errait au vent, abandonnée,
 Tu désignas l'écueil de l'horizon lointain.

Les générations ceignent du noble emblème,
 Dans la lumière d'or, ta tempe aux cheveux gris.
 Enfin, penseur altier, le siècle t'a compris:
 Ce n'est plus un parti, c'est un peuple qui t'aime!

Sous tes traits, ô grand homme, à la face du ciel,
 C'est l'antique droiture et la chevalerie,
 L'honneur, le dévouement, c'est toute la Patrie
 Qu'un sculpteur fixera dans le bronze éternel. . .

Muse clame son nom dans tes apothéoses!
 Que tes rayons soient doux à sa pierre, ô Soleil!
 Enfants, par vos chansons allégez son sommeil!
 Hommes, brûlez l'encens! Femmes, jetez des roses!

ACROSTICHE NATIONAL

Généreux fut ton coeur, cher est ton souvenir,
 En espérant, ton oeil plongea dans l'avenir,
 Ouvrant à l'univers l'immense territoire
 Riche en belles moissons qui bercent ta mémoire;
 Grâce à ton dévouement, grâce à tes sages lois,
 En ce jeune pays nous conservons nos droits;
 Saluant ton courage, on chantera ta gloire.

Eternelle inconstance, en ce monde imparfait,
 Tu foudroyas cet aigle à si vaste envergure;
 Il vit l'adversité, un jour il fut défait,
 Et la foule longtemps oublia sa figure;
 Ne constatant pas assez le bien qu'ils ont fait,
 Nous abreuvons souvent nos grands hommes d'injures,
 Et, certes, sans la mort nul ne serait parfait.

Comme après l'ouragan, c'est le calme qui règne,
 Ainsi, parfois, le peuple apaisant son courroux
 Ressuscite les morts, dont le bienfaisant règne
 Transforma ses statuts avec un soin jaloux:
 Il faut donc que Cartier dont l'idéal s'imprègne
 En tous lieux sur ce sol, dans un marbre bien doux,
 Revive à tout jamais afin qu'il nous enseigne.

•
 Bernard GAUDET.

Gustavus William Wicksteed, author of the following, was law clerk to the House of Commons, and during twenty-four years had constant intercourse with Cartier in matters of legislation — he called himself an Englishman speaking French.

THE STATUE OF CARTIER

Not through the statue which his country's love
 Hath to his honour raised, but through the deeds
 And qualities which won that love, shall he,
 The patriot whom we mourn, forever live
 In true Canadian hearts of every race;
 And chiefly through his strong, steadfast will
 That differences of race, or creed, or tongue,
 Should not divide Canadians, but that all
 Should be one people, striving for one end,
 To common good of all. His country stretched
 From Louisbourg to far Vancouver's Isle,
 And claimed, and had his patriot love and care.
 And thus he won a high and honoured place
 Among the worthiest of his name and race.

LA CARRIERE DE CARTIER

S'adressant un jour, en Chambre (1851), à John-A. Macdonald, son futur collègue, alors ennemi du Bas-Canada, Cartier lui lançait ce fier ultimatum: "On dit que M. Macdonald et ses amis désirent se rapprocher de nous, les libéraux; je les préviens que, si telle est leur intention, ils devront, pour que nous acceptions leur coopération, changer de principes." Vit-on jamais appel à une alliance fait d'une façon plus dénuée d'artifice, branche d'olivier tendue à un adversaire d'une façon moins engageante? Ce n'est pas ainsi qu'on procède d'ordinaire dans la politique. On y arrive souvent aux ententes par la voie tortueuse des compromis, comportant de part et d'autre d'étranges capitulations. Cette stratégie ne pouvait s'allier à la franchise de Cartier. Autant la diplomatie des partis cherche d'ordinaire ses moyens d'action dans les obscurités de l'équivoque, autant cet homme hors de pair, dont on honore aujourd'hui la mémoire, aimait à trouver les siens dans le grand jour de la sincérité.

Une alliance de Morin et Cartier avec Macdonald et ses amis semblait alors invraisemblable. Comme presque tous les députés de sa province, Sir John était entré en Chambre avec mille préventions contre les *Frenchmen*. Sa mentalité ressemblait à celle des représentants qui, à Toronto, en 1839, avaient voté l'union des deux provinces, à condition que le Bas-Canada ne jouirait pas des mêmes droits que son associé dans le nouvel ordre de choses. Il n'entre pas dans notre intention de faire porter à Macdonald la responsabilité de l'attitude prise, à notre égard, par cette Législature injuste presque à l'absurde. Mais n'est-il pas raisonnable de conclure qu'élevé dans ce milieu de fanatisme, il n'avait guère pu se soustraire à l'influence de l'ambiance quasi générale? Au reste, il est bien avéré que, disciple d'Allan McNab, farouche sectaire, il était de coeur et d'esprit avec les "tories" qui brûlèrent le Parlement de Montréal en 1849, s'il ne fut pas un de ceux qui portèrent la torche incendiaire.

On voit la route qu'il dut parcourir pour se rapprocher de Cartier qui ne voulait et ne pouvait faire aucune concession. Bien en prit à Macdonald d'avoir trouvé son chemin de Damas, car, de tous les points de vue, son alliance avec le jeune député de Verchères fut féconde en heureux résultats pour le pays et pour lui. Par le fait de leur collaboration, on vit se développer le système de gouvernement qui répondait le mieux aux besoins du pays et établissait l'équilibre entre les aspirations des deux provinces. Cette conversion tourna aussi à l'avantage personnel de Macdonald. En effet, c'est l'amitié de Cartier qui l'a maintenu au pouvoir, car, jusqu'à la Con-

fédération, il n'eut qu'une minorité de députés à sa dévotion en Parlement, et dut (pour conserver son portefeuille) s'appuyer sur la forte majorité de députés canadiens-français marchant à la suite de Cartier.

Telle nous avons vu la franchise de Cartier à son entrée dans la vie publique, telle nous la retrouvons dans toute sa carrière. Chez lui, jamais d'ambiguïté dans la conduite, jamais de capitulation sur le terrain des principes. Cette caractéristique se doublait d'une énergie sans pareille dans l'action quand une fois son esprit pondéré, qui avait des clartés lumineuses de tout, était arrivé à une décision. Aussi, ces qualités positives lui valaient-elles une autorité qu'il portait presque à l'absolutisme dans la direction de son parti. Il fut le maître dans sa province dès les premiers jours de sa vie politique jusqu'à la fin. Sa main de fer—rarement gantée de velours—s'appesantissait sur ses adhérents souvent avec violence. Cet absolutisme ne s'imposait pas sans révolte. Aux mécontents, aux récalcitrants, sa réponse ne se faisait pas attendre: "Lorsque vous m'avez choisi, vous m'avez pris comme je suis. C'est à prendre ou à laisser." Pour ce despote, au fond plein d'une bonté compatissante, et d'un dévouement inaltérable pour ses amis, les hommes devaient être menés haut la main. Il entendait le commandement comme Richelieu: obéissance passive au chef. Après quinze années de possession incontestée du pouvoir, il en était arrivé à croire à son infaillibilité. Dunkin lui reprochait un jour un excès de confiance dans son habileté administrative. "M. Cartier, lui disait-il, ne voit jamais de difficultés dans tout ce qu'il veut faire." Et l'interpellé de répondre: "Aussi, je me trompe rarement. J'ai souvent obtenu le succès que je désirais." Il y avait dans cette vantardise un peu de vanité qui ne frappait point ses contemporains, tenus en respect par sa puissante maîtrise, mais qui semble puérile à nos esprits refroidis. Lorsque l'on conçoit une si haute opinion de ses moyens, on devrait n'en point faire parade et la garder pour soi.

A cette confiance en sa personnalité s'alliait tout naturellement un bel optimisme à l'égard de la chose publique. Il a vu et prévu toute la prospérité que le développement de nos immenses ressources devait nous procurer. Jamais il n'a douté de l'avenir du Canada, même aux jours décourageants de la crise de 1849, suite des troubles politiques et du changement de principes économiques en Angleterre. Lorsque nombre de négociants anglais très importants de Montréal réclamaient l'annexion du Canada aux Etats-Unis, comme unique moyen de faire entrer le pays dans la voie de la prospérité matérielle, Cartier, lui, combattait ce projet avec vigueur.

Avec les qualités que nous venons d'indiquer, on conçoit qu'il fût essentiellement bien armé pour la lutte et pour imprimer la direction voulue à son parti. C'est d'ailleurs l'impression qu'il donne au Parlement, où il incarne l'action et la force. Il n'est pas, à la Chambre, éloquent au sens académique du mot. Chez lui, nul souci de la forme. Peu lui importe ce qu'il appelle lui-même la phrase et

qu'il affecte de dédaigner. Mais quelle énergie dans sa parole, dans son action! Les principales qualités du *debater*, de l'orateur parlementaire tel que le conçoit le système anglais, ne lui manquent pas: la clarté dans l'exposition, une argumentation serrée, appuyée sur des faits, se développant en une série de syllogismes, voilà ce qui constitue la trame de ses discours. Sa voix, sans harmonie, perçante, vibre parfois désagréable. Lorsque la discussion s'anime, l'orateur s'exalte, pivote sur lui-même, regardant tour à tour ses adversaires et ses partisans; on dirait qu'il veut dévorer les uns et animer les autres de son feu. La confiance en sa valeur le rend débordant d'optimisme, comme s'il pouvait chanter victoire au milieu du combat. C'est bien l'homme qu'il faut pour tenir serrés autour de soi les rangs d'une armée. Aussi, nombre de ses partisans ont en lui une confiance plus qu'aveugle. Lorsque Cartier n'est pas à son poste aux Communes, quelques excellents députés ministériels s'abstiennent de voter. Cette hypertrophie du moi le portait à faire peu de cas de ses partisans. Peu importe l'intelligence des soldats, pourvu que la tête du général soit bonne. Cet état d'esprit prenait aux regards des Anglais, effarés par sa furie française, les couleurs de l'audace. Alonzo Wright lui disait un jour à la Chambre: "Vous êtes *semper audax— toujours audacieux*". Et Cartier de répliquer: "*Audaces fortuna juvat — La fortune sourit aux audacieux.*"

Si l'éloquence de Cartier n'a pas de grandes envolées, ses discours, en revanche, sont nourris de faits, et d'un homme renseigné sur tout. Quelle que soit la question dont la Chambre est saisie, sa mémoire lui fournit ce qu'il est à propos de dire dans l'espèce, lui présente le mot, la formule en situation. Grâce au fonds inépuisable d'idées générales que des lectures variées lui ont permis d'amasser, les questions de droit et d'économie politique se montrent toujours du domaine de ses connaissances. Il n'y a pas là une grande marque d'originalité, mais c'est encore un mérite peu ordinaire d'avoir su acquérir ces notions et les mettre à profit.

* * *

Quelle carrière étonnante que celle de Cartier et combien elle est faite d'efforts constants vers le même but: la grandeur de sa province! A vingt-quatre ans, on le voit, à la suite de Papineau, en pleine révolte contre l'autorité. Fouetté comme Lafontaine, Viger et Perrault, par l'éloquence du grand tribun, il se laisse entraîner dans le mouvement révolutionnaire de 37 jusqu'aux jours où, les armes à la main, il suit Nelson au combat de Saint-Denis. Puis c'est l'exil avec ses misères qui ne peuvent abattre sa colère. C'est alors que, sous l'influence de la muse, plus ardente que bien inspirée, il chantait à Burlington:

*Et moi, victime infortunée
De cette fatale journée,
Le léopard, sous sa griffe irritée,
Sans pitié, me tient mains et pieds liés.*

De retour dans la patrie, il reprend la bataille avec Lafontaine, comme lui bien assagi, pour conquérir nos droits par des moyens constitutionnels. Sa parole, au souffle emporté, combat Sydenham et Metcalfe, et Viger, ministre de ce dernier. Dès lors, les amis de la bonne cause jettent les yeux sur l'ardent jeune homme. Ils veulent lui assurer un siège au Parlement. Son heure n'a pas encore sonné, il s'obstine à demeurer dans son bureau d'avocat où l'étude du droit et sa pratique le forment à la discussion et le préparent aux luttes de la tribune. Il n'est que l'auxiliaire des hommes au pouvoir, mais un auxiliaire qui souvent dirige avec une voix qui sait se faire écouter. L'année 1848 le voit entrer à la Chambre d'Assemblée où sa place est marquée dès lors au premier rang. Sa forte personnalité s'affirme, son autorité s'étend tout naturellement, sans conteste, comme le jour où, sans être chef reconnu, il en prend le ton pour apostropher si crânement Macdonald et les *tories* du Haut-Canada. Enfin, Etienne Taché lui remet (1855) le portefeuille de Secrétaire-Provincial, et plus tard (1857) lui laisse sa succession à la tête du Bas-Canada.

De cette date à la Confédération, c'est pour Cartier la vie intense. Partout son activité fait oeuvre utile. Son labeur a été dès lors incessant et son oeuvre considérable. Le pays en a recueilli les fruits. Pour ne parler d'abord que de notre province, c'est à Cartier qu'elle doit, dans une mesure considérable, le règlement de la tenure seigneuriale, la codification des lois françaises, la réforme de nos lois d'enregistrement des hypothèques, complétée par le cadastre de la province, et la loi qui donne l'existence civile aux paroisses érigées canoniquement.

Notons que cette dernière loi vint parfaire l'organisation de l'Eglise comme société indépendante et lui assurer la plénitude de sa liberté. En deux mots, voici la teneur de cette loi. Lorsque l'évêque d'un diocèse désire établir une nouvelle paroisse, il l'érige canoniquement. Or, d'après cette loi, le décret épiscopal entraîne, au moyen d'une procédure très simple, l'existence civile de la nouvelle société religieuse. En faisant accepter cette loi par le Parlement, Cartier se flattait d'avoir rendu un grand service à l'Eglise et il s'en traitait très fier. Chose singulière, il n'y a que peu de personnes dans la province de Québec qui connaissent ce fait, dont il tirait gloire à bon droit.

Il serait injuste de lui attribuer le mérite exclusif du règlement de la tenure seigneuriale. On s'en était occupé, à différentes reprises, depuis cinquante ans. L'ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en avait fait la matière d'une enquête. Mais cette affaire se présentait avec tant de difficultés qu'on avait fini par la regarder comme insoluble. Comment concilier les droits acquis des seigneurs avec les prétentions des censitaires résolus à tout abolir? Tel était le noeud gordien de la situation. Lafontaine, Drummond et Cartier s'ingénierent à le trancher et y réussirent; mais ce ne fut

qu'après de longs tâtonnements, tant il y avait d'intérêts à ménager. Dans tous les cas, les adversaires politiques de Sir Georges faisaient remonter jusqu'à lui la responsabilité de la loi qui fut votée par le Parlement en 1854, si nous en jugeons par les attaques dont il fut l'objet à ce sujet. De plus, il paraît hors de doute que son esprit pratique a grandement aidé à effectuer le compromis accepté par les intéressés et dont la postérité a depuis longtemps confirmé la sagesse.

La décentralisation judiciaire, qui semble aujourd'hui avoir été poussée trop loin, constituait aussi une importante réforme. Elle rendit l'administration de la justice plus facile et moins onéreuse, en augmentant le nombre des tribunaux sur les points du pays éloignés de Montréal et de Québec, seuls en possession jusque-là de cours de justice.

Il a également été donné à Cartier d'attacher son nom à une grande réforme, dont l'idée première lui est bien personnelle. Avant 1864, date de la promulgation du code civil, le chaos régnait dans l'ensemble de nos lois. N'était-il pas urgent de faire pénétrer les clartés de l'ordre dans l'obscurité de la coutume de Paris et des ordonnances des rois de France modifiées par nos législateurs? La codification de notre droit civil, décrétée par Cartier et confiée à des juges et avocats éminents, allait ouvrir, sur les ruines d'un dédale, un édifice large et bien éclairé. Si le code civil est utile aux Canadiens français, quels services ne rend-il pas aux Anglais de notre province? Il n'est personne aujourd'hui dans le monde judiciaire qui ne bénisse la belle inspiration de notre homme d'Etat. Par gratitude ne devrait-on pas dire le Code Cartier, comme on dit le Code Napoléon? Or, Sir Georges opéra cette réforme, si bienfaisante, malgré l'opposition des avocats du temps et d'un grand nombre de juges. C'est à ce sujet qu'il dit, en Chambre, "qu'il passerait par-dessus les juges et les avocats, pour rendre service aux futurs disciples de Thémis, et aussi aux Anglais, appelés à étudier notre droit". Personne ne conteste aujourd'hui l'utilité de la codification. Ses regards portaient bien au-delà de l'horizon visible à ses contemporains.

L'oeuvre la plus importante à laquelle Cartier prit part est, sans contredit, celle de la Confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Il ne s'agit plus ici d'un projet de chemin de fer, d'une entreprise qu'une loi crée et qu'une autre peut faire disparaître, mais d'asseoir une oeuvre permanente sur une constitution nouvelle. L'avenir de tout un peuple est en jeu dans cette circonstance, et la responsabilité ordinaire de l'homme d'Etat s'augmente et s'aggrave des périls à prévoir pour les éviter et des intérêts à sauvegarder d'une façon intangible. Ce n'est pas une mince affaire que de changer la situation politique d'une nation, lorsqu'il faut demander à l'inconnu des garanties aussi grandes que celles du présent, mettre en balance les avantages qu'on cède et ceux que l'on se propose d'acquérir.

Si tous les hommes publics de l'époque, réunis à Québec, virent, dans la concentration des forces éparses, le moyen de constituer un Etat puissant sur les fondations des petites provinces faibles dans leur isolement, cette unanimité de vues disparut quand il s'agit de la forme à donner au nouveau régime. Pour le plus grand nombre, un Parlement unique pouvait répondre aux nécessités administratives et économiques du pays. Tout autre fut l'avis de Cartier, qui ne fit pas mystère de son opposition irréductible à une union législative. De son point de vue, il convenait d'organiser le nouvel Etat sur les bases du régime fédéral, afin de laisser à chaque groupe son autonomie dans les matières essentielles à son existence provinciale. Le concours du Bas-Canada à l'oeuvre de l'union était à ce prix. Après force discussions, la majorité, en face de l'attitude déterminée de Cartier, finit par se rallier à son idée, de sorte qu'il est permis de dire que, si le projet d'unir les provinces anglaises ne lui appartient pas en propre, celui de la forme à donner au gouvernement est bien à lui. Il a déclaré, en plein Parlement, que, pour la majorité des délégués, y compris Sir John-A. Macdonald, il aurait suffi de substituer aux législatures provinciales un seul Parlement investi de tous leurs pouvoirs. L'identité du droit civil, en dehors de Québec, et la communauté de langage facilitaient l'union législative. Mais les Bas-Canadiens devaient y répugner, car leurs institutions y auraient été en péril. La grande perspicacité de Cartier lui fit voir dans cet état politique le danger qu'il cachait. N'avait-il pas de plus à redouter l'obstacle contre lequel serait venue se heurter et se briser son influence, s'il eût tenté de faire accepter par les siens, déjà prévenus contre tout changement, un projet aussi plein de menaces pour leur avenir qu'une union législative?

Cartier fut essentiellement un homme pratique, il s'en vantait. "Moi, avocat, disait-il, je suis l'aboutissant de plusieurs générations de négociants". Il avait le sens des réalités, qualité rare chez nous, où les hommes à la parole facile sont si nombreux et la pénurie de gens entreprenants si marquée. Aussi cet article de son programme "Ma politique est une politique de chemins de fer" reflète-t-il bien sa mentalité. Les chemins de fer, il en a tracé le parcours. Avant lui, il n'en existait presque point. En 1852, il présente la charte du Grand-Tronc, première grande artère qui allait de l'océan Atlantique à l'Ouest alors habité du Canada et qui donnait au pays un port de mer (Portland) ouvert toute l'année. Puis, après la Confédération, le Canada construit l'Intercolonial pour unir, de fait comme de nom, les quatre provinces anglaises. C'est un projet d'intérêt général décidé à l'unanimité au conseil, mais il y eut dissidence quant à son parcours. La majorité incline à le diriger vers Halifax par le chemin le plus court en le faisant courir de la Rivière-du-Loup à Halifax. Cartier plaide pour le faire passer le long du fleuve, par les comtés de Rimouski, de Gaspé et de Bonaventure, et il l'emporte. Sans sa volonté énergique, cette

immense région attendrait encore une communication par voie ferrée avec le reste du pays. C'est le même attachement aux intérêts de sa province qui l'avait engagé à réclamer la construction du Grand-Tronc, de Richmond à Québec, et plus tard jusqu'à la Rivière-du-Loup, contre le gré des promoteurs de l'entreprise.

Et cependant, on l'accusait de vouloir angliciser les Canadiens. "L'honorable député ne sait-il pas combien j'ai dû travailler, combien j'ai dû lutter contre certains préjugés, pour obtenir que le chemin du Grand Tronc passât par le Bas-Canada? Je voulais par ce moyen enrichir mes compatriotes, augmenter la valeur de leurs terres et faciliter la colonisation", répondait-il un jour à un député qui avait dirigé contre lui cette accusation que tant de faits venaient réfuter.

Un homme qui marque en politique doit s'attendre à toute espèce d'attaques au cours de la bataille. Si la valeur d'un homme se mesure à la violence de l'assaut qu'il subit, celle de Cartier se montre éclatante. Un proverbe arabe ne dit-il pas que "l'on ne jette des pierres que dans les arbres chargés de fruits"? Jamais chef de parti ne vit pareille avalanche d'injures et de calomnies s'abattre sur sa tête. Il n'en avait cure et faisait blanc de son épée sans compter les coups portés ou reçus.

Chose singulière, curieux phénomène, rien n'a autant contribué à consolider son emprise sur le Bas-Canada que l'agression si violente dont il fut l'objet. D'un côté, c'étaient les fanatiques de l'Ouest qui le prenaient à partie—les fanatiques conduits par George Brown, l'insulteur de nos institutions et de notre foi. "Cartier nous gouverne, Cartier est l'instrument de la hiérarchie, il faut l'abattre", s'écriaient-ils. *No french domination!* tel était leur cri de guerre. Aussi réclamaient-ils pour nous écraser la prépondérance en Parlement, au moyen de la représentation d'après le nombre. L'intransigeance de Cartier en face de cette prétention était poussée aux extrêmes limites. Céder sur ce point, ç'eût été nous livrer pieds et poings liés à l'influence de la province occidentale, dont la population, supérieure en nombre à celle de sa voisine, s'augmentait par l'immigration venant des Îles britanniques. L'instinct de conservation ralliait tout naturellement les Canadiens français autour du drapeau de Cartier, symbole de la résistance aux ennemis de leur foi et de leur nationalité. Et c'était là pour lui un élément de force.

Les vues des radicaux de notre province—vues plutôt antipathiques aux Canadiens français—venaient d'autre part renforcer Cartier. Il serait injuste de poser tous nos libéraux en héritiers de ces doctrinaires de 1849 qui, s'inspirant des principes des révolutionnaires de France, s'étaient déclarés les adversaires de l'Église et réclamaient l'annexion du pays aux États-Unis, une magistrature élective, un parlement annuel, une réforme de l'instruction publique dans le sens radical. Beaucoup de libéraux entendaient seulement combattre Cartier sur le terrain économique ou politique. Mais le parti



Armes de Sir Georges-Etienne Cartier Baronnet

Coupé; au 1er de gueules à une hermine au naturel et un canton d'Ulster; au 2nd d'or à cinq pals du premier; une fasce d'or brochant sur la partition.

Timbré du heaume des chevaliers de la Grande-Bretagne, avec cimier d'une ancre de sable à la trabe et gumène de gueules, inclinée en barre, et un écusson du même chargé d'une fleur-de-lis d'or, suspendu par une chaîne de même.

Devise: **Franc et sans dol.**

libéral ne comptait-il pas dans ses rangs des hommes comme Dorion, *l'enfant terrible*, les Dessauls, les Doutre, dont l'anticléricisme s'affichait hardiment, et tous les membres de l'Institut Canadien condamné par Mgr Bourget? Il était assez difficile de faire le départ entre les libéraux acceptables et les autres. La promiscuité compromettait bon nombre de libéraux qui ne voulaient être tels qu'au sens politique seulement. Puis, dernière tare, celle-là d'une importance non atténuée, ne marchaient-ils pas au combat associés à George Brown, dont l'alliance, fâcheuse pour Dorion et ses adhérents, leur avait imposé la représentation d'après le nombre, système qui aurait établi l'hégémonie du Haut-Canada? Jamais opposition à un homme public ne fut plus bienfaisante que celle qui combattait Cartier. Redoutable dans ses visées à tous les points de vue, elle le constituait homme indispensable, sauveur permanent de la patrie.

En 1872, Cartier eut la satisfaction de voir les jeunes libéraux répudier les idées des anciens pour se rapprocher du programme conservateur. De même que Macdonald, vingt ans plus tôt, avait évolué vers ses principes, de même M. Jetté, Mercier et leurs amis, sentaient qu'il fallait rompre ouvertement avec le radicalisme. Cartier fut le témoin de cette double conversion, s'il ne l'a pas effectuée. A tout événement, elle le servit d'une façon merveilleuse.

L'oeuvre de Cartier a été d'une grande et solide envergure; elle lui survit. La génération actuelle en recueille les bienfaits qui se prolongeront indéfiniment dans l'avenir. Il fallait plus qu'une intelligence ordinaire pour l'accomplir. Lorsqu'on l'envisage, avec les lumières que le temps a répandues sur les grandes réformes auxquelles il a donné sa part d'impulsion, on reste étonné du rôle immense et difficile que cet homme a tenu. "Je ne connais personne parmi nos hommes publics, me disait naguère une des sommités de notre monde politique, qui aurait pu résoudre le problème de l'union des provinces avec la maîtrise que Cartier a mise au service de cette entreprise. La plupart auraient reculé devant ces difficultés ou auraient été écrasés sous leur poids." Son courage et son habileté, soutenus par un optimisme invincible, arrivaient toujours à la hauteur des situations les plus hérissées d'obstacles. Est-il étonnant que l'usure des forces vitales se soit produite si tôt dans sa constitution, pourtant robuste? La lame a usé le fourreau avant l'heure!

C'était un caractère et une conscience; le premier le tint toujours inflexible dans la voie du devoir, la seconde lui inspira un désintéressement dont nous devons d'autant plus lui tenir compte qu'il semble se faire plus rare. On ne saurait trop propager le souvenir et le culte des hommes dévoués avant tout, comme Cartier, à la religion et à la patrie.

En élevant un monument à Sir George, la postérité ne fait qu'acquiescer, dans un élan d'admiration et de reconnaissance, une dette due depuis longtemps, une dette sacrée. A M. Villeneuve reviennent l'honneur et le mérite d'avoir compris que l'heure était ve-

nue de rajeunir, en Cartier, une renommée trop tôt vieillie et qui devait demeurer stable et fraîche dans le souvenir de ses obligés, c'est-à-dire de tous ses concitoyens. Il était temps que la gloire—ce soleil des morts! — vînt, par une oeuvre artistique, répandre ses rayons sur un nom vraiment digne de toujours vivre.

A.-D. DECELLES.

CARTIER ET LES MINORITES

Un livre, a écrit je ne sais plus quel grand critique, Sainte-Beuve peut-être, n'est jamais un chef-d'oeuvre; il le devient." N'en doit-on pas dire autant des hommes eux-mêmes? Les législateurs, les politiques, voire les conquérants et les princes, ne sont jamais grands; ils le deviennent. Dans le domaine de l'action, comme dans celui de la pensée, c'est la postérité seule qui apporte aux oeuvres leur consécration définitive. Il ne nous est pas facile d'apprécier nos contemporains à leur véritable valeur, parce que nous en sommes trop rapprochés, et bien souvent les jugements que nous formons sur eux risquent de ressembler au tamis de l'Écriture dont les mailles laissent passer un chameau et retiennent un ciron. Grâce au recul dont elle jouit, la postérité n'est pas exposée à de semblables mécomptes; c'est d'une main sûre qu'elle fait le triage des renommées, aplanissant les unes et exaltant les autres. Mais quand peut-on savoir précisément que c'est la postérité qui parle? Voilà la question.

Lorsqu'on a lancé pour la première fois, il y a une couple d'années, le projet de commémorer par une grande fête nationale le centenaire de Sir George-Etienne Cartier, quelques-uns ont discrètement demandé si cette apothéose n'était pas un peu hâtive. "Le héros que l'on veut honorer, disaient-ils, fut incontestablement une haute figure, mais il n'y a pas encore un demi-siècle qu'il est entré dans la mort et l'on sait qu'il faut d'ordinaire à une mémoire une épreuve plus longue avant d'avoir conquis un titre indiscutable à la reconnaissance officielle des peuples." C'était un scrupule assurément honnête, mais il a peu duré et nous n'en voyons plus trace aujourd'hui; il a rapidement fondu devant l'unanimité qui a accueilli dans toutes les parties du pays l'idée du centenaire, unanimité qui est un assez sûr présage du jugement de la postérité. Il y a en effet des gloires qui mûrissent plus vite que d'autres, et celle de Sir George-Etienne Cartier est de celles-là. L'illustre auteur de la Confédération canadienne est un de ces rares sommets qui arrêtent et retiennent du premier coup le regard de l'histoire.

Cartier a contribué autant que personne à faire le Canada plus grand, plus fort et plus prospère. Peu d'hommes d'Etat ont eu une vision plus lointaine des besoins de notre pays et ont conçu autant

des grands projets qui ont préparé et assuré son avenir. Nous ne citerons que quelques-unes des oeuvres de première grandeur auxquelles il a attaché son nom: abolition des droits féodaux, décentralisation judiciaire, codification de nos lois, établissement des chemins de fer, fédération des provinces.

Mais Cartier ne s'est pas contenté de travailler de toute son énergie au progrès matériel du Canada. L'on peut même dire que ce ne fut pas là son ambition principale. Il y avait quelque chose qu'il prisait encore plus haut que la richesse économique ou industrielle, et c'était la liberté, sans laquelle il savait qu'un peuple ne peut être ni grand, ni fort, ni prospère. Faire du Canada un pays libre où les races les plus diverses vivaient dans la paix et l'harmonie, où les consciences ne connaîtraient pas d'entraves, où les droits de tous seraient respectés, telle a été la préoccupation constante, tel a été le souci premier de Sir George-Etienne Cartier. Que l'on étudie avec soin sa vie publique, et l'on n'aura pas de peine à découvrir que presque tous ses actes tendent en définitive vers ce but suprême, idéal magnifique qui domine toute sa politique et qui en fait véritablement l'unité! Cet idéal, Cartier l'a nourri sans défaillance pendant près de quarante ans et, par un prodige de volonté qui n'a peut-être pas d'exemple, il est parvenu à l'atteindre au moins dans une large mesure, dans la mesure où le permet la faiblesse de toutes les institutions humaines. Voilà, il nous semble, son titre le plus glorieux et le plus sûr à notre reconnaissance et à notre admiration.

Ainsi qu'il l'a chanté lui-même, en des vers qui ne sont peut-être pas d'un poète, mais qui sont assurément d'un patriote, Cartier appartenait à "une race fière"; et c'est pourquoi il aimait passionnément la liberté.

Pendant des années, ses adversaires l'ont dénoncé avec la pire violence au nom même de la liberté qu'on l'accusait de contraindre et d'étouffer. Mais ce n'étaient là que les cris d'une passion égarée. Entre le rêveur radical qui leurrait le peuple et se leurrait lui-même avec des viandes peintes, comme Héliogabale, et le pratique Cartier qui se nourrissait méthodiquement de la substance vraie, il y a déjà longtemps que l'opinion a choisi! Personne n'en est plus à se demander lequel des deux possédait la juste notion d'un peuple libre.

Dans son immortel discours sur le Sonderbund, prononcé devant la Chambre des Pairs, le 14 janvier 1848, Montalembert a défini avec une rare éloquence la vraie liberté et, du même coup, il a arraché au radicalisme qui la singe son masque trompeur.

"Qu'on ne vienne pas dire, s'écrie le grand orateur, comme certains esprits généreux mais aveugles, que le radicalisme, c'est l'exagération du libéralisme; non, ç'en est l'antipode, ç'en est l'extrême opposé. Le radicalisme n'est que l'exagération du despotisme, rien autre chose! Et jamais le despotisme n'affecta une forme plus odieuse. La liberté, c'est la tolérance raisonnée, volontaire; le radicalisme, c'est l'intolérance absolue qui ne s'arrête que devant l'impos-

sible. La liberté n'impose à personne de sacrifices inutiles; le radicalisme ne supporte pas une pensée, une parole, une prière contraires à sa volonté. La liberté consacre les droits des minorités; le radicalisme les absorbe et les anéantit. En un mot, et pour tout résumer, la liberté, c'est le respect de l'homme, tandis que le radicalisme, c'est le mépris de l'homme poussé à sa plus haute puissance."

Ces nobles paroles de Montalembert trouvaient leur application au Canada aussi bien qu'en France, et à la même époque presque. Il est impossible d'opposer plus exactement le sage et tolérant libéralisme d'un Lafontaine ou d'un Cartier au radicalisme intransigeant d'un Papineau ou au fanatisme despotique d'un George Brown.

A l'âge où Cartier revêtait la robe prétexte et se découvrait citoyen, le peuple du Bas-Canada gémissait sous la tyrannie d'un vainqueur outrecuidant qui prétendait substituer le droit de la force au droit de la justice. Profondément humilié dans sa dignité d'homme, douloureusement blessé dans son patriotisme, celui qui devait être ministre de la Reine ne sut pas se plier à la condition d'esclave et, dans la bouillante ardeur de sa jeunesse, il n'hésita pas à se ranger derrière l'étendard de la révolte. Ce fut une erreur inconsidérée peut-être, mais une erreur que nous n'avons pas de peine à pardonner. Même plus tard, lorsque, assagi par l'expérience et le temps, il se fut avisé, à la suite de Lafontaine, que le terrain constitutionnel est encore plus propice à la défense de nos droits que le terrain des armes, Cartier ne parvint jamais à se repentir tout à fait d'avoir été un rebelle. Très souvent, dans le cours des débats parlementaires à l'Assemblée Législative, ses adversaires tentèrent de le désarçonner au milieu d'un discours en lui rappelant par une maligne interruption sa participation aux événements de 1837-38. Pas une seule fois il ne laissa passer le trait sans le relever avec la franche rudesse qui le caractérisait, en homme qui n'a rien à renier de son passé. Lorsque les Métis de la Rivière-Rouge se soulevèrent à leur tour, en 1870, contre ce qu'ils croyaient être une violation de leurs droits, Cartier, quoique membre du gouvernement et représentant de l'ordre, ne craignit pas de les couvrir en toute occasion du manteau de sa miséricordieuse sympathie. C'est ainsi qu'en pleine Chambre des Communes il fit un jour à l'honorable William McDougall cette impatiente réplique: "Je n'approuve pas ce qu'ont fait les habitants du Nord-Ouest, mais je n'aime pas non plus à les entendre qualifier sans cesse de rebelles et d'insurgés". Celui qui avait vécu les jours sombres de 1837 savait trop combien le joug de l'oppression est lourd aux épaules des hommes de coeur, et partout où il voyait des opprimés, il prenait sans hésiter leur défense, faisant sienne la parole sublime mise par Virgile dans la bouche de la reine de Carthage:

Haud ignara mali, miseris succurrere disco.

Dans quelques semaines la statue de Cartier se dressera sur le versant de ce même Mont-Royal où ses cendres reposent (1). L'auteur de ces lignes ignore encore quelle inscription l'on a décidé de graver sur le piédestal de ce monument grandiose, pour en rappeler la raison d'être aux générations à venir; mais il lui semble qu'on n'en aura trouvé aucune qui, mieux que la suivante, honore notre héros et justifie sa glorification par l'airain: "A Cartier, le défenseur des minorités". Ces simples mots, qui constituent le plus bel éloge qu'aucun homme d'Etat ait jamais mérité, résument admirablement toute la vie de Sir George-Etienne Cartier, qui ne fut qu'incidemment l'instigateur de la Confédération, l'introducteur de nos chemins de fer et le codificateur de nos lois, mais qui fut partout et toujours le défenseur des minorités, de toutes les minorités, protestantes comme catholiques, anglaises comme françaises.

Naturellement, la plus large part de la sollicitude de Cartier est toujours allée à la minorité canadienne-française à laquelle il appartenait et qui, dans les circonstances particulières où elle était placée, avait plus besoin que d'autres d'être défendue. Pendant plus d'un quart de siècle, il a été le plus solide rempart de notre nationalité canadienne-française, tant dans les parlements que dans les conseils ministériels. Mais, pour comprendre tout ce que cette tâche impliquait de volonté persévérante et d'énergie inlassable, il faudrait revoir toute l'histoire du Canada sous l'Union.

On sait comment, pour donner suite au fameux rapport de lord Durham après la *rébellion*, les autorités impériales décrétèrent l'union des deux Canadas en 1840, avec l'intention à peine dissimulée de placer la population française du Québec sous la domination des Anglais d'Ontario lorsqu'ils deviendraient plus nombreux. Pendant les premières années la lutte fut presque toute entre la Couronne elle-même et les représentants du peuple, lutte héroïque et patiente qui se termina par la victoire des représentants du peuple, par la conquête définitive du gouvernement responsable, grâce aux efforts unis de Lafontaine et de Baldwin. Mais il arriva ensuite ce qui devait fatalement arriver. C'est vers 1849 que la question de la représentation d'après le nombre apparut à l'horizon politique, comme un nuage gros de tempêtes et toujours plus menaçant. L'ère des conflits entre les deux provinces se rouvrait. L'orage fut finalement déchaîné par la main de George Brown et ce fut Cartier qui, monté au pouvoir en 1855, dut y faire face.

L'Acte d'Union de 1840 avait décrété l'égalité de représentation entre les deux sections des provinces-unies, chacune ayant 42 députés. L'on pouvait difficilement faire moins alors, le Bas-Canada ayant une population plus considérable que le Haut. Mais la situa-

(1) L'on sait que la date de l'érection du monument Cartier a été remise à cause de la guerre d'Europe. La publication de cette livraison devait coïncider avec "les fêtes de Cartier". De là, des allusions qui s'expliquent. — La Rédaction.

tion ne tarda pas à être changée et, vers 1850, grâce à l'appoint d'une immigration anglaise habilement dirigée, la population du Haut-Canada dépassait déjà de 200,000 âmes celle du Bas-Canada laissée à ses seules ressources. Les députés ontariens commencèrent aussitôt l'agitation en faveur de la représentation numérique. L'égalité de représentation, qui était une chose très juste tant que la population du Haut-Canada était inférieure, devenait une criante injustice dès que la population du même Haut-Canada se trouvait être la plus nombreuse. Singulière logique commune à tous les intolérants!

Après avoir chauffé à blanc les passions de ses concitoyens pendant quelques années, le leader des *clear grits*, George Brown, réussit à soulever la question en parlement et à en faire l'objet d'un grand débat, à la session qui s'ouvrait à Toronto, le 25 février 1858. Ce débat, qui atteignit une violence inouïe, fut le véritable point de départ d'une lutte formidable qui ne devait cesser qu'à la Confédération.

Dès 1849, Lafontaine avait déjà fait cette déclaration catégorique en réponse à Papineau qui venait de préconiser, dans le débat sur l'adresse, le système de la représentation d'après le nombre: "Jamais je ne consentirai, quelle que soit la population respective des deux provinces, à ce que le Haut-Canada ait une représentation plus forte que la nôtre, de même que je n'en désirerai jamais une plus forte pour le Bas-Canada." Ce fut aussi l'attitude prise par Cartier. Voici ce qu'il répondait à George Brown en 1858: "Le Haut-Canada a-t-il conquis le Bas-Canada? Si non, en vertu de quel droit peut-il demander la représentation basée sur la population dans le but de nous gouverner? Chacun sait que l'union des deux provinces a été imposée au Bas-Canada qui n'en voulait à aucun prix. Mais le Bas-Canada a fait fonctionner l'Union loyalement et sincèrement, avec la détermination de la maintenir sur la base actuelle." Tandis qu'il s'efforçait d'établir, au cours du même débat, que la population du Haut-Canada n'était pas aussi nombreuse qu'on le prétendait, un député ontarien lui jeta cette interruption: "Si vous êtes la majorité, acceptez alors la représentation basée sur la population." — "Je n'en veux pas, répliqua-t-il aussitôt avec la plus grande énergie, le Bas-Canada se conforme à l'Acte d'Union tel qu'adopté."

L'adoption de la représentation numérique eût eu pour conséquence inévitable de mettre la minorité canadienne-française à la merci complète du Haut-Canada anglais et protestant. C'était le rêve caressé par lord Durham pour l'anéantissement de la race française. Cartier le comprenait fort bien et c'est pourquoi il combattait avec tant de vigueur cette mesure aussi inique que dangereux.

Mais si à chaque assaut, en 1858, en 1861, en 1862, Cartier pouvait opposer victorieusement aux réclamations ontariennes la barrière infranchissable de sa majorité compacte, il se rendait cependant compte que cette situation ne pouvait pas toujours durer. Dès

1858, ainsi qu'il nous l'apprend dans son grand discours sur la Confédération en 1865, il avait compris qu'il était devenu nécessaire, sous peines des pires conséquences, de modifier les relations du Haut et du Bas-Canada. Les passions dans l'Ontario se faisaient plus violentes tous les jours, les protestations contre la *french domination* se déchaînaient avec une fureur grandissante et le jour devait fatalement venir où il serait impossible de résister au torrent. Puisqu'il fallait une solution, Cartier crut trouver la meilleure dans l'idée de la Confédération. Sans doute il concédait à l'Ontario le principe de la représentation d'après la population; mais ce principe, qui était inacceptable dans le cas de deux provinces aux aspirations et aux intérêts totalement opposés, ne lui paraissait pas présenter le même inconvénient dans le cas de trois ou quatre provinces fédérées, dont chacune, à tour de rôle, peut avoir besoin d'une minorité pour servir de contrepois à l'influence prépondérante des autres. De plus—ce qui lui importait surtout—Cartier, au moyen de la Confédération, garantissait à son cher Bas-Canada une autonomie complète en toutes les questions vitales. Grâce à l'autonomie provinciale, dont il a toujours fait la condition *sine qua non* de la Confédération, il mettait à l'abri de toute entreprise extérieure et notre religion, et nos écoles, et notre langue, et nos lois, les quatre biens de la race canadienne-française qui étaient les plus menacés et qui étaient l'occasion de tous les conflits.

Il a fallu près de dix ans pour mener à bonne fin le projet de la Confédération, du jour où Cartier l'inscrivait pour la première fois au programme de son gouvernement en 1858. *Grande spatium!* . . . Qui dira jamais ce qu'a coûté d'efforts et de travaux au grand homme d'Etat la lente préparation, pendant cette longue période, d'une oeuvre aussi délicate et aussi complexe! Il eut d'abord à apaiser les craintes de ses propres compatriotes dont beaucoup redoutaient l'aventure où il les voulait lancer, mais il eut à lutter surtout contre l'intolérance des fanatiques extérieurs qui refusaient obstinément de se prêter à aucune concession. Plus encore qu'au navigateur dont parle Horace, il lui fallait un coeur bardé d'un triple airain pour oser s'atteler à cette tâche géante. Notre race devra se féliciter éternellement d'avoir eu pour l'incarner à cette heure critique ce Breton têtue dont la volonté ne subissait pas de frein et dont le coeur ne connaissait pas de défaillance. La Confédération se fera avec toute la garantie des droits des minorités, ou elle ne se fera pas: telle est la position franche et nette derrière laquelle n'a cessé de se retrancher Cartier, et cet ultimatum, jeté dans la balance, a fini par l'emporter.

Si Cartier combattit avec tant de vaillance pour la sauvegarde des droits des siens, il tint également à honneur de protéger les droits des minorités d'autre race où qu'elles fussent. Il haïssait l'oppression sous toutes ses formes. Il lui répugnait autant de l'imposer que de la subir. S'il refusait d'être esclave, il ne lui plaisait pas davantage d'être tyran. "Ma politique, c'est le respect des droits de tous",

déclarait-il, dans un discours à Montréal, le 18 novembre 1865. Et il a fourni maintes preuves de la sincérité de cette affirmation.

Ayant créé une minorité anglaise protestante dans la province de Québec par le fait même de l'autonomie de cette province en majorité française, Cartier n'hésita pas un instant à lui accorder toutes les garanties qu'elle réclamait en matière religieuse et en matière scolaire. Il ne négligea rien pour tranquilliser les susceptibilités ombrageuses des Anglais protestants du Bas-Canada, leur assurant même le droit d'appel au parlement fédéral dans le cas problématique d'une injustice commise à leur détriment par la législature provinciale.

Le représentant du Canada français souscrivait de plein coeur et sans arrière-pensée à toutes ces garanties. Mais, puisque l'on en avait exigé l'inscription en blanc et en noir dans la lettre de la constitution, il ne crut pas moins prudent d'en faire autant dans l'intérêt d'une autre minorité catholique ou française, celle du Haut-Canada. Et plus tard, lorsque la nouvelle province du Manitoba se joignit à la Confédération, il n'eut garde d'oublier la même précaution.

Malheureusement, par rapport à la province du Nouveau-Brunswick, sa prudence a été prise en défaut. On sait comment, en 1872, la législature de cette province, abusant de la force du nombre, abolit les écoles confessionnelles ou séparées. Il y eut des protestations de toutes parts, mais le gouvernement fédéral que l'on pressait de désavouer la loi nouvelle se déclara impuissant. La loi écrite de 1867 ne garantissait le droit aux écoles séparées que dans les provinces où ces écoles étaient déjà sanctionnées par une loi et non pas seulement tolérées par la coutume. La demande d'un désaveu persistant, Cartier soutint à ses compatriotes que le remède serait cent fois pire que le mal. En créant ce précédent, disait-il, l'on ne faisait rien de moins que remettre les droits des catholiques du Canada entre les mains d'une majorité protestante, celle du parlement fédéral.

Quoiqu'il en soit, il serait injuste d'imputer à Cartier toute la responsabilité de cet événement malheureux. Il avait une tâche presque surhumaine à accomplir et l'on pourra chercher longtemps qui y aurait mieux réussi. Ce n'est pas à lui non plus qu'il faut s'en prendre si quelques-unes des pages de notre constitution, qu'il avait eu tant de peine à écrire pour la sauvegarde des minorités, ont été cyniquement déchirées, comme en 1890 au Manitoba, comme aujourd'hui en Ontario. La honte en est toute à ceux qui ont trahi la foi jurée. Quant à lui, il peut reposer en paix dans sa tombe du Mont-Royal et ses mânes peuvent être frères! Les Canadiens français, ses frères, n'ont jamais manqué à l'engagement qu'il avait pris pour eux; ils sont restés comme lui "d'une race fière", ni esclaves ni oppresseurs, et, dans l'exécution du pacte de 1867, ils ont été comme lui "francs et sans dol".

Aegidius FAUTEUX.

1 8 4 0

A l'occasion des fêtes de sir George-Etienne Cartier, nos causeries roulaient sur 1840-1870, tout naturellement. Or, j'ai plus d'une fois pensé que le monde actuel, ou, si vous voulez une autre formule, que le dix-neuvième siècle a commencé en 1840. Revoyez vos souvenirs, si vous êtes un vieillard de 80 ans; rappelez-vous vos lectures, si vous n'avez que 50 ou 30 ans; remontez, les uns et les autres, aux réflexions que vous fîtes autrefois sur les temps plus reculés, disons ceux de 1770 à 1840; comparez toute chose en prenant pour date médiane 1840 et vous direz comme moi: "Quand je suis venu sur cette terre, Dieu créait le monde actuel avec ses traits caractéristiques tout à fait différents de ceux d'autrefois!"

De 1840, en reculant, vous avez de longs siècles, toujours les mêmes, avec des variantes de détails très visibles, ça et là, mais sur un fond qui reste uniforme. A partir de 1840 la transformation se dessine, lentement il est vrai, cependant bientôt apparente aux regards investigateurs.

Je sais bien que les beaux talents poétiques de 1840 se lamentaient de la décadence générale et nous faisaient entrevoir une humanité descendant la côte. Ils ont tenu ce langage jusqu'en 1850, sans comprendre que tout changeait autour d'eux et qu'un esprit nouveau s'était incarné dans la partie du monde se disant civilisée. La marche du renouveau était déjà sensible vers 1850. Elle avait fait ses premiers pas en 1840.

La vapeur, la presse, les sciences ont révolutionné trois nations: la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Ensuite, et sans trop de retard, les autres les ont imités sans secousse. Rien des Etats-Unis n'était connu en Europe. Rien des colonies n'avait de valeur aux yeux des politiques. Aucun gouvernement n'était compris des peuples et ces gouvernements ne se comprenaient pas eux-mêmes. La vie ordinaire, le commerce, l'agriculture, les industries, les routes, les transports, la navigation, les finances, la poste aux lettres, la situation des ministres d'Etat, la voirie, les grands chemins, l'absence des ponts, l'éclairage des villes, les privilèges, l'encombrement des lois, l'ignorance du régime municipal et combien d'autres choses allaient du train des siècles disparus. C'est à peine si, par intervalle, une voix s'élevait pour réclamer des réformes! Et encore lui répondait-on que, si pareil changement valait la peine qu'on s'en occupât, on l'aurait exécuté depuis longtemps. Le sens commun, qui n'est pas commun du tout, avait été constamment refoulé en arrière. Très peu de personnes écoutaient avec quelque intérêt une proposition nouvelle. La masse s'y montrait toujours hostile. C'était un cercle fermé! On y entrait en naissant, on n'en sortait point.

Combien je suis heureux de n'avoir pas vu le jour en 1770! Si ce mauvais sort m'était échu, moi aussi j'aurais songé à la fin du monde pour 1840, et vous savez si la terreur de l'an quarante est loin de nous à présent.

Ceci vous étonne? Mais, certainement, on croyait à la catastrophe finale pour 1840, à cause de ce qui se passait. Plus on approchait de cette date inquiétante, moins l'horizon s'éclaircissait — il se chargeait plutôt de tempêtes! Les imaginations n'auraient pas mieux demandé que le *statu quo*, tout incommode qu'il fût. Et dire que, en 1919, je place la fin du monde dans cinquante mille ans d'ici! Vous voyez maintenant qu'il faisait bon de naître autour de 1840.

La première surprise se produisit lorsqu'un bateau à vapeur alla de Londonderry à New-York. Il n'y avait pas moyen de contester un fait accompli. Ensuite vinrent les machines à battre le grain. Il fallut reconnaître que c'était réel. On posa des fils télégraphiques. La vieille routine baissa la tête, humiliée. Les Anglais tombèrent d'accord pour mettre le pouvoir politique dans la chambre des communes, inventant ainsi la responsabilité des ministres envers cette chambre et non plus envers le roi. Pour le coup, il se répandit dans le peuple une sensation, un sentiment étrange. Quoi! tout est possible, tout peut arriver, tout arrive! Au lieu de s'obstiner, comme leurs pères, à repousser n'importe quel projet nouveau, les hommes de vers 1850 ouvraient l'oreille et méditaient.

Les Canadiens suivaient en spectateurs assez éveillés les mouvements de l'Angleterre, de la France, des Etats-Unis. L'ère nouvelle apparaissait déjà dans sa couleur et en 1848 nous avions le gouvernement responsable, sans le comprendre, par exemple! Mais il avait un air bienfaisant et nous commencions à ne plus trop craindre les innovations. De fait, nous étions en train de dépouiller le vieil homme pour nous laisser aller aux changements. Il restait cependant encore dans notre milieu un fort contingent de préjugés qui formaient muraille un peu partout. Je vous répète que 1840 fut l'origine de l'état dans lequel nous sommes aujourd'hui.

* * *

Cartier apparut juste à ce moment, avec des idées qui s'éten-
daient loin et embrassaient une trentaine d'années en avant. C'était plus qu'on ne voulait admettre, puisque nos esprits entraient avec peine et misère dans ce qui venait d'avoir lieu. Jusqu'en 1840 les peuples n'étaient pas arriérés. Ils étaient simplement d'accord avec le passé, ne voyant devant eux qu'un avenir semblable à l'ancienne situation. Ils étaient arrêtés. Qui les ferait repartir? Un homme suffit pour cela, mais où était-il? Il était près de nous, dépassant un peu la trentaine, très bien préparé à son rôle, fortement outillé, comme nous disons en cet âge de mécanisme. Il se taillait une besogne immense proportionnée à l'étendue de nos besoins, de nos ressources futures, de notre territoire qu'il voyait d'avance se déroulant d'un océan à l'autre. S'il était venu au monde en 1770 son génie se serait perdu. Entre 1840 et 1850, il avait sa place marquée pour agir au moment opportun. Il s'empara de l'heure favorable et

poussa droit au but, nous entraînant sur ses pas. Et, quand il nous laissa seuls pour disparaître de la scène, une nouvelle génération avait surgi bien autrement inspirée que celle dont il avait eu en main la direction.

Que l'on rende hommage à ses oeuvres dont les bienfaits sont incontestables, mais que l'on n'oublie pas à quel monde différent du nôtre et difficile à remuer il a eu affaire. C'est un double mérite. Les grandes actions rencontrent notre support dès qu'on nous les signale. Jadis elles se heurtaient au mur formidable des préjugés, de l'inertie, de la méfiance, de la terreur de l'inconnu, enfin à l'esprit d'avant 1840. Car cette date est le point tournant des siècles.

Benjamin SULTE.

SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER

A SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

Ce n'est pas par les petits côtés ni par les points de détail, d'ordinaire, qu'il convient de juger un grand homme. De même que, pour apprécier un monument ou une statue, il faut un certain recul qui permette de se placer au juste point et de mieux saisir la perspective, ainsi les héros gagnent à n'être pas vus de trop près. C'est l'une des nombreuses leçons de l'histoire. On l'a condensée dans cet axiome un peu brutal, mais assez juste: "Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre".

Et pourtant, les petits papiers et les souvenirs intimes projettent bien souvent sur de grandes figures, d'ailleurs connues, de singuliers et bien significatifs reflets. Sir George-Etienne Cartier, l'homme d'Etat à qui notre pays doit en grande partie d'être ce qu'il est aujourd'hui, et que nous avons tenu à honneur de magnifier, à cette date de son centenaire, dans les pages de notre modeste revue (1), n'a pas échappé à la loi commune. Dans son intimité, ou mieux dans les souvenirs intimes que gardent de lui ses proches, surtout ceux de Saint-Antoine-sur-Richelieu, son village et sa paroisse de naissance, le grand homme apparaît digne de lui-même. La franchise de sa nature, l'énergie de ses convictions, la rondeur de sa parole, l'autorité de sa tenue, et aussi la tendresse un peu rude mais si vraie de son coeur, dont tous ces souvenirs sont pleins, ne laissent pas de nous faire connaître un homme sûr de lui-même et fait, évidemment, pour commander.

Les circonstances ne nous ont pas permis, toutefois, de l'étudier en son intimité dans tout le cours de sa vie. Nous savons qu'il eut ses ennuis et sans doute quelques torts, ici ou là, dans son commerce avec quelques-uns des siens, et même sous le toit conjugal. Tout

(1) *La Revue Canadienne.*

le monde sait, par exemple, que Lady Cartier, née Hortense Fabre — la soeur de feu Mgr Fabre — de famille et d'opinion plutôt libérales, ne partageait pas toujours les manières de voir de son illustre époux, et qu'il en résulta parfois certains malentendus, dont le testament de Sir George, nous écrivait M. Decelles, a gardé la trace plutôt fâcheuse. Mais ce sont là misères de la vie que la plupart des humains, les grands comme les petits, doivent connaître sous une forme ou sous une autre. Aussi bien, n'avons-nous voulu ici que les signaler, et nous n'y insisterons pas autrement.

Ce qui a retenu plus utilement notre attention, ce sont les souvenirs que Cartier a laissés à Saint-Antoine. Son parent et presque son neveu à la mode de Bretagne, M. Louis-Joseph Cartier, de Saint-Antoine, seigneur de Contrecoeur et ancien préfet du comté de Verchères, avec qui nous avons l'honneur de *cousiner*, et qui est sûrement l'homme le plus renseigné qui soit sur les traditions de Saint-Antoine, a bien voulu nous admettre à compulsuer ses notes et souvenirs, comme aussi à la confiance des longues causeries qu'il sait rendre si attachantes. Et c'est de Cartier chez les Cartier que nous voulons surtout parler dans cet article.

À vrai dire, c'est lui, M. L.-J. Cartier, qui devrait signer notre étude, et nous l'aurions voulu pour l'intérêt même de notre récit. Mais il s'est aimablement soustrait à nos amicales instances. Et force nous est, ainsi que cela arrive souvent aux secrétaires de rédaction, de faire nôtres ses richesses à lui.

Un bon moyen de connaître Cartier intime, c'est de l'étudier dans ses ancêtres d'abord; car il est scientifiquement établi que l'atavisme n'est pas un vain mot. Nous verrons ensuite comment il en agissait avec les siens dans son commerce ordinaire, et surtout quand il était question de faveurs publiques, alors qu'il devint tout-puissant. Nous rappellerons le souvenir du "bon vieux temps", quand, à la maison Cartier — la maison aux sept cheminées, hélas disparue depuis 1906! — grâce à Sir George et à Lady Cartier, on menait si joyeuse et si digne vie. Et, de la sorte, croyons-nous, nous aurons, en soulevant le voile qui cache au grand public plus d'un trait de la vie intime de Sir George, contribué à faire connaître davantage cette figure, si originale et si attrayante, du plus grand, sans conteste, avec Lafontaine, de nos hommes d'Etat canadiens-français.

* * *

Elle était bien imposante l'antique maison Cartier, avec ses vastes pans d'un seul étage, faits de bonnes vieilles pierres des champs solidement ajustées, avec son long toit en pointe montant en flèche vers le ciel et que dominaient de si loin les sept cheminées presque légendaires. Sise à un mille environ du pittoresque village de Saint-Antoine, en allant vers Saint-Marc et Beloeil, sur les bords mêmes du Richelieu — l'incomparable rivière — la vieille maison

s'abritait, quand nous la visitâmes il y a quinze ans, sous trois arbres géants, de magnifiques saules, qui avaient grandi avec les ans et l'enveloppaient comme de mystère. Depuis 1782 qu'elle existait, elle avait vu et entendu bien des choses!

Quand les hommes publics d'Ottawa, aux alentours de 1860, alors que Sir George était dans toute sa force et dans toute sa gloire, se retrouvaient à ce qu'on appelait les *Samedis de Cartier*, et que le maître de céans, devisant de choses joyeuses et chantant agréablement, faisait à ses hôtes un si cordial accueil, ils se demandaient sans doute où cet homme, si sérieux et si coupant parfois dans les répliques et les reparties des luttes politiques, avait pris ce fonds de gaieté et de bonne humeur, qui le fit toujours remarquer et si hautement estimer. On n'a qu'à lire la belle page où M. Decelles a raconté dans *Cartier et son temps* les moeurs et coutumes de jadis pour le comprendre. Sa franchise de même et sa loyauté proverbiales s'expliquent parfaitement par les influences qui ont plané sur son enfance et sur sa jeunesse. Enfin, s'il eut un père plutôt dissipé et quelque peu excentrique, ainsi que nous le verrons, lequel était toutefois un homme d'aptitudes peu ordinaires et richement doué, il eut une mère qui fut une sainte, absolument, et cela encore donne la clef de bien des choses. Si l'on songe que des genoux de cette mère, Cartier passa dans les mains des Messieurs de Saint-Sulpice, au Collège de Montréal, l'on comprend qu'il ait été toujours, d'une façon générale, dans les grands actes de sa vie publique, et surtout à l'heure de sa mort, en Angleterre, un fils sincère de l'Eglise et un catholique croyant et convaincu. Mais c'est dans la vieille maison des rives du Richelieu d'abord qu'il forma son âme. Et c'est de sa famille qu'il nous paraît intéressant de parler en première ligne.

Si je ne me trompe, la vieille maison, dont tout le monde regrette la disparition, incarnait quelque chose de la vénérabilité et de l'aisance de cette ancienne famille de négociants qu'étaient les Cartier. Jacques et Joseph Cartier, qui vinrent s'établir, le premier à Saint-Antoine et le second à Saint-Denis, vers 1770, étaient les fils de Jacques, venu de Prulier, au diocèse d'Angers (France), et fils d'un certain Pierre Cartier qui aurait été le frère cadet, ou peut-être le neveu de Jacques Cartier, le malouin, découvreur du Canada. Quoi qu'il en soit, Jacques dit l'Angevin (Jacques I au Canada) épousait, le 6 juillet 1744, à Beauport, près de Québec, Marguerite Mongeon. Ce Jacques Cartier (I) faisait avec l'Europe un commerce considérable de sel et de poisson. Il eut deux fils et quatre filles. Les deux fils, Jacques et Joseph, ainsi que nous avons dit, et pour continuer ou augmenter le commerce paternel, s'en vinrent se fixer sur le Richelieu. l'une des voies naturelles des échanges et ventes d'alors. C'est de Jacques que descendait Sir George. C'est Joseph qui est l'aïeul de M. Louis-Joseph Cartier, de Saint-Antoine, et de M. Paul Cartier, médecin, ancien député de Saint-Hyacinthe.

Jacques (II) épousa, le 27 septembre 1772, à Saint-Antoine, Cécile Gervaise, la nièce du premier curé de l'endroit, Messire Michel Gervaise, et la cousine, par sa mère Céleste Plessis-Bélaïr, de Mgr Plessis, l'un de nos grands évêques. Ils eurent un fils et une fille qui vécurent: Jacques (III), le père de Sir George, et Cécile, qui se maria à Edouard Hubert, marchand de Saint-Denis. Le grand-père de Sir George (Jacques II) était un homme remarquablement doué. Il fit de fort belles affaires et acquit une grande fortune, que son fils, le père de Sir George, devait jeter à peu près, avec une joyeuse aisance, aux quatre vents du ciel. Ce Jacques (II) fut représentant à Québec de la division de Surrey (aujourd'hui Verchères) de 1805 à 1810. En 1812, il commandait, en qualité de colonel des milices, les 939 recrues de Saint-Antoine, Saint-Denis, Saint-Marc, Saint-Charles, Verchères et Contrecoeur. En 1776, du 6 octobre au 15 novembre, après la guerre avec les Américains, il avait déjà hébergé grand nombre de miliciens, que la crainte d'un retour de l'ennemi tenait sous les armes. C'était, en deux mots, un homme considérable, riche et estimé, qui pouvait léguer à sa descendance de beaux exemples de ténacité et d'esprit de suite dans les entreprises. C'est lui Jacques (II) qui construisit en 1782 la célèbre maison "aux sept cheminées".

Son fils Jacques (III), nous l'avons noté déjà, fut moins soigneux et plus dissipé. Il fut lui aussi lieutenant-colonel des armées de Sa Majesté. Mais l'histoire constate qu'il n'avait guère d'aptitudes pour le commerce. C'était surtout un bon vivant, ami du plaisir et de la vie gaie. Il était né à Saint-Antoine le 29 août 1774. Il avait épousé, le 4 septembre 1798, à Saint-Antoine, Marguerite Paradis, dont le père était aussi un négociant. Si, lui, il était par trop prodigue et un brin excentrique, sa femme était en tout une personne accomplie. Ses enfants, et en particulier Sir George, la vénéraient comme une sainte. Elle donnait beaucoup pour Dieu et ses pauvres. On ne faisait jamais en vain appel à la générosité de son cœur. Les bons Récollets, par exemple, qui venaient, chaque année, prêcher le catéchisme aux enfants de la campagne, logeaient chez elle, sous sa tutelle, des jours et des semaines. L'une de ses filles, Mme Lusignan, a conservé longtemps les portraits à l'huile des Frères Isidore et Emmanuel. C'étaient des cadeaux, évidemment, que sa mère tenait des bons religieux et qu'elle lui avait légués.

Cependant donc que Jacques Cartier (III), tout en étant sincèrement chrétien, faisait bombance, recevait joyeusement les amis dans sa vaste maison (1) et s'affirmait le plus souvent par quelques

(1) L'hospitalité de la maison Cartier était en grande renommée. Son propriétaire n'était jamais si content que quand la maison était pleine. L'étage au-dessus du rez-de-chaussée se divisait en chambres qui portaient, chacune, le nom de la couleur de ses murs: la jaune, la rouge, la bleue, la grise, la rose et la verte. Au matin, le maître du logis allait souhaiter le bonjour à ses hôtes, en leur chantant un couplet, approprié, paraît-il, à la couleur de la chambre, et en leur versant un petit verre de

excentricités (2), sa pieuse femme donnait à tous, et naturellement à ses enfants d'abord, de fortifiants exemples de foi, de piété et de charité (3). Et l'on voit ainsi, dans ses ascendants, le tempérament de Sir George se dessiner. Homme de méthode et d'autorité à l'image de son grand-père, il devait hériter de l'esprit joyeux et bon camarade, si l'on peut dire, de son père, comme aussi de la foi sincère et de la bonté de cœur de sa mère.

Sir George eut quatre frères qui vécurent à l'âge d'homme, et également trois soeurs. Plusieurs autres enfants naquirent qui moururent en bas âge; nous n'en parlerons point. L'aîné, Jacques-Elzéar, mourut durant ses études au Collège de Montréal. Sylvestre, qui avait d'abord porté la soutane quatre ans, fut médecin à Saint-Aimé. Côme, notaire et agronome à Saint-Antoine, hérita du domaine familial et, par conséquent, de la célèbre maison Cartier où se perpétuaient de si intéressantes traditions. François-Damien fut avocat à Montréal, et l'un des légistes remarquables de son temps. Quant aux filles, Marguerite mourut célibataire à un âge avancé, Émérente épousa le Dr Desrosiers, et Léocadie, le Dr Lusignan (4).

* * *

Sir George naquit à Saint-Antoine, le 6 septembre 1814. Il fut baptisé le même jour par Messire Alinotte et eut pour parrain et marraine Etienne Gauvreau, instituteur, et Claire Paradis, sa tante. On a peu de détails sur son enfance. Nul doute qu'il s'imprégna des diverses traditions et qu'il subit les influences variées que nous avons signalées. Sa pieuse mère lui inculqua de bonne heure les principes

jamaïque. Les dames elles-mêmes acceptaient l'aubaine, au témoignage d'une des soeurs de Sir George (Mlle Marguerite). Les notes que nous avons sous les yeux disent: "C'était le bon vieux temps!" Avouons que cette joyeuse vie offrait plus d'un danger. Mais, au dire de la tradition, la maîtresse de maison veillait.

(2) L'on raconte que le joyeux père de Sir George, qui possédait une jolie voix et connaissait très bien le plain-chant, ne craignait pas quand le maître-chantre à la grand'messe manquait une mesure ou faussait une note de se lever de son banc pour le remettre sur le ton... Les assistants, habitués à ses libres allures, trouvaient cela naturel, et M. le curé (M. Alinotte) ne disait rien!

(3) Son fils aîné, Sylvestre, quand il venait à Saint-Antoine, chez sa soeur, Mme Lusignan, passait des heures devant son portrait. Il disait la vénérer et la prier comme une sainte.

(4) De la famille de Sir George, il ne reste qu'un neveu survivant, qui porte le nom de Cartier. C'est Jacques Cartier, fils de Côme, agronome de Saint-Antoine, né en 1847 et qui a épousé en premières noces Georgianna Archambeault, fille du Dr Archambeault, et, en secondes noces, Joséphine Prince, nièce de feu M. le chanoine Prince et petite cousine de feu Mgr Prince. Du premier mariage sont nés cinq enfants: une fille, maintenant décédée (Bernadette), et quatre fils, qui vivent: Jacques-Antoine, agronome de Saint-Antoine, Georges-Etienne, en Colombie anglaise, Côme, médecin à l'Annonciation, et Henri à Mont-Laurier. Du second mariage sont issues quatre filles: Joséphine (Mme Mignault), Thérèse, Berthe et Eugénie.

chrétiens. Les bons Récollets, probablement, lui donnèrent des leçons de catéchisme. Il ne paraît pas qu'il y eût à l'époque un instituteur résidant à Saint-Antoine. Bien que le parrain de George fut instituteur, ce n'est que plus tard, vraisemblablement, qu'il donna des leçons régulières aux enfants de la localité, puisque M. Narcisse Cartier — le père de M. L.-J. Cartier, — de sept ans plus jeune que George, dut aller à l'école à Verchères. Le jeune George, lui, alla-t-il à Verchères aussi, ou reçut-il des leçons de quelque maître ambulant, comme il en existait alors, qui passaient de famille en famille et y donnaient l'enseignement pendant quelques jours? Les souvenirs ne sont pas précis sur ce point. L'on sait qu'il partit très jeune pour le Collège de Montréal, puisqu'il devint avocat en 1835, à 21 ans. Au collège et durant sa cléricature, il fut très vite un écolier et un étudiant de grandes promesses. Entre temps, à la maison natale, dans les vacances, il se retrempait aux meilleures sources. On recevait là la première société. Les officiers anglais des milices y fréquentaient. Le beau monde y affluait. C'étaient autant d'éléments qui contribuaient à parfaire une éducation soignée et distinguée, où se marquait à fond la formation classique reçue au Collège de Montréal.

Sir George avait 23 ans et il était avocat depuis deux ans quand éclatèrent les "troubles" de 1837. Il n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé de redire ici la part que prit le jeune avocat à ces événements historiques; comment il assista aux assemblées des patriotes, à Saint-Ours, le 7 mai 1837, à la place Jacques-Cartier, à Montréal, le 5 septembre suivant, et, un peu plus tard, à la fameuse réunion des six comtés à Saint-Charles; comment il se comporta (en brave) à la bataille de Saint-Denis, le 23 novembre, puis à celle de Saint-Charles, le lendemain; comment, avec son cousin Henri Cartier, après un adieu ému à l'héroïque Charles-Ovide Perrault, il fut obligé d'aller se cacher, au rang de la Beauce, dans Verchères, à six milles de Saint-Antoine, chez le cultivateur Antoine Chagnon-Larose, d'où il fallut déguerpir au bout de quelques semaines, parce que l'amoureux de la servante de la maison menaçait, à la suite d'une scène de jalousie, de "déclarer" les fugitifs, ainsi que l'a finement raconté M. Decelles (1); comment ils furent tous les deux conduits aux "lignes", dans un tonneau, par un nommé Alexandre Casavant dit Ladébauche (!), et de là se rendirent à Plattsburg, où ils logèrent chez les Diles Gregory, connues de la famille Cartier, dont plusieurs membres étaient allés déjà chez ces dignes personnes pour apprendre l'anglais. Ce sont là des faits qui appartiennent déjà à la vie publique de Sir George et que tout le monde connaît.

Mais il nous convient de noter que la fugue de patriotisme du futur Sir George, si elle établissait qu'un sang généreux coulait dans ses veines, n'était pas précisément en harmonie avec les opinions de sa famille. Chez les Cartier, où l'on tenait un rang élevé dans le

(1) Cartier et son temps, page 11.



Avers et revers des médailles commémoratives du Centenaire Cartier. Bronze et argent, ces médailles sont de deux grandeurs—1 pouce $\frac{3}{8}$ et 3 pouces $\frac{3}{4}$ de diamètre. Elles ont été présentées aux dignitaires, ainsi qu'aux personnages officiels présents à la cérémonie du dévoilement. C'est le plus beau travail du genre qui ait été, jusqu'ici, exécuté au Canada.

grand commerce et dans les hautes relations, la tradition constate qu'on était plutôt bureaucrate. Côme Cartier, le frère de Sir George, proposa bien la 12ième des résolutions de l'Assemblée de Saint-Charles, et l'on réussit, dans l'effervescence du moment, à lui faire fondre des balles pour les patriotes. Mais il se défendit toujours de l'avoir fait avec conviction. Et les parents eux-mêmes de Sir George, son père et sa mère, lui tinrent quelque rigueur paraît-il, de son équipée, pourtant généreuse et vaillante à certain point de vue. Il nous intéresse également de remarquer que chez l'ami Chagnon-Larose de Verchères, pour détourner les dangers qui le menaçaient, le jeune Cartier fit annoncer dans les journaux "qu'il était mort dans les bois en fuyant aux Etats-Unis"; il précisait même — *Le Canadien*, de Québec — que c'était là une perte pour le pays, parce qu'il promettait beaucoup ! "A présent", dit-il à son cousin Henri quand la note parut, "nous pouvons dormir tranquilles". Mais il avait compté sans l'amoureux de la fille chez Larose ! C'est égal, il y a là quelque chose qui annonçait pour l'avenir.

* * *

Nous croyons en avoir assez dit touchant l'ascendance et la jeunesse de Sir George pour faire comprendre quel homme il promettait. L'on connaît les portraits qu'ont tracés de lui, au lendemain de sa mort, nos meilleurs journalistes du temps. "Sir George, écrivait M. Benjamin Sulte, était de taille moyenne, un peu petite même, ce qui n'empêchait pas qu'à première vue il donnait l'idée d'une vigueur peu commune. Sans être gros, il était rondlet, potelé, si bien que nerfs et muscles étaient comme enfouis sous cette enveloppe. La main et le pied étaient petits, d'un modèle superbe. La tête, plantée aplomb sur le cou, était d'une mobilité extrême. En parlant, il la remuait de mille manières, qui toutes signifiaient quelque chose. . . La pétulance toute française qu'on a toujours remarquée en lui n'avait rien d'importun. . . ni de frivole. . . Ses agissements avaient des allures de lion. On les a confondus avec de la brusquerie, mais bien à tort. Quand il voulait être brusque, il ne se ressemblait plus. . . Il se dominait assez pour s'emporter rarement. . .". "M. Cartier, écrivait de son côté M. L.-O. David, était essentiellement un chef de parti, un organisateur, un administrateur. Les traits dominants de son caractère étaient l'énergie, l'impétuosité, l'esprit de domination, le désir de se faire un nom, la confiance en lui-même, l'amour du travail, le désintéressement. De l'énergie, il en avait de quoi transporter les montagnes, escalader le ciel ! Il se ruait sur ses adversaires avec la fougue des zouaves montant à l'assaut de Malakoff. . . Il ouvrait toutes les semaines sa maison à ses amis, dont plusieurs étaient ses adversaires politiques. Personne ne parlait, riait, chantait et dansait avec plus d'entrain. . . Il trouvait le

moyen de plaire à tout le monde, de mettre dans tous les coeurs la joie et la gaieté. . . Son amour du travail, comme son énergie, est passé en proverbe. On ne peut se faire une idée exacte du zèle qu'il employait à tout savoir, à tout voir et à tout faire. . ."

Eh! bien, il nous semble que cet homme à la *pétulance toute française*, dont l'énergie, la gaieté et l'amour du travail étaient la grande force, mise au service de si beaux talents, il était déjà tout entier dans l'enfant et dans le jeune homme de la maison "aux sept cheminées". Ce qui est certain, c'est qu'il resta lui-même et toujours fidèle à ses amis de Saint-Antoine. Tous les ans, à la saison d'été, Sir George, aux beaux et glorieux temps de sa vie politique, venait passer quelques jours chez son frère Côme, à la maison paternelle. Il s'y reposait, avec un bonheur réel et visible, des soucis et des tracas qu'imposent toujours les charges publiques.

Oh! comme il est intéressant, émuovant parfois, d'entendre les survivants de Saint-Antoine rappeler ces heureuses vacances! Cartier était resté très attaché à sa famille. Certes, il lui arrivait de discuter avec sa fougue ordinaire contre ses frères, contre Côme, contre Sylvestre. On n'a pas oublié, dans la famille de feu M. Narcisse Cartier, par exemple, certain parti d'huîtres, qui faillit tourner au tragique, un soir où ils discutaient tous les trois. Sir George aurait voulu obtenir de Côme je ne sais plus quelle amélioration à l'aspect de la vieille maison tant aimée. Mais Côme était là chez lui. "Conduis le pays comme tu voudras, s'écriait-il, mais j'entends être le maître chez moi!" Et ce fut presque une prise de mains. Cependant, au fond, ce n'était là qu'éclair passager. On s'aimait bien quand même; on s'aimait toujours.

De 1865 à 1871, Lady Cartier, ses deux filles Joséphine et Hortense et sa soeur Hectorine Fabre (Mme Surveyer aujourd'hui) venaient régulièrement passer un mois de vacances chez M. Côme, à la vieille maison. Sir George en profitait pour organiser d'aimables soirées. On causait, on faisait de la musique, on chantait, on dansait même et beaucoup. Neveux, nièces, cousins, cousines s'en donnaient à coeur joie. Les lanciers et les quadrilles alternaient. On ne connaissait pas alors, et d'ailleurs on n'aurait pas admis, les danses malheureusement en vogue aujourd'hui. On s'amusait honnêtement sous l'oeil bienveillant de Lady Cartier, qui appelait tout ce jeune monde "les enfants". Et quand "les enfants" s'en allaient à la ville assister à quelques réunions de la bonne société, ces "campagnards", comme ils s'appelaient eux-mêmes joyeusement, émerveillaient leurs partenaires par leur science chorégraphique et leurs belles manières! "Oh! quelles belles vacances nous passions!", nous disait M. L.-J. Cartier, avec un accent de conviction qu'il nous est impossible d'exprimer autrement.

"Sir George, nous disait-il encore, s'entretenait avec nous familièrement, parlant politique et questions sociales, évoquant devant nous, jeunes écoliers, ses souvenirs de Saint-Sulpice, affirmant qu'il

devait à ces Messieurs d'être ce qu'il était, ou encore, parfois, nous émerveillant avec des citations de Virgile ou d'Horace, dont sa vigoureuse mémoire était si riche. Et nous avions l'impression très nette qu'il se rendait compte de sa puissance." Ce que l'on était fier de lui, évidemment, et comme on avait raison!

Si Cartier se trouvait à Saint-Antoine le dimanche, il ne manquait jamais d'assister à la grand'messe. Le bon curé, l'ancien M. Jean Dupuy (l'oncle de celui qui est mort l'hiver dernier à Saint-Hyacinthe, après avoir été, lui aussi, de longues années curé de Saint-Antoine), qui avait été presque le confrère de Sir George et qui l'aimait et l'admirait beaucoup, se permettait volontiers de saluer la présence de l'homme d'Etat qui était la gloire de la bonne paroisse. Après la messe, Cartier, suivant la vieille coutume, demeurait longtemps sur le perron de l'église à saluer les amis, à échanger de chaudes poignées de main et à causer, en recherchant naturellement les "anciens", ses contemporains et ses amis d'enfance. Il les reconnaissait toujours, les appelait par leur nom, s'informait de la famille; car il avait la mémoire des figures et des noms magnifiquement. Du reste, il ne faisait pas d'acception de personnes, il était l'ami de tous; pour l'instant, il n'y avait plus ni rouges, ni bleus! Est-il besoin de dire qu'on venait à lui avec empressement et avec joie? D'aucuns, de ceux qui l'avaient connu jeune et avaient été ses camarades de jeux, l'interpellaient familièrement: "Comment vas-tu, George?" Et Sir George jouissait du secret orgueil d'avoir été son ami qu'affichait cette familiarité. Il savait bien qu'on le respectait et qu'on l'admirait quand même.

D'ailleurs, il est constant que le grand homme aimait les enfants du sol, les amis de la terre, nos valeureux "habitants", comme il les appelait toujours. "C'est vous, mes amis, leur disait-il souvent, qui nous faites tous vivre. Sans les habitants, le pays disparaîtrait bientôt et avec lui les hommes de profession comme moi et mes amis. N'oubliez jamais ce que je vous dis, si vous voulez être heureux sur vos domaines."

Il n'oubliait pas lui-même les services rendus et, dans la mesure du possible, il savait récompenser les amis fidèles. M. Fraser, seigneur de Saint-Marc, en 1858, alors que le Conseil Législatif était électif, avait combattu, dans le sens des idées de Cartier, son voisin M. Kierskowsky, seigneur de Saint-Charles (l'oncle de feu M. Monk). Tous les deux y avaient presque laissé leur fortune, et, en plus, M. Fraser avait été battu. En novembre 1867, Cartier, malgré l'opposition d'amis qui ne se rappelaient plus les services de M. Fraser, le nomma conseiller pour la division de Rougemont. "Ah! vous trouviez M. Fraser bien qualifié, dit-il aux opposants, quand il se dépensait pour nous. . . Mais vous avez oublié! Moi, non. Je me souviens et je vais le nommer." Et il le nomma.

De même, il savait reconnaître et honorer le talent où qu'il fût, et c'est là une qualité qui n'est pas commune dans un pays où les

rivalités politiques et les factions, compliquées encore par les antagonismes de race, ont toujours eu cours. Un exemple le fera voir. C'était aux élections générales de 1872. Geoffrion (Félix) avait dans Verchères pour adversaire Chapleau. C'étaient deux champions. Les conservateurs, avec leur jeune et si brillant tribun, voulaient absolument battre l'invincible lutteur qu'était Geoffrion. Un dimanche, Sir George arrive à Verchères même avec l'avocat Mackay (plus tard le juge Mackay). Presque tous les électeurs du comté étaient là. Cartier, naturellement, fut invité à prendre la parole. Après avoir traité les grandes questions de la politique du jour, entre autres celles de l'*Intercolonial*, du *Chemin de fer du nord* et du *Grand-Tronc* (il prononçait toujours *Grand Trunk* à l'anglaise), il en vint à faire l'éloge de Chapleau, puis, mis en goût, il fit celui de Geoffrion, qu'il avait bien connu autrefois chez le notaire Ménard à Verchères. Les partisans de Chapleau n'étaient pas trop contents. Mais cela importait peu à Cartier.

D'autre part, s'il était volontiers loyal envers un adversaire et s'il savait être fidèle aux amis, il avait horreur du népotisme sous toutes ses formes. Certes, il fut bon pour les siens, généreux et bienfaisant; car il aimait profondément ceux de son sang et de sa race. Mais pour rien au monde il n'aurait voulu, par pur favoritisme, faire émarger l'un des siens au budget de l'Etat. Son beau-frère, le Dr Desrosiers, de Saint-Hugues, avait fait une brillante lutte à Laframboise dans Bagot. Des amis voulaient que Cartier le nommât au Conseil Législatif. Le Docteur, au dire de tous, était parfaitement qualifié et il avait bien mérité du parti. Seulement, c'était son beau-frère. Sir George, de peur d'être taxé de népotisme, s'y refusa absolument. Le seul neveu qu'il ait placé, c'est M. Erasme Lusignan. Et encore, ce n'est pas lui qui lui donna une position au Grand Tronc, mais son ami Brydges, à qui, par exception, il consentit à demander ce service pour l'enfant de sa soeur, qui était orphelin de père. Cartier était donc intraitable sur ce point. Pas de favoritisme avec lui, pas de népotisme surtout. Avouons que cela nous change un peu des moeurs politiques contemporaines.

Tel était Sir George-Etienne Cartier pour ceux qui l'ont le mieux connu dans son intimité: un homme de caractère et d'énergie, franc et sans dol, ainsi que disait sa devise; un homme fidèle à ses amis et loyal à ses adversaires, à qui pourtant il savait porter de rudes coups; un homme de coeur pour les siens, mais qui n'usait pas en leur faveur de ces petites faiblesses qui rabaissent la taille des puissants; un homme d'esprit et ami du plaisir aux moments voulus, mais sérieux et travailleur comme pas un aux heures de charge; d'un seul mot, un homme, pour ses intimes comme pour ses amis de la vie publique.

La dernière fois que Sir George vint à Saint-Antoine, nous racontait M. L.-J. Cartier, c'était dans l'été de 1872, quelques semaines avant la défaite que lui devait infliger M. Jetté à Montréal-Est. Il paraissait triste et souffrant. Comme tant de grands serviteurs publics, il ressentait vivement l'abandon de plusieurs et l'ingratitude d'un plus grand nombre. Vers la fin de septembre, après sa défaite, il partait pour l'Angleterre, où il devait mourir le 20 mai 1873.

L'on sait que Cartier avait toujours été un croyant sincère. Quelles qu'aient pu être les tourmentes et les vicissitudes de sa carrière, il restait fidèle, au fond, aux principes que sa pieuse mère lui avait inculqués. Il mourut en chrétien, assisté et consolé par Lady Cartier et par ses deux filles, qui avaient passé la nuit à son chevet. "Mon pauvre père est mort, avant-hier au matin, à six heures, écrivait sa fille, Mlle Hortense. Il est mort en chrétien, et, malgré les atroces souffrances qu'il avait endurées depuis trois jours, sa fin a été presque douce. . . Quand maman lui demandait s'il souffrait beaucoup, il répondait: "Il ne faut pas que je me plaigne".

* * *

Sir George a laissé, comme il était naturel, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, des souvenirs impérissables. Nous venons de les évoquer, tels qu'ils ont jailli, toujours bien vivants et toujours impressionnants, de la mémoire et du cœur de l'un de ses plus fervents admirateurs, M. L.-J. Cartier, dont nous sommes actuellement l'hôte pour quelques jours. Par ces belles soirées de juillet, devant cette incomparable rivière qu'est toujours le Richelieu, dans ce village tranquille et calme que le grand homme d'Etat a tant aimé, en réfléchissant sur la caducité des hommes et des choses, on se sent pris de nous ne savons quelle nostalgie pour cette vie mystérieuse de l'au-delà à laquelle Sir George croyait et à laquelle nous croyons. Même les grands, après tout, occupent dans l'histoire une place si petite!

N'importe, heureux celui qui, franc et sans dol, comme Sir George-Etienne Cartier le fut, ne meurt pas tout entier, ni pour ses intimes, ni pour son pays!

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval.

Saint-Antoine-sur-Richelieu,
8 juillet 1914.

CARTIER — L'HOMME DE 1867

CONFÉRENCE PRONONCÉE PAR M. J. L. K. LAFLAMME
À L'UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC
(18 mai 1913)

Nous pourrions, sans trop de peine, établir que chez-nous les éleveurs de monuments n'ont pas toujours fait preuve de bon goût, pas plus, du reste, que de sens historique, puisque à côté des monuments que nous ne cessons pas de vénérer, il en est que nous avons voulu faire sauter. Mais ce serait prendre un chemin trop long pour arriver à cette constatation que jamais oeuvre plus éminemment nationale n'a été entreprise que celle de placer un Cartier de bronze au pied du Mont-Royal.

Mais c'est une chose de constater un fait, et c'en est une autre de l'expliquer. C'est une chose de signaler un grand homme, et c'est une tâche bien plus difficile de montrer en quoi il fut grand, surtout à un auditoire dont une part appartient encore à la génération qui l'a vu à l'oeuvre. Aussi bien, n'est-ce pas dans une causerie d'une heure que l'orateur le mieux renseigné pourrait raconter cette vie de Cartier qui appartient au public depuis les événements de 1837, qui a vu l'Union et, après vingt-huit années d'action intense, a été couronnée par la conquête à peu près complète, et apparemment définitive, de nos libertés constitutionnelles.

Il est même un autre obstacle qui, pour un esprit curieux, empêche de traiter à fond un pareil sujet, et rend à peu près impossible le triage, dans les journaux du temps, des faits à rapporter, l'émondage nécessaire des éloges outrées comme des attaques également outrées dont notre héros a été l'objet.

Cet obstacle, c'est la tentation, constante pour le chercheur, de s'arrêter aux mille détails de la vie et des coutumes de 1867, de comparer les moeurs de ce temps avec les moeurs du nôtre, de constater, même avec effroi, l'ardeur des luttes entreprises pour et contre la Confédération, d'assister presque chaque jour à des polémiques qui ont l'air de combats singuliers. Il n'est pas jusqu'aux annonces de toutes sortes qui ont un intérêt palpitant, peut-être plus qu'à l'époque où elles furent publiées.

J'en note une, par exemple, datée du 17 janvier, qui défend aux voitures d'été, de circuler dans les rues de Montréal pendant l'hiver.

Une autre, celle de M. Notman, photographe, avertit le public que ce monsieur a fait des arrangements qui lui permettent de croquer les gens en costume d'hiver! La belle affaire!

Dans un numéro on annonce que M. François Marquis, de Ste-Anselme, a fabriqué du sucre d'érable si beau qu'il devrait être exhibé à l'étranger où il ferait honneur au nom canadien. Et savez-vous

quel est le secret de M. Marquis? Il recueille son eau d'érable dans des petites chaudières en ferblanc! Cela ne nous étonne plus en 1914, mais en 1867!

A côté d'une réclame pour "L'Histoire des Abénakis, de 1605 à nos jours", je vois quoi? Vous ne pouvez même pas le deviner, c'est l'annonce de nouvelles crinolines, avec illustration:

CRINOLINES ELLEPTIQUES OU A DOUBLE CERCLE. LA FAVORITE DU MONDE ELEGANT.

Pour jeunes dames, demoiselles et enfants; elles sont supérieures à toutes les autres, pour la promenade, pour l'église, le théâtre, pour les chars (surtout les chars! Voyez-vous les crinolines dans les tramways de Montréal à 6 heures du soir!)

En lisant tout cela vous vous dites: "Entre cette crinoline elleptique, l'orgueil de l'univers! comme disait l'annonce, et la jupe diminuée de nos jours, quel abîme! Vous figurez-vous nos ancêtres de 1867 apercevant, dans les rues de Montréal, les petits trottins ambleurs que nous y voyons aujourd'hui! Hélas! nos goûts changent bien vite; c'est pour cela qu'il ne faut pas les discuter.

Je vous ai dit tantôt qu'il n'était pas facile de s'arracher au charme pénétrant qui se dégage des vieilles filières poudreuses du "Pays", de "l'Ordre", de la "Minerve" de 1867. Vous venez d'en avoir la preuve dans cette histoire de crinolines qui ne se rattachent à Cartier qu'en raison de l'argent qu'elles lui ont coûté. Du reste, je crois que, de nos jours, les modes féminines nous touchent un peu de la même façon.

Je demande pardon pour cette digression. Mais, je n'ai pas eu tout à fait tort de signaler en passant ce trait particulier, et charmant, du reste, des coutumes de nos grand'mères.

J'ai fait allusion, tout à l'heure, à l'intensité des luttes qui ont marqué la conquête de nos libertés constitutionnelles. J'aurais pu ajouter qu'en cela nous ne différons guère de nos aïeux, et que l'attrait de la tribune ou du journal politique est toujours irrésistible pour la plupart d'entre nous. C'est toujours la vieille histoire de ces "morts qui parlent" et qui nous laissent impuissants à faire autre chose que de continuer, famille ou race, les luttes, les victoires, les oeuvres de ceux qui nous ont précédés dans la vie.

Cependant, je suis porté à croire que les luttes de ce temps-là se faisaient avec une acrimonie qui s'exprime d'une autre façon dans nos luttes politiques d'aujourd'hui.

Et cela s'explique très bien par le fait que le Canada ressentait alors très vivement l'effet des événements tragiques qui venaient de se dérouler chez ses voisins. La guerre de Sécession américaine, à laquelle plus de 40,000 canadiens-français ont pris part, avait porté, chez nous, les idées démocratiques à un état d'effervescence voisin du délire. C'est dans ce temps-là que nous voyons se dessiner à nou-

veau un fort mouvement en faveur de l'annexion aux Etats-Unis, un mouvement qui fut accepté par plusieurs comme étant seul capable d'épargner aux Canadiens-français les catastrophes que l'on s'imaginait devoir sortir de la Confédération.

Alors, il existait un lien très étroit entre les Canadiens-français de la province de Québec et les groupes franco-américains voisins de la frontière. De leur côté, les américains de l'est victorieux, mais à quel prix! dans la lutte sanglante qu'ils venaient de soutenir pour assurer l'intégrité de l'Union américaine, gardaient encore rancune à l'Angleterre qui avait favorisé en sous-main la révolution des Etats confédérés. Aussi l'idée d'annexion, qui semblait assez répandue au Canada, trouva-t-elle au Congrès de Washington, et dans certaines législatures d'Etat des interprètes sincères.

Celui qui plus tard, devait porter le titre de poète nationale, L. H. Fréchette, écrivait au "Pays" des lettres enthousiastes sur le mouvement des féniens qui était alors à s'organiser. Il assistait à toutes les conventions des franco-américains, rédigeait un journal français à Chicago, "l'Observateur", défendait partout l'idée annexionniste.

Jefferson Davis lui-même, le chef malheureux de l'insurrection américaine habitait Montréal pendant un certain temps, et sa présence contribuait à enflammer les esprits. Si bien qu'à une convention, tenue à Chicago, je crois, on ajourna à Montréal, après la proclamation de la république Canadienne futur état confédéré de la république voisine.

Vain projet auquel une véritable confédération Canadienne donna bientôt le coup de grâce.

Même, il n'est pas très sûr que tous ces événements n'ont pas été pour quelque chose dans l'empressement que l'Angleterre a mis à accepter, presque sans y rien changer, le projet que lui soumirent les délégués canadiens.

Cartier lui-même était d'avis que la nouvelle Constitution arrivait à son heure. C'est ce qui fut aussi compris par ceux, qui, avec lui, avaient mission de diriger nos compatriotes.

L'Union de 1849, c'est connu, visait à l'absorption des Canadiens-français; elle a manqué son but.

La Confédération, dans l'esprit de quelques-uns de ses auteurs, visait au même but, mais devait l'atteindre par d'autres moyens.

Jusqu'à quel point a-t-elle réussi, ou a-t-elle quelque peu réussi? Il est trop tôt pour pouvoir porter un jugement là-dessus.

Jusqu'ici, on n'y voit encore que l'instrument perfectionné de notre autonomie nationale. Ce jugement était porté dans les termes suivants par le Premier Ministre actuel du Canada, le 15 mai 1913. (1)

(1) Le Très Honorable Sir Robert L. Borden.

“Qu'avons-nous eu après les troubles de 1837. Nous avons eu le gouvernement responsable, la responsabilité de l'Exécutif au peuple, le contrôle absolu du Parlement sur les revenus du pays. Nous avons obtenu ensuite le contrôle de nos terres publiques, qui ont été administrées non pas par le Parlement de la mère patrie, mais par le Parlement et le Gouvernement du Canada. Nous avons obtenu plus tard le contrôle absolu de notre politique fiscale, et nous avons été jugés dignes de faire nos propres traités de commerce, de sorte que nous avons avancé par degrés, des rudiments du gouvernement personnel qui existait avant 1837, à l'état de nation dans l'empire.”

Mais à qui sommes-nous redevables de toutes ces libertés? Qui a fait 1837? Qui a fait la Confédération, ou plutôt qui l'a rendue possible?

“Je n'hésite pas à dire, écrivait il y a quelques mois, le dernier survivant de la grande époque, Sir Charles Tupper, que sans Cartier la Confédération aurait été impossible, c'est pourquoi le Canada lui est redevable d'une dette qui ne pourra jamais être payée.”

“Sans lui la Confédération n'aurait pas été accomplie” disait Sir John A. Macdonald, en dévoilant la statue de son illustre collègue, à Ottawa.

C'est pour cela, aussi, qu'il a pu prendre cette initiative heureuse pour les siens, d'abord, en sauvegardant leurs droits, puis heureuse pour le pays; cette initiative qui a fait de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord la Grande Charte d'un peuple nouveau. Cartier, en posant à temps les questions nécessaires, porta l'Angleterre à faire, en promulguant notre nouvelle Constitution, un grand acte politique mais aussi un grand acte de justice.

Le Marquis de Lorne, un des gouverneurs les plus populaires que nous ayons eus, et dont nous venons d'apprendre la mort a résumé toute la carrière de Cartier en quelques lignes:

“Un jeune homme qui avait pris vaillamment part à l'insurrection devint plus tard Sir George-Etienne Cartier, loyal parmi les plus loyaux, et un maître parmi les hommes d'Etat Canadiens.”

1837, 1849, 1867, trente années, voilà le cadre qui entoure l'oeuvre de Cartier. Sans doute, nous ne prétendons pas réclamer pour lui tout ce qui a été fait par les administrations qu'il a dirigées ou dont il a fait partie. Cette entreprise serait par trop téméraire.

Mais qu'il ait, pendant un quart de siècle dominé l'histoire de son pays, et cela, pendant la période la plus tourmentée, qu'il ait lancé dans la voie nouvelle et sûre la barque de l'Etat confiée à ses soins, ses compatriotes, de toutes races de toute croyance, ne lui demandent pas davantage. Il a fait triompher le principe qui fournit le thème de tous ses discours: justice égale pour tous!

Mais les hommes de sa trempe, le pays qui a le bonheur d'en posséder quelques-uns n'en a pas beaucoup, et ceux qu'il a partent trop vite. Cartier, à un âge où beaucoup se flattent encore d'être jeunes, dut céder devant l'inévitable. Sa santé, usée par tant de travaux gigantesques, lui donna en 1872 les premiers avertissements d'une fin prochaine.

Il partit pour l'Angleterre, où il comptait, vainement hélas! que la science lui procurerait de nouvelles forces et le laisserait encore quelque temps à parachever l'édifice national dont il avait été le meilleur artisan.

A Québec, le jour du départ, (28 septembre 1872), une délégation de citoyens conduite par le maire de la ville, lui présenta une adresse couverte par plus de 1500 signatures.

Dix mois après son départ de Québec on ramenait sa dépouille au pays pour lui faire des funérailles nationales. Il y a eu de cela quarante ans, hier.

Je pourrais m'arrêter ici sans, pour cela, laisser de côté beaucoup de choses sur Cartier que vous ne connaissiez déjà, ou que vous ne puissiez trouver sous une forme beaucoup plus agréable dans les auteurs que j'ai dû consulter. Et, si je continue, je vous préviens loyalement que je n'aurai à vous offrir que le fruit d'un pillage consciencieux des principaux historiens de Cartier, pamphlétaires, chroniqueurs, journalistes, adversaires et amis. J'ai mis à contribution Turcotte, DeCelles, David, Sulte, Boyd, Routhier, et le reste, s'il en reste.

Après tout, il ne sera pas sans intérêt de repasser les actions les plus considérables de sa vie, les principaux traits de son caractère, en l'écoutant lui-même ou en écoutant ses contemporains.

Nous pourrons, en passant, jeter un coup d'oeil, même indiscret, sur les moeurs politiques de son temps.

Passons brièvement sur les premières années de Cartier, sa naissance à St-Antoine de Richelieu, le 6 septembre 1814, ses études au collège de St-Sulpice à Montréal, son admission au Barreau en 1835, voir même ses premiers essais en poésie qui furent médiocres, pour vous le montrer à la première étape de sa vie publique, la rébellion de 1837. Il est avec le Chevalier de Lorimier, Secrétaire des Fils de la Liberté.

George-Etienne Cartier était à St-Denis à la tête d'une division de patriotes qui repoussèrent le Colonel Gore. Sa tête fut mise à prix, il se réfugia aux Etats-Unis.

Après s'être tenu caché avec son cousin pendant plusieurs semaines chez un riche cultivateur de Verchères, Antoine Larose, une intrigue amoureuse dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence les força de déguerpir et de gagner la frontière.

C'est pendant cette période de première jeunesse qu'il composa le désormais célèbre "*O Canada, mon pays, mes amours*", ce chant superbe d'amour de la patrie dont l'inspiration fait pardonner les plus mauvais vers qui soient. Ce fut pendant longtemps le chant national obligé des manifestations patriotiques. On lui a substitué "*O Canada*", qui ne nous appartient plus qu'à moitié!

On sait comment fut réprimé le mouvement de 1837 et à quoi il a abouti: "L'UNION", nouveau régime, "injuste et barbare" comme le disait Lord Gosford, destiné à noyer l'élément français.

C'est la grande lutte qui va continuer, l'évolution lente mais plus dangereuse à mesure que les libertés éclosent, du régime constitutionnel au Canada.

On recueille les fruits des événements de 1837 mais les opinions se partagent, les groupes se divisent et le peuple se voit obligé de choisir entre Lafontaine et Papineau, deux patriotes qui lui étaient également chers. Lafontaine l'emporte comme, plus tard, Cartier, le continuateur de son oeuvre.

Mais quelles luttes que celles de ce temps-là ! Quand les amis d'hier s'entredévoaient joyeusement dans un commun désir de sauver la race et de faire la patrie plus grande. Ajoutez à cela la rivalité farouche de deux éléments qui, il n'y avait pas encore cent ans, étaient face à face, sur les plaines d'Abraham, et vous aurez une idée de tous les périls que durent faire courir à notre élément les dissensions, les querelles de nos premiers parlementaires. Mais la Providence veillait, et elle nous a permis de justifier dans la Nouvelle France cette observation d'Henri Heine au sujet de l'ancienne: "Le Français ne se casse jamais le cou de quelque hauteur qu'il tombe: il se retrouve toujours debout!"

Et puis, est-ce que nos moeurs politiques ont beaucoup changé depuis Lafontaine et Cartier?

Cartier, que Lafontaine pressait de se lancer dans la fournaise, hésitait; il voulait d'abord, avec sa profession dont il était un des maîtres, et qui lui rapportait de beaux revenus, se créer une situation indépendante. Cette sage précaution fut un de ses plus sûrs éléments de succès dans la suite.

Le 24 septembre 1844, nous le retrouvons à St-Denis, combattant—avec succès d'ailleurs—la candidature de M. Denis Benjamin Viger, partisan du gouverneur qui refusait de reconnaître le principe de la responsabilité ministérielle. Lafontaine et Baldwin s'étaient démis sur cette question. MM. Viger et Draper tentaient de recueillir leur succession.

Cartier prononce à cette occasion une harangue qui a toute la saveur de l'éloquence napoléonienne.

"Électeurs de St-Denis, vous avez fait preuve de courage le 22 novembre 1837, quand, armés de quelques mauvais fusils, de lances, de fourches et de bâtons, vous battiez les troupes du Colonel Gore! J'étais des vôtres et je ne crois pas avoir manqué de bravoure. Aujourd'hui, je vous demande une preuve plus grande, mieux raisonnée, de patriotique intelligence, je vous conjure de repousser par vos votes, arme encore plus formidable, ceux qui veulent continuer l'oppression en vous privant des avantages du gouvernement responsable. Oui, électeurs de cette noble paroisse, faites votre devoir, donnez un exemple salubre et le Bas-Canada sera fier de vous."

M. Viger fut battu dans deux comtés. "Cartier avait le courage d'un lion" disait Sir John A. Macdonald. On vient de le reconnaître à la griffe.

En 1848, Cartier est élu député de Verchères, un comté qu'il représentera sans interruption jusqu'en 1861 alors qu'il combattit victorieusement dans une division de Montréal, M. Dorion, qu'un écrivain du temps appelait le "Goliath des Rouges de Montréal".

Le nouveau député remercie ses électeurs avec effusion. Dans un manifeste, qui est à lire en entier, et qui dénote déjà la puissance de caractère du futur homme d'Etat, les convictions profondes du catholique qu'il ne cessa d'être jusqu'à la fin. Je cite le passage suivant de son manifeste.

"Avant de terminer, il me faut mentionner une des heureuses causes qui ont dû contribuer à dégager la lutte des troubles, des excès et du jeu des mauvaises passions qui, ordinairement, accompagnent les élections. Cette cause est la tempérance observée généralement par les citoyens du comté de Verchères. Je ne puis m'empêcher de signaler un fait qui a eu lieu à Varennes, la paroisse la plus considérable du comté et dont les habitants sont presque tous de la société de tempérance. Durant les jours fixés pour la votation le village de Varennes a réuni plus de quatre cents personnes venues, la plupart, d'une distance assez considérable pour enrégistrer leurs votes et pas une seule n'a fait usage de spiritueux. Et durant la votation il y a eu une telle absence d'excès et d'excitation, qu'un grand nombre d'électeurs qui demeurent loin du village, ont profité de l'occasion pour accomplir leur devoir pascal. C'est un nouveau trait de moeurs électorales que de voir ainsi un électeur remplir en même temps son double devoir de chrétien et de citoyen, et je suis heureux de le faire connaître parce qu'il honore le comté et la paroisse, et, qu'il est de nature à encourager les zélés dévoués de la cause de la tempérance."

Voilà, certes, qui est d'une belle inspiration et qui peut offrir de solides enseignements à la génération actuelle. Car, il n'est pas bien certain que le comté de Verchères a continué de mériter pareils éloges, que même, il les mérite aujourd'hui, ou encore que nos élections offrent toujours de grands exemples de sobriété.

Mais il ne faut pas croire, au ton du manifeste cité plus haut, que la première élection de Cartier se soit faite sans coup férir. On le combattit à outrance par la parole et par la plume: insultes personnelles, accusations de corruption, rien ne lui fut épargné.

"Le rival de M. Préfontaine est Cartier, disait *Le Moniteur*, feuille radicale du temps, il est avocat de la compagnie du Grand Tronc, partisan du monopole, défenseur des places lucratives, souteneur de privilèges, fauteur de corruption, allié des seigneurs, ennemi des censitaires, adversaire de la justice, champion de l'illégalité, apôtre de la servitude, prêchant de la soumission passive, tondeur de sujets, marchand de consciences humaines, ministre tory, agioteur, jobeur."

À part ces petits défauts, on admettait que Cartier était un citoyen passable.

Mais, c'est là le ton de toutes les campagnes qui se succédèrent jusqu'à la mort de Cartier. Car, on comprend bien que les attaques ne restaient pas sans réponses.

Pétroleux, communards, révolutionnaires, païens, étaient les moindres épithètes que l'on lançait à la tête des adversaires de l'administration. On en trouve encore les germes dans cet extrait d'une brochure publiée par les amis de Cartier à l'époque de la Confédération. La brochure, naturellement, parle des adversaires de la Confédération. Elle dit:

"Si le parti rouge n'était pas gangrené de haine, d'envie, de perfidie et de mauvaise foi, il suffirait presque de citer cette clause pour montrer les immenses avantages de la Confédération et imposer silence à tous les braillards. Cette union des Canadas, tant maudite par les rouges et les annexionistes, la voilà donc brisée par la volonté et l'énergie de M. Cartier et de son parti. Ce rappel de l'Union si longtemps et si hypocritement réclamé par les rouges et les annexionistes, le voilà donc effectué et par nous et pour nous! Et, cependant, ces gens crient à la trahison! Ils ont lancé une meute de petits avocats sans clients comme sans cervelle contre M. Cartier pour vociférer que celui-ci a vendu le pays! Pour Dieu! peut-il se rencontrer dans le monde aussi noire hypocrisie et le peuple indigné ne finira-t-il pas par voir que *les rouges* et *les annexionistes* ne sont que des charlatans sans coeur et sans patriotisme qui veulent le duper et s'engraisser de ses sueurs et de ses épargnes en attendant l'heure où ils pourront le pressurer et le livrer aux Etats-Unis."

Il est évident que, munis d'un pareil certificat, les adversaires de la mesure ne devaient pas aller très loin.

Il y aurait tout un volume à écrire sur le journalisme et les moyens politiques de ce temps-là.

Quelles polémiques, et quel ton!

Voyez, par exemple ce petit chef-d'oeuvre de mépris que le "Pays" décoche à M. Cauchon, le directeur du "*Journal de Québec*".

"C'est toujours avec un vif plaisir que nous entreprenons une polémique avec M. Cauchon. Il est si imprudent et si impudent dans ses affirmations et ses dénégations qu'il se fourvoie à chaque instant. Jugez alors s'il fait la partie belle à son adversaire."

Et il jette à la tête de M. Cauchon le fait horrible qu'il a fait des impressions à l'Etat pour une somme de \$11,249.45! Imprimeurs de mon temps qui avez des livres bleus sur la conscience, volez-vous la face!

Autre trait décoché par le "Pays" à M. Cauchon:

"Le rédacteur de l'Événement, M. Fabre, ayant reproché à M. Cauchon d'avoir emporté l'élection de Montmorency par l'escamotage de son adversaire, M. Cauchon répond que, dans une lecture faite à Montréal, M. Fabre a dit que les dames portaient même la crinoline de la fidélité. Conclusion: M. Cauchon n'a pas escamoté son adversaire!"

Ailleurs : "N'est-il pas singulier qu'après 25 ans de journalisme M. Cauchon ne sache pas encore le français?"

Et le brave homme parle ensuite sans sourciller de l'enlèvement des *moteurs* et des *secondeurs*, le jour de la nomination!

Il est vrai que dans le cas de M. Cauchon on ne s'était pas contenté d'enlever le *moteur* de son adversaire M. Lefrançois. On avait enlevé M. Lefrançois lui-même!

Et dans certains comtés que de votes! Dans une seule paroisse du comté de Lotbinière, St-Sylvestre, on avait déposé plus de votes qu'il n'y avait de voteurs dans tout le comté.

Le candidat, évidemment trop élu, dut abandonner son mandat.

Mais revenons à Cartier.

Cartier entra donc au Parlement en 1848. Il trouve là une des grandes scènes de l'histoire canadienne. Il note les progrès accomplis depuis l'Union.

Lord Elgin, incomparable ami des canadiens, lit le discours du Trône en français, un événement qui ne s'était pas vu depuis la conquête, et annonce une loi d'amnistie et de compensation pour les patriotes de 1837-38.

"Je suis fort heureux, disait Lord Elgin dans son discours du trône, d'avoir à vous apprendre que conformément au désir de la législature locale, exprimé dans une adresse des deux chambres du parlement provincial, le parlement impérial a passé un acte révoquant la clause de l'acte d'Union qui imposait des restrictions à l'usage de la langue française."

M. Viger s'écriait alors: "Que je me sens heureux d'entendre dans ma langue les paroles du discours du Trône."

Papineau continue de protester contre l'Union, réclame la représentation basée sur la population, prédit l'annexion à brève échéance et reproche à Lafontaine d'avoir consenti à des compromis et accepté l'Union.

"Heureuse faute, réplique Lafontaine, qui aboutit au rétablissement de la langue française et à une meilleure entente entre les deux provinces."

Cartier accorde un appui loyal au Ministère Lafontaine-Baldwin et apprend à leur grande école le secret, d'être quelques années plus tard, l'arbitre de nos destinées, l'artisan heureux de la grandeur canadienne.

À cette session furent proposées toutes les grandes mesures qui firent entrer résolument les deux provinces dans le plein exercice de leurs prérogatives constitutionnelles. On jetait les bases d'un programme dont la réalisation devait dépasser la Confédération. Je cite les principales:

Lois électorales, enquête sur l'immigration, subsides aux chemins de fer, colonisation, canaux, remaniement du tarif, réciprocité commerciale, lois d'extradition, lois des écoles, incorporation du barreau, réforme judiciaire, indemnité aux patriotes de 1837-38.

Cartier comprend toute l'importance de ces mesures et se jette ardemment dans la lutte. Lui qui devait dire plus tard "Ma politique est une politique de chemins de fer", ne se contente pas de défendre cette politique en Chambre, il va en dehors chercher l'appui de l'opinion publique, il s'efforce d'inspirer aux siens l'esprit d'initiative qui promet déjà la suprématie commerciale au Haut-Canada.

Aux citoyens de Montréal, il demande d'encourager la construction du chemin de fer de Montréal à Portland (31 juillet 1849) :

"Le temps est venu de faire mentir votre réputation d'hommes apathiques, sans énergie et sans esprit d'entreprise. Que ces épithètes cessent de s'attacher au nom canadien! Cette grande assemblée est une des premières qui aient été tenues dans une ville des provinces britanniques pour encourager une entreprise publique de cette importance. Il est désirable que l'exemple parte de Montréal, la tête commerciale de l'Amérique britannique. Elle doit se montrer digne de sa position."

Il prend part à tous les débats et souvent l'argument le plus original tombe de ses lèvres, sous l'inspiration de circonstances immédiates. Celui-ci, par exemple, au sujet d'un projet de loi de Lafontaine, d'augmenter la représentation. M. Robinson, député de Simcoe, combat la mesure.

—Il n'y aura pas économie, dit M. Robinson.

—Oh! que si, réplique Cartier, l'on ferait plus de besogne et il y aurait moins de verbiage. Quel temps l'on perd maintenant en longues dissertations sur la constitution, dans le soi-disant comité du retranchement, quand on y perd de vue l'objet que l'on s'était proposé par la formation de ce comité! c'est un fait connu que si un grand nombre de personnes sont réunies ensemble, il en est peu qui osent porter la parole, tandis que dans une petite assemblée tout homme est un parleur. J'en conclus que beaucoup de députés qui croient devoir étaler leur éloquence sur toutes sortes de sujets, seraient beaucoup plus circonspects en présence d'une assemblée plus nombreuse."

C'est le trac érigé en règlement de clôture. Et on avouera que ce moyen diffère beaucoup des règles plus draconiennes que l'époque de Gladstone a inventées pour la direction des débats parlementaires.

En 1849, se produisit au Canada, grâce aux passions politiques du temps, un fort mouvement annexioniste.

Un manifeste annexioniste, qui forme aujourd'hui un document historique du plus haut intérêt, fut couvert de signatures. Nous y relevons, pour Montréal, quelques noms de personnages, qui occuperont plus tard les plus hautes fonctions dans la politique ou la magistrature :

MM. John Molson, S. de Bleury, B. Holmes, M.P., J. Dewitt, M.P., A. A. Dorion, John Rose, L. H. Holton, MM. Papineau et Galt, Jos. Paquin, J. B. E. Dorion, R. Laflamme, Wm. Workman, F. C. Johnson, P. Blanchet, C. Laberge, Labrèche Viger, etc.

Le mouvement annexioniste de 1867 ne le cède en rien, comme enthousiasme à celui de 1849. Il en est plutôt la continuation intensifiée.

Le citoyen Blanchet publie son journal "La république Canadienne". Premier numéro le 9 avril 1867.

Et comme toutes les luttes de ce temps-là étaient toujours fortement mêlées de religion, on affirme carrément chez les annexionistes que le Pape Pie IX lui-même était favorable à l'annexion. Il fallut une dénégation officielle de l'*Oservatore Romano* pour remettre les choses au point.

Dès les commencements, Cartier proteste contre le mouvement annexioniste avec plusieurs de ses collègues de la Chambre des députés.

Les protestataires s'expriment comme suit au sujet du manifeste de 1849:

"Sincèrement attaché aux institutions que la mère-patrie a depuis peu reconnues, et convaincus que ces institutions sont suffisantes pour nous assurer, au moyen d'une législation sage et judicieuse, un remède prompt et efficace à tous les maux dont la province puisse se plaindre, nous croyons devoir nous empresser de protester d'une manière publique et solennelle contre les opinions énoncées dans ce document."

Deux mois auparavant les adversaires du bill d'indemnité avaient brûlé les bâtisses du parlement à Montréal et insulté le représentant du Roi.

Pendant les huit années qui suivirent—et pendant lesquelles on lui offrit deux fois de faire partie d'un ministère—Cartier recherche dans l'étude et la réflexion les enseignements donnés par les événements qui se déroulaient sous ses yeux.

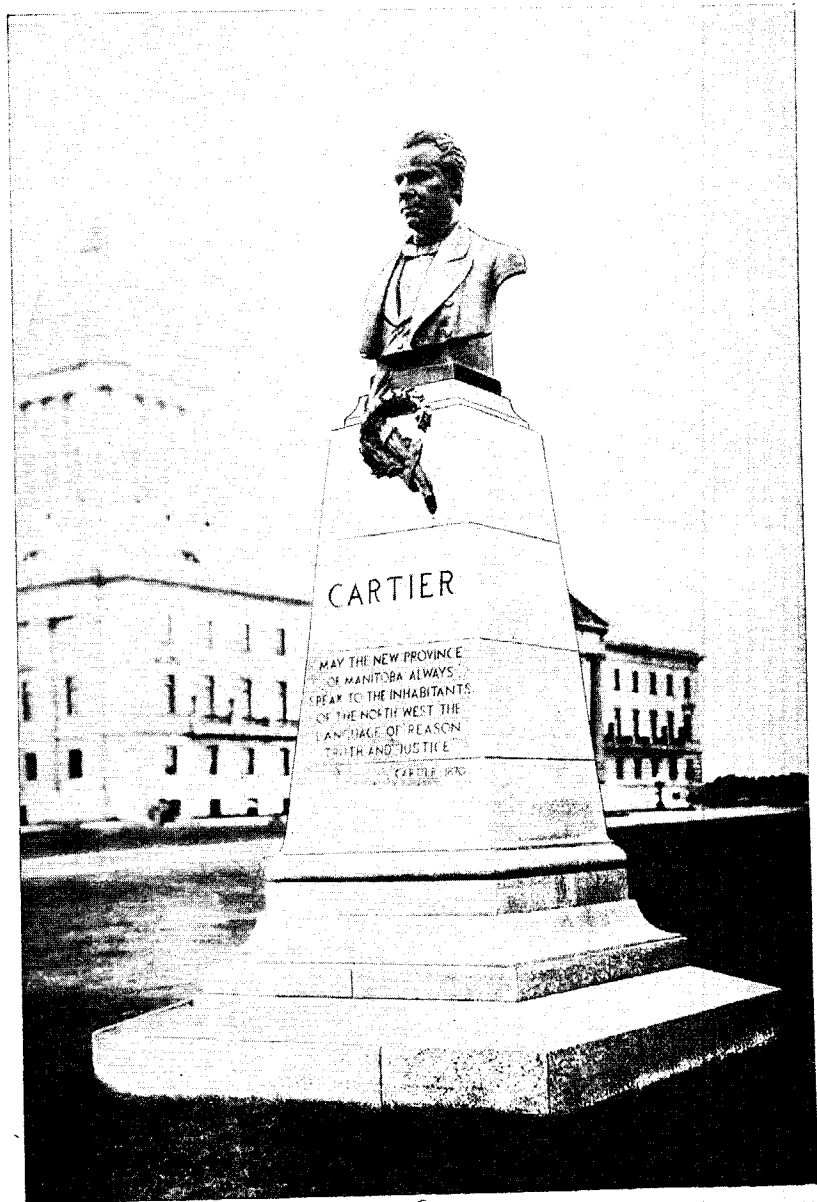
M. Jules Claretie a dit quelque part: "Une nation n'est pas enfermée entre les quatre murs du parlement, et qui n'observe point la rue par les fenêtres du parlement ne voit rien."

Cartier était un observateur sagace et quand Lafontaine, quelques jours après son collègue et ami M. Hinks et comme lui dégoûté de la politique, il laissait après lui un continuateur de ses oeuvres, un successeur qui devait l'égaliser et peut-être le surpasser.

Il serait trop long de retracer dans le détail les 28 années de vie active que Cartier donna au pays, comme chef ou membre des différentes administrations qui se succédèrent de 1855 à 1873. L'histoire de la Confédération demanderait à elle seule un long travail.

M. DeCelles a groupé dans quelques paragraphes toute la carrière de Cartier pendant cette époque. Je le cite tout entier.

En 1855, le 29 janvier, il entra dans le Cabinet McNab-Taché, avec le portefeuille de Secrétaire Provincial. Deux ans plus tard, il devint procureur général du Bas-Canada (et chef de nom comme de fait) du parti libéral conservateur, dans le Ministère Macdonald-Cartier, qui dura jusqu'en 1858. Ses collègues du Canada étaient MM. Sicotte, Belleau et Loranger.



*Le monument Cartier érigé sur la place du parlement, à
Winnipeg, Manitoba.*

En 1858, Macdonald était battu sur la question du siège du gouvernement, la majorité s'opposant à ce qu'il fut fixé à Ottawa. Rappelons qu'en 1856, la Chambre avait prié la Reine de trancher le noeud gordien que nul gouvernement n'avait pu dénouer et Sa Majesté avait choisi Ottawa.

Le curieux de l'affaire fut que la Chambre refusa de ratifier le choix de la Reine, tellement il paraissait absurde de faire de la petite ville de Bytown, la capitale du pays.

1858, Ministère Brown-Dorion. George Brown, appelé par Sir Edmund Head, à former un ministère, fut défait à la Chambre. Le gouverneur lui ayant refusé un appel au peuple, Brown se retira après un règne de deux jours et Cartier fut appelé à reconstituer un nouveau cabinet (Août 1858).

Le ministère Cartier-Macdonald conduisit les affaires du pays jusqu'en 1862, alors qu'il fut battu sur le bill de la Milice présenté par Macdonald.

Puis vint une série de changements de cabinet et de replâtrages qui durèrent l'espace de deux ans.

En 1864, Sandfield Macdonald fut obligé de se démettre et le gouverneur appela Cartier à former un nouveau Cabinet. Cartier, à raison des préjugés qui existaient contre lui dans le Haut-Canada s'effaça en faveur de Sir E. P. Taché, qui forma le Cabinet avec Cartier et Macdonald comme principaux collègues. Ce ministère succombait quelques mois plus tard.

1864. C'est alors que se fit la coalition entre les tories et les réformistes du Haut-Canada et les amis de Cartier, coalition qui eut pour objet l'union des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Sir E. P. Taché, et après sa mort, Sir N. Belleau devinrent successivement chef du Cabinet dont font partie Macdonald, Cartier, Brown, Mowat et McDougall.

1867. Inauguration de la Confédération, nouveau ministère formé par J. A. Macdonald, avec Cartier comme Ministre de la Milice, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, 21 mai 1873.

L'objet de la coalition ayant été atteint, Brown et Mowat, qui représentaient les libéraux de l'Ouest, se retirèrent pour reprendre la lutte contre leurs anciens adversaires.

Cette période ne comprend que 28 ans, mais quel cadre et quelle oeuvre!

Je donne une énumération succincte des principaux actes politiques qu'elle comprend.

La décentralisation judiciaire, l'abolition de la tenure seigneuriale, le choix d'Ottawa comme capitale, la construction d'un chemin de fer Montréal et Portland, celle du Grand Tronc et du pont Victoria, la codification des lois civiles et de la procédure civile, l'application des lois françaises aux Cantons de l'Est, la modification des lois criminelles, l'acte des municipalités du Bas-Canada, la loi concernant les bureaux d'enregistrement, l'organisation de notre

système d'instruction publique, la fondation de nos écoles normales, la création d'une ligne de steamers océaniques, l'amélioration et l'approfondissement du fleuve St-Laurent, le creusement des canaux, la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, l'acquisition des territoires du Nord-Ouest, la construction du chemin de fer Intercolonial d'après le tracé Robinson, l'établissement de la province du Manitoba, l'admission de la Colombie Britannique dans la Confédération, l'organisation de notre système militaire, le chemin de fer du Pacifique.

J'allais omettre la mesure dont il était le plus fier — sa loi des fabriques — On connaît cette loi qui, par une procédure à peu près mécanique, donne la sanction civile à l'érection canonique des paroisses. Il reconnaissait dans la paroisse la base par excellence de notre organisation nationale. Et cette organisation il a voulu la rendre inexpugnable. Et les événements ne cessent, depuis, de prouver qu'il avait cent fois raison.

Dans les réformes judiciaires qu'il entreprend, il a pour premier souci d'assurer aux siens, autant qu'aux autres, la pleine mesure de justice qu'on est en droit d'attendre des tribunaux. Il décentralise afin de donner aux centres des campagnes un accès plus facile aux cours de justice. Il obtient l'appel au tribunal suprême de la Métropole. "L'appel en Angleterre, disait-il à ses intimes, c'est la plus grande justice assurée au pays. C'est la décision des juges libre des préjugés locaux, des passions de clocher."

Dans son organisation municipale, il voit un moyen pratique d'intéresser à la cause publique ses compatriotes, habitués jusque là au système seigneurial. "Quand ils auront appris à administrer leur municipalité, leur comté, ils auront l'habitude des affaires et seront prêts à peser de toute leur influence sur la politique générale du pays, à se faire entendre et respecter dans les conseils de la nation."

Et Dieu sait s'ils ont eu dans la suite maintes occasions d'employer cette arme formidable placée par Cartier entre leurs mains. Et nous avons, Dieu merci, dans la Province de Québec, une minorité protestante pour témoigner qu'ils n'en ont jamais abusé. C'est un fait qui n'est peut-être pas assez connu dans le reste du pays.

Toutes les réformes que Cartier a projetées il les met à exécution, au prix de nombreuses difficultés, sans doute, mais il les exécute avec une tenacité qui ne se dément pas. A ses adversaires il s'efforce de faire comprendre que la raison et l'intérêt du pays sont de son côté, il les presse de questions, il les adjure au nom du patriotisme qui, en politique, tient souvent lieu de tout autre argument, il les traite même avec une sévérité provoquée par l'obstination que l'on met à le combattre et à ne pas vouloir le comprendre, mais il ne perd jamais de vue le but qu'il veut atteindre, il ne met bas les armes que lorsqu'il a obtenu du Parlement le vote qu'il désire.

Voyez, par exemple, comment il traite les adversaires de la Confédération: "C'est peut-être parce que le présent projet est grand,

que ceux qui ne l'ont pas examiné de près en conçoivent des craintes; mais quand nous le discuterons article par article, je serai prêt à soutenir et à démontrer qu'aucun intérêt ne sera mis au hasard par la Confédération, si elle est adoptée. Il est une chose à remarquer, c'est l'étrange manière dont les partis extrêmes s'unissent et travaillent de concert pour en faire avorter le projet. Par exemple, voilà le parti composant jadis ce qu'on appelait la queue de Papineau, qui s'est joint à la queue de M. John McDougall du Witness de Montréal."

Mais quand il a atteint son but, quel triomphe! Et quand le succès vient couronner quelqu'une de ses entreprises, quel malin plaisir ne met-il pas à passer sous le nez de ses adversaires, des incroyables, le fait brutal, justifiant tout ce qu'il a fait! C'est ainsi que nous l'entendons en 1866 dire aux citoyens de Montréal:

"Vous vous souvenez des préjugés qui existaient contre l'entreprise de la construction du pont Victoria. C'était une digue qui allait inonder Montréal; c'était porter le commerce à Portland. Mais les préjugés contre les grandes mesures ne durent point, c'est une tempête passagère. Il en fut ainsi pour le Grand Tronc et le Pont Victoria. Ils ont inondé Montréal de prospérité. Que serait Montréal sans le Grand Tronc? Il nous a amené tout le commerce de l'Ouest. Eh bien! j'ai eu les préjugés contre moi, ce ne fut qu'une tempête passagère."

Après la lutte formidable qu'il eut à soutenir pour décider le Parlement à approuver la construction du chemin de fer du Pacifique, un mot résume toute sa pensée. C'est un cri de triomphe: "All aboard for the West"! pendant que des acclamations retentissent dans toute la Chambre et que les députés chantent l'hymne national.

Il y avait, en effet, de quoi se réjouir. Le nouveau chemin de fer complétait son oeuvre, l'oeuvre de la Confédération qui se terminait par l'entrée de la Colombie anglaise dans le concert des provinces. Le Dominion, comme John Bright l'avait dit des Etats-Unis, s'étendait maintenant des flots tourmentés de l'Atlantique jusqu'aux eaux plus calmes de l'océan Pacifique.

Il avait dit: "Ma politique est une politique de chemins de fer!" Et à sa mort il laissait au pays trois réseaux complets, l'Intercolonial, le Grand Tronc, le Pacifique, qui, vingt-cinq ans plus tard, devaient se classer parmi les plus grandes voies ferrées du monde. Un si bel exemple devait être suivi par ses successeurs et nous mener à la possession de trois voies transcontinentales.

J'aurais voulu vous faire voir les mérites particuliers de toutes les mesures d'intérêt public passées sous son administration; le soin qu'il mit toujours à protéger les intérêts généraux de ses compatriotes non seulement pour le présent mais surtout pour l'avenir. Mais le temps me manque et je dois céder à l'obligation de ne montrer dans cette oeuvre colossale que les grandes lignes.

Quel soin, par exemple, n'a-t-il pas apporté dans le choix du

tracé de l'Intercolonial qui devait relier la province de Québec aux provinces maritimes. Beaucoup, et parmi les plus influents, favorisaient une ligne qui, de la Rivière du Loup, serait allée directement à Moncton en suivant le tracé actuel du chemin de fer Témiscouata. Cartier insista pour le tracé actuel qui donnait à deux comtés de plus dans la Province de Québec: Bonaventure et Rimouski, le bénéfice d'une entreprise nationale.

Quelle sollicitude aussi ne retrouve-t-on pas dans cette constitution admirable donnée au Manitoba en 1870, constitution rédigée de sa main, et dans laquelle il mit si largement à contribution les garanties dont il avait fait consacrer le principe dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Le Manitoba, c'était à ses yeux et dans un rêve splendide que le temps n'a pas fini d'effacer, la nouvelle terre française, la terre promise où les siens, comme toujours à la suite de leurs pionniers et de leurs missionnaires, devaient retrouver un nouveau champ de gloire préparé par ses soins. Il eut, du moins, la consolation de recevoir dans une des heures les plus douloureuses de sa vie, du Manitoba un témoignage de sympathique reconnaissance. Immédiatement après sa défaite à Montréal, le comté de Provencher lui offrit un mandat que la mort allait l'empêcher de remplir. Son successeur dans le comté de Provencher fut Louis Riel.

J'ai parlé du souci qu'il mettait à assurer aux siens, dans toutes les grandes entreprises nationales, la juste part de progrès et d'avantages. Il réclame toujours la part équitable qui doit revenir à chacun des membres de la grande famille fédérale. Et il parle avec d'autant plus d'autorité qu'il peut invoquer la générosité et l'esprit de justice de la population qu'il représente.

"Vous cédez à des craintes puérides" dit-il à M. J. X. Perreault, député de Richelieu qui combattait le projet de la Confédération. Il y a dans ce projet un équilibre qui va protéger les faibles contre les forts."

Mais, écoutons-le lui-même:

"Dans notre confédération il y aura des catholiques et des protestants, des Anglais, des Français, des Irlandais et des Écossais, et chacun, par ses efforts et ses succès, ajoutera à la prospérité, à la puissance, à la gloire de la nouvelle confédération. Nous sommes de races différentes, non pas pour nous faire la guerre, mais pour travailler ensemble à notre commun bien-être. Nous ne pouvons, par une loi, faire disparaître ces différentes races, mais, j'en suis persuadé, les Anglo-Canadiens et les Français sauront apprécier les avantages de leur position propre. Placés les uns à côté des autres ils auront un heureux esprit d'élumination. La diversité des races contribuera, croyez-le bien, à la prospérité commune. Toute la difficulté consiste dans la manière de rendre justice aux minorités. Dans le Haut-Canada les catholiques sont en minorité; dans le Bas-Canada les protestants sont en minorité, pendant que dans les provinces maritimes les deux communions s'égaliseront entre elles. Est-il possible de supposer que le gouvernement général ou les gouvernements locaux pourraient se rendre coupables d'actes arbitraires? Quelle en serait la conséquence, même en supposant qu'un des gouvernements locaux le tentât. Des mesures de ce genre seraient, à coup sûr, répudiées par la masse du peuple.

Il n'y a donc pas à craindre que l'on cherche jamais à priver une minorité de ses droits. Sous le système de la fédération qui laisse au gouvernement central le contrôle des grandes questions d'intérêt général, auxquelles les différences de races sont étrangères, les droits de race ou de religion ne pourront pas être méconnus. Nous aurons un Parlement général pour régler les matières de Milice, de douanes, d'accise, de travaux publics, et toutes les matières relatives aux intérêts individuels. Maintenant, je le demanderai à ces autres défenseurs de nationalités, qui m'ont accusé d'échanger et de troquer cinquante-huit comtés du Bas-Canada, avec mon collègue assis près de moi (l'honorable M. Brown) comment des injustices pourraient-elles être faites aux Canadiens-Français par le gouvernement général ? Le respect de la justice ne tient pas à un texte de loi."

Ce collègue assis à ses côtés n'était pas autre que le farouche Brown, adversaire acharné des Canadiens-Français et qui ne fit rien moins que menacer la Province de Québec d'une guerre de race si on n'accordait pas à Ontario la représentation basée sur la population.

L'intérêt du pays avait rapproché ces deux hommes, peut-être pour des motifs différents, mais avec le seul résultat d'assurer aux deux races rivales une plus large somme de justice, de tolérance et de paix. Observons en passant que les variations politiques de la plupart des ministères que nous avons eus depuis 1840 sont si nombreuses qu'elles forceraient les partisans de l'absolue discipline de parti à se voiler la face.

Nous avons vu l'oeuvre dans ses grandes lignes, l'oeuvre d'un Titan. Thémistocle prétendait, raconte-t-on, que s'il était inhabile à jouer de la harpe, de la viole ou du psalterion, il connaissait le secret de rendre fameuse et prospère la plus petite ville qui serait placée sous sa direction."

C'est le cas de Cartier, en ne tenant pas compte du fait, assez difficile à prouver d'ailleurs, qu'il ait été plus ou moins musicien que le vainqueur de Salamine.

Mais il nous faudrait encore voir l'artisan lui-même travaillant à son oeuvre, il faudrait entendre l'orateur, écouter le polémiste.

M. Benjamin Sulte nous en fait le portrait suivant :

"Sir George était de taille moyenne, un peu petite même, ce qui n'empêchait pas qu'à première vue il nous donnait l'idée d'une vigueur peu commune. Sans être gras, il était rondelet, potelé, si bien que nerfs et muscles étaient comme enfouis sous cette enveloppe. La main et le pied petits, d'un modèle superbe. La tête, plantée aplomb sur le cou, était d'une mobilité extrême, en parlant, il la remuait de mille manières, qui toutes signifiaient quelque chose; aussi, le mouvement qu'il lui imprimait sans relâche pendant ses discours causait-il la surprise des étrangers. La pétulance, toute française, qu'on a toujours remarquée en lui n'avait rien cependant de ce cachet importun, ou encore frivole, que les anglais veulent absolument reconnaître dans le caractère français. Ses agissements avaient des allures de lion; on les a confondus avec la brusquerie, mais bien à tort. Quand il voulait être brusque, il ne se ressemblait plus. Nous ajoutons qu'il se dominait assez pour s'emporter rarement, très rarement au delà d'une certaine mesure calculée d'avance."

Rien n'empêche que la légende est aujourd'hui fortement enracinée que son humeur ressemblait beaucoup à son écriture qui était abominable.

Témoin, ce billet que lui adressa un jour M. Chauveau :

“Votre calligraphie, qui est meilleure que la mienne, fait que je n’ai pas pu lire ce qu’il y avait dans l’enveloppe de lettre que vous m’avez adressée. J’ai trouvé, cependant, que ces hiéroglyphes avaient un aspect bienveillant, et je vous en remercie.”

On cite de lui certaines réparties terribles qui, d’un seul trait, pulvérisaient les raseurs ou les importuns.

Un Anglo-Saxon, fort bien coté mais pas très renseigné sur l’histoire du Canada, lui disait :

“Vous êtes canadiens-français, M. Cartier, mais qu’est-ce que sont vraiment les canadiens-français? Ce sont les descendants des Normands qui ont conquis l’Angleterre!”

En 1854, quelques députés s’agitèrent dans le but de faire augmenter le chiffre de leur indemnité. Cartier encloue le “round robin” dans un discours d’une minute : *“Pour moi, dit-il, je voudrais que l’indemnité fut réduite à quinze chelins par jour.”*

Ce qui est certain, c’est qu’il était d’une franchise parfois brutale, même avec ses amis. Mais un bon mot lui attachait invariablement les amitiés que sa prétendue autocratie avait pu lui aliéner.

Ce groupe d’admirateurs qui voulaient le faire revenir sur une décision déjà prise et qui insistaient plus que de raison, il dit avec cet accent d’humeur dont parle M. Sulte :

“C’est à prendre où à laisser. Mais si vous m’impatentez, je vais vous laisser gouverner par M. Dorion. Choisissez!”

Après cela, il fit à sa tête et fit bien.

Au capitaine Labelle, commandant du “Canada”, qui voulait être nommé conseiller législatif, il dit avec sa brusquerie souriante :

“Tu n’es pas plus fait pour être conseiller législatif que je suis fait pour faire un évêque. Reste sur ton bateau, tu y brilles comme capitaine. Au conseil législatif tu ne serais rien!”

Le capitaine comprit.

Cependant, il est à propos d’observer qu’un chef de gouvernement ou de groupe, n’a pas pu, comme Cartier, être pendant un quart de siècle, le chef incontesté de toute une race, l’arbitre écouté de toute une population mixte sans posséder un peu de magnétisme personnel, sans posséder les qualités rares qui font de l’homme d’Etat un homme essentiellement sociable.

Ces qualités, Cartier en était surabondamment doué.

Et je n’en veux pas d’autre preuve que le souvenir presque légendaire laissé dans la Capitale par les fameux “Samedis de Cartier” donnés à sa résidence, une petite maison située à l’angle des rues Metcalfe et Maria. Cette dernière a depuis changé de nom pour devenir l’avenue Laurier. La maison de Cartier elle-même est disparue pour faire place à l’imposant édifice du Y. M. C. A.

C'est là que Cartier se montrait sous son vrai jour; il était le boute-en-train de toutes les réunions, tous ses efforts n'avaient qu'un but: entraîner ses hôtes à la bonne humeur.

Et cela, même pendant les deux dernières années, quand Cartier se sentait frappé à mort et que la joie dont il faisait montre ne parvenait pas à cacher l'angoisse douloureuse répandue dans tous ses traits. Je tiens ce détail de M. DeCelles qui fut un des derniers hôtes des samedis.

Mais quels moments tout de même! Députés anglais et français rivalisaient de zèle dans les chansons, chacun s'efforçait de populariser les chants de son peuple, mais on revenait invariablement aux chants incomparables connus de nos arrière-grand-pères: "A la claire fontaine" "La belle Françoise" "L'Alouette"; celle-ci par exemple avait toutes les faveurs d'un député d'Algoma qui y mettait autant d'enthousiasme que d'accent saxon: "All wet!" chantaient en choeur les hôtes "brittons" de l'ancien révolté de 1837.

La liste des habitués des Samedis de Cartier serait assurément trop longue à dresser. Nous y retrouverions les plus grands noms de la politique canadienne et l'image des joyeux vivants dépeints par Philippe Aubert de Gaspé.

Une belle voix donnait droit à tous les honneurs.

—Allons, Braün, une chanson! s'écriait le maître du logis quand l'intérêt semblait languir. Et l'apostrophe s'adressait au père de la gracieuse châtelaine de Spencer Wood (1).

Un des plus populaires habitués des samedis était M. Fortin, député de Gaspé, qui excellait dans les chansons de "canotiers" et qui semblait incarner l'esprit de nos légendaires flotteurs de bois.

*"C'est l'aviron qui nous men', qui nous mène,
C'est l'aviron qui nous mène au vent."*

"Je monte en haut su' l'vois carré!"

Fortin qui était une sorte d'hercule jovial avait été, avant d'être député, commandant de la "Canadienne", un petit navire à un seul canon qui constituait alors toute la marine canadienne. Un navire, un canon, un amiral, voilà, on l'admettra, qui s'éloigne passablement de notre conception moderne des armements maritimes.

Il est vrai que le rôle de la "Canadienne", au lieu de voler au secours des Iles Britanniques, se bornait à surveiller le commerce clandestin des Iles St-Pierre et Miquelon.

Même au milieu de ces réunions sociales Cartier ne se départit pas d'une fierté de race qui le pousse à montrer les siens sous le meilleur jour. A Madame Bureau, l'épouse du Sénateur Bureau, une excellente pianiste, il avait l'habitude de dire: "Jouez, jouez, c'est par le côté artistique qu'il faut montrer notre supériorité aux anglais. Ils ont déjà assez d'avantages sur nous autrement dans le domaine ordinaire des choses."

(1) Lady Langelier.

C'était peut-être pousser trop loin la confiance dans la force des rhapsodistes ou une valse de Chopin, mais certains prétendent encore que rien n'aurait pu remplacer ce qui s'est fait là pendant quelques années pour l'entente des deux races.

M. Benjamin Sulte nous le dit d'une façon assez amusante.

Quand on a chanté ensemble

*"C'est l'aviron qui nous men', qui nous mène
"C'est l'aviron qui nous mène au vent!"*

ou bien encore,

"O Canada, mon pays, mes amours!"

il reste peu de distance entre les hommes, et pour ce qui est de l'acrimonie, elle n'existe plus."

Heureux temps où les plus ardentes luttes s'oubliaient dans une chanson!

Il ne faut pas croire, cependant, que les chansons des "Samedis" fussent les seules à être connues dans le pays.

On leur donnait souvent, en certains milieux, de farouches contre-parties.

De tous nos hommes politiques personne plus que Cartier ne fut attaqué avec autant de violence par ses adversaires. À Toronto on l'a brûlé en effitie plus d'une fois.

"Ma politique, disait-il, et je crois qu'elle est la meilleure, est de respecter les droits de tous." Il s'en tint là; et personne ne put le faire bouger de cette position.

Il avait dit à Geo. Brown qu'il ne consentirait jamais au principe de la représentation basée sur la population. "L'Union, disait-il, a été basée sur l'égalité de représentation et ce principe sera respecté tant que durera l'Union." Et il tint parole.

Mais il eut assez de flair pour comprendre que l'Union, ayant manqué son but, serait violemment attaquée et que le jour était proche où il devrait y avoir un remaniement de notre régime constitutionnel.

Il vit dans la Confédération le seul moyen de salut; et il n'attendit pas qu'on la lui imposât comme un nouveau mode de domination. Il prit les devants, et quand le temps fut venu de rédiger l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il en avait déjà rédigé les clauses essentielles.

Pressentait-il, avec cette prévision de l'avenir qui l'a toujours distingué, que la nouvelle constitution allait marquer la dernière étape de notre système colonial, et que l'année 1867 allait déterminer, pour longtemps à venir, une sorte d'arrêt dans l'évolution constitutionnelle de notre pays?

Je ne vois pas d'autre raison à cette activité fébrile qu'il déploya à l'organisation de sa province sous le rapport judiciaire, éducationnel et religieux.

Il y avait quinze ans qu'il songeait à la Confédération, il y avait dix ans qu'il en parlait, lorsque fut adopté l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Je ne recherche pas si cette pièce de législation a toujours protégé comme il désirait les libertés qu'il prévoyait devoir être menacées. Au Canada, comme ailleurs, les lois ne sont rien si elles ne reçoivent le loyal appui du peuple et des gouvernants.

Aussi, comme on a pu le voir, même lorsqu'il l'explique aux Chambres, il ne compte pas sur la rigidité des textes, mais sur la bonne foi de ceux qui les interprètent. Il sait que sa loi, si parfaite qu'elle soit, sera interprétée par des hommes de race différente, dans un pays où ses compatriotes n'auront pas toujours la prépondérance du nombre. "Ce qui protégera les minorités, dit-il, ce sera moins cette constitution très juste et très claire que le jeu des intérêts de tous les groupes."

Mais, tout le temps il prêche à ses compatriotes la tolérance, la concorde, le respect de la parole donnée.

Il n'a pas oublié le conseil tardif que donnait Lord Gosford aux deux provinces en 1835: "Considérez, disait le gouverneur, le bonheur dont vous pourriez jouir sans vos dissensions. Sortis des deux premières nations du monde, vous possédez un vaste et beau pays; vous avez un sol fertile, un climat salubre et l'un des plus grands fleuves de la terre, qui porte jusqu'à votre ville la plus éloignée les navires de la mer."

L'explosion de 1837 ne put pas être empêchée, mais Cartier en retire une leçon qui le fera, dans la suite, à travers mille déboires et mille préjugés, conduire ses compatriotes et le pays vers une constitution définitive.

Et pendant qu'il lutte, pendant qu'il travaille, il voit avec une infinie satisfaction l'organisation sociale des siens se parfaire. Grâce à lui, l'élan superbe donné par le grand Lafontaine à la codification de nos lois n'est pas interrompu. L'éducation se développe sous le bel et séculaire exemple du Séminaire de Québec, l'Université Laval est fondée, l'Université Laval, où il est allé lui-même proclamer, en 1869, les droits de la Papauté et les vœux des catholiques pour le triomphe de l'immortel Pie IX.

Mais, placé à la tête du pays en même temps que son fidèle ami, M. John A. Macdonald, il étend à toutes les provinces son inlassable activité. De cette amitié, qui ne fut pas toujours sans nuage, certes, mais qui ne se brisa point, est sorti un régime de paix et d'initiative qui devait donner à la province de Québec une des plus grandes métropoles du monde et fonder, dans l'Ouest Canadien, le "Grenier de l'Univers".

Gladstone l'appelait "L'homme légion" et jamais appellation ne fut mieux justifiée.

Sans doute, comme tous les êtres humains, il connut des faiblesses aussi bien qu'il posséda des vertus, mais personne n'a jamais

mis en doute son sens inné de l'honneur, son courage indomptable. Son blason portait la devise "Franc et sans dol" et la devise donnait toute la beauté virile de son caractère.

Cent ans sont vite passés dans l'histoire d'une nation, et Cartier est peut-être encore bien rapproché de notre génération pour que nous puissions tirer de sa vie une autre leçon et d'autres conseils que ceux qu'il nous donna en étant un homme d'action.

LE BUSTE DE CARTIER DANS "LAURIER HOUSE"

Nous avons vu que le mouvement du Centenaire avait été tenu soigneusement en dehors des partis politiques. Libéraux comme conservateurs y contribuèrent généreusement de toutes façons. Aussi apprend-t-on avec plaisir qu'un des bustes de Cartier, qui furent commandés en même temps que sa statue, fut présenté au premier ministre du Canada, le Très Honorable W. L. Mackenzie-King, qui lui accorda, avec empressement, une place d'honneur dans "Laurier House", la demeure officielle, à Ottawa, des chefs du parti libéral. M. E.-W. Villeneuve, le président du Comité du Centenaire, qui avait prié l'honorable Rodolphe Lemieux, à cette occasion, de se faire son interprète auprès du Premier Ministre, reçut de ce dernier l'intéressante lettre que voici :

PRIME MINISTER'S OFFICE
CANADA

Ottawa, June 18, 1923

Dear Mr Villeneuve,

Through the kindness of Honourable Mr Lemieux, I have received at Laurier House the bronze replica of Hill's bust of Sir George Etienne Cartier with which you have presented me. Will you please accept my very hearty thanks for this gracious courtesy. The association of the gift with your Chairmanship of the Cartier Monument Committee, with the Cartier monument in Montreal, and with the workmanship of Mr Hill, makes it a much valued possession as an historical portrait of one whose name is so greatly honoured by his fellow Canadians.

There are, however, other associations which help to give to your gift a quite exceptional value. As you are no doubt aware, Sir George Etienne Cartier and my grandfather, William Lyon Mackenzie, each took a very active part in the struggle for responsible government in this country in the 30's. A bounty was, I believe, placed on each of their heads in the name of the Queen. As rebels both were subsequently pardoned, and both renewed thereafter their active participation in the political affairs of Canada. To have the bust of Cartier to place in proximity of that of my grandfather naturally affords me quite exceptional pleasure.

Even more pleasing, however, is the circumstance that both find their place in the residence which for over a quarter of a century was the home of the great Liberal Leader whom we all so deeply revere. It is my hope that Laurier House will become increasingly a centre of historic interest. For your most valuable contribution in this regard, I shall ever be profoundly grateful.

With very cordial regard, and with my best of thanks,

Believe me, dear Mr Villeneuve,

Yours very sincerely,

W. L. Mackenzie KING.

*E. W. Villeneuve, Esq.,
211 Esplanade,
Montreal, P. Q.*

FIN

TABLE DES MATIERES

	Pages
AVANT-PROPOS	9
PATRONS DU LIVRE-SOUVENIR	13
INTRODUCTION	17
CHAPITRE I	
Observations préliminaires. — Le projet d'un monument à Sir George-Etienne Cartier, lancé par M. Eug.-W. Villeneuve, le 26 octobre 1911, à une assemblée des Clubs Libéraux-Conservateurs de la Division électorale de Maisonneuve. — Grande assemblée au Monument National, le 9 novembre suivant. — Le Comité du Monument est formé.—Entreprise nationale.—Lettre de Mlle Hortense Cartier. — Appel du Comité. — La Province de Québec est la première à souscrire. — Opinion de Sir Lomer Gouin	41
CHAPITRE II	
Adhésions au mouvement. — Deux lettres de Sir Charles Tupper. — Lettres, cablogrammes de hautes personnalités britanniques et canadiennes. — Lettres des évêques. — Le Très Révérend "Lord Bishop of Montreal".....	57
CHAPITRE III	
Attitude favorable de la presse. — Principaux articles des journaux et revues qui, de 1911 à 1920, ont approuvé et secondé le mouvement. — Hommage de la presse du Canada, de l'Empire et de l'étranger. — Le "Times", le "Mail", de Londres, le "Telegraphe", de Toulouse, etc., etc.	85
CHAPITRE IV	
Une belle croisade d'orateurs et de conférenciers pour le Centenaire. — L'hon. juge A.-B. Routhier à l'Université Laval. — L'abbé Elie Auclair au Monument National. — Manifestation des Canadiens de New-York. — Banquet du "Canadian Club" de Chicago. — Soirées de gala: "Britannicus" et "La Tosca" au théâtre His Majesty's. . .	145

CHAPITRE V

- Pose de la première pierre du monument. — Brillante cérémonie à laquelle prennent part plusieurs milliers de personnes. — Allocution de Sir Charles Fitzpatrick, représentant le gouverneur-général. — Discours de M. Villeneuve, président du Comité, de M. L.-A. Lavallée, maire de Montréal, de l'hon. R. L. Borden, de l'hon. Wm H. Taft, ex-président des Etats-Unis, de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, de l'hon. Rodolphe Lemieux, etc. 165

CHAPITRE VI

- Les monuments. — Le choix du monument de Montréal. — Concours ouvert aux artistes canadiens et formation d'un jury. — Ce dernier arrête son choix sur la maquette de l'artiste Hill. — Opinion d'un artiste français, A.-J.-L. Lecoite. — On fixe au 2 septembre 1913 la pose de la première pierre. — Description du monument. 205

CHAPITRE VII

- Dévoilement du monument Cartier, à Montréal, le 6 septembre 1919. — Le monument est dévoilé par le roi en personne de son château de Balmoral. — On présente une adresse et des fleurs à Mlle Hortense Cartier. — Touchante réponse de cette dernière. — Panégyrique de Sir George-Etienne Cartier par l'hon. Thomas Chapais. — Participation de tout l'empire. — Messages des provinces. 217

CHAPITRE VIII

- Manifestation au pied du monument Cartier à Ottawa. — 13 septembre 1919. — Réminiscences de 1885. — Sir John A. Macdonald et Cartier. — Mlle Hortense Cartier reçoit les hommages du peuple canadien tout entier. — Panégyrique de Cartier par M. John Boyd. — Discours par l'hon. C. J. Doherty, l'hon. P.-E. Blondin, Sir Henry Drayton, MM. D. D. McKenzie, Napoléon Champagne, E.-W. Villeneuve 283

CHAPITRE IX

- Le Centenaire Cartier au pays des Cartier. — Dévoilement d'un buste de Cartier en face de l'église de Saint-Antoine-sur-Richelieu. — Mlle Hortense Cartier au milieu de siens. — Panégyrique par M. le juge J.-Bte Archambault. — Discours de M. l'abbé Beaudry, de M. l'abbé Elie Auclair, de MM. E.-W. Villeneuve, John Boyd, Joseph Archambault, M.P., Adrien Beaudry, M.P.P., et L.-J. Cartier 303

CHAPITRE X

Dévoilement du monument Cartier à Québec le 6 septembre 1920.—Une cérémonie grandiose dans le parc Montmorency, site du monument. — Lettre de Mlle Hortense Cartier. — Discours par le Commandeur Victor Châteauvert, l'hon. L.-A. Taschereau, le Très-hon. Arthur Meighen, Son Eminence le Cardinal Bégin, le Rév. Shreeve, MM. C. H. Cahan, Ferdinand Roy, Antonin Galipeault, le maire Samson, E.-W. Villeneuve. — Distribution de médailles commémoratives	339
--	-----

CHAPITRE XI

Mlle Hortense Cartier au Canada. — Comité de dames chargé de la recevoir. — Manifestations diverses en son honneur. — Allocution de Lady Williams-Taylor au Château de Ramezay. — Manifestation à l'école George-Etienne Cartier. — Allocution de M. l'abbé Dupuis. — Cartier cité en exemple aux enfants. — Départ de Mlle Cartier. — Paroles d'adieu	383
APPENDICE	395



Beauceville, Qué.